Best history
of Lérins (Provence),
mostly from 5th cent. - 1600
$ 17.50

111

HISTOIRE

DU

MONASTÈRE DE LÉRINS.

Draguignan, imprimerie de P. Garcin, Boulevard de l'Esplanade, 4.

HISTOIRE

DU

MONASTÈRE DE LÉRINS

PAR

M. L'ABBÉ ALLIEZ
Chanoine honoraire de Fréjus.

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE DE DIDIER ET Cie, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS, 35

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU MIDI.

1862.

A SA GRANDEUR

MGR J. A. H. JORDANY,

ÉVÊQUE DE FRÉJUS ET TOULON,

RESTAURATEUR DE LÉRINS

Hommage de profonde vénération.

L'ABBÉ ALLIEZ.

PRÉFACE.

Il est peu de noms, dans l'histoire de l'Église de France, qui inspirent autant d'intérêt que celui de Lérins : l'antiquité du monastère, la gloire dont il fut couronné par les vertus et la science de ses religieux, le sang des martyrs qui tant de fois couvrit ses rivages, tout concourt à attirer l'attention sur l'*île des Saints*. Aussi comprenons-nous les instances et les reproches pleins d'amitié dont on a poursuivi nos lenteurs.

Mais, en parcourant la *Chronologie de Lérins* si incomplète et parfois si peu sûre, en voyant les incertitudes, quelquefois même les erreurs, qui se rencontrent encore sur des points historiques qu'on regardait comme définitivement éclaircis, on concevra facilement nos hésitations qui ont souvent touché presque au découragement.

Nous publions aujourd'hui le résultat de nos recherches, sous le bienveillant patronage de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon, à qui la religion doit le rachat de Lérins, et qui plus d'une fois nous a pressé de mettre la dernière main à ce travail.

Dans l'histoire de Lérins, nous avons suivi l'ordre chronologique des évènements, accompagnant le récit d'aperçus rapides sur l'histoire de la Provence : le lecteur pourra ainsi voir la raison de plusieurs faits qui seraient restés inexpliqués.

En tête de l'administration de saint Fauste, une dissertation sur le semi-pélagianisme nous a paru nécessaire, afin de combattre l'opinion de ceux qui voient, dans le monastère de Lérins, l'un des centres où la doctrine de saint Augustin rencontra le plus d'adversaires. Pour

que le lecteur jugeât impartialement saint Fauste, saint Vincent, saint Hilaire et plusieurs autres moines de Lérins, il fallait d'abord dissiper le nuage qu'on a jeté sur leur doctrine.

Grâce à la découverte des archives de Lérins, il a été possible d'étudier plus largement les siècles qui ont suivi la restauration du monastère sous Pepin-le-Bref. Les donations faites à Lérins, dans plus de cinquante diocèses, renferment des documents précieux pour l'histoire et l'archéologie.

Il est à regretter que la *Chronologie* de Barralis, s'arrêtant aux premières années du seizième siècle, ne renferme aucun document sur les religieux envoyés à Lérins par la congrégation de Sainte-Justine de Padoue. Nous avons particulièrement recueilli des documents sur cette époque, l'une des plus intéressantes du monastère, ainsi que sur les années qui ont précédé la sécularisation.

Si c'est avec appréhension que nous publions ce travail, en considérant l'imperfection de notre œuvre, c'est aussi avec quelque confiance, espérant que le lecteur voudra bien tenir compte des difficultés et de la persévérance avec laquelle nous nous sommes efforcé de les vaincre.

HISTOIRE DU MONASTÈRE DE LÉRINS.

INTRODUCTION.

SOMMAIRE.

Conversion de saint Honorat. — Il part pour l'Orient. — Dieu le ramène dans les Gaules. — Fondation du monastère de Lérins. — Mission providentielle confiée à l'ordre monastique. — Les religieux de Lérins la remplissent glorieusement.

Vers la fin du quatrième siècle, deux jeunes gaulois partaient pour l'Orient, sous la conduite d'un vieillard vénérable qui avait passé de longues années dans la solitude : c'étaient deux frères, Honorat et Venance ; ils allaient visiter les

lieux, berceau du christianisme, et les déserts que faisait fleurir la piété de solitaires nombreux.

La Providence, en leur inspirant un attrait puissant pour la vie religieuse, appelait le plus jeune des deux voyageurs non à se sanctifier dans les laures de la Thébaïde, mais à fonder sur les rivages de la Gaule un monastère dont les services et la renommée devaient se répandre dans tout le monde chrétien. Quand la galère qui les conduisait vers la Grèce arriva près de *Lérina*, en longeant les côtes de la Provence, Honorat ne soupçonnait pas les merveilles que l'ordre monastique enfanterait dans cette île, sous sa direction intelligente et pieuse.

Ces deux frères, nés dans la Gaule septentrionale [1], appartenaient à une famille qui compta des consuls parmi ses membres [2]. Oubliant leur noblesse et leur fortune, ils marchaient sur les traces de tant d'hommes illustres dont l'abnégation étonnait alors et édifiait le monde, ils tendaient à la plus haute perfection, lorsqu'ils venaient à peine de recevoir le baptême.

Honorat avait été le premier régénéré par ce sacrement, malgré la résistance violente de son père [3]. Païen encore,

[1] Sur la patrie de saint Honorat, voir *Eclaircissements* N° Ier.

[2] ... Usquè ad consulatum provectam familiæ dignitatem.

S. Hilarius, *Sermo de vitâ s. Honorati.*

[3] Pater à baptismate, quantùm potuit, avertit timens ne totus simùl, sicut consecutum est, religionis amore raperetur. *Ibid.*

celui-ci frémissait de voir embrasser des doctrines de renoncement et d'humilité par ce fils dont les qualités brillantes pouvaient ajouter une nouvelle gloire à l'illustration de sa race ; aussi employa-t-il, pour le détourner de son dessein, tout ce que peuvent inspirer une ambition ardente et une aveugle tendresse. Mais ce fut en vain qu'il tenta d'ébranler une résolution énergique qu'une grâce puissante venait encore soutenir. Venance, frère aîné d'Honorat, s'efforça également de le retenir dans la religion de ses pères ; loin d'atteindre le but qu'il se proposait, il subit lui-même l'action de la grâce et, connaissant la vérité, il l'embrassa avec amour.

Saint Hilaire révèle, dans son beau panégyrique, le principe de la vertu d'Honorat et la disposition naturelle qui attira sur lui cette tendresse toute privilégiée dont l'entoura le Seigneur. Enfant encore, Honorat aima les pauvres : pour les soulager, il se privait des petites sommes qu'il recevait de sa famille et préludait ainsi aux prodiges de douce charité dont il devait donner tant d'exemples [1]. Dès que la lumière de la foi eut éclairé ce noble cœur, il grandit encore dans les œuvres de dévouement, compatissant à toutes les infirmités, s'efforçant d'apaiser toutes les douleurs. Un jour qu'il avait

[1] Puerili interdum censu pauperem juvans, quidquid habere adhùc illa ætas et plus utique pro novitate habendi amare poterat, miseratione prodigus offerebat. Jam tunc in parvo præmeditans cuncta contemnere et sua simul universa largiri. *Ibid.*

préparé des aliments pour les pauvres, Honorat fatigué par ce travail était sur le point de prendre sa nourriture, quand soudain se présente à lui un lépreux couvert d'ulcères ; le jeune chrétien court à lui, l'embrasse en pleurant d'attendrissement, le conduit dans sa chambre et lui offre les mets dont il allait se nourrir ; mais d'abord il veut laver avec de l'eau tiède les mains de cet infortuné ; aussitôt le visage du lépreux resplendit brillant comme le soleil et Honorat reconnaît le sauveur Jésus. Se rappelant les paroles du prophète, qui annoncent que le Messie doit revêtir les apparences d'un lépreux et d'un homme brisé par la douleur, il se sent saisi d'une amoureuse vénération, il se prosterne aux pieds de l'Homme-Dieu et l'adore [1].

C'était par des prodiges semblables, dit une ancienne Vie de saint Honorat, que le Seigneur soutenait le cœur du jeune chrétien ; il dut redoubler cette paternelle assistance, quand Honorat, déjà fatigué par les sollicitations de son père, allait voir encore Venance attaquer sa détermination. Un jour qu'il répandait son âme au pied de la croix, demandant au ciel lumière et force, Jésus-Christ lui apparut avec une multitude d'anges, et lui dit : « Ne tremble pas, mon fils, car ce frère que tu redoutes je le reçois avec toi au

[1] Præparata cibaria..., pauperibus et advenis...Eccè quidam leprosus ulceribus plenus, horridus aspectu repentè affuit... Eccè facies egroti sicut sol splendida apparuit... agnovit hunc esse D. Jesum Christum... procidens ad pedes ejus adoravit... *Vita s. Honorati*. Lib. II. cap. VII. (impressum Venetiis 1501)

nombre de mes élus ; il te consolera par son amitié, il te soutiendra encore par l'exemple de ses vertus [1]. »

Ces faits sont peut-être une amplification du légendaire ; nous les avons rappelés, parce qu'ils sont d'accord, pour le fond, avec un monument historique incontestable, le panégyrique où saint Hilaire indique clairement l'assistance accordée par le Seigneur dans cette circonstance si difficile, et la prompte conversion de Venance qui fut l'œuvre d'une grâce singulière [2].

Entre ces jeunes cœurs que possédait ainsi l'amour de la perfection, s'établit comme une noble lutte de sainteté: [3] ce fut à qui des deux ouvrirait plus largement son âme à la piété, qui serait plus sobre dans sa nourriture, plus doux dans ses paroles; qui porterait des vêtements plus grossiers, qui prolongerait plus longtemps ses oraisons, qui serait moins sensible aux injures, plus tendrement compatissant. De bonne heure ils avaient compris que la sainteté doit avoir pour base la mortification, surtout lorsqu'on vit au milieu d'une société livrée à toutes les folles joies du paganisme.

Redoutant les attaques de l'orgueil, ils cherchaient l'obs-

[1] Qui non minùs virtute quàm consortio te comitabitur. *Ibid.* Lib. I, cap. XI.

[2] Adstitit tyroni suo Dominus consolator nec distulit unum ei ex germanis suis in collegium suscitare. S. Hilarius, *Vita s. Honorati.*

[3] Hinc jam inter illos certamina grata propositi : cujus mens ad pietatem mollior .. *Ibid.*

curité : chacun d'eux tentait de se cacher à l'ombre de son frère, espérant ainsi se faire oublier ; mais leur vertu, dit saint Hilaire, comme répercutée par un double miroir, rayonnait plus brillante et l'estime universelle redoublait les terreurs de leur humilité effrayée [1]. Le monde était toujours devant eux avec ses dangereuses séductions ; leurs âmes de plus en plus affamées soupiraient après cette parole intérieure que Dieu adresse de préférence dans l'isolement de la solitude. Ils résolurent d'abandonner leur patrie, pour se rendre dans les retraites de la haute Égypte ; bientôt, malgré les larmes de leur famille et de ceux qui les connaissaient, ils quittèrent la maison paternelle, après avoir donné aux pauvres tout ce qu'ils possédaient.

Ils s'acheminèrent donc vers les rivages de la Méditerranée, guidés par Capraise qui avait blanchi dans la prière et la pénitence [2]. L'évêque de Marseille, épris de leur

[1] Dùm unusquisque se sub umbrâ alterius obscurare volebat, tanquàm repercussa claritas utrinque radiabat. *Ibid.*

[2] « Quelques-uns ont cru que ce ne fut qu'en partant de Marseille que les deux frères (S. Honorat et S. Venance) allèrent trouver saint Capraise, sur ce que saint Hilaire d'Arles semble dire que notre saint menait une vie angélique dans les îles. Cette expression leur a fait juger que ce solitaire avait passé sa vie dans quelque île des côtes de la Gaule Narbonnaise, vers les Bouches-du-Rhône. Mais il est difficile de faire fond sur le texte de saint Hilaire qui varie (les Bollandistes, t. II, Janvier, lisent *in terrâ*; Barralis et Quesnel : *in insulâ*) et de ne pas croire que Capraise vivait retiré dans quelqu'une des solitudes des monts Jura ou de Vosge, ou de quelque autre endroit voisin des pays d'Honorat et de Venance.»

Baillet, *Vies des Saints*, 1er juin n° 1er.

modestie et de leur ardente piété, s'efforce en vain de les retenir, pour les attacher à son Église ; la pensée du sacerdoce les effraie, leurs cœurs ne soupirent qu'après l'obscurité et les exemples de perfection qu'ils trouveront dans le désert. Ils s'embarquent, et rien ne semble pouvoir s'opposer à l'accomplissement de leur pieux dessein, quand Dieu les arrête sur les rivages de la Messénie : il veut conserver Honorat à l'Occident, parce qu'il le destine à une mission glorieuse.

L'Orient avait eu Antoine et Pacôme, il possédait encore les disciples de ces grands cénobites, gardiens fidèles de leurs enseignements et imitateurs de leurs vertus ; l'Occident avait besoin d'intercesseurs et de modèles, car de grandes épreuves commençaient pour lui : l'Italie, la Gaule, l'Espagne tremblaient sous les pas des Barbares ; l'Empire romain était ébranlé par les attaques de cent peuples conjurés contre lui, tandis que la corruption et la mollesse de ses défenseurs ne pouvait présenter qu'une résistance impuissante. Dieu voulait, dans sa miséricorde, préparer des refuges pour l'infortune ; susciter des médiateurs qui se placeraient entre les oppresseurs et les opprimés ; ouvrir des asiles où la religion conserverait intacts les germes de civilisation vainement confiés à une société vermoulue, et où son action puissante, retrempant les âmes affaiblies et les élevant à un degré de force morale inconnu jusqu'alors, montrât ce dont l'homme est capable, quand il sait lutter contre lui-même et se confier pleinement en Dieu.

Honorat est l'un des hommes que la Providence choisit, pour consoler les douleurs des peuples de l'Occident et conduire les âmes à cette perfection sublime. Déjà, docile à la voix de Dieu qui l'appelle dans la solitude, il a tout quitté : sa fortune, sa patrie, sa famille ; un frère seul lui reste, son compagnon, sa noble et sainte conquête ; Dieu le lui enlève, parce qu'il veut posséder son cœur tout entier. C'est à Méthone, [1] qu'il lui impose ce douloureux sacrifice ; mais la grâce soutient Honorat dans une épreuve si cruelle et lui inspire la pensée de revenir dans les Gaules. Le généreux chrétien, obéissant humblement à la volonté du Seigneur, tourne un douloureux regard vers ces douces retraites de l'Orient après lesquelles son cœur a si longtemps soupiré ;

[1] Aujourd'hui Modon, dans la Messénie.

« On trouve, dans Barralis (I, p. 187), une Vie ou mieux un éloge de saint Venance : la fin de ce travail indique un religieux de Lérins : il l'a tiré de divers monuments qu'il avait entre les mains. C'est l'éloge de saint Honorat par saint Hilaire qui a presque tout fourni ; le commencement et la fin avec quelques légères liaisons appartiennent à l'auteur. Le style en est simple, clair, point embarrassé ; l'on n'y voit point paraître de termes extraordinaires ni de pensées recherchées...... c'est ce qui nous détermine à placer cet éloge vers les premières années du VI[e] siècle. Dans les temps postérieurs, on n'aurait pas écrit avec tant de précision ni avec tant de clarté. »

Histoire litt. de la France, (Bénéd.)-t. III, p. 63.

Barralis (I, p. 188, 189) dit que Venance était le plus jeune des deux frères; que l'Achaïe est une province d'Asie : que Venance s'appelait Germain et changea de nom, en recevant le baptême. Les deux premières assertions sont fausses ; nous ne voyons pas quelle probabilité peut avoir la troisième.

Capraise du moins est toujours avec son disciple bien-aimé. Ils reprennent la route de l'Occident, accompagnés des restes de Venance dont la vue renouvelle à chaque instant leur douleur que vient toujours sanctifier une résignation pieuse [1].

A son retour vers les Gaules, Honorat s'arrêta quelque temps en Italie, particulièrement dans la Toscane où plusieurs monastères offraient d'admirables exemples de régularité et de perfection. Les rapports établis entre cette contrée et l'Orient, en faisant connaître les règles suivies par les moines de l'Égypte et de la Palestine, avaient excité dans plusieurs âmes le désir de les pratiquer; aussi voyait-on, sur les rivages et dans les îles de la mer Tyrrhénienne des anachorètes et des cénobites nombreux; leur réputation avait inspiré à saint Martin la pensée de venir puiser auprès d'eux les institutions qui servirent de règle à ses deux monastères de Poitiers et de Tours [2].

Honorat trouva, auprès des évêques et des religieux italiens, [3] le bonheur que son âme désirait si ardemment;

[1] Quoique Tillemont (*Mémoires pour servir à l'hist. ecclés.*, t. XII, p. 463) dise que la translation des corps ne pouvait se faire alors sans la permission de l'Empereur, nous croyons avec Barralis (*Chron. Lerin.* x, 37), interprète de la tradition de Lérins, que les restes de saint Venance furent rapportés par son frère.

[2] Noris, *Hist. Pelag.*, p. 111.

[3] Hujus Italia benedici gaudet introitu; hunc Tuscia veneratur ... blandissimas Tuscia per sacerdotes suos moras nectit. S. Hilarius.

mais Dieu, qui l'appelait à une autre mission, l'arracha de ces contrées et le conduisit en Gaule dans le diocèse de Fréjus gouverné alors par saint Léonce. Ce prélat connaissait-il déjà les vertus du pieux voyageur, ou bien la conformité de leurs sentiments établit-elle soudain entre eux d'intimes relations ? L'histoire se tait sur ce point, mais nous concevons les instances que dut faire le zélé pontife pour décider Honorat à se fixer près de lui ; il savait tout ce que la présence d'un saint attire de grâces sur les peuples ; il désirait aussi trouver pour lui-même les consolations et les conseils dont il avait besoin dans les difficultés de ses fonctions sacrées. A une âme qui cherchait la solitude, il offrit, tout près de la mer, non loin de sa ville épiscopale, une retraite entourée de silence. Cédant au désir du vénérable pasteur, Honorat se rendit au Cap-Roux et choisit pour sa demeure une grotte creusée au flanc de la montagne [1].

Dans cet asile, il trouva toutes les joies saintes qu'il avait voulu demander aux déserts de la Thébaïde ; bientôt des disciples vinrent se placer sous sa direction et consoler son cœur par le dévouement et la régularité des anciens cénobites. Mais, comme autrefois les religieux de l'Égypte, la communauté naissante fut troublée par le concours des fidèles. « Tant que le petit nombre des solitaires, dit saint Cas

[1] Ce lieu est nommé en latin *Capo-fulvus* et *Capo-rosso* en italien.

Voir sur le séjour de saint Honorat au Cap-Roux : *Les Iles de Lérins*, *Cannes*, etc., chap. XI.

sien en parlant des monastères d'Orient[1], nous avait procuré un isolement plus complet, que nous avions pu goûter plus fréquemment les ravissements célestes, que l'empressement des chrétiens n'était pas venu nous troubler dans le doux repos du désert et dans une vie dont la suavité égalait la félicité des anges, nous avions chéri d'un amour toujours plus tendre cette paisible retraite; mais quand le nombre des frères augmenta et que la foule des visiteurs, enlevant sa paix à la solitude, fit craindre à leur humilité les regards et l'admiration des hommes, ils sentirent une douleur bien amère s'emparer de leurs âmes. » Cette inquiétude Honorat et ses enfants l'éprouvèrent, en voyant accourir auprès d'eux les peuples qui venaient implorer des prières et admirer des vertus presque angéliques. Dans l'effroi qu'ils ressentaient, ils voulurent s'éloigner et s'ouvrirent sans doute à Léonce, sur le dessein qu'ils avaient conçu. Léonce voulant conserver les pieux solitaires, leur offrit l'île de Lérins qui faisait partie de son diocèse et qui, depuis plusieurs années, était sans habitants[2].

Honorat s'y rend; les serpents qui couvraient l'île dispa-

[1] Quamdiù raritas eorum qui in eremo tunc temporis morabantur.... Quamdiù majoribus remoti secretis frequentissimè ad cœlestes illos rapiebamur excessus nec tanta visitantium fratrum irruens multitudo... solitudinis planè tranquilla secreta et illam conversationem angelicæ beatitudini comparandam insatiabili desiderio et toto animi ardore sectatus sum. Sed.... *Collat.* XIX, c. 5.

[2] Vacantem insulam ob nimietatem squaloris et inaccessam venenatorum animalium metu. S. Hilarius.

raissent ou perdent leur venin ; les eaux refusées jusqu'alors à cette terre coulent en abondance ; bientôt s'élèvent un temple pour le culte divin et des demeures pour les religieux ; la croix a pris possession d'une île que les hommes n'ont regardée qu'avec effroi et qui va devenir la demeure des anges [1].

Nous avons dit ailleurs les prodiges qui précédèrent l'établissement du monastère de Lérins, distinguant les récits légendaires des faits rapportés par saint Eucher et saint Hilaire, auteurs graves et contemporains, ainsi que des traditions conservées jusqu'à la fin dans la célèbre abbaye [2].

On ne connaît pas d'une manière certaine l'époque précise de la fondation du monastère de Lérins. Quelques auteurs la placent en l'année 375 : c'était la tradition des moines que Barralis rappelle dans sa *Chronologie* et que Baronius a cru devoir adopter. Tillemont, Mabillon, Noris, Anthelmi, etc., fixent cette fondation aux premières années du ve siècle [3].

Nous embrassons cette dernière opinion qui seule peut se concilier avec des faits historiques regardés comme incontestables.

[1] Qui locus (Lerina) dudùm homines à suâ commoratione repulerat, angelicis illustratur officiis. S. Hilarius, *Sermo de vitâ s. Honor.*

[2] *Les Iles de Lérins*, *Cannes*, etc., chap. IV.

[3] *Mémoires pour servir à l'histoire ecclés.*, t. XII, p. 675.— *Annales sanctorum ordinis s. Benedicti*, t. I, p. 18.— *Historia Pelag.*, lib. II, cap. 3. — *De Initiis Ecclesiæ Foroj.* cap. XV.

En effet, saint Capraise était déjà vieux, quand il quitta les Gaules avec saint Honorat *(sene Caprasio*, dit saint Hilaire) et il ne mourut qu'en 433 ou 434. On ne sait combien de temps dura leur voyage en Orient, ni le nombre d'années qu'ils passèrent en Italie ; si le monastère fut fondé en 375, Capraise vécut encore près de soixante ans, ce qui est difficile à croire.

Saint Léonce, évêque de Fréjus, lors de la fondation de Lérins, avait eu, selon plusieurs écrivains ecclésiastiques, pour prédécesseur Cylinnius ou Quillinus, qui reçut des lettres de Florentius, évêque de Biserte. Or l'épiscopat de Florentius date de 401, et Noris croit que ces lettres ont dû être écrites au plus tôt en 405.

Tillemont repousse cette preuve: « Le cardinal Noris, dit-il [1], prétend prouver que le monastère de Lérins n'a pu être fondé qu'en 410. Mais c'est en supposant que saint Léonce a succédé à un Cyllène et que ce Cyllène est celui à qui Léporius adressa sa rétractation. Or, le premier est fort incertain et nous ne voyons aucun moyen de soutenir l'autre. »

Tillemont est bien sévère dans cette appréciation ; les deux points historiques qu'il attaque se rapportent à des questions de détail sur lesquelles les documents ne sont point assez précis, mais ces faits sont loin d'être aussi peu fondés qu'il le prétend.

[1] *Mémoires*... loco citato.

Quant à la question qui nous occupe, Tillemont fournit un argument bien fort : « Saint Honorat, dit-il, n'avait pas, sans doute, moins de trente ans, lorsqu'il fonda le monastère de Lérins et qu'il s'engagea à le conduire. Il en aura donc eu plus de quatre-vingts, lorsqu'il fut fait évêque d'Arles, en 426. Cela n'est nullement probable ; mais au moins saint Hilaire aurait marqué quelque chose d'un âge si peu propre aux travaux de l'épiscopat. »

On verra bientôt les rapports qui existèrent entre Lérins et saint Paulin de Nôle ; or le pieux prélat n'entendit parler de ce monastère qu'en 409, ou même après.

De tous ces faits on doit conclure que saint Honorat commença son œuvre dans les premières années du ve siècle.

En s'établissant à Lérins, Honorat ne céda pas seulement aux instances de saint Léonce, il suivit encore l'attrait qui conduisait alors dans les îles les amis de la solitude. C'étaient, en effet, les lieux que choisissaient de préférence, en Occident, les âmes désireuses de s'unir à Dieu d'une manière plus intime : saint Martin avait vécu dans l'île Gallinaire, en face de la rivière de Gênes ; sainte Fabiole assistait de ses aumônes les troupes de moines qui habitaient les îles de la Toscane [1] ; les Stæchades (îles d'Hyères) comptaient des anachorètes et des cénobites nombreux [2].

[1] S. Hyeronimus, *Epist.* 30.

[2] Saint Cassien parle ainsi aux abbés qui dirigeaient les religieux des Stæchades :

Ces îles peuplées de moines, dont la seule idée irritait le païen Rutilius [1], excitaient des sentiments bien différents dans le cœur du grand Ambroise.

« C'est là, disait-il [2], c'est dans ces îles jetées par Dieu comme un collier de perles sur la mer, que se réfugient tous ceux qui veulent se dérober au charme des plaisirs déréglés, c'est là qu'ils fuient le monde, qu'ils vivent dans une exacte tempérance, pour échapper aux embûches de cette vie. La mer leur donne comme un voile et un asile secret à leurs mortifications. Elle les aide à acquérir et à défendre une continence parfaite, en leur offrant une retraite où tout est grave et sérieux. Rien n'y trouble la paix ; tout accès est fermé aux sauvages passions du monde. Le bruit mystérieux des flots s'y marie au chant des hymnes ; et, pendant que les vagues viennent se briser, avec un doux murmure sur

« Eâ namque collationes istæ summorum Patrum disputatione contextæ sunt et ità in omnibus temperatæ ut utrique professioni, quâ non solùm occiduas regiones, verùm etiam insulas maximis fratrum catervis fecistis florere, conveniant; id est ut non solùm hi qui adhùc in congregatione laudabili subjectione perdurant, sed etiam illi qui haud longè à vestris cænobiis secedentes anachoretarum sectari gestiunt disciplinam, pro conditione locorum ac statûs sui mensurâ pleniùs instruantur. *Collat.* XVIII, Præfatio.

[1] Rutilius Numatianus, Lib. I, v. 439... 515.

[2] Quid enumerem insulas, quas velut monilia plerumque prætexit.... ut cum undarum leniter alluentium sono certent cantus psallentium, plaudant insulæ tranquillo sanctorum choro, hymnis sanctorum personent?

S. Ambrosius, *Hexameron*, III, 5.

la plage de ces îles heureuses, de leur sein on entend monter vers le ciel les paisibles accents du chœur des élus. »

Nulle de ces îles n'atteignit la gloire qui entoure le nom de *Lérina :* le touriste qui considère du rivage cette île si petite, avec ses maigres bouquets de pins et son vieux donjon que les vagues viennent battre, depuis tant de siècles, est loin de soupçonner *le rôle principal et glorieux que cette motte de terre* a joué dans l'histoire religieuse de la Gaule [1].

Avant de dire les services que Lérins rendit à l'Église, qu'il nous soit permis d'exposer la mission providentielle qu'eurent à remplir les monastères, surtout à l'époque de leur fondation.

On se tromperait si l'on ne voyait dans ces saintes retraites que des asiles préparés pour les âmes qui venaient dans la solitude goûter combien *le Seigneur est doux*, ou pour les coupables qui, en pleurant leurs erreurs, retrouvaient la paix. Le monde romain presque vermoulu s'écroulait, il fallait en raviver les éléments et les faire servir à former la société nouvelle ; les Barbares approchaient avec leur énergie brutale qui demandait la lumière et la discipline seules capables d'assouplir et de diriger ces natures indomptées; les ravages causés par les invasions avaient jeté d'innombrables familles dans une affreuse misère, elles imploraient en même temps le pain qui soutient le corps et l'enseignement religieux qui épure l'âme et la fortifie ; l'Église constamment

[1] Fauriel, *Histoire de la Gaule méridion*, t. 1er, p. 403.

assaillie par des novateurs téméraires réclamait des défenseurs intelligents et dévoués ; répondre à ces divers besoins fut la glorieuse tâche imposée à l'ordre monastique et, entre tous, les moines de Lérins la remplirent noblement.

Les exactions du fisc, les déprédations des Barbares avaient ruiné les Gallo-romains ; plusieurs gémissaient dans les fers, d'autres cherchaient un asile et du pain qu'ils ne trouvaient presque nulle part, car presque tous souffraient du même dénuement ou redoutaient un malheur semblable.

Seule la religion pouvait inspirer les prodiges de dévouement que demandaient la grandeur et la persistance de ces calamités. Le Seigneur, qui n'abandonne jamais les peuples, disait aux âmes d'élite : *Si vous voulez être parfaites, allez, vendez tout ce que vous possédez et donnez-en le prix aux pauvres* : aussi se dépouillaient-elles avec bonheur, pour soulager leurs frères souffrants. Un de ces hommes de charité ardente, saint Paulin de Nôle, vend tous ses biens dont il distribue le prix aux indigents [1] et, quand cet acte de pieuse générosité est salué d'un long cri d'admiration, il répond avec une simplicité touchante : « Peut-on regarder comme quelque chose de grand d'acquérir le salut à un prix aussi vil, de vendre la terre et d'acheter le ciel ? J'ai coûté bien plus cher à mon Dieu, lui qui est mort sur une croix et sous

[1] Ces biens devaient être très-considérables, puisque Ausone témoigne le regret de voir les royaumes de Paulin *(regna Paulini)* partagés entre cent personnes différentes.

la forme d'un esclave, pour racheter des esclaves par son sang adorable [1]. »

Honorat, avant de quitter sa patrie, avait distribué tous ses biens aux indigents; devenu pauvre volontaire, il sentit redoubler dans son cœur cet amour des malheureux, à la vue des calamités qui désolaient le monde, et il devint comme le père de tous ceux qui souffraient: « Il ne réservait, dit saint Hilaire [2], pour ses religieux et pour lui-même, que le pain et le vêtement de chaque jour; tout le reste était destiné à ceux qui imploraient sa charité. Quelquefois les moyens matériels de faire l'aumône allaient lui manquer, il la faisait néanmoins et Dieu récompensait par des prodiges la confiance sans bornes que le saint avait mise en lui. Un jour, ajoute le disciple bien-aimé d'Honorat, sa bourse, ouverte par la charité, n'avait plus qu'une pièce d'or de plusieurs milliers qu'elle en avait contenus; il donna à un indigent cette dernière ressource, en me disant, ainsi qu'aux personnes présentes: — Notre charité ne peut plus rien donner, mais je sais que quelqu'un approche qui nous en fournira les moyens.—En effet, trois ou quatre heures après, nous vîmes

[1] *Natal.* IX.

[2] Et verè is ille erat qui non ut parcus dispensator aut timidus, respectu sibi creditæ et crescentis quotidiè congregationis (alias *conversationis*), aliqua tribueret, plura servaret... Nihil sibi, nihil suis nisi præsentium dierum... Exhausta est aliquandò dispensationis substantia, fides nunquam.

S. Hilarius, cap. IV, 20, 21.

arriver un messager qui réalisa la promesse de notre père. »

Ce généreux dévouement d'Honorat, qui lui était commun avec les autres chefs de la famille monastique, s'inoculait facilement dans les cœurs de ses enfants : ils se dépouillaient de leurs biens, en revêtant, avec l'habit religieux, les sentiments d'abnégation et de sainte pauvreté que le Sauveur exige de ceux qu'il appelle à la perfection ; ils doublaient même les austérités qu'imposait la règle, pour subvenir plus largement aux nécessités de leurs frères, et quand la voix de Dieu manifestée par le suffrage des populations les appelait à la tête des Églises, ils portaient avec eux cet amour des pauvres, auxiliaire si puissant pour les enseignements évangéliques dont ils étaient les interprètes augustes.

Le spectacle de la pauvreté volontaire de ces hommes jusque-là riches et puissants, leur affection compatissante et généreusement active pour tous ceux qui souffraient durent étouffer bien des murmures, relever bien des courages. A cette vue, on acceptait patiemment l'épreuve, souvent même on embrassait la croix avec amour et l'on venait habiter le désert.

Aux jours de l'invasion des Barbares, l'intervention charitable des saints sauva la société de mille maux et du désespoir qui en est le comble. Les envahisseurs, subissant, presque à leur insu, l'influence de la religion, en présence de ces moines pauvres, doux et saintement courageux, épargnaient bien des victimes, réparaient souvent les maux

qu'ils venaient de faire, et les populations rassurées, en voyant que la Providence n'abandonne jamais ceux qui se confient en elle, la bénissaient dans le malheur et ouvraient leurs cœurs à l'espérance.

Mais il y avait, pour la religion et pour les moines, ses pieux ministres, quelque chose de plus sacré encore que les souffrances des peuples, c'était la régénération de la société, qui ne pouvait revivre que par l'acceptation pleine et sincère du christianisme : il fallait en même temps s'occuper de la génération à venir, pour la former à l'esprit chrétien, et fortifier, à l'aide de ce même esprit, les générations affaiblies par la mollesse et par les douloureuses épreuves qui avaient abattu tant de courages.

Les établissements d'éducation, dont la munificence romaine dota les principales villes des Gaules, avaient disparu en grande partie, au IVe et Ve siècle ; quelques-uns à peine survivaient à ce déplorable naufrage. « Mais, dit M. Guizot [1], ces classes confiées à des professeurs presque tous païens, étaient en pleine dissolution. Les écoles tombaient avec elles; les institutions subsistaient encore, mais vides ; l'âme avait quitté le corps. » Cette âme, qui, en sauvant la jeunesse, pouvait sauver le monde, le paganisme était impuissant à la rappeler dans le corps social ; en présence de rhéteurs encore païens [2] et découragés, les parents chrétiens, redoutant de voir

[1] *Histoire de la civilisation*, t. III.

[2] Ausone, l'un de ces rhéteurs, a presque fait douter de la religion qu'il pro-

leurs enfants n'acquérir un peu de science qu'aux dépens de leur foi, tendaient les mains vers la religion qui promettait à tous le salut. Si toujours cette religion réparatrice a dû dominer et régler l'éducation de la jeunesse, ce droit ou plutôt ce devoir entrait particulièrement dans sa mission, à une époque d'affaiblissement moral, où la société étouffait dans une atmosphère toute païenne. Elle devait de bonne heure mettre dans ces jeunes intelligences les graves enseignements de l'Évangile, leur offrir la poésie des livres saints, les faits historiques des deux Testaments, le tableau des premiers siècles chrétiens, afin que ces impressions douces et fortes servissent de contre-poids et de préservatifs, lorsque l'enfant étudierait les livres que l'antiquité païenne avait légués au monde, surtout lorsqu'il entrerait dans une société qui tenait si fortement encore au paganisme par les idées et par les mœurs.

Sans contredit, les souvenirs de la Grèce et de Rome, mêlés aux fictions mythologiques, rehaussés par la poésie et

fessait. Il écrivait un jour à saint Paulin, son ancien disciple : « Muses, divinités de la Grèce, entendez cette prière : rendez un poète aux muses du Latium ! » Le poète de la croix répond : « Pourquoi rappelles-tu en ma faveur les muses que j'ai répudiées ? Un plus grand Dieu subjugue mon âme... » Et ailleurs : « Si vous approuvez mon dessein, félicitez votre ami de ses riches espérances ; si vous ne l'approuvez pas, permettez-lui de se contenter de l'approbation de Jésus-Christ. »

Villemain, *Mélanges*.

Voir un article remarquable de M. Ampère sur Ausone et saint Paulin, *Revue des Deux Mondes*, 1837, t. XI, p. 704, etc.

l'éloquence, produisaient dans les âmes une tout autre impression que de nos jours : sur plusieurs points de l'Empire, le paganisme était encore debout[1] avec ses temples, avec ses fêtes admirables de splendeur, luttant contre la religion du Christ, qui offrait au monde la crèche de Bethléem et la croix du Golgotha. Si plus tard les édits des empereurs chrétiens le forcèrent à se cacher, il était vivant par la force de l'habitude ; il régnait encore sur les âmes faibles qui, effrayées par les sévères doctrines du christianisme, s'attachaient à des divinités plus faciles.

[1] Lorsque Théodose marcha contre Eugène, Saül, un de ses généraux, était païen : Arbogaste, chef de l'armée ennemie, l'était aussi, et l'on voyait porter les images d'Hercule et de Jupiter parmi les enseignes d'Eugène, qui avait fait placer sur les Alpes des statues en l'honneur de cette dernière divinité.

Stilicon, général d'Honorius, n'était chrétien que de nom et faisait élever son fils dans le paganisme. Au Sénat, plusieurs conservaient les traditions de l'ancienne Rome : de là ces fréquentes demandes du rétablissement de l'autel de la Victoire. A Antioche, la moitié de la population adorait les idoles ; à Alexandrie, le nombre des païens les rendait redoutables. Le pardon accordé à la ville d'Antioche par Théodose était dû, selon les idolâtres, à l'éloquence de Libanius, un de leurs adhérents.

Littorius, général romain dans les Gaules, est vaincu par les Goths, qui avaient prié et jeûné et dont le roi avait passé la nuit sur un cilice ; tandis que le chef romain avait invoqué les Dieux et consulté les aruspices, avant de livrer le combat.

Le nom même de *paganisme* montre que, lorsque les villes eurent repoussé les pratiques idolâtriques, longtemps encore elles se conservèrent dans les campagnes.

La réflexion de l'âge mûr, en montrant les bases et les conséquences des deux symboles, sauvegardait ou ramenait les âmes à la vérité; mais la jeunesse n'avait pour préservatifs que la prière et l'enseignement chrétien.

Qu'il nous soit permis de citer, en preuve de l'influence que l'éducation païenne exerçait sur les âmes, les paroles d'un homme qui aimait assez Dieu, pour ne lui refuser aucun sacrifice : « La lecture des auteurs littéraires, que nos maîtres nous ont tant pressés de faire autrefois, dès l'enfance, dit saint Cassien, a tellement rempli mon esprit, qu'étant infecté et possédé de ces poésies, il ne s'occupe que de fables, que de combats et des autres rêveries dont je me suis nourri dans ma jeunesse. Aussi, pendant la prière, au milieu du chant des psaumes, et même lorsque je gémis devant Dieu pour mes offenses, tantôt les vers d'un poète me reviennent en mémoire, ou bien les souvenirs des combats de ces héros s'offrent à moi ; l'imagination est tellement remplie de ces fantômes, que mon âme ne peut s'élever aux choses célestes ni repousser loin d'elle ces images, malgré les larmes que je verse tous les jours [1]. »

Pour des âmes moins généreuses, la lutte devait être bien plus longue et plus terrible ; aussi les parents éclairés par

[1] ... Mens mea poeticis velut infecta carminibus, illas fabularum nugas. . quibus à parvulo primis studiorum imbuta est rudimentis... ita mentem meam ad supernos intuitus aspirare non patitur, ut quotidianis fletibus non possit expelli.

S. Cassianus, *Coll.* XIV, cap. 12.

une expérience douloureuse, cherchaient le moyen d'épargner à leurs enfants les difficultés qu'ils avaient rencontrées, pour arriver à cette transformation. C'était là le besoin de la société, c'était dès lors le devoir de l'Église de procurer à la jeunesse une nourriture intellectuelle qui développât les germes de la première éducation, en offrant à ceux, que l'enseignement païen effrayait, un enseignement qui saurait respecter la foi et fortifier la vertu. Presque tous les monastères et la plupart des siéges épiscopaux ouvrirent des écoles, pour remplir le vœu le plus ardent des familles chrétiennes.

A la vérité, l'objet principal de ces écoles était l'éducation des jeunes enfants qui se destinaient au service des autels [1]; mais grand nombre d'autres venaient profiter de cet enseignement et emportaient, en rentrant dans le monde, les salutaires impressions qu'ils avaient reçues [2].

[1] Sozomène dit de l'empereur Julien : « Ex piis et religiosis parentibus ortus et, ab ineunte ætate, ut ritus Ecclesiæ postulat, initiatus, sanctas litteras didicit. *Histor.* Lib. v, cap. 2.

[2] Ubi octavum decimum ætatis suæ compleverint annum, coram totius cleri plebisque conspectu, voluntas eorum de repetendo conjugio ab episcopo exscrutetur. *Concil. Tolet.* II, can. I.

Sous les rois Mérovingiens, l'école palatine, toujours dirigée par un prêtre, pouvait bien être, aux yeux du souverain, une mesure politique par laquelle il retenait auprès de lui les fils de ses principaux Leúdes ; mais la religion s'en servit pour sanctifier ces jeunes âmes et propager par leur influence la civilisation chrétienne au milieu des populations qui se ressentaient toujours de leur origine barbare.

Si les choses de la religion, tenant le premier rang sous de pareils maîtres, ouvraient l'intelligence et préparaient le cœur [1], les chefs-d'œuvre de l'antiquité étaient loin d'être négligés : on se rappelle que la défense, faite aux chrétiens par l'empereur Julien, d'étudier ces productions admirables, fut considérée dans l'Église comme un grand malheur pour la religion [2].

Loin de répudier les monuments du génie antique, l'ordre monastique accepta, avec les soins que réclamait l'éducation de la jeunesse, la mission de conserver au monde les chefs-d'œuvre légués par les siècles précédents : les Barbares étaient déjà venus, amenant avec eux l'ignorance et la rudesse du langage qui en est le premier résultat [3] ; les temps appro-

[1] Illud antè omne studebat (B. Nicetius) ut omnes pueros... ut primùm vagitum infantiæ relinquentes, loqui cœpissent, statim litteras doceret ac psalmis imbueret. S. Gregorius Turon. *Vitæ Patrum*, cap. VIII.

Ab ineunte ætate (Eusebius Emessenus), ut mos patrius fert, sacris in litteris educatus, deindè disciplinis humanioris litteraturæ institutus...

Theodoretus, *Hist.* Lib. III, cap. 5.

[2] Cùm profanis et Gentilium litteris Julianus apostata Christianos abstinuit, arcuitque, gravissimo vulnere ab eo sauciatam rem christianam fuisse sanctis Ecclesiæ Patribus persuasissimum fuit.

Thomassin, *Vetus et nova Ecclesiæ disciplina*, Pars II, Lib. I, cap. 92.

[3] Au milieu des désordres de la conquête et des violences des Barbares, la science fit respecter les vaincus et donnait comme un titre de noblesse, quand tous les titres étaient oubliés. « Jam remotis gradibus dignitatum, per quos solebat ultimo à quoque summus quisque discerni, solum erit posthàc nobilitatis signum litteras nosse. » S. Sidonius Apoll. *Lib.* VIII, *Epist.* 2.

chaient où le peuple ne pourrait plus que se courber vers la terre, pour la féconder de ses sueurs; où le noble attesterait, avec une fière hardiesse, qu'il ne connaissait pas les lettres; il était nécessaire que des hommes se réunissent, pour sauver les monuments du génie chrétien et ceux des siècles de l'antiquité ; après les avoir étudiés en paix, à l'ombre protectrice de la religion, ils devaient les transmettre aux âges futurs. Les monastères furent bientôt les seuls asiles où se réfugia la science; ainsi ces moines, dont on a tant raillé l'indolente oisiveté, ont su défricher plus de la moitié du sol cultivable de l'Europe et conserver, avec le goût des études, les livres qui développent l'intelligence, en perfectionnant le cœur.

Dès le principe, Lérins eut une école pour l'enseignement des lettres ; parmi ses religieux, quelques-uns étaient destinés à l'éducation des enfants. Les documents qui restent sur ce monastère consistant presque uniquement dans les *Vies des Saints* qui l'ont habité, on n'a pas de détails relatifs à cette question ; néanmoins plusieurs faits révèlent l'existence de l'école qui s'y conserva jusqu'à ces derniers siècles.

La bibliothèque de Lérins était regardée comme l'une des plus considérables et des plus intéressantes du monde chrétien ; quelques manuscrits que l'on en conserve encore attestent le talent de ses religieux pour la transcription et pour l'enluminure.

En s'occupant ainsi des enfants et des pauvres, c'est-à-dire de ceux qui ont le plus besoin d'appui et de consolation, l'ordre monastique ne bornait point là son action bienfai-

sante. A la société toute entière qui implorait son secours, il envoya des évêques pour la diriger, des modèles pour la régénérer et aussi des intercesseurs, pour adoucir la férocité des conquérants dont les bandes victorieuses allaient s'établir, au milieu des ruines de l'empire romain.

En ces jours de bouleversement, l'épiscopat représentait presque exclusivement l'autorité, au sein de l'Empire. La constitution admirable de l'Église, les rapports hiérarchiques qui existent entre les divers représentants de son autorité avaient frappé les esprits droits et sérieux des Occidentaux; aussi accueillirent-ils avec transport cette influence civilisatrice qui créa parmi eux la société moderne. Après l'établissement de l'Empire à Byzance, l'Orient hésite et enfin repousse ce moyen de salut; il tombe bientôt dans les incertitudes et l'impuissance.

« Les peuplades barbares, dit M. Guizot [1], s'arrachent successivement les provinces de l'Empire romain. A côté d'elles, une seule existence se révèle dans les faits: celle des évêques et du clergé. Si les lois n'étaient pas là, pour nous apprendre qu'une population romaine couvrait encore le sol, l'histoire nous en laisserait douter. »

Que si l'on veut connaître les raisons de cette influence, le même écrivain va les indiquer: « Le christianisme, dit-il [2], n'était pas seulement une religion, c'était une Église. S'il

[1] *Essai sur l'Histoire de France*, p. 2.

[2] *Histoire générale de la civilisation en Europe*, t. II, p. 52-132.

n'eût pas été une Église, je ne sais ce qui serait advenu, au milieu de la chûte de l'Empire romain. Il est clair qu'il fallait une société fortement organisée, fortement gouvernée, pour lutter contre un pareil désastre, pour sortir victorieuse d'un tel ouragan. Je ne crois pas trop dire, en affirmant qu'à la fin du quatrième siècle et au commencement du cinquième, c'est l'Église chrétienne qui a sauvé le christianisme ; c'est l'Église, avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir qui s'est défendue vigoureusement contre la dissolution intérieure de l'Empire, contre la Barbarie, qui a conquis les barbares, qui est devenue le lien. le moyen, le principe de civilisation entre le monde romain et le monde barbare.....

« Tous les éléments civils de la société moderne étaient dans la décadence ou dans l'enfance : l'Eglise seule était à la fois jeune et constituée ; seule elle possédait à la fois le mouvement et l'ordre, l'énergie et la discipline, c'est-à-dire les deux grands moyens d'influence. N'est-ce pas, je vous le demande, par la vie morale, par le mouvement intérieur, d'une part, et par l'ordre, par la discipline, de l'autre, que les institutions s'emparent de la société ?....

« L'Église se présente au cinquième siècle, comme une société indépendante, constituée, interposée entre les maîtres du monde, les souverains du pouvoir temporel, d'une part, et les peuples, de l'autre, servant de lien entre eux et agissant sur tous. »

M. Guizot a constaté les immenses services que les évêques

rendirent à la civilisation ; M. Fauriel va nous indiquer les asiles d'où sortaient ceux que la Providence appelait plus particulièrement à ce travail de régénération sociale.

« Les premiers évêques de la Gaule, dit-il [1], avaient été naturellement ses premiers apôtres, par conséquent des étrangers, des Romains, des Italiens, surtout des Grecs. Ce ne fut que peu à peu et à mesure qu'ils entrèrent plus avant dans tout le mouvement de la civilisation romaine, que les Gallo-romains purent trouver, parmi eux, un nombre suffisant d'évêques pour une société ecclésiastique.

« Dès les commencements du cinquième siècle, le corps des évêques de la Gaule fut composé de deux classes ou de deux ordres d'hommes très-distincts, dont chacun, pris collectivement et abstraction faite des exceptions individuelles, joua dans la corporation un rôle différent et lui rendit des services d'un genre particulier.

« De ces évêques, les uns sortirent de la vie monastique, les autres furent pris dans la haute société, parmi les hommes qui en faisaient la principale illustration.

« Au cinquième siècle, il n'y avait encore en Gaule que deux monastères, ou du moins que deux ayant eu depuis une renommée historique : c'étaient le monastère de Lérins et celui de Saint-Victor de Marseille, fondés à peu d'intervalle l'un de l'autre....

[1] *Histoire de la Gaule méridionale*, t. Ier, p. 402, etc.

« A peine fondé, ce monastère (Lérins) fut une école célèbre de théologie et de philosophie chrétienne, où se formaient les hommes d'Église les plus distingués de la Gaule entière par le talent et le savoir. Presque tous les abbés de ce monastère, en même temps chefs de cette école, devinrent d'illustres évêques qui apportèrent à l'Église gauloise la science et la doctrine dont elle avait besoin et qui ne lui seraient pas venues d'ailleurs.

« En général ce furent ces évêques ou ces prêtres sortis des cloîtres de Lérins ou de Saint-Victor, qui formèrent la partie érudite et savante du clergé ou de l'épiscopat Gallo-romain, celle qui pouvait et devait concilier au corps entier une grande considération morale [1]. »

[1] « Quant aux évêques que l'on prenait dans les hautes classes de la société, ajoute M. Fauriel, ils étaient généralement lettrés, plus ou moins versés dans le savoir profane, mais ils n'avaient point, à proprement parler, fait d'études ecclésiastiques, ils n'avaient en général de la théologie chrétienne qu'une teinture plus ou moins superficielle. Ils ne pouvaient donc prêter au christianisme l'appui d'une science qu'ils n'avaient pas, mais ils lui rendaient, dans un autre genre, des services qui ne lui étaient guères moins nécessaires, surtout dans les commencements de l'organisation ecclésiastique, à des époques où les besoins matériels de l'Église étaient loin d'être assurés. Plusieurs de ces nobles personnages, que les populations des grandes villes se donnaient volontiers pour évêques, étaient des hommes de grande richesse, qui consacraient dès lors cette richesse aux devoirs de leur nouveau ministère. Ils faisaient bâtir de nouvelles églises, ils décoraient celles déjà bâties, ou les dotaient de revenus qui assuraient le service. Ils réfléchissaient, sur la société particulière dont ils étaient devenus les patrons obligés, l'éclat naturellement attaché à leur nom et à leur rang dans la société générale

Ce qu'il fallait surtout, en ces jours de renouvellement social, c'étaient des évèques dont la voix pût proclamer, avec courage, les droits alors si souvent méconnus de la justice et de l'humanité ; dont la main douce et ferme sût relever les âmes ébranlées par les malheurs publics. Les hommes élevés dans le monde, subissant même involontairement son influence amollissante, étaient moins préparés à cette énergie de vertu, qui grandit dans les épreuves [1], à cette fermeté modérée qui adoucit l'irritation et fléchit les résistances. Fortifiés par de longues années de renoncement et de luttes spirituelles, les moines étaient arrivés à cette sainte indépendance de caractère capable de soutenir hautement la cause de la vérité, à cette sérénité d'âme qui, compatissant à toutes les faiblesses, sait découvrir le remède qu'elles réclament.

Après avoir embrassé, avec allégresse, les sublimes enseignements de la croix, ils sentaient tous les jours augmenter leur amour pour elle, avec le désir d'imiter l'adorable modèle qu'elle leur présentait. Quand le devoir parlait, le cœur du

Enfin leur fortune, qui leur permettait d'ordinaire de faire de grandes aumônes et de soulager beaucoup de misères privées, allait quelquefois jusqu'à les mettre en état d'adoucir les misères publiques et d'agir, dans ce monde, comme des espèces de lieutenants de la Providence. » *Ibid.*

[1] Au concile qui condamna saint Prétextat de Rouen, on vit plusieurs évêques effrayés ou séduits par Frédégonde ; quelques-uns même s'abaissèrent jusqu'à mériter l'injure de *courtisans* dont les flétrit saint Grégoire : « Duo tamen *adulatores* (quod de Episcopis dolendum est) nuntiaverunt... » L'évêque de Tours montra de l'énergie et sut se faire respecter de l'impérieuse reine

moine était inaccessible à la crainte ; il ne cherchait pas le martyre, parce que le sang souille le bourreau qui le répand ; mais il ne le redoutait point, parce que le glaive ennoblit la victime innocente qui tombe sous ses coups.

Les peuples eurent bientôt compris en quels lieux surtout ils trouveraient des pasteurs dignes de les conduire : de Lérins sortit le pontife qui, dans les Gaules, osa aborder Attila et sut inspirer à ce Barbare une respectueuse confiance ; plusieurs de ses moines ravivèrent la foi et la piété dans de grandes Églises ; plusieurs encore souffrirent l'exil ou donnèrent leur sang pour la religion dont ils étaient les ministres.

Ces grands actes de dévouement, ces nobles caractères excitaient l'admiration du monde, mais c'est surtout la vertu pratiquée qui régénère les hommes : les moines mêlés à la société, descendant jusqu'aux rangs les plus infimes, s'efforçaient d'inoculer les pensées et les sentiments nécessaires à cette rénovation morale. « On aurait sans doute trouvé, dit M. Fauriel [1], parmi les populations restées fidèles au paganisme, des hommes de mœurs austères et d'un cœur élevé, des hommes dont les chrétiens auraient avoué les œuvres. D'un autre côté, parmi les chrétiens, il y en avait qui l'étaient de croyance et d'opinion, plus que de sentiment et de conduite, et se livraient, sans scrupule, à toute la licence des usages païens les plus opposés au christianisme. Mais,

[1] *Histoire mérid. de la Gaule*, t. 1er, p. 399.

en dépit de ces contradictions, c'est un fait positif, qu'à l'époque dont il s'agit, les plus hautes vertus de la société Gallo-romaine étaient des vertus chrétiennes. C'était dans le christianisme, que s'étaient retrempées et régénérées les âmes fortes, les âmes d'élite destinées à représenter, dans tous les temps, même dans ceux de dégradation et de corruption, les beaux côtés de la nature humaine. »

Les exemples de vie grave et saintement occupée, que les moines offraient au monde, agissaient d'abord sur les âmes élevées dont la conduite exerçait bientôt sur tous une influence irrésistible. C'était la vie cénobitique qu'avait prise pour modèle un militaire dont saint Sidoine Appollinaire parle avec une complaisance qui inspire l'intérêt le plus grand.

« J'ai dernièrement visité Vectius, personnage *illustre*, et j'ai pu observer minutieusement et à loisir ses actions ordinaires... D'abord, et c'est là, à mon avis, le premier des éloges, la maison entière semblable à son maître en imite les vertus. On voit là des esclaves laborieux, des colons soumis, des amis citadins dévoués et satisfaits du patron. La même table suffit à l'hôte et au client. A une grande hospitalité se joint une sobriété plus grande encore. Rien de corrupteur dans son indulgence, rien de dur dans sa sévérité tempérée de manière à être mélancolique plutôt que sombre...

« Il lit fréquemment les Saintes Écritures, surtout à ses repas, prenant ainsi la nourriture de l'âme et celle du corps. Il récite souvent les psaumes ; plus souvent il les chante. C'est

un genre de vie tout nouveau ; c'est le moine accompli, non sous le manteau, non sous le froc, mais sous la tunique du guerrier [1]. Il lui est resté de sa femme, qu'il a perdue, une fille unique, encore enfant, qu'il élève, pour la consolation de son veuvage, avec toute la tendresse d'un aïeul, tout le soin d'une mère et toute la bonté d'un père. Dans son intérieur, il ne prend jamais, en parlant, le ton grondeur, il ne reçoit pas les conseils d'un air dédaigneux et n'est point âpre à la recherche d'une faute. Il gouverne tout ce qui lui est soumis, moins par l'autorité que par la raison. On le dirait plutôt l'intendant que le maître de la maison. »

Saint Sidoine constate l'influence qu'un pareil système de conduite devait exercer sur les amis de Vectius, en les excitant à imiter une vie aussi sérieusement chrétienne.

Le moine savait se mêler au peuple, écouter ses plaintes, consoler ses douleurs, diriger son inexpérience et corriger doucement ses défauts. Les hommes amollis par l'oisiveté reprenaient la charrue, en voyant les sillons tracés par les mains d'un noble, devenu pauvre pour l'amour de Dieu, surtout lorsque ce moine, après avoir fortifié son cœur par la discipline religieuse, conservait encore dans l'épiscopat l'amour du travail par lequel il pouvait soulager la misère de

[2] Psalmos crebrò lectitat, crebriùs cantat, novoque genere vivendi monachum complet, non sub palliolo, sed sub paludamento .. Ergà familiam suam nec in proferendo alloquio minax, nec in admittendo consilio spernax, nec in reatu investigando persequax... *Lib.* IV, *Epist.* 9.

ses frères. L'ouvrier épuisé par la fatigue trouvait un allégement dans les systèmes de culture ou dans les machines qu'une intelligente charité lui offrait, pour ménager ses forces [1]. Les riches moissons dont se couvrait la terre des moines ne fournissaient pas seulement le pain à l'indigence, elles apprenaient encore comment, par le travail, l'homme peut subvenir à ses besoins. Ainsi la même institution, prêchant les enseignements de la foi et apprenant l'économie domestique, embrassait les intérêts du temps et ceux de l'éternité. L'éloge décerné par la Chronique saxonne à un abbé qui se distingua, pendant les orages de la conquête normande, fut mérité par tous les religieux, avant que l'influence du monde eût altéré la sainte et forte discipline du cloître : *Ce fut un bon moine et un honnête homme, aimé de Dieu et des honnêtes gens* [2]. »

Avec des paroles superbement dédaigneuses on a voulu peindre les angoisses des âmes que le désenchantement seul ou la violence jetait dans les monastères. Nous ne saurions nier quelques faits que l'histoire consigne, mais que l'imagination des romanciers a démesurément exagérés. Ce qui, chez les premiers moines surtout, amenait la détermination de quitter le monde et la soutenait avec énergie, c'étaient les seules révélations de la foi, la contemplation de la justice de Dieu dans

[1] Voir en particulier la Vie de saint Hilaire d'Arles.

[2] Fuit enim bonus monachus et bonus vir : proptereaque eum dilexerunt Deus et boni viri. *Chron. Saxon.* Ad. ann. 1137, p. 240

son éternité. Cette conviction « les saisissait, dès l'aurore de leur existence, à ce moment décisif où subsiste dans toute sa plénitude cette liberté de l'âme que l'âge enchaîne et annule, où toute âme bien née aspire à tout ce qui est grand, beau et fort, où elle se sent capable de tous les efforts, de tous les courages, de tous les dévouements, de tous les généreux entraînements. Du sein de cette jeunesse fugitive, et avec cette vigueur, cette élasticité morale que l'on sent si facilement disparaître, avant même d'en avoir eu la conscience entière, ils prenaient leur vol vers une région inaccessible aux humiliations de la vertu et de la vérité [1]. »

C'était par l'influence de cette conviction que plusieurs consacraient à Dieu leur virginité ; que d'autres, ayant rencontré des épouses selon leur cœur, disaient adieu aux joies de la famille et gardaient la continence : Lérins voit, dès ses premières années, saint Eucher, Salvien, saint Valérien, saint Loup prendre, du consentement de leurs épouses, l'habit de la religion et persévérer dans leur détermination sainte. C'est que, par une grande loi providentielle, la continence peut seule sauver les sociétés dont les passions amènent la ruine ; un pareil exemple était surtout nécessaire en des jours qui avaient vu les mœurs descendre si bas. Il fallait que des hommes jeunes, nobles et heureux devinssent des victimes volontaires, pour que l'héroïsme de leur vertu expiât

[1] M. le comte de Montalembert, *Les Moines d'Occident*, Introd. p. XXVII, XXVIII.

les excès du paganisme et prouvât au monde que la continence n'est pas au-dessus des forces de l'humanité, lorsqu'elle sait s'appuyer sur Dieu [1].

« La multitude des pauvres qu'engendraient les désordres de la guerre, dit un écrivain moderne [2], s'encourageait à la résignation et à la patience, en voyant surgir de tous côtés ces pieuses colonies, où l'on dédaignait assez les fêtes de la vie et les splendeurs de la jeunesse, pour s'ensevelir dans une retraite oubliée et pour embrasser avec joie une loi d'obéissance absolue et de dénuement volontaire. Chose remarquable! D'une part, ce vœu de pauvreté évangélique, ayant pour suite nécessaire le travail libre, adoucissait les maux de l'esclavage et lui préparait une condition moins dure; de l'autre, cette règle du travail, religieusement acceptée, relevait la culture délaissée pour les armes, et faisait entreprendre, comme une œuvre bénie, de vastes défrîchements, au milieu des contrées épuisées par la guerre ou ruinées par la conquête; de sorte que l'on peut justement dire que, grâce à la pureté des mœurs et à l'entier renoncement aux choses de la terre dont les cénobites avaient ramené l'exemple, et surtout grâce à la réhabilitation du droit, la famille fut régénérée par des hommes sans famille, et la propriété reconstituée par des hommes sans propriété. »

On verra, dans cette histoire, comment Lérins en parti-

[1] Voir *Eclaircissements*, N° II.

[2] Monnier, *Histoire de l'assistance aux temps anciens et modernes*, p. 186.

culier accomplit la mission que la Providence avait confiée à l'ordre monastique ; son action fut grande, surtout dans le cinquième et le sixième siècle, lorsque le centre de la Gaule était si profondément agité. Plus tard, ce saint asile vit ses monuments abattus et ses enfants massacrés par les Sarrasins ; quand l'expulsion des infidèles, rendant la paix à la Provence, permit de réédifier le monastère, le mouvement intellectuel et moral partait du cœur même de la France ; aussi l'action de Lérins dut-elle se borner au littoral de la Méditerranée.

Plusieurs fois des abbés animés de zèle et d'intelligence voulurent rallumer la ferveur primitive et ressusciter l'ancienne gloire de Lérins ; leurs tentatives amenaient déjà d'heureux résultats ; mais bientôt arrivèrent les *commendes* dont l'influence funeste paralysa tous les efforts, abattit tout les courages. Les derniers siècles du monastère furent une longue lutte entre les religieux qui demandaient de vivre *en règle*, au prix des plus douloureux sacrifices, et les abbés commendataires qui combattaient pour leur bénéfice, avec une désespérante obstination. La révolution trouva le monastère désert ; une élève de Voltaire vint habiter l'*île des Saints* ; plus tard, un propriétaire ne respecta ni les monuments de la piété, ni même l'asile des morts ; enfin un ministre protestant devint possesseur de cette terre d'où étaient sortis saint Loup et saint Patrice et qu'il pouvait exploiter tranquillement, pendant les longs jours de loisir qui lui laissait sa cure dans la catholique Irlande. Dieu a eu pitié de

Lérins, en donnant au diocèse de Fréjus un évêque dont la famille fournit jadis des abbés au monastère et qui, dès son enfance, avait uni le nom de Lérins au nom béni de saint Maxime ; monté sur le siége de Léonce, Mgr Jordany a rendu à la religion l'île où son prédécesseur avait fait germer l'un des plus beaux fleurons de la couronne monastique.

CHAPITRE I[er]

SOMMAIRE.

Règle donnée aux religieux de Lérins.— S. Maxime.— S. Eucher.— S. Vincent.— S. Fauste.— S. Patrice.— Salvien.— S. Cassien.— Malheurs de l'Empire.— S. Paulin de Nole écrit à s. Eucher.— S. Hilaire.— S. Loup.— Élévation de s. Honorat au siége d'Arles.

VERS 408 — 426.

Vers 408. A peine fondé, le monastère de Lérins vit arriver, de tous les points du monde, surtout de la Gaule [1], des hommes éminents dont la science et la piété devaient élever bien haut la gloire de l'*île des Saints*. Ils venaient chercher,

[1] Certatim se jam illùc omnis regio quærens Deum dirigebat.... Etenim quæ adhùc terra, quæ natio in monasterio illius cives suos non habet ?

S. Hilarius, *Sermo de vitâ s. Honorati*.

auprès d'Honorat, un guide et un modèle, pour grandir en justice et perfectionner leur vertu.

Quelques auteurs ont cru que la règle suivie à Lérins, dans les premiers temps, ne fut pas écrite : les hommes qui accoururent dans cette solitude étaient animés d'un désir si ardent de sainteté, qu'ils n'avaient besoin que d'une direction donnée de vive voix et surtout par l'exemple. On trouverait, disent-ils, dans saint Hilaire, saint Eucher, ou dans quelque autre écrivain sorti de Lérins, des passages du texte, sinon la règle elle-même, et saint Benoit d'Aniane l'aurait rapportée parmi les diverses règles qu'il a comparées.

Qu'une règle ait été imposée aux religieux de Lérins, on ne saurait en douter : la sagesse et l'expérience de saint Honorat obligent à le croire. Cette règle devait être écrite, puisque saint Eucher, dans son *Éloge de la solitude* [1], mentionne d'une manière expresse les institutions que saint Honorat avait données ; saint Sidoine [2], de son côté, recommande d'introduire les *Règles de Lérins* dans un monastère d'Auvergne où la discipline s'était affaiblie.

Le concile d'Arles, qui termina le différend entre l'évêque Théodore et saint Fauste, abbé de Lérins, ordonna d'observer en tous les points la règle donnée par le saint fonda-

[1] Digna (Lerina) quæ Honorato auctore fundata sit, quæ *tantis institutis* tantum nacta sit Patrem.

[2] Fluctuantem regulam fratrum destitutorum, secundùm *statuta Lirinensium Patrùm*.... festinus informa. *Lib.* VII, *Epist.* 17.

teur[1]. Il est à regretter que les articles de cette règle, dont il est parlé dans le concile, n'aient trait qu'aux rapports établis entre les religieux et l'évêque diocésain ; on y voit pourtant que l'abbé était choisi par la communauté [2].

Dans la préface qui précède sa onzième *Conférence* et qui est adressée à saint Honorat et à saint Eucher, l'illustre Cassien dit : Que le pieux fondateur désire voir diriger, selon les préceptes des Pères de l'Orient, la congrégation qui est enseignée par le *spectacle quotidien de sa conduite* angélique[3]; il ajoute plus loin que « les conférences pourront donner à Honorat plus d'autorité auprès de ses disciples. »

Quoi qu'il en soit, il nous semble bien plus probable que la règle dut être écrite, dès la fondation du monastère, et que les *Conférences* de saint Cassien venaient, comme lecture d'édification, soutenir la ferveur et attacher plus fortement encore aux prescriptions qui dirigeaient la communauté.

On croit généralement que la règle de Lérins avait de nombreux rapports avec celle de saint Pacôme, mais qu'il existait entre elles des différences qui en faisaient deux règles distinctes [4], les fondateurs ayant dû tenir compte des carac-

[1] Regulâ, quæ à fundatore ipsius monasterii dudùm constituta est, in omnibus custoditâ. *Concil. Arelat.* III.

[2] Congregatio ad solam ac liberam abbatis proprii, *quem sibi ipsa elegerit*, ordinationem.... *Ibib.*

[3] Quæ (Congregatio) *quotidiano sanctæ conversationis vestræ docetur intuitu*, illorum quoque Patrum præceptis optet institui.

[4] Mabillon, *Annales ord. s. Benedicti*, t. I, p. 14

tères et du climat particuliers à l'Orient et aux Gaules. Aussi, tout en offrant l'une et l'autre des anachorètes et des cénobites, elles ont cette différence que la règle orientale penchait plus vers la vie érémitique que celle de l'Occident. « Dans l'Orient, dit avec beaucoup de justesse M. Guizot [1], les premiers religieux menèrent la vie anachorétique... En Occident, les esprits sont moins portés à l'isolement : les anachorètes furent toujours une exception. Les monastères s'y formèrent, dès l'apparition de la vie religieuse, et durent leur origine moins au désir de s'isoler qu'au besoin de se réunir. »

Malgré cette disposition des esprits, que l'on conçoit particulièrement dans ces jours d'épreuves, où il fallait se réunir pour résister au mal et aussi pour agir sur la société, la renommée des moines de l'Orient était si grande, même dans les régions les plus reculées, que les amis de la vie religieuse s'efforçaient de marcher sur leurs traces. On conçoit sans peine l'enthousiasme qui accueillit les *Conférences* de saint Cassien, après que saint Athanase, par ses récits et par la *Vie*

L'auteur qui écrivit la légende de saint Eugende, disciple de saint Lupicin, dit : Sic namque quod omninò illa quæ quondam sanctus ac præcipuus Basilius, Cappadociæ urbis antistes, vel ea quæ sanctorum Lyrinensium patres, sanctusque Pachomius, Syrorum priscus abbas, sive illa quæ recentiùs venerabilis edidit Cassianus, fastidiosâ præsumptione calcemus, sed ea quotidiè lectitantes, ista pro qualitate loci et instantiâ laboris.... potiùs quàm orientalium perficere affectamus, quia procùl dubio efficaciùs hæc faciliùsque natura vel infirmitas exequitur gallicana. Surius, *Vita s. Eugendii*, 1 januar.

[1] *Cours d'Hist. moderne*, IV• leçon

de saint Antoine, eut attiré sur les retraites de la haute Égypte une attention pleine d'admiration pieuse. Aux yeux de saint Eucher, une des gloires de Lérins est de posséder « ces vieillards vénérables qui ont transporté dans les Gaules les Pères de l'Égypte, en vivant, comme eux, dans des cellules séparées [1]. »

Ce passage et quelques autres, d'après lesquels on pourrait supposer que tous les habitants de Lérins étaient des anachorètes, s'expliquent facilement, quand on se rappelle que, même dans l'Égypte et la Palestine, la plupart des moines habitaient des cellules séparées, mais renfermées dans une enceinte commune [2].

L'isolement ne dut être qu'une exception à Lérins, et probablement était accordé seulement à ceux qui, après avoir donné des preuves de sainteté, paraissaient capables de mener la vie anachorétique, pour vaquer plus assiduement à la contemplation.

L'île Sainte-Marguerite fut de bonne heure comme une succursale de Lérins, destinée particulièrement aux anachorètes [3] : saint Eucher habitait cette île, lorsqu'il reçut la

[1] ... Sanctos senes illos qui, divisis cellulis, Ægyptios patres Galliis nostris intulerunt. S. Eucherius, *De laude eremi*.

[2] Mabillon, *Ibid*.

[3] Lero (nunc insula sanctæ Margaritæ).... erat velut recessus vastæ eremi patrum Lerinensium.

Barralis, Chronol. lerin. *Descriptio sitûs*. — Mabillon, *Ibid*.

pieuse lettre de saint Paulin de Nole ; parmi les îles peuplées de religieux et visitées, à son retour en Italie, par saint Épiphane, son historien mentionne *Léro* (Sainte-Marguerite) qu'il distingue de *Lérina* [1]. La tradition rapporte que le *Cap-roux*, première retraite de saint Honorat, compta toujours quelques habitants [2].

Tout isolés qu'ils étaient, les ermites conservaient encore des rapports avec la communauté : saint Césaire, d'après l'auteur de sa *Vie*, apprêtait le dimanche, les aliments qui devaient lui servir pour la semaine entière [3] ; ce qui prouve que, ce jour-là du moins, tous étaient présents au monastère. Le même saint, remplissant les fonctions de cellérier, consultait, pour la distribution des vivres, bien plus les besoins que les désirs de ses frères ; ce qui excita quelques murmures; cette distribution annonce que, si tous ne vivaient pas en commun, les anachorètes entretenaient pourtant des rapports avec le monastère.

A l'exception de quelques solitaires, l'ensemble des religieux formait donc une communauté. Le concile d'Arles, qui avait précisé les droits de l'évêque diocésain sur les clercs

[1] Regrediens singula sanctorum habitationum loca visitavit, medianas insulas, Stæchadas, *Lerum* ipsamque nutricem summorum montium planam Lerinam.

S. Ennodius, *Vita s. Epiphanii.*

[2] Girardin, *Histoire des paroisses du diocèse de Fréjus* (man.).

[3] Exiguâ oleris seu pulticulæ coctione, quam dominicâ die parabat, usquè in aliam dominicam contentus. *Vita s. Cœsarii,* apud *Chronol. lerin*, I, p. 230.

du monastère, ainsi que sur les clercs étrangers, ajoute que *toute la multitude laïque du monastère sera sous les ordres de l'abbé* [1].

Saint Cassien considère Lérins comme une nombreuse réunion de cénobites obéissants tous à la même direction [2]; Saint Hilaire, parlant des efforts d'Honorat pour faire régner une parfaite charité parmi ses disciples, ajoute qu'il reprenait publiquement certains coupables; le passage de l'*Éloge de la solitude* dans lequel saint Eucher rappelle les assemblées de saints qu'il a vues dans l'île; les recommandations que saint Fauste, en sa qualité d'abbé, adresse aux religieux sur l'obéissance, l'humilité, l'esprit de charité, particulièrement sur le soin d'éviter les murmures et les médisances, prouvent, d'une manière évidente, l'établissement d'une vie en commun [3].

Nous ne savons si saint Fauste, dans ses discours aux moines, expliquait seulement et rappelait la règle primitive, ou bien si cette règle avait été complétée par lui ou par saint Maxime, son prédécesseur; les observances qu'il recommande aux religieux sont celles qui ont presque toujours été imposées aux diverses institutions monastiques: l'obéissance

[1] Laïca verò omnis monasterii multitudo ad solam abbatis.. ordinationem

Concil. Arelat. III.

[2] Unus quidem vestrûm ingenti fratrum cœnobio præsidens.

Collat. XI, *Præf.*

[3] S. Hilarius. *Sermo de vitâ s. Honor* — S. Eucherius. *De laude eremi* — S. Faustus, *Sermones ad monachos*.

aux supérieurs [1], la pauvreté [2], la chasteté, la résidence dans le monastère, la fidélité à la règle sont rappelées comme des obligations auxquelles chaque religieux s'est soumis, par un vœu solennel qu'il a écrit et remis à l'abbé [3]. Le devoir de l'obéissance revient souvent dans ces discours, parce qu'elle est la base de l'édifice spirituel et qu'il importe peu de porter la croix, si l'on ne commence par renoncer à soi-même.

On voit, par les discours de saint Fauste, qu'en faisant profession, on changeait de vêtement, les cheveux étaient coupés [4], que l'on vivait séparé du monde et que la prière devenait la grande occupation du moine.

Le monastère de Lérins avait une liturgie qui, pour le chant ou l'ordre des prières, était une innovation dans les Gaules et devait se rapprocher de l'office canonial, qui fut toujours une des plus importantes et des plus douces obligations de la vie religieuse. L'édification qui en résultait pour les fidèles, l'élévation de plusieurs moines sur les siéges épis-

[1] Mabillon (*Annales ordinis s. Bened.*, t. I, lib. XII, n° 42, p. 361, 362) dit avoir trouvé, dans un très-vieux manuscrit de Lérins, en tête de la règle, la formule de la promesse d'obéissance que les religieux de Lérins faisaient à leur abbé.

[2] Subjectione et abjectione gaudere et paupertatem studio quærere; et non solùm facultates sed ipsas voluntates de cordibus eradicare. *Sermo* I.

[3] Ergò post chirographum de quo se monachus debitum ex totâ fide promiserit implere... S. Faustus, *Sermo* III

[4] Ego juvenis homo uxorem habens, quomodò possum aut capillos minuere aut habitum religionis assumere? *Sermo* IV.

copaux introduisirent cette liturgie dans les Églises voisines: saint Sidoine félicite saint Fauste de l'avoir fait adopter à Riez [1]; saint Césaire recommande aux religieuses d'Arles de chanter d'après la règle établie à Lérins [2]. Ces prières publiques, ce chant prouvent évidemment l'existence d'une communauté proprement dite.

Le travail des mains, imposé aux religieux par les diverses régles, était une des occupations de ceux de Lérins : outre que c'est l'un des grands moyens de sanctification, le travail était nécessaire pour les besoins du monastère et aussi pour aider les indigents dans leur détresse. En quittant la vie monastique, et en prenant la direction des Églises, plusieurs conservèrent encore cette salutaire habitude : saint Hilaire d'Arles travaillait, pendant qu'on lui faisait des lectures, il ne dédaigna même pas la culture des champs, afin de pouvoir secourir ceux qui avaient faim [3].

[1] Precum peritus insulanarum quas, de palæstrâ congregationis eremitidis et de senatu Lerinensium cellulanorum, in urbem quoque cujus Ecclesiæ sacra superinspicis intulisti.... *Lib.* IX, *Epist.* 3.

[2] Ordinem quomodò psallere debeatis ex maximâ parte, secundùm regulam monasterii Lerinensis, in hoc libello judicavimus inserendum.

S. Cæsarius, *Recapitulatio regulæ monialium.*

On lit dans la Vie du même saint : « Presbyter ordinatus, nec unquàm tamen canonicam monachi modulationem, nunquàm Lerinensium fratrum instituta reliquit.

Apud *Chronol lerin.*, I, p. 231.

[3] Pro reficiendis pauperibus, etiam rusticationem, contrà vires suas, homo genere clarus exercuit. Gennadius, *De scriptor. eccles.*, cap. LXIX.

A Lérins, comme dans les monastères de l'Orient, on rencontrait des hommes qu'une grande ferveur poussait à des pénitences bien austères : saint Hilaire parle des veilles et des jeûnes multipliés de saint Honorat et de ses disciples ; saint Sidoine décrit la sévérité [1] avec laquelle saint Fauste, alors évêque, traitait son corps, en venant à Lérins, pendant sa vieillesse ; il parle de saint Antiole qui aspirait à égaler les pénitences des Pères de l'Egypte [2]. On vit même, plus tard, saint Césaire obligé de quitter le monastère, à cause des austérités qui avaient épuisé ses forces.

C'était par ces prodiges de pénitence, que les âmes saintes s'efforçaient d'opposer un contre-poids au sensualisme païen qui perdait la société ; elles voulaient aussi, par l'exemple de leur renoncement et de leur patience, ramener à la sagesse les hommes jusqu'alors esclaves des passions.

Il serait très-intéressant de connaître la part que la règle de Lérins laissait aux travaux de l'esprit et à la culture des lettres. Nous n'avons rien de précis sur cette question et les

[1] ... Tu jam fractus, pro magnâ sæpè quiete,
Discipulis servire venis, vixque otia somni,
Vix coctos captare cibos, abstemius ævum
Ducis et insertis pingis jejunia psalmis.

Carmen Eucharist. XVI.

[2] In illo quondàm cœnobio Lerinensi, spectabile caput Luporum concellita Maximorumque, et parcimoniæ saltibus consequi affectans Memphiticos et Palæstinos archimandritas, is est episcopus Antiolus.

S. Sidonius, *Lib* VIII, *Epist.* 14

écrivains qui l'ont traitée ont adopté des points de vue différents : les uns ont voulu faire de Lérins, surtout dès son établissement, une espèce d'académie d'hommes intelligents et érudits, qui consacraient presque tous leurs moments à l'enseignement ou à l'étude ; d'autres croient que les moines s'occupaient à la vérité des questions religieuses qui intéressaient alors le monde chrétien, mais ils nient qu'il y ait eu dans le monastère une école proprement dite pour l'enseignement des lettres.

Nous voyons, dans ces opinions, une double erreur : les religieux de Lérins, malgré leur retraite, aimaient trop l'Église, pour rester indifférents, lorsque ses croyances étaient discutées ; ainsi que dans les laures de l'Orient, quand une lettre ou un livre sorti d'une plume éloquente attirait l'attention des fidèles, l'abbé de Lérins devait en faire le sujet d'une conférence; ensuite les moines s'entretenaient de ces questions qui touchaient à la foi, se servant, pour découvrir et défendre la vérité, des connaissances puisées dans les auteurs profanes [1], en même temps que dans les livres chrétiens ; de sorte que l'académie de Platon prêtait des armes pour soutenir l'Église de Jésus-Christ [2]. Ceux qui n'avaient pas ap-

[1] Clarentes pulchriùs ad hæc manifestæ sapientiæ studia divertunt ... Ut philosophiæ tantùm vacantes, in illis eremi deambulacris, tanquàm in suis gymnasiis exerceantur... S. Eucherius, *De laude eremi.*

[2] ... Sentiet Ecclesiæ Christi Platonis academiam militare.

S. Sidonius ad Faustum, *Lib.* IX, *Epist.* 9.

porté dans la solitude une science consommée, apprenaient des Honorat, des Eucher, des Vincent, des Salvien, où était la vérité et par quels moyens on pouvait la discerner de l'erreur. Que si la règle accordait quelque temps pour les travaux intellectuels, elle appelait bien plus souvent les âmes à la prière et à la pensée de la croix : l'étude de la perfection et les efforts pour y parvenir dominaient tous les autres sentiments, toutes les autres questions.

Mais, dès le principe, Lérins eut une école pour l'enseignement des lettres : saint Eucher rappelle à l'un de ses fils qu'il a eu pour maîtres saint Honorat, saint Hilaire et ensuite saint Vincent et Salvien [1] ; l'on voit plus tard saint Sidoine remercier saint Fauste des soins qu'il a donnés à l'un de ses jeunes parents [2] ; ce qui semble indiquer que ce jeune homme fut élevé à Lérins, pendant que Fauste dirigeait le monastère.

Un document du sixième siècle prouve également l'existence de cette école et l'empressement que les familles montraient à y envoyer leurs enfants ; il constate qu'on y enseignait la grammaire, la rhétorique et la dialectique [3].

[1] Qui vix dùm decem annos natus eremum ingressus... enutritus sis ab Honorato...cùm te illic beatissimi Hilarii, tunc insulani tyronis...doctrina formaret... te posteà consummantibus sanctis viris Salviano atque Vincentio, eloquentiâ pariter sapientiâque præeminentibus.

S. Eucherius, *Instruct. Præfatio ad Salonium.*

[2] *Carmen Eucharist.* XVI.

[3] Tempore quo florebant studia Lerinensis insulæ, cumque ad eam omnes una-

Au septième siècle, la jeune noblesse accourait en foule à Lérins, comme à une grande école de science et de vertu; elle pouvait y apprendre ce qui lui serait nécessaire pour soutenir dignement l'éclat de son nom [1].

Peu de temps avant l'arrivée des Sarrasins, saint Porcaire fit passer sur le continent trente jeunes moines et seize enfants qui étaient dans le monastère, pour leur éviter une épreuve que leur jeune âge aurait trouvée trop redoutable. Sans doute plusieurs familles avaient retiré leurs enfants, en prévision de l'arrivée des infidèles.

Après la restauration du monastère, l'école fut ouverte de nouveau: dans les commencements du onzième siècle, Pierre, évêque de Vence, fait une donation à Lérins et rappelle, parmi les considérants, qu'il a été élevé, dès son enfance, dans cet asile de science et de piété [2].

Lorsque l'on voit l'école de Lérins dirigée par le saint fondateur lui-même et par des hommes tels que saint Hilaire, Salvien et saint Vincent, il est facile de comprendre quelle

nimiter concurrerent pro salute animarum, sive studiis litterarum... Filius vero litterarum studiis traditur qui, in parvo temporis spatio, viguit luculentissimè in Grammaticâ, Rhetoricâ, Dialecticâ... *Chronol. lerin.*, II, p 130, 131.

[1] Florebat hâc tempestate celebre illud Lerinense cœnobium... in quo adolescentes nobiles, tanquàm ad celeberrimum litterarum et virtutis emporium, confugiebant... *Ibid.*, p. 321.

[2] Cœnobio Lerinensi... ubi, à pueritiâ, elegantissimè nutritus sum sub regulari solertiâ. *Cartulaire de Lérins*, A, f. 35 v°.

importance les religieux attachaient à cette œuvre si grande de l'éducation chrétienne.

Voilà tout ce qu'il nous a été possible de recueillir sur la règle primitive de Lérins : les documents qui restent sur l'origine du monastère sont trop incomplets, pour qu'il soit permis de donner un ensemble de faits ou de règlements tel que le désirerait le lecteur.

Ce que l'histoire a conservé, c'est le souvenir de la douceur et de la charité qui dominaient, en la vivifiant, la direction que le saint abbé imprima à son œuvre ; aussi vit-il accourir à Lérins tant d'âmes d'élite qui trouvaient auprès de lui une affection et des soins plus grands encore qu'auprès de leurs proches dont elles s'étaient séparées.

Saint Hilaire, le disciple chéri du saint, le représente « comme ayant constamment les bras étendus, pour inviter tous les chrétiens à venir se reposer sur son cœur, c'est-à-dire, dans l'amour de Jésus-Christ [1]. » Hilaire fut l'un des objets de cette charité douce et persévérante ; nous l'entendrons lui-même dire tout ce qu'elle inspira à son père de sollicitude patiente et de sacrifices.

Cette vertu du saint le faisait descendre dans les moindres détails, dès qu'il s'agissait du bien de ses enfants. « Avec quelle prudente affection, dit saint Hilaire, il veillait à ce que personne ne fût accablé par le travail, à ce que nul ne

[1] Velut ulnis effusis, protentisque brachiis, in amplexu suo omnes... revocabat. S. Hilarius, *Sermo de vitâ.*

languit dans l'inaction ! Il comptait, pour ainsi dire, dans sa tendre charité, les instants de sommeil de ses disciples, gourmandant ceux qui étaient robustes, forçant au repos ceux dont presque toute la force était dans la bonne volonté. Un instinct divin lui avait révélé le courage, la santé, les forces de chacun [1]... son œuvre de chaque jour, son attention continuelle était d'alléger le joug de Jésus-Christ, de repousser tout ce que le démon aurait pu causer de mal, de rappeler la sérénité de la grâce, en écartant les nuages que le péché répand dans les cœurs, d'inspirer, à force d'amour, l'amour de Dieu et du prochain. Il soignait les âmes de tous ses disciples, autant que la sienne propre ; il les appelait à une joie paisible, les excitant toujours à la charité de Jésus-Christ, comme aux premières années de leur conversion. »

On comprend la suavité et la force des liens qui unissaient au cœur d'Honorat les cœurs de ses enfants : il était leur guide, leur soutien, leur consolateur. « De même, dit Salvien, en parlant de Lérins, que le soleil, par sa splendeur ou son obscurité, change l'aspect du firmament, ainsi cette réunion d'hommes qui soupiraient après le ciel et se vouaient à des pratiques angéliques, recevait de son père, comme d'un soleil particulier, la joie ou la tristesse : Honorat était-il souffrant, tous l'étaient ; rendu à la santé, tous revenaient à une vie nouvelle [2]. »

[1] Ipsos, si dici potest, singulorum somnos pio pensavit affectu... omnium vires, omnium animos, omnium stomachos, instinctu quodam Dei noverat. *Ibid.*

[2] Sicut cœli faciem, pro suâ sol aut obscuritate aut serenitate mutaret, ità

Cette charité ne s'arrêtait pas dans l'enceinte du monastère : à tous ceux qui imploraient son secours, Honorat prodiguait les conseils, les consolations. Il trouvait le temps de répondre aux nombreuses lettres qu'on lui adressait, et ses paroles mettaient dans les âmes adoucissement pour les peines, lumières pour les incertitudes, courage pour l'abattement [1].

Si de tous côtés, on venait dans l'île s'édifier par le spectacle des vertus que pratiquaient les solitaires, on venait aussi puiser, auprès du saint abbé, les forces si nécessaires au milieu des épreuves de la vie, surtout dans l'œuvre de la perfection ; plusieurs demandaient assistance pour leur misère corporelle ; tous retournaient pleins de reconnaissance, en bénissant le Seigneur.

On se demande par quelles ressources, Honorat pouvait ainsi secourir ses frères indigents et si sa charité s'arrêtait à ceux qui abordaient les rivages de Lérins.

Les économies que faisaient les religieux sur le prix de leur travail, les restes de leur fortune qu'apportaient ceux qui venaient se fixer dans la solitude, formaient un petit trésor pour le soulagement des pauvres. De plus, saint Hilaire dit

congregatio illa cœlum sitiens... ab ipso vel nubila vel serenitatem mentium, quasi à peculiari in Christo sole, susciperet. Apud s. Hilar. *Sermo de vitâ.*

[1] Hinc jam certatim ad illum latentem undiquè litterarum officia perlata sunt, quibus ille quàm novis affectibus variata reddebat, quàm gravia, quàm blanda, quàm dulcia ! *Ibid.*

que les fidèles, voyant dans Honorat l'homme de la Providence, déposaient dans ses mains les sommes qu'ils destinaient aux pauvres, choisissant pour dispensateur celui qui avait donné de si beaux exemples de charité [1]. A ceux que les infirmités ou une trop grande distance empêchaient de venir à Lérins, le saint faisait remettre des secours par des hommes prudents et charitables qui, en plusieurs lieux, étaient comme ses lieutenants dans les œuvres de miséricorde [2].

C'est par ces actes de pieuse générosité, que saint Honorat s'efforçait d'attirer les grâces du ciel sur ses religieux dont il voyait tous les jours augmenter le nombre.

Après la fondation du monastère, saint Léonce avait élevé Honorat au sacerdoce; l'humble cénobite, longtemps effrayé par la grandeur de cette dignité [3], dut se soumettre alors, comprenant qu'il avait besoin de lumières plus vives, de grâces plus puissantes. Le ciel lui avait conservé son premier guide dans la vie spirituelle, le vénérable Capraise [4];

[1] Huic libentissimè unusquisque, si quid munificenti animo devoverat, dispensandum ingerebat securus. S. Hilarius, *Sermo de vitâ.*

[2] Plurimos multis in locis probatissimos viros habuit quorum semper manibus quod sibi deferebatur expenderet. *Ibid.*

[3] ... Hìc refugam suum sacerdotalis infula innectit et qui venire ad dignitatem detrectaverat ad ipsum dignitas venit. *Ibid.*

[4] Saint Fauste dit que saint Honorat et saint Capraise dirigeaient le monastère *ille imperio, iste consilio.* Il est difficile de comprendre l'opinion qui met saint Capraise au nombre des abbés de Lérins, puisque, de son vivant, saint Honorat, saint Maxime et saint Fauste furent successivement abbés de ce monastère.

comme autrefois Moïse, l'ancien de la solitude implorait par de ferventes prières l'assistance divine pour son bien-aimé disciple et pour les religieux qu'il conduisait dans les voies de la perfection.

Saint Maxime de Riez fut l'un des premiers qui vinrent se mettre sous la direction d'Honorat. Né en Provence, dans un village [1] qui appartenait à sa famille, il lutta de bonne heure contre les passions, au moyen de la prière et de la pénitence. Par son application à l'étude, par les lumières de la piété il put se pénétrer plus intimement de l'esprit des livres saints et des traditions chrétiennes [2].

De bonne heure il comprit le peu de valeur de tout ce qui passe, il dirigea ses pensées vers les choses de l'éternité.

« Usuard, Adon et quelques autres nouveaux, dit Tillemont, n'ont pas dû qualifier saint Caprais, comme ils le font, abbé du monastère de Lérins, s'ils n'ont entendu le mot d'abbé au sens que tous les solitaires d'Égypte sont qualifiés abbés. Mais le *Gallia christiana* a encore moins dû le faire le premier abbé et saint Honorat le second, puisque saint Honorat ayant quitté l'île avant saint Caprais, il n'a pu en être abbé après lui. » *Mémoires*, XII, p. 679.

[1] Ce village était nommé *Decomec* ou *Decomir* et plus tard *Château-Redon*, (B.-Alpes) à peu de distance de Digne.

[2] Diù sub habitu sæculari Christi militem gessit, et diù in hunc mundum positus extrà mundum fuit; omnia vitiorum carnalium incentiva assiduâ corporis maceratione repellens... S. Faustus, *Homil. de s. Maximo.*

Voir sur saint Maxime, l'*Homélie de saint Fauste*; Dynamius Patricius, *Vie de s. Maxime*; Surius, *Vit. S. S.* 27 nov.; *Chronol. lerin.* II, p. 115, 130; Tillemont, *Mémoires*, t. XV; D. Rivet, *Hist. litt. de la France*, t. II, p. 337; Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis*, t. II, lib. V, p. 209.

Pour montrer au monde qu'il renonçait entièrement à lui, il voua au Seigneur une virginité perpétuelle, et se livra, sous l'habit séculier, à toutes les pratiques, à toutes les austérités de la vie cénobitique. Mais cela ne suffisait pas à son cœur, il lui fallait l'isolement et la règle, il redoutait toujours les écueils auxquels expose une grande fortune; il vint donc chercher, auprès d'Honorat, un guide et un soutien pour sa vertu.

Si sa piété avait éclaté au milieu du monde, elle grandit encore, lorsqu'il fut au nombre des enfants de la solitude; cet accroissement se manifesta surtout par une tendre charité pour ses frères qui, de leur côté, l'aimèrent d'un ineffable amour. Honorat, en cultivant, avec une pieuse sollicitude, cette plante si précieuse, bénissait le Seigneur des grâces dont il se plaisait à enrichir le jeune religieux. Quand la Providence l'appela aux fonctions pastorales, il remit avec allégresse la direction du monastère à Maxime, assuré que l'œuvre qu'il avait fondée prospérerait sous un tel guide.

A côté de cet enfant de la Provence, on voyait Eucher, gaulois illustre par sa naissance et par le rang qu'il avait occupé dans le monde [1], étudier la science du salut, à cette école de perfection évangelique. A la fleur de l'âge, lorsque son esprit,

[1] Eucherius, orsus ex senatorio sanguine, patre Valeriano, quem plerique eumdem putant cum Prisco Valeriano, qui circà idem tempus præfecturam Galliæ obtinuit et cognatus Aviti imperatoris fuit....

Schæmannus, *Biblioth. hist. litt.* t II. *Lips.* 1794.

mûri déjà par la réflexion et l'étude, lui avait révélé le néant de la terre et avait excité dans son cœur le désir du ciel, il était venu prendre rang parmi les disciples d'Honorat [1]. Comme celui qu'il choisissait pour modèle, Eucher avait longtemps soupiré après les solitudes de l'Égypte, pour s'occuper pleinement de *l'unique nécessaire;* mais son affection pour sa femme Galla, les soins qu'il devait à ses enfants le retinrent dans les Gaules : Lérins pouvait offrir à sa piété d'admirables exemples et donner à ses fils, Salonius et Véran, une éducation chrétienne. Pendant que les maîtres dont nous avons parlé travaillaient, sous la direction d'Honorat, à former le cœur et l'esprit de leurs jeunes élèves, Eucher dut s'associer à leur œuvre : ses talents le mettaient à la hauteur de cette noble tâche, sa tendresse paternelle lui en faisait un devoir sacré.

Cependant la pensée de l'Orient, le désir d'égaler la sainteté des religieux qui l'habitaient ne l'avaient point abandonné; plusieurs fois il regretta de n'avoir pas accompli son ancien projet. Quand saint Cassien, lui dédia, ainsi qu'à saint Honorat, une partie de ses *Conférences*, ce fut pour le dissuader de quitter les Gaules. L'exposé du genre de vie suivi par les cénobites et les anachorètes de l'Égypte satisfit

[1] Viridis ævi, maturus animi, terræ despuens, cœli appetens, humilis spiritu, ardens merito ac perindè ingenii subtilissimus, scientiæ plenus, eloquii profluus, magnorum sui sæculi pontificum longè maximus...

Claud. Mamertus. *De statu animæ.*

son cœur, les instances de l'amitié l'arrêtèrent, mais rien ne put lui enlever le désir d'un isolement plus complet ; il suivit cet attrait, sans trop se séparer de ses frères, et se retira dans l'île Sainte-Marguerite.

Vincent de Lérins, l'un des instituteurs de Véran et de Salonius, n'avait trouvé, dit-il lui-même, qu'un vide désolant au milieu des grandeurs du monde ; déjà son cœur était déchiré par les malheurs de la Gaule, auxquels la faiblesse ou l'incapacité des Empereurs ne pouvait apporter de remède ; les incursions des Barbares sur les bords du Rhin le forcèrent à quitter sa patrie ; Dieu se servit de cette épreuve douloureuse, pour éteindre dans le cœur de Vincent tout germe d'orgueil et d'ambition ; l'ancien soldat romain, déposant les armes qui étaient impuissantes à défendre l'Empire, voulut en même temps éviter les *naufrages de la vie présente et les maux de l'éternité réservés* à ceux qui n'auront pas suivi la loi divine ; il s'éloigna donc des tempêtes du siècle et vint, conduit par le Seigneur, se réfugier dans le port de la religion si assuré pour tous [1].

Quelques auteurs ont cru que saint Vincent était frère de saint Loup ; l'un et l'autre venaient du Nord de la Gaule ;

[1] Qui, cùm aliquando variis ac tristibus sæcularis militiæ fluctibus volveremur, tandem nos in portum religionis cunctis semper fidissimum, Christo adspirante, condidimus ; ut ibi depositis vanitatis ac superbiæ flatibus... non solùm præsentis vitæ naufragia, sed etiam futuri sæculi incendia vitare possimus.

Commonit. Cap. I.

saint Eucher, parlant de l'évêque de Troyes et de son séjour à Lérins, parle aussi de son frère qu'il nomme Vincent. Mais ces raisons nous semblent peu concluantes : rien ne prouve que Loup et Vincent vinssent de la même ville et le passage de saint Eucher indique clairement que le frère de saint Loup avait quitté Lérins, avant l'année 426, tandis que saint Vincent continuait à vivre parmi ses frères [1]. D'ailleurs, peut-on supposer que Gennade eût omis une particularité si glorieuse pour chacun de ces deux illustres enfants de Lérins ?

Baronius, d'après un passage de Sulpice Sévère (*Dialog. lib.* I), a cru que saint Vincent avait été préfet du prétoire dans les Gaules. Son opinion est généralement repoussée par les auteurs ecclésiastiques [2]. « Cette conjecture, dit Tillemont, ne paraît pas avoir de fondement et Gennade aurait dû marquer ce changement d'un consul et d'un préfet en un moine, qui aurait été encore plus grand que celui de saint Paulin. » Il nous semble qu'il faut, avec Gennade, se contenter de dire sur notre saint, qu'il était Gaulois de naissance, qu'il fut prêtre et religieux de Lérins.

Le cardinal Noris, interprétant un passage du *Commonitoire* (chap. Ier), dit que saint Vincent n'a pas été religieux

[1] Hæc (Lerina) *habuit* germanum ejus (Lupi) Vincentium... *De laude eremi.* Saint Eucher écrivait, peu de temps après que Saint Honorat fut monté sur le siége d'Arles.

[2] Papebr. *Acta S. S. maii*. t. v. p. 284.—Tillemont, *Mém.* t. xv. p. 143. *Hist. litt. de la France*. t. II. p. 305.— Noris. *Hist. Pelag.* Lib. II, cap. 11.

de Lérins, et conjecture qu'il a vécu dans quelque monastère de Marseille ; pourtant le texte de Gennade l'oblige à convenir que le saint docteur est venu mourir à Lérins [1]. Dans le passage dont il s'agit, il est question d'une habitation à la campagne où saint Vincent a trouvé l'isolement de la vie religieuse.

J. Anthelmi admet l'argument de Noris, mais n'arrive pas à la même conclusion : il croit que l'auteur du *Commonitoire* se retira au *Cap-roux* et appartenait ainsi à la communauté dirigée par Honorat [2].

Avec Tillemont et les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, nous croyons que saint Vincent a vécu et a écrit à Lérins. Quant à l'habitation dont il parle, il nous paraît qu'elle devait se trouver à l'île Sainte-Marguerite. Rien n'indique qu'il y ait eu jadis quelque construction d'une certaine importance au *Cap-roux*, tandis qu'il y avait à *Léro* les restes des édifices romains, élevés bien avant les invasions des Barbares. La tradition, qui place à *Léro* saint Eucher et sa famille, y place également saint Vincent, et les rapports qu'eut ce dernier avec Salonius et Véran confirment encore l'opinion qui veut le voir soumis à l'abbé de Lérins. Conservons donc à ce monastère celui de ses enfants qui, parmi tous, a mérité de voir unir à son nom le nom du saint asile dont il est l'une des plus brillantes gloires.

[1] Noris, *loco cit.*

[2] Anthelmi, *De ver. op. s. s. Leonis et Prosp. Dissert.* 9, cap. 15, p. 419.

Si quelques écrivains ont mis en doute la présence de saint Vincent parmi les disciples d'Honorat, d'autres ont écrit que Salvien ne vint pas dans ce monastère: Tillemont hésite à se prononcer et laisse même comprendre qu'il penche pour l'opinion négative [1]; Mabillon avoue que Salvien habita Lérins, mais en qualité d'hôte, non comme religieux attaché au monastère [2]. Il est difficile de comprendre sur quoi se fonde le savant bénédictin, pour établir cette distinction.

La tradition du monastère, conservée par Barralis [3], sur le séjour de Salvien à Lérins, nous paraît, ainsi qu'aux auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, offrir une bien plus grande probabilité.

Dans son discours sur la vie de saint Honorat, Hilaire, voulant montrer l'influence du pieux fondateur sur ses disciples, rapporte quelques mots d'un livre de Salvien, livre qui est perdu; en le citant, l'auteur dit que Salvien était l'un des chers amis d'Honorat *(carorum suorum unus)*; cette intimité n'indique-t-elle pas qu'ils ont vécu dans la même retraite?

Salvien recommande un de ses parents à l'abbé d'un monastère avec lequel il est étroitement uni et pour lequel il

[1] *Mémoires*, t. XVI, p 746.

[2] *Annales s. s. Ordin. s. Bened.*, t. I, p. 16.

[3] *Chronol. lerin.* I, p. 376.

éprouve une affection particulière [1]. Or, à quel autre monastère qu'à celui de Lérins Salvien a-t-il jamais appartenu ?

Enfin l'on a vu les fils de saint Eucher confiés à saint Hilaire, à saint Vincent et à Salvien, pour être formés aux lettres et à la piété ; saint Honorat lui-même s'occupa de cette éducation ; saint Eucher et sa famille habitaient *Léro*. Ce souvenir, que l'illustre évêque de Lyon rappelle à Salonius, prouve évidemment la présence de Salvien à Lérins, puisqu'il coopéra à l'enseignement dont le saint abbé avait la direction et auquel prirent part deux religieux de ce monastère.

On comprendra notre insistance sur ce point historique, en pensant qu'il n'est point indifférent pour la gloire de Lérins d'avoir été le séjour de Salvien : qu'il nous soit permis de mettre, à côté des noms d'Eucher, d'Hilaire, de Vincent et de Maxime, le nom de celui qui mérita d'être appelé le *Jérémie de son siècle*, par la véhémente éloquence de ses reproches contre les dérèglements dont il était le témoin, qui donna à l'Église le livre du *Gouvernement de Dieu*, l'un des plus beaux qu'ait produits cette époque.

Salvien était né à Cologne [2] et l'on ne sait s'il appartenait

[1] Cùm me portionem vestrî existimetis, necesse est eum, qui meî portio est, vestrî quoque aliquatenùs portionem esse ducatis. *Epist.* I.

[2] Salvianus, ut ipse perhibet (*De Gubern. Dei*, lib. VI. § 13), Coloniæ Agrippinæ ortum habuisse videtur.

Galland, *Proleg. de Salviano. Veter. P. P. Biblioth.*, t. X.

à une famille chrétienne ou si tout jeune il embrassa le christianisme : bientôt il se fit distinguer par ses connaissances dans les sciences profanes et dans celles de la religion. Il unit ses destinées à celles de Palladie dont le père Hypace persévérait dans le paganisme. Une fille, nommée Auspiciole, fut le fruit de cette union troublée bientôt par les calamités dont le nord de la Gaule devint le théâtre. Ces épreuves, surtout l'action de la grâce qui voulait détacher Salvien des choses de la terre, lui inspirèrent la pensée de se séparer du monde et de vivre dans la continence. Palladie accueillit cette proposition avec joie, exprimant seulement le regret qu'elle éprouvait de n'avoir pas prévenu son mari dans pareille détermination [1]. En vain Hypace, qui ne connaissait pas le pieux motif de ce sacrifice, s'efforça de combattre leur dessein et en vint jusqu'à leur retirer son amitié. Cette disposition dura sept ans entiers ; mais, dans cet intervalle, la grâce éclaira l'âme d'Hypace [2] et Salvien crut pouvoir enfin obtenir de lui les anciens témoignages d'affection : il écrivit à son beau-père et à sa belle-mère Quiéta une longue lettre, en son nom, au nom de sa femme et de sa fille. Il méritait de regagner les cœurs qui s'étaient éloignés de lui, par la douceur, l'humilité qui règnent dans cette lettre et en même

[1] Invitavit me ad religionem, invitavit ad castitatem. Date veniam... fateor, cùm de tali negotio mecum ageret, erubui quòd non antè cepissem.

Salvianus, *Epist.* IV.

[2] Ex quo christianus factus es... Ex quo Dei cultum professus es, pro me pronuntiasti. *Ibid.*

temps par l'esprit de foi qui en anime toutes les paroles. On ne sait quel fut le résultat de cette démarche ; toutefois Salvien persévéra dans sa généreuse détermination ; il se rendit enfin auprès d'Honorat, pour perfectionner sa vertu et ajouter encore à sa science.

Par la présence de ces hommes et l'éclat dont ils entourèrent le monastère, la renommée de Lérins se répandit parmi les fidèles et attira les regards de tous ceux qui aspiraient à la sainteté. La Gaule ne fut pas la seule à s'émouvoir, la Grande-Bretagne elle-même envoya ses enfants dans cette école de science et de vertu.

Saint Honorat vit arriver auprès de lui un homme à qui son éloquence avait fait un grand nom dans le barreau : c'était le célèbre Fauste, originaire de la Grande-Bretagne. Ame ardente et cœur généreux, il laissait le monde, pour s'occuper uniquement de la perfection. Sans peine il avait sacrifié le brillant avenir qui s'ouvrait devant lui, il n'aspirait qu'à enfouir son génie dans l'obscurité du cloître et assouvir cette faim de pénitence dont il était dévoré.

Le saint fondateur ne tarda pas à connaître le mérite de ce nouveau disciple : il l'obligea à reprendre ses études, à s'occuper de philosophie et d'Écriture-Sainte, pour faire valoir le talent que lui avait confié le Père céleste. Fauste obéit et devint très-habile dans l'éloquence sacrée et la science spirituelle [1].

[1] Hæc (philosophia) ab annis vestra jamdudùm pedissequa primoribus... sive

Du moins il put satisfaire ce désir de mortification qui l'avait conduit dans le désert et qui l'anima jusqu'à la mort : il ne buvait jamais de vin, il ne mangeait le plus souvent que des fruits et des légumes crus. Lorsque, plus tard, placé à la tête de l'Église de Riez, il venait à Lérins se reposer auprès de ses frères, il était heureux de les servir ; quoique parvenu à un âge très-avancé, il ne dormait et ne mangeait presque pas ; oubliant les soins qu'il devait à son corps, il n'aspirait qu'à nourrir son esprit par la méditation des choses saintes.

Oudin [1] prétend que Fauste venait de l'Armorique ; il s'appuie sur les paroles de quelques anciens [2] qui le disent Gaulois, à cause du long séjour qu'il fit dans cette contrée : mais si la Gaule est l'unique théâtre sur lequel il parut et le lieu où il finit ses jours, elle ne fut point sa patrie. Tous les auteurs qui ont parlé de lui le font naître dans la Bretagne ; d'ailleurs l'Armorique n'avait pas ce nom, à cette époque, puisque les Bretons n'étaient pas encore venus y chercher un refuge.

En même temps que saint Fauste, Lérins possédait un re-

in palæstris exercereris urbanis, sive in abstractis macerareris solitudinibus.. Hæc Athenæi confers, hæc monasterii ; tecum mundana abdicat, tecum supernas prædicat disciplinas... S. Sidonius, *Lib.* IX, *Epist* 9.

[1] *De scriptor. Eccl.* t. I, p. 1293.

[2] Possessor episcopus (*Concil : Gall.* t. IV. p. 1520.). Facundus Hermian. (*In Mocianum Scholasticum*. p. 562).

ligieux venu des mêmes contrées et qui devait rendre à l'Église des services immenses : c'était saint Patrice, l'illustre apôtre de l'Irlande [1]. Né en Écosse, Patrice avait été emmené captif, à l'âge de seize ans, au milieu des Irlandais dont il étudia la langue et les mœurs, pendant un séjour de quelques années. Des grâces innombrables furent accordées par le ciel au jeune esclave ; des révélations lui annoncèrent la mission qui lui serait confiée de convertir un jour ce peuple infidèle. Délivré de la servitude, il vint dans les Gaules, vers l'an 400, entra au monastère de Marmoutiers et y reçut la tonsure monastique. Peu de temps après, il retourna dans la Grande-Bretagne et se rendit ensuite en Italie, nourrissant dans son cœur le désir et l'espérance de convertir les Irlandais ; élevé au sacerdoce, il redoubla de prières et de pénitences, pendant sept années entières. Croyant alors avoir reçu du ciel par révélation l'ordre d'aller travailler à cette conversion tant désirée, il partit pour l'Irlande; mais sa prédication n'eut aucun résultat, les Barbares ne voulurent pas même l'écouter. Il lui fallait la mission du Saint-Siége, il devait prier et souffrir longtemps encore, pour obtenir la sanctification de ce peuple. Ce fut à Lérins que le Seigneur le conduisit, afin de le préparer à la glorieuse mission qui devait lui être confiée.

[1] Mabillon. *Annales s. s. ord. s. Bened.* t. I, Lib. VIII, p. 207.— Bolland. *Act. S. S.* 17. Martii. p. 528, § IX.— Baillet, *Vies des Saints*, t. III, p. 218. n° XI.

En pensant à cette réunion d'hommes si distingués, on comprend le bonheur que devaient goûter les habitants de Lérins, bonheur que l'un d'eux a exprimé avec une effusion de joie ineffable et en même temps de douloureux regrets. La solitude est pour lui la terre bénie d'où découlent le lait et le miel, la montagne où Moïse communique avec le Seigneur, le nouvel Éden où se répare la faute du premier, le désert où Jésus-Christ nourrit miraculeusement le peuple qui avait suivi ses pas; « Qu'elles sont douces, s'écrie saint Eucher, pour ceux *qui ont soif de Dieu*, ces solitudes avec leurs forêts! Tout se tait; alors l'âme, poussée vers son Dieu par certains aiguillons du silence, grandit excitant en elle-même d'incompréhensibles élans... Mais, entre tous ces déserts, ajoute-t-il, j'aime d'un amour plus tendre ma chère Lérins, qui accueille sur son sein rempli d'une douce compassion ceux qui ont échappé aux naufrages d'un monde périlleux. » Il donne ensuite une description de cette île bien-aimée qu'il compare au paradis, il parle des religieux qui l'habitent : « Bon Jésus, dit-il, quelles réunions de saints j'ai vues dans ce désert! Vases précieux ils répandaient autour d'eux un suave parfum et comme une odeur de vie céleste [1]. »

[1] O laus magna deserti, ut diabolus, qui in paradiso vicerat, in eremo vinceretur!... O quàm jucundæ sunt sitientibus Deum etiam deviæ illæ saltibus solitudines!... Præcipuo tamen Lerinam meam honore complector... Aquis scatens, floribus renitens, visibus odoribusque jucunda... Pretiosa in his suavi unguedine alabastra flagrabant, spirabat passim odor vitæ.

S. Eucherius, *De laude eremi.*

Au milieu de ces délices spirituelles dont un cœur chrétien peut comprendre l'indicible douceur, un homme célèbre vint demander l'hospitalité aux pieux cénobites : c'était saint Cassien [1] fuyant Rome saccagée par Alaric ; pendant une année, il se reposa dans cette solitude des fatigues de ses longs voyages et surtout des douleurs qu'avait ressenties son âme. L'affliction que lui causèrent les cruelles épreuves de saint Chrysostôme et le désir de proclamer son innocence l'avaient fait partir de Constantinople, pour venir à Rome ; maintenant l'arrivée des Barbares l'éloignait de cette dernière ville.

Souvent il dut parler à ses nouveaux frères des malheurs de l'Église et de l'Empire, de la corruption qui régnait à Constantinople, des persécutions que l'indigne patriarche d'Alexandrie, Théophile, faisait éprouver aux chrétiens fidèles, de la lâcheté qu'avaient montrée plusieurs évêques ; leur dire l'éloquence, les vertus, la sainte énergie et aussi les souffrances du grand Chrysostôme qu'il appelait son maître et son père. Il pouvait leur raconter les revers de ceux que le monde avait appelés heureux : Eutrope tenant embrassés les autels qu'il n'avait pas respectés et qui néanmoins le sau-

[1] On ne sait pas l'époque précise à laquelle saint Cassien visita l'île ; ce dut être dans les premières années du monastère ; la fondation de Saint-Victor ayant eu lieu au commencement du cinquième siècle. Des relations intimes s'établirent entre Cassien et Honorat, puisque l'on voit une partie des *Conférences* dédiée au saint abbé.

vèrent : Stilicon tombant du faîte des grandeurs ; l'imbécile Honorius caché à Ravenne, tandis que jusqu'à trois fois la fière Rome était humiliée par les Goths ; et, dans ces terribles secousses, les païens insultant le Christ et accusant sa religion d'amener la chûte de l'Empire ; plusieurs chrétiens chancelant et doutant presque de la foi qu'ils professaient et que plusieurs d'entre eux déshonoraient par des mœurs toutes païennes [1].

Ensuite détournant la pensée de ses auditeurs de ces scènes désolantes, l'ancien moine de Scété et de Bethléem la reportait vers les solitudes où la pénitence, la prière et la charité, appelant sur la terre les grâces du ciel, préparaient la société nouvelle que la Providence allait substituer au monde romain dégénéré. Il leur rapportait les paroles et les actions des saints qu'il avait fréquentés, les prodiges de vertu dont le désert semblait devoir ensevelir la mémoire et que ceux-là étaient dignes de connaître qui, par une noble émulation, égalaient déjà la perfection des anciens de la solitude.

Ces nouvelles de la religion, celles du monde et de ses folles agitations, en fortifiant les enfants de Lérins dans leur vocation sainte, leur faisaient chérir encore plus le désert et ses pieuses austérités : aussi croyaient-ils avoir déjà trouvé

[1] Voir, dans les écrivains de ce siècle, les plaintes des chrétiens et les insultes des idolâtres, à l'occasion des malheurs dans lesquels fut plongé l'Empire ; en particulier Orose, *Hist.* VII, 37. — S. Aug. *Discours* CV.

ici-bas le paradis vers lequel tendaient toutes leurs pensées [1].

L'Orient n'était pas seul à souffrir des misères et des crimes dont le souvenir détachait du monde les âmes élevées ; l'Occident avait aussi ses calamités, et les secousses qu'il éprouvait devaient retentir jusqu'aux rivages de Lérins.

Les Alains et les Vandales venaient de traverser la Gaule, comme un torrent : on ne voyait plus dans les campagnes ni troupeaux, ni arbres, ni moissons ; les Barbares ne laissaient après eux qu'un sol nu et des débris fumants. « Ni les places fortes entourées par l'eau des fleuves, ni les châteaux situés sur des rochers abruptes n'échappaient à leurs furieux assauts ou à leurs stratagèmes perfides. La ruine de la Gaule eût été moins complète, si l'Océan tout entier avait débordé sur son territoire [2]. »

La région qui se trouve entre le Rhône et les Alpes, où s'étaient retirés le préfet du prétoire et le maître de la cavalerie des Gaules, avait pu éviter un sort pareil, mais la guerre civile allait la couvrir de sang et de ruines. Les troupes romaines, qui séjournaient dans la Grande-Bretagne, renonçant à l'obéissance d'Honorius, venaient de proclamer Empereur un soldat obscur du nom de Constantin : celui-ci à peine entré dans les Gaules se voit poursuivi par Saro, lieutenant

[1] Hæc (Lerina) paradisum possidentibus se exhibet quam possidebunt.

S. Eucherius, *De laude eremi.*

[2] Orose, *Hist.* Lib. VII.— *Carmen de Providentiâ*, dans les *Historiens des Gaules*, t. 1er, p. 777.

de Stilicon et court se renfermer dans Valence. Pour repousser l'armée impériale qui vient l'assiéger, Constantin appelle les Barbares à son secours ; soudain arrivent ces farouches auxiliaires devant lesquels les aigles romaines reculent honteusement.

Les malheurs de l'Italie obligent bientôt Honorius à s'abaisser jusqu'à faire alliance avec Constantin. L'usurpateur s'empare d'une partie de l'Espagne et établit pour gouverneur de sa conquête Géronce qui se révolte bientôt; Constantin furieux lance alors en Espagne les Alains et les Vandales dont les hordes inondent ce pays ; Géronce rentre dans les Gaules, prend d'assaut la cité de Vienne, fait décapiter Constant, que Constantin son père avait associé à l'Empire, et vient assiéger celui-ci dans Arles. Les assiégés résistaient avec vigueur, lorsque du haut des remparts ils virent arriver une armée romaine : c'était Constance, lieutenant d'Honorius, qui l'amenait pour pacifier les Gaules. Géronce se tue de désespoir, en se voyant abandonné de ses troupes ; elles courent se ranger sous les ordres du général romain. Abandonné un instant, le siége d'Arles est repris et continué par Constance. Les Franks et les Allemans, accourus au secours de Constantin, rencontrèrent une armée brûlant du désir de laver l'affront que leurs bandes avaient fait subir jadis au nom romain ; bientôt la défaite sanglante des Barbares enlève tout espoir à l'usurpateur ; il oblige l'évêque d'Arles à l'ordonner prêtre et se rend, à la condition d'avoir

la vie sauve. Honorius, à qui Constantin est envoyé, commande de le mettre à mort (411).

Trois ans après, les Goths entrent dans les Gaules : Ataulphe, neveu d'Alaric, enlève aux peuples le peu de respect qu'ils conservaient pour le sang impérial, en épousant, à Narbonne, Placidie, fille de Théodose.

En présence de tels malheurs, on comprend que tant d'hommes illustres vinssent se réfugier dans la solitude. Ne pouvant résister à l'orage, impuissants à consoler tant d'infortunes, ils se pressaient autour de la croix qu'ils invoquaient pour le salut de la société. Les déceptions et les douleurs, dont ils étaient les témoins et souvent les victimes, détachaient de plus en plus leurs cœurs des choses du temps. « A peine, écrit l'un d'eux, le monde a-t-il maintenant de quoi nous tromper. Il a même perdu ces apparences séduisantes dont il se servait si habilement, pour nous égarer : aujourd'hui ces dehors trompeurs ont disparu. Toujours privé des biens réels, le monde, en ce moment, est encore dépouillé de ses biens périssables. Il faut que nous veuillions nous perdre nous-mêmes, quand nous suivons ses lois, car il n'a plus de quoi nous faire illusion [1] »

Pour soutenir et augmenter leur piété, les religieux de Lérins ne se contentaient pas des leçons de leur père, des

[1] Quicquid est illarum rerum facies, adumbratis quondàm nitoribus expoliata, jam obsolevit, omnisque fucatus splendor intercedit.... Vix jam hoc habet mundus ut fallat. S. Eucherius, *De contemptu mundi.*

exemples et des exhortations de cette réunion angélique, ils entretenaient de saintes relations avec tous ceux qui vivaient de foi et de charité. Peu de temps après qu'il fut arrivé à l'île, saint Eucher avait envoyé à saint Paulin de Nole la nouvelle de son renoncement au monde et de son entrée dans le monastère de Lérins qui venait à peine d'être fondé. L'année suivante, Honorat députa à Nole, en l'absence d'Eucher, trois de ses disciples qui rapportèrent à celui-ci un souvenir de Paulin ; c'était une de ces lettres pleines de tendresse et de piété suave que l'évêque de Nole écrivait à ceux qui l'imitaient dans son généreux sacrifice. Des liens d'amitié existaient déjà entre ces deux nobles âmes, des liens plus tendres et plus forts vinrent les unir, quand elles se livrèrent pleinement à l'action de la grâce divine.

La lettre est adressée à Eucher et à Galla, son épouse.

« Béni soit, écrit saint Paulin [1], le Seigneur notre Dieu qui exauce nos désirs et va même au-delà, lui qui daigne me fournir une si favorable occasion par mes jeunes fils Gélase, Augende et Tigride. A votre exemple, mon illustre frère en Jésus-Christ et aussi mon frère dans le sacerdoce, Honorat, me les a envoyés, d'après l'inspiration de Dieu, du milieu de sa congrégation si chaste et si pieuse. Aux questions que mon amitié pour vous m'a fait leur adresser sur votre état et

[1] S. Paulinus, *Epist.*— Migne, *Patrologie*, t. LXI, p. 417.
Cette lettre fut découverte par le P. Chifflet, qui la publia dans son *Paulinus illustratus*.

votre santé (car je ne pouvais avoir aucun doute sur votre constance dans le projet si saint que le ciel vous a inspiré), ils ont répondu, de manière à réjouir mon âme : qu'avec l'aide de Dieu, ils vous avaient laissés en bonne santé, vous efforçant de perfectionner l'œuvre si noble que vous avez embrassée et travaillant à gagner le ciel, avec cette union de sentiments que vous montrâtes, lorsque vous abandonnâtes les choses de la terre.

« Je me souvenais en effet que mes fils, qui vinrent, il y a un an, me visiter en votre nom, m'apprirent dans quel lieu vous habitiez, ainsi que le vénérable Honorat, en disant que c'était dans des îles très-rapprochées de la terre ferme, connues sous les noms de *Léro* et de *Lérina*. Aussi, quand mes jeunes fils m'ont appris qu'ils venaient de *Lérina*, ma pensée s'est portée aussitôt sur l'île voisine où je savais que votre sainteté s'était retirée, après avoir fui les agitations du monde. Sachant donc combien une lettre de ma part sera agréable à votre charité, j'ai profité avec empressement de l'occasion de mes fils spirituels, pour vous écrire et vous donner ainsi une preuve de mon inaltérable affection. En véritables enfants d'obéissance, ils ont accueilli ma demande avec cette bienveillance que le Seigneur inspire. Recevez donc, en ces quelques paroles, l'expression de ma vive amitié et conservez-les comme un gage de mon souvenir et de ma tendresse.

« J'espère de la miséricorde du Seigneur Jésus que vous lirez ma lettre en bonne santé et que, si à l'avenir vous avez

une occasion favorable et surtout de semblables messagers, vous ne manquerez pas de m'écrire. Sans doute votre amitié eût chargé mes fils d'une lettre, si vous aviez été informés du voyage qu'ils ont fait à Nole ; car, lorsque je leur demandai cela, puisque je savais que vous étiez voisins, ils me répondirent qu'ils étaient partis du monastère, sans avoir pu vous avertir. Néanmoins, comme le royaume de Dieu n'est pas dans les paroles, mais dans la vertu, de même la charité, dont la parfaite plénitude se trouve être le véritable règne de Dieu ou le moyen d'y parvenir, consiste dans le trésor du cœur et la force de la foi ; cependant, pour ma satisfaction, je désire une lettre de votre part. Du reste, assuré de votre pieuse et tendre affection, je suis certain d'être présent à vos pensées, lors même que vous gardez le silence à mon égard.[1] Ce ne sont point des sentiments humains, mais bien la grâce divine qui nous a rapprochés et unis par les entrailles de la charité de Jésus-Christ. Aussi toujours entre nos cœurs doit exister l'affection que le Sauveur nous a inspirée ; quelle puissance ou quel oubli pourrait séparer ce que Dieu a uni ?

« Que de Sion le Seigneur répande sur vous les bénédictions réservées à ceux qui le craignent, sur vous qui êtes époux et sur les enfants bénis que sa grâce a accordés à votre sainteté ! Puissiez-vous posséder les biens de la Jérusalem céleste et

[1] Cæterùm de animarum vestrarum piissimâ affectione confidens etiam tacentium mentibus me inhærere non ambigo. *Ibid.*

mériter d'habiter la maison du Seigneur, dans les siècles des siècles, vous qui êtes mes pieux enfants, que je vénère à cause de vos vertus et que j'aimerai toujours de la charité la plus intime [1]. »

On comprend combien une lettre semblable dut mettre de joie dans l'âme d'Eucher et l'exciter encore à grandir en sainteté. Mais l'illustre anachorète de *Léro* ne se contenta point de donner tout entier son cœur au Dieu qui l'avait appelé à lui, il voulut encore lui gagner une âme noble et sainte qu'il chérissait tendrement. Pour atteindre ce but, il composa son traité sur *Le mépris du monde*, où l'élévation de son intelligence et sa tendresse éclatent presque à chaque ligne. Valérien, à qui il l'adressa, était son parent ; par sa famille et ses alliances il occupait un rang élevé dans le monde [2] ; mais il avait compris de bonne heure la vanité des choses de la terre et ses désirs se dirigeaient uniquement vers le ciel, aussi imitait-il déjà dans le siècle les pratiques les plus parfaites de la vie monastique [3]. Le terrain était pré-

[1] Filii sancti, merito venerabiles, intimâ mihi caritate dilecti et semper desiderandi. *Ibid.*

[2] Quamvis autem in maximos sæculi apices patre soceroque elatus illustribus ex utroque titulis ambiaris, ego jam longè superioris in te honoris fastigia concupisco. S. Eucherius, *De contemptu mundi.*

[3] A professione vitæ sanctæ pio et jam non abhorres ingenio, qui ea quæ sacræ institutiones docent, prævenisti in plurimis præcoquâ morum felicitate. *Ibid.*

paré, la semence que l'illustre solitaire venait y déposer ne pouvait que germer heureusement.

Valérien en effet ne fut pas insensible aux exhortations d'un saint qui unissait à l'éloquence d'un zèle pieux l'éloquence de l'amitié ; il vint chercher, auprès de son ami, la paix et le bonheur qu'il lui promettait ; il les trouva, car le Seigneur se donne toujours à ceux qui le cherchent avec sincérité. Quand la solitude eut ajouté encore à la vertu de Valérien, la Providence se servit de lui pour conduire les âmes à la perfection [1].

Tandis qu'il voyait ses disciples avancer ainsi dans les voies de la sainteté, Honorat reportait souvent ses pensées vers sa patrie où se trouvait un de ses parents. Hilaire, dont le souvenir préoccupait ainsi le zélé fondateur, vivait au milieu du monde et, encore à la fleur de l'âge, il s'éloignait tous les jours davantage de Dieu, ne pouvant se soustraire à l'influence de ses passions ardentes. Souvent les larmes du saint coulèrent au pied des autels pour lui, souvent ses mains suppliantes s'élevèrent vers le ciel, afin d'obtenir la conversion de son jeune ami. Enfin, ne pouvant supporter plus longtemps cette résistance obstinée, Honorat abandonne le troupeau fidèle et vole vers la brebis qui s'égarait de plus en plus.

[1] Valérien est différent de Prisque Valérien qui resta dans le siècle; il est quelquefois nommé Valère, ce qui l'a fait confondre avec saint Valère, évêque d'Antibes et martyr.

Écoutons celui qui fut l'objet de tant de charité nous dire les prodiges qu'elle sut inspirer :

« Ce fut pour moi, dit saint Hilaire, qu'il revint dans sa patrie ; pour moi qu'il affronta les dangers, les fatigues d'un voyage si pénible pour sa vieillesse. Il vint néanmoins et, lorsque rebelle à Dieu j'étais l'esclave du monde, il s'efforça par la persuasion de me ramener à l'amour de Jésus-Christ. Je résiste ; mais plein d'un esprit prophétique : *Ce que tu me refuses*, dit-il, *Dieu me l'accordera !...* Que de larmes il répandit afin d'amollir la dureté de mon cœur ! Par quelles douces violences sa charité combattit pour mon salut ! Tout d'abord je remportai sur lui une *détestable victoire* [1]... Mais la main de Dieu m'avait saisi pour me tourmenter et me dompter, car Honorat m'avait livré à lui par sa prière. Pourrait-on dépeindre les flots qui se soulevaient dans mon cœur et les luttes de volontés contraires qui s'en disputaient la possession ? Que de fois mon âme voulut et ne voulut pas presque au même moment ! En l'absence d'Honorat, le Sauveur prend son parti contre moi et, après deux jours, la miséricorde divine excitée par les prières de mon ami brise toute résistance. Cette lutte avait chassé le sommeil de mes paupières : pendant que le Seigneur me pressait de ses douces

[1] Meî enim gratiâ, patriam quam fastidierat non dedignatur accedere... Venit meque contumacem Deo ad amorem Christi manu blandâ tentat.. Quod mihi tu non præstas Deus præstabit... Ad præsens tamen vici *pessimam victoriam*....

S. Hilarius, *Sermo de vitâ s. Honorati.*

sollicitations, le monde avec ses voluptés se présentait à mes yeux et voulait me retenir dans ses liens... Mais enfin l'obstacle est enlevé : Honorat a vaincu ; il m'emmène comme un glorieux trophée, il a hâte de me faire goûter les délices de cette solitude dont il a rendu mon cœur si amoureux. Il me nourrit d'abord du lait des enfants et ensuite du pain des forts ; il m'abreuve des eaux de la sagesse céleste qui coulaient dans son âme [1]... »

Les combats qu'eut à soutenir Hilaire contre lui-même rappellent les luttes terribles d'Augustin, au moment de sa conversion ; comme lui, il résista longtemps, comme lui aussi il sut réparer, par sa générosité énergique, les jours perdus dans les folles joies du monde et les incertitudes de la volonté. A peine arrivé à Lérins, Hilaire en fut l'une des plus brillantes lumières et s'enrichit des vertus qui devaient illustrer son épiscopat.

L'allégresse répandue dans le monastère par le retour d'Honorat amenant sa noble conquête, redoubla lorsque le beau-frère Hilaire vint, peu de temps après, grossir le nombre des enfants de Lérins. Issu d'un sang illustre, doué de grands

[1] Exagitandum me illinc et edomandum dextera Dei suscipit ; illi enim me oratione tradiderat (Honoratus)... Quotiès sibi in animo meo velle et nolle successit!... Fugaverat enim somnum cogitatio et, invitante me pio Domino, totiès eminùs cum voluptatibus suis mundus aderat .. Eduxit me secum tanquàm prædam... Eremo me festinat includere... Alit primùm lacte et postmodùm cibo...

Ibid.

talents et recueillant déjà le fruit de ses travaux dans l'admiration qu'excitait son éloquence, Loup avait compris qu'il faut au cœur de l'homme autre chose que la renommée et les grandeurs. Il venait de voir Hilaire briser les liens de la vanité et des séductions mondaines; il avait entendu Honorat parler des saintes joies du désert et de la mission que les nobles âmes devaient remplir, dans ces jours de rénovation sociale; aussi, après sept ans d'un mariage dont la piété adoucissait et sanctifiait le joug [1], il résolut avec Piméniole, son épouse, de se consacrer au Seigneur. Reçu dans le monastère, il donna bientôt à ses frères des preuves de la sainteté qu'on devait attendre de lui, après un si éclatant sacrifice.

Il amena sans doute à Lérins son frère Vincent dont saint Eucher fait un admirable éloge, en le comparant pour l'éclat de ses vertus à une pierre précieuse. [2] Vincent, s'il faut en croire les traditions du monastère, fut élevé, peu de temps après, sur le siége de Saintes [3].

[1] Gloriosæ familiæ Pimeniola, sancti Hilarii, episcopi Arelatensis, germana, conjux fuit... Septimo anno conjugii se ad conversionem hortatu mutuo contulerunt. Vincentius Bellov. *Specul. hist.* Lib. xx, cap. 16.

[2] Germanum ejus Vincentium interno gemmam splendore conspicuam.

S. Eucher. *De laude eremi.*

[3] Vincentius Sanctonensis,
Lupusque Trecensis
Fuerunt antistites.

Apud *Chronol. lerin.* I, p. 29.

Vers la même époque, saint Cassien dédia la deuxième partie de ses *Conférences* à saint Honorat et à saint Eucher. Quelques auteurs ont cru que saint Honorat était évêque, lorsque ces *Conférences* furent publiées; dans son édition des œuvres de saint Cassien, Alard Gazéi met en tête de la Préface : *A Honorat, évêque, et à Eucher*; une note porte que saint Honorat, alors évêque d'Arles, dirigeait toujours le monastère [1]. Or il est impossible d'admettre cette opinion, parce que saint Maxime gouverna Lérins, après le départ du fondateur, et sans doute Cassien aurait parlé de l'abbé du monastère, en écrivant un livre qui devait servir si puissamment à la direction de ceux qui l'habitaient. Loin de là, l'auteur dit que saint Honorat est à la tête d'un grand monastère, que ses *exemples quotidiens* conduisent dans les voies de la perfection la congrégation qui lui est soumise. De plus, comme nous le verrons bientôt, saint Eucher avait quitté Lérins et même l'île Sainte-Marguerite, lorsque saint Honorat devint évêque d'Arles. On remarquera aussi que, dans la Préface, Cassien donne le nom de *frère* à Honorat, ainsi qu'à Eucher, ce qu'il n'aurait pas fait, si le premier eût été honoré de l'épiscopat.

L'auteur dit aux deux illustres ascètes que les religieux soumis à leur direction peuvent à peine imiter la sainteté dont ils leur donnent de si beaux exemples, comme deux lu-

[1] Deindè episcopum fuisse creatum et fratrum nihilominùs cœnobio præsidentem. — Alard Gazéi ou Gazée était religieux bénédictin de Saint-Vaast d'Arras.

mières qui illuminent le monde de leurs admirables clartés [1]. « Pourtant, ajoute-t-il, vous brûlez de connaître les instituts de ces hommes héroïques qui ont donné à la piété les premiers enseignements pour la vie anachorétique. » Après avoir parlé d'Honorat, il dit d'Eucher : « L'autre, désirant s'édifier par la vue de ces nobles Pères, a voulu pénétrer en Egypte ; abandonnant une terre presque engourdie par la rigueur des frimas de la Gaule [2], comme une chaste tourterelle il désirait s'envoler vers les contrées que le soleil de justice éclaire de plus près et qui abondent en fruits de vertus parvenus à une maturité parfaite. » S'il écrit ces *Conférences*, c'est pour se rendre aux désirs de l'un, pour aider au travail de l'autre ; la charité seule a pu le déterminer à cette œuvre, par l'espérance de faire éviter à Eucher les dangers de la navigation et d'ajouter encore à l'autorité d'Honorat auprès de ses disciples. Les deux habitants de Lérins ne se contentant pas des *Instituts* que l'auteur avait composés pour saint Castor, ni des dix *Conférences* dédiées aux évêques Eilade et Léonce ; il compose pour eux sept *Conférences* nouvelles. « Si tout cela, ajoute-t-il, ne peut satisfaire la soif de votre zèle, sept autres *Conférences*, que je dois adresser aux saints qui vi-

[1] Velut magna quædam luminaria in hoc mundo admirabili claritate fulgetis...

[2] Hanc quasi frigoris Gallicani rigore torpentem .. ad illas quas sol justitiæ proximiùs respicit terras, maturis virtutum fructibus redundantes, velut turtur castissimus transvolaret. *Collat.* XI, *Præfatio.*

vent dans les îles Sthœcades, rempliront vos désirs les plus ardents. »

Les titres seuls des *Conférences* envoyées à Lérins font concevoir l'empressement et la vive gratitude qui durent les accueillir : la première est sur *la perfection* ; les autres sur *la chasteté*, sur *la protection de Dieu*, sur *la science spirituelle*, etc. Les divers chapitres de la *Conférence* sur l'amitié offrent des questions pleines d'intérêt : *Qu'est-ce qui rend l'amitié indissoluble? L'amitié ne saurait être durable qu'entre les parfaits ; celui qui s'appuie sur son jugement privé ne peut éviter de tomber dans les piéges du démon : de ceux qui croient devoir montrer de la patience envers les séculiers, mais non envers leurs frères ; que la charité n'est pas seulement l'œuvre de Dieu, mais Dieu lui-même.*

Ces enseignements devaient descendre comme une bienfaisante rosée dans les âmes des religieux dont il a été écrit : Qu'ils étaient étroitement unis par la charité, animés d'une humble modestie, fortifiés par l'espérance, en même temps que la piété les avait transformés, au moyen de la douceur [1]. Celui qui était le guide de cette sainte congrégation présentait un modèle si parfait de charité, qu'un de ses disciples a dit de lui: « Si la charité voulait se faire peindre, elle devrait emprunter les traits d'Honorat [2]. »

[1] Constricti caritate, humilitate dejecti, mollissimi pietate, firmissimi in spe.
S. Eucherius, *De laude eremi.*

[2] Si suo arbitrio caritas... exprimenda esset, Honorati pingi deberet vultu..
Apud s. Hilar. *Sermo de vitâ s. Honor*

Ainsi tout concourait à augmenter les saintes joies de l'*île des Saints* et à pousser les hommes qui l'habitaient vers une perfection toujours plus élevée ; mais les religieux devaient bientôt comprendre, par une douloureuse expérience, que le bonheur le plus légitime a ses épreuves et ses amertumes.

A peine entré à Lérins depuis un an [1], saint Loup fut enlevé à l'amour de ses frères, par le choix qu'on fit de lui pour le siége épiscopal de Troyes. Son passage à Lérins fut de courte durée, mais il inspira tant d'estime, qu'on le considéra toujours comme une des gloires du monastère : saint Eucher place son nom à côté des noms de saint Honorat et de saint Capraise ; il le compare, pour l'ardeur du zèle, au loup de la tribu de Benjamin si vigilant et si ardent à saisir sa proie [2]. Ce ne fut ni le dégoût de la vie religieuse, ni un refroidissement de sa piété qui poussèrent ce fervent cénobite à quitter Lérins ; au contraire, le motif qui le porta à s'en éloigner, pour quelques jours, fut le désir de renoncer plus pleinement au monde : il allait vendre les biens dont il était encore possesseur et en distribuer le prix aux pauvres [3]. Il devait revenir ensuite au milieu de ses frères, quand arrivé à Mâcon il fut saisi par le peuple et proclamé évêque de Troyes. Les habitants de cette ville pleuraient un saint que la mort venait

[1] Dominicæ servitutis suave jugum suscepit...cùmque annum unum illic egisset...
Chronol. lerin. I, p. 204.

[2] Reverendi nominis Lupum, qui nobis illum ex tribu Benjamin lupum retulit. S. Eucherius, *De laude eremi.*

de leur ravir, le ciel amena près d'eux celui qu'il destinait à consoler leur affliction.

Cette perte fut sensible pour les religieux de Lérins ; mais, peu de jours après, le ciel demanda à leurs cœurs un sacrifice bien autrement douloureux. Tandis que saint Honorat était heureux au milieu d'hommes obéissants à sa direction paternelle et saintement avides de perfection, Dieu, qui voulait montrer au monde cette grande lumière et réparer les maux d'une des premières Églises de la Gaule, dirigea les pensées du clergé et du peuple d'Arles vers l'*île des Saints* et tous avec enthousiasme choisirent Honorat pour succèder à Patrocle [1].

Le saint avait tremblé jadis, lorsque Léonce l'obligea à recevoir l'onction sacerdotale ; quelles durent être ses angoisses, en apprenant le vœu des Arlésiens qui l'appelaient à ce siége éminent, source de la foi pour tant d'Églises, et en voyant bientôt arriver à Lérins les députés qui venaient le lui exprimer ? Si la crainte de ce fardeau l'effrayait, la vue de l'île où Dieu avait fait tant de prodiges, des disciples bien-aimés dont il était le guide et le père, ajoutait encore aux déchirements de son cœur et le plongeait dans une anxiété désolante. Et ces religieux à qui l'on voulait arracher leur pasteur, quelles luttes ils durent tenter pour conserver Honorat au milieu d'eux ! Cependant les députés d'Arles insis-

[1] Undè illud, quæso, quòd tâm è longinquo tàm ignotus expetitur ? Quis illam absentis nec priùs visi gratiam vestris pectoribus affixit ?... Ille utiquè qui cuncta dispensat. S. Hilarius, *Sermo de vitâ*.

taient : ils parlaient des divisions qui régnaient parmi eux, de l'affaiblissement qu'on remarquait dans la foi ; ils disaient combien la direction d'un homme vénéré et proclamé presque miraculeusement pourrait contribuer à guérir tant de maux. Quant au monastère, il était dans un état florissant : on trouverait facilement un successeur à Honorat parmi tant de moines si intelligents et si pieux ; d'ailleurs la distance entre Lérins et Arles n'était pas considérable et le pasteur pourrait facilement conserver avec ses disciples de saintes relations.

Honorat hésitait : son cœur voulait le retenir à Lérins ; mais la volonté de Dieu était-elle d'accord avec les inspirations de la tendresse ? Il alla au pied des autels demander au Seigneur la lumière et aussi la force d'accomplir le devoir. Longtemps il pleura, car il avait compris bientôt qu'un grand sacrifice lui était demandé ; du moins la grâce le soutint : il consola ses enfants désolés, il assista à l'élection qui appelait Maxime à le remplacer dans la dignité abbatiale et partit aussitôt pour Arles. Mais, alors même que le cœur du chrétien se résigne pleinement, il souffre longtemps encore des blessures qu'a laissées en lui l'effort du sacrifice et il réclame souvent un soutien extérieur, une consolation sensible : Honorat voulut conduire avec lui Hilaire, son disciple chéri.

Pendant la route, il s'entretint avec les envoyés d'Arles des besoins de cette Église, des difficultés que rencontrerait son ministère, de l'état où la mort violente de son prédécesseur avait laissé un peuple qui devait être déjà si cher à son

cœur, puisque la Providence venait de lui en confier la direction.

Il serait difficile aujourd'hui d'apprécier l'administration et le caractère de Patrocle, car l'histoire a conservé sur cet évêque des jugements bien contradictoires. Les paroles sévères de saint Prosper s'expliquent par la sympathie qu'il éprouvait pour Éros dont Patrocle occupa la place; Éros évêque d'Arles, avait été chassé de son siége, comme partisan de l'usurpateur Constantin, ainsi que Lazare d'Aix. Ces deux prélats ainsi dépossédés se dirigèrent vers l'Orient, où ils purent, par une étude approfondie, découvrir le venin du Pélagianisme qu'ils dénoncèrent au concile de Diospolis et plus tard aux évêques d'Afrique. Ce zèle ardent pour la foi leur mérita l'estime de saint Augustin et de ses amis, aux yeux desquels Patrocle ne fut plus qu'un usurpateur. D'un autre côté, Éros et Lazare sont appelés *perturbateurs et tourbillons* par le pape Zosime, qui dit les avoir privés du sacerdoce et de la communion; l'amitié dont le même pape honora Patrocle, la vénération que montra pour cet évêque Constance, général d'Honorius, prouvent qu'il n'était pas indigne du rang auquel il avait été élevé.

Quoi qu'il en soit, Patrocle trouvait dans sa ville épiscopale de nombreux partisans d'Éros qui le considéraient comme intrus. La présence de ces adversaires entravait son administration, leur opposition irritait son caractère; ainsi s'expliquent les accusations dont il a été l'objet. Après une administration qui fut loin d'être paisible, Patrocle périt

misérablement sous les coups d'un tribun barbare dont le bras exécutait les ordres secrets de Félix, maître de la milice [1].

Pour calmer l'irritation des esprits, après cet évènement déplorable, pour guérir tant de plaies et relever la dignité du sacerdoce, il fallait un saint qui unit une prudence consommée à une inaltérable douceur. Les habitants d'Arles, en voyant arriver le pieux abbé de Lérins, comprirent bientôt que leur confiance ne serait pas trompée : Honorat devait être au milieu d'eux ce qu'il avait été parmi ses disciples, un modèle parfait de toutes les vertus.

Les dyptiques de l'Église d'Arles mettent, entre Patrocle et saint Honorat, un évêque nommé Eulade ou Eulale, qui est inconnu aux auteurs du *Gallia christiana*. Si cet Eulade a réellement été prédécesseur de saint Honorat, il n'a pu tenir le siége, que pendant quelques mois. [2]

[1] Patroclus... à tribuno quodam barbaro vulneribus dilaniatus occiditur. Quod facinus ad occultam jussionem Felicis, magistri militum, referebatur.

S. Prosp. *Chronic.* Baronius, *Annal. eccl.* an. 430.

[2] Mabillon, *Annal.* t. III, p. 432.

APPENDICE.

Autres saints qui ont vécu à Lérins, dans les premières années du monastère.

L'histoire fournit peu de documents sur les premiers religieux de Lérins ; plusieurs se sont sanctifiés dans cette île, sans laisser de trace de leur existence. Mais, ce que l'on a dit des nations, que celles-là sont heureuses dont l'histoire parle le moins, ne peut-on pas le dire des individus ? Oui, l'homme ignoré est heureux, surtout quand il vit dans l'obscurité dont l'humilité est le mobile et qui permet à la vertu de se perfectionner avec plus de sécurité.

Par la lettre de saint Paulin à saint Eucher, on connait les noms de trois religieux du monastère que saint Honorat avait envoyés à l'évêque de Nole.

Barralis, dans sa *Chronologie* [1], nomme plusieurs saints qu'il dit avoir été disciples d'Honorat et quelques autres qui plus tard, selon lui, ont habité Lérins : saint Juste, évêque de

[1] *Chronol. lerin.* II, p. 149.

Lyon ; saint Magonce, évêque de Vienne ; saint Sédaste, évêque de la même ville ; saint Thomas, évêque de Tarantaise ; saint Nazaire et saint Concorde, évêques d'Arles ; saint Germain, évêque de Paris ; saint Arnould, évêque de Metz ; il parle aussi de saint Ferréol, confesseur, de saint Théodore, moine et martyr, etc.

Comme Barralis ne donne sur la présence de ces personnages à Lérins aucun détail ni aucune preuve, il est difficile de discuter son opinion ; pourtant nous croyons qu'il se trompe, en mettant, au nombre des religieux de Lérins, saint Juste, saint Nazaire, saint Concorde, etc. et dès lors il est à craindre qu'il n'ait également été induit en erreur sur presque tous les autres.

On ne trouve, vers l'époque dont il s'agit, aucun évêque d'Arles du nom de Nazaire. Saint Concorde à la vérité occupa ce siége, mais bien avant la fondation du monastère de Lérins, ce qui montre l'impossibilité de sa présence dans ce saint asile.

Quant à saint Germain et à saint Arnould, on ne rencontre, dans aucun auteur sérieux, rien qui fasse même allusion à leur séjour dans l'île. La légende biographique de ces saints, que donne la *Chronologie* de Barralis n'en fait pas mention et le titre de religieux de Lérins ne leur est donné que dans l'intitulé du premier chapitre.

Nulle part aucun document sur le martyr saint Théodore.

Une tradition populaire dit que saint Ferréol fut l'un des cinq cents religieux martyrisés par les Sarrasins et qu'il

mourut, sous leurs coups, dans un ilôt qui porte encore son nom aujourd'hui.

Au sujet de saint Juste, Barralis cite [1], pour appuyer la tradition de Lérins, des manuscrits anciens qui parlent du séjour de cet évêque dans l'île ; il rapporte le passage suivant d'une ancienne prose sur les saints du monastère :

. . . .

Atque Justus Lugdunensis [2]
Fuerunt antistites.

Enfin il fait mention d'un vieux calendrier de l'abbaye qui place la fête de saint Juste le 4 des nones de septembre, avec trois leçons.

Tous les auteurs ecclésiastiques conviennent que saint Juste, après avoir occupé le siége de Lyon, quitta son Église, pour se retirer dans un monastère. Plusieurs disent que ce fut à l'occasion du meurtre d'un homme coupable d'assassinat, qui s'était réfugié dans son Église dont on ne respecta pas le droit d'asile ; d'autres, qu'à la suite du concile d'Aquilée, les Ariens, qui y avaient été condamnés, vinrent assiéger cet évêque dans le château de Tournon ; il parvint à s'échapper et se rendit à Marseille. Ces auteurs, en parlant de la violation du droit d'asile, ajoutent qu'après ce fait, le saint assista encore, en 374, à un concile de Valence et, vers 381, à celui d'Aquilée qui fut présidé par saint Ambroise.

[1] *Chronol. lerin.* I, p. 320.

[2] « . . . . . et Juste de Lyon furent évêques. »

Les Bollandistes [1] disent que saint Juste s'embarqua à Marseille sur un navire qui partait pour Alexandrie ; Baillet [2], D. Beaunier [3], le *Gallia christiana*, l'abbé de Ceriziers [4], etc. le font mourir en Égypte.

Ce qui du reste semble tout-à-fait concluant, c'est que saint Juste quitta Lyon et se retira dans un monastère, plusieurs années avant l'établissement de saint Honorat à Lérins.

Si Barralis fait vivre dans cette île quelques personnages qui n'y sont pas venus, il ne parle pas d'autres qui furent disciples d'Honorat. Il mentionne à peine la présence de Salvien parmi les religieux et se tait entièrement sur le B. Domitien que les hagiographes disent avoir vécu avec saint Eucher et les autres hommes illustres de Lérins [5] ; il ne nomme ni saint Jacques d'Assyrie ni saint Patrice. Ces derniers ne sont pas pourtant deux des moindres gloires de l'*île des Saints*, puisque saint Jacques, après avoir été le secrétaire de saint Honorat à Arles, devint l'apôtre du Centron et que saint Patrice implanta la foi dans l'Irlande. Aux jours où l'esprit religieux s'affaiblit si déplorablement en tant de contrées, on est heureux de le trouver toujours vivant dans l'Irlande et la Savoie ; aussi est-il juste de rappeler le glorieux souvenir de ceux qui en ont jeté les précieuses semences.

[1] *Acta Sanct.* t. III, p. 21.

[2] *Vies des Saints*, 2 septembre.

[3] Recueil historique des archevêchés de France, t. II, p. 370. Paris, 1726.

[4] *Éloges sacrés* ou *Vies des Saints*. Paris 1661.

[5] Baillet, *Vies des Saints*, 24 mai, art. saint Vincent de Lérins.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

S. Maxime, abbé ; sa direction. — S. Hilaire revient à Lérins : *Éloge de la solitude.* — Concile d'Arles : s. Germain et s. Loup vont dans la Grande-Bretagne. — S. Jacques de Tarentaise. — S. Valérien de Cimiés. — S. Patrice convertit l'Irlande. — Visites de s. Honorat à Lérins. — Sa mort. — S. Hilaire, évêque d'Arles. — S. Eucher, évêque de Lyon. — Évêques sortis des monastères. — Vertus de s. Hilaire. — Parallèle entre s. Hilaire et s. Loup. — S. Maxime, après avoir évité le siége épiscopal de Fréjus, est forcé de monter sur celui de Riez.

---

426 — 433.

426. Au départ d'Honorat, les religieux de Lérins comprirent que le Seigneur n'abandonnait pas l'œuvre si saintement commencée ; comme les enfants des prophètes retrouvèrent dans Élisée l'esprit d'Élie, après que celui-ci eut été

transporté dans les cieux, ainsi les enfants d'Honorat rencontrèrent dans Maxime toutes les vertus du pieux fondateur [1]. « On voyait, dit saint Fauste, éclater sur les traits du nouvel abbé l'énergie de son âme ; son visage resplendissait de la sainteté qui habitait en lui ; s'il inspirait une crainte salutaire par son zèle pour la discipline, la douceur et l'humilité venaient tempérer la fermeté de sa direction. »

La prière et la sollicitude pour le maintien de la règle furent les grands moyens qu'employa Maxime, afin de conserver parmi ses disciples la ferveur primitive. L'auteur de sa *Vie* le représente parcourant, toutes les nuits, le monastère et les diverses demeures de l'île [2], s'assurant que l'ordre règnait partout, cherchant à découvrir si quelqu'un souffrait, pour venir à son aide ; quelquefois le ciel lui accorda de rendre immédiatement la santé à ceux qui étaient malades. Après ces visites, il venait, au pied des autels, conjurer le Seigneur de bénir le troupeau confié à sa garde. Sous une direction si intelligente et si ferme, Lérins continua d'être l'asile de la piété ; l'admirable tableau que saint Eucher nous a laissé du monastère montre combien la régularité était

[1] Quasi Helias ad superna migraturus Heliseo discipulo, sic isti pallium pietatis et gratiæ ac præclara meritorum indumenta tradidit (Honoratus) et in se augenda et in aliis multiplicanda. S. Faustus, *Homil. de s. Maximo*.

[2] Cùm gregem commissum pastorali solertiâ custodiret et singulis noctibus, aliis somno occupatis, monasterium lustraret... ne quid adversi accideret... ad littus æquoris quod vocatur *moles*... Dinamius Patricius, *Vita s. Maximi*.

parfaite parmi ces enfants du désert. Une circonstance prouve plus fortement encore la perfection des cénobites, le bonheur que la piété faisait goûter au milieu d'eux.

Hilaire avait quitté le monastère, pour accompagner à Arles son père Honorat; sa présence pouvait offrir une compensation au cœur du saint pontife douloureusement déchiré par son éloignement de Lérins; le disciple trouvait auprès de lui de touchants exemples de piété, un enseignement que la tendresse la plus paternelle venait féconder. Pourtant l'amour de Lérins l'emporta dans son cœur sur l'amour d'Honorat [1]; bientôt il rentra dans le monastère et son retour étonna la communauté qui le reçut avec admiration. Ce fut alors que saint Eucher adressa à Hilaire l'*Eloge de la solitude*, une des plus belles œuvres qui soient sorties de Lérins. « Oh! dit-il à son ami, tu montras jadis une âme forte, en abandonnant ta patrie et ta famille, pour venir chercher l'isolement du désert; mais tu la montres plus forte encore, en y revenant aujourd'hui. Quand tu arrivas dans cette île, tu suivais un chef et un guide; en quittant tes proches, tu trouvais un père; aujourd'hui qu'il est élevé sur la chaire pontificale, c'est l'amour seul de la retraite qui te ramène à Lérins.... Qu'est-ce donc en toi que cette affection filiale pour la solitude, sinon l'amour même de Dieu? [2] Oui, tu as suivi l'ordre de la

[1] Cujus charitati præferre nihil posses, nisi fortè solam eremi charitatem.

S. Eucherius, *De laude eremi.*

[2] ... Parentes relinquens parentem tamen sequebaris... qui quidem eremi amor quid in te nisi Dei amor appellandus est? *Ibid.*

charité indiqué par la loi, en aimant d'abord le Seigneur et ensuite le prochain....

« Honorat ne s'est point opposé à ton retour, par la considération des progrès que peut faire ton âme. Il t'aime beaucoup lui aussi, mais dans cet amour il ne voit que ton bien ; comme sa charité pour toi est ardente et immense, elle atteint la perfection qui ne cherche que l'utilité de la personne aimée. »

Nous reviendrons sur ce ravissant traité de saint Eucher, modèle de style, de pensées élevées, témoignage vivant de la régularité qui régnait à Lérins.

Mais ce monastère n'était pas seulement une école de sainteté, c'était encore un noviciat où les cœurs s'enrichissaient des vertus et de la science que les peuples voulaient trouver dans leurs pasteurs, c'était un des foyers d'où la foi et la piété devaient se répandre dans le monde.

Nous venons de voir son illustre fondateur appelé au siége primatial d'Arles ; il ne se contente pas de travailler à la sanctification de son peuple, les intérêts de la foi animent son zèle et, la deuxième année de son épiscopat, il réunit autour de sa chaire un concile nombreux, pour combattre le Pélagianisme.

Les actes du concile des Gaules qui envoya saint Germain et saint Loup dans la Grande-Bretagne sont perdus, quoi qu'aient annoncé le P. Garnier [1] et Tillemont [2] ; aussi les

[1] *Marii Mercatoris Commonit.* t. I, p. 231.

[2] *Mémoires*, t. XV, p. 16.

savants sont-ils peu d'accord sur l'époque et sur le lieu où se tint le concile. Après avoir étudié cette question, il nous a semblé très-probable que ce concile fut réuni à Arles, en 427 ou 428.

Pendant l'année 425, l'empereur Valentinien III avait adressé un rescrit à Amace (ou Armace), préfet du prétoire, par lequel il ordonnait que Patrocle, évêque d'Arles, assemblât un concile, pour ramener ou condamner les évêques accusés d'avoir embrassé les erreurs de Pélage et de Célestius.

Cette même année, Arles fut attaqué par une grande armée visigothe que conduisait le roi Théodoric ; la ville ne dut son salut qu'à l'arrivée d'Aétius, dont l'épée fit payer cher aux Barbares leur entreprise audacieuse [1]. Au milieu de ces guerres, il était difficile de réunir un certain nombre d'évêques ; d'ailleurs Patrocle trouvait au sein même de son Église des résistances violentes, à la suite des divisions qui règnaient parmi ses diocésains. L'année suivante (426), il périt, ainsi qu'il a été dit, et dès lors le rescrit de l'Empereur, qui accompagnait sans doute les ordres du Saint-Siége, ne put, pour le moment, obtenir le résultat désiré.

En s'adressant à l'évêque d'Arles, au sujet de la réunion du concile, l'Empereur semble indiquer que cette ville doit

[1] Arelas, nobile oppidum Galliarum, à Gothis multâ vi oppugnatum est, donec imminente Aetio non impuniti discederent. S. Prosp. *Chron.* p. 742.

Des manuscrits portent *Archillas* ; c'est une faute de copiste.

avoir la préférence, car son importance était encore augmentée par la présence du préfet des Gaules qui y résidait. Si nous ajoutons à ces considérations la réputation d'Honorat et aussi le choix d'un ancien religieux de Lérins, pour accompagner l'évêque d'Auxerre, on conclura presque avec certitude que le concile se tint à Arles.

Quant à l'époque de la réunion, le P. Sirmond n'ose la fixer; Baronius la met en 429; Sigebert, qui semble être appuyé par le vénérable Bède, la recule jusqu'en 446, confondant le deuxième voyage de saint Germain en Angleterre avec le premier qu'il fit accompagné de saint Loup de Troyes; le P. Garnier veut que le concile se soit tenu en 427 ou 428: ce sentiment nous paraît le plus fondé, puisque la mission des deux saints eut lieu en 429, d'après saint Prosper [1], et que la Vie de saint Loup place le voyage à la deuxième année de son épiscopat; or saint Loup était évêque, quelque temps avant l'élévation de saint Honorat au siége d'Arles, d'où il faut conclure rigoureusement que le concile se tint en 427 ou 428.

Le vénérable Bède, en parlant des auxiliaires que l'Église des Gaules envoya à la Bretagne [2], ne mentionne point l'intervention du Saint-Siége dans cette mission; mais saint

[1] *Ibid.* p. 744.

[2] Inveniunt salubre consilium ut à Gallicanis antistitibus auxilium belli spiritalis inquirant; quam ob causam collectà magnâ synodo.. voce omnium elige-

Prosper [1] dit que le pape saint Célestin désigna l'évêque d'Auxerre pour son légat auprès des Bretons.

L'extirpation du Pélagianisme dans les Gaules occupa d'abord les Pères ; cette affaire fut traitée avec tant de sagesse et de vigueur, qu'on n'entendit plus parler dans cette Église des disciples de Pélage ou de Célestius. Ensuite ils abordèrent la question relative à la Grande-Bretagne ; le mal y était grand, car Agricola, fils de Sévérin, évêque breton, y semait le Pélagianisme dont il avait été imbu par son père et comptait déjà de nombreux adhérents. Au légat désigné par le Saint-Siége, le concile adjoignit l'évêque de Troyes. Ainsi Lérins voyait son ancien abbé présider le concile et l'un de ses enfants choisi, dans cette auguste assemblée, pour défenseur de l'orthodoxie.

Les deux évêques, envoyés au secours de l'Église bretonne, étaient considérés comme les plus illustres de la Gaule ; ils inspiraient de la vénération même aux Barbares, qui plus d'une fois s'étaient laissé fléchir par leur intervention courageuse.

Saint Germain, que l'on voit souvent associé aux évêques sortis de Lérins, quand il s'agit de sauver les peuples ou de

bantur apostolici sacerdotes Germanus Altissiodorensis et Lupus Tricassinæ civitatis episcopi. *Hist. eccles.* lib. 1, cap. 7.

[1] Ad actionem Palladii diaconi, Cælestinus Germanum, Autissiodorensem episcopum, vice suâ mittit et, deturbatis hæreticis, Britanuos ad catholicam fidem dirigit. *Chronic.* p. 744.

défendre la religion, apprend un jour le danger que court l'Armorique : Aétius a donné l'ordre à Éokarik, chef des Alains, d'aller ravager cette province, parce que les habitants refusent de payer certain tribut. Accourant aussitôt auprès du Barbare, Germain le supplie de suspendre le châtiment ; Éokarik ne tient aucun compte des prières de l'évêque, alors celui-ci se jette à la tête de son cheval et, saisissant la bride, le force de s'arrêter. Tout païen qu'il est, le chef Alain frappé d'une terreur respectueuse accorde ce que demande le charitable pasteur [1].

Saint Loup montrera la même intrépidité devant Attila ; jusqu'à ce jour il n'a inspiré aux Barbares que du respect ; mais ce respect est si grand, qu'à la prière du saint, ils rendent la liberté à une population entière qui gémissait dans l'esclavage [2].

Tels étaient les hommes que la Gaule envoyait au secours de l'Église bretonne ; leur sainteté, leur science et surtout les miracles dont le ciel accompagna leur mission eurent

[1] Des pirates saxons désolaient l'Armorique ; saint Germain arme les habitants, s'élance, à leur tête, sur l'ennemi, aux cris d'*Alleluia*, et remporte une victoire qui délivre le pays.

[2] Omnes quidem Gentium reges ei (Lupo) præstabant reverentiam, sed specialiùs tamen à rege Gevabulto eximia fuit ei exhibita reverentia ; namque Brionenses, quos olim captivos abduxerat Alamannorum immanitas, litteris à beato viro acceptis, libertati restituit.

Vita s. Lupi, apud *Chronol. lerin.* I, p. 206.

bientôt chassé l'hérésie, en ramenant à l'orthodoxie les peuples un instant égarés.

Après le départ d'Hilaire pour Lérins, Honorat avait appelé dans sa ville épiscopale Jacques, l'un de ses premiers disciples, pour remplir auprès de lui les fonctions de secrétaire. Mais il dut bientôt se priver de son secours, afin de satisfaire les désirs d'une population avide d'embrasser les enseignements de l'Évangile. Le pays de Tarantaise « montagneux, difficile à aborder, presque toujours enseveli sous une épaisse couche de neige n'avait pas reçu encore la visite des hommes apostoliques. Ses habitants à l'âme innocente et pure enviaient l'heureux sort de leurs voisins éclairés par la bienfaisante lumière de l'Évangile. Ils députent à Arles les principaux d'entre eux, pour supplier saint Honorat de leur accorder un prédicateur de la foi en Jésus-Christ. Notre bienheureux pasteur, ému vivement d'une démarche aussi noble, ordonna évêque son secrétaire Jacques et l'envoya cultiver cette vigne du Seigneur si propre à recevoir la rosée céleste. L'intrépide missionnaire travailla avec tant de persévérance au laborieux ministère du salut, qu'en peu de temps la province entière de la Tarantaise adora le nom du divin rédempteur. Saint Jacques établit le siége de son Église à Moutiers, où il est honoré le 16 janvier [1] »

[1] *Histoire de la sainte Église d'Arles*, par l'abbé J. M. Trichaud, t. I, p. 238, 239.

L'auteur a consulté les traditions conservées à Arles et surtout les savantes recherches faites par l'abbé Bonnemant.

Si les peuples demandaient des pasteurs à Lérins, les religieux venaient aussi chercher sur ses rivages des guides, pour les conduire dans les voies de la perfection monastique. Saint Valérien, tandis qu'il vivait paisiblement dans la solitude, fut élu abbé par des moines du voisinage. Avant de se rendre au milieu des religieux qui l'appelaient à leur tête, il leur écrivit une lettre, pour les exciter à la sainteté. Cet écrit, puisé presque en entier dans les Épitres de saint Paul, renferme les enseignements les plus sages et les plus pratiques, enseignements qui ont toujours pour base la doctrine du grand apôtre [1].

Peu de temps après, Valérien monta sur le siége de Cimiés [2] et fut mêlé aux affaires qui intéressèrent l'Église, à cette époque. Nous le verrons prendre part au différend élevé entre Théodore, évêque de Fréjus et l'abbé de Lérins;

[1] Impositæ mihi vestrorum circa me votorum sarcinæ, etsi interim corpore, ut scriptum est, absens, præsens tamen spiritu ac mente succedo...

Epist. ad monachos, *De virtutibus et ordine doctrinæ apostolicæ.*

On n'a point de document écrit sur le monastère dont saint Valérien fut abbé; une tradition de la contrée rapporte que c'était le monastère de Saint-Pons, près de Nice.

[2] Cimiés plus tard ne forma qu'un évêché avec Nice; cette ville plusieurs fois saccagée fut entièrement détruite par les Lombards.

« Plinius et Ptolemæus oppidum hoc in Alpibus maritimis collocant. Est tumulus suprà Nicæam, in quo hodiè exigua quædam conspiciuntur antiqui oppidi vestigia. Dubium nullum esse potest quin prædicta vestigia sint reliquiæ veteris oppidi *Cemenelionis.* Hùc accedit quòd circumjectus ei ager etiam nunc *Cemeni* cognomen ferat. » Cluverius, *Italia ant.* lib. 1, cap. 9.

il assista au III[e] concile d'Arles qui rétablit la paix. Une sainte mort couronna ses vertus et ses travaux apostoliques [1], mais il ne put dans la suite être à l'abri des attaques dirigées par les Jansénistes contre plusieurs religieux de Lérins.

De leur côté, les Marseillais appelèrent l'éloquent Salvien [2], qui s'éloigna de Lérins, en conservant toujours avec ses anciens frères les relations les plus intimes.

Là ne s'arrêtaient pas les services que Lérins rendait au monde chrétien ; « L'Église des Gaules, dit Ozanam [3], enveloppa bientôt, dans son prosélytisme, le reste des nations celtiques et, pendant qu'elle envoyait, en 429, saint Loup de Troyes et saint Germain-l'Auxerrois pacifier les troubles que l'hérésie pélagienne excitait chez les Bretons, un Gallo-romain appelé Patricius, formé à la vie religieuse dans les monastères de Marmoutiers et de Lérins, avait entrepris et presque achevé, en trente-trois ans, la conversion de l'Irlande. »

Des rivages de Lérins, Patrice que dévorait le zèle de l'apostolat pensait toujours à cette Irlande bien-aimée ; sou-

[1] Nono calendas Augusti, Nicææ in Provinciâ, depositio s. Valerii, episcopi et confessoris, qui, ex monacho Lerinensi, ad episcopatum assumptus boni pastoris officium implere studuit. Arnaldus, *Martyrol. monast.* 24 julii.

[2] Illinc (Lerinâ) verò digressus Massiliensis presbyter fuit ordinatus.

Galland, *Proleg. de Salviano.*

Quelques auteurs ont cru faussement que Salvien fut évêque.

[3] *Civilisation chrétienne chez les Franks*, ch. IX, p. 97.

vent, comme aux jours de sa jeunesse, il voyait, dans son sommeil, des apparitions et entendait la voix qui lui criait : *Saint enfant, viens et marche avec nous*[1]. Que de fois, dans l'ardeur de sa charité, il demanda au Seigneur si l'heure du salut n'était pas encore venue pour cette terre ? Il avait appris que le Siége apostolique venait d'envoyer dans l'île le diacre Pallade, ordonné évêque pour cette mission ; mais il sut bientôt que le saint missionnaire était mort et que la barbarie règnait toujours en Irlande.

Enfin un ange apparut à Patrice[2] lui annonçant, au nom de Dieu, que le moment de la conversion était arrivé pour ce peuple ; l'heureux apôtre s'arracha soudain aux embrassements de ses frères et voulut accomplir la volonté du Ciel. Il se rendit auprès de saint Germain d'Auxerre qu'il consulta sur cette révélation ; l'illustre prélat lui répondit que, pour une œuvre aussi difficile, il fallait s'adresser à Rome et que l'ordre du Saint-Siége, s'il confirmait la vision, attirerait les grâces du Ciel sur la charitable entreprise ; aussitôt Patrice partit pour Rome, d'où le pape saint Célestin l'envoya en Irlande, après l'avoir ordonné évêque.

Ainsi, presqu'à l'époque où le Siége apostolique prési-

[1] Putabam ipse in mente audire vocem ipsorum... Et sic exclamaverunt quasi ex uno ore : Rogamus te, sancte puer, ut venias et adhùc ambules inter nos...
Confessio s. Patricii, x.

[2] Dùm ibi (Lerinæ), per multos annos, demoratur Patricius, angelus Domini apparuit... ut veniret in Hiberniam... Bolland. *Acta S. S.* 17 martii, § ix.

dait par ses légats le concile d'Ephèse, il confiait à des évêques Gaulois la mission de sauvegarder la foi dans la Grande-Bretagne et dirigeait Patrice sur l'Irlande, pour prendre possession de cette île, au nom de Jésus-Christ.

Saint Patrice fut soutenu dans son ministère par une assistance visible du Seigneur; ses miracles persuadaient les âmes que sa prédication avait ébranlées. Les conversions furent si nombreuses, cette terre jusqu'alors barbare produisit de si éclatantes vertus, sous l'inspiration de son zèle intelligent, que le monde catholique l'a nommé l'apôtre de l'Irlande.

Si les Églises fondées ou gouvernées par les disciples d'Honorat bénissaient le nom du fondateur de Lérins, Arles surtout adressait au Ciel des actions de grâces pour le saint pasteur qu'il lui avait donné. Honorat était dans son diocèse ce qu'il avait été à Lérins : austère pour lui-même, doux et miséricordieux pour les autres ; il s'était appliqué, avant toute chose, à apaiser les esprits et à rétablir l'union dans son troupeau [1] ; les pauvres étaient toujours les premiers objets de sa tendresse, aussi les trésors amassés par son prédécesseur furent-ils bientôt diminués. A la vue des immenses besoins de son Église, il voulut porter remède à tout, sans tenir compte des difficultés, sans penser aux infirmités suite de son âge et de ses mortifications excessives : le salut des âmes,

[1] Ut primùm sanctæ hujus Arelatensis Ecclesiæ regimen accepit, prima ei concordiæ cura fuit... Studio dissidentes mutuo amore connectere... Crevit (Ecclesia) gratiis, decrevit metallis. S. Hilarius, *De vita s. Honor.*

la gloire de Dieu étaient ses uniques mobiles et, comme le grand apôtre, il sacrifiait non seulement tout ce qu'il possédait, il se sacrifiait encore lui-même pour ses enfants.

A ce dévouement si généreux s'unissait une affection tendre pour ses anciens disciples : de douces relations existaient entre Lérins et Arles. Les religieux ne pouvaient oublier celui qui avait été si longtemps leur père ; souvent ils durent aller chercher, auprès de lui, les consolations et les lumières dont les âmes même les plus saintes ont besoin; le saint vieillard, de son côté, venait quelquefois visiter le monastère, pour se reposer de ses travaux et s'exciter à l'amour du Seigneur, avec les pieux cénobites. Le récit d'un miracle qu'il fit à Aix, pendant l'un de ses voyage, nous a révélé ces visites si consolantes pour les disciples et pour le maître.

Un vieux légendaire de l'Église d'Aix rapporte que le vénérable Honorat visitait, au moins une fois par an, l'île de Lérins et que, dans ses voyages, il logeait à Aix chez un homme distingué nommé Alphant, plein de piété, ainsi que son épouse. Leur unique enfant fut écrasé par la chûte d'une maison ; depuis deux jours les parents désolés pleuraient sur son corps, lorsqu'ils virent entrer Honorat qui, d'après sa coutume, se rendait à Lérins. Aussitôt ils se jettent à ses pieds, le conjurant de leur obtenir la résurrection de cet enfant ; le saint, après avoir fait sortir tous les assistants, prie Dieu avec ardeur ; bientôt les os se rapprochent et s'unissent, la respiration revient ; Honorat appelle le père et la mère

qui retrouvent leur fils plein de vie et tombent aux pieds du thaumaturge [1].

Mais le vénérable pasteur avait assez longtemps travaillé pour Dieu ; le moment était venu de recevoir la récompense promise au serviteur fidèle. Sentant sa fin approcher, il fit écrire à Hilaire, son disciple chéri, de venir à Arles ; [2] Hilaire accourut auprès de lui, espérant par ses soins et sa tendresse prolonger la vie du saint vieillard : mais le Ciel en avait décidé autrement et Hilaire ne put qu'être le témoin d'une mort que tant de vertus devaient rendre précieuse devant Dieu.

Cependant Honorat, tout en comprenant que le terme de sa course approchait, était toujours dévoré de ce zèle ardent qui anime les saints ; il prêcha même pour l'Épiphanie, peu

[1] Cùm verò parentes biduò mortuum lamentassent, Honoratus, solito tempore, progrediens Lerinum... Qui subintrans cameram ubi puero funeralia parabantur... cæperunt adherere ossa convenientibus ossibus...

Pitton, qui rapporte le miracle (*Hist. de la sainte Église d'Aix*, p. 25), dit avoir recueilli ce fait dans un vieux légendaire ; il ajoute que ce prodige était peint au-dessus d'un ancien autel de Lérins et que, pour les Rogations, la procession s'arrêtait près de la maison où la résurrection eut lieu (*Rue des derniers Bagniers*), en chantant trois fois l'invocation : *Sancte Honorate*, *ora pro nobis*.

[2] Emenso biennio, cùm ad meriti proprii percipiendum ex merito prœmium vocaretur Honoratus... Apud *Chronol. lerin.* I, p. 106.

Quelques manuscrits portent *triennio*; mais les Bollandistes, l'éditeur de s. Léon et le *Codex Reginæ* du Vatican sont d'accord avec Barralis.

de jours avant sa mort. Quand la souffrance fut telle qu'il dut se reposer, il n'en continua pas moins à instruire et à consoler ses clercs qui fondaient en larmes autour de sa couche.

Le préfet et d'autres personnes de distinction vinrent le visiter; il voulut encore une fois les exciter à l'amour des choses éternelles : « Vous voyez, leur dit-il, combien la maison que nous habitons est fragile... A quelque rang que nous soyons montés, la mort nous en fait descendre, sans que les honneurs ni les richesses puissent nous soustraire à cette nécessité. Vivez de telle sorte que vous ne craigniez pas la dernière heure et que vous puissiez ne considérer la mort que comme un passage. Elle est une peine, seulement quand elle conduit aux supplices éternels... Mes enfants bien-aimés, suivez docilement mes conseils : c'est l'héritage que vous laisse, en mourant, votre père et votre évêque Honorat; il vous invite par ses derniers soupirs au royaume céleste [1]. Ne vous laissez donc pas séduire par l'amour du monde; détachez-vous volontairement de ce qu'il faudra un jour quitter par nécessité. Que personne parmi vous ne permette aux richesses de corrompre son cœur; c'est un crime et une folie de trouver une occasion de perdition dans ce qui peut être le prix de notre salut. »

[1] Hoc itaque agite; hanc vobis Honoratus vester hæreditatem relinquit; supremo halitu suo ad hæreditatem vos regni cœlestis invitat.

S. Hil. *Sermo de vitâ.*

Il était beau ce vieillard, qui avait blanchi dans le dévouement et la pénitence, parlant ainsi de la vanité des choses périssables, considérant la mort comme l'entrée au port et montrant la patrie dans l'éternel séjour ! Tous prosternés autour de lui écoutaient, dans un religieux silence, les conseils qu'il leur adressait. Quand il eut fini, il étendit la main et appela sur eux les bénédictions du Ciel ; dans la personne d'Hilaire, il bénit ses enfants de Lérins dont le doux souvenir s'unissait constamment dans son cœur au souvenir de Dieu.

Saint Hilaire rapporte une conversation qu'il eut, dans les derniers moments, avec le saint évêque : « Comme je m'efforçais vainement, dit-il, d'arrêter mes larmes et de comprimer mes sanglots.— Pourquoi pleures-tu, me dit le mourant, sur ce qui est l'inévitable destinée du genre humain ? Ma mort, qui me trouve préparé, ne rencontre-t-elle pas dans ton cœur des dispositions semblables ?— Je répondis que je ne pleurais point sur sa perte, car le secours de ses prières, qui ne m'avait jamais manqué, serait bien plus puissant après son passage ; mais que j'étais désolé de voir les maux et les angoisses de ce moment suprême.— Qu'est-ce que je souffre, me dit-il alors, moi le dernier de tous, à côté de ce que plusieurs saints ont éprouvé à leur mort ? — Après avoir rappelé les tourments de quelques-uns, il ajouta : — Les nobles âmes endurent beaucoup, parce qu'elles sont nées pour servir d'exemple aux autres et pour leur apprendre à souffrir.— Il cherchait à découvrir par ces paroles si dans mon cœur il

trouverait une foi pareille à la sienne, comme il y trouvait le même sang [1]. »

Malgré ce calme admirable et cette sainte énergie, les assistants comprenaient que le malade s'affaiblissait et qu'ils auraient bientôt à pleurer leur pasteur ; ils le conjurent donc de désigner le successeur qu'ils devaient appeler à diriger son Église ; Honorat montre du doigt Hilaire prosterné près de sa couche, Hilaire qui devait être son parfait imitateur [2], ensuite il expire paisiblement, le huitième ou le neuvième jour après l'Épiphanie (429) [3].

Son corps fut porté dans la métropole, au milieu d'un peuple immense qui proclamait ses vertus et demandait au Ciel pourquoi il lui enlevait un si digne père; le lendemain, le clergé se mit en marche, pour ensevelir les restes du serviteur de Dieu; on se dirigea vers le tombeau qu'il s'était préparé lui-même aux *Aliscamps*, sous la crypte de Notre-

[1] ... Magni viri multa patiuntur et ut alios pati doceant, nati sunt in exemplum... Quærens in me fidei sicut sanguinis sui venam. *Ibid.*

[2] Pontificis ad judicium perrecturi testimonium postulabant (de successore) : supremo halitu, summum meritis singularibus monstravit antistitem.

Vita s. Hilarii, apud *Chronol. lerin.*

[3] Fleury s'est trompé, en plaçant la mort de saint Honorat en l'année 428. Le saint, qui avait été consacré après la mort de Patrocle, tué l'an 426, mourut au commencement de janvier, après deux ans d'épiscopat ; dès lors il n'est pas mort en 428, à moins qu'on ne suppose, ce qui n'est guère probable, que Patrocle avait péri, dans les premiers jours de l'année 426, et que saint Honorat fut ordonné incontinent après

Dame-de-Grâce, et tous briguaient la faveur de soutenir un moment le fardeau sacré sur leurs épaules. On brûlait de l'encens, des chœurs nombreux chantaient en diverses langues des hymnes pieuses. Lorsqu'on descendit le cercueil dans le caveau funéraire, les vêtements étaient en lambeaux, chacun ayant voulu en prendre une portion comme une précieuse relique.

Hilaire prévoit le coup qui le menace, aussi, à peine a-t-il assisté aux obsèques d'Honorat, qu'il se hâte de reprendre le chemin de Lérins. En apprenant son départ, le peuple d'Arles, conduit par Caffus, commandant militaire de la province, se met à sa poursuite. Ils l'ont atteint près du village d'Allemagne, et pourtant nul ne le reconnaît d'abord ; Hilaire déjà bénissait le Seigneur, quand, après l'avoir examiné, on se saisit de lui et on le ramène vers Arles. Il résiste longtemps, parce qu'il tremble à la pensée du fardeau qu'on veut lui imposer ; il demande enfin à Dieu de lui faire connaître sa volonté, et aussitôt une blanche colombe, qui vient du haut des nues se reposer sur sa tête, dissipe toute crainte par ce prodige si consolant [1].

Le jour anniversaire de son élévation au siége d'Arles, il prononça le panégyrique de saint Honorat dont nous avons si souvent donné des passages et qui est cité comme modèle

[1] Cùm mæsto ducentium agmine vallaretur, Alamannicum descendens castellum niveæ columbæ desuper advenientis et residentis divino confirmatus attactu, omne amputavit ambiguum. *Vita s. Hilarii.*

de ce genre d'éloquence. Cette œuvre révèle l'écrivain d'un goût pur et d'une haute intelligence, elle révèle surtout l'homme de cœur ; l'on comprend vite d'où vient cette belle parole: *Penser à Honorat est bien doux, mais il est bien cruel d'être séparé de lui* [1].

Une des consolations qu'il trouve, au milieu des craintes que lui inspire la responsabilité de son ministère, c'est d'être attaché par le devoir aux lieux où repose son père bien-aimé; par le nom d'Honorat, il conjure les habitants d'Arles de lui obtenir du Ciel la grâce de marcher sur les traces de son père, d'être un autre lui-même.

Saint Eucher, qui avait jadis salué le retour d'Hilaire au milieu de ses frères, dut comprendre la douleur du nouveau prélat obligé de dire un adieu éternel à la solitude ; bientôt lui-même se vit imposer un semblable sacrifice. Après avoir habité, quelques années, l'île Sainte-Marguerite, il s'était retiré, pour s'unir plus intimément à Dieu, au *Cap-roux*, première demeure de saint Honorat ; il y goûta les douceurs les plus ineffables de la contemplation. Mais le Seigneur n'avait appelé cette âme d'élite à un si haut degré de sainteté, qu'afin de la donner pour lumière et consolation à un grand peuple.

L'Église de Lyon, ayant perdu son évêque, était en prière, depuis trois jours, et observait, d'après l'antique coutume,

[1] Talem reminisci dulce est, tali carere supplicium...

S. Hilarius, *Sermo de vitâ*.

un jeûne rigoureux, pour obtenir un digne pasteur; lorsque l'ange du Seigneur apparut à un enfant et lui dit: « Il y a un sénateur du nom d'Eucher qui s'est dépouillé de tous ses biens, pour suivre Jésus-Christ; qu'on aille le chercher, dans la caverne où il s'est renfermé, et qu'on le mette à la tête de cette Église, car il a été choisi de Dieu [1]. » Au récit de l'enfant, les principaux du clergé furent saisis d'admiration: ils savaient la gloire dont saint Loup entourait le siége de Troyes, ils connaissaient les vertus des religieux de Lérins, surtout la sainteté d'Eucher qui était le descendant des illustres martyrs Alexandre et Epipode [2]. Des députés partirent incontinent, pour exprimer au pieux anachorète le vœu de leur Église. Aux instantes prières qu'ils lui adressent, Eucher ne répond que par un refus formel et, comme ils continuaient à le presser, il assure qu'il ne sortira pas de la grotte.

Cette résistance dont ils connaissent la cause redouble le désir des Lyonnais; ils abattent le mur et s'emparent du saint; comme il résiste encore, ils le garrottent pour le conduire dans leur ville. En s'éloignant, le pieux solitaire adressa un douloureux adieu à cette île de Lérins où vivaient ses deux

[1] Cuidam puero apparens in visu angelus Domini: « Est, inquit, senator quidam Eucherius nomine... » Effracto muro speluncæ eduxit eum... Vinctum perduxit Lugdunum. *Acta s. Eucherii.*

Voir *Eclaircissements*, N° III.

[2] *Homiliæ Eusebii Emess.* (Eucherii) XLIX

fils et où il avait passé lui-même de si douces années. Arrivé à Lyon, Eucher, nommé évêque par acclamation, se soumit humblement et cette illustre Église crut voir le grand Irénée remonter sur son siége.

Une lettre de saint Célestin aux évêques de la Viennoise et de la Narbonnaise, montre que les choix si fréquents faits dans les monastères, pour les siéges épiscopaux, avaient inquiété le clergé et aussi les religieux qui se voyaient enlever leurs frères les plus recommandables. Les auteurs de l'*Histoire de l'Église gallicane* [1] pensent que saint Honorat adressa des plaintes au Saint-Siége à ce sujet.

Le Pape parle des évêques qui, au milieu de leur troupeau, paraissaient avec le manteau et la ceinture; « Qu'il soit libre, dit-il, à ceux qui vivent dans d'autres contrées et loin du monde, d'avoir un costume pareil ; mais pourquoi l'introduire dans les Églises des Gaules [2], pour remplacer le vêtement qui date de tant d'années et qui fut porté par tant d'illustres pontifes ? »

« Qu'on ne préfère pas, ajoute saint Célestin, pour les dignités ecclésiastiques, des étrangers et des inconnus à ceux qui ont servi longtemps dans une Église et qui ont bien mérité de leurs concitoyens, de peur qu'on ne semble avoir

[3] Tom. II, an. 428.

[4] Undè hic habitus in Ecclesiis Gallicanis, ut tot annorum tantorumque pontificum in alterum habitum consuetudo vertatur ? *Epist.* 4.

établi une institution nouvelle, pour en tirer des évêques.[1] »

Cette lettre arrivait dans les Gaules en 428 ; mais les populations, obéissant à un attrait irrésistible, venaient toujours chercher leurs pasteurs dans les cloîtres : saint Hilaire est élu en 429, saint Eucher vers 432. A la même époque, d'après les traditions de la Provence, saint Rustique et Vénérius sortaient de Lérins, pour occuper les siéges de Narbonne et de Marseille[2].

On conçoit cette confiance des fidèles, en voyant le zèle si intelligent et si pieux des évêques sortis de l'ordre monastique ; saint Hilaire d'Arles pouvait être offert comme modèle aux pasteurs des âmes. Il avait compris que la prédication est l'un des moyens les plus puissants pour la sanctification des fidèles ; aussi se répétait-il souvent à lui-même la parole de l'apôtre : *Malheur à moi, si je n'annonce pas l'Évangile.* Se faisant tout à tous, comme lui, il appropriait les sujets et le style à l'intelligence de ses auditeurs : simple avec le peuple, il savait s'élever à la plus haute éloquence, quand des personnes instruites venaient entourer sa chaire[3]. Quelquefois sa courageuse franchise pouvait froisser les âmes

[1] Ne novum quoddam, de quo Episcopi fiant, institutum videatur esse collegium. *Ibid.* cap. 4.

[2] L'abbé Féraud, *Saints titulaires de l'Église de Riez*, p. 10-11.

[3] Si peritorum turba defuisset, simplici sermone rusticorum corda nutriebat ; at ubi instructos supervenisse vidisset, sermone, vultu pariter in quâdam gratiâ excitabatur, seipso celsior apparebat... *Vita* s. *Hilarii.*

superbes, mais les hommes qui aimaient la vérité applaudissaient à ses paroles. Cette sollicitude paternelle, ses exhortations à une vie de plus en plus parfaite, sa miséricorde envers les pécheurs resserraient tous les jours davantage les liens qui unissaient les Arlésiens à leur digne pontife.

Vivant à une époque où les Romains et les Barbares se disputaient, pied-à-pied et avec des succès divers, la possession de la Gaule méridionale, il se dévoua au soulagement des peuples que ruinaient à la fois les armées rivales. Pour donner du pain à ceux qui en manquaient, surtout pour briser les fers des captifs, il distribua tout ce qu'il possédait ; il en vint à se livrer aux rudes travaux des champs, afin de secourir un plus grand nombre de malheureux ; il vendit même les vases sacrés, de sorte qu'on fut obligé de se servir de calices et de patènes en verre [1].

[1] Fecit ut sacra mysteria captivis solatia potiùs quàm Ecclesiis ornamenta. . . Omnia distrahenda, quousquè ad patenas vel calices vitreos veniretur.

Vita s. Hilarii.

On se demande quelles guerres pouvaient ainsi réduire, à cette époque, tant de personnes en esclavage. Les extraits suivants d'Idace (*In Chronic.*) vont répondre :

Ad an. 429. Per Aëtium consulem, haud procùl de Arelato, quædam Gothorum manus exstinguitur, Anaolfo optimate eorum capto ; Inthungi per eum similiter debellantur et Gothi.

— 433. Burgundiones qui rebellaverant à Romanis, duce Aëtio, debellantur.

— 436. Narbona per Gothos obsessa obsidione liberatur Aëtio duce et magistro militum. Burgundionum cæsa viginti millia.

— 437. Gothorum cæsa octo millia sub Aëtio duce.

Mais si les souffrances matérielles excitaient ainsi sa compassion, c'était surtout à la vue des misères de l'âme que son cœur était ému. « Quelque part qu'il fût, dit Tillemont [1], Hilaire demandait ce qu'il y avait à faire pour l'avancement des âmes ; il l'entreprenait aussitôt et y travaillait avec tant de soin et d'adresse, qu'il ne manquait guère d'en venir à bout. Durant un carême, il fit la visite dans un quartier tout rempli de pierres qu'on appelle le pays de *Crau*, entre Arles et la mer, qui n'était ce semble habité que par des bergers et il les toucha tellement par ses exhortations, qu'ils voulurent tous recevoir le baptême de sa main à la fête de Pâques ; et il ne manqua pas de leur apprendre comment ils devaient conserver cette grande grâce. Se sentant un jour vivement pressé du désir de retirer de l'hérésie une dame de qualité, il s'en alla la trouver aussitôt, lui parla, l'éclaira, la persuada et ne sortit point de chez elle, qu'il ne l'eût consacrée à Dieu par la profession de la vraie foi et par le sacrement de confirmation. »

Unissant à ces sentiments de charité un zèle ardent pour la

— 438. Bello gothico, sub Theodorico rege, apud Tolosam, Littorius, dux Romanus, inconsultiùs cum auxiliari Hunnorum manu irruens, cæsis his, ipse vulneratus capitur et post dies paucos occiditur. Inter Romanos et Gothos pax efficitur.

Saint Prosper dit à l'occasion de cette paix : « Pax cum Gothis facta, cùm eam, post ancipitis pugnæ lacrymabile experimentum, humiliùs quàm unquàm anteà poposcissent. » *Chronicon*, p. 747.

[1] *Mémoires*, t. xv, p. 48.

foi et la discipline ecclésiastique, Hilaire réunit plusieurs conciles dans sa province : il présida, en 439, le concile de Riez ; en 441, celui d'Orange, auquel assista saint Eucher de Lyon, et où l'on fit plusieurs règlements sur la discipline ecclésiastique; en 442, celui de Vaison qui publia un canon remarquable sur les enfants trouvés [1].

Le zèle du pieux pasteur s'étendait au-delà de son diocèse et du territoire qui relevait de sa métropole ; souvent il parcourait les diocèses étrangers et, d'après l'auteur de sa Vie, il serait difficile de rapporter tout le bien qu'il y fit. Plusieurs fois il fut accompagné de saint Germain d'Auxerre ; avec lui il étudiait les mœurs du clergé, il encourageait les bons pasteurs et réprimait les abus partout où il en existait. Il était soutenu dans ces œuvres apostoliques par sa haute réputation de science et de piété, qui lui attirait l'estime de ses frères dans l'épiscopat, ainsi que l'amitié des principaux dignitaires civils, tels que le patrice Aétius et le préfet des Gaules.

Ainsi il continuait les saintes traditions de son prédéces-

[1] Voulant détruire la détestable coutume qu'avaient les païens d'exposer leurs enfants, Constantin ordonna, en 331, que les enfants trouvés appartiendraient, comme enfants ou comme esclaves, à ceux qui les auraient nourris, sans que les pères ou les maîtres eussent le droit de les réclamer. En 412, Honorius exigea que celui qui prendrait l'enfant se munît d'une attestation de témoins, avec la signature de l'évêque. D'après un canon du concile de Vaison, le diacre devait annoncer, le dimanche, à l'autel, qu'un enfant avait été recueilli, afin que si quelqu'un voulait le réclamer, il eût à se faire connaître, avant dix jours. Quand la demande était faite après ce terme, le réclamant devait être frappé des censures ecclésiastiques, comme coupable d'homicide.

seur ; ainsi son action sur les âmes concourait, avec celle de ses anciens frères de Lérins, à établir le règne de Dieu au milieu des peuples. Douce et salutaire influence qui savait consoler la douleur, protéger la foi et raffermir les cœurs dans l'accomplissement du devoir !

Une des consolations de saint Hilaire et l'une des œuvres les plus utiles de son épiscopat fut la présence d'une congrégation ou ordre religieux qu'il établit dans la ville d'Arles. Le but qu'il proposa à ceux qui en firent partie, les moyens qu'il leur indiqua, l'édification qui devait résulter inévitablement de leur exemple, pour les simples fidèles, tout révèle l'esprit de sagesse que le fondateur avait puisé dans la solitude.

On ne sait si cette congrégation était une colonie venue de Lérins, pour conserver, près du tombeau d'Honorat et sous la haute direction de son ancien disciple, les règles et les traditions de l'*île des Saints* ; ou bien si Hilaire voulut établir à Arles une communauté de clercs réguliers, comme avait fait à Hippone l'illustre Augustin dont il admirait la doctrine et les œuvres.

Nous serions porté à croire que saint Hilaire s'entoura de ses anciens frères dont la présence lui rappelait cette île tant regrettée ; mais il dut apporter quelques modifications à la règle de Lérins, en l'appropriant à la position toute exceptionnelle que ces religieux occupaient dans son Église. Nous ajouterons encore qu'il est probable, malgré l'opinion con-

traire du savant Mabillon [1], que le pieux évêque fut le premier à établir dans les Gaules les chanoines réguliers de Saint-Augustin [2].

L'Église d'Arles a conservé le souvenir du monastère fondé par saint Hilaire, dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige; il se trouvait dans le faubourg et fut probablement détruit par les Goths.

A son retour d'Espagne, Childebert rétablit le monastère, mais dans un autre lieu. Il venait de venger les outrages que sa sœur avait essuyés de la part des Ariens, il voulut offrir à Dieu un témoignage de sa reconnaissance [3].

Toujours les successeurs de saint Hilaire, dit Salinas [4],

[1] *Acta S. S. ordinis s. Benedicti*, *sæculo* IX. D'après un texte un peu forcé de Hugues Métellus, abbé dans la ville de Tulle, Mabillon renvoie au IXe siècle la fondation des chanoines réguliers de saint Augustin.

[2] Alain de Large, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, dans une dissertation très-savante sur l'origine des chanoines, confirme notre opinion : « Augustinianorum clericorum institutio, dit-il, ut mihi quidem videtur, priùs ad Arelatensem sedem, quàm ad patriarchalem sancti Petri Ecclesiam pervenit. Hilarius, Arelatensis episcopus, qui Augustinum in factis omnibus admirabatur, ejus exemplo, simùl ac venit in episcopalis sedis possessionem, ibi Lectorum, Diaconorum, Presbyterorum congregationem institueret.

Cap. III, art. 5. Parisiis 1697.

[3] Fuit olim Arelate celeberrimum monasterium ab Hilario nostro erectum, cujus tamen hodiè ne ulla quidem, non dicam vestigia, imò monimenta extant, à Gothis, ut opinor, quòd in suburbio esset, excisum et à Childeberto rege, dùm ex Hispaniâ rediret victor, de novo instauratum et alio in loco.

Pontificium Arelatense, auctore Petro Saxio, p. 125.

[4] *Prosperi et Honorati massil. opera illustrata*, p. 266

conservèrent et favorisèrent cette institution, parce qu'ils admiraient l'œuvre de l'illustre pontife et que la plupart d'entre eux avaient été formés, d'après la règle qu'il y avait établie.

Hilaire devait souvent visiter cette congrégation, car il avait conservé, autant que le lui permettaient ses fonctions pastorales, les habitudes austères prises à Lérins : travailler beaucoup, même des mains ; s'appliquer à l'étude des saints livres ; sanctifier la lecture par le jeûne et les veilles ; se contenter d'une seule tunique, au milieu des rigueurs de l'hiver, comme dans les chaleurs les plus excessives de l'été ; faire tous ses voyages à pied : voilà les moyens qu'il employait pour sa sanctification personnelle ; mais le moyen le plus puissant, pour attirer sur son peuple et sur lui-même les bénédictions du ciel, c'était la célébration des saints mystères à laquelle il apportait la piété la plus fervente [1].

Il est bien difficile de comprendre le rapprochement que M. Guizot a fait de saint Hilaire et de saint Loup, lorsqu'on a les preuves des austérités et de l'intelligence élevée de l'évêque d'Arles. « Saint Hilaire, dit-il [2], se levait de grand

[1] ... Fatigaretur laboribus, manuum quoque operibus continuis vexaretur, sanctis paginis inhæreret, jejuniis vigiliisque studium commodaret, unius tunicæ tegmine æstatis ardorem et hiemis rigorem toleraret, iter pedibus conficeret... multiplicibus cœlestis sapientiæ mysteriis saginari...

Vita s. Hilarii, cap. VII.

[2] *Histoire de la civilisation en France*. t. I, leçon III. p. 93.

matin ; *il habitait toujours dans la ville* [1]. Dès qu'il était levé, quiconque voulait le voir était reçu ; il écoutait les plaintes, accommodait les différends, faisait l'office de juge de paix. Il se rendait ensuite à l'Église, célébrait l'office, prêchait, enseignait quelquefois plusieurs heures de suite. Rentré chez lui il prenait son repas et, pendant ce temps, on lui faisait quelque lecture pieuse, ou bien il dictait, et souvent le peuple entrait librement et venait écouter. Il travaillait aussi des mains, tantôt *filant* [2] pour les pauvres, tantôt cultivant les champs de son église. Ainsi s'écoulait sa journée, au milieu du peuple, dans des occupations graves, utiles, d'un intérêt public, qui avaient, à chaque heure, quelque résultat.

« La vie de saint Loup n'était pas tout-à-fait la même : ses mœurs étaient plus austères, son activité moins variée ; il vivait durement, et la rigidité de sa conduite, l'assiduité de ses prières étaient sans cesse célébrées par ses contemporains. Saint Loup était d'ailleurs d'un esprit cultivé et portait au développement intellectuel un intérêt actif. Il s'inquiétait dans son diocèse des écoles et des lectures pieuses,

[1] Nous avons vu et nous verrons encore, à l'occasion de son affaire à Rome, que saint Hilaire était souvent absent d'Arles et même de son diocèse.

[2] Le charitable évêque ne *filait pas* ; il faisait des filets, travaillant pour vivre et donnant le surplus aux pauvres. « Manus nectendi velocitate currebat... Manus notâ rapiebatur velocitate nectendi. »

Vita s. Hilarii, cap. XII.

il protégeait tous ceux qui cultivaient les lettres ; et lorsqu'il fallut aller combattre dans la Grande-Bretagne les doctrines de Pélage, ce fut sur son éloquence et sa sainteté, en même temps que sur celles de saint Germain d'Auxerre, que le concile de 429 s'en remit du succès. »

Nous ne voulons rien enlever à la gloire de saint Loup, nous reconnaîtrons, avec M. Guizot, que *son ascendant frappait vivement l'imagination des hommes* ; mais pourquoi rabaisser Hilaire, en le comparant à son beau-frère, l'évêque de Troyes ? On a vu, par les détails qui précèdent, combien était austère et pénitente la vie du pontife d'Arles. Il n'a pas été envoyé dans la Grande-Bretagne, puisqu'il était, à l'époque du IIe concile d'Arles, simple religieux à Lérins. Pendant son séjour dans cette île, il fut au nombre des instituteurs de la jeunesse ; ayant apprécié les avantages et même la nécessité d'une éducation chrétienne, a-t-il pu négliger les écoles, lorsque élevé à l'épiscopat, il dut redoubler de sollicitude pour les enfants, espérance de la religion, comme de la société ? Quant à la culture de son esprit, elle est clairement constatée par son beau panégyrique de saint Honorat et par les applaudissements dont tous les hommes instruits de son époque saluaient ses paroles et ses écrits. Silvius, Eusèbe, Domnulus ont proclamé dans leur admiration : « Que ce n'était pas là seulement de la science, de l'éloquence, mais je ne sais quoi de surhu-

main [1]. » L'illustre poète et auteur Livius s'écria, après l'avoir entendu : « Si saint Augustin était venu après vous, on l'estimerait moins que vous [2]. » Aux témoignages de saint Eucher [3], d'Auxiliaris [4], d'Edésius sur l'admirable talent de saint Hilaire, on peut joindre ceux de Gennade [5], de Pomère [6] et de l'historien de saint Germain d'Auxerre [7]. Presque de nos jours, un homme dont le goût exquis est connu, Charles Nodier, a dit que le panégyrique de saint Honorat était, « un chef-d'œuvre de touchante éloquence et de sensibilité [8]. »

[1] ... Sed nescio quid super homines consecutum. *Ibid.* cap. XI.

Les Bollandistes n'ont pas découvert quels étaient ces trois personnages. Salinas a trouvé le nom de Domnulus dans des lettres de saint Sidoine Appollinaire, Lib. IV, Epist. 25.— Lib. IX, Epist. 13 et 15. L'évêque de Clermont nous apprend qu'il était africain et extrêmement instruit.

Prosper Tiro, dans sa *Chronique*, à la date de 439, dit de Silvius : « Silvius turbatæ admodùm mentis post militiæ in palatio exactæ munera, aliqua de religione conscripsit. » Il est l'auteur d'un calendrier attribué faussement à sain Eucher et que les Bollandistes ont édité (t. VI, Junii, part. 2, p. 182).

On ne sait rien sur Eusèbe.

[2] *Ibid.* cap. XI.

[3] Tu licèt sis clarus eloquio, clarus ingenio ; tu licèt præferas annis juvenem, moribus senem. Apud *Vita s. Hilarii*, cap. XI.

[4] ... Litteræ sanctitatis tuæ, in quibus ità expressam facundiam recognovi... *Ibid.*

[5] Ingenio verò immortali aliqua et parva edidit, quæ eruditæ animæ et fidelis linguæ indicio sunt. *De scriptor. eccles.*, cap. LXIX.

[6] *De vitâ contemplativâ*, lib. II, cap. 9.

[7] *Vita s. Germani*, cap. VII, n° 23, 56.

[8] *Bibliothèque sacrée*, p. 234.

Cette science qui était en lui, il voulait la trouver dans les ministres de la religion, sachant qu'un aveugle ne saurait conduire à la lumière ; aussi les prélats, qu'il forma ou qu'il mit à la tête des Églises, répondirent-ils à sa confiance par la culture de leur esprit, en même temps que par la sagesse de leur conduite.

Hilaire n'était pas seulement un savant et un orateur plein d'éloquence; il eût mérité, même de nos jours, un titre quelquefois bien gratuitement accordé, le titre d'homme *de progrès* : il s'occupait de l'agriculture, des arts, de tout ce qui pouvait faciliter ou féconder le travail: c'est ainsi qu'il construisit, de ses propres mains et avec de longs efforts, des machines qui servaient à la confection du sel [1].

Rien ne manque donc à la gloire de cet illustre pontife : sa renommée remplissait la Gaule entière, et nous comprenons que les regards des fidèles privés de leurs pasteurs se tournassent vers Lérins, lorsque de son cloître sortaient des hommes tels que Loup de Troyes et Hilaire d'Arles.

L'abbé qui dirigeait alors ce monastère, Maxime, inspirait à tous la confiance et l'admiration par des mérites que son

[1] Salinas expetens automata propriis manibus et sudore confecerit.

Vita s. Hilarii, cap. XII.

Quesnel pense qu'il s'agit de *Salons*, petite ville des Bouches-du-Rhône. Il a trouvé, à la marge du manuscrit d'Arles et de celui de Lérins, la note suivante · « Automata sunt instrumenta in arte mechanicâ quæ nullo labore, sed suâ quasi sponte moventur : undè ex his verbis conjicere licet s. Hilarium suis manibus pro commodo ad Salinas laborantium hæc instrumenta confecisse. »

humilité s'efforçait en vain de cacher : la perfection des religieux publiait hautement l'intelligence et la piété de celui qui était leur père. « La renommée des vertus du saint abbé, dit son historien , se répandait au milieu des peuples et laissait partout comme un parfum d'indicible suavité. Cité placée sur la montagne, Maxime attirait les regards de tous; lumière éclatante , il ne pouvait rester caché sous le boisseau et les rayons qui jaillissaient de son sein débordaient de toutes parts les rivages étroits dans lesquels il aurait voulu les comprimer. Plusieurs villes le désiraient pour pasteur , mais surtout celle qui est voisine de l'île et qui le considérait comme son enfant, puisque , depuis tant d'années , il habitait son territoire [1]. »

Le texte qui répète deux fois : *ville voisine de la solitude* (proxima eremi civitas) a fait supposer à J. Anthelmi qu'il s'agit ici de deux villes : la deuxième , située entre Lérins et Riez , où se trouvait saint Fauste, est évidemment Fréjus; la première, selon lui, serait Antibes. Dans un catalogue des évêques de cette dernière Église , on voit inscrit le nom de saint Maxime, à cause de l'élection que les habitants avaient faite de lui pour ce siége.

Tillemont , après avoir rapporté cette opinion d'Anthelmi, ajoute [2] : « Si cela est, saint Léonce et Théodore étaient cer-

[1] Ambiebant illum diversæ patriæ , sed vel maximè proxima eremi civitas quæ territorii ac finium suorum incolam , velut proprium amplectebatur indigenam. Ambiebat illum proxima eremo civitas , quæ inter locum hunc (Riez) et insulam , ut nostis , interjacet. S. Faustus , *De s. Maximo.*

[2] *Mémoires* , t. XII , p. 678.

tainement évêques d'Antibes. Mais je ne vois point qu'il soit nécessaire de trouver deux villes dans les paroles de Fauste. *Ambiebant...* (Des villes désiraient) peut n'être qu'une répétition figurée qui serait néanmoins plus claire, si, au lieu de *illum* (lui), on lisait *inquam* (dis-je). Et elle était en quelque sorte nécessaire, pour montrer qu'il ne parlait pas d'Antibes, qui était la ville la plus rapprochée de Lérins. M. Anthelmi dit, en un autre endroit, que le monastère de Lérins était alors du diocèse de Fréjus. Est-ce qu'il a cru qu'il était de Fréjus, pour le spirituel, et d'Antibes, pour le civil? Mais le civil était alors la règle ordinaire des diocèses.»

Évidemment il s'agit uniquement de Fréjus dont l'évêque Léonce venait de partir pour la Germanie [1], où il allait évangéliser les peuples infidèles. Privés de ce saint Pontife, les habitants durent chercher un pasteur et ils pensèrent que celui qui avait été jugé digne de remplacer Honorat, auprès de ses disciples, méritait avant tous de succéder à Léonce.

Aussitôt les Fréjusiens accoururent à Lérins, pour s'emparer par force de Maxime, car ils connaissaient l'effroi que lui inspirait la dignité épiscopale. Apprenant leur dessein, l'abbé pensait à quitter le monastère, lorsque, surpris par l'arrivée soudaine du clergé de Fréjus, il n'eut que le temps de gagner une forêt voisine. Il y passa trois jours et trois nuits exposé à la pluie, comme le rapporte un religieux

[1] Sur le départ de saint Léonce, voir *Eclaircissements*. N° IV.

(Fauste) qui l'avait accompagné. En vain on le chercha de tous côtés; le Seigneur voulut protéger sa retraite. Les Fréjusiens retournent désolés dans leur ville et vont demander aux Sthæcades l'évêque qu'ils n'ont pu trouver à Lérins.

Après l'élection de Théodore, Maxime revint au milieu de ses frères, qui avaient tremblé pour sa vie, pendant les jours de son absence; il se livra avec plus d'ardeur encore aux douces pratiques de la vie religieuse. Mais Dieu avait ses desseins sur lui : les habitants de Riez pleuraient un saint pontife que la mort venait de leur ravir; ils se rendent à l'île pour offrir le siége vacant au pieux abbé, qui était né dans leur voisinage. A leur arrivée, Maxime se jette dans une barque et veut s'éloigner de la Gaule; mais il est atteint et doit courber la tête sous le fardeau qu'il ne peut éviter [1].

Avant de quitter Lérins, il vit appeler à la tête du monastère, par le suffrage des religieux, Fauste qu'il honorait d'une estime particulière; il était assuré que, sous une pareille direction, ses anciens disciples conserveraient leur ferveur primitive. Mais ce ne fut pas sans verser des larmes, qu'il s'éloigna de cette île où s'étaient paisiblement écoulées pour lui de si longues années et dont, pendant sept ans, il avait dirigé les pieux habitants.

Jeune il avait quitté sa patrie; il y revenait rapportant les richesses recueillies en ces jours si saintement fécondés par

[1] Non minùs raptus quàm electus et quamvis invitus illicò consecratus est.

Dynamius, *Vita s. Maximi*.

la prière, l'étude et la pénitence. « C'est pour elle [1], que noble athlète du Christ il avait combattu ; pour elle que, mère tendre il avait réuni, dans le trésor de son cœur, les biens dont il allait nourrir ses nouveaux enfants, abeille industrieuse il avait fait son miel dans cette ruche bénie. Éloigné de sa patrie, il n'avait travaillé, ne s'était enrichi que pour elle.

« Heureuse, ajoute son panégyriste, la terre qui l'a enfanté ! Plus heureuse encore l'île qui l'a élevé ! Bénies soient en même temps celle qui l'a donné et celle qui l'a rendu ! »

[1] S. Faustus, *De s. Maximo.*

CHAPITRE III.

SAINT FAUSTE ABBÉ.

SOMMAIRE.

Prétendu Semi-pélagianisme à Lérins. — S. Honorat. — S. Hilaire. — S. Vincent. — S. Valérien. — S. Fauste. — S. Cassien, malgré ses erreurs, mérite le culte dont il est honoré.

Sans vouloir traiter à fond la question si ardue du Semi-pélagianisme, qui agita l'Église et particulièrement le midi de la Gaule, dans le cinquième siècle, il est nécessaire de dire en quoi consiste cette erreur [1], avant de répondre aux

[1] Le judicieux Salinas a parfaitement exposé l'erreur des semi-pélagiens: « Duplex est prædestinatio sanctorum : una ad gratiam, altera ad gloriam. Semi-pelagianorum sententia fuit: indiscriminatim prorsùs et indifferenter à Deo

attaques de ceux qui accusent ou glorifient les enfants de Lérins d'avoir été les défenseurs d'une doctrine condamnée plus tard par le concile d'Orange.

La question de la grâce et du libre arbitre, si difficile en elle-même, n'avait jamais été discutée sérieusement, avant saint Augustin. Ce grand docteur lui-même se vit obligé de rectifier quelques-unes de ses premières idées, lorsqu'il voulut distinguer avec précision ce qui est de la nature et ce qui est de la grâce, soit dans le premier homme, soit dans l'homme déchu et réparé. Aussi l'on conçoit que des catholiques très-sincères aient pu le combattre sur quelques points, quand ses écrits contre les Pélagiens renfermaient des parties obscures, qui ont été éclaircies plus tard par les décisions de l'Église, et même des opinions qui étaient certainement erronées.

Ces catholiques ne niaient pas l'existence du péché originel, ni ses effets; ils n'enseignaient point que la nature humaine soit aussi saine qu'elle l'était dans Adam, avant sa

vocari omnes ad gratiam et gloriam. Hinc sicut prævaricator dicitur non obedisse ac venisse, quia noluit, ità ex illorum sensu fidelis asserebatur ob hoc venisse, quia voluit. Quinimò adstruebant pari momento animum ad virtutes vel vitia quemquam posse movere : undè mala sectantem damnatio justa suscipiat, bona ex vigore naturæ operantem vel saltem appetentem gratia Dei foveat. Sic principium salutis malè in hominis naturâ collocabant, quasi vocentur homines ad gratiam vel etiam ad gloriam, quia fidei initium in nudâ prævidit Deus voluntate. Quæ assertio à B. Augustino primùm, deindè à Prospero fuit refutata, tandem in II° Arausicano concilio proscripta. *Annot. ad vitam s. Prosper*, p. 18.

chute ; mais ils soutenaient que le péché d'origine n'a pas tellement affaibli l'homme, qu'il ne puisse désirer naturellement d'avoir la foi, de sortir du péché, de recouvrer la justice; ils prétendaient que, quand une âme est dans ces bonnes dispositions, Dieu la récompense par le don de la grâce; ainsi selon eux le commencement du salut pouvait venir de l'homme.

Sur ce point, les semi-pélagiens étaient dans l'erreur ; la décision du concile d'Orange acceptée par l'Église universelle le prouve. Mais ceux qui professaient cette doctrine soutenaient en même temps que la prédestination à la gloire n'était pas absolue et antérieure à la prévision des mérites, comme le voulaient saint Augustin et ses partisans [1] ; sur ce point, dont on voit la connexion avec la question de la grâce, ils n'erraient pas, l'Église n'ayant encore rien défini à cet égard.

Saint Augustin, en interprétant mal le texte de l'apôtre : *Omne quod non est ex fide peccatum est* (tout ce qui est contraire à la conscience est péché), en ne distinguant pas le bien surnaturel du bien purement naturel, concluait que l'homme déchu, n'étant capable d'aucun bien, ne pouvait que le mal ; le libre arbitre, selon lui, n'avait de force que pour pécher. Les autres, convaincus que, malgré sa déchéan-

[1] Cæterùm præscientiam et prædestinationem vel propositum ad id valere contendunt; ut eos præscierit vel prædestinaverit vel proposuerit eligere, qui fuerant credituri. *Epist. ad Augustin.* N° 4.

ce, l'homme peut encore quelque bien (*naturel*), étaient portés à conclure qu'il pouvait au moins commencer le bien (*surnaturel*) et penchaient ainsi vers le pélagianisme que cependant ils condamnaient sincèrement.

Saint Prosper montre l'écueil vers lequel entraînent pareils principes : mais de son côté, il arrive à l'erreur, en prétendant que toute bonne œuvre, si elle n'a pour principe la vraie foi, est un péché et sert seulement à augmenter la peine [1].

A ceux qui disaient que Dieu voulant le salut de tous les hommes, par sa grâce il les appelle et les invite tous ; que, s'il y en a qui périssent, c'est parce qu'ils résistent à la grâce, saint Prosper répondait que Dieu, dont la volonté est toute puissante, ne veut pas que tous soient sauvés, puisque tous ne le sont pas [2].

On sait que la doctrine contenue dans cette double réponse à été condamnée par l'Église.

Il est facile de concevoir la résistance des esprits à des conclusions si désolantes ; sans doute cette résistance ne sau-

[1] Omne etenim probitatis opus, nisi semine veræ
Exoritur fidei, peccatum est inque reatum
Vertitur et sterilis cumulat sibi gloria pænam.

De ingratis, cap. 16.

[2] Nam si nemo usquàm est quem non velit esse redemptum,
Haud dubii impletur quidquid vult summa potestas.
Non omnes autem salvantur, magnaque pars est
Quæ sedet in tenebris mortis, nec vivificatur.

Ibid. cap. 13

rait excuser les erreurs où elle conduisit, mais elle les explique du moins, d'autant plus que l'opinion des adversaires de saint Augustin, n'ayant pas été condamnée par l'Église, pouvait être soutenue sans péché. Ce qui redoubla et irrita cette résistance fut l'apparition du *Prédestinatianisme*. Les partisans de Jansénius ont dit que cette erreur n'était qu'une fiction inventée par les semi-pélagiens ; quelques écrivains catholiques même ont regardé comme apocryphes les pièces relatives à l'affaire du prêtre Lucide qui prêchait le Prédestinatianisme. Mais le fait est certain [1], des preuves irrécusables montrent que cette erreur avait un certain nombre de partisans et, chose curieuse, le livre qui la renfermait portait, comme plus tard celui de l'évêque d'Ypres, le titre d'*Augustinus*, attribuant au saint docteur le système déplorable du fatalisme.

Les rapports de doctrine qui existent entre l'erreur des Prédestinatiens et celle des Jansénistes font comprendre le motif de l'acharnement avec lequel ces derniers ont poursuivi la mémoire des véritables semi-pélagiens et encore de ceux que l'on a faussement accusés d'avoir adhéré à leur doctrine.

[1] Voir la chronique abrégée de Prosper.— Labbe, *Nova biblioth. manuscr.* t. I, p. 58.— Sirmond, *Historia Prædestinat.* cap. VI.— Arnobe le jeune, *Comment. in Psalm.* 108, 117, 147.

Au sujet du prêtre Lucide, dont on accuse saint Fauste d'avoir inventé l'affaire, le protestant Basnage dit : « Nos Faustum ut tantæ fraudis reum damnare non possumus. *Animadversiones criticæ de Fausto Rhegiensi*, N° VII.

Il est à regretter que des écrivains catholiques se soient laissé entraîner par eux et aient flétri de la tache d'hétérodoxie des hommes qui n'ont jamais abandonné l'enseignement de l'Église.

Le cardinal Noris, d'accord avec Oudin et Viguier, a voulu voir dans le monastère de Lérins un asile où le semi-pélagianisme était ouvertement professé et obstinément défendu [1].

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* [2], entraînés par l'impulsion donnée, ne mettent aucun doute sur l'adhésion des religieux de Lérins aux opinions que défendait saint Cassien : « De Marseille, disent-ils, où cette erreur (le semi-pélagianisme) avait pris naissance, elle se répandit bientôt à Arles, à Lérins et sans doute partout où parvint la XIII[e] *conférence* (de saint Cassien). A Lérins surtout, elle put se fortifier plus qu'ailleurs, par le moyen de Fauste, qui s'y était retiré depuis peu de la Grande-Bretagne, sa patrie, d'où il avait pu apporter quelque germe du pélagianisme qui ravageait cette île. »

Plusieurs écrivains modernes, presque tous laïques, sont

[1] Ego quidem liberè sententiam promam et nisi nobismetipsis oculos eruamus, palàm faciam hunc Vincentium, cum Hilario Arelatensi, Fausto abbate, aliisque syncellitis Lirinensibus, contra sancti Augustini de Prædestinatione sanctorum conspirasse, idque ex ejusdem verbis evincam; quæ miramur non modò nuperos scriptores qui commentariis Commonitorium illustrarunt non observasse, verùm etiam nec ipsum Vossium... *Historia Pelagian.* lib. II, cap. 11.

[2] T. II, p. 10.

d'accord avec les auteurs précédents, pour dire que le semi-pélagianisme fut professé à Lérins; mais, au lieu de flétrir les religieux, ils les louent d'avoir résisté aux doctrines de saint Augustin, en défendant le libre arbitre que ce docteur, disent-ils, voulait anéantir.

« Ce fut, dit M. Fauriel [1], parmi les hommes instruits à cette célèbre école monastique (Lérins) ou à celle de Saint-Victor, que les doctrines de saint Augustin sur la grâce, sur la prédestination et sur la liberté morale, trouvèrent leurs adversaires les plus pieux et les plus éclairés, à la tête desquels il faut mettre Fauste et Cassien lui-même, qui essayèrent de défendre le mérite de la volonté humaine, en la conciliant avec le besoin de la grâce divine. »

« Les monastères du Midi de la Gaule, dit M. Guizot, [2] sont les écoles philosophiques du christianisme : c'est là qu'on médite, qu'on discute, qu'on enseigne ; c'est de là que partent les idées nouvelles, les hardiesses de l'esprit, les hérésies. Ce fut dans les abbayes de Saint-Victor et de Lérins que toutes les grandes questions sur le libre arbitre, la prédestination, la grâce, le péché originel, furent le plus vivement agitées, et que les opinions pélagiennes trouvèrent, pendant cinquante ans, le plus d'aliment et d'appui. »

[1] *Hist. de la Gaule mérid.*, t. I[er], p. 404. — H. Martin, *Hist. de France*, t. I[er].

[2] *Hist. de la civilisation en France*, t. I[er], p. 121.

M. Ampère semble désapprouver la doctrine semi-pélagienne: « Saint Vincent, dit-il,[1] est sorti de cette illustre abbaye de Lérins qui a fourni, pendant le cinquième siècle, à la Gaule méridionale tant de grands hommes, d'évêques, de saints illustres, et aussi, il faut le dire, les principaux appuis du semi-pélagianisme. Saint Vincent de Lérins paraît être ce Vincent qu'attaque saint Prosper dans un traité intitulé : *Objectiones Vincentianæ* [2]. L'auteur de ce délicieux *Éloge de la solitude*, si cher aux habitants de Port-royal, saint Eucher, avait sur la grâce des opinions bien différentes des leurs, car il était aussi semi-pélagien. Il en fut de même de Salvien, l'homme le plus éloquent du cinquième siècle, de Valérianus, évêque de Cemisium, de l'historien ecclésiastique Gennade, enfin du célèbre Faustus, évêque de Riez.... Saint Hilaire était un de ceux que scandalisait la doctrine absolue de saint Augustin. Il était sorti de l'abbaye de Lérins, d'où sortirent les principaux champions du semi-pélagianisme. »

La dédicace des *Conférences* de saint Cassien acceptée par saint Honorat et saint Eucher, les difficultés que saint Hilaire d'Arles, au rapport de saint Prosper, trouvait sur quelques points de la doctrine du grand docteur de l'Afrique, la composition du *Commonitoire*, dans lequel le cardinal Noris

[1] *Hist. littér.* t. II, p. 23-28.

[2] M. Ampère se trompe, l'ouvrage de saint Prosper a le titre de : *Responsiones ad objectiones Vincentianas*.

prétend découvrir une arme perfide fournie aux semi-pélagiens, prouvent évidemment, selon cet auteur, combien est fondée l'accusation portée contre les religieux de Lérins. Presque tous les historiens ecclésiastiques ont adopté ces conclusions, au point qu'il semble téméraire aujourd'hui de vouloir soutenir l'opinion contraire.

Pourtant, après avoir consulté les ouvrages qui ont traité cette question historique et avoir examiné les divers écrits publiés sur la grâce, dans le cinquième siècle, il nous a semblé que Lérins sut se garder des erreurs semi-pélagiennes, comme de celles des prédestinatiens. D'un côté, saint Fauste fait condamner, à Arles, le Prédestinatianisme ; de l'autre, saint Césaire flétrit, à Orange, la doctrine des semi-pélagiens : ces deux évêques étaient sortis du célèbre monastère.

Nous précisons la question que nous allons traiter, en disant: Que non seulement saint Honorat, saint Hilaire, saint Vincent et saint Valérien n'ont point enseigné ni même embrassé le semi-pélagianisme, mais qu'il est probable que saint Fauste a évité lui aussi cette erreur; nous pensons de plus que, tout en ayant soutenu une doctrine erronée, mais sur laquelle aucune décision de l'Église n'était encore intervenue, Cassien mérite justement le titre de saint que lui donnent les fidèles de la Provence, avec tous les catholiques.

Nous espérons de ceux que ces paroles pourront surprendre, qu'ils voudront bien examiner les preuves qui appuient notre opinion; nous les prions surtout de considérer que nous obéissons, dans ce travail, à un sentiment de piété filiale : ces

hommes dont nous défendons l'orthodoxie sont nos pères ; dès notre enfance, nous les avons invoqués et aimés tendrement ; mais ici nous obéissons bien moins à l'affection de notre cœur qu'à la conviction de notre esprit et, en défendant leur mémoire, nous croyons défendre la vérité.

§ 1er. *Enseignement du monastère.*

On accuse de semi-pélagianisme les religieux de Lérins, à l'occasion de la deuxième partie des *Conférences* de Cassien dédiée à saint Honorat et destinée à l'enseignement du monastère. « Cassien, dit un auteur moderne [1], avait déjà, avant cette époque, manifesté sa manière de voir au sujet de la grâce [2], et l'on peut croire qu'il n'eût pas dédié son travail à Honorat et à Eucher, qu'il ne l'eût pas même destiné au monastère dont ils étaient les chefs, s'il eût pensé que les sentiments qu'il renfermait pouvaient leur être désagréables. Il ne paraît même pas que la manifestation de ces idées ait diminué les sympathies de saint Eucher, puisqu'il entreprit de faire plus tard un abrégé de tous ses ouvrages. »

Quand la deuxième partie des *Conférences* fut adressée à Lérins, aucune discussion ne s'était encore élevée entre saint Augustin et les prêtres gaulois ; dès lors l'acceptation qu'on en fit ne prouve pas que les religieux de Lérins fussent portés

[1] L'abbé Goux, *Lérins au* v[e] *siècle*, p. 94.

[2] *De cœnob. Institut.* lib. XII, cap. 13-19.

à adopter la doctrine de Cassien sur la grâce. Les propositions discutées plus tard passant inaperçues, la lecture des *Conférences* offrait seulement un aliment à la piété des cénobites : c'était tout ce que désirait saint Honorat, sans chercher dans ce livre la solution des questions dogmatiques. Ainsi, à une époque où l'on savait bien que des propositions condamnées se trouvaient dans les *Conférences*, le maître des novices des Jésuites à Rome lisait et faisait lire cet ouvrage, pour l'édification de ceux qui lui étaient confiés [1].

C'est sans doute pour un motif semblable que saint Honorat accepta ces *Conférences* et que saint Eucher composa un abrégé des œuvres de Cassien ; ils comprenaient tout ce que le fidèle peut y puiser de lumières, pour son avancement dans la piété. Quant à saint Eucher, pourquoi ne pas admettre, avec Baronius, qu'il retrancha des écrits de Cassien tout ce qui lui parut contraire à la foi [2] ?

Rien n'annonce à la vérité que saint Honorat et ses disciples aient protesté contre les propositions semi-pélagiennes ren-

[1] P. Jacobus Monterius, vir sanctissimus, novitiorum in societate Jesu multos annos magister, utebatur Cassiano ac in ejus lectione erat exercitatissimus, me sub eo feliciter merente. Sæpè novitiis Cassiani collectiones exponebat ac ex eis idoneam et utilem doctrinam eliciens, ad omnium virtutum exempla formabat.

Commentationes, auct. Fr. à sancto Augustino Macedo lusitano, p. 132. Veronæ 1674.

[2] Ea quæ utilia viderentur in epitome accuratè redegit, haud dubium à catholico viro non nisi catholica selecta fuisse.

Annal. ecclesiast. ad an. 433.

fermées précisément dans cette deuxième partie des *Conférences* : mais rien ne prouve non plus qu'ils aient embrassé la doctrine qu'elles expriment.

La lettre du pape saint Célestin, au sujet des adversaires de saint Augustin, ne désigne aucun lieu ni aucune personne d'une manière particulière.

Dans ses lettres à l'illustre docteur, saint Prosper nomme les prêtres de Marseille et ceux de Gênes : le nom de Lérins n'est pas même prononcé, et cependant la renommée de ce monastère était assez répandue. Ne devrait-on pas voir, dans le silence de saint Prosper, une preuve de la prudence que montrèrent les enfants d'Honorat, au sujet de la question de la grâce ?

Dira-t-on, d'après lui, que les adversaires d'Augustin n'étaient pas seulement dans ces deux villes ? On ne peut légitimement conclure de là qu'il ait fait allusion aux religieux de Lérins.

Viguier [1] a avancé que Julien d'Éclane, poursuivi par les censures de l'Église, trouva un refuge à Lérins, sous l'administration de Fauste. Le cardinal Noris [2], que l'on ne saurait accuser de partialité pour ce monastère, repousse avec force une accusation si grave portée contre les religieux qui l'habitaient.

[1] *Supplem. ad opera s. Augustini*, *Præfatio*.

[2] *Hist. Pelag.* Lib. II, cap. XIII, p. 171.

§ 2me. *Saint Honorat.*

Si, dans le § précédent, nous avons répondu aux principales accusations portées contre saint Honorat, il en reste néanmoins une à résoudre : Baronius et quelques auteurs après lui ont supposé qu'une erreur de copiste s'est glissée dans la lettre de saint Prosper à saint Augustin et qu'il faut lire *Honorat*, au lieu d'*Hilaire, évêque d'Arles.*

Salinas fait observer que tous les manuscrits sont d'accord pour mettre le nom de ce dernier ; d'ailleurs saint Honorat était mort, lorsque saint Prosper écrivit sa lettre, en 429.

L'auteur de la Vie du saint met souvent dans sa bouche cette parole du grand apôtre : « Si vous n'avez rien que vous n'ayez reçu, pourquoi vous glorifier, comme si vous teniez quelque chose de vous-même [1] ? » Pensée qui est la condamnation la plus absolue du semi-pélagianisme.

§ 3e. *Saint Hilaire.*

« On sait, dit M. l'abbé Goux [2], que saint Hilaire, le disciple favori et le successeur de saint Honorat sur le siége d'Arles, admirant en tout le reste la doctrine de saint Augus-

[1] *I Ad Corinth.* IV, 7.

[2] *Lérins au Ve siècle*, p. 95.

tin, faisait des réserves touchant la question de la grâce. »

Saint Hilaire faisait des réserves, sans doute; mais était-ce sur la prédestination à la grâce ou bien sur la prédestination à la gloire? Voilà ce que saint Prosper ne dit pas. Il écrit que l'évêque d'Arles admirait et embrassait la doctrine de l'illustre docteur en tous les points, mais que, pour la question *qui était alors discutée*, il voulait écrire lui-même à saint Augustin. « Je ne sais, ajoute saint Prosper, s'il le fera ni à quelle fin [1] »

Presque tous ceux qui ont traité ce point historique ont cru que l'hésitation ou la répugnance de saint Hilaire avait pour objet la question de la grâce et du libre arbitre, oubliant qu'une autre question était alors vivement agitée entre saint Augustin et ses contradicteurs : celle de la prédestination, ce

[1] Quibus omnibus enodatis et multis insuper, quæ altiore intuitu ad causam hanc pertinentia magis potes videre, discussis, credimus et speramus, non solùm tenuitatem nostram disputationum tuarum præsidio roborandam, sed etiam ipsos *quos meritis atque honoribus claros* caligo istius opinionis obscurat, defæcatissimum lumen gratiæ recepturos. Nam unum eorum *præcipuæ auctoritatis et spiritualium studiorum virum*, sanctum Hilarium, Arelatensem episcopum, sciat beatitudo tua admiratorem sectatoremque in aliis omnibus tuæ esse doctrinæ et de hoc, quod *in querelam trahit* (man. Vatic. *trahitur*), jampridem apud sanctitatem tuam sensum suum velle conferre. Sed quia utrùm hoc facturus, aut quo fine sit facturus incertum est... *Epist. ad August.* ad finem.

Le *Gallia christiana* (t. I, p. 330) ajoute au passage de saint Prosper: Caligo istius opinionis obscurat, le mot *semi-pelagianismi*. Probablement l'auteur avait mis ce mot à la marge et un copiste l'a maladroitement inséré dans le texte; le nom de semi-pélagianisme n'a été connu que dans le XVI[e] siècle.

que saint Prosper dit d'une manière bien expresse dans sa lettre.

Il est incontestable, comme nous le verrons bientôt, que l'évêque d'Arles embrassait pleinement la doctrine de saint Augustin sur la grâce : ses doutes ne pouvaient donc tomber que sur la question de la prédestination.

L'opinion qui voit dans la prédestination à la gloire le choix que Dieu fait, en prévision de notre fidélité aux grâces qu'il daigne accorder pendant la vie, n'a jamais été hérétique... « Ici s'élève une question, dit le cardinal Gousset [1], qui a beaucoup occupé les scholastiques : il s'agit de savoir si le décret de la prédestination à la gloire est absolu et antérieur, suivant notre manière de concevoir, à la prévision des mérites. Les uns pensent que ce décret est absolu... Les autres, au contraire, croient que le décret de la prédestination à la gloire est conditionnel et fondé sur les mérites surnaturels de l'homme. Or jusqu'ici l'Église s'est abstenue de prononcer. »

Quant au prétendu semi-pélagianisme de saint Hilaire, il importe d'observer que le pape saint Célestin ne comprend pas l'évêque d'Arles entre les évêques, à qui il adresse sa lettre sur la question de la grâce et qu'il reprend d'avoir laissé des prêtres enseigner librement des nouveautés. Si Hilaire avait propagé l'erreur, il eût été bien plus coupable

[1] Théologie dogmatique, *De la grâce et de la prédestination*, t. II, p. 126.

que les autres prélats, à cause de la prééminence de son siége, et le Pape n'aurait pas manqué de blâmer sa conduite.

Lors de l'affaire de Célidoine et de Projectus, saint Léon, qui ne ménagea pas l'évêque d'Arles, aurait-il gardé le silence sur ses doctrines semi-pélagiennes, si le moindre soupçon avait plané sur lui ?

Mais il ne suffit pas d'avoir montré le peu de fondement des accusations dont saint Hilaire est l'objet ; il reste à démontrer qu'il a professé le dogme de la grâce, tel que l'Église l'a défini plus tard.

S'il est un moment où l'homme exprime hautement les sentiments dont il est pénétré, c'est sans contredit celui de la mort. Or voici les paroles prononcées par saint Hilaire, en cet instant suprême :

« Nous avons eu sur cette terre à soutenir la lutte, que ne saurait éviter l'homme désireux d'arriver à la béatitude, en s'appuyant sur la grâce céleste *qui le prévient* et par ses efforts qui correspondent à la grâce...[1] Notre enveloppe de boue ne peut, sans la grâce de Dieu, l'emporter sur l'antique puissance du démon, les embûches du tentateur ne peuvent être déjouées que par un rude combat et une lutte incessante.

[1] Cum istius mundi principibus, cum quibus apostolus describit bellum juge esse, confliximus, quod nulli deest quicumque ab beatitudinem cœlesti gratiâ præcedente et industriâ subsequente voluerit pervenire.... Lutea compago antiquitatem potentiamque ejus non potest, sine gratiâ Dei, superare ; tamen jugi certamine et indesinenti conflictu ejus sunt insidiæ tolerandæ.... Videt ignita jacula dirigi, sed lacrymarum facit fonte restingui. *Vita s. Hilarii*, cap. XX.

Dieu, témoin de la guerre que soutient l'homme, considère paisiblement le champ de bataille de ces assauts quotidiens; il voit les traits enflammés lancés par Satan, mais il fait qu'ils soient éteints dans les larmes; il aperçoit les piéges que l'ennemi prépare, mais il en délivre ceux qui savent prier et pleurer, afin qu'ils puissent chanter dans les transports d'une vive allégresse : *Mes yeux sont toujours fixés vers le Seigneur, parce qu'il retirera mes pieds des embûches*, et afin que, possédant la liberté des enfants de Dieu, ils commencent à être capables de prêcher la paix... Gardez avec une fermeté inébranlable la foi de la Trinité... »

En attaquant ainsi tout à la fois le semi-pélagianisme, l'erreur des prédestinatiens et celle d'Arius, le pieux évêque montrait combien il était attaché à la croyance de l'Église.

Dirait-on que saint Hilaire a pu abandonner ses anciennes opinions et que cette déclaration si précise faite au lit de mort pouvait n'être qu'une rétractation de son erreur?

Mais à quelle époque aurait-il été semi-pélagien? Au moment où saint Prosper parlait de lui à saint Augustin? Que l'on juge de ses sentiments par les paroles qu'il fit entendre, vers cette époque.

Saint Honorat était mort, au commencement de 429; saint Hilaire prononça, l'année suivante, son beau panégyrique, précisément quelque temps après que fut publiée la lettre de saint Prosper; il s'adressait au peuple qu'il devait instruire dans la foi et l'on voit facilement combien ses paroles étaient sincères.

« Honorat vient pour me sauver, dit l'orateur, et, lorsque attaché au siècle j'étais rebelle à Dieu, il veut doucement m'attirer à l'amour de Jésus-Christ.... Ses exhortations inspirées par la plus vive tendresse ne me touchent que faiblement; il se retourne vers son arme accoutumée de la prière. Repoussé par la dureté de mon cœur, le cri de sa charité s'élève jusqu'aux oreilles de Dieu et attendrit la miséricorde céleste. Je résiste toujours; mes habitudes mondaines me portent à raffermir mon obstination par un serment coupable; alors inspiré pour ainsi dire d'un esprit prophétique : *Ce que tu me refuses*, dit-il, *le Seigneur me l'accordera*... Bientôt la main de Dieu s'empara de moi [1], pour me tourmenter et me dompter, car Honorat m'avait livré à lui par la prière... Mon esprit se demandait à lui-même, comme dans une conversation avec un ami, ce qu'il fallait entreprendre, ce qu'il fallait abandonner... Grâces vous soient rendues, ô bon Jésus, grâces à vous qui avez brisé mes chaînes, touché par les supplications de votre serviteur Honorat, et m'avez entouré des liens de votre amour qui me délivreront à jamais de ceux du péché, si je sais les conserver dans mon cœur! J'arrive donc soumis, moi qui étais parti superbe : toute résistance est déposée... »

[1] Exagitandum me illinc et edomandum dextera Dei suscipit; illi enim me oratione tradiderat... Gratias tibi, Jesu bone, gratias, qui dirupisti vincula mea, famuli tui Honorati piâ supplicatione permotus...

S. Hilarius, *Sermo de vitâ s. Honorati.*

Celui qui parle ainsi professe bien clairement que le salut est l'œuvre de la grâce, et que, chez lui en particulier, le secours surnaturel n'a point été attiré par la bonne volonté, puisque le plus grand obstacle se trouvait dans cette volonté elle-même.

Il est donc impossible d'admettre que saint Hilaire ait erré sur la question de la grâce.

§ 4e. *Saint Vincent.*

Les adversaires de saint Hilaire n'avaient pour base d'accusation contre lui qu'une phrase de saint Prosper et sa résidence à Lérins, que l'on veut considérer comme un des foyers du semi-pélagianisme; en attaquant saint Vincent, ces mêmes adversaires ont entre les mains un ouvrage publié par ce religieux, lorsque saint Fauste était à la tête du monastère, et un libelle infame qui porte le nom de Vincent.

Le *Commonitoire* de saint Vincent, qui parut à l'époque où la lutte était le plus ardente entre les admirateurs de saint Augustin et ceux que l'on a désignés plus tard sous le nom de semi-pélagiens, a été minutieusement examiné. Plusieurs écrivains y ont vu une arme offerte aux partisans de saint Cassien : on a même dit, qu'après avoir, comme Tertullien, donné d'admirables règles pour découvrir la vérité, comme lui encore, Vincent était tombé dans l'erreur.

Le cardinal Noris[1] accuse l'auteur du *Commonitoire* d'avoir voulu poursuivre la mémoire et les opinions de saint Augustin, en soutenant la cause des prêtres de Marseille. Il appuie son accusation : 1° Sur l'époque même de la publication de ce livre.

2° Sur des objections véhémentes contre la doctrine de saint Augustin, qui parurent, vers ce temps-là, sous le nom de Vincent.

3° Sur les rapports évidents, selon lui, entre le sens général du *Commonitoire* et la doctrine des semi-pélagiens.

4° Sur quelques passages de ce livre qu'il dit respirer une hostilité prononcée contre saint Augustin.

Mais 1° Fauste avait-il embrassé les opinions de Cassien, pendant qu'il était abbé de Lérins ? Est-il plus tard tombé dans cette erreur, en combattant avec une ardeur mal réglée la doctrine des Prédestinatiens ? Rien n'autorise à résoudre affirmativement la première question ; nous verrons que la réponse à la deuxième n'est pas aussi certaine qu'on paraît le croire assez généralement.

Alors même que Fauste eût penché vers le semi-pélagianisme, de quel droit ose-t-on affirmer que Vincent, par une complaisance coupable envers son supérieur, ait attaqué un docteur que l'Église admirait et surtout l'ait attaqué déloyalement ? Quelle considération aurait pu empêcher l'auteur du *Commonitoire* de s'exprimer en toute liberté ? Ce n'était pas

[1] *Hist. Pelagian.* 157-159.

la crainte de son supérieur ni de ses frères, puisqu'on les suppose dans les mêmes sentiments; encore moins la peur de froisser l'opinion du clergé de la Gaule, saint Prosper disant ouvertement que le midi des Gaules pensait généralement comme les adversaires de saint Augustin [1]. Il faut donc chercher un autre motif à la publication de ce livre et surtout se garder d'accuser le pieux cénobite d'une réserve hypocrite.

2° Vers cette époque, parurent, sous le nom de Vincent, des objections contre saint Augustin. L'identité de nom a pu seule faire supposer qu'elles étaient l'œuvre du religieux de Lérins. Pour repousser une accusation aussi grave, plusieurs auteurs ont recherché qui pouvait être ce Vincent et ont fait bien des suppositions. Mais est-il nécessaire de faire connaître le vrai coupable, pour constater l'innocence d'un accusé? Avant de condamner, il faut avoir recueilli des preuves et ici de preuves on n'en trouve pas.

Nous disons que saint Vincent n'a pas écrit ces *Objections*: le ton exagéré et négligé qui y règne, les sentiments pélagiens qu'on rencontre à chaque page, jurent trop avec la modération et la correction de style [2] qui distinguent le *Com-*

[1] *Epist. ad Augustin.* N° 9.

[2] En comparant le style du *Commonitoire* et celui des *Objections*, on voit bientôt que ces deux œuvres ne sont pas de la même main. « Vincentianæ objectiones tàm absurdæ, tàm insulæ sunt, tàm a Commonitorii scriptoris ingenio styloque alienæ primo intuitu videntur, ut vehementer mirandi locus sit quòd Vincentio Lirinensi auctori fuerint à viris cæteroquin doctissimis adscriptæ.

Édition du *Commonit.* par M. R... ancien vic. gén. de Fréjus.

monitoire, surtout avec la flétrissure que ce livre renferme contre les erreurs de Pélage.

On accuse Gennade de semi-pélagianisme ; en parlant de saint Vincent, il aurait dû, dans l'intérêt du parti, mentionner du moins les *Objections* ; il n'en dit pas un mot, tandis qu'il est bien précis sur le *Commonitoire.*

Enfin est-il permis de supposer que l'intelligent et modeste solitaire, qui ne mit pas son nom en tête d'un ouvrage célèbre dans tous les siècles, l'ait révélé pour une production si peu digne de lui ?

3° On montre des rapports assez sensibles entre certaines expressions du *Commonitoire* et quelques passages de saint Cassien, relativement à la coopération de l'homme dans l'œuvre du salut ; mais on peut trouver qu'elles ont les mêmes rapports avec les paroles dont se sert le Sauveur, lorsqu'il presse l'homme de faire des efforts, s'il veut gagner le ciel.

Si le *Commonitoire* recommande, presque à chaque page, de s'en tenir à la tradition dans l'interprétation des livres sacrés, faut-il voir, parce qu'on reprochait à saint Augustin d'apporter dans l'explication de saint Paul un sens inconnu aux premiers Pères, faut-il voir en cela une preuve de la connivence de Vincent avec les semi-pélagiens ?

4° Jusqu'ici on n'a fait à notre docteur qu'un procès de tendance, mais les bases de l'accusation vont devenir plus précises : on cite des passages du *Commonitoire.*

« Dans ce traité, dit M. Ampère [1], les opinions Augustiniennes sont peu ménagées. Dans le chapitre XXIV, Vincent de Lérins censure vivement ceux qui font Dieu auteur du mal, en supposant que sa prédétermination nous y pousse invinciblement. Dans le chapitre XXVI, il combat l'idée de la prédestination des élus (Voyez Wigger, *Versuch*, t. II, p. 214.). »

M. Ampère a accordé à Wigger une confiance trop aveugle ; en lisant les chapitres qu'il indique, il aurait vu s'ils peuvent s'appliquer le moins du monde à saint Augustin.

Dans le XXIV chapitre, l'auteur veut montrer que l'erreur n'a point le fondement essentiel de l'antiquité, il passe en revue plusieurs hérésies et dit vers la fin : « Avant le magicien Simon, frappé du glaive apostolique et de qui, jusqu'à Priscillien, *dernier rejeton* de la secte, est descendu ce vieux ruisseau de turpitudes, par un continuel et secret écoulement, qui donc osa jamais soutenir que *Dieu est l'auteur du mal*, c'est-à-dire de nos crimes, de nos impiétés et de nos forfaits ? »

D'après saint Vincent, Priscillien est le dernier de ceux qui ont fait Dieu auteur du mal ; or Priscillien mourut quatre ans avant le baptême de l'évêque d'Hippone ; comment supposer que l'auteur du *Commonitoire* ait voulu ici attaquer saint Augustin, surtout lorsque tout le monde savait que ce docteur avait souvent combattu le Priscillianisme [2] ?

[1] *Hist. littér. de la France*, t. II, p. 29.

[2] *Traité du mensonge. — Réponse à Orose sur le Priscillianisme. — Traité de l'origine de l'âme.*

Le chapitre XXVI parle de l'abus que les hérétiques faisaient souvent de la Sainte-Écriture, en imitant Satan qui appuie l'une de ses propositions au Sauveur d'un passage des livres sacrés ; l'auteur ajoute : « Si vous demandez à l'un de ces hérétiques la preuve de ce qu'il avance, ... il répond aussitôt : *C'est écrit*, et soudain il vous accable de passages pris dans la loi, les psaumes, les apôtres, les prophètes, et s'efforce, par une interprétation nouvelle et perfide, d'enlever les âmes à la forteresse du catholicisme, pour les précipiter dans l'abîme affreux de l'hérésie... Bien plus, par les promesses suivantes, les hérétiques ont coutume de tromper adroitement les hommes irréfléchis, car ils osent promettre et enseigner que, dans leur Église, c'est-à-dire dans le conventicule de leur communion, on trouve une grâce de Dieu forte, spéciale et tout-à-fait personnelle, de sorte que ceux de leur parti, sans aucun travail, sans soin, ni vigilance, quoiqu'ils ne demandent, ni ne frappent, ni ne cherchent, sont tellement protégés du ciel que, portés par les mains des anges, c'est-à-dire conservés par leurs soins, ils ne peuvent jamais heurter contre la pierre de scandale... »

Dans les écrits les plus animés qui parurent à l'occasion de ces disputes, jamais l'injure d'*hérétique* ne fut adressée à personne, on a même vu, par un passage de saint Prosper, combien les adversaires se respectaient mutuellement ; peut-on croire que saint Vincent, dans un ouvrage qui se recommande par sa modération, l'ait employée, jusqu'à trois fois, en si peu de lignes, contre un évêque dont quelques

opinions pouvaient être discutées, mais dont orthodoxie n'a jamais été mise en doute ?

Ce n'est ni à saint Augustin, ni même aux Prédestinatiens que s'adressent ces paroles; tout en exagérant l'action de la grâce divine, les Prédestinatiens n'en réservaient pas l'influence exclusive pour eux et leurs partisans; ces reproches doivent être appliqués aux Donatistes, que l'auteur avait particulièrement en vue, et généralement aux hérésiarques qui s'efforcent de séduire les simples par les promesses les plus exagérées et les plus insensées,

On a voulu voir aussi une attaque contre saint Augustin dans le passage suivant du *Commonitoire* [1] : « Quelque saint, quelque savant que soit un homme, fût-il évêque, confesseur ou martyr, s'il pense en dehors de la croyance universelle ou contrairement à cette croyance, il faut reléguer son enseignement parmi les opinions personnelles, occultes et privées. »

Cette recommandation est si générale, elle découle si naturellement de la règle qui précède, qu'on ne saurait, à moins de la plus injuste prévention, y voir aucune allusion personnelle.

D'ailleurs ce passage est un emprunt fait par l'auteur à Tertullien, qui s'en sert dans le même sens et pour le même objet [2].

[1] *Cap.* XXVIII.

[2] *De prescript.* cap. XXXIX.

« Ce qui prouve, dit encore M. Ampère [1], l'hostilité du moine de Lérins contre l'évêque d'Hippone c'est que, dans l'énumération des docteurs qui font autorité et qui, dit-il, ont été déclarés au concile d'Éphèse les maîtres et les régulateurs de la foi, il ne nomme pas saint Augustin. »

Si Vincent ne nomme pas saint Augustin, c'est parce qu'il ne trouve pas le nom de cet évêque dans les actes du concile; pouvait-il l'y placer de son autorité privée et se rendre faussaire, pour honorer l'illustre pontife?

Enfin le tort le plus grave de saint Vincent, aux yeux du cardinal Noris, est d'avoir, dit-il, insidieusement détourné, au profit de ses idées, le sens d'un passage de la lettre de saint Célestin aux évêques de la Gaule méridionale. Cette lettre, dont l'objet principal était de défendre la mémoire de saint Augustin, renfermait un reproche adressé aux évêques qui laissaient à certains prêtres une trop grande liberté pour enseigner et pour prêcher. Elle disait à ce sujet : « Que l'on réprime la conduite de ces hommes et qu'il ne leur soit pas permis de prêcher selon leurs caprices. Si la chose est telle, que les nouveautés cessent d'attaquer les doctrines anciennes. »

L'auteur du *Commonitoire*, en citant ce passage, le commente de la manière suivante : « Si la chose est telle (c'est-à-dire comme quelques-uns accusent vos villes et vos pro-

[1] *Loco citato.*

vinces, parce que vous les laissez embrasser certaines nouveautés par une dissimulation coupable), si la chose est telle, que les nouveautés cessent.... [1] »

Baronius,[2] Suarez, Vasquez, etc. avaient vu dans ce passage une preuve évidente de l'adhésion de notre auteur à la doctrine de saint Augustin et c'est l'idée qui se présente naturellement à l'esprit. Au contraire Noris [3] et Oudin y découvrent une attaque perfide.

Le P. Neusser [4] a répondu par une disssertation très-étendue, à l'interprétation que les adversaires de saint Vincent ont voulu donner à ces quelques lignes ; nous renvoyons les lecteurs à son travail plein d'une judicieuse érudition.

[1] *Cap.* XXXII.

[2] Hæc Vincentius de epistolâ Cœlestini, quam tanti ponderis esse docet ut satis sit ad omnes hæreses evertendas... quo potissimùm argumento tùm Pelagianorum, tùm aliorum omnium hæreticorum fundamenta idem auctor convellit opere illo contra hæreses scripto, *certè aureo.*

Annales eccles. ad an. 431.

Suarez, *De gratiâ*, t. I, Proleg. V, cap. 5.

Alii meritò existimant Vincentium, cujus sunt objectiones Vincentianæ apud Prosperum, non fuisse Lirinensem illum monachum qui contra hæreses scripsit, sed alium Vincentium presbyterum Gallum... Horum autem opinionem confirmat valdè quòd Vincentius Lirinensis, in illo suo libello, capite ultimo, allegat Cœlestini epistolam eamque summoperè laudat.

Vasquez, In I, p. d. 91, cap. VIII, N° 43.

[3] *Historia Pelag.* p. 159.

Oudin, *Comment. de scriptor. Eccl.* t. I, p. 1241.

[4] Bolland. *Acta Sanctor.* 24 Maii, p. 287.

Nous nous contenterons de dire que saint Vincent n'a pu vouloir faire croire que saint Célestin condamnait des opinions nouvelles dans l'évêque d'Hippone et approuvait celles de ses adversaires comme anciennes. Il connaissait la lettre du Pape, puisqu'il la cite, il est impossible qu'il ait voulu donner à la phrase dont il s'agit un sens en opposition avec le sens général de cette lettre. Pour incriminer son interprétation, il faut accepter l'une de ses deux alternatives : dire que Vincent n'a pas compris, par défaut d'intelligence ; ou bien, qu'en comprenant, il a voulu sciemment tromper, ce qui le convaincrait de fourberie, et alors même il faudrait le supposer assez peu clairvoyant, pour espérer qu'il ferait prendre le change à ses lecteurs.

Quel est l'homme sérieux qui, après avoir lu le *Commonitoire*, pourrait accepter l'une de ces deux absurdités ?

« Les semi-pélagiens, continue M. Ampère [1], qui ne se trouvaient pas nouveaux et qui trouvaient au contraire nouvelles les expressions et quelques-unes des idées de saint Augustin et de saint Prosper, se gardèrent de s'appliquer les paroles vagues de Célestin. »

Les semi-pélagiens, moins subtils que M. Ampère, ne purent dissimuler que le Pape parlait d'eux : saint Prosper leur reproche seulement d'avoir différé leur soumission, sous le prétexte que les ouvrages de saint Augustin dont il

[1] *Loco citato.*

fallait embrasser la doctrine n'étaient point spécifiés dans cette lettre ; il les aurait bien plus vivement blâmés, s'ils avaient employé le détour qu'imagine notre critique.

On voit clairement l'intention qu'a eue saint Vincent : il a voulu montrer, par les paroles de saint Étienne, de saint Sixte et de saint Célestin, que Rome, la mère des Églises, a toujours condamné la nouveauté et fait respecter les traditions antiques ; par son interprétation du passage de saint Célestin, il applique ce principe salutaire aux discussions qui agitaient la Gaule, afin de recommander la prudence, en attendant que la lumière arrivât pleinement.

Si l'on ne trouve dans le *Commonitoire* aucune allusion bien marquée aux questions qui préoccupaient les contrées voisines de Lérins, c'est que des exagérations et des erreurs étaient publiées des deux côtés, comme nous l'avons vu ; que le nom d'Augustin paraissait en tête d'un livre qui attaquait les croyances catholiques [1] ; dès lors la prudence obligeait à attendre, dans une réserve prudente, que l'Église manifestât sa foi. Pour Vincent, ainsi que pour ses frères, le *Commonitoire*, par ses principes sages et précis, servait de base et de sauvegarde contre l'erreur. Il est facile de comprendre que tel était le dessein de l'auteur, lorsqu'on le voit annoncer, avec une touchante modestie, qu'il est disposé à

[1] Captant plerumquè veteris viri scripta paulò involutiùs edita quæ, pro ipsâ suî obscuritate, dogmati suo quasi congruant, ut illud nescio quid quodcumque proferunt neque primi neque soli sentire videantur. *Commonit. Cap.* XI.

corriger tout ce qu'il y aurait de défectueux dans son travail [1].

« Admiré universellement, dit M. l'abbé Goux [2], parce qu'il renferme, pour reconnaître la véritable foi, une règle précise devenue la pierre de touche de l'orthodoxie, il n'a pas laissé *(le Commonitoire)* d'être regardé, par des hommes de différents partis, comme une attaque perfidement ourdie contre la vérité, et son auteur, partageant la même fortune, est un saint pour les uns, tandis qu'il n'est pour les autres qu'un hérétique sans loyauté. Nous-même, il faut l'avouer, en étudiant son livre et les critiques dont il a été le sujet, nous sommes passé par ces diverses alternatives ; mais, à mesure que nous l'avons examiné plus attentivement, de nouvelles lumières sont venues frapper nos regards, les ombres se sont dissipées et nous avons pu discerner, dans ces pages, le caractère du bon sens et de la vérité. »

§ 5e. *Saint Valérien.*

On a fait des homélies de saint Valérien, évêque de Cimiès, une critique [3] aussi minutieuse et aussi peu fondée que celle du *Commonitoire* de saint Vincent par le cardinal

[1] Commonit. *Præfatio.*

[2] *Lérins au Ve siècle*, p. 97.

[3] C'est un religieux mineur, nommé Nicolas Chichon, qui a attaqué l'orthodoxie de saint Valérien.

Noris. L'accusation ne se borne pas à le ranger parmi les semi-pélagiens, elle va jusqu'à lui refuser le titre de saint. En étudiant ces homélies avec calme et impartialité, on voit bien vite qu'elles ne renferment pas d'erreur, et le culte dont les populations du midi de la France ont toujours honoré l'évêque de Cimiès montre le peu de sagesse de ceux qui veulent le dépouiller de son titre glorieux, avec une si coupable hardiesse.

Dans la première homélie rien n'a attiré l'attention des critiques; plusieurs savants ont même cru qu'elle était de saint Augustin. Plus tard, la découverte d'anciens manuscrits a prouvé qu'elle appartient à notre saint.

Voici le passage incriminé dans la deuxième homélie: « Mes bien-aimés, dit saint Valérien, en parlant de la *voie étroite*, voilà cette route dans laquelle les justes marchent, pour arriver à la sainteté et à la perfection.... Son entrée doit être choisie et gardée par nous, car, si elle est rude, elle est encore difficile à trouver; mais elle se présente facile à ceux qui le veulent, pourvu que la vanité n'y mette pas d'obstacle et que l'on ne soit pas arrêté par les trompeuses apparences de ce monde. »

Voir le semi-pélagianisme dans ces paroles, c'est incriminer non seulement le langage usuel des moralistes et des Pères, mais encore plusieurs passages de l'Évangile. « Veux-

[1] Hujus ergò viæ et eligendus nobis et muniendus accessus est... facilem autem se volentibus præstat.

tu être guéri, demande le Sauveur à un malade ?— Je le veux, répond celui-ci, » et soudain son infirmité disparaît. Rien d'impossible pour une volonté énergique ; vouloir c'est pouvoir : voilà ce que tout le monde dit et, quand il s'agit de vertu surnaturelle, « on sous-entend toujours le secours de la grâce, dit saint Fauste [1], alors même qu'on n'en parle pas ; de même qu'en parlant de la grâce, on sous-entend la coopération de la volonté. »

Saint Augustin nous offre des passages bien plus hardis que celui qui est attaqué ici : « Le sang de ton Seigneur, dit-il, a été donné pour toi, si tu le veux ; il n'a pas été donné, si tu ne le veux pas [2]. » Ailleurs interprétant cette parole du psaume 102 : *Qui guérit toutes tes douleurs*, « Il te guérira, dit-il ; mais il faut que tu veuilles être guéri. Il guérit entièrement quiconque est infirme, mais non celui qui refuse la guérison [3]. »

Dans la troisième homélie, on relève pour les attaquer les deux passages suivants : « Toute œuvre dans laquelle le zèle

[1] Apud regeneratos, quandò gratia sine labore, vel labor sine gratiâ in scripturis ponitur, supprimitur non separatur. Cùm unum sine alio dicitur, tacetur alterum non negatur. *De gratiâ*, lib. I, cap. 6.

[2] Sanguis Domini tui, si vis, datus est pro te ; si nolueris, non est datus pro te.... sanguis Christi volenti est salus, nolenti supplicium.... *Sermo* XXXI.

[3] Sanabit te ? Opus est ut sanari velis. Sanat omninò ille quemlibet languidum, sed non sanat invitum. Quid autem beatiùs quàm ut, tanquàm in manu tuâ vitam, sic habeas in voluntate sanitatem tuam ?...

de l'application humaine doit exercer sa vigilance, réclame un service volontaire... » Et plus loin : « La religion chrétienne, à laquelle nous sommes appelés, accepte le service du libre arbitre [1]. »

Il faudrait, pour censurer avec justice les passages dont il s'agit, condamner presque tous les Pères, particulièrement saint Ambroise [2] et saint Paulin [3] qui parlent dans le même sens et presque avec les mêmes expressions.

On attaque, avec aussi peu de raison, deux passages de la septième homélie et de la neuvième, lesquels certainement passeraient inaperçus chez un autre auteur : « Toutes ces choses sont opérées en nous par la vertu unique et toujours la même du Père, du Fils et du Saint-Esprit, vertu qui procure la perfection aux justes efforts et donne à la bonne volonté tout ce qu'il y a de meilleur. » — « Voyez, mes bien-aimés, combien mérite l'offrande d'un léger sacrifice, puisque le Seigneur d'une si grande majesté daigne venir au devant de notre demande. »

Il y a vraiment de quoi être étonné, en voyant des paroles

[1] ... Voluntarium requirit officium... liberi arbitrii suscepit officium...

[2] ... Nisi qui religioso officio studuit sanitati : non enim dormientibus divina beneficia sed observantibus deferuntur.

Lib. IV in Lucam, ad illud : *Nemo eorum mundatus est, nisi Naaman.*

[3] ... Nisi de proprio serviamus, id est de libero voluntatis arbitrio... In quem nos affectum lacessit propheta qui dicit : Voluntariè sacrificabo tibi. Hoc enim acceptum et placitum coràm Deo, ut bonum nostrum sit voluntarium.

Epist. 2 ad Severum.

si peu répréhensibles censurées et celui qui les a écrites regardé comme favorisant l'hérésie. Aussi les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (Bénéd.)[1], tout en ne rendant pas justice complète à saint Valérien, disent du moins : « Il n'y a pas un endroit des homélies, si on excepte un passage de la onzième, qui ne puisse s'expliquer dans un sens catholique. »

Nous allons voir si ce passage renferme, comme l'on dit, le venin du semi-pélagianisme : « Jamais Dieu, dit saint Valérien, n'abandonne la volonté qu'anime le zèle de la religion, et les consolations de la divinité ne sauraient manquer là où se trouvent les actes d'une vie sainte... Nous ne pouvons ignorer que les progrès de la vie religieuse sont acquis par une vigilance pleine de zèle ; mais Dieu soutient quand on a l'esprit complet de la religion, d'après ces paroles de l'apôtre : Vous cherchez l'exemple de Jésus-Christ qui parle en

[1] T. II, p. 362.

[2] Nunquàm deserit Deus voluntatem religionis studio florentem, nec desunt solatia Divinitatis ubi sunt actus bonæ conversationis... Nec nos negare possumus ornamenta religiosæ vitæ vigilantiæ studio comparari : sed ibi Deus est ubi integræ religionis est animus, ità Apostolo dicente : Exemplum quæritis ejus qui in me loquitur Christus ? Satis vacillat humanum studium ubi non requiritur Dei auxilium ; nam non dubiè periclitatur fides, si non muniatur patrocinio Divinitatis. Nostrum est igitur bonum velle, Christi verò perficere. Nam ità Apostolus loquitur : Velle adjacet mihi, perficere autem bonum non invenio. Vides ergò boni operis voluntatem ex nobis debere descendere, perfectionem Dei potestate pendere... Habet quidem servus gratiam laboris sui, sed Domino debet fructum laboris impleti...

moi ? Tout effort chancelle, quand le secours de Dieu n'est pas imploré ; car la foi est certainement en péril, si elle n'est soutenue par l'appui de la Divinité. Le bien qui nous est propre est donc de vouloir, celui du Christ d'achever ; en effet l'apôtre dit : Vouloir est en ma puissance, mais je ne puis trouver en moi le moyen de parfaire le bien. Tu vois donc que la volonté de la bonne œuvre vient de nous, mais que sa perfection dépend de la puissance divine.... Si le serviteur a le mérite de son travail, il doit au Seigneur le fruit du travail accompli... »

Le critique des Homélies voit dans ce passage une preuve évidente de semi-pélagianisme et se plaît à relever ce qu'il renferme, selon lui, d'insensé et d'outrageant pour Dieu, dans ce partage fait entre l'action de la grâce et celle de la volonté humaine.

Pour que l'erreur fût justement constatée, il faudrait prouver que, selon saint Valérien, cette volonté du bien est naturelle à l'homme, sans que la grâce divine l'ait excitée en lui ; alors évidemment il aurait enseigné la doctrine que plus tard l'Église a condamnée. Mais quand le pieux évêque dit : *Que tout effort humain chancelle, là où le secours de Dieu n'est pas imploré, et que la foi est certainement en péril, si Dieu ne vient la soutenir*, ne montre-t-il pas, pour tous les actes, et par conséquent pour la première détermination de la volonté, l'indispensable nécessité de la grâce ? Saint Prosper répondant à ses adversaires, sur cette parole du grand

apôtre : *Vouloir est en ma puissance* , dit que celui qui peut ainsi vouloir a déjà été appelé et que dès lors le premier élan lui-même [1] doit être attribué à l'action divine. Qui prouvera que saint Valérien n'a pas interprété ce texte de la même manière , et alors pourquoi mettre en doute son orthodoxie ?

Dira-t-on que, n'ayant pas donné le même correctif que saint Prosper , il a prouvé qu'il attribuait à la volonté humaine une puissance qu'elle n'a point ? Mais que l'on considère les circonstances et l'on verra que saint Prosper , en face d'adversaires qu'il voulait combattre et surtout ramener , pèse ses expressions , précise parfaitement sa pensée ; tandis que saint Valérien ne fait pas une dissertation théologique , il écrit des exhortations pieuses , pour porter les âmes à Dieu. C'est surtout le cœur qui inspire alors, est-il donc étonnant qu'un critique minutieux et prévenu puisse rencontrer des paroles qui se prêtent à une interprétation défavorable ?

Quel saint Père pourrait tenir contre une critique de ce genre , si tous les passages de ses œuvres étaient épluchés de

[1] Cùm donatum nobis fuerit bonum velle, non statim invenimus et facere , nisi quærentibus, petentibus atque pulsantibus, qui dedit desiderium præstet effectum. Vox namque ista dicentis : Velle adjacet mihi , perficere autem bonum non invenio, vocati est sub gratiâ constituti... Quamvis acceperit scientiam rectè volendi, virtutem tamen in se non invenit eorum quæ optat operandi , donec pro bonâ voluntate quam sumpsit mereatur invenire quid faciat...

Contra Collat. cap. 8.

la sorte? Saint Chrysostôme [1] va plus loin que saint Valérien, car il dit que Dieu ne *prévient pas nos désirs, pour laisser au libre arbitre son intégrité.* Saint Hilaire, saint Jérôme [3], saint Eucher [4], saint Jean Damascène [5], saint Bernard, pour ne citer que quelques Pères, ont sur cette question parlé comme le fait ici saint Valérien.

[1] Oportet enim nos primùm bona eligere et, postquàm elegerimus, tunc affert (Deus) quæ sua sunt. Non prævenit nostras voluntates, ne perdat nostrum liberum arbitrium. *Homil.* XII *in Epist. ad Hebræos.*

[2] Voluntas nostra proprium ex se habere debet ut velit. Deus incipienti incrementum dabit, quia consummationem per se infirmitas nostra non obtinet, meritum tamen adipiscendæ consummationis est ex initio voluntatis.

In Psalm. CXVIII.

[3] ... Nostrum sit rogare, illius (Dei) tribuere quod rogatur; nostrum incipere, illius perficere; nostrum offerre quod possumus, illius implere quod non possumus. Lib. III, *contra Pelagianos.*

[4] Ubi viderit Deus devotionem animi ardentiorem insinuabit affectum, et quantùm nos addiderimus ad studium, tantùm ille apponet ad adjutorium; quantùm nos apposuerimus ad diligentiam, et tantùm ille addet ad gloriam. Qui habet dabitur illi et superabundabit. Et alio loco dicit : Posui adjutorium supra potentem.

Homil. ad monach. III.

[5] Qui pro virili conformes se reddiderunt Deo, suâmet voluntate et destinato proposito per cohabitantem et cooperantem Deum, qui et verè Dii nuncupantur, sed adoptivè, non naturâ... Hoc primum à libertate pendet propositi et voluntatis. Deindè omni qui certâ deliberatione et animi destinatione proponit bonum, Deus cooperatur in bonum. *Orat. de Imag.* III.

[6] Potestatis nostræ est divinæ inspirationi acquiescere et quæ ad salutem nostram pertinent eligere et sequi. Divini muneris est ut possimus adipisci quod sequendo cupimus consequi. Lib. *De interiori domo*, cap. 68.

On est profondément étonné de voir poursuivre comme erroné, par des écrivains catholiques, un ouvrage aussi inoffensif. Nous concevons facilement l'acharnement des auteurs hétérodoxes, car les homélies de l'évêque de Cimiès s'unissant aux œuvres des autres docteurs, pour former la chaîne de la tradition sur la question de la grâce, les gênent bien plus qu'ils n'osent l'avouer. Ce qui les inquiète doit nous réjouir et nous porter à défendre un enseignement qui est conforme à la vérité, une œuvre qui est un bienfait du Ciel. Et que l'on ne croie pas nos paroles exagérées : car le P. Sirmond, dans la préface qu'il a mise en tête des homélies de saint Valérien, dit qu'un homme illustre écrivit, lors de la publication de ces discours en Allemagne, que leur apparition, pendant les luttes avec le protestantisme, annonçait une intervention de la Providence qui voulait confondre les hérétiques [1].

§ 6e. *Saint Fauste.*

Le blâme a été jeté particulièrement sur la doctrine de saint Fauste, abbé de Lérins et plus tard évêque de Riez. Baronius a même osé dire de lui : *qu'il mourut flétri*; pa-

[1] Quandò in Germaniam allatæ sunt, divinâ factum providentiâ videri, ut hoc potissimùm tempore ad confutandos hæreticos repertæ sint.

role que le savant Annaliste se crut obligé de rétracter dans la suite [1]. Fauste n'a point été hérétique : il a écrit contre l'arianisme ; il montra, dans l'affaire du prêtre Lucide, un zèle aussi charitable qu'intelligent pour la pureté de la foi ; il arma les Gaules contre l'Eutychianisme, avant même l'apparition d'Eutychès, par le traité qu'il adressa au diacre Gratus. L'exil, auquel il fut condamné par le roi des Visigoths, montre que cet évêque savait non seulement écrire mais encore souffrir pour la foi.

Les accusations violentes dont on a poursuivi la mémoire de saint Fauste s'expliquent par son intervention si active dans l'affaire du prêtre Lucide; les Prédestinatiens ne lui pardonnèrent point une rétractation que sa douceur avait amenée presque autant que sa science [2] ; les Jansénistes ne lui ont point pardonné davantage d'avoir fait condamner, dix siècles avant Jansénius, des propositions presque identiques à celles qui forment l'essence de leur déplorable doctrine.

La généralité des écrivains catholiques, sans écouter une semblable inspiration, ont pourtant admis l'erreur de Fauste comme un fait incontestable. L'un d'eux va jusqu'à dire que cet évêque fut ramené à la vérité par saint Fulgence et qu'en

[1] Faustus decessit inglorius. *Annal. Eccl.* t. VI, ad an. 451.

Dans ses *Addenda*, Baronius rétracte cette parole et ajoute : « Maneant igitur Fausto sua jura, nec ex scriptis nostris sentiat præjudicium.

[2] Le P. Sirmond explique au long la haine que saint Fauste avait inspirée aux hérétiques de son temps. *Historia Prædestin.* cap. VIII.

preuve de la sincérité de son retour, il publia un livre contre ses anciennes erreurs [1].

Saint Fulgence a combattu l'erreur qui se trouve dans le livre de Fauste, mais il n'a point converti cet évêque, parce qu'il est douteux que cette conversion ait jamais été nécessaire et aussi parce que saint Fulgence était bien jeune, quand l'ancien abbé de Lérins mourut.

Il est hors de doute que l'ouvrage publié sous le nom de Fauste sur la *Grâce et le libre arbitre* renferme l'erreur des semi-pélagiens, en ne reconnaissant pas *la nécessité de la grâce prévenante pour le commencement de la bonne action.* Les décisions de saint Hormisdas et de saint Gélase, l'opinion unanime des écrivains catholiques et enfin la lecture du livre montrent évidemment qu'il contient des propositions condamnées, cinquante ans plus tard, par le IIe concile d'Orange.

Mais l'erreur renfermée dans ce traité est-elle le fait de Fauste ou bien y a-t-on interpolé des passages qui contiennent le semi-pélagianisme ?

Plusieurs auteurs graves ont nié que Fauste ait jamais enseigné pareille doctrine dans son livre. Sans citer Gennade, que l'on accuse de la même erreur, nous espérons qu'on prendra en considération le jugement de Pierre Équilin [2],

[1] Trithemius ; *De scriptorib. eccles.*

[2] *Catalogus Sanct. lib.* II, cap. 91

de Gesner Conrad [1], d'Honoré d'Autun [2], etc. qui donnent toujours au livre de Fauste le titre d'*ouvrage excellent* et appellent l'auteur *homme plein de sainteté*.

Nous nous contenterons d'indiquer, pour l'éclaircissement complet de ce point historique, la dissertation du savant P. Stilting [3] et celle que Bartel a placée vers la fin de sa Nomenclature des évêques de Riez, donnant seulement ici quelques-unes des raisons qui prouvent que l'erreur a été glissée dans ce livre par des faussaires ; ce n'est point un cas très-rare, puisque l'histoire fournit les preuves de l'altération de plus d'un livre [4].

1° Dans le traité de la *Grâce* tel que nous l'avons, on trouve, non à la fin, mais au commencement du livre, les souscriptions des Pères du concile d'Arles et de celui de Lyon; pourtant aucun décret n'avait prescrit d'apposer une approbation pareille. Est-ce réellement une approbation ? Mais alors pourquoi la mettre au commencement ? On comprendrait qu'elle fût à la fin, pour appuyer la doctrine qui est émise et empêcher qu'on n'ajoutât rien d'erroné ou d'inutile.

2° Tel qu'il est, l'ouvrage ne contient point les additions que le concile de Lyon avait ordonné d'ajouter, à l'occasion des nouvelles erreurs qui venaient de paraître.

[1] *In biblioth.* de Fausto.

[2] Opus egregium, vir sanctitate plenus. *De Ecclesiæ luminaribus*...

[3] *Acta Sanct.* 28 sept.

[4] Bellarminus, *De scriptorib. Eccles.* p. 161.

3° Il y a contradiction évidente entre le corps du livre et la préface : dans celle-ci, l'auteur unit toujours l'action de la grâce à l'action de la volonté humaine [1], ne laissant à celle-ci que le rôle d'un serviteur fidèle et obéissant.

4° Le concile d'Orange n'inflige aucune censure ni au livre ni à l'auteur. Cinq ans après ce concile, le pape Jean II écrit à saint Césaire, au sujet de l'affaire de Contuméliosus de Riez ; il nomme Fauste un *saint évêque*, en citant un passage de ses écrits qui est considéré aujourd'hui encore comme maxime du droit canonique [2].

Lorsque saint Fulgence publia son *Traité de l'Incarnation et de la Grâce*, il eut pour objet, dans la deuxième partie de cet ouvrage, de combattre le semi-pélagianisme, mais il ne nomme pas Fauste dont le livre lui avait été envoyé et se contente d'établir et d'expliquer la doctrine catholique.

La réponse de saint Hormisdas à l'évêque Possesseur, ne renferme par le nom de l'évêque de Riez ; le Pape dit seulement que les écrits d'un certain évêque des Gaules n'ont point l'autorité des ouvrages des Pères acceptés par l'Église.

[1] Studium gratiæ asserendæ competenter et salubriter suscipit qui obedientiam famuli labori adjungit, tanquàm si patrono vel domino inseparabiliter pedissequus minister inhæreat... Rectè ergò inter adjuvantem pariter et aduitentem ordo iste servabitur, ut hic teneat pleno jure dominatum et ille totâ reddat subjectione servitium.

[2] Faustus episcopus sanctus, in epistolâ suâ dixit : Perdit gratiam consecrati qui adhùc officium vult exercere mariti. *Ad Cœsarium.*

De tous ces faits, n'est-il pas permis de conclure que nous n'avons pas le véritable ouvrage de l'ancien moine de Lérins?

Quelques écrivains modernes ont accusé saint Fauste d'avoir soutenu, dans l'un de ses écrits, que les âmes sont matérielles. Qu'on lise sa lettre et l'on verra qu'il n'a point parlé de l'essence même des âmes ; il a dit seulement que les anges et les saints ont un corps, Dieu seul étant incorporel, selon lui, parce qu'il est immense [1]. Il y a entre cette opinion, toute hasardée qu'elle est, et le matérialisme, une distance infinie. Saint Fauste n'a jamais douté de la spiritualité ni de l'immortalité de l'âme, puisqu'il parle des supplices éternels de l'enfer, après avoir dit que les esprits ont un corps [2].

La lettre dans laquelle il émet tout au long cette assertion surprit généralement et provoqua un livre regardé comme l'un des plus beaux ouvrages de psychologie : c'est le traité de la *nature de l'âme* par Claudien Mamert. « Rarement, dit un écrivain moderne [3], la nature propre de l'âme et son unité ont été vues de plus près et décrites avec plus de pré-

[1] Unus ergò Deus incorporeus, quia et incomprehensibilis et ubiquè diffusus... *Epist.* III.

[2] Dic mihi, si corpus non habet, in illâ dejectione qui decidit? Quid illi negas corporalem naturam cujus negare non audes ruinam? Et si, ut dicis, corpus non habet, non ardebit; ubi autem, nisi in corpore, sentiet ignem illum, qui paratus est diabolo et angelis ejus? *Ibid.*

[3] M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, VIe leçon.

cision. » Claudien, à la fin du livre, promettait de répliquer à son adversaire, si celui-ci continuait à soutenir sa singulière assertion. Le nom de Fauste ne fut pas même prononcé, et le silence qu'il garda dans la suite à ce sujet est une preuve qu'il avait abandonné son opinion.

§ 7e. *Saint Cassien.*

Que les *Conférences* de saint Cassien renferment des propositions semi-pélagiennes, qu'il les ait soutenues avec ardeur et ténacité, nul ne saurait le mettre en doute. Mais on ne peut sans témérité le traiter d'hérétique, puisque l'Église n'avait encore, de son vivant, rien défini sur la question de la grâce agitée entre lui et saint Prosper.

En vain citerait-on le nom de saint Augustin dont le fondateur de Saint-Victor a combattu la doctrine, doctrine que les fidèles en général acceptaient avec respect. Tout grand docteur qu'il est, Augustin n'est pas infaillible; l'Église seule peut commander le respect et la soumission des intelligences. On n'aurait pas plus le droit de flétrir saint Cassien que de condamner saint Thomas et l'ordre entier de saint Dominique si longtemps opposé à la croyance de l'immaculée conception de la Sainte-Vierge. Qui oserait mettre en doute l'orthodoxie de saint Cyprien, quoiqu'il ait soutenu, contre le pape saint Étienne, la nécessité de réitérer le baptême donné par les

hérétiques [1] ? Dans les discussions sur la grâce, ainsi qu'il a été dit, des propositions erronées furent émises et soutenues de part et d'autre. Après ces luttes, qui ont pour résultat de faire constater la vérité d'une manière plus précise, l'Église parle; les esprits droits accueillent respectueusement sa décision et sont toujours ses enfants, quoiqu'ils aient soutenu d'abord des opinions qu'elle vient de condamner. Ceux-là seuls sont rebelles et par conséquent hérétiques qui persévèrent dans l'erreur, voulant obstinément fermer les yeux à la lumière. C'est la pensée de saint Fauste [2] pressant Lucide de revenir à la vérité, c'est aussi la pensée de tous les esprits sérieux qui ont étudié la question de l'orthodoxie. Dès lors on ne peut douter de l'union de Cassien avec l'Église enseignante.

Ce qui prouve surtout que l'auteur des *Conférences* a toujours été en communion avec elle, c'est l'insistance de saint Léon pour obtenir de lui un traité contre le Nestorianisme :

[1] ...Ipsius africani concilii sive decreti quæ vires? Donante Deo, nullæ.... Et, ô mira rerum conversio ! Auctores ejusdem opinionis catholici, consectatores verò hæretici judicantur... Nam quis ille tàm demens est qui illud sanctorum omnium et Episcoporum et Martyrum lumen beatissimum Cyprianum, cum cæteris collegis suis, in æternum dubitet regnaturum esse cum Christo? Aut quis tàm contrà sacrilegus qui Donatistas et cæteras pestes quæ, illius auctoritate concilii, rebaptizare se jactitant, in sempiternum neget arsuros esse cum diabolo?

Commonit. cap. VI.

[2] Error, si citò respuatur, ignorantia fuisse videbitur, blasphemia verò reputabitur, si pertinaciter defendatur. S. Faustus, *Ad Lucidum presbyt.*

a-t-on jamais demandé une arme, pour défendre la foi, à celui dont la foi était suspecte? « Vous exigez, écrit Cassien, vous commandez même que mes faibles mains combattent contre une hérésie récente et un nouvel ennemi de la vérité... Je cède à votre prière, j'obéis à votre ordre, aimant mieux, quand il s'agit de moi, suivre votre jugement que le mien, surtout lorsque d'accord avec vous l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ le commande [1]. »

Ah! Si la voix de l'Église lui avait dit d'abandonner ses opinions sur la grâce, Cassien aurait obéi certainement, parce que cette voix est toujours d'accord avec celle du Sauveur, devant qui toute intelligence doit respectueusement s'incliner.

Ainsi une critique impartiale reconnaîtra sûrement la parfaite orthodoxie des religieux de Lérins; elle suspendra son jugement sur saint Fauste, puisque des raisons graves font supposer que son livre a été altéré. Saint Cassien a erré, nul ne le conteste, mais il a erré de bonne foi; s'il a lutté contre un docteur illustre, il n'a pas résisté à l'Église, seule dépositaire infaillible de la vérité religieuse.

Nos diocèses du Midi ont toujours célébré la fête des saints personnages dont nous venons de défendre la mémoire; on pouvait peut-être, jusqu'à ce jour, dire que ce culte n'était

[1] Exigis itaque ac jubes adversum recentem hæresim ac novum fidei hostem conserere imbecilles manus... Maximè quia id tecum amor Jesu Christi Domini mei præcipit, qui hoc etiam in te jubet. *De Incarn. Christi* Præfatio.

point reconnu par l'Église universelle et que la liturgie gallicane ne présentait pas assez de garanties ; mais, dans ces derniers temps, un retour à l'unité liturgique est venu resserrer heureusement les liens de notre Église avec l'Église mère : Rome, après avoir examiné les Propres de chaque diocèse, a laissé les noms de nos Pères dans le livre des saints et leurs nobles images sur nos autels [1].

[1] Nous renvoyons aux *Éclaircissements* N° V, la preuve de l'antiquité du culte dont saint Cassien, saint Fauste, etc. ont toujours été honorés.

Plusieurs des raisons données, dans cette dissertation, ont été empruntées à Salinas, Théophile Raynaud, au si regrettable abbé Gorini et particulièrement au portugais Macedo qui, après avoir inutilement conjuré Noris, alors simple religieux Augustin, de renoncer à ses attaques contre l'orthodoxie de saint Vincent, composa un livre pour réfuter les objections de son confrère.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

S. Fauste abbé. — Mort de s. Capraise. — Discours de s. Fauste aux religieux. — Colonie de Lérins dans le diocèse de Riez. — Ouvrages publiés par les moines de Lérins. — S. Eucher et ses deux fils. — Rapports que les anciens religieux conservent entre eux. — Travaux apostoliques de saint Hilaire. — Son affaire avec s. Léon-le-grand. — Mort de s. Hilaire. — S. Loup et Attila. — S. Léon et les évêques gaulois. — Différend entre Théodore et s. Fauste. — S. Apollinaire. — Mort de s. Maxime. — S. Fauste, évêque de Riez.

---

433 — 461.

433. Saint Maxime revint à Lérins, peu de temps après son élévation au siége de Riez, pour assister, avec saint Hilaire et Théodore de Fréjus, aux derniers moments de saint Capraise qui, depuis la fondation du monas-

tère, en avait été comme l'ange protecteur. Né d'une noble famille, doué d'un beau génie, Capraise avait caché à l'ombre de la croix l'illustration de son sang et les richesses de son intelligence [1]; on a vu qu'il voulut même devenir le disciple de celui dont il avait d'abord été le maître. Deux jours avant sa mort, saint Michel était venu lui en révéler le moment: un ange apparaissait ainsi, pour soutenir à son heure suprême et introduire dans le ciel celui dont la vie avait imité la pureté des intelligences célestes [2]. Saint Hilaire, se prosternant aux pieds du mourant, lui demanda sa bénédiction: Capraise appela sur lui et sur tous les religieux les grâces du Seigneur et, couronnant une vie sainte par une mort paisible, il expira au milieu de ses frères.

Le cardinal Noris [3] prétend que saint Capraise ne mourut qu'entre 445 et 449, après que Théodore eut succédé à saint Léonce; mais Théodore occupait le siége de Fréjus, depuis l'année 433, comme nous l'avons vu, à la fin chapitre II.

Pendant son séjour à Lérins, saint Hilaire donna au mo-

[1] Ingenuus ac spectabili genere. . à primævo flore, philosophiæ artibus indutus miro claruit ingenio... Elegit potiùs stultus ab omnibus reputari, ut apud Deum sapiens mereretur haberi. *Chronol. lerin.* I, p. 191.

[2] Non incongruè quidem ut angelico viro migraturo ex hâc vitâ angelica legatio occurrerit. *Ibid.* p. 193.

[3] *Hist. Pelag.* Lib. II, cap. 3.

Saint Capraise est honoré le 1er juin; son nom se trouve dans presque tous les martyrologes; Surius a donné de lui une Vie qui servait apparemment de leçons aux moines de Lérins, pour le jour de sa fête.

nastère un témoignage de la haute estime qu'il avait vouée à l'abbé Fauste, en le faisant asseoir entre lui et les deux autres évêques [1]. Voulut-il seulement manifester les sentiments que la sagesse de l'abbé lui avait inspirés? Peut-être avait-il aperçu, dans certaines questions de juridiction, le germe d'une division qui éclata plus tard entre Fauste et son évêque diocésain et chercha-t-il à prévenir une rupture.

Alors surtout une entente parfaite était nécessaire parmi les hommes de foi, pour conjurer les maux qui accablaient l'Empire. Broyé par les attaques des Barbares, le monde romain trouvait encore de nouveaux motifs de douleur dans les haines et les rivalités de ceux qui devaient le défendre. Après avoir poussé par ses intrigues Boniface à une révolte qui ouvrit l'Afrique aux Vandales, Aétius arrivé dans les Gaules se mit en lutte déclarée avec Albinus. Pour rétablir entre eux la bonne intelligence si nécessaire, en ces moments critiques, on dut envoyer de Rome l'archidiacre Léon qui parvint à les réconcilier.

Si les passions mal réglées jetaient les hommes du siècle dans ces écarts déplorables, la pensée de Dieu, la discipline monastique venaient dominer et diriger les sentiments des enfants de la solitude. Quelques homélies de saint Fauste nous apprennent avec quelle sollicitude ferme et intelligente

[1] Sanctum Faustum... ut inter se et sanctos sacerdotes Theodorum et Maximum medium compelleret residere. *Ibid.* p. 108.

il s'efforçait d'élever au plus haut degré de la sainteté les âmes qui lui étaient confiées.

« Ce n'est point, disait-il à ses disciples, pour vous reposer et languir dans une sécurité trompeuse, que vous êtes venus dans cette île, mais bien pour lutter et combattre vigoureusement. Notre vigilance ne doit jamais cesser, nos efforts doivent être constants, car notre guerre est sans fin, la paix étant impossible avec l'ennemi qui nous poursuit. Nous pouvons le vaincre, jamais l'amitié ne pourra s'établir entre lui et nous... Nous sommes venus sur ces rivages écartés, dans les rangs de cette armée spirituelle, pour lutter chaque jour contre nos passions.... Notre profession nous oblige à repousser tout ce que la vie présente peut offrir de consolation ou de gloire : les douceurs de la terre doivent nous être étrangères, nos pensées tendre uniquement vers les récompenses éternelles qui nous sont promises. Se réjouir de vivre dans la dépendance et l'abjection, rechercher avec ardeur la pauvreté, arracher de nos cœurs non seulement l'attache aux choses créées, mais la volonté propre elle-même, voilà nos moyens de perfection ; si la nécessité prive parfois l'homme de toute propriété, la vertu seule peut éteindre en lui tout désir.... [1] »

[1] .. Non ad quietem, non ad securitatem, sed ad pugnam, ad certamen convenimus... necessaria nobis est, fratres, pervigil cura, indefessa custodia, quia conflictus ille sine fine, hostis iste sine pace est. Hostis iste vinci potest, recipi in amicitiam non potest. Sermo I *Ad monachos*

Quand ces paroles, tombant des lèvres d'un homme qui avait tout quitté pour Dieu, qui représentait Dieu lui-même auprès de ses frères, arrivaient à des cœurs détachés des choses périssables et avides de sainteté, on conçoit quels élans elles devaient exciter vers la perfection.

Les deux grands moyens que saint Fauste indique, pour triompher dans cette lutte, sont l'amour de la solitude et l'esprit d'obéissance.

Peut-être quelques-uns des religieux, prenant pour la volonté de Dieu les inspirations d'un zèle peu réfléchi, allaient se livrer au milieu des peuples à un ministère que le Ciel ne bénissait point, parce qu'il ne les y avait pas appelés; d'autres tombés dans la tiédeur retournaient au milieu du monde et, après être venus à Lérins heureux et animés de saintes espérances, s'en éloignaient le cœur plein de trouble, donnant aux faibles une occasion de scandale [1]. « Qu'y a-t-il de plus dangereux, disait le saint abbé aux moines, que de quitter le lieu où le Seigneur vous a appelés, où il vous a recueillis comme dans un port, après les tempêtes du siècle? Quoi de plus triste que de s'éloigner de la société de ses frères et des consolations qu'elle procure, d'oublier le lieu où vous avez dépouillé vos vêtements du monde et le nom que vous y portiez [2]? Les oiseaux aiment leurs nids; les bêtes sauvages, le

[1] Tunc recognoscit quid periculi incurrerit, cùm de loco ad quem cum gaudio venerit, sine pace, cum scandalo discessit... *Sermo* VII.

[2] ... Oblivisci loci illius in quo primùm dulcissimum immutationis habitum et nomen sæcularis exueris? *Ibid.*

lieu où elles ont été nourries, leurs retraites et leurs pâturages; quoique un instinct de liberté les en éloigne, entraînées par un certain attrait elles reviennent bien souvent aux endroits qui leur sont chers ; et vous doués de raison, vous arrivez parfois à ce point de démence que vous préférez votre sens et votre volonté aux bienfaits de Dieu, suivant lâchement les suggestions du tentateur?... »

Il leur peint ensuite avec énergie les déceptions cruelles auxquelles expose l'inconstance et le manque de fidélité à de saints engagements.

Mais la solitude, malgré ses précieux avantages, ne doit pas laisser l'âme dans une insouciante sécurité : « Tel navire, après avoir bravé les flots de la pleine mer, reprend le pieux orateur, peut être en danger même au milieu du port qui semble le plus assuré et risque d'y sombrer [1]: ainsi dans l'asile de la religion où le Seigneur vous a conduits, ne soyez pas sans crainte ; efforcez-vous, avec l'aide du Christ, d'éviter les moindres négligences, les fautes les plus légères : elles agissent sur l'âme, comme les gouttes d'eau entrant dans la carène du navire par d'imperceptibles fissures. »

L'homme vraiment pieux ne travaille pas seulement à sa sanctification personnelle, il cherche encore à procurer la sanctification de ses semblables : « Oh ! qu'il soit béni de Dieu, s'écrie Fauste, celui dont l'humilité a rabaissé l'orgueil

[1] Solent naves, superatis et devictis fluctibus pelagi, etiam in portu tutissimo... laborare et, nisi grandis cautela fuerit, penè submergi. *Sermo* II.

de son frère, dont la patience a éteint le courroux du prochain ; qui par son obéissance, sa ferveur corrige chez les autres la tiédeur et la paresse ; dont les exemples ou les paroles consolantes ramènent la lumière dans le cœur que la la colère rendait aveugle !... [1] »

C'est surtout l'obéissance qui soutient les âmes et les pousse vers le ciel. « Les forces que réclame l'œuvre du salut, dit le saint abbé, Dieu les refuse à qui ne sait pas obéir... L'obéissance est une nécessité pour la jeunesse ; en même temps la vieillesse y trouve sa gloire... L'habitude de désobéir obscurcit l'intelligence et fausse le jugement [2]. Le cœur du coupable s'endurcit au point que, si par un effort suprême il ne s'humilie soudain pour réparer sa faute, il osera lutter avec son supérieur, il en viendra à l'insulter et à dire : Combien fortement j'ai résisté ! Que j'ai bien fait de désobéir ! Avec quelle hauteur j'ai répondu ! Il croyait que toujours je m'humilierais devant lui ! » Ainsi l'intelligent supérieur révélait à ses disciples les conséquences terribles de l'esprit d'indépendance et d'orgueil.

Pour les soutenir dans la lutte, il leur montre que si « l'âme esclave de sa volonté propre et de ses passions s'exile

[1] Qui proximi sui præ irâ turbatum oculum cordis gratiâ consolationis atque ædificationis illuminat. *Sermo* I.

[2] Obscurat enim atque obruit intellectum delicti assiduitas delinquendi. Etenim ità cor negligentis obduratur, ut hoc ipso si non se humiliet, si non satisfaciat.. : insuper et insultet præposito... *Sermo* VII.

loin de Dieu, Dieu accueille miséricordieusement celui qui reconnaît sa faute et revient, le cœur contrit, la déplorer aux pieds de son père. »

Par une pensée bien touchante il les excite à la vertu : « Au milieu des peines de ce combat, leur dit-il, souvenons-nous de quel illustre père nous sommes les disciples et les enfants ! Que chacun de nous prenne ce qu'il pourra des trésors qu'il a légués. L'un doit hériter de sa foi, de sa douceur ou de sa simplicité ; l'autre de sa bienveillance et de sa sagesse ; son esprit de componction, son trésor de chasteté ne doivent point être sans héritiers. Quoique cet ami de Dieu si riche en vertus ait emporté avec lui tous ses biens, il nous les a laissés encore tout entiers, si nous les désirons... [1] »

C'est par ces exhortations puissantes, par cette étude des germes du mal et des conséquences déplorables où la négligence peut conduire, que saint Fauste entretenait la ferveur des premiers jours et conservait ainsi la saveur dans ceux que Dieu avait choisis pour être le *sel de la terre*.

Nous avons déjà vu combien d'évêques sortis de Lérins étaient allés prêcher ou raviver la foi au milieu des peuples; saint Hilaire avait demandé au monastère des religieux qui pussent former une congrégation près de son église métropolitaine ; saint Maxime voulut lui aussi que les enfants

[1] ... In hoc agone desudantes gloriosi et præclari patris nostri nos et discipulos meminerimus esse et filios. Rapiamus unusquisque quod possumus de bonis intestati parentis... *Sermo* I

de Lérins vinssent édifier son diocèse et le consoler lui-même dans les travaux du ministère sacré. L'histoire locale a conservé le souvenir du monastère qu'il fonda pour eux, près de Moustiers.

« Ce qui reste de la ville (Moustiers), dit l'auteur d'un Mémoire [1], depuis la destruction de la partie orientale, est presque tout bâti sur une espèce de montagne de tuf, où l'on voit diverses et curieuses congelaisons de différentes figures, surtout dans les grottes qui pouvaient servir de cellules ou de retraites aux moines. Il y a aussi quelques autres *baumes* dans la montagne de rochers supérieurs à la ville et que la seule nature a faites, outre quelques-unes sous les rochers au-delà du petit pont, le seul qui reste aujourd'hui. Les premiers moines furent placés dans les unes et dans les autres par saint Maxime, évêque de Riez, lorsqu'il *transféra l'île de Lérins* dans son diocèse par les établissements qu'il y fit de son institut. »

Bartel transmet la même tradition [2] : il nous apprend que

[1] *Mémoire historique sur la ville de Moustiers*, par Jean Solomé, 1756.

[2] In eodem oppido (*Mosteriis*) cœnobium .. amplum erat ex familiâ et instituto sancti Honorati Lerinensis, in quo magno numero religiosi Deo sanctissimè famulabantur. Nunc sacerdotium seu prioratus, quod dicitur, pinguissimus sub invocatione sancti Saturnini et Beatæ Mariæ de *Bello-visu*.

Hist. nomencl. præsul. s. Regiensis Eccles. p. 60.

Les moines durent être chassés ou massacrés par les Sarrasins, maîtres du pays, dans le IXe et Xe siècle. Plus tard on contruisit sur ce point un village qui prit le nom de *Monasterium* ou *Mosterium*.

plus tard, lorsque le monastère eut été détruit, un prieuré fut fondé à Moustiers, sous le patronage de Lérins et que les prieurs furent pris presque constamment parmi les religieux de cette île.

Ainsi l'œuvre d'Honorat atteignait le but que s'était proposé le saint fondateur; les cénobites sortis du monastère accomplissaient glorieusement la mission confiée à leur ordre. Mais ces secours ne suffisaient pas aux âmes, elles réclamaient un enseignement qui fût durable et soutînt toujours la foi, au milieu des discussions que l'on voyait constamment renaître; une parole qui ranimât les cœurs tourmentés par les angoisses où les ravages des Barbares plongeaient la société désespérée.

434. Ce fut alors qu'un enfant de Lérins éleva à la foi un monument que tous les siècles ont accueilli avec une admiration pleine de reconnaissance : nous voulons parler du célèbre *Commonitoire* de saint Vincent.

Déjà ce livre a été défendu contre les attaques dont la loyauté et l'orthodoxie de son auteur ont été l'objet; on en trouvera plus loin l'analyse, avec quelques passages; nous nous bornons à constater ici que ce travail fut composé à l'île Sainte-Marguerite, s'il faut en croire la tradition locale, et qu'il parut en 434, l'auteur disant lui-même que ce fut trois ans après le concile d'Ephèse [1].

[1] *Commonit.* cap. XLI

Aux chrétiens qui osaient élever la voix contre la Providence et se plaindre que les maux dont ils étaient frappés faisaient douter de la bonté divine, Salvien répondit par ses huit livres *Du gouvernement de Dieu.* L'ancien religieux de Lérins dédia son ouvrage à l'un de ses disciples, Salonius, fils de saint Eucher. Il y révèle, dans des pages où déborde une éloquence souvent indignée, plus souvent encore compatissante, l'immensité des maux dont le monde romain était accablé. Comme l'avaient fait avant lui saint Augustin et Paul Orose, il venge la Providence, en flétrissant les vices et les dérèglements qui avaient attiré ces calamités affreuses. Aux païens, il rappelle leurs turpitudes et leurs cruautés irritant la justice divine, leur mollesse énervante offrant une si faible résistance au torrent des envahisseurs ; quand l'heure de l'expiation est venue, au lieu de blasphémer contre une religion dont les enseignements auraient pu faire éviter ces fléaux, il fallait la bénir, puisqu'elle savait du moins les adoucir par sa charité inépuisable. Aux chrétiens de la Gaule et surtout à ceux de l'Afrique, il reproche d'être arrivés au comble de la corruption. Hélas ! les peuples égarés avaient été entraînés à cette légèreté insouciante qui fait perdre même le sens moral : quand les âmes sont arrivées à cet abaissement déplorable, s'écrie Salvien, on s'étourdit en présence même du danger le plus imminent, on ne pense plus qu'à rire, quoique le volcan mugisse sous les pieds et que le sol tremble agité par d'effrayantes convulsions.

D'autres écrivains de cette époque vont plus loin encore :

oubliant les calamités dont le monde est accablé, fermant l'oreille aux attaques des païens et aux murmures des chrétiens dégénérés, ils ne voient que l'action de la Providence conduisant les Barbares dans l'Empire, afin de les amener à la vérité. Saint Prosper pousse des cris de joie sur les innombrables conversions [1] qui sont le résultat de cette action d'un Dieu sage et bon, malgré son apparente sévérité.

Plus tard, saint Eucher parlant à son peuple montre que le Seigneur mène et transforme ces hommes jusqu'alors si cruels : « Tout le pays tremblait [2], à l'approche d'une nation puissante et irritée (les Burgondes), et cependant voilà que celui que l'on réputait barbare arrive avec un cœur romain. Enfermés de toutes parts les Barbares au service de l'Empire, ne sachant ni soutenir le combat, ni recourir aux prières pour fléchir le plus fort, repoussent insolemment la paix que leur offrait le vainqueur. Quelle est donc la main par laquelle il se fait que le chef (des Barbares), maître de faire ce qu'il veut, tourne soudain à la clémence, quand nous provoquons sa colère?... Qui a rendu à tant de malheureux ce service que la fureur ne sache pas s'irriter et que, vainqueur d'une sorte nouvelle, le vainqueur sache s'attendrir, sans en être prié? »

L'illustre évêque de Lyon, au milieu des occupations du

[1] Ex omni gente, ex omni conditione adoptantes quotidiè millia senum, millia juvenum, millia parvulorum et affectibus gratiæ christianæ etiam ipsa quibus atteritur... arma famulantur. *De vocatione Gentium*, II, 33.

[2] *Homiliæ s. Eusebii* (Eucherii), p. 282.

saint ministère, conservait toujours dans son cœur un tendre amour pour la solitude et ses pieux habitants. Pendant un voyage, il apprend que l'abbé Maxime a l'intention de quitter son monastère de l'île Barbe, parce que les offrandes que plusieurs lui adressaient ont cessé, à cause de la crainte des Barbares [1]. Aussitôt il écrit au prêtre Philon, le priant d'aller à l'île et de détourner l'abbé de son dessein. « Si je vis et que je retourne en santé, dit-il, je promets de lui fournir, ainsi qu'à ses moines, assez pour qu'ils ne manquent de rien. » Il veut que Philon envoie au plus tôt à l'abbé trois cents mesures de blé, deux cents mesures de vin, avec deux cents livres de fromage et cent livres d'huile. Il ne suffit pas à son cœur d'avoir pourvu aux besoins matériels, il veut encore par sa présence relever les âmes un peu découragées ; aussi demande-t-il que l'abbé lui fasse préparer une cellule et des parchemins, parce qu'il viendra passer le carême dans l'île et y terminer un ouvrage qu'il a commencé [2].

Peut-être le travail dont saint Eucher voulait s'occuper à l'île Barbe était le traité qu'il adressa à Salonius, son fils, pour l'intelligence des divines Écritures. Le savant prélat voyait ses deux enfants honorés de l'épiscopat [3] et ce fut pour

[1] Quòd multi propter metum Gentium oblationes suas subtraxerint.

Epist. ad Philonem.

[2] ... Domum pensilem... nobis præparet et membranas; quia, si Deus annuit, quadragesimam in insulâ cum ipso tenere disponimus .. *Ibid.*

[3] ... Quia jam dispensatione divinâ atque judicio etiam magistri Ecclesiarum esse cœperunt. Salvianus, *Epist.* 8.

les aider à remplir dignement leurs nouveaux devoirs qu'il composa un double traité sur les livres saints : il savait que, si un pasteur doit nourrir de la céleste doctrine les peuples qui lui sont confiés, la parole inspirée de Dieu forme la partie essentielle de cet aliment spirituel.

Saint Véran, après avoir reçu la consécration épiscopale des mains de saint Hilaire d'Arles, dirigeait le diocèse de Vence, depuis le 10 octobre 442. Il mérita par la sagesse de son administration l'estime du Siége apostolique et des évêques de sa province ; il répandit sur son peuple cet esprit de piété qu'il avait puisé dans la paix du cloître : nous le verrons, dans plusieurs circonstances, faire éclater son dévouement à l'orthodoxie ainsi que son attachement filial à la chaire de saint Pierre [1].

Salonius, frère de Véran, fut également élevé à l'épiscopat ; mais on ne connaît pas d'une manière certaine le siége qu'il a occupé. Quelques auteurs le font évêque de Vienne, d'autres de Gênes ; les catalogues de l'Église de Lyon le donnent pour successeur à saint Eucher ; d'après cette dernière opinion, il faudrait dire que Salonius y fut transféré d'une autre Église ; Possevin le met au nombre des évêques de Vérone ; on croit pourtant généralement qu'il occupa le siége de Genève. Presque tous les martyrologes en effet font mention d'un saint Salonius, au 28 septembre ; on croirait pou-

[1] Fuit tùm observantissimus sedis apostolicæ et tenacissimus defensor jurium Ecclesiarum. *Chronol. lerin.* I, p. 362.

voir conclure que Salonius occupa le siége de Gènes, car ces martyrologes portent *Genuæ* ; mais, comme il s'agit d'une ville des Gaules, *(Genuæ in Galliâ)*, il faut nécessairement l'entendre de Genève. Quand Salonius et Véran écrivent, avec Cérétius, à saint Léon, au sujet de sa lettre à saint Flavien, ils parlent comme évêques de Gaule.

On trouve un évêque du nom de Salonius au premier concile d'Orange et dans le titre du III[e] concile d'Arles, lors du différend élevé entre Théodore et Fauste. A la vérité Genève n'était pas de la province d'Arles, mais Salonius a pu se trouver par occasion à ces conciles [1].

Quelques auteurs ont cru, d'après une lettre de saint Sidoine [2] adressée à Salonius, que l'évêque de Clermont entretenait des relations avec le fils de saint Eucher ; nous ignorons si des rapports ont existé entre eux, mais certainement cette lettre ne le prouve point, puisqu'elle est écrite à une personne du nom de Salonius qui exploitait, avec son frère, une terre près de Vienne.

D'autres ont prétendu que saint Véran et Salonius étaient

[1] *Hist. litt. de la France* (Bénéd.), t. II, p. 435, 436.

Une note de Barralis explique pourquoi on ne donne pas le nom de saint à Salonius: « Hoc prohibente censurâ magistri sacri palatii apostolici in bibliothecâ Margarini, ubi ait : De Salonio, in titulo paginæ... tolle nomen *divi* quod Salonio præfigitur ; nam etsi eruditione et sanctitate magnus fuerit, nondùm tamen Ecclesia titulum istum ei tribuit. *Chronol. lerin.* I, p. 373.

[2] *Lib.* VII, *Epist.* 15.

seulement fils spirituels de saint Eucher, parce que saint Adon ne parle pas d'eux. Nous ne saurions concevoir cette hésitation, lorsque Salvien écrivant à l'évêque de Lyon, dit que c'est de *lui qu'ils sont nés*; de plus, saint Eucher dit lui-même, dans sa préface de l'*Intelligence de la formule spirituelle*, livre adressé à Salonius, qu'il lui envoie ce travail, comme un témoignage de sa *tendresse paternelle* [1].

Quoique éloignés de Lérins, les anciens religieux conservaient entre eux les saintes relations que la piété avait établies dans cet asile de charité. Le travail de saint Eucher fut envoyé à saint Hilaire; celui-ci écrit à son illustre ami, qu'il espérait pouvoir rapporter lui-même ce livre, ainsi qu'il l'avait annoncé dans ses lettres précédentes, mais qu'il n'avait pu fléchir l'insistance et la violente obstination du messager venu pour le réclamer. Il a donc dû remettre cet ouvrage si intéressant, inquiété pourtant par la crainte de l'altération qu'il pourrait subir, pendant de grandes pluies. « Je n'ai pu, dit-il, le parcourir qu'une fois, admirant tout ce qu'il renferme. Que le Seigneur m'accorde d'étudier un jour, sous vos yeux, ces beaux ouvrages des *Instructions*. Ce que je vous demande, c'est que vous ne m'en priviez pas trop longtemps, et que, me considérant comme l'un de vos fils, pour lesquels ces pages sont écrites, vous me les adressiez avec d'autant plus de diligence, que vous me voyez encore au milieu des

[1] A quo sunt geniti. Salvianus, *Epist.* 8.
Mittendas pro studio paternæ erga te sollicitudinis existimavi.

piéges de la jeunesse. Bienheureux père, que le Seigneur vous conserve, avec un doux souvenir de moi, pour le bien de son Église! »

Plus heureux que saint Hilaire, Salvien a lu ces livres à loisir et il peut exprimer à son ami l'impression qu'il en a reçue. Il les a trouvés bien petits, si l'on ne considère que le volume, mais féconds en doctrine, faciles à lire, tout-à-fait dignes du génie et de la piété de l'auteur. « Je ne suis pas étonné, lui dit-il [1], que vous ayez composé un ouvrage si beau et si utile pour l'instruction de vos saints et fortunés enfants. Vous aviez élevé en eux un admirable temple pour le Seigneur; par les trésors nouveaux de votre érudition, vous ornez le faîte de l'édifice.... Il reste à désirer que notre Dieu, dont la grâce a ainsi enrichi ces admirables enfants, les rende conformes à vos livres, c'est-à-dire, que tout ce que ces livres contiennent en mystère, ceux à qui vous les avez destinés puissent l'avoir dans leur intelligence. Et puisque, par la volonté divine, ils ont commencé à être les chefs des Églises, que la bonté de Dieu tire de leur doctrine le bonheur de ces Églises, ainsi que le vôtre, et que par un gain merveilleux ils enrichissent en même temps celui qui les a enfantés et ceux que leurs enseignements auront enfan-

[1] ... Stylo breves, doctrinâ uberes, lectione expeditos, instructione perfectos, menti tuæ ac pietati pares... ut doctrina illorum fructus sit Ecclesiarum et tuus, profectuque excellentissimo tam illum ornent à quo sunt geniti, quàm eos quos ipsi suâ institutione generaverint. *Epist.* VIII.

tés à la grâce. Daigne faire le Dieu de miséricorde que ceux qui jadis furent mes disciples soient aujourd'hui mes intercesseurs. Adieu, mon seigneur et doux ami. »

Les relations que Salvien entretenait avec le père annoncent assez quelles devaient être celles qui existaient entre lui et les enfants. C'est à Salonius qu'il dédia son bel ouvrage sur le *Gouvernement de Dieu*; lorsque plus tard il eut publié son traité contre l'*Avarice*, Salonius lui demanda quelques explications que Salvien s'empressa de donner [1].

« Salvien, écrit-il, à Salonius, évêque, mon seigneur et bienheureux disciple, fils et père en même temps : disciple, à cause de l'enseignement que vous avez reçu de moi ; fils, à cause de l'amour que j'éprouve pour vous ; père, si je considère votre rang... » En terminant la lettre, il dit : « Vous avez, ô Salonius, mon bien aimé, vous avez ce que vous demandez. Il reste pour vous d'accomplir votre tâche, puisque la mienne est remplie, c'est-à-dire de demander au Seigneur notre Dieu que ces livres adressés à l'Église pour l'honneur du Christ puissent servir à l'auteur, auprès de Dieu, autant que lui-même désire qu'ils servent aux autres. Y a-t-il de la déraison à implorer pour soi ce que la charité inspire de désirer pour le prochain ? Salut, ô mon Salonius, notre gloire et notre appui. »

[1] Quæris à me, ô mi Saloni, charitas mea, cur libellis nuper à quodam hujus temporis homine ad Ecclesiam factis Timothei nomen inscriptum sit.

Epist. IX.

Il est à regretter vivement que le malheur des temps ait emporté tant de lettres écrites par saint Honorat, saint Hilaire et les autres anciens religieux de Lérins ; nous connaîtrions par là bien mieux leurs sentiments, leurs rapports avec le monastère d'où ils étaient sortis et nous aurions aussi plusieurs détails intéressants sur la vie monastique. Une lettre de Salvien, sans suscription, que l'on croit généralement adressée à saint Fauste ou à saint Maxime, est le seul document qui reste sur les relations épistolaires d'un ancien cénobite avec ses frères de l'*île des Saints.*

Salvien y recommande à l'abbé et aux religieux un jeune homme de Cologne qui avait été pris, avec les siens, par les Barbares ; jadis son nom était illustre, sa famille distinguée, sa fortune considérable ; Salvien ajouterait autre chose sur cet homme, s'il n'était du même sang que lui. Parti de Cologne le parent de Salvien a laissé sa mère, femme pleine de vertu et de noblesse, qui, par la perfection dont elle honore sa viduité, aurait mérité du grand apôtre le nom de véritable veuve; car, en outre de ses qualités éminentes, elle brille par la foi, qui ajoute un nouvel éclat aux dons les plus excellents. Tombée dans une affreuse pauvreté,[1] qui lui enlève et le moyen

[1] Adolescens quem ad vos misi Agrippinæ cum suis captus est; quondam inter suos non parvi nominis... Solùm est quòd mercenario opere victum quæritans, uxoribus barbarorum locatitias manus subdit. Ita, licèt per Dei misericordiam vinculis captivitatis exempta sit, cùm jam non serviat conditione, servit paupertate. *Epist.* I.

de vivre et le moyen de fuir sa patrie captive, elle s'est louée elle-même pour trouver des aliments et ses mains sont au service des femmes des Barbares. Préservée de l'esclavage par la miséricorde divine, elle est rendue esclave par son dénuement déplorable. « Sachant que je suis honoré de l'amitié de plusieurs saintes personnes, ajoute Salvien, elle m'a envoyé ce jeune homme que je vous adresse, espérant que, par mon intervention et l'aide de mes amis, il pourra se mettre en état de venir un jour en aide à ses parents. Puisque vous voulez bien me regarder comme une portion de vous-mêmes, il convient que vous considériez de la même manière celui qui tient à moi de si près. Recevez-le donc comme mon cœur et, autant que vous le pourrez, comme le vôtre : faites, exhortez, enseignez, formez, enfantez. Accueillez-le dans ces heureuses et éternelles demeures, dans vos greniers sacrés ; ouvrez-lui les richesses célestes ; faites qu'en même temps que vous le recevez dans votre trésor, il en devienne lui-même une partie par sa sainteté. »

Ainsi toujours le cœur du prêtre, compatissant aux douleurs de ses frères, cherchait à les consoler. Sans doute Lérins reçut sur ses rivages le pauvre exilé ; les religieux lui apprirent à supporter l'épreuve envoyée par la Providence, à se servir du malheur, pour s'unir plus tendrement à Dieu. Leur charité adoucissait en même temps les douleurs de la mère, qui savait son enfant entouré de tant d'affection.

Les secours donnés à l'indigence étaient agréables au Ciel, mais ce sont les âmes surtout que le Seigneur aime : le saint

abbé de Lérins voyant un de ses frères s'éloigner de la vérité, s'efforce aussitôt de le ramener : celui qui s'égarait ainsi était un diacre nommé Gratus qui pratiquait dans la solitude la plus retirée de grandes austérités et apportait à l'étude une application continuelle ; quand Nestorius eut attaqué la croyance de l'Église, en prétendant qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ, Gratus combattit cette doctrine impie par un livre qu'il adressa à saint Fauste ; mais il tomba lui-même dans l'erreur, en disant, avant l'apparition de l'hérésie d'Eutychès, qu'il n'y avait en Jésus-Christ qu'une seule nature. L'abbé de Lérins réfuta ce travail et conseilla au solitaire de se retirer dans un monastère où il trouverait en même temps des exemples pour alimenter sa piété et des guides pour soutenir sa foi.

« Reconnais, en Jésus-Christ, lui dit-il, une double substance dans l'unité de la personne... Il a pris de notre nature ce par quoi il a été crucifié, il a de la sienne ce par quoi il a été glorifié ; la nature humaine a fourni l'hostie, la nature divine la grâce du pardon. Réunissant donc en lui deux natures, il est reconnu homme par ses infirmités, Dieu par sa puissance... [1] »

« Tempère, ajoute l'abbé de Lérins, cette rigueur immodérée de ton abstinence, qui est souvent pour l'esprit une

[1] De nostro dedit peccati hostiam, de suo indulgentiæ tribuit gratiam...Duarum ergò naturarum capax, homo infirmitatibus agnoscitur, Deus virtutibus approbatur. Migne, *Patrol.* LVIII, p. 858.

cause d'infirmité et qui a sans doute le même principe que ta présomption d'écrire [1]. Ne te fie jamais à tes propres pensées ; lis ce que tu dois imiter, plutôt que d'écrire ce que les autres liront…Si tu veux éviter les périls que tu trouves bien plus dans toi-même que dans les causes extérieures , sache qu'il est très-utile pour toi de fortifier ton âme , sous la direction de quelque abbé, et de soumettre ta volonté aux conseils d'un ancien. Pour éviter les embûches de l'ennemi , garde ton écrit ; bien mieux détruis-le, de peur qu'il ne tombe dans les mains de quelqu'un qui t'aimerait moins ou dont il pourrait fausser la conscience. »

Le P. Sirmond croit que ce diacre, revenu à des sentiments orthodoxes , occupa dans la suite le siége de Marseille , parce qu'il y eut vers cette époque dans cette Église un évêque nommé Grœcus. Le diacre dont il s'agit est nommé à la vérité Grœcus et Grégorius par divers auteurs , mais les plus corrects le désignent sous le nom de Gratus ; tandis que l'évêque de Marseille , n'est jamais appelé de ce dernier nom ; de plus , Gennade , qui écrivait à Marseille , durant l'épiscopat de Grœcus ou peu après , nomme celui dont Fauste réfuta les erreurs *un certain diacre.*

Saint Hilaire continuait , sur le siége d'Arles , ses œuvres de charité et de zèle pastoral : en 441 , il préside le premier

[1] Tempera immoderatum abstinentiæ rigorem , qui etiam menti generat infirmitatem : quem puto indè nasci , undè scribendi præsumptionem. *Ibid.*

concile d'Orange ; il avait présidé, en 439, celui de Riez qui déposa Armentaire sacré évêque d'Embrun.

Pendant vingt mois, cette Église était restée sans pasteur, parce que quelques laïques influents empêchaient les fidèles et le clergé de procéder à une élection. Au milieu des troubles que cette opposition excitait et de la douleur qu'éprouvaient les gens de bien, deux évêques arrivèrent à Embrun ; pressés par les fidèles, ils consacrèrent, sans l'autorisation des prélats de la province, un jeune homme nommé Armentaire qui céda à la tentation ou peut-être fut ordonné malgré lui. Le concile de Riez, tout en voyant le diocèse entier rendre hommage à sa piété et à ses vertus, dut maintenir les règles canoniques violées dans cette ordination. Les Pères déclarèrent la nomination nulle et, appliquant un canon du concile de Turin, défendirent aux évêques consécrateurs d'assister à aucune ordination ni à aucun concile, pendant leur vie entière. On usa d'indulgence envers Armentaire qui, humilié et repentant, avait renoncé de lui-même à son siége : « il fut permis que, [1] si quelque évêque voulait lui céder une de ses paroisses, pourvu que ce ne fût point dans la province d'Embrun, il y pourrait demeurer avec le titre de chorévêque ou jouir de la communion étrangère.

« Armentaire se retira au *Cap-roux* et habita l'une des

[1] Arazy, *Histoire d'Antibes* (manusc.).—Cet auteur cite Mézeray, *De l'état de la religion dans les Gaules*, *avant Clovis*, t. 1er, No 16; et Quesnel, *Opera s. Leonis*, t. II, p. 479.

grottes occupées jadis par saint Honorat et ses disciples ; sa réputation de sainteté se répandant bientôt dans la contrée, les habitants des Draguignan vinrent à lui, le conjurant de les délivrer d'un Dragon qui ravageait leur territoire ou peut-être de l'infidélité que le saint chassa par la prédication de l'Évangile. Les prodiges qu'il opéra portèrent les Antibois à l'élire plus tard pour évêque; mais, à sa mort, le corps d'Armentaire fut transféré à Draguignan et placé dans une église qu'il avait élevée lui-même en l'honneur de saint Pierre. »

Les religieux de Lérins étaient heureux du bien que leurs anciens frères faisaient dans les Églises ; mais cette satisfaction si légitime et si sainte fut troublée, lorsqu'ils apprirent le coup terrible qui frappait l'évêque d'Arles : par une lettre adressée aux évêques de la province de Vienne, le pape saint Léon enlevait à ce prélat toute juridiction sur cette province et même ses droits de métropolitain : « Heureux, ajoutait le Pape, de conserver sa dignité, par l'indulgence du Siége apostolique ! [1] » Quelque temps avant, était arrivée dans les Gaules une Constitution de l'Empereur Valentinien III, envoyée au patrice Aétius, par laquelle saint Hilaire était accusé d'avoir jeté le trouble au sein des Églises et d'avoir conduit, dans ses visites, des troupes de soldats, pour imposer sa volonté [2].

[1] Suæ tantùm civitatis illi sacerdotium, pro sedis apostolicæ pietate, præceptio nostra servaverit .. S. Leo, *Epist.* 10.

[2] . . . Quædam præsumenda tentavit et ideò transalpinas Ecclesias abominabi-

445. L'évêque d'Arles s'était exposé à une épreuve si douloureuse, en faisant deux actes de juridiction qui furent discutés et désapprouvés par le souverain pontife : il avait d'abord déposé un évêque, sur une accusation dont il n'examina pas suffisamment les preuves; mais le fait le plus répréhensible était la consécration d'un évêque pour un siége dont le titulaire n'était que malade et recouvra sa santé quelque temps après.

Nous ne discuterons pas ici les raisons que le P. Quesnel [1] donne, dans une longue dissertation pour justifier la conduite de l'évêque d'Arles, raisons qui ont paru concluantes au P. Noël Alexandre [2]; le P. Maimbourg [3], Godescard [4], etc. ont répondu à ces auteurs. Nous allons exposer simplement les faits et, quoiqu'il s'agisse d'un des plus illustres religieux de Lérins, nous n'oublierons pas qu'il fut en lutte avec l'un des plus saints et des plus intelligents successeurs de Pierre.

La question qui va nous occuper a été envisagée par les ennemis du Saint-Siége comme une occasion dont se servit

lis tumultus invasit... manum sibi contrahebat armatam.

Rescript. Valent. apud Baron. t. vi, an 445.

Ce dernier reproche fait allusion aux escortes que saint Hilaire obtint quelquefois du préfet des Gaules, pendant ses courses apostoliques, pour éviter les dangers que l'on rencontrait loin des villes, dans ces jours de guerre et de déprédation.

[1] *Opera s. Leonis.*

[2] *Historia eccles.* t. v, p. 168.

[3] *Histoire du pontificat de s. Léon*, p. 433.

[4] *Vies des Saints.*

habilement saint Léon, pour établir l'autorité de Rome sur les Églises de la Gaule. « Enfin nous avons trouvé un pape, dit M. Ampère : Léon marche d'un pas décidé vers l'idéal que ses successeurs mirent six siècles à réaliser. L'œuvre de la papauté considérée comme pouvoir politique s'ouvre à Léon Ier et se ferme à Léon X.... — Ici, a-t-il dit précédemment, nous rencontrons un fait qui mérite de nous arrêter : c'est la première lutte sérieuse d'un évêque français et d'un évêque de Rome : la lutte de saint Hilaire d'Arles et de saint Léon...[1].

Il ne faut voir sans doute qu'une distraction dans la qualification *d'évêque français* donnée à saint Hilaire, qui vécut cinquante-sept ans avant l'invasion de Clovis et près d'un siècle avant que les Franks occupassent la ville d'Arles. Mais ce qui est bien autrement grave, c'est de vouloir faire dater la suprématie du Siége apostolique d'un fait arrivé au milieu du Ve siècle, lorsque cette suprématie était reconnue du monde entier et proclamée par les écrivains ecclésiastiques de la Gaule, bien avant les affaires de Célidoine et de Projectus[2].

Il est à regretter que l'historien de saint Hilaire ait

[1] *Hist. littér.* t. II, p. 74, 72.

[2] S. Iræneus, *Contra hæreses*, lib. III, cap. III.

S. Hilarius pictav. *Comment. in Math.* cap. XVI, N° 7.

S. Cassianus, *De incarnatione Domini*, lib. III, cap. XII.

S. Vincentius lirin. *Commonitorium*, cap. VI.

S. Prosper, *Poema de ingratis*, etc., etc.

exposé cette affaire, avec trop peu de détails et surtout trop peu de précision. La lettre de saint Léon aux évêques des Gaules est bien autrement explicite ; de plus elle est adressée à ceux qui étant sur les lieux devaient naturellement connaître les faits.

Célidoine, déposé par un concile que présida saint Hilaire, appela à Rome de la sentence rendue contre lui ; Projectus, à qui l'évêque d'Arles avait donné un successeur, lorsqu'il était malade, dénonça également cet acte au Siége apostolique, pour obtenir justice.

Averti du départ de Célidoine pour Rome, Hilaire se hâta de le suivre, afin de soutenir la décision du concile; il trouva, à son arrivée, l'évêque déposé par lui admis à la participation des sacrés mystères.

« Après avoir vénéré les reliques des apôtres et des martyrs, dit l'auteur de sa Vie, Hilaire se présente aussitôt au bienheureux pape Léon, lui rendant ses hommages et le suppliant avec humilité de gouverner les Églises, d'après les règles ordinaires [1]; ajoutant que quelques-uns avaient été justement condamnés dans les Gaules et que pourtant on les voyait à Rome autour des saints autels. Il prie et il insiste pour que, si sa réclamation est reçue avec bienveillance, le Pape veuille remédier secrètement à cette violation des canons. Quant à lui il n'est venu que pour accomplir un de-

[1] Cum humilitate deposcens ut Ecclesiarum statum more solito ordinaret...

Vita s. Hilarii, cap. XVII.

voir et non pour plaider sa cause... que si le Pape est d'un autre avis, il ne l'importunera pas davantage... »

Devant le silence que garde l'auteur sur les raisons alléguées par saint Hilaire, raisons qui parurent insuffisantes à saint Léon, on ne peut raisonner que par conjecture. Nous présumons donc que l'évêque d'Arles se fondait sur les canons du concile de Sardique (347), d'après lesquels le Pape pouvait reviser les procès des évêques et avait le droit, s'il y trouvait des illégalités, de les faire recommencer, mais dans la province de l'accusé. Ce point de la législation ecclésiastique avait été modifié depuis : car, en 378, à la prière d'un concile de Rome, les empereurs Gratien et Valentinien ordonnèrent que les métropolitains sommés de comparaître devant le Pape devraient se rendre auprès de lui ; les causes seraient plaidées en présence des juges nommés par le Pape, ou devant un concile de quinze évêques voisins. Saint Léon agit donc d'après le droit canonique, en acceptant l'appel de Célidoine.

Les lettres de Projectus et de plusieurs de ses diocésains, qui se plaignaient de l'ordination faite par saint Hilaire, firent comprendre au Pape qu'il y avait eu précipitation dans les actes de l'évêque d'Arles : il examina sommairement l'affaire de Célidoine accusé d'avoir été le mari d'une femme veuve et d'avoir prononcé des sentences de mort, avant son entrée dans le clergé : il trouva cette double accusation sans fondement, et l'on ne peut supposer qu'il ait mal vu, puisque le concile de Rome décida comme lui : aussi admit-il

Célidoine aux saints mystères, sans toutefois le renvoyer encore à son Église. D'un autre côté, il accueillit saint Hilaire comme un frère et l'appela au concile qui allait juger ces deux affaires auxquelles il devait s'intéresser.

Saint Hilaire se rendit à l'invitation du Pape, puisqu'il assista à la session où fut traitée l'affaire de Célidoine. Appelé à exposer les motifs sur lesquels le concile de Gaule avait basé sa sentence, il garda le silence ou ne répondit rien qui parut tant soit peu sérieux aux Pères [1]. Était-ce l'opinion qu'il avait sur la question des *appels* qui le faisait agir de la sorte ? Son trouble venait-il de la précipitation avec laquelle il comprenait que cette affaire avait été d'abord traitée ? La question de Projectus, qui était bien autrement grave, préoccupait-elle son esprit ?

Quoi qu'il en soit, l'affaire de Célidoine fut discutée et, l'accusation ne paraissant pas fondée, cet évêque se vit rendre le siége dont il avait été privé. Le Pape écrivit plus tard aux évêques de la province Viennoise que la sentence d'Hilaire contre Célidoine aurait été confirmée, si des preuves certaines avaient appuyé l'accusation.

Jusques-là saint Hilaire n'avait à répondre à rien de répréhensible : il avait prononcé, d'accord avec un concile, la déposition de Célidoine ; cette sentence était réformée par

[1] ... Hilarius rationabile quod in sanctorum concilio sacerdotum posset respondere non habuit... Absolutus est Celidonius episcopus, quoniam se injustè sacerdotio fuisse dejectum, manifestà testium responsione, ipso etiam præsente monstraverat... S Leo, *Epist.* 10.

un tribunal supérieur. L'Évêque d'Arles ne pouvait se croire infaillible et le jugement rendu à Rome n'enlevait rien à sa dignité.

Mais l'affaire de Projectus avait un tout autre caractère : Saint Hilaire était coupable d'un acte triplement anti-canonique, puisqu'il n'avait aucune autorité sur cette Église [1], qu'il n'avait point observé les règles des élections et que Projectus n'avait pu être remplacé, n'étant ni déposé ni démissionnaire.

Aussi, dès que cette affaire dut être appelée au concile, saint Hilaire partit précipitamment et revint à Arles.

L'auteur de sa Vie entre à ce sujet dans des détails qu'il est impossible d'accepter comme vrais : il dit que saint Hilaire fut en danger pour ses jours et qu'il était gardé prisonnier [2]. De la part de qui aurait-il craint la mort ? On n'osera répondre que saint Léon eût conçu cet horrible dessein. Était-ce de la part des amis de Projectus ou de Célidoine? Mais le péril était bien plus grand en quittant la ville, qu'en y restant sous la protection de l'autorité.

L'affaire de Projectus ne présentait aucune difficulté : il fut maintenu sur son siége et celui qui avait été ordonné à sa place repoussé comme intrus [3].

[1] Quid sibi Hilarius quærit in alienâ provinciâ ? *Ibid.*

[2] Quòd in discrimine vitæ positus... quòd custodibus appositis.

Vita s. Hilarii, cap XVII.

[3] . . Malè ordinatum submoveri et episcopum Projectum in suo sacerdotio permanere debere decrevimus. S. Leo, *Epist.* 10.

La conduite de saint Hilaire dans la question de Projectus indigna le Pape, et cette fuite soudaine, qui était l'aveu tacite d'une imprudente précipitation, n'était pas de nature à le calmer.

Quelques auteurs ont cru que saint Léon excommunia l'évêque d'Arles [1]; sa lettre dit seulement que saint Hilaire s'était éloigné de la communion de l'Église romaine, parce qu'il n'assista point aux sacrés mystères auxquels il voyait Célidoine participer.

A peine arrivé à Arles, Hilaire comprit qu'il avait blessé le Pape, et s'efforça de rentrer dans ses bonnes grâces par des explications qui lui paraissaient convenables. Il écrivit plusieurs lettres à saint Léon; il envoya à Rome le prêtre Ravennius, et plus tard deux évêques, Nectaire et Constance, afin de plaider sa cause. Le préfet Auxiliaris, qui aimait l'évêque d'Arles, agit puissamment auprès du Pape; il avait accueilli avec empressement les envoyés de son ami; il ne lui dissimula point la vérité. Après avoir fait de grands éloges de la fermeté, du détachement, de la douceur d'Hilaire, il ajoute: « Les hommes souffrent impatiemment que nous exprimions notre pensée avec trop de franchise; de plus, les oreilles romaines sont séduites plus facilement par une certaine douceur; si votre sainteté sait prendre ce moyen, elle gagnera beaucoup, sans rien perdre. Accordez-moi cela et

[1] M. Lebas. *Dictionnaire encyclopédique de l'Histoire de France*, art. s. Hilaire.

ce changement aura bientôt dissipé les nuages légers qui se sont élevés [1]. »

Saint Léon, qui s'attendait à une soumission respectueuse, n'accepta point des explications inutiles selon lui et envoya sa lettre aux évêques de la province Viennoise, lettre qui fut accompagnée du décret de Valentinien.

On ne connaît pas l'issue de cette affaire : sans doute l'évêque d'Arles suivit les conseils d'Auxiliaris ; il était trop pieux et trop humble pour ne pas désirer de rentrer en grâce avec le Pape. Nous savons que saint Léon lui rendit son affection et son estime : en écrivant aux évêques des Gaules, après l'élection de Ravennius, successeur d'Hilaire, il appelle celui-ci *homme de sainte mémoire*.

Rien ne prouve l'assertion de ceux qui supposent que saint Léon avait été prévenu contre l'évêque d'Arles par des ennemis influents ; ni l'accusation dont ce Pape est l'objet au sujet de l'extension qu'il aurait voulu donner à la puissance du siége de Rome. Si sa lettre aux évêques Gaulois commence par une exposition de la suprématie de ce siége, c'est que l'Église grecque émettait, depuis quelque temps, des prétentions que saint Léon s'efforçait de réprimer. Pouvait-il laisser affaiblir son autorité dans les Gaules, en présence de la

[1] Aures prætereà Romanorum quàdam teneritudine plus trahuntur. . . . Da mihi hoc, et exiguas nubes parvæ mutationis serenitate compesce...

Apud *Vita. s. Hilarii*, cap. XVIII.

conduite d'un évêque qui avait refusé d'assister à un concile présidé par le Pape et méconnu ainsi la dignité suprême ?

Baronius, et après lui quelques auteurs, ont écrit que saint Hilaire quitta le siége d'Arles et revint à Lérins où il expia ses torts envers saint Léon par une longue pénitence. C'est en interprétant faussement un passage du *Carmen eucharisticum* de saint Sidoine Apollinaire, qu'ils ont été amenés à cette étrange assertion.

Les saints peuvent faillir, mais jamais ils ne se laissent abattre; acceptant cette pénible épreuve avec une humble résignation, Hilaire redoubla d'ardeur dans l'accomplissement de ses devoirs. Les austérités et le travail épuisèrent ses forces; à peine âgé de quarante-huit ans, il dut dire adieu à son peuple dont il était adoré : Dieu lui avait révélé que sa fin approchait et que Ravennius serait son successeur.

Comme son père Honorat, il voulut adresser la parole à ceux qui entouraient son lit de mort. « Nous approchons, leur dit-il, sous la conduite de Dieu, du port de notre repos, après avoir combattu contre les princes de ce monde, avec lesquels l'apôtre dit que la guerre doit être continuelle. On ne peut manquer d'être exposé à bien des combats, quand on veut parvenir à la béatitude... Regardez comme mauvais et funeste tout ce qui pourrait vous séparer de l'amour du créateur... »

En ce moment, un regard prophétique jeté dans l'avenir lui révèle les maux que son peuple souffrira de la part des Visigoths ariens, les dangers que va courir la foi d'un grand

nombre ; il annonce aux assistants le péril qui les menace et les moyens de le conjurer : « Préparez-vous aux adversités, leur dit-il : si je ne me trompe, un grand malheur va fondre sur cette ville [1]... Conservez inviolablement la foi de la Trinité, approfondissez les Saintes Écritures, fortifiez votre âme par la pénitence et le travail. Hâtez-vous dans votre marche vers le ciel : la vigueur nait des efforts, la paresse n'enfante que la lâcheté. » Peu de temps après, il fit le signe de la croix sur ses yeux et sur sa bouche, puis il expira paisiblement (449).

La ville entière d'Arles donna des larmes à ce zélé et charitable pasteur ; les juifs pleurèrent l'homme de Dieu qui, dans ses pieuses largesses, considérait moins la croyance que le degré de la misère. Ils vinrent même chanter en hébreu, lors de ses obsèques, parce que la douleur des chrétiens était si profonde et si générale, qu'il leur était impossible de remplir ce devoir [2]. Le corps, porté d'abord devant l'autel de saint Genès, martyr, fut enseveli dans l'abside d'une église dédiée plus tard à saint Honorat, au milieu du cimetière d'*Aliscamps*. La tombe ne porta qu'une simple

[1] Si me humana non fallit illusio, grandis tempestas huic imminet civitati ; non mediocris sed satis gravis incumbit afflictio. *Vita s. Hilar.*, cap. xx.

[2] Etiam Judæorum concurrunt agmina copiosa... deficiente voce, gemitus increscebant... hebræam concinentinm linguam in exequiis honorandis recolo. *Ibid.*

inscription, mais une longue épitaphe gravée sur le marbre rappela les vertus et la gloire du saint pontife. [1]

Saint Hilaire mourut le cinquième jour de mai 449 ; il est certain, par une lettre de saint Léon du 26 août de la même année, que Ravennius occupait le siége d'Arles, à cette dernière date. Gennade le fait mourir sous Marcien, qui ne commença à régner qu'en 450 ; Bellarmin, en 445 ; Aubert le Mire, en 446.

[1] Antistes Domini qui paupertatis amorem
Præponens auro rapuit cœlestia regna
Hilarius cui palma obitus et vivere XPS
Contemnens fragilem tereni corporis usum
Hic carnis spolium liquit ad astra volans
Sprevit opes dùm quærit opes mortalia mutans
Perpetuis cœlum donis terrestribus emit
Gemma sacerdotum plebis orbisque magister
Rustica quin etiam pro XPO munia sumens
Servile obsequium non dedignatus adire
Officio vixit minimus et culmine summus
Nec mirum si post hæc meruit tua limina XPE
Angelicasque domos intravit et aurea regna
Divitias paradise tuas fragrantia semper
Gramina et halantes divinis floribus hortos
Subjectasque videt nubes et sidera cœli.

Apud *Chronol. lerin.* I, p. 117, 118.

On attribue cette épitaphe à saint Honorat de Marseille.

Le dixième vers manque dans Baronius ; la *Chronologie de Lérins* met *servite* pour *servile*. Nous donnons la copie exacte envoyée à Godescard par l'abbé Bonnemant.

Quelques auteurs ont cru que l'évêque d'Arles est celui qui écrivit, avec saint Prosper, à saint Augustin, au sujet du semi-pélagianisme; d'autres l'ont répété et ces affirmations jettent un certain doute sur cette question historique.

A l'époque dont il s'agit, plusieurs personnes du nom d'Hilaire eurent des rapports avec saint Augustin. La première habitait Syracuse et écrivit, sur le Pélagianisme, au saint docteur qui lui répondit, en 414, par une lettre ou un livre, dont il fait mention lui-même *(De gestis Pelagii*, cap. II*)*, ainsi que Orose et saint Jérôme *(Adversùs Pelagianos*, lib. III).

En l'année 416, saint Augustin écrit à un autre Hilaire sa 177e lettre sur l'hérésie Pélagienne condamnée dans deux conciles d'Afrique; il lui donne le titre d'évêque et dit qu'il jouissait de ce rang, dans les contrées au-delà des mers *(in transmarinis partibus)*. Les Pères de Saint-Maur pensent que c'est Hilaire de Narbonne, à qui le pape Zosime adressa une lettre, en 417, et avec raison ils le distinguent d'Hilaire de Syracuse.

Hilaire qui écrivit avec saint Prosper était laïque, ainsi qu'il le dit expressément dans sa lettre [1]. Est-il le même que Hilaire de Sicile? Cette question nous paraît bien difficile à résoudre; mais, de tous ces faits, on doit conclure

[1] Sunt ex parte tales personæ (Semipelagiani) ut his consuetudine ecclesiasticâ *laicos* summam reverentiam necesse sit exhibere: quod quidem ità curavimus, Deo juvante, servare, ut cum opus fuit non taceremus...

rigoureusement, avec Saxi et Salinas, que saint Hilaire d'Arles n'est ni l'Hilaire de Syracuse, ni celui de Narbonne, puisqu'il n'avait que quinze ou seize ans, quand ces personnages furent en rapport avec saint Augustin ; ni celui qui écrivit, vers 429, au même docteur, puisqu'alors il était évêque, ainsi que l'histoire nous l'apprend et que saint Prosper le dit lui-même.

Les habitants de Lérins furent consolés par l'humble soumission du saint évêque et par les vertus qu'il fit éclater à ses derniers moments. Deux ans après, ces religieux virent un de leurs anciens frères s'immortaliser par un acte de courage que la Providence couronna d'un succès miraculeux. Attila entré dans les Gaules voyait tout céder à ses armes ; la défaite de Châlons n'avait point encore abaissé sa fierté. Les villes étaient incendiées, leurs habitants égorgés ; les hordes qu'il menait à sa suite faisaient fuir devant elles les populations désespérées ; l'épouvante régnait partout, à la suite de récits qui exagéraient encore la cruauté de ces Barbares. La ville de Troyes ne pouvait espérer un sort différent de celui de tant d'autres cités : ses habitants attendaient l'arrivée des Huns, en proie à une anxiété mortelle. Dans ce péril, saint Loup n'abandonne pas son troupeau effrayé et implore le secours du Ciel par ses prières, ses larmes et ses aumônes. Quand les premières bandes des Huns apparaissent, l'intrépide prélat s'avance courageusement au devant d'elles, précédé de la croix, revêtu des habits pontificaux et accompagné de son clergé. Il arrive bientôt en présence d'Attila, à qui il de-

mande d'une voix calme et ferme : « Qui es-tu, pour vaincre tant de peuples et de rois, ruiner les cités et subjuguer l'univers ? — Je suis le roi des Huns, répond Attila, je suis le fléau de Dieu.— Nous nous soumettons, réplique le saint, à ce qui nous vient de Dieu ; mais, si tu es le fléau dont il veut nous châtier, souviens-toi de ne faire que ce que permet la main qui te meut et te gouverne [1]. »

Attila fut frappé de tant de courage et touché par cette parole sainte à laquelle il était si peu accoutumé. La pompe religieuse dont le prélat était entouré, ce cortége si nouveau pour les regards du Barbare lui inspirèrent une émotion profonde : son cœur incliné à la miséricorde par celui dont il était l'instrument s'adoucit et la ville fut épargnée.

Peu de temps après, dans les vastes plaines de la Champagne, les Huns furent vaincus par les forces réunies des Romains, des Franks et des Visigoths. Délivré des vainqueurs qui n'osèrent l'attaquer dans son camp, Attila eut hâte de profiter de ce bonheur inespéré et se dirigea vers le Rhin. En ce moment, il se souvint du pontife dont la majesté calme et la parole courageuse avaient sauvé la ville de Troyes. Il venait de comprendre que ses Dieux étaient impuissants :

[1] Lupus indutus veste pontificali, cum multitudine cleri, Attilæ advenienti fit obvius... Interrogat Attilam quisnam esset qui tot regibus devictis, nationibus populisque prostratis, urbibus eversis, cuncta sibi subderet ? —Cui Attila : « Ego, inquit, sum Rex Hunnorum, Attila, flagellum Dei... » Barbarus emollitus Trecensem urbem illæsam transiit...

Baronius, *Annal. Eccl.* an. 451.— Il cite Nicol. Ola, *In Attil.* cap. IX.

il pensa que le Dieu de saint Loup, qui avait pu dompter son cœur, pourrait assurer sa retraite; aussitôt il mande l'évêque et le prie de l'accompagner jusqu'au Rhin ; saint Loup accueillant cette demande marche avec les hordes Barbares, à travers les Gaules [1]. Un prêtre de Jésus-Christ s'avance, comme un ange gardien, à côté de celui qui se faisait nommer *le Roi des Rois!* Ces idolâtres se confient, sans bien le comprendre, à la protection du christianisme, pour être à l'abri de la poursuite des vainqueurs! Hier l'évêque de Troyes protégeait les Romains et les Gaulois contre les Barbares ; aujourd'hui ce sont les Barbares qu'il protége contre les Gaulois et les Romains, résumant, dans sa ville épiscopale, comme au milieu de l'armée des Huns, l'action sainte de l'Église, en ces jours de bouleversement.

Le saint pontife, dont toutes les pensées avaient Dieu pour objet, dut parler au roi des Huns de cette religion qui opérait de semblables prodiges ; quelle impression firent ses paroles sur l'âme du Barbare?... Elle dut être forte, puisque l'historien d'Attila rapporte, qu'au moment de quitter l'évêque, il le conjura avec de vives instances de vouloir bien prier pour lui.

Quelque chose manquait à la gloire de saint Loup : la vertu n'est parfaite que lorsque les souffrances sont venues la

[1] Attila fidem sancti viri altiori sensu suscipiens, pro suâ exercitûsque sui salute et incolumitate, secum eum vult proficisci ad Rhenum usquè... Orat tyrannus obnixè sanctum virum ut velit pro ipso Dominum deprecari .. *Ibid.*

couronner, en la purifiant. Tandis qu'il accompagnait les Huns dans leur retraite, des hommes incapables de comprendre la sainteté de sa conduite l'accusèrent d'avoir trahi la patrie, en favorisant la fuite de l'ennemi ; d'autres calomnies étaient propagées contre le charitable évêque et l'irritation arriva à un degré tel, qu'il fut obligé de quitter la ville que son intervention venait de sauver.

Il se retira à quinze lieues de Troyes, sur une montagne, où il se consola de l'ingratitude des hommes, en aimant Dieu plus tendrement, en unissant la pénitence à la prière, pour attirer sur son peuple les bénédictions du Ciel. Dans ces deux années de retraite, souvent il dut porter sa pensée vers Lérins où il eût trouvé un asile; mais il ne voulut pas s'éloigner de sa ville épiscopale, parce qu'il savait que l'épreuve cesserait bientôt. En effet, les habitants de Troyes, rendant enfin justice à leur pasteur, vinrent le conjurer de remonter sur son siége : saint Loup se rendit à leurs vœux et, pendant de longues années encore, il travailla au salut de ce peuple.

L'Église avait alors un immense besoin d'évêques doués ainsi de patience, d'intelligence et de charité, au milieu de l'inconstance des populations et des malheurs qu'entraînaient les invasions des Barbares. Parfois les âmes qui semblaient les plus fortes fléchissaient : ainsi nous voyons Rustique de Narbonne, effrayé et découragé, solliciter de saint Léon la permission de quitter son siége, pour se retirer dans la solitude. L'illustre pontife lui écrit plusieurs lettres et relève son courage, en lui montrant la nécessité et le prix de la pa-

tience aussi grands dans les épreuves, que dans les persécutions sanglantes. « Ceux qui sont chargés du gouvernement de l'Église, lui dit-il, doivent garder noblement leur poste, et se confier en celui qui a promis de ne pas les abandonner[1]. »

Saint Léon savait à qui il faut recourir, pour trouver la force et les lumières si nécessaires aux jours mauvais : une immense responsabilité et des difficultés inouïes furent le partage de son pontificat ; mais sa grande âme n'en fut pas ébranlée, parce qu'elle s'appuyait sur le Seigneur. L'Empire sillonné par des nuées de Barbares qui imposaient leurs volontés à de lâches empereurs et écrasaient les peuples ; les Vandales saccageant l'Afrique et s'efforçant d'y éteindre le catholicisme ; une impératrice appelant ces Barbares qui se rendent maîtres de Rome ; l'Orient reniant sa foi à Éphese, où la crainte et la séduction firent faiblir de si nombreux évêques ; des discussions incessamment renouvelées sur la juridiction et les prérogatives particulières ; les Manichéens, les Priscillianistes, les Pélagiens menaçant l'Église de nouvelles tempêtes ; voilà quelques-unes des épreuves que rencontra son noble cœur. Toujours à la hauteur de sa mission, il vit le Ciel couronner ses efforts : Attila recula devant lui, l'hérésie fut vaincue à Chalcédoine, et, par surcroit de consolation, la Gaule ne cessa de lui offrir dans les rangs du sacerdoce des âmes d'une foi ardente et d'un dévouement filial.

[1] *Epist* 159 166 167.

Sa lettre à Flavien fut accueillie par l'épiscopat Gaulois avec un respect profond et un saint enthousiasme (450). Quelques évêques ne se contentèrent pas d'adhérer, avec leurs frères, à la doctrine qu'elle renferme : saint Véran, Salonius et l'évêque Cérétius transcrivirent l'exemplaire qu'ils en avaient reçu et envoyèrent leur copie à saint Léon, pour s'assurer que rien n'avait été omis de la lettre originale, que rien n'y avait été changé.

Ils accompagnèrent cet envoi d'une lettre dont la rédaction est attribuée à saint Véran. Après avoir adressé au grand pontife leurs respectueux hommages, ils disent : « Nous conjurons Votre Sainteté [1] de parcourir cette œuvre qui doit servir aux temps présents et à ceux qui suivront ; nous l'avons confiée à ces feuilles dans l'intention de la conserver, afin que si, par la faute du copiste, il s'est glissé quelque erreur, vous daigniez la corriger ; que de plus, si vous aviez ajouté quelque nouvel argument à cette lettre si salutaire pour tous, votre sollicitude paternelle veuille le joindre à notre copie. Ainsi, non seulement les évêques, nos confrères dans les Gaules, mais encore plusieurs de vos fils parmi les laïques, désireux de posséder cette œuvre, pour la manifestation de

[1] Deprecamur ut opus.. quod nos asservandi studio foliis mandare curavimus, Sanctitas vestra percurrere et, si quid librarii errore defuerit, emendare dignetur... vel salutarem paginam aliquo studii vestri accumulasti argumento, idipsum addi... remissam ad nos et sanctâ manu vestrâ emendatam transcribere...

Inter Opera s. Leonis.

la vérité, pourront la transcrire, la lire et la garder, lorsque vous l'aurez renvoyée, après l'avoir corrigée de votre sainte main. »

Cette démarche, inspirée par le respect et la confiance, consolait l'âme de saint Léon, et montrait aussi combien étaient forts les liens qui unissaient les religieux de Lérins au Siége apostolique.

461. Depuis la fondation de Lérins, des relations très-intimes avaient existé entre ce monastère et le siége épiscopal de Fréjus ; elles furent troublées, sous l'administration de saint Fauste, par un différend dont les causes ne sont pas bien connues. Il s'agissait d'une question de juridiction, et l'on ne sait si Théodore voulut enlever une partie des immunités accordées au monastère par saint Léonce, ou si l'abbé prétendit les étendre trop loin.

Quoi qu'il en soit, Théodore en vint à retirer son amitié à Fauste et à priver les religieux des aumônes que leur adressait l'Église de Fréjus [1] : cette mesure ne fit qu'augmenter l'irritation des esprits.

Il était impossible que les évêques voisins restassent indifférents, en présence d'une division si déplorable : saint Maxime de Riez et saint Valérien de Cimiès épousèrent la cause de leurs anciens frères. Ravennius, évêque d'Arles, qui

[1] Collationem (alias consolationem) utpotè antiquus abbas et episcopus ei (monasterio seu abbati) ut piam et necessariam perpetuo exhiberet.

Concil. Arelat. III.

aimait un monastère d'où avaient été tirés ses deux prédécesseurs, voulut mettre un terme à ces luttes, qui affligeaient toute la Province; aussi se hâta-t-il de convoquer plusieurs évêques à Arles, en les priant avec instance de se trouver au concile; dans sa lettre, il parle de *remède*, *d'oubli*, et non de faute ni de révolte.

Rustique de Narbonne, quoique étranger à la province, fut invité à venir examiner une affaire qui réclamait des juges pleins de sagesse [1]. Une lettre particulière était adressée aux évêques qui soutenaient les droits du monastère, puisqu'il s'agissait, disait Ravennius, « d'une île qui les a reçus comme une mère accueille des enfants dans ses bras et les a formés à cette haute vertu qui brille en eux, par la grâce du Seigneur [2]. »

Les Pères du concile, après avoir mûrement recueilli et examiné les faits qui avaient rapport à ce différend, prièrent l'évêque Théodore de ne pas laisser durer plus longtemps un scandale, dont sans doute il souffrait autant que ses frères dans l'épiscopat; en même temps d'accepter au plus tôt les

[1] Præcipuè Beatitudo vestra ut adsit deprecamur, quia gravior infirmitas necessariò medicos peritissimos inquirit. *Ibid.*

[2] Quos insula ipsa, velut sinu quodam genitricis fovens, ad eam gratiam quæ nunc in vobis est... *Ibid.*

La plupart des éditions portent, dans la lettre de convocation: *Ad eos qui in insulâ sunt*, d'où l'on conclut que c'est aux religieux qu'elle est adressée; mais Baluze lit: *Ad eos qui ex insulâ sunt*, et alors ce serait aux évêques sortis de Lérins. Cette dernière leçon nous semble la meilleure.

satisfactions auxquelles il avait droit, et de renvoyer à Lérins, après lui avoir rendu son amitié, le saint prêtre et abbé Fauste, en lui pardonnant ses torts, *s'il en avait envers lui* [1]. Ils le conjurèrent de ne plus parler de ce qu'il reprochait à Fauste d'avoir fait, d'en perdre même le souvenir.

Le concile conserve à l'évêque tout ce que les canons de l'Église attribuent aux premiers pasteurs; il accorde à l'abbé tous les droits nécessaires pour le gouvernement du monastère.

L'évêque fera les ordinations des clercs et des ministres de l'autel; il fournira le saint chrême, confirmera les néophytes; nul clerc étranger ne pourra, sans son ordre, être admis à la communion ni aux fonctions du saint ministère [2].

De son côté, l'abbé, qui sera élu par les religieux, aura toute autorité sur les personnes laïques du monastère dont aucun ne pourra être ordonné, que sur sa demande.

[1] Ad recipienda satisfactionum remedia festinaret... indultâ, si qua illa (aliàs illi) esset, culpæ veniâ... ad insulam... cum suâ gratiâ et charitate remitteret... *Ibid.*

Quelques auteurs croient que Théodore avait excommunié l'abbé de Lérins.

[2] Sous le nom de *clercs*, on désignait alors plus particulièrement ceux qui avaient le droit d'exercer les fonctions ecclésiastiques d'un ordre inférieur, comme celles de chantre, de portier, d'économe, de notaire, etc. Le titre de ministres de l'autel était réservé aux clercs élevés par l'ordination à quelqu'un des ordres supérieurs Mabillon, *Annal. ord. s. Bened.* lib. I, p. 17, 18.

Omnis laïca multitudo. *Ibid.*

Par ces paroles on doit entendre les simples moines, qu'il ne faudrait pourtant pas confondre avec les frères convers. Mabillon, *Ibid*

Cette règle, que les Pères d'Arles disent conforme à la religion et à la raison, n'avait rien de nouveau et ne conférait point de privilége, puisque, comme l'observe le docte Thomassin, elle était fondée sur le droit commun alors en usage [1].

Saint Valérien n'est pas nommé parmi les Pères du concile, non plus que l'évêque de Fréjus, sans doute parce que ces deux prélats étaient considérés comme parties dans l'affaire.

Il n'est plus parlé de ce différend dont il ne resta point de trace; la *Chronologie de Lérins* n'en fait pas même mention.

Nous conjecturons, d'après la conclusion de l'affaire, que Théodore, invoquant un des canons du concile de Chalcédoine, avait voulu empiéter sur les droits de l'abbé [2] et que, dans la résistance de celui-ci, il y eut quelques paroles dont l'évêque se tint offensé. En effet le concile n'articule aucun tort, ne confère ni immunité, ni droits nouveaux; il veut que Théodore ait seulement les prérogatives dont avait joui son prédécesseur Léonce [3].

[1] Ejusmodi erat non privilegium celeberrimæ abbatiæ ab episcopis concessum, sed jus commune quod tunc temporis in usu erat.

Discipl. nova et vetus, Pars I, lib. III, cap. XXVII, N° 16.

[2] Hic episcopus decessoris sui Leontii pactis... stare noluit, motus forsitan novo concilii Chalcedonensis decreto, quod monachos episcopis omninò subjectos esse jubet. Faustus... vir magni nominis pro suâ suorumque libertate decertabat.

Gallia christ. t. I, p. 422.

[3] Hoc tantummodò vindicaturus quod decessor suus sanctæ memoriæ Leontius episcopus vindicaverat.

J. Anthelmi [1], qui a consacré quelques pages à cette affaire, mais qui est loin d'avoir montré la critique et l'impartialité que réclament des questions si délicates, prétend que le mécontentement de Théodore venait de ce que Fauste répandait les opinions semi-pélagiennes parmi les religieux de Lérins. Sans nul doute cette accusation eût été portée au concile d'Arles, qui y aurait fait au moins quelque allusion ; le silence des Pères à ce sujet prouve évidemment que là n'était pas la cause de la division.

Le P. Sirmond croit que ce concile se tint en l'année 455; mais les troubles qui suivirent la mort de Valentinien III, tué le 17 mars 455, ne durent pas permettre aux évêques de s'assembler cette année ni les suivantes. Anthelmi veut que ce soit en 450 ou 451, parce que, dit-il, si Théodore avait défendu les droits de son siége, après le concile de Chalcédoine fini en 451, il en eût infailliblement invoqué le quatrième canon qui donnait aux évêques toute juridiction sur les monastères établis dans leurs diocèses; mais on peut dire que, dans l'Occident, ce canon n'était regardé que comme un règlement de discipline pour les Orientaux, puisque le concile de Carthage (525) invoqua et suivit les conclusions de celui d'Arles au sujet de Lérins. Le pontificat de Ravennius dura

[1] *De initiis Ecclesiæ Forojul. Inter Instrumenta.* — Anthelmi va jusqu'à dire que saint Maxime et saint Valérien soutenaient Théodore contre leurs anciens frères.

de 449 à 461 ; c'est à cette dernière année que plusieurs auteurs placent la tenue du concile d'Arles [1].

La décision qui fut donnée pour l'affaire de Théodore et de Fauste rétablit entre Lérins et Fréjus les relations un instant suspendues ; nous verrons bientôt le clergé de cette ville venir demander au monastère un religieux pour évêque.

Saint Maxime, qui avait soutenu si hautement la cause de ses anciens frères de Lérins, était célèbre dans la Gaule entière par sa science et son éminente sainteté. Le diocèse de Riez vit s'élever des monuments nombreux qui manifestèrent la piété de son pasteur, ainsi que le désir ardent qu'il avait d'attirer les âmes à Dieu. Il construisit une église en l'honneur de saint Alban, le plus ancien et le plus illustre martyr de la Grande-Bretagne : sans doute saint Fauste et saint Patrice avaient fait connaître à l'ancien abbé de Lérins la dévotion dont ce martyr était l'objet dans leur patrie. Plus tard, le peuple de Riez voulut que cette église portât le nom de saint Maxime.

Nous avons parlé des religieux qu'il établit à Moustiers, où il transplanta la science et les exercices monastiques de Lérins. Sa réputation attirait encore auprès de lui ceux que le Seigneur appelait aux œuvres de la perfection ; parmi ces âmes

[1] Le Cointe, *Annal. Eccles.* t. I, p. 53 et t. III, p. 445.

Labbe, *Concil.* t. IV, col. 1023.

Harduin, *Concil.* t. I, p. 779.

D. Lobbet, *Collect. concilior. Gallican.* col. 580.

d'élite, saint Apollinaire se distingua par sa confiance filiale et ses progrès dans les voies de la sainteté.

Apollinaire, né à Vienne, appartenait à une famille venue de l'Auvergne, où elle passait pour la première de la province; mais elle avait, aux yeux de la foi, un mérite bien plus grand que celui de la noblesse de son origine : Isique, père d'Apollinaire, sénateur, puis évêque de Vienne, est honoré comme saint, de même que son épouse la bienheureuse Audence; Apollinaire était frère de saint Avite, plus tard évêque de Vienne et de Fuscine qui voua sa virginité au Seigneur et dont l'exemple engagea ses deux frères à renoncer au monde, comme saint Avite l'écrivit à cette pieuse sœur [1].

La renommée ayant fait connaître à Apollinaire le mérite de l'évêque Riez, il venait souvent le visiter. Le lieu où les deux saints se réunissaient, pour converser des choses divines, prit dans la suite et conserve encore aujourd'hui le nom de saint Apollinaire (vulgairement *Sant-Poulenard*), entre Riez et Puymoisson. Les conseils de saint Maxime portèrent son jeune ami à se retirer au monastère de Lérins. Après de longues années passées dans ce saint asile, il retourna,

[1] Junior ortu
Religione prior, vivendi jura sacrasti,
Annorumque sequens, meritorum sorte præisti,
Quòd si sacratæ conversio prima sororis
Fratribus exemplum facta est et forma sequendi
Apud Colombi.

comme autrefois saint Loup, dans sa patrie, pour vendre ses biens et les distribuer aux pauvres. Tandis qu'il accomplissait ces actes de charité généreuse, vivant, près de Valence, dans une terre, héritage de son père, il fut élu par les habitants de cette ville et dut prendre la direction du diocèse (480, ou 493).

Le lieu des pieuses entrevues de saint Maxime et de saint Apollinaire portait dans l'antiquité le nom de *Lacunus ;* il fut demandé par l'Église de Valence à l'empereur Charlemagne qui le lui accorda. Frédéric Ier, empereur et roi de Bourgogne, confirma cette donation, par un acte donné à Vienne, le 15 des calendes de septembre 1178, pendant que Henri était évêque de Riez. L'Église de Valence avait construit et entretenait à cet endroit, pour conserver le souvenir de la naissance d'Apollinaire à la vie religieuse, une chapelle qu'on y voyait encore au dernier siècle. Dans des temps assez reculés, on s'y rendait annuellement de la paroisse de Puymoisson ; en mémoire des rapports de saint Apollinaire avec saint Maxime, la fête de l'évêque de Valence était notée dans les anciens calendriers de l'Église de Riez [1].

Ainsi les religieux de Lérins répandaient en tous lieux les salutaires enseignements qu'ils avaient recueillis dans leur première retraite et souvent le Seigneur soutenait leurs paro-

[1] L'abbé Féraud, *Saints titulaires de l'Église de Riez*, p. 28, 29.
Bartel, *Nomencl. Reg. episcop.* p. 21.
Solomé, *Mémoire*, etc.

les par des œuvres puissantes. Saint Maxime fut particulièrement favorisé du don de miracle , ce qui répandit sa réputation dans la Gaule entière.

Nous ne citerons que deux de ces prodiges : Un homme privé de la vue, depuis quinze ans, dans l'espoir que le pieux évêque pourrait lui obtenir la guérison de son infirmité, s'adressa au sous-diacre Rustique, le compagnon ordinaire de saint Maxime ; il le supplia de l'introduire dans le vestibule de l'église , pendant la nuit , quand l'évêque s'y rendrait pour prier , ce que Rustique consentit volontiers à faire. Après sa prière, saint Maxime sortant de l'église heurta du pied l'aveugle qui était prosterné ; aussitôt il s'excusa humblement, mais l'infirme , loin de se plaindre , embrassa respectueusement les genoux du saint, qu'il conjura avec larmes de vouloir bien le guérir. L'évêque plein de confiance prie le Seigneur et fait le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle à qui soudain la vue est rendue [1].

Dieu avait révélé à saint Maxime que le moment de sa mort approchait ; il voulut donc une fois encore revoir ses pro-

[1] ... Dùm vult excedere è templo, in cæcum pedibus molliter impigit; cæcus ejus veneranda vestigia supplex amplectitur... crucis signum imprimit oculis ejus et diù extincta lumina mox reparantur.

Dynamius Patricius, *Vita s. Maximi.*

Dynamius, l'auteur de cette Vie, était patrice ou de race sénatoriale ; il remplissait, sous le pape saint Grégoire-le-Grand, les fonctions de directeur du patrimoine de l'Église romaine dans les Gaules.

ches et son pays natal. Quelques jours furent consacrés à visiter les lieux témoins de son enfance, à donner des témoignages d'affection aux parents qui lui restaient; ensuite faisant paisiblement le sacrifice de sa vie, il pria pour son peuple bien-aimé, se mit au lit, comme pour dormir, et expira doucement. Les habitants de *Décomir* espéraient garder son corps, mais ceux de Riez, à la nouvelle de cette mort, accoururent en foule, s'emparèrent des restes de leur évêque et firent la translation, en chantant des psaumes et des hymnes. Comme ils traversaient un village, des personnes qui portaient au cimetière le corps d'une jeune fille, voyant cette affluence et entendant ces chants, s'arrêtèrent pour connaître l'objet de la cérémonie. L'ayant appris, elles conjurèrent les habitants de Riez de placer le cercueil du saint sur les restes de la morte, ce qui leur fut accordé ; aussitôt tous les assistants se prosternèrent, en suppliant le Seigneur de faire éclater la gloire de son serviteur par la résurrection de cette fille. Après avoir dit sept fois : *Kyrie eleison*, ils se relevèrent et trouvèrent la jeune fille pleine de vie ; elle eut bientôt échangé ses vêtements funèbres contre des habits de fête et, se joignant à la foule, elle accompagna les restes du saint jusqu'à Riez [1].

A la nouvelle de la mort du saint évêque, on s'efforçait de tous côtés de se procurer quelques-unes de ses reliques et

[1] ... Puella, vestibus rejectis funebribus et aliis induta, populi frequentis adjuncta turmis, publicà voce salutis suæ testimonium... dicebat. *Ibid.*

plusieurs Églises le prirent pour patron. On le voit invoqué avec ce titre dans celles de Riez, de Vernon-sur-Seine, de Saint-Maime, de Châteauredon, d'Eyragues de Beaufort, de la Ferrière, de Saint-Maximin de Grenoble, de Boulogne et d'Ypres en Flandre, etc. L'Église de Thérouenne l'honore aussi comme son patron principal et comme l'apôtre de toute la province des Alpes-Maritimes [1].

Après avoir rendu les derniers devoirs au saint, les habitants de Riez voulurent lui donner un successeur : tous pensèrent aussitôt à Lérins où ils avaient trouvé l'illustre pontife qu'ils regrettaient ; ce fut là encore qu'ils allèrent chercher un pasteur dans la personne de saint Fauste, abbé du monastère.

Quelques auteurs ont écrit que cet abbé succéda, sur le siége de Riez, à un évêque nommé Prosper ; d'autres, que saint Prosper, l'intrépide défenseur de la doctrine de saint Augustin, fut évêque de Riez ou de *Reggio* en Italie ; d'où le cardinal Bellarmin [2] a cru pouvoir conclure que saint Prosper fut le successeur de saint Maxime. Mais il est aujourd'hui généralement reconnu [3] que ce docteur n'a pas été élevé à l'épiscopat, puisque aucun écrivain ancien ne lui donne le

[1] L'abbé Féraud, *Saints titulaires de l'Eglise de Riez*, p. 39.
Voir *Eclaircissements*, N° VI.

[2] *De scriptoribus eccles.* in s. Prosperum, p. 205.

[3] *Vita s. Prosperi*, art. x.
Salinas, *S. S. Prosperi Aquit. et Honorati Massil. opera illustrata*, p. 59, 60.
Gennadius, *De Scriptor. eccles.* cap. LXXXIV, Annotatio Miræi.

titre d'évêque. On répond que presque toutes ses œuvres furent publiées, lorsqu'il était simple prêtre, ce qui explique le silence gardé sur ce point, et que son nom se trouve parmi les Pères des conciles de Vaison et de Carpentras, vers l'année 442. Mais Gennade, saint Fulgence, Cassiodore, etc. qui ont vécu après saint Prosper, ne font pas la moindre allusion à son épiscopat ; en 442, saint Maxime occupait encore le siége de Riez ; de plus, on sait que les conciles de Vaison et de Carpentras n'ont été tenus qu'en 527 et 529 ; d'où il faut conclure que saint Prosper n'occupa ni le siége de Riez, ni aucun autre siége épiscopal et que saint Fauste fut le successeur immédiat de saint Maxime.

CHAPITRE V

SOMMAIRE.

Le B. Antoine Cyrus. — Services rendus à l'Église par s. Véran. — Martyre de s. Léonce IIe. — S. Antiole (Ausile), évêque de Fréjus. — Révolutions dans l'Empire. — Calamités qui affligent les Gaules. — Dangers que les Visigoths font courir à la foi. — S. Sidoine Apollinaire et s. Loup. — L'Arvernie livrée aux Visigoths. — S. Fauste et le Prédestinatianisme. — Les Visigoths maîtres de la Provence. — Persécutions contre les catholiques. — Mort de s. Fauste. — S. Porcaire Ier, abbé de Lérins, ses œuvres. — S. Césaire. — S. Siffred. — S. Apollinaire. — S. Césaire attaché au diocèse d'Arles. — Il succède à s. Éone. — Mort de s. Porcaire Ier.

---

461 — 507.

Abbés de Lérins : le B. Anselme, 461. — S. Porcaire Ier, 489. — Probablement entre ces deux dates, un abbé nommé Léonce.

461. Tandis que le B. Anselme dirigeait le monastère, il vit arriver d'Italie un moine dont l'épuisement et la pâleur annonçaient qu'il avait longtemps pratiqué la pénitence [1] : bientôt son humilité profonde et la ferveur de sa piété édifièrent ses nouveaux frères : ils bénirent le Seigneur du vase d'élection envoyé parmi eux.

Antoine, c'était son nom, né à *Valéria*, sur les bords du Danube, avait été recueilli, à l'âge de huit ans, lorsqu'il était orphelin, par Séverin, apôtre de la contrée. Quand la mort lui eut enlevé ce père d'adoption, il se rendit auprès de son oncle Constance, évêque de *Lauréac* ou *Lork*, dans le Norique. Constance s'appliqua à orner cette âme de toutes les vertus, n'écoutant pas la voix du sang, dans la direction sévère à laquelle il la soumit. Déjà par sa piété Antoine avait mérité d'entrer dans les rangs du clergé, lorsque le pays fut envahi par des Barbares : les Franks, les Hérules, les Saxons, pareils à des bêtes féroces, laissaient partout des traces de leur cruauté : peuples livrés aux superstitions les plus insensées, ils pensaient adoucir leurs Dieux par l'effusion du sang humain : ils immolaient, comme des victimes précieuses, ceux que distinguait un rang plus élevé dans les fonctions sacrées, croyant que l'indignation du Ciel pouvait cesser devant le sang innocent, et que le crime devait attirer

[1] Nuntiavit virum insignium meritorum facies jejunii pallore decorata.

S. Ennodius, *De vitâ B. Antonii.*

des bienfaits [1]. Constance était désigné par sa dignité aux coups des Barbares; Antoine, isolé de nouveau dans sa patrie, partit pour l'Italie, puisqu'il ne pouvait remédier aux maux dont il était le témoin.

Il s'attacha d'abord à Marius qui, honoré du sacerdoce, dirigeait une communauté de clercs : Marius, par ce regard à qui la vraie pitié donne une si grande justesse [2], eut bientôt compris le mérite de ce nouveau disciple et voulut le recevoir parmi ses clercs. Mais Antoine, ne soupirant qu'après l'isolement et l'obscurité, chercha une retraite dans le désert qui avoisinait le tombeau du martyr saint Félix. Il n'emporta du milieu des hommes que quelques poignées de légumes et une bêche pour travailler la terre [3]. En parcourant les forêts voisines, il découvrit deux vieillards qui avaient passé de longues années dans la solitude et dont les hommes n'ont jamais connu les actions. Peu de temps après, Antoine, assistant à la mort de l'un d'eux, vit une colonne de feu qui s'élevait jusqu'au ciel, admirable symbole de la pureté et de l'amour qui ornaient cette âme angélique.

Pendant le séjour que fit Antoine dans ce désert, Dieu renouvela en sa faveur les prodiges que les anciens ermites

[1] Æstimantes quòd piorum jugulis Divinitatis cessaret indignatio et fieret materia gratiæ locus offensæ. *Ibid.*

[2] Cùm eum B. Marius illis oculis quibus mentes videntur, inspiceret...

[3] Nihil secum ampliùs nisi parùm leguminis et ligonem quo terram sollicitaret de mundi beneficiis assumens. *Ibid.*

avaient jadis admirés : le Ciel veillait miraculeusement à sa conservation ; la nature dévoilait à son cœur les trésors de sagesse et de puissance que les esprits souillés par la passion ne sauraient même soupçonner ; les animaux sauvages obéissaient à sa voix et reconnaissaient en lui l'autorité primitive de l'homme que la sainteté avait restaurée [1]. Au milieu de ces douceurs, Antoine vit venir à lui un étranger qui affectait les dehors de l'humilité et de la piété la plus consommée : c'était un malheureux que l'amour désordonné d'une femme avait conduit à l'homicide ; il espérait cacher son crime, en se mêlant aux pieux habitants du désert. Dieu révéla à son serviteur les véritables sentiments de celui qu'il avait accueilli avec affection ; aussi Antoine lui ordonna-t-il soudain de s'éloigner. Mais sa retraite était connue, on accourait auprès de lui ; l'estime générale dont il devint bientôt l'objet effraya son humilité ; il comprit qu'il avait besoin de guides et d'appuis, il réfléchit donc pour trouver la retraite où il pourrait les rencontrer. La renommée de Lérins était parvenue jusqu'à lui et incontinent il dit dans son cœur : « Allons à cette armée de saints [2], courons avec une ardente fermeté vers les troupes de cette île bénie : l'adversaire, qui m'a tant fatigué dans l'isolement, tremblera quand je serai au milieu de ces

[1] Dabat feras pro sodalibus montana solitudo... Ursus... caules ipsius puberibus foliis lætiores immani ingrediens contritione vastavit... quem ille baculo mulctatum districtiùs abire præcipiens... *Ibid.*

[2] Sanctorum petamus exercitum et illam Lerinensis insulæ cohortem. *Ibid.*

hommes qui savent le combattre... Leurs luttes de chaque jour les rendent plus intelligents et plus forts, tandis que l'âme tombe dans la mollesse par un repos trop prolongé. » Après ces paroles, il laisse sa cellule à ceux que sa piété avait attirés autour de lui, et bientôt il arrive à Lérins.

Aimable pour les jeunes, grave avec les hommes sérieux, érudit avec les savants, prévenant pour les âmes simples, il embrassa dans les affections de son cœur, comme si c'eût été une seule âme, cette légion du troupeau sacré si distincte par l'action, si variée par les races diverses. Pendant deux ans, il fut inondé, dans la solitude, des plus douces consolations de l'amour divin; mais, voyageur épuisé par la course, détaché de la terre par de douloureuses épreuves, Antoine soupirait après le repos de la patrie : ses vœux furent exaucés, il put échanger le jour de l'exil, la lumière du temps, contre la lumière du jour éternel [1].

On n'avait à Lérins aucun souvenir de ce saint, lorsqu'en 1591, Barralis, l'auteur de la *Chronologie*, trouva, dans la bibliothèque du Vatican, la vie manuscrite du bienheureux Antoine Cyrus, composée par saint Ennode, évêque de Pavie ; il la fit connaître aux religieux de son ordre et, dans le chapitre général des Bénédictins (1598), on demanda à

[1] Blandus juvenibus... quasi unam animam in suà affectione collegit.

Ibid.

[2] Ibi biennio, seipso potior mundi istius sarcinam deponens, diem nostrum et lucem præsentis sæculi perpetui luminis adoptione commutavit. *Ibid.*

Rome la permission de célébrer la fête de l'humble religieux, permission qui fut accordée.

« Antoine, dit saint Ennode, avait été comme un astre nouveau répandant ses vives clartés, au milieu d'un ciel illuminé déjà par de nombreuses étoiles; les rayons sont doublés, et ce surcroit de lumière ajoute encore aux splendeurs du firmament. Une étoile se distingue par sa chevelure plus étendue, l'autre par des rayons plus purs; une flamme plus abondante jaillit de celle-ci, celle-là, au milieu de la nuit, répand une plus douce lumière [1]. »

Belle et fidèle image des vertus diverses dont les enfants de Lérins donnaient le spectacle au monde frappé d'admiration! Ces paroles de l'évêque de Pavie étaient sans doute inspirées par le souvenir des jours passés à Lérins, lorsqu'il accompagna dans cette île son illustre prédécesseur saint Épiphane.

Quand le Seigneur détachait du firmament de Lérins une de ces brillantes étoiles, dirons-nous, en continuant la comparaison de saint Ennode, il lui conservait son éclat et sa pureté, pour le salut des régions qu'elle devait éclairer. Saint Véran se montrait, sur le siége de Vence, le digne fils de saint Eucher, le noble disciple de saint Honorat. La réputation

[1] Quasi inter ornamenta cœli et sidera pleno fulgore micantia, supervenientis astri claritudo societur: certant sine invidiâ geminare radios et per augmenta luminis speciem superare novitatis. Alia prolixiori crine facem suam stella commendat: alia puriore: unam ditat potior flamma, nobilitat alteram per spatia nocturna sincerior. *Ibid.*

de son énergie intelligente et pieuse était parvenue jusqu'à Rome : aussi, lorsque des discussions s'élevèrent entre l'Église d'Arles et celle de Vienne, au sujet de la juridiction, le pape saint Hilaire chargea l'évêque de Vence d'examiner la question et de terminer ce différend. Il dut exprimer à saint Mamert, évêque de Vienne, la peine que le Pape avait éprouvée, à l'occasion de quelques usurpations faites sur la métropole d'Arles; en lui recommandant l'obéissance aux règles canoniques, il ajouta que, si, dans la suite, lui ou ses successeurs ne respectaient pas les droits des autres, on enlèverait à Vienne les quatre Églises attribuées à ce siége par saint Léon [1].

Vers la même époque, le Pape délégua saint Véran, avec les évêques Léonce et Victure, pour mettre un terme à un désaccord qui régnait entre Ingénuus d'Embrun et Auxanius. On croit que ce dernier était évêque d'Aix et qu'il avait obtenu, *par obreption*, que la province d'Embrun fût soumise à son siége. Malgré la décision de saint Léon, qui avait réuni les Églises de Nice et de Cimiès sous un seul évêque, Auxanius osa les séparer, par la consécration d'un évêque nouveau. Saint Hilaire ordonna que ces deux siéges n'en

[1] Ad Veranum fratrem et coepiscopum nostrum direximus, ut ex nostrâ delegatione... ad Arelatensem Ecclesiam easdem quatuor civitates... esse revocandas.
S. Hilarius, *Epist.* XI.

[2] Ad unius antistitis regimen prædicta loca revertantur quæ in duos dividi non decuit sacerdotes. *Epist.* IV.

formassent qu'un [2] et que les droits des Églises fussent respectés : que dès lors personne ne revendiquât des droits sur une province étrangère. C'est dans cette lettre, que le Pape dit : « L'ambition de notre ministère doit viser bien moins à l'étendue du territoire , qu'au salut des âmes. »

On apprend, par une lettre du même pontife, que, sous le pontificat de saint Léon , une discussion s'était élevée entre les Églises de Vienne et d'Arles, et que saint Véran, uni aux évêques de la province, avait envoyé au Saint-Siége un rapport sur cette affaire.

Après tant de services rendus à l'Église, Véran pouvait aspirer à la récompense promise aux bons pasteurs : il mourut paisiblement au milieu de son peuple et ses restes vénérés sont conservés , encore de nos jours , dans sa ville épiscopale [2].

On était persuadé , au neuvième siècle , qu'il y avait eu à Lyon un saint évêque nommé *Veranus*. A la vérité , si saint Eucher est mort , dès 449, et que saint Patient ne soit monté sur le siége de Lyon , que vers 467 , il y a eu un intervalle considérable. Pleins de vénération pour saint Eucher , quelques auteurs mettent après lui , à la tête de l'Église de Lyon, Salonius, son fils; d'autres, saint Véran. Mais l'histoire atteste d'une manière certaine que ce dernier fut évêque de Vence. Peut-être y a-t-il eu à Lyon un évêque nommé *Véranus* ,

[1] Non in latitudine territorii, sed in acquisitione ponitur animarum. *Ibid.*

[2] Sur les reliques de saint Véran , voir *Éclaircissements*, N° VII.

que l'on a confondu avec saint Véran de Vence et saint Vrain de Cavaillon. Les actions du premier et le jour de la fête du second ont été attribués au prétendu évêque *Veranus* [1].

Le différend élevé jadis entre Fauste et Théodore de Fréjus n'avait point diminué le respect et la confiance pour l'ancien abbé de Lérins : nous le voyons, deux ans après son élévation à l'épiscopat (463), député par le concile d'Arles, pour aller, avec l'évêque Auxanius, poursuivre à Rome l'intrusion d'Hermès de Narbonne et assister au concile présidé par le pape saint Hilaire [2]. Choisis plus tard arbitres, dans une affaire entre Léonce d'Arles et saint Mamert de Vienne, Fauste et Auxanius virent leur sentence confirmée par le Siége apostolique [3]. Lorsque dans la suite les Gallo-romains eurent besoin de plénipotentiaires, pour traiter de la paix avec Euric, roi des Visigoths, saint Fauste fut l'un des trois évêques à qui l'on confia cette mission si importante.

A la mort de Théodore de Fréjus, le clergé de cette ville alla demander un évêque aux îles Sthœcades : ce fut Léonce, sans doute l'un de ceux à qui saint Cassien avait dédié une partie de ses *Conférences*. Par ses vertus, plus encore que par son nom, il rappela aux Fréjusiens le digne prélat qui les avait quittés et qu'ils regrettaient toujours.

[1] Baillet, *Vies des Saints*, t. VII, p. 611.

[2] .. Numeroso concilio... præsidentibus fratribus et coepiscopis nostris Fausto et Auxanio... S. Hilar. *Epist.* VIII.

[3] Omnia quæ a nobis sunt per fratres et coepiscopos nostros Faustum et Auxanium definita roborantes. *Epist.* X.

On prétend que, saint Léonce étant revenu de la Germanie, Théodore, par vénération pour ses vertus, se démit de sa dignité et retourna aux îles d'Hyères, laissant ainsi l'illustre vieillard remonter sur le siége de Fréjus. Quelque respectables que soient ceux qui soutiennent cette opinion, elle est bien peu fondée, et nous croyons qu'il faut distinguer saint Léonce Ier, confesseur, de saint Léonce IIe, martyr [1].

Le Ciel ne laissa pas longtemps ce pasteur aux Fréjusiens · dans une descente que firent les Vandales sur les côtes de la Provence, saint Léonce fut pris et conduit en Sardaigne, où il souffrit le martyre. Un ancien tableau de la cathédrale de Fréjus représentait le saint entraîné vers un navire, et la population tout entière l'accompagnant sur le rivage. Ses restes, d'après un auteur du XVIIe siècle, se conservent à Cagliari [2].

Son peuple inconsolable, après avoir élevé des autels à sa mémoire, voulut lui choisir un successeur : des députés partirent pour Lérins, afin de ramener avec eux Ausile ou Antiole, l'un des plus saints religieux du monastère. Plus heureux, que lors du départ de saint Léonce Ier, les Fréjusiens virent leurs espérances réalisées. Antiole avait vécu avec saint Loup et saint Maxime, il se distinguait par un amour

[1] Voir *Éclaircissements* N° VIII.

[2] Calaritanos cives, primarios Sardiniæ incolas, quos olim agonis sui spectatores, nunc verò etiam sancti corporis custodes esse voluit Leontius.

S. Leontius, auctore Dufour, p. 238.

extrême pour la pénitence : amour qui le poussait jusqu'à vouloir égaler les austérités des solitaires de la Thébaïde et de la Palestine [1]. Tremblant, à la pensée des devoirs qui lui étaient imposés, il envisagea sans crainte les dangers dont le siége épiscopal était entouré : il n'avait aspiré qu'à la couronne de confesseur, Dieu préparait pour ses vertus la palme du martyre.

Ce n'était pas, comme son prédécesseur, sous les coups des Vandales, qu'il devait souffrir pour la foi ; d'autres ariens allaient bientôt envahir la Provence, à la suite des guerres civiles qui déchiraient l'Empire, et le catholicisme devait se préparer à des attaques terribles.

Après la bataille de Châlons, où les confédérés avaient vaincu Attila, Thorismond, roi des Visigoths, voulut agrandir ses états et vint assiéger Arles. Le préfet des Gaules obtint, dans une conférence, qu'il levât le siége, et des jours de repos semblaient réservés à cette contrée, quand Thorismond fut assassiné par son frère Théodoric. En Italie, Valentinien III, couvert du sang d'Aétius, est tué par les émissaires de Maxime dont il a déshonoré la femme. La guerre que les Visigoths allaient recommencer en Gaule, est arrêtée par l'influence qu'Avitus exerçait sur Théodoric. Les Vandales s'emparent de Rome ; Maxime est mis à mort ; Avitus, proclamé empereur à *Ugernum*, par les chefs gaulois, avec l'agrément des Visigoths, se rend à Rome où il est nommé consul. Tandis

[1] S. Sidonius. *Lib.* VIII. *Epist.* 12.

que Théodoric, laissant la Gaule en repos, va conquérir l'Espagne, Avitus est chassé de Rome, et le sénat, qui l'a proscrit, appelle Majorien à l'Empire. Majorien arrive bientôt dans la Gaule que ces révolutions ont profondément agitée ; sa valeur, sa sagesse, sa justice lui gagnent tous les cœurs. Il médite de reconquérir l'Afrique ; mais l'Empire dégénéré ne pouvait supporter tant de vertu : la trahison arrête les nobles desseins de Majorien, qui retourne en Italie, où il est assassiné par ses soldats. Ægidius, apprenant à Arles le meurtre de Majorien et comprenant que Ricimer est le véritable auteur de cette mort, s'unit, pour la venger, aux Bretons, aux Franks et aux Burgondes ; les Visigoths, qui s'arment contre lui, sont repoussés honteusement de la ville d'Arles dont ils ont entrepris le siége. Le noble caractère d'Ægidius inspire tant de confiance aux Franks, qu'ils choisissent pour chef le général romain, après l'expulsion du roi Chilpéric. En 464, les Gaulois fidèles à l'Empire ont à pleurer la mort d'Ægidius ; ils ne prévoyaient pas les maux qui allaient fondre sur eux, par l'élévation d'Euric sur le trône des Visigoths : Euric, deux ans après, devait ceindre la couronne, les mains rougies du sang de son frère Théodoric. Anthémius, nommé Empereur, est massacré peu de temps après ; Ricimer élève Olybrius à l'Empire et le remplace bientôt par Glycérius. Ce prince voit descendre en Italie un corps d'Ostrogoths conduits par Vidomic : ils demandent des terres, et il les envoie dans les Gaules, auprès des Visigoths dont la puissance est augmentée par ce puissant renfort.

Au milieu de ces guerres et de ces révolutions, les champs restaient sans culture : une affreuse disette vint bientôt ajouter aux calamités précédentes. Les populations affamées ne trouvèrent de secours que dans l'inépuisable charité des évêques : saint Patient de Lyon s'immortalisa par des prodiges de générosité qui étonnèrent la Gaule entière. « Après les ravages des Goths, après la perte des moissons détruites par l'incendie, lui écrit saint Sidoine Apollinaire [1], vous avez envoyé gratuitement au milieu de la Gaule désolée, pour subvenir à des misères qui embrassaient les populations entières, des approvisionnements tels que, si vous aviez été commerçant, au lieu d'être simplement bienfaiteur, les contrées dévorées par la famine auraient pu se plaindre d'une abondance excessive. Nous avons vu les routes devenues trop étroites devant vos envois; nous avons vu le long de la Saône et du Rhône les mille greniers que vous aviez remplis... » Évoquant les souvenirs mythologiques, il le compare à Triptolème ; plus loin, la Bible lui offre une comparaison plus digne d'un évêque : celle de Joseph, sauveur de l'Égypte. Aux témoignages de gratitude des habitants d'Arles, de Riez, d'Avignon, d'Orange, de Viviers, de Valence et de Troyes, Sidoine joint les remerciements des Arvernes que Patient a secourus, malgré l'éloignement, l'absence de fleuve

[1] Post Gothicam depopulationem, post segetes incendio absumptas... inopiæ communi per desolatas Gallias gratuita frumenta misisti... cùm tabescentibus fame populis nimiùm contulisses... Vidimus angustas tuis frugibus vias...

Lib. VI, *Epist.* 12.

et surtout la pauvreté qui rendait les bienfaits entièrement gratuits.

L'évêque de Clermont, qui exprimait à saint Patient la reconnaissance des populations, devait se trouver bientôt en face de nouveaux malheurs qui menaçaient son peuple de l'asservissement, qui le menaçaient aussi dans ses croyances religieuses.

471. Euric, couvert du sang de Théodoric, aspirait à la conquête de la Gaule entière : ses armes se tournèrent d'abord contre l'Arvernie ; mais il rencontra deux adversaires redoutables dans Ecdicius, fils de l'empereur Avitus, et saint Sidoine qui, après avoir été préfet de Rome, venait d'être élevé sur le siége de Clermont.

Dirigés par de tels hommes, les Arvernes supportèrent courageusement les horreurs de la guerre, défendant la cause romaine avec la constance que leurs ancêtres montrèrent jadis, sous Vercingétorix, pour l'indépendance de la Gaule. Aux idées de patriotisme, ils surent unir les idées de la foi, et montrèrent une énergie qui alla jusqu'à l'héroïsme. Leur noble évêque conduisait les processions sur les remparts, au milieu des alarmes et des assauts. « Ce qui soutient notre courage, parmi les terreurs qui nous environnent, écrivait-il à saint Mamert, ce ne sont pas nos murailles, c'est surtout l'institution des *Rogations* que vous avez établie [1]. »

[1] *Lib.* VII, *Epist.* 1.

Sans doute le peuple Arverne redoutait la domination des Barbares, mais il repoussait surtout les Visigoths, à cause de l'horreur que lui inspirait l'Arianisme dont Euric était le propagateur fanatique. « Je tremble, écrivait saint Sidoine à l'évêque Basile, qu'il (Euric) n'en veuille encore plus aux lois chrétiennes qu'aux murailles romaines. Le nom seul du catholicisme est, comme on le dit, si amer à ses lèvres et à son cœur, que l'on ne sait s'il faut l'appeler roi de sa nation, ou chef de sa secte [1]. » Au fanatisme religieux s'unissait encore, dans la pensée d'Euric, une raison politique : il attaquait le haut clergé catholique, pour affaiblir l'influence des traditions romaines, préparant ainsi les populations à accepter le double joug de sa croyance et de son autorité. Bordeaux, Périgueux, Rhodez, Mende, Éause, Bazas, Comminges, Auch, etc. avaient vu mettre à mort leurs pasteurs légitimes, qui n'avaient pu être remplacés. Après avoir privé les fidèles de leurs guides spirituels, Euric défendait l'entrée des églises, comme jadis Valens et les Ariens des premiers temps. « Vous trouveriez, s'écrie saint Sidoine, les voûtes écroulées, les portes arrachées, les ronces poussant à l'entrée des sanctuaires. O douleur ! vous verriez les troupeaux non seulement couchés dans les vestibules entr'ouverts, mais

[1] Tantùm, ut ferunt, ori, tantùm pectori suo catholici mentio nominis acet, ut ambigas ampliùsne suæ gentis an suæ sectæ teneat principatum.

Lib. VII, *Epist.* 6

encore broutant l'herbe aux flancs des autels abandonnés [1]. »
Les villages, où le christianisme n'avait pas encore jeté des racines profondes, s'éloignaient des pratiques religieuses; les villes elles-mêmes éprouvaient un grand affaiblissement dans la foi.

La crainte d'un traitement pareil redoubla le courage des Arvernes et fit repousser les attaques des Goths. Euric, forcé de lever le siége de Clermont, et méditant une attaque nouvelle, retourna vers le Midi, afin de réparer ses pertes.

Sidoine comprend que les dangers ne sont point passés pour son peuple; il a besoin lui-même de consolation et de force, afin de soutenir les luttes qui se préparent; il s'adresse à saint Loup de Troyes, qu'il avait connu, lorsqu'il était encore engagé dans les liens du monde. A celui qui a supporté les rudes fatigues de la sainte milice de Lérins; qui, depuis quarante-cinq ans, occupe le rang des apôtres et, dans ces deux ordres, a mérité d'être mis à la tête de tous, il demande des conseils et des prières. « Vous savez, ancien guerrier, lui dit-il, tendre la main, pour les relever, à ceux qui ont été blessés par l'ennemi... Oh! si vous vous placez comme intercesseur entre moi et notre sauveur Jésus, avec qui vous êtes crucifié, je ne redouterai plus l'enfer, je n'allumerai plus un encens étranger sur l'autel du Seigneur [2]. »

[1] Videas armenta non modo semipatentibus jacere vestibulis, sed etiam herbosa viridantium altarium latera depasci... *Ibid.*

[2] Post exsudatas militiæ Lerinensis excubias, et in apostolicâ sede novem jam

A ce cri de désolation et de confiance, le noble évêque répond par la lettre la plus touchante : « Très-cher frère, écrit-il à Sidoine, je rends grâces au Seigneur notre Dieu Jésus-Christ, par l'Esprit-Saint, qui, dans cet affaiblissement général et cette affliction de l'Église, son épouse bien-aimée, vient de t'appeler au rang d'évêque, pour la soutenir et la consoler, afin que tu sois un flambeau en Israël. Tu as parcouru glorieusement les hautes dignités de la milice du siècle, puisses-tu remplir avec ardeur, appuyé sur le Christ, les pénibles fonctions et les humbles ministères de la milice céleste, sans porter tes regards en arrière, comme les laboureurs paresseux, à présent que tu as mis la main à la charrue.

« Des affinités glorieuses t'ont fait toucher de bien près au faîte de l'Empire ; tu as revêtu, avec honneur et au milieu des applaudissements redoublés, la trabée sénatoriale ; tu as passé par les plus hautes préfectures et par tout ce que peut imaginer de plus heureux, dans le siècle, la longue chaîne de nos désirs inquiets. La face des choses vient de changer, et tu as reçu, dans la maison du Seigneur, une dignité qui ne veut ni le faste ni la splendeur du monde, mais qui exige un grand abaissement d'esprit, une profonde humilité de cœur.

decursa quinquennia... Nosti ex adversâ acie sauciatos, dux veterane, colligere... sed si tu inter me et illum cui concrucifigeris Jesum Christum... intercessor assistas... nec ad altare Domini ignem diutiùs accendemus alienum.

Lib. VI, *Epist.* 1.

Tu t'efforçais autrefois d'ajouter à l'illustration de ta naissance par des honneurs plus éclatants encore, tu croyais que ce n'est pas assez d'égaler le reste des hommes, qu'il faut encore surpasser ses égaux; te voilà dans un état où, quoique supérieur à tous, tu ne dois pas croire que tu le sois à personne. En te plaçant au-dessous du plus petit de tes subordonnés, tu seras d'autant plus honorable, que l'humilité du Christ te ceindra davantage, que tu baiseras les pieds de ces mêmes hommes, sur la tête desquels tu dédaignais autrefois de poser les tiens [1]. Ton œuvre à présent, c'est de te faire le serviteur de tous, toi qui paraissais le maître de tous; de t'incliner devant les autres, toi qui foulais aux pieds le reste des hommes : non certes que tu fusses orgueilleux, mais parce que la majesté, pour ne pas dire la vanité de tes anciennes grandeurs, te forçait de devancer les autres, comme aujourd'hui tu dois reculer devant tes semblables.

« Fais donc en sorte de transporter dans les choses divines cet esprit qui a si fort brillé dans les choses humaines : que les peuples recueillent de ta bouche les épines de la tête du Crucifié, comme ils recueillaient de tes paroles les roses d'une éloquence mondaine [2]; qu'ils reçoivent, de la voix d'un évê-

[1] Eorum plantas osculaberis, supra quorum capita pedes tuos olim collocare dedignabaris. *Epist.* 1.

[2] Colligant plebes tuæ ex ore tuo spinas de capite Crucifixi, qui ex verbis tuis colligebant rosas de pompâ mundiali... O si Deus vellet ut te amplecterer! sed in spiritu perficio quod non possum in corpore... *Ibid.*

que, les discours de la discipline céleste, comme ils recevaient, de la voix du maître, les règles de la discipline civile. Moi qui t'ai si fort aimé, quand tu suivais l'aridité du siècle, quelle penses-tu que doive être la mesure de mon amour, maintenant que tu suis la fertilité du ciel ? Je m'affaiblis et sens que ma fin approche, mais je ne croirai pas mourir, puisque, même après le trépas, je vivrai en toi et te laisserai dans l'Église. Je me réjouis d'être dépouillé, depuis que tu es revêtu de l'Église, et que l'Église s'est revêtue de toi. Courage, toi qui es mon vieil ami et mon jeune frère ; ce dernier titre efface les premiers, et il n'est rien de notre antique union que je n'oublie volontiers, puisque ta récente dignité rend notre amour plus fort et plus durable.

« Oh ! si Dieu voulait que je pusse t'embrasser ! mais je fais en esprit ce que je ne puis faire autrement, et, en présence du Christ, j'embrasse et j'honore, non plus un préfet de la république, mais un évêque de l'Église, lequel est mon fils par son âge, mon frère par sa dignité, mon père par son mérite. Prie pour moi, afin qu'étant consommé dans le Seigneur, j'achève l'œuvre qu'il m'a imposée, et que je remplisse enfin avec lui le reste de ma vie, moi qui, ô malheur ! ai consacré tant de jours à ce qui devait m'être étranger ; mais il y a miséricorde dans le Seigneur. Souviens-toi de moi. »

En lisant cette lettre, on doit regretter que les écrits de saint Loup aient été perdus : les éloges que ses contemporains donnent à la science, en même temps qu'à la piété de ce pontife, montrent combien ces regrets sont fondés. Il ne reste

de lui, en outre de la lettre à saint Sidoine, qu'une réponse qu'il fit, avec Euphrone d'Autun, à des questions que leur avait adressées Talasius, évêque d'Angers, sur certaines solennités, sur la bigamie des clercs et sur ceux qui sont appelés aux ordres, après avoir contracté mariage. Saint Loup dut avoir des relations avec plusieurs hauts personnages des Gaules et entretenir un commerce épistolaire, comme l'indique une lettre de Rurice, évêque de Limoges [1], ainsi que plusieurs lettres de saint Sidoine.

L'évêque de Troyes s'occupait avec une sollicitude paternelle de tous les intérêts de ses diocésains : l'un d'eux avait quitté sa femme et s'était retiré en Arvernie : le charitable prélat écrit à saint Sidoine une lettre, qui devait être communiquée à ce mari trop inconstant. Le ton plein de fermeté et de douceur que ces lignes respiraient, effraya et toucha tellement le coupable, qu'il promit de rejoindre sa femme, s'y disposa et se mit aussitôt en chemin [2].

Après cinquante-deux ans d'administration, Saint Loup mourut dans sa ville épiscopale, justement honoré de tous et laissant de nombreux disciples qui conservèrent ses glorieuses traditions (478).

Les dangers redoublant pour l'Arvernie, saint Sidoine dut écrire une lettre dans l'espoir de les conjurer : mais elle n'obtint aucun résultat, et ne procura point à son cœur les

[1] *Lib.* I, *Epist.* 10.

[2] *Lib.* VI, *Epist.* 9.

douces consolations qu'il avait retirées de la réponse de saint Loup.

Devant les préparatifs formidables que faisaient les Visigoths, pour étendre leurs conquêtes, les Gaulois effrayés implorèrent à grands cris l'assistance de l'empereur Népos (474) : ce prince, qui voyait ses états presque réduits à l'Italie, et l'Italie elle-même épuisée d'hommes et d'argent, par des guerres presque continuelles, ne put venir à leur secours ; il se contenta d'envoyer en Gaule un ambassadeur, pour traiter de la paix avec les Visigoths ; il devait aussi remettre le brevet de patrice à Ecdicius qui avait si noblement soutenu la gloire du nom romain.

Le questeur Licinius, chargé de cette double mission, s'adjoignit trois évêques qui devaient représenter les intérêts de la Gaule : Léonce d'Arles, Fauste de Riez et Grécus de Marseille. Dans la première conférence que les plénipotentiaires eurent avec Euric, celui-ci exigea, pour condition préliminaire, la cession de l'Arvernie. Les Gallo-romains hésitèrent longtemps devant ce sacrifice ; les Arvernes poussèrent un cri d'indignation, et saint Sidoine adressa à Grécus une lettre pleine d'une véhémente éloquence.

« Si la renommée dit vrai, notre pays, écrit le prélat, va être plus malheureux par la paix, qu'il ne l'a été par la guerre. Il s'agit de payer la liberté d'autrui au prix de notre servitude ; de la servitude des Arvernes, ô douleur ! eux qui, de nos jours, ont repoussé avec leurs seules forces les attaques des ennemis publics et qui, souvent assiégés par les

Goths, loin de trembler derrière leurs murailles, ont fait trembler les ennemis dans leur camp.

« Ce sont ces mêmes Arvernes qui, quand il a fallu tenir tête aux Barbares de leur voisinage, ont été à la fois généraux et soldats. Dans les vicissitudes de ces guerres, tout le fruit a été pour vous ; pour eux, tout le désastre des revers...

« Cette paix dont on parle, est-ce donc ce qu'ont mérité nos privations, nos murs et nos champs ravagés par le fer, le feu et la peste, nos guerriers exténués par la famine? Est-ce donc dans l'espoir d'une paix semblable, que nous nous sommes nourris des herbes cueillies dans les crevasses de nos remparts, fréquemment empoisonnés par des plantes vénéneuses que nous ne savions pas discerner, et que nous cueillions d'une main aussi livide qu'elles? Tous ces actes, de tels actes de dévouement n'auront-ils, comme on l'assure, abouti qu'à notre perte ?

« Ah ! ne souffrez pas, nous vous en conjurons, un traité si funeste et si honteux !.... Empêchez, rompez à tout prix une paix pareille. Nous faut-il combattre encore, être encore assiégés, être encore affamés? nous sommes prêts, nous sommes contents. Que si nous sommes livrés, n'ayant point été vaincus, il sera constaté, qu'en nous abandonnant, vous avez cherché un lâche expédient, afin de faire votre paix avec le Barbare....

« Mais à quoi bon lâcher le frein à une douleur excessive? Soyez bons pour des affligés, indulgents pour des cœurs que l'anxiété la plus cruelle déchire. Tout autre pays libre en

serait quitte pour la servitude ; le nôtre doit s'attendre à des châtiments. Ainsi donc, si vous ne pouvez nous sauver, obtenez du moins, par vos instances, la vie sauve à ceux qui vont perdre la liberté ; préparez des terres pour les exilés, des rançons pour les captifs, des provisions pour ceux qui devront s'éloigner. Si nos murs s'ouvrent devant l'ennemi, que les vôtres ne soient pas fermés à des hôtes [1] »

Ces prières, cette courageuse protestation ne purent empêcher un sacrifice que le salut de la Gaule exigeait impérieusement. La valeureuse résistance des Arvernes céda devant les nombreux bataillons des Visigoths. Ecdicius se réfugia en Bourgogne ; Sidoine n'abandonna pas son peuple : le vainqueur se contenta de l'envoyer en exil. L'intrépidité des Arvernes ayant inspiré une sorte de respect à leur nouveau maître, Euric n'exerça point les vengeances que l'on redoutait de son caractère violent ; il confia même le gouvernement de la province à un Arverne nommé Victorius.

Bientôt Euric, peu satifait des concessions qu'il avait arrachées, se préparait de nouveau à la guerre, quand l'empereur Népos lui envoya, comme ambassadeur, saint Épiphane, évêque de Pavie. Ce prélat avait autrefois rétabli la paix entre Ricimer et son beau-père Anthémius ; il devait plus tard être conciliateur entre Théodoric, roi des Ostrogoths, et Gondebaud, roi des Burgondes. En l'envoyant à Euric,

[1] *Lib.* VII, *Epist.* 7.

l'empereur espéra que ce prince respecterait un évêque si illustre, et il ne se trompa point.

Sa mission heureusement accomplie, saint Épiphane quitta Toulouse, pour rentrer en Italie ; il visita, à son retour, les îles d'Hyères, ainsi que le monastère de Lérins, voulant voir par lui-même les prodiges de piété dont la renommée était arrivée jusqu'à Pavie. Il était accompagné de saint Ennode, qui a rapporté toutes les circonstances de son ambassade.

La *Vie* de saint Antoine Cyrus fut écrite, quelque temps après, par saint Ennode, sur les instances de l'abbé Léonce, ainsi que le déclare l'auteur. Ce Léonce n'est point cité par le *Gallia Christiana* entre les abbés de Lérins, mais on ne saurait douter qu'il n'ait été effectivement abbé de ce monastère; Mabillon l'a ainsi pensé, quoiqu'il ait suspendu ensuite son jugement, en ne le trouvant pas dans les catalogues ; que si cette raison est admissible, il ne faut point non plus compter, au nombre de ces abbés, Marin, qui ne s'y trouve pas, et dont il est parlé seulement dans la Vie de saint Eugende ; ce que l'on ne voudrait point accorder.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* [1] mettent, avec raison, Léonce au nombre des abbés de Lérins, puisqu'il est évident que des erreurs assez nombreuses et des lacunes se remarquent dans le catalogue qui renferme leurs

[1] *Tome* III, p. 104.

noms ; mais ils placent l'abbé Léonce, en 498, après saint Porcaire Ier. Nous ne pouvons adopter cette opinion, parce qu'il y a, selon le *Gallia Christiana*, un intervalle de vingt-neuf ans entre la nomination de B. Anselme et celle de saint Porcaire, intervalle dans lequel il est plus rationnel de placer l'abbé Léonce, au lieu de renvoyer son élection après 507. D'ailleurs, concevrait-on que saint Ennode eût attendu plus de trente ans, pour écrire les quelques pages qu'il consacre à la Vie de saint Antoine, lorsque ce fut sans doute, pendant son séjour à Lérins, que Léonce, alors simple religieux, le pria de composer ce petit livre ?

474. Au moment où le Midi de la Gaule avait à lutter contre les attaques de l'arianisme; quand les contrées situées à l'Est du Rhône étaient à la veille de passer entre les mains des Visigoths, une horrible famine vint désoler la Provence ; la ville de Riez surtout et son territoire souffrirent de ce fléau. Heureusement le diocèse avait à sa tête un saint, qui sut relever les courages abattus et adoucir la misère par ses généreuses aumônes.

Fauste se distingua, l'année suivante, à l'occasion d'un danger qui menaçait les âmes : un prêtre nommé Lucide se mit à prêcher le Prédestinatianisme, et sans doute quelques esprits étaient séduits, car Léonce d'Arles se hâta de convoquer, dans sa ville épiscopale, un concile auquel assistèrent trente évêques.

Les Pères d'Arles condamnèrent les erreurs des Prédestinatiens et allaient procéder contre Lucide, lorsque Fauste,

qui s'était déjà efforcé, par des entretiens particuliers, de le ramener à la vérité, retint le bras des évêques et fit un dernier effort pour sauver ce prêtre.

« C'est l'effet d'une grande charité, lui écrit-il, pendant la tenue du concile, que de vouloir, avec le secours de la grâce, corriger l'erreur d un frère inconsidéré, plutôt que de le retrancher de l'unité, comme les évêques mes frères songent à le faire. Mais que puis-je vous dire encore, lorsque je n'ai pu, par des paroles qu'inspiraient l'humilité et la douceur, vous ramener dans le chemin de la vérité?... » Le pieux évêque termine sa lettre, en exhortant vivement Lucide à condamner ses erreurs. Il le conjure de lui renvoyer, signé de sa main, l'exemplaire qu'il lui adresse et qui contient les propositions jugées dignes de censure. Il l'avertit qu'il conserve une copie de cette lettre, pour la produire au concile, si c'est nécessaire. Dans le cas où Lucide garderait le silence, on verrait en cela une preuve de son opiniâtreté, et Fauste se croirait obligé de dénoncer lui-même cette obstination. Pour donner plus d'autorité à sa lettre, il la fit souscrire par onze évêques, au nombre desquels se trouvent saint Patient de Lyon, saint Euphrone d'Autun, saint Eutrope d'Orange et Mégèthe, que l'on croit évêque de Belley.

Lucide, déjà ébranlé par les décrets du concile, ne put tenir contre tant de charité; il signa la déclaration envoyée par l'évêque de Riez et l'adressa aux Pères d'Arles [1]. Il pa-

[1] 1° Anathema ergò illi qui, inter reliquas Pelagii impietates, sine peccato

raît, d'après un article de cette rétractation, que quelques Prédestinatiens niaient l'éternité des peines de l'enfer; ils voulaient sans doute diminuer l'horreur qu'inspirerait nécessairement l'idée d'un Dieu condamnant ses créatures à des feux éternels, pour des péchés qu'elles n'auraient pu éviter.

Ce fut avec une vive allégresse, que les Pères du concile reçurent la rétractation de Lucide; ils attribuèrent ce retour au zèle et à l'éloquence de Fauste: aussi chargèrent-ils cet évêque d'écrire contre l'hérésie des Prédestinatiens et de rédiger avec ordre les raisons qu'on avait produites dans le concile, pour combattre leurs erreurs. Il répondit à cette invitation par ses deux livres *De la grâce et du libre arbitre*. Avant que cet ouvrage fût rendu public, un second concile se tint à Lyon contre les Prédestinatiens, et, d'après ce que saint Fauste dit lui-même, on le pria d'ajouter à son travail la réfutation de quelques nouvelles erreurs qui s'étaient glissées dans l'enseignement de ces sectaires.

nasci et per solum laborem posse salvari damnandâ præsumptione contenderit et qui eum, sine gratiâ Dei, liberari posse crediderit.

2° Anathema illi qui hominem, cum fideli confessione solemniter baptisatum et asserentem catholicam fidem, et postmodùm per diversa hujus mundi oblectamenta prolapsum, in Adam et originale peccatum periisse asseruerit.

3° Item anathema illi qui dixerit illum qui periit non accepisse ut salvus esse posset: id est de baptisato vel de illius ætatis pagano qui credere potuit et noluit.

4° Item anathema illi qui dixerit quòd vas contumeliæ non possit assurgere, ut sit vas in honorem.

5° Item anathema illi qui dixerit quòd Christus non pro omnibus mortuus sit, nec omnes homines salvos esse velit. Hardouin. *Acta Concil.* t. II.

La soumission de Lucide dut amener celle de ses adeptes. Si, de ce côté, le danger était conjuré, il n'en était pas de même de l'arianisme dont l'influence grandissait avec la puissance des Visigoths. Les Romains n'offrant presque plus de résistance, Euric portait des regards avides au-delà du Rhône. En vain des sacrifices considérables avaient été consentis par l'Empire, pour arrêter les envahissements de ce prince ; ils ne purent qu'endormir un instant son insatiable ambition, et les événements vinrent lui permettre bientôt de réaliser, sans coup férir, les projets qu'il avait conçus.

477. Les milices Barbares avaient massacré Oreste, déposé Augustule et proclamé roi Odoacre. Celui-ci ordonna au sénat d'envoyer des députés à Zénon, empereur d'Orient, pour lui rapporter les insignes de la dignité impériale et tous les ornements du palais, « parce que, disait-il, l'Occident n'avait plus besoin d'Empereur, l'autorité d'un Patrice suffisant pour gouverner l'Italie, sous la souveraineté de l'Empire d'Orient. » A cette nouvelle, les derniers *Romains* des Gaules, Syagrius et les autres chefs des pays au Nord de la Loire, d'accord sans doute avec les Burgondes, adressèrent une ambassade à Constantinople, pour proposer à Zénon d'agir de concert contre l'usurpateur Odoacre et contre Euric. Mais Zénon ne pouvait se faire illusion sur leurs ressources ni sur les siennes ; il abandonna donc la Gaule à elle-même, et se résigna à accepter les propositions d'Odoacre. Celui-ci, se contentant de l'Italie, céda au roi des Visigoths tous les droits de l'Empire sur la Gaule et l'Espagne. Aussitôt Euric

envahit d'un côté la province Tarraconaise; de l'autre, franchissant le Rhône, il atteignit les Alpes-Maritimes [1].

Sa haine contre le catholicisme se montra en Provence, de la même manière que dans ses anciennes possessions. Trois évêques de cette contrée ayant jadis rempli auprès de lui l'office de plénipotentiaires, il avait pu juger de leur influence sur les populations, par la mission qui leur était confiée, et de leur esprit de conciliation, par les douloureux sacrifices qu'ils avaient faits, devant d'impérieuses nécessités. Ce fut précisément sur l'un de ceux qui avaient consenti à la cession de l'Arvernie, que tombèrent les premiers coups d'Euric.

Saint Fauste avait pu signer l'acte qui sacrifiait une portion du territoire de l'Empire, mais il ne put livrer les âmes confiées à sa garde. Au milieu des dangers dont l'Église était menacée, il éleva la voix, pour soutenir les consciences que la séduction ou les menaces pouvaient ébranler, et attaqua courageusement l'arianisme. Euric répondit à cette noble protestation par une sentence de bannissement. L'intrépide évêque fut envoyé dans le Limousin, où Rurice, évêque de Limoges, l'accueillit comme un confesseur de la foi. Rurice, l'ami de saint Sidoine, eut bientôt connu le mérite de l'illustre exilé : il aimait à le consulter, et ses lettres témoignent de la vénération profonde dont il l'entoura bientôt [2].

[1] *Excerpta Candidi*, apud Biblioth. Photii, p. 75.
Jornandes, cap. XLIV.

[2] *Lib.* I, *Epist.* 1.

Le prince arien ne se contenta pas d'exiler les évêques ; par ses ordres, plusieurs d'entre eux souffrirent le martyre [1] : saint Ausile, que Lérins avait donné pour pasteur à l'Église de Fréjus [2], saint Gratien, évêque de Toulon, saint Deuthère de Vence, saint Valère d'Antibes [3], furent victimes du fanatisme des hérétiques.

Vers la même époque, les catholiques de la Provence prodiguaient les témoignages de leur respectueuse affection à un noble évêque exilé dans le diocèse de Fréjus : c'était saint Marcel de Die ; comme Fauste, il avait voulu sauvegarder la foi de son troupeau, comme lui encore, il avait été condamné au bannissement. Quelques années après sa mort, les restes de saint Marcel furent transportés dans la collégiale de Barjols, où sa mémoire était religieusement honorée, quand de nouveaux hérétiques vinrent, au XVI[e] siècle, porter des mains sacriléges sur son corps qu'ils livrèrent aux flammes et dont ils jetèrent les cendres au vent [4].

[1] Anthelmi, *De initiis Eccl. Foroj.*, p. 148.

Gallia Christ., t. III, p. 1046.

S. Gregorius Turon. *Hist.*, lib. II, cap. 25.

S. Sidonius, *lib.* VI, *Epist.* 6.

[2] Les reliques de saint Ausile sont conservées dans la paroisse de Callas (diocèse de Fréjus). Voir *Éclaircissements*, N° IX.

[3] Valerius Antipolitanus quem ex veteri manuscripto aiunt martyrio coronatum, sub Evarico rege. Guesnay, *Cassianus illustrat. Nota*, p. 479.

On lit, dans l'histoire manuscrite de Grasse (P Cresp), qu'un évêque arien fut mis par Euric, à la place de saint Valère.

[4] Voir *Éclaircissements*, N° X.

Quelques écrivains, éblouis par les conquêtes des Visigoths et par la civilisation dont ils donnèrent quelques signes, ont voulu venger la mémoire d'Euric, en accusant d'exagération les récits des écrivains ecclésiastiques, et en attribuant aux Vandales le martyre de nos évêques ; selon eux, les Visigoths usèrent de la tolérance la plus parfaite envers ceux qui adhéraient au concile de Nicée.

Mais cette prétendue civilisation n'éteignait point en eux la soif du sang, puisque l'on voit plusieurs rois visigoths périr, sous les coups de leurs sujets et même de leurs frères. « Les Goths, dit saint Grégoire de Tours [1], avaient pris cette détestable habitude que, si un de leurs rois ne leur plaisait pas, ils le mettaient à mort par le glaive. » « Euric, dit Idace dans sa Chronique [2], arrive au trône par le même crime qui y avait conduit son frère; devenu roi par ce forfait, il envoie des députés aux Suèves. » Des huit souverains qui régnèrent sur les Visigoths, depuis Ataulphe jusqu'en 508, deux seulement moururent de mort naturelle. Ces Barbares devaient-ils respecter, plus que leurs souverains, les catholiques, dans lesquels ils voyaient des partisans de l'Empire et des ennemis de leur secte ? La lettre de saint Sidoine Apollinaire sur le martyre de plusieurs évêques de l'Aquitaine est trop précise, pour qu'on puisse conserver le moindre doute.

469. Euric prend Bourges, où rien ne peut faire supposer

[1] *Hist.* Lib. III, cap. 20.

[2] *Chronicon*, cap. IX.

qu'il y eût des ariens. Cependant, cinq ou six ans après, quand saint Sidoine y est appelé par les habitants, afin de terminer un différend élevé entre eux, à l'occasion du choix d'un évêque, il trouve un parti arien tout formé et assez puissant pour avoir des prétentions et les mettre en avant (*Lib.* VII, *Epist.* 9).

Après le traité de paix qui a livré l'Arvernie, saint Sidoine écrit aux évêques plénipotentiaires, pour les engager à stipuler que les ordinations ne seront pas interdites aux évêques catholiques, dans les provinces cédées par l'Empire (*Lib.* VII, *Epist.* 6). On ne sait si la chose fut demandée ; en tout cas, elle ne fut pas obtenue, ou du moins elle n'arrêta pas les progrès de l'arianisme.

Dans l'intention d'excuser les Visigoths, qu'on ne jette pas l'odieux de cette persécution sanglante sur les Vandales ariens ; la tache imprimée à cette nation est assez honteuse : l'Afrique couverte de sang et de ruines, la Sardaigne remplie d'une multitude de confesseurs qui souffraient pour la foi, publient assez haut le fanatisme et la cruauté de ces Barbares. Mais, à l'époque dont il s'agit, les Vandales ne cherchaient qu'à se fortifier dans l'Afrique. « Pour éviter, dit Jornandès [1], les dangers qui le menaçaient de la part de Léon ou de Zénon, Hunnéric poussa les Ostrogoths à ravager l'Empire d'Orient, et lança les Visigoths contre les provinces d'Occident ; il pouvait ainsi régner tranquille en

[1] *De rebus Gethicis.*

Afrique, au milieu des luttes que l'Empire avait à soutenir. » Conçoit-on que ce prince eût osé faire des descentes en Provence, lorsque ce pays était soumis à Euric, son allié par la politique, en même temps que par la religion ?

Que le roi des Visigoths conserve donc sa réputation de conquérant, mais que l'histoire laisse à son nom la souillure qu'impriment le sang d'un frère et le sang des martyrs !

Aucun document ne dit si la persécution s'étendit jusqu'aux humbles habitants de Lérins : éloignés du monde, ils ne durent inspirer aucune crainte. D'ailleurs les Visigoths couvraient presque toujours d'un prétexte politique les rigueurs dont la foi orthodoxe était le vrai motif ; dès lors auraient-ils pu accuser de tentatives contre leur puissance, des hommes qui avaient dit adieu aux choses de la terre, pour aspirer plus parfaitement aux choses du ciel ?

Lérins n'était pas seulement pour les peuples une école de piété, c'était encore un asile tranquille où les lettres florissaient protégées par la religion. Chose admirable ! Dans ces jours de deuil, la science relevait, aux yeux des conquérants, la population Gallo-romaine dépouillée de la puissance du glaive, mais conservant toujours la puissance de l'intelligence. Les Visigoths, qui subirent les premiers et le plus largement cette influence pacifique, durent respecter le refuge que la science s'était choisi.

484. Euric meurt laissant à son fils Alaric un royaume puissant, mais entouré d'ennemis redoutables : d'un côté, les Burgondes, de l'autre, les Franks convoitaient les belles pro-

vinces du midi de la Gaule. Il avait fait épouser à Alaric, Theudisèle, fille de Théodoric, roi des Ostrogoths, dans l'intention de lui donner un auxiliaire par cette utile alliance. Au moment de mourir, le vieux guerrier adressa à son fils les conseils les plus sages. « Aime Dieu, lui dit-il, avant toute chose ; observe ses commandements ; honore les ministres du Seigneur, et surtout n'entreprends rien de difficile, sans l'avis de tes fidèles officiers. » — Mais, ajoute l'historien qui a conservé ces paroles, les conseils d'Euric et les souvenirs de sa valeur ne purent donner au nouveau roi des Visigoths les qualités nécessaires pour conjurer les dangers dont il était menacé [1].

On ignore si Euric avait rappelé les évêques exilés ou si cet acte de sagesse fut l'un des premiers de son successeur : nous voyons, vers cette époque, saint Fauste revenu à Riez. Dans les dernières années de sa vie, il visitait souvent ses frères de Lérins, leur donnant l'exemple de toutes les vertus monastiques, se préparant ainsi à une mort que tant de services, tant d'épreuves devaient rendre précieuse devant Dieu ; il s'endormit dans le Seigneur, après avoir vécu plus de cent ans (493) [2].

[1] Qui defuncti patris virtutes et monita minùs exequi curavit quàm imminentis temporis discrimina requirebant.

J. Magnus, Archiep. Upsal. *Hist. Goth. et Suenon.* p. 588. Basiliæ, 1558.

[2] Quandoquidem tuos annos jam dextera numeraverit.

S. Sidonius, *Lib.* IX, *Epist.* 9.

Son corps, enseveli d'abord dans l'Église cathédrale, fut ensuite transporté à Cavaillon, où il est vénéré par les fidèles, sous le nom de B. Fauste, abbé de Lérins. Ses vêtements, conservés dans l'Église de saint Alban (plus tard, de saint Maxime), périrent, lors de l'incendie allumé par les Huguenots, en 1574.

489. Lérins avait perdu son abbé le B. Anselme ou bien Léonce, à qui saint Ennode dédia la Vie de saint Antoine. Les religieux placèrent à leur tête saint Porcaire Ier, qui travailla avec intelligence à l'avancement spirituel de ses disciples : pour leur instruction, il composa, sous le titre de *Monita*, un livre qui malheureusement est perdu. On le connaissait au moyen âge : l'écrivain anonyme du XIIe siècle, qui le mentionne et qui déclare l'avoir lu, paraissait en avoir conçu une profonde estime. « L'ouvrage est court en lui-même, dit-il, mais on peut le regarder comme fort long, à cause de l'excellence des choses qu'il contient, l'auteur ayant eu le secret d'y renfermer beaucoup de pensées en peu de mots [1]. »

On sait que les Romains comptaient, jusqu'au nombre cent, sur les doigts de la main gauche et que, pour les nombres plus élevés, ils se servaient de la droite (Pline, XXXIV, 7). C'est ainsi que Juvénal (*Satir.* X), parlant de Nestor, a dit :

..... Atque suos jam dextrâ computat annos.

[1] *Histoire litt. de la France* (Bénéd.), t. II, p. 687.

On lit, dans ce savant ouvrage, que saint Porcaire mourut en 500 ; nous suivons la chronologie du *Gallia Christiana*.

L'abbé Porcaire laissa une grande réputation de piété : l'auteur de la Vie de saint Césaire parle de lui avec de grands éloges, et lui donne toujours le titre de bienheureux.

Sous une direction aussi sage, on comprend que Lérins était toujours, aux yeux des fidèles, une école de sainteté. Si l'amour de la science y amenait de tous côtés des disciples, le désir de la perfection, plus ardent que tout autre désir, grossissait surtout le nombre des enfants de la solitude.

La première année de son administration, saint Porcaire vit arriver dans l'île un jeune homme que Dieu destinait d'abord à édifier les religieux de Lérins, et à rendre plus tard d'immenses services aux Églises de la Gaule : c'était Césaire, né à Châlons-sur-Saône, de parents distingués par leur piété et leur noblesse. Aspirant, dès l'enfance, à la plus haute perfection, il se livra pleinement à l'action de la grâce, témoignant surtout une vive affection aux pauvres ; souvent il se dépouillait de ses vètements, pour les leur donner, et, à sa mère qui l'interrogeait sur la perte de ses habits, il répondait que des passants les lui avaient enlevés.

Dieu voulut attirer à son service un cœur que l'esprit de charité possédait de si bonne heure ; à l'âge de dix-huit ans, Césaire alla se jeter aux pieds de Sylvestre, évêque de Châlons, le conjurant de l'admettre dans son clergé. Durant deux années, il fut attaché à cette Église; mais, se trouvant encore trop près du monde et voulant être plus parfaitement à Dieu, il quitta sa patrie, pour se rendre à Lérins. Saint Porcaire et

les anciens du monastère s'aperçurent bientôt que ce novice était maître dans les œuvres de la perfection [1].

Presque en même temps, arrivait à Lérins un ancien militaire qui venait chercher, avec le repos pour ses fatigues, des leçons et des exemples du piété [2]; il amenait avec lui son fils jeune encore, pour confier son éducation aux maîtres qui rendaient si célèbre cette école monastique. Tandis qu'il vivait soumis à la règle du monastère, son fils Siffred étudiait la grammaire, la rhétorique et la dialectique. Si les progrès du jeune élève furent rapides dans les lettres, ils le furent bien plus dans la pratique des vertus que prêche l'Évangile. La Providence soumit bientôt Siffred à une cruelle épreuve, en lui enlevant son père, qui avait en peu de temps acquis, par sa sainteté, des droits à la récompense éternelle. Siffred, redoublant d'ardeur pour la perfection, voulut lui aussi se consacrer au Seigneur et, quand l'âge le lui permit, il revêtit avec allégresse les glorieuses livrées de Jésus-Christ.

[1] Quem instituendum susceperant in disciplinæ regularis initiis, perfectum se invenire gauderent in totius institutionis augmentum. *Ibid.*

[2] Cùmque... omnes unanimiter concurrerent, pro salute animarum sive studio litterarum.... De partibus Campaniæ oriundus, sed intra civitatem *Albanum* nutritus... miles... *Chronol. lerin.* II, p. 131.

Barralis met en note, au sujet d'*Albanum : In comitatu Avenionensi.*

Parlant de cette ville, il dit : « Quæ sibi jure hæreditario media debebatur, propinquitatis successione. »

L'auteur se trompe, quand il dit que saint Siffred arriva dans l'île, tandis que saint Césaire gouvernait le monastère; saint Césaire n'a point été abbé de Lérins.

Césaire, pendant son séjour à Lérins, fut chargé des fonctions de cellérier dont il s'acquittait avec dévouement ; mais, soit qu'il voulut mesurer l'énergie des autres sur la sienne, soit que, parmi ses frères, quelques-uns fussent descendus à un certain degré de relâchement, des murmures arrivèrent à l'abbé qui lui retira cet emploi. Dès lors tout entier à l'œuvre de sa sanctification, il ne mit pas de bornes à ses austérités ; elles altérèrent si gravement sa santé, que le saint abbé l'obligea de quitter le monastère et d'aller à Arles, pour se rétablir au milieu d'une famille charitable.

Le jeune religieux y voyait souvent un rhéteur nommé Pomère, qui voulut cultiver ses belles dispositions pour les lettres [1] ; Césaire embrassa les études profanes avec une telle ardeur, que son âme commençait à se détourner de la vie intérieure : le Ciel lui révéla le danger qu'il courait. Autrefois, saint Jérôme avait vu, lorsqu'il se livrait trop passionnément à des occupations semblables, Jésus-Christ lui apparaître et lui reprocher d'être plus Cicéronien que chrétien ; une vision, [2] dans laquelle Césaire vit un avertissement d'en

[1] Mabillon (*Annales*, t. I, p. 20) distingue ce Pomère, de Julien Pomère qui écrivit l'ouvrage de la *Vie contemplative*. *L'Histoire littéraire de la France* (t. II, p. 669) dit que c'est une même personne et que le titre d'*évêque*, donné à Pomère par saint Rurice (*Lib.* I, *Epist.* 17), doit s'entendre de l'administration de son monastère.

[2] Codicem quem ei magister ille legendum obtulerat, casu vigiliis delassatus in lectulo sub scapulâ reponit. Cùmque ità obdormisset, videt scapulam et brachium quo innitebatur dracone colligante arrodi. *Ibid.*

haut, lui apprit qu'il devait être moins avide de la science humaine et tendre plus fortement vers la sagesse éternelle.

Saint Éone, évêque d'Arles, entendant parler du moine de Lérins, voulut le voir ; à peine celui-ci eut-il nommé sa patrie et sa famille, que le prélat l'embrassant avec amour, « Mon fils, lui dit-il, vous êtes mon concitoyen et mon parent ; je connais votre père ; les liens du sang qui nous unissent m'inspirent pour vous la plus tendre affection. » Cet amour du pieux évêque redoubla, lorsqu'il eut apprécié la haute intelligence et la vertu de Césaire. Bientôt Éone demanda à l'abbé de Lérins qu'il voulût bien lui permettre de l'attacher à son clergé, et saint Porcaire n'osa refuser un consentement qui coûtait tant à son cœur. Césaire fut ordonné diacre et ensuite prêtre, sans jamais oublier l'institut de Lérins dont il continua à observer les règles.

Mais cet enfant de la solitude souffrait au milieu du monde; il lui fallait le silence, le recueillement et les austérités du cloître. Saint Éone, comprenant ce besoin, le mit à la tête d'un monastère voisin d'Arles, pour y rétablir la discipline[1]. Placé dans une île du Rhône, ce monastère devait rappeler au jeune réformateur de bien doux souvenirs : pendant le

[1] On ne sait pas d'une manière certaine sur quel point se trouvait ce monastère ; quelques auteurs le placent à Beaucaire ; d'autres, à Saint-Pierre l'ancien, dont parle un synode de 1480, et qui était seulement à un mille d'Arles. La *Chronologie de Lérins* dit : In suburbanâ civitatis insulâ : ce qui donne plus de probabilité à la dernière opinion.

séjour qu'il y fit, souvent il put se croire dans sa chère île de Lérins, au milieu d'anciens frères toujours présents à sa pensée.

Si le diocèse d'Arles enlevait un religieux à Lérins, il envoyait en échange un prêtre dans cette île. Saint Ennode de Pavie écrit à Archotamia, l'une de ses parentes, au sujet de son fils qui se trouve parmi les disciples de saint Porcaire[1]. Il comble d'éloges cette pieuse mère et lui dit que, pour elle, il est plus glorieux d'avoir vaincu le monde sur le champ de bataille, que d'avoir fui loin de ses dangers. « En parlant ainsi, ajoute-t-il, je n'entends point blâmer un prêtre, qui est l'honneur de notre famille ; car je ne crois pas que les luttes lui manquent dans la retraite, où il semble s'être retiré, pour éviter le combat. En outre, avant d'y arriver, il a dû fouler aux pieds toutes les séductions du siècle, et n'a pu être retenu par les liens de la jeunesse, de la noblesse et de la fortune... »

Césaire n'avait point dit à Lérins un éternel adieu, il venait souvent retremper son âme, au milieu de ses frères. Pendant une de ces visites, il adressa quelques instructions aux religieux, sur les instances de saint Porcaire[2]. On respire dans ces discours une admirable simplicité, une piété

[1] Habet, quantùm comperi, Lerinensis habitator quod de sanctâ matre discat, etiam quæ urbana domicilia non reliquit. *Lib.* VII, *Epist.* 14.

[2] Sanctus ac venerabilis pater vester, religiosâ quidem humilitate, sed propè indiscretâ suggestione, postulat.... exhortatorium proferre sermonem.

Sermo VII.

douce ; deux sentiments qui sanctifièrent toutes les actions de Césaire et qu'il cherchait à inspirer aux autres.

Il parla de la gloire de Lérins [1] répandue dans l'univers entier ; aussi ceux qui l'habitent doivent-ils, par une vie sainte, se tenir à la hauteur de cette réputation. « O douce et heureuse habitation, s'écrie-t-il, dans laquelle chaque jour la gloire du Dieu Sauveur est augmentée par des redoublements de vertu, et la méchanceté du Démon affaiblie par les défaites qu'il essuie ! Ile fortunée de Lérins, tu es petite et plane à nos yeux, et pourtant tu as élevé jusqu'au ciel d'innombrables montagnes ! C'est toi qui nourris des moines parfaits, qui envoies d'illustres pontifes dans toutes les contrées ; car tous ceux que ton asile béni reçoit sur ses rivages, il les élève aux plus hautes vertus, sur les aîles de l'amour et de l'humilité.... »

Le pieux orateur, retourné dans son monastère d'Arles, vit bientôt finir ce genre de vie si conforme à ses goûts : Éone, près de mourir, se trouble, à la pensée du compte qu'il doit rendre à Dieu ; il comprend que certains désordres se sont glissés dans son Église, à la suite des infirmités qui ont fait mollir son courage et diminuer sa vigilance. Pour les réparer, il conjure le clergé d'élire Césaire, comme le plus

[1] Ab Oriente ad Occidentem usquè, omnibus penè locis .. gloriosissimæ vestræ conversationis fama ad Christi gloriam prædicatur... omnes... charitatis et humilitatis pennis, ad excelsa virtutum culmina Christo sublimare consuevit.

Sermo IX.

capable de ressusciter l'esprit de foi. Tous applaudissent à cette demande et, à la mort d'Éone, le saint religieux est proclamé [1] d'une voix unanime (502). Au milieu de l'allégresse générale, Césaire saisi de crainte s'enfuit d'Arles; pour se soustraire à toutes les poursuites, il va se cacher dans un tombeau. Heureux siècles, où l'on fuyait devant les peuples qui appelaient aux grandeurs, tandis que naguères on se présentait hardiment, quand il fallait mourir! Mais celui dont la providence avait jadis sauvé Athanase dans le tombeau de ses pères, ne voulut pas qu'un asile semblable protégeât l'humilité du saint abbé : Césaire fut découvert et forcé de monter sur un siége, où déjà deux de ses frères avaient fait bénir le nom de Lérins.

La mémoire de ces illustres pontifes, toujours présente à son esprit, le guida et le soutint dans ses fonctions pastorales. Comme eux, il fit éclater d'une manière toute particulière sa sollicitude pour les pauvres; la discipline de l'Église trouva en lui un défenseur intelligent et énergique; le culte divin, revêtu d'une pompe majestueuse, raviva dans l'âme des fidèles les sentiments de foi et de piété. En un mot, Césaire

[1] Fleury dit que saint Césaire fut sacré en 501, à l'âge de trente ans (*Hist. ecclésiast.* t. VII, p. 143); mais la lettre du pape Symmaque à saint Avite prouve que saint Éone vivait encore, au mois d'octobre 501, et sa fête, fixée au 30 août, annonce que sa mort arriva ce jour-là. Il est certain aussi que saint Césaire mourut, le 27 août 542, lorsque la quarantième année de son épiscopat et la soixante-treizième de sa vie s'écoulait; d'où il faut conclure qu'il fut élevé sur le siége d'Arles en 502, à l'âge de trente-trois ans.

montra toutes les vertus, remplit tous les devoirs d'un bon pasteur.

Cinq ans après l'élévation de son ancien disciple sur le siége d'Arles, saint Porcaire quitta ce monde, heureux de voir le monastère de plus en plus régulier et d'apprendre le bien que Césaire faisait dans l'Église. Son bonheur eût été plus grand encore, si le Seigneur lui avait révélé les services que devait rendre cet enfant de Lérins, pendant les quarante années de son épiscopat.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

S. Jean Réomaüs. — S. Césaire et les Ariens. — Clovis et Alaric. — Bataille de Vouillé. — Siége d'Arles. — Les Ostrogoths en Provence. — S. Césaire accusé et conduit à Ravenne. — Il fonde, à son retour, un monastère de religieuses à Arles. — IIe concile d'Orange. — Concile de Vaison. — S. Siffred, évêque de Venasque. — S. Apollinaire de Valence. — Prétendue tolérance des Ariens. — Épreuves de s. Césaire. — Les Franks maîtres du midi des Gaules. — Montmajour. — Mort de s. Césaire. — Mort de s. Siffred.

507 — 550.

Abbés de Lérins : Honorat II, 507. — Abbon, 530.

Sous l'abbé Honorat II, Lérins reçut un religieux qui fut, pendant quelque temps, un sujet de consolation et d'édification pour le monastère : c'était saint Jean, surnommé Réo-

maüs. [1] Né, près de la ville de Langres, d'une famille illustre, il avait quitté le siècle, malgré la résistance de ses proches, et s'était retiré dans un désert, avec deux serviteurs qui éprouvaient un attrait semblable pour la solitude ; ils y élevèrent un oratoire et une cellule ; mais peu de temps après, Jean, qui voulait vivre dans un isolement complet, chercha une retraite plus écartée encore. Cependant, malgré l'obscurité dont il voulait s'entourer, sa réputation se répandit, ses vertus furent connues, et des disciples nombreux vinrent à lui, le conjurant de les conduire à la sainteté. L'humble solitaire trembla, en pensant à la vénération qu'on lui témoignait, à la responsabilité qui pesait sur lui ; bientôt il disparut, pendant la nuit, avec ses deux premiers compagnons, cherchant dans quel asile il pourrait abriter sa vertu. Il parcourut plusieurs monastères de la Gaule ; nulle part, il ne trouva la perfection que demandait son âme, il la rencontra enfin à Lérins qui, éloignée de son pays natal, lui faisait espérer de vivre ignoré des hommes.

Tandis que ses jours s'écoulaient paisiblement sur ces rivages, les disciples dont il s'était éloigné, désolés de son départ, le cherchaient partout ; un an entier était passé, Jean espérait finir sa vie à Lérins, quand un fidèle des environs de Langres qui visita l'île le reconnut et apprit aux

[1] Mabillon, *Annales S. S. Ord. s. Bened.* t. 1, p. 614. *Chronol. lerin.* t. 1, p. 367 etc.

religieux le trésor qu'ils possédaient; ceux-ci s'excusèrent de l'avoir placé parmi les novices et l'admirent avec joie dans les rangs des anciens. En vain Jean conjura le voyageur de garder le silence sur sa découverte ; celui-ci n'eut garde de le faire , au contraire il s'empressa d'en instruire ses connaissances. Aussitôt les anciens compagnons de Jean , craignant que leurs instances et leurs prières ne fussent impuissantes , s'adressèrent à Grégoire , évêque de Langres , pour qu'il rappelât au milieu d'eux le saint qui les avait abandonnés. Ce prélat écrivit aussitôt à l'abbé Honorat, le priant de renvoyer dans son diocèse le pieux cénobite ; il écrivait en même temps à Jean, pour lui dire la désolation de ses amis, la dispersion de ses frères, et pour le menacer en même temps du compte qu'il aurait à rendre au Seigneur , si , au lieu d'écouter le cri de la charité , il ne consultait que la timidité ou l'égoïsme. Jean demanda au Ciel la lumière nécessaire pour la détermination qu'il avait à prendre : la charité l'emporta dans son cœur sur l'amour de la paix et de l'obscurité : il dit adieu à Lérins , dix-huit mois après que cette île l'avait reçu au nombre de ses enfants, il reprit le chemin de sa patrie et se mit de nouveau à la tête de son monastère [1]. Il n'oublia point l'asile où sa vertu était venue se cacher : les religieux de Lérins de leur

[1] ... Regressus igitur vir Dei non tam illi patriæ , quàm suis filiis multùm attulit gaudii. *Chronol. lerin.* I, p. 368.

côté lui gardèrent un doux souvenir, qui s'est conservé dans une ancienne prose du monastère. [1]

Dans ces nobles âmes, le désir du recueillement, et dès lors de la solitude, était bien fort, mais un sentiment était plus fort encore, lequel dominait toute pensée et tout sentiment: c'était l'esprit de charité dont elles accomplissaient les lois avec une simplicité admirable. On croit, dans le monde, que l'isolement du cloître enlève au cœur sa tendresse naturelle, en le rendant insensible à tout ce qui n'est pas Dieu; mais c'est précisément cet amour absolu de Dieu qui développe et fortifie, en les sanctifiant, les sentiments légitimes de la nature. Jean quitte le bonheur de l'abnégation, parce qu'on lui parle de ses frères affligés par son absence; plus tard, quand il dirige de nouveau le monastère, il apprend que sa mère éprouve un grand désir de le voir; il la reçoit et, passant devant elle, avec le plus grand respect, il s'offre quelque temps à ses regards, pour montrer combien il respectait les désirs du cœur maternel. [2]

Si l'histoire de Lérins présente peu de documents pour l'époque à laquelle nous sommes arrivés, elle parle grande-

[1] Joannes, mente purâ,
Derelictâ prælaturâ,
Hæsit Lerinensibus.

Apud *Chronol. lerin*, I, 29.

[2] Mater sua magno eum videndi tenebatur desiderio... eam admisit, ac transiens ante eam cum reverentiâ, parumper obtutibus suis seipsum exhibuit.

Ibid.

ment d'un ancien religieux dont les vertus, les épreuves et les services édifièrent l'Église, pendant près d'un demi-siècle.

Saint Césaire, après avoir raffermi la discipline et ressuscité la ferveur dans son diocèse, travailla pour sa province : le 11 septembre 506, il avait déjà réuni à Arles un concile, auquel assistèrent trente-cinq évêques. On y fit plusieurs canons sur les biens ecclésiastiques, sur l'obligation du jeûne, sur la liturgie, si étroitement unie aux questions de la foi, sur l'âge auquel on donnera le voile aux religieuses, sur celui qui est nécessaire, pour être admis au diaconat et à la prêtrise.

Ceux qui ne communient pas à Noël, à Pâques et à la Pentecôte ne doivent pas être réputés catholiques ; on excommuniera les ennemis qui refuseront de se réconcilier, après avoir été avertis par les prêtres.

Parmi les évêques qui assistèrent à ce concile, on trouve Vérus de Tours, banni par le roi Alaric. Saint Volusien, prédécesseur de Vérus, était mort en exil, l'an 498. La ville de Tours étant sur la frontière, le voisinage des Franks rendait facilement ses évêques suspects aux princes ariens.

Les soupçons des Visigoths ne tombaient pas seulement sur les évêques voisins des Franks: saint Césaire, quoique occupé exclusivement des choses spirituelles, fut accusé, par son secrétaire auprès d'Alaric, d'avoir voulu livrer Arles aux Burgondes, et le prince l'envoya aussitôt en exil à Bordeaux. Peu de temps après son arrivée, le feu ayant pris à l'un des quar-

tiers de la ville, les habitants alarmés accoururent auprès du saint proscrit, le conjurant d'arrêter l'incendie : Césaire s'avance au devant des flammes, se prosterne, prie le Seigneur avec une vive foi, et le feu s'éteint à l'instant. Ce miracle ajouta à la vénération qu'il inspirait déjà et donna plus de puissance à sa parole. Dans son exil, Césaire s'efforçait de préserver de la séduction le peuple catholique : tout en recommandant la soumission aux ordres du prince, il prêchait plus hautement encore l'obéissance à Dieu et la résistance à l'hérésie. Bientôt il fut rendu à son peuple, qui le reçut au milieu des transports de la joie la plus vive.

Si le prince Visigoth comprenait enfin qu'il n'avait rien à craindre de l'évêque d'Arles, il avait raison de trembler sur les projets du roi des Franks. Il venait d'avoir avec Clovis une entrevue dans une île de la Loire, près d'Amboise, et les deux princes s'étaient séparés, au milieu des protestations mutuelles d'amitié : Théodoric, roi des Ostrogoths, s'efforçait de conserver la paix entre Clovis, son beau-frère, et son gendre Alaric. Mais ces deux princes étaient jeunes : l'ambition dévorait le roi Frank, Alaric de son côté manquait de la prudence, qui est la sauvegarde de la faiblesse. A l'occasion d'une nouvelle entrevue, dans laquelle Alaric fit preuve de mauvaise foi, Clovis l'accusa d'avoir voulu l'assassiner : Théodoric, choisi pour arbitre, condamna son gendre à payer une somme considérable [1]. Quand les envoyés franks

[1] Statuit ut legatus Francorum, equo ascenso ante fores palatii regis Alarici

se présentèrent, pour qu'on leur en fît la remise, ils ne reçurent, de la part des Visigoths, que des insultes et des menaces.

Clovis savait que son adversaire n'était pas aimé : Alaric venait d'altérer la monnaie d'or par un alliage de cuivre [1]; devant une demande menaçante du roi frank, il avait livré lâchement Syagrius qui mourut bientôt par le glaive. Ces deux actes, en blessant les Visigoths dans leurs intérêts et dans leur honneur, avaient diminué l'affection qu'ils portaient au sang d'Euric, et enlevaient à l'élan national l'énergie nécessaire pour repousser le danger dont le royaume était menacé.

Cependant les Franks s'ébranlèrent et arrivèrent bientôt aux portes de Poitiers, où Alaric se tenait renfermé, en attendant que toutes ses troupes fussent réunies. Il sortit enfin et le combat s'engagea : les vieux soldats d'Euric, qui avaient tant de fois triomphé, plièrent devant l'impétuosité irrésistible des Franks; Alaric périt sous les coups de Clovis. Le vainqueur se dirigea sur Bordeaux, envoyant son fils Thierry assiéger Arles et soumettre la Provence.

507. La bataille de Vouillé, qui vit fuir les Visigoths et périr leur souverain, est l'un de plus grands faits de l'his-

status, elevatam teneret hastam manu, super quam Alaricus et Gothi eò usquè copiam jacerent nummorum argenti, quousquè summitas operiretur conti; quorum summa solidorum ad dominium deveniret regis Francorum.

Aimonius, *De Gestis Francorum*, lib. I, cap. 20.

[1] S. Avitus *Epist.* 78.

toire : Clovis ne fit pas seulement une blessure profonde à la domination des Goths, il porta encore un coup mortel à l'arianisme dont ce peuple était l'ardent propagateur. Il semble que la Providence ait voulu que l'épée des Franks soit destinée à défendre le dogme de la divinité de Jésus-Christ : aux champs de Tolbiac, Clovis avait senti l'assistance du Sauveur ; aussi l'aima-t-il d'un amour ardent, amour que ses paroles manifestèrent plus d'une fois, qui éclata dans la loi fondamentale de son peuple, et dont Charles-Martel hérita, pour vaincre, près de Poitiers encore, les Mahométans, ennemis nouveaux de la divinité du Verbe.

L'armée de Thierry serrait de près la ville d'Arles et les habitants découragés n'espéraient plus que dans le secours des Ostrogoths : Theudisèle, veuve d'Alaric, était allée implorer en Italie l'assistance de Théodoric, son père. Ce prince voulait la paix pour l'Occident couvert de ruines, il la voulait surtout pour son peuple ; mais les envahissements successifs de Clovis, les larmes de sa fille, les prières de ses généraux lui firent prendre les armes : les troupes Ostrogothes, sous les ordres d'Ibbas, franchirent les Alpes et se dirigèrent sur Arles.

Pendant le siége, un clerc, parent de saint Césaire, alla se rendre aux Franks ; cette fuite fit accuser l'évêque de concerter une trahison : le peuple se soulève et le jette dans un cachot. On parlait de le noyer dans le Rhône, la nuit suivante, ou de le retenir prisonnier à *Ugernum*, jusqu'à la fin du siége; lorsqu'on eut la preuve de l'innocence de l'évêque

et de la trahison des juifs, qui avaient été ses accusateurs les plus acharnés. Césaire rendu à la liberté vit redoubler pour lui l'amour de ses diocésains.

Cependant l'ennemi menaçait de plus en plus la ville ; de son côté, Clovis, maître de Bordeaux et de Toulouse, allait attaquer Carcassonne, où se trouvaient les trésors amassés par le premier Alaric et par ses successeurs ; les Visigoths craignaient de voir les deux armées frankes se réunir bientôt et emporter leur ville de vive force.

Enfin, du haut des remparts, on vit apparaître l'armée de Théodoric ; les Franks marchèrent à l'ennemi ; la mêlée fut terrible ; après des prodiges de valeur, les troupes de Thierry prirent la fuite, laissant près de trente mille morts, sur le champ de bataille et le long de la route [1].

Au retour de leur poursuite, les Goths ramenèrent un grand nombre de captifs ; saint Césaire fournit d'abord à ces infortunés des vivres et des vêtements. Craignant ensuite que la servitude ne fût une trop rude épreuve pour leur foi [2], il employa à leur rachat tout l'argent que son prédécesseur avait laissé dans le trésor ; il vendit même les encensoirs, les calices, les patènes et les ornements qui étaient aux colonnes des églises. A ceux qui, ne comprenant point cette

[1] Jornandes, *De rebus Gethicis*, cap. 58.

[2] Ne homo rationalis, Christi sanguine redemptus, amissâ libertate et durâ pressus servitute, aut arianus fieret aut judæus.

Apud *Chronol. lerin.* I, p. 236.

charité intelligente et généreuse, blâmaient sa conduite, il répondait: « Je ne puis déplaire à Dieu, en consacrant le prix des vases de ses autels au rachat des hommes qu'il a aimés, jusqu'à se livrer lui-même pour leur rédemption... Je voudrais bien savoir si ceux, qui trouvent mauvais que l'on délivre les serviteurs de Jésus-Christ avec les biens de l'Église, refuseraient, dans un malheur pareil, d'être rachetés de la servitude par un semblable moyen [1]. »

Ibbas eut bientôt recouvré, dans le midi de la Gaule, presque toutes les anciennes possessions des Visigoths; Théodoric gouverna le royaume de son petit-fils Amalaric, en qualité de tuteur.

Ce prince rétablit les formes de l'administration romaine: un vicaire préfectorial, le romain Gemellus, fut installé à Arles, dans la résidence des préfets du prétoire; à la lecture des lettres et des édits que le célèbre Cassiodore expédiait en Gaule, au nom de Théodoric, les *Provinciaux* auraient pu se croire revenus au temps de Majorien et d'Ægidius.

Vers l'année 512, les ennemis de saint Césaire l'ayant accusé de trahison auprès de Théodoric, ce prince donna ordre de l'arrêter et de le conduire à sa cour, sous bonne garde. Arrivé à Ravenne, l'évêque d'Arles fut présenté au roi qui, étonné du calme et de la majesté du saint captif, se leva saisi de respect, se découvrit devant lui et, en peu d'ins-

[1] Dicant mihi si quo casu ipsi in eam calamitatem inciderent, vellent-ne ejusmodi insensibilibus denariis in libertatem vindicari.... *Ibid.*

tants, eut reconnu la fausseté de l'accusation. Ensuite il s'entretint amicalement avec l'évêque des fatigues du voyage, de l'état où se trouvait la ville d'Arles et même de ce qui intéressait les Goths dans cettre contrée. Dès que Césaire se fut retiré, « Que Dieu punisse, s'écria le prince, ceux qui ont forcé un homme d'une si grande vertu à faire pareil voyage ! »

On sait comment le saint vendit un vase d'argent, que lui avait envoyé le roi, et en consacra le prix, ainsi que trois cents pièces d'or qui accompagnaient ce présent, au soulagement des pauvres et au rachat des prisonniers ; en apprenant cet acte de charité, les seigneurs de la cour adressèrent au charitable évêque des sommes considérables, qui servirent à délivrer un plus grand nombre de captifs.

Les ariens avaient été touchés, il fallait les convaincre, en leur montrant quelle était l'Église qui possédait la vérité : Césaire ressuscita, à Ravenne, le fils d'une pauvre veuve. Ainsi, après avoir admiré, chez les catholiques, la patience et la charité, les hérétiques purent voir que, de leur côté aussi, étaient les œuvres de la toute-puissance divine.

De Ravenne, Césaire se rendit à Rome, où le pape Symmaque l'avait appelé. Les droits de l'Église d'Arles furent reconnus; le souverain pontife résolut diverses questions qui lui avaient été soumises : il accorda le *pallium* au saint et permit que les diacres de sa métropole portassent la dalmatique, comme ceux de l'Église romaine. Saint Césaire est le premier métropolitain des Gaules qui ait pris le titre d'ar-

chevêque ; sans doute il lui fut conféré par le pape Symmaque, qui l'accorda également à l'évêque de Milan.

De retour au milieu de son peuple, le zélé pontife mit la dernière main à un établissement de piété. Sa propre expérience lui avait appris l'utilité de ces refuges, où la religion offre la paix aux âmes à qui le monde ne suffit pas, et où la prière et la pénitence attirent les grâces du Ciel sur les peuples : il voulut donc satisfaire à ce double besoin, en fondant un monastère de religieuses. Commencé avant le siége, l'édifice, auquel l'évêque travaillait de ses mains, pour encourager les ouvriers, était déjà avancé, quand les assiégeants renversèrent les constructions et en dispersèrent les matériaux. Mais les difficultés ne sauraient arrêter l'œuvre de Dieu : dès que la paix le permit, le travail fut repris. L'évêque avait envoyé sa sœur Césarie, dans un monastère de Marseille, pour se former à l'esprit religieux : elle fut placée à la tête de la communauté d'Arles.

La clôture y était sévère : c'est le premier article du règlement donné par le prélat. Il établit la vie commune, défendant de posséder rien en propre. Le saint fondateur, en appelant à la prière et à la pénitence, ne négligea point la culture de l'esprit : toutes les religieuses devaient apprendre à lire. Chaque jour, on faisait, le matin, deux heures de lecture, depuis six heures jusqu'à huit ; de plus, pendant une partie du temps consacré au travail et durant les repas, la lecture soutenait les âmes qu'auraient pu distraire ces oc-

cupations matérielles [1]. La sagesse de la règle établie par saint Césaire et surtout la perfection avec laquelle on la suivit, donnèrent à l'Église des Gaules une haute idée de ce monastère. Sainte Radegonde vint y puiser des enseignements, pour la direction de ses religieuses de Poitiers : le poète Fortunatus n'épargna pas les éloges à sainte Césarie et à ses sœurs [2].

Au milieu de ces pieuses occupations, saint Césaire n'oubliait ni les intérêts de la foi, ni les besoins de sa province : il tint à Arles, en 524, un concile qui fit des règlements pour l'ordination des clercs et prescrivit de bannir des funérailles tout ce qui tenait aux usages païens. En 529, il réunit un concile à Orange, à l'occasion de la dédicace d'une église élevée par le patrice Libère, son ami.

[1] Si qua... sanctum ovile voluerit introire... usquè ad mortem suam, de monasterio non egrediatur...

Sanctimoniales quæ possessionem habuerint perfectionem habere non poterunt.

Omnes litteras discant....

[2] Has inter comites conjuncta Cesaria fulget,
Temporibus nostris Arelatense decus;
Cæsarii monitis luci sociata perenni,
Si non martyrii, virginitatis ope....
Concipiente fidem Christi Radegundis amore
Cæsarii lambit regula quidquid habet.
Atque adscita sibi servetur, in urbe Genesî,
Regula Cæsarii præsulis alma pii,
Qui fuit antistes Arelas, de sorte Lerini....

Carmen de Virgin. Lib. VIII.

Depuis quelque temps, les discussions sur la *grâce* et le *libre arbitre* avaient recommencé, dans les provinces méridionales: les intelligences hésitaient, devant des assertions contraires soutenues avec une égale ardeur; l'esprit de charité souffrait, au milieu de ces luttes. Saint Césaire écrivit à ce sujet au pape Félix, qui lui adressa quelques articles sur les questions agitées.

Les Pères d'Orange voulurent donner une règle aux fidèles et exposèrent les motifs de leurs décisions. C'est, disent-ils, parce qu'ils ont appris que certaines personnes n'ont pas sur *la grâce* des sentiments conformes à la foi catholique, qu'ils ont jugé utile de souscrire et de faire enseigner quelques propositions transmises par le Siége apostolique, lesquelles renferment un enseignement, tiré des divines Écritures et des Pères, sur la *grâce* et le *libre arbitre*.

Viennent ensuite vingt-cinq articles, dont les huit premiers sont en forme de canon, mais sans anathême; les dix-sept autres renferment des sentences, extraites surtout de saint Augustin et de saint Prosper, et ont pour objet de prouver la nécessité de la *grâce prévenante*. Enfin les Pères disent : « Nous devons donc enseigner et croire que, par le péché du premier homme, le libre arbitre a été tellement affaibli, que personne n'a pu aimer Dieu, comme il le faut, croire en lui, ni faire le bien pour lui, s'il n'a été prévenu par la grâce. C'est pourquoi nous croyons qu'Abel, Noé, Abraham n'ont pas eu, par la nature, mais bien par la grâce, cette foi que saint Paul admire en eux. »

De peur que les Prédestinatiens ne s'appuyassent sur cette décision, pour propager leur doctrine, les Pères ajoutent : « Nous croyons aussi, selon la foi catholique, qu'après avoir reçu la grâce du baptême, tous ceux qui sont baptisés peuvent et doivent, avec le secours de Jésus-Christ et la coopération de leur volonté, travailler fidèlement à remplir tous les devoirs nécessaires pour le salut. Non seulement nous ne croyons pas qu'il y ait des hommes destinés au mal par la puissance divine, mais encore, s'il y a des personnes qui s'obstinent dans cette erreur, nous leur disons anathême. »

Saint Césaire écrivit, immédiatement après, à son ami Boniface, pour le prier d'obtenir du pape Félix l'approbation de ces décisions; Boniface, qui venait d'être élevé sur le Siége apostolique, envoya lui-même l'approbation demandée. Elle a donné tant d'autorité au IIe concile d'Orange, que les canons signés par quatorze évêques sont devenus des articles de foi[1].

[1] Si quis, per offensam prævaricationis Adæ, non totum in deteriùs dicit hominem commutatum, sed animæ libertate illæsâ durante, corpus tantummodo credit corruptioni obnoxium.

Si quis soli Adæ prævaricationem suam, non et ejus propagini, asserit nocuisse.

Si quis, ad invocationem humanam, gratiam Dei dicit conferri, non autem ipsam gratiam facere ut invocetur à nobis.

Si quis, ut à peccato purgemur, voluntatem nostram Deum expectare contendit, non autem ut etiam purgari velimus, per Sancti Spiritûs infusionem et operationem in nos fieri confitetur.

Si quis, sicut augmentum, ita etiam initium fidei, ipsum credulitatis affectum

Dans le concile de Vaison, présidé par saint Césaire (6 Novembre 529), on exhorte les prêtres des paroisses à élever chez eux et à instruire de jeunes lecteurs, qui pourront un jour être appelés aux saints ordres ; on donne aux prêtres le pouvoir de prêcher, même dans des paroisses auxquelles ils ne sont pas attachés ; en l'absence d'un prêtre, les diacres devront lire au peuple quelque homélie des saints Pères : ceux qui annoncent l'Évangile de Jésus-Christ étant, à plus forte raison, capables de lire l'explication qu'en ont donnée les docteurs de l'Église.

Pour confondre les hérétiques, qui prétendaient que le Fils n'est pas co-éternel à son Père, le concile veut que, dans toutes les églises, on ajoute au *Gloria patri*, les paroles : *Sicut erat in principio*, etc. Cet usage, suivi par le Saint-Siége, par l'Orient, l'Afrique et l'Italie, était bien plus essentiel encore, dans le Midi des Gaules soumis aux Ariens, et devenait comme une protestation solennelle contre les blasphêmes de ces hérétiques.

quo in eum credimus qui justificat impium, et ad regenerationem baptismatis pervenimus, non per gratiam Dei et naturaliter nobis inesse dicit.

Si quis, sine gratià Dei, credentibus, volentibus... nobis misericordiam dicit conferri, non autem divinitùs ut credamus, velimus, vel hæc omnia, sicut oportet, agere valeamus.... ipsum gratiæ donum esse contendit.

Si quis, per naturæ vigorem, bonum aliquod, quod ad salutem pertinet vitæ æternæ, cogitare aut eligere posse confirmat, absque illuminatione et inspiratione Spiritûs Sancti.

Si quis (alius misericordià, alius vero per liberum arbitrium) constanti sententià hominem ad gratiam baptismi posse venire contendit. (Hardouin, *Ibid.*

Au milieu de travaux si utiles à l'Église, la Providence ménagea au saint pontife une de ces consolations qui font oublier bien des peines : un religieux de Lérins fut amené à Arles par le clergé et le peuple de Venasque, qui voulaient, malgré sa résistance et ses larmes, le mettre à la tête de leur Église : c'était Siffred que nous avons vu amener tout enfant par son père à Lérins et qui, dans cette école de piété, s'était élevé au plus haut degré de la perfection.

Ses vertus et ses miracles le faisaient désirer pour pasteur à plusieurs Églises ; ses frères de Lérins attendaient le jour où il serait placé à leur tête ; quand, de la manière la plus imprévue, Siffred fut choisi pour le siége de Venasque, et une députation de cette Église arriva bientôt dans l'île. En vain l'humble cénobite, tremblant à la pensée des devoirs de l'épiscopat, pleura et résista ; en vain les religieux refusèrent longtemps de céder leur frère, les envoyés enlevèrent Siffred de vive force et le conduisirent aux pieds de saint Césaire.

Ces deux enfants de la solitude mêlèrent leurs larmes, en parlant de Lérins et des jours heureux passés sur ses rivages; enfin Césaire, après avoir relevé le courage de Siffred, lui conféra les saints ordres et le consacra, en présence du peuple qu'il devait conduire dans les voies du salut. Pendant la cérémonie, le nouvel évêque donna, selon l'usage, le baiser de paix aux assistants ; arrivé près d'un aveugle, il forma sur ses yeux le signe de la croix et aussitôt le malade recouvra la vue. Ce prodige, par lequel le Ciel montrait qu'il avait ratifié l'élection, redoubla le saint enthousiasme dont

les cœurs étaient remplis ; une foule immense accompagna le thaumaturge dans sa ville épiscopale. On y vit bientôt s'élever un temple en l'honneur de la Sainte-Vierge : Siffred mettait son ministère pastoral, sous la protection de celle qui devait servir de mère au pasteur, comme au troupeau [1].

Vers la même époque, l'archevêque d'Arles fut visité par un autre enfant de Lérins : saint Apollinaire de Valence, se rendant à Marseille, s'arrêta quelque temps auprès de lui. Ce prélat avait apporté une haute sagesse, dans la direction de son peuple ; n'écoutant que la voix du devoir, sa courageuse fermeté alluma plus d'une fois contre lui la haine de ceux qui repoussent le frein imposé aux passions par la sagesse de l'Église.

Les évêques de la province avaient cru devoir excommunier Étienne, préfet du fisc, à cause d'un mariage contracté, malgré les prescriptions canoniques ; celui-ci se révolta contre leur sentence, et fit partager sa colère à Sigismond, auprès de qui il se plaignit en particulier d'Apollinaire, ce prélat s'étant probablement fait remarquer, dans cette affaire, par une sainte énergie. Le malheur n'avait pas encore éprouvé le roi des Burgondes, dont le caractère resta toujours faible et violent, même après qu'il eut abjuré l'arianisme.

[1] ... Omnes provinciæ Galliarum episcopum, monachi sibi poscebant abbatem in cænobio Lerinensi... Osculatus cæcum, cui dominicam crucem oculis imprimens, statim ille lumen recepit. . Ædificavit ergò ibi ecclesiam sanctæ Dei genitrici Mariæ.. *Chronol lerin.* II, 134.

Apollinaire, condamné à l'exil par ce prince, bénit le Seigneur de ce qu'il le jugeait digne de souffrir pour la justice : il fut renfermé à Sardines, petite ville du Lyonnais. Mais le Ciel vengea bientôt son courageux ministre, en frappant Sigismond d'une maladie subite, qui mit ses jours en danger. La reine comprit la cause du mal : elle courut auprès du saint, le conjurant de venir rendre la santé à son époux. Après que Apollinaire eut prié pour la guérison du malade, la princesse prenant la cuculle, que le serviteur de Dieu lui avait remise, la plaça sur le roi qui fut guéri incontinent [1]. Sigismond éclairé par ce miracle se rendit auprès du saint et, tombant à ses pieds, lui dit, les larmes aux yeux : « J'ai mal fait, j'ai péché, en causant si souvent aux justes des peines qu'ils ne méritaient pas. »

Ce prince, dans sa reconnaissance pour Dieu, convoqua plus tard un concile, où l'on examina les moyens de ramener les ariens à l'orthodoxie. Saint Avite présida l'assemblée, et son frère montra pour la foi le même zèle qu'il avait déployé pour la morale chrétienne.

Nous ignorons l'époque de la mort de saint Apollinaire ; ses restes furent ensevelis au faubourg de Valence, dans l'église de saint Pierre et saint Paul ; plus tard, on les transféra dans celle de saint Étienne ; enfin, vers le onzième siècle,

[1] Quæ (cuculla) super virum suum fiduciali constantiâ firmâque fide fuisset expansa, statim effugatâ infestatione febrium.... *Chronol. lerin.* I, p. 377.

on les plaça au-dessus du maître-autel de la grande église qui porte son nom.

Le culte du saint est très-répandu dans le diocèse de Valence, où le peuple l'invoque sous le nom de *saint Aiplomay*.

Ici encore nous rencontrons les Huguenots avec leurs attentats sacriléges: au seizième siècle, ils ruinèrent l'église, brulèrent les ossements du saint et en jetèrent les cendres au vent ou dans la rivière, avec celles de diverses autres reliques.

Les persécutions que saint Césaire et saint Apollinaire éprouvèrent, de la part des ariens, montrent combien les évêques catholiques avaient besoin de sagesse et de patience, pour exercer leur ministère, dans ces temps difficiles. Quelques écrivains modernes ont prétendu que la haine des Visigoths et des Burgondes contre ces prélats était provoquée par leurs menées en faveur des Franks; que la religion n'était pour rien, dans les mesures sévères qu'on prenait contre eux, et qu'une tolérance parfaite était accordée au culte catholique.

Certainement on ne citera pas, en preuve de cette tolérance, les traitements indignes que le roi des Visigoths, Amalaric, fit essuyer à sa femme Clotilde, fille de Clovis; ni la mort dont un autre roi frappa son fils Herménégilde, coupable à ses yeux d'avoir embrassé le catholicisme. Ainsi barbares pour leurs femmes et leurs enfants, ces princes durent-ils être tolérants envers les évêques et les simples fidèles? Que quelques prélats, pour mettre un terme à des vexations continuelles, aient désiré l'arrivée des Franks, qu'ils aient

même eu des intelligences avec eux, il serait difficile de le nier ; mais, sans entendre jeter sur leur conduite un blâme qu'elle est loin de mériter, nous regardons comme un fait incontestable, que l'épiscopat et les sujets catholiques gardèrent, à cette époque, la fidélité qu'ils devaient aux princes ariens, leurs souverains temporels. La fausseté des accusations portées contre saint Césaire, reconnu innocent jusqu'à trois fois par les Visigoths eux-mêmes, montre que ces soupçons trouvaient leur source dans le fanatisme des sectaires et étaient accueillis avec trop de légèreté.

En cela, les ariens du sixième siècle, qui parfois rendaient hommage à la vérité, étaient bien autrement justes qu'un auteur de nos jours, lequel, parlant d'un concile d'Arles tenu sous saint Césaire, a osé écrire les lignes suivantes [1] : « Le concile s'ouvrit par des prières pour la longue vie et la prospérité du roi des Visigoths ; mais une grande partie des assistants, la plupart peut-être, avaient la prière sur les lèvres et la haine dans le cœur. »

Un fait très-significatif montre à quel point les catholiques étaient fidèles à des princes dont ils ne partageaient pas la croyance : on a vu la résistance héroïque des Arvernes contre les Visigoths, leurs protestations véhémentes au sujet du traité qui allait les livrer à Euric. Quand ces efforts furent impuissants à repousser un joug odieux, ils l'acceptèrent

[1] H. Martin, *Histoire de France*, t. Ier, p. 446.

Cet ouvrage a été plusieurs fois couronné par l'Académie française !

avec résignation et respectèrent leurs nouveaux maîtres. A la bataille de Vouillé, tandis que les Goths désespérés fuyaient devant les Franks, les Arvernes, conduits par le fils de saint Sidoine, combattirent avec courage et ne se retirèrent, que lorsque toute résistance devint inutile : sur la partie du champ de bataille qu'ils avaient occupée, « les cadavres étaient amoncelés en tel nombre, qu'on eût dit des montagnes de morts [1]. »

Les épreuves que saint Césaire avait eu à subir de la part des ariens ne suffisaient pas, pour le conduire au degré de perfection qu'il devait atteindre ; ceux qu'il avait condamnés à Orange l'attaquèrent, en répandant des doutes sur sa foi. Leurs menées rendirent nécessaire la réunion d'un concile qui se tint à Valence, pour examiner l'affaire. L'évêque d'Arles ne put s'y rendre ; mais saint Cyprien, l'un de ses disciples, élevé alors sur le siége de Toulon, vint le représenter. Dédaignant les accusations portées contre le zélé pontife, Cyprien s'attacha à prouver que la doctrine de ses adversaires était erronée, contraire à l'Écriture et aux Pères ; la science et le dévouement qu'il déploya ramenèrent les esprits un instant ébranlés : le pape Boniface, instruit de cette discussion, confondit les accusateurs et rendit pleine justice à son courageux ami.

Nous venons de parler de saint Cyprien, qui s'était formé,

[1] S. Gregorius Turon. *Histor.* lib. II. cap. 37.

auprès de saint Césaire, à la piété chrétienne, en même temps qu'il étudiait les lettres. A côté de la congrégation établie par saint Hilaire, l'évêque d'Arles avait ouvert une école, pour former les enfants qui pourraient un jour être appelés au sacerdoce. Sa réputation y attira bientôt de nombreux disciples; l'un des plus célèbres fut saint Theudérius (vulgairement *saint Cerf*) qui était venu à Arles, dans l'espoir d'être plus facilement accueilli à Lérins, sur la recommandation de Césaire ; il s'arrêta auprès de lui, puisqu'il rencontrait à Arles un parfait modèle de toutes les vertus, en même temps que l'enseignement le plus élevé pour les sciences.

Ainsi la vie entière de Césaire se consumait dans des œuvres qui avaient le salut des âmes pour objet unique : laissant à ses diacres l'administration temporelle de son Église, il s'appliqua uniquement aux choses spirituelles, particulièrement au ministère de la parole : il prêchait tous les dimanches et les fêtes ; quand il en était empêché, des prêtres ou des diacres lisaient ses homélies et ses instructions ou bien celles de saint Augustin. Le charitable pontife ne se contentait pas de remettre ses sermons à ceux qui venaient le voir, il en envoyait même à des évêques d'Italie et d'Espagne, par l'entremise de quelques prêtres [1].

Son amour pour les pauvres lui inspira de construire un

[1] ... Longè verò positis in Franciâ, in Galliis atque in Italiâ, in Hispaniâ, diversisque provinciis constitutis transmisit per sacerdotes...

Vita s. Cœsarii.

hôpital où ils furent entourés des soins les plus affectueux ; on y récitait l'office tout entier, comme dans l'église majeure, mais à voix basse, pour ne pas incommoder ceux qui souffraient.

Quant aux indigents qui venaient implorer des secours, on a conservé une parole que Césaire répétait souvent à ses serviteurs : « Allez voir, leur disait-il, s'il n'y a pas à la porte quelque pauvre, qui craigne de nous importuner et dont la souffrance nous serait imputée à péché [1]. »

Il fut donné à l'archevêque d'Arles de voir les ariens quitter la Provence et les Franks entrer en possession de cette belle contrée. Théodoric, roi des Ostrogoths, après de longues années d'une administration sage et heureuse, se livra à ses premiers instincts de Barbare, surtout contre les catholiques, et mourut bientôt. Sa fille Amalasonte périt, sous les coups de Théodat, qu'elle avait épousé. Sous prétexte de venger ce crime, Bélisaire entre en Italie et s'empare de plusieurs provinces ; les Ostrogoths déposent Théodat, qu'ils remplacent par Vitigez, renommé pour ses talents militaires.

Après la prise de Rome par Bélisaire, Vitigez, pour avoir l'appui des Franks, leur offrit cent vingt mille écus d'or et les possessions des Goths dans le midi de la Gaule, s'ils consentaient à le soutenir contre les impériaux ; les Franks acceptèrent. Aussitôt Markias, qui commandait à Arles, repassa les

[1] Vide numquid pauperes sint præ foribus, ne pro nostrâ fortassis quiete trepida et verecunda paupertas, non sine culpâ nostrâ . . . *Ibid.*

monts avec son armée. Ses troupes laissèrent des traces sanglantes de leur retraite : [1] les ruines de Grasse, de Cimiès, de Nice , etc. annoncèrent leur désespoir et leur fureur ; longtemps le littoral de la Provence eut à gémir de ces dévastations.

Les rois franks divisèrent entre eux le pays qui leur était ainsi abandonné : dans le partage, Arles échut à Childebert ; Marseille, à Clotaire ; Théodebert eut les hautes vallées du Rhône (537).

Vers 541 , un traité fut conclu entre les rois franks et l'empereur Justinien : celui-ci confirma la cession faite par Vitigez , renonçant solennellement aux droits de l'Empire sur la Gaule. « Depuis ce temps, dit l'historien Procope, les chefs des Germains président aux jeux équestres (jeux du Cirque) dans Arles et battent monnaie, non plus à l'effigie de l'empereur, comme c'est la coutume, mais à leur propre image..... Si les autres rois voulaient faire comme eux , leur monnaie n'aurait pas cours , même chez les Barbares. »

Ainsi les Franks se virent , de la manière la plus soudaine et la plus imprévue , maîtres du territoire qui s'étend des Alpes au Rhône , et de l'Isère à la Méditerranée. Leur domination , malgré les mœurs féroces dont ils donnaient souvent des preuves, faisait espérer un avenir plus tranquille ; on savait l'influence que la religion exerçait sur ces âmes , en dépit de leur rudesse et de leurs emportements. La position

[1] Arazy , *Histoire d'Antibes* (manuscr.).

sociale des Gallo-romains ne changeait point, puisqu'on mit à la tête de l'administration des patrices auxquels ils étaient habitués ; du moins ils conservaient en toute sécurité la foi avec ses consolations, et trouvaient dans leurs pasteurs des intercesseurs puissants auprès des nouveaux maîtres.

Saint Césaire, en approchant du terme de sa vie, sentit redoubler son amour pour les pauvres ; il demanda même au pape Agapet la permission d'aliéner une partie des biens de son Église, afin de les secourir plus largement. Le Pape crut devoir refuser cette autorisation ; mais la Providence donna bientôt au charitable pasteur le moyen de soulager les misères de son peuple. Le roi Childebert, visitant les territoires qui lui étaient échus dans le midi, se rendit à Arles et connut, dès les premiers jours, le mérite de Césaire : non seulement il lui conféra le titre de conseiller-d'État, mais il dota de revenus considérables la métropole, le monastère de Saint-Jean et l'hospice des vieillards.

« Au Nord-Est de la ville d'Arles [1], s'étendaient des marais immenses où vivait un abondant gibier. Au centre, s'élevaient deux montagnes, comme deux îles flottantes, sur lesquelles le thym, l'aspic et le romarin nourrissaient des troupes de sangliers et d'animaux recherchés ; les braconniers s'y rendaient en grand nombre, dans de légers batelets. Childebert, qui aimait la chasse, s'étant fait conduire à Mont-Majour, le plus élevé de ces rochers, » rencontra des

[1] *Vie de s. Césaire*, par M. l'abbé Trichaud, p. 286.

solitaires qui vivaient dans des grottes et fut édifié de leur piété. A son retour à la ville, il manda saint Césaire et lui donna une somme considérable, pour construire un monastère à ces pieux ermites. Bientôt une maison s'éleva, au haut de Mont-Majour, avec une chapelle dédiée au prince des apôtres ; le saint archevêque y conduisit les solitaires, qui reçurent la règle donnée autrefois par Césaire aux moines dont saint Éone lui avait confié la direction.

Voici en quels termes le saint évêque termine cette règle : « On peut, en un instant, quitter les vêtements séculiers et prendre l'habit religieux [1] ; mais il faut, avec l'aide de Jésus-Christ, travailler, durant la vie entière, à conserver sérieusement des mœurs saintes et lutter contre les voluptés du siècle si dangereuses dans leur douceur, parce que celui-là ne *sera pas sauvé* qui aura commencé, mais *celui qui persévèrera jusqu'à la fin.* »

542. Le pontife d'Arles avait gouverné cette Église, pendant quarante ans ; plein de jours et de mérites, il avait droit à la récompense. Toujours rempli d'une tendresse paternelle pour le monastère fondé, trente ans avant, dans sa ville épiscopale, il voulut consoler les religieuses qui l'habitaient et se fit transporter au milieu d'elles ; il avait appris que la crainte de sa mort prochaine les attristait au point, qu'au lieu de chanter les psaumes, aux heures de l'office, elles ne faisaient

[1] Vestes enim sæculares deponere et religiosas assumere, unius horæ momento possumus. . . Migne. Patrol. LXVII, p. 1104. N° 4.

que pleurer et sangloter. Les paroles du saint pasteur, sa pâleur et sa faiblesse redoublèrent leur douleur, car elles virent combien leurs appréhensions étaient fondées [1]. Au nombre de deux cents, elles entouraient leur père, s'efforçant d'étouffer leurs sanglots, pour recueillir ses dernières exhortations. Il leur rappela les devoirs de l'état religieux, particulièrement l'obéissance, il parla du ciel où il les précédait et où il prierait pour elles ; ensuite il leur donna sa bénédiction et, après un dernier adieu, il retourna à l'Église métropolitaine.

Presque à ses derniers moments, saint Césaire manifesta hautement cette foi vive dont les inspirations, soutenues par une ardente charité, avaient été le mobile de ses actions. Il demanda, au milieu de ses souffrances, si la fête de saint Augustin était encore éloignée.— « Elle approche, répondit un de ses disciples. — J'espère, dit alors le malade, que le Seigneur ne mettra pas un long intervalle entre ma mort et la fête de ce docteur, dont vous savez que j'ai toujours aimé la doctrine si éminemment catholique. »

Tout son clergé, plusieurs évêques, accourus à la nouvelle de sa maladie, priaient autour de lui, édifiés de ses paroles et de sa patience héroïque : ce fut entre leurs bras, qu'il rendit son âme à Dieu, la veille de la fête de saint Augustin.

Cette mort plongea la ville entière dans le deuil : les pau-

[1] ... Non alacritatem contulit sed mærorem accumulavit, etenim in promptu erat agnoscere jam migraturum pium patrem. *Vita s. Cæsarii*, pars II.

vres pleuraient leur père, les malheureux leur soutien. Dans l'exaltation de sa douleur, le peuple se précipita sur le corps du prélat, pour se partager les ornements dont il était revêtu: plusieurs malades furent guéris par le simple attouchement de ces lambeaux. On entendit, à ses funérailles, les juifs, comme les chrétiens, s'écrier: *Que la terre n'était pas digne de posséder un homme pareil!*

Les restes de ce grand serviteur de Dieu furent placés dans un simple sarcophage, à côté duquel reposaient, depuis plusieurs années, les dépouilles mortelles de sa sœur sainte Césarie [1].

Vers la même époque, un autre enfant de Lérins, saint Siffred, quittait la terre, après avoir pleinement réalisé les espérances que l'on avait conçues de lui. Dans ses dernières années, il voulut se rapprocher encore plus de la Sainte-Vierge, qu'il avait toujours tant aimée: près de l'église élevée à son arrivée à Venasque, en l'honneur de Marie, il se fit construire une cellule où il ne s'occupa plus que des choses spirituelles. Laissant à ses clercs l'administration de la maison épiscopale, devenu étranger aux choses du siècle et même sans préoccupation pour le lendemain, il priait Dieu pour les malades, rendait la joie à ceux qui étaient tristes, le courage aux âmes désolées. Enfin il apprit par révélation que sa fin approchait; il convoqua le clergé et le peuple, pour leur annoncer le jour de sa mort. A cette nouvelle,

[1] Voir *Éclaircissements* N° XI.

tous s'écrièrent : « Père, ne nous abandonnez pas encore : nous sommes votre famille, pourquoi nous laisseriez-vous orphelins [1] ? C'est en vous que nous avons confiance, aussi nous vous conjurons de rester avec les enfants que vous avez engendrés en Jésus-Christ ; sans vous, votre troupeau sera la proie des loups ravisseurs. » Le bon pasteur avait passé de longues années au service de Dieu ; il aimait tendrement son peuple, mais il avait besoin de repos ; dans ce ciel, auquel il touchait déjà, était son père qui l'y avait devancé ; aussi éprouvait-il la double violence que ressentait jadis l'apôtre. Le désir du ciel l'emporta : « Mes enfants, dit-il à ceux qui entouraient sa couche, notre sauveur, descendu des cieux pour les pécheurs, vous délivrera des embûches redoutables de l'ennemi; ne tremblez donc pas devant ses menaces, mais rappelez-vous les volontés de Dieu. Qu'au jour du terrible jugement, je vous aie pour enfants et que je puisse vous présenter au Seigneur ! » Bientôt après, plein d'une joie paisible il s'endormit du sommeil des justes [2].

C'est ainsi que les évêques sortis de Lérins travaillaient à la régénération du monde, souffrant la persécution avec patience, défendant les enseignements de l'Église et, au moment suprême, édifiant les peuples par une sainte mort. Si l'histoire a conservé, pour l'époque dont nous nous occu-

[1] Non nos, pater, adhùc deseras, de tuà enim familià sumus : cur sine patre relinquis ? Confidimus in te... *Chronol. lerin.* II, p. 133.

[2] Voir *Éclaircissements*. N XII.

pons, peu de documents sur le monastère, elle nous montre les œuvres saintes de ceux qui s'y étaient formés et qui répandaient sa gloire dans l'Église entière.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE.

L'abbé Florian.— S. Virgile.—Malheurs de l'Empire.—Les Papes et l'Italie.— Les Lombards et les Saxons en Provence.— S. Hospice. — S. Virgile, abbé de Lérins.— Les Bénédictins en France — S. Virgile, archevêque d'Arles.— Conversion des Suèves et des Visigoths.— Conversion de l'Angleterre.— S. Virgile, vicaire du Saint-Siége en France.— S. Attale.— S. Chonon.— Relâchement de la discipline à Lérins.—Mort de s. Virgile.— S. Nazaire.— Monastère d'*Arluc*.—Monastère de religieuses à Arles.— Sainte Rusticule. —S. Maxime. s. Magnus, s. Agricole, moines de Lérins et évêques d'Avignon.— Colonie de Lérins à *Carméry* (Saint-Chaffre).

550 — 670.

Abbés de Lérins : Florian, 550.— S. Virgile.— Marin, 589.— Étienne, 596.— S. Chonon, 611.— S. Nazaire.— S. Maxime. 641.— S. Eucher.— S. Vincent, jusque vers 660.

La *Chronologie de Lérins* ne fournit aucun document sur Florian : elle parle d'un abbé nommé Florentius, qui est

probablement le même, mais sans rien dire sur son administration, sans même préciser l'époque à laquelle il dirigea le monastère [1].

Nous croyons, avec le *Gallia christiana* et les auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* [2], que l'abbé qui dirigea Lérins, en 550, se nommait Florian et qu'il était sans doute le personnage de ce nom qui naquit à Milan et fut baptisé par saint Ennode de Pavie [3]. Après avoir étudié quelques années à Arles, sous saint Césaire, il se rendit à Roman-Moûtiers, y reçut des leçons sur l'Écriture-Sainte de l'abbé Théodat, embrassa la vie monastique et succéda enfin à cet abbé. Plus tard, il vint à Lérins, où il fut bientôt placé à la tête du monastère.

Florian se rendit célèbre par la connaissance qu'il avait des ouvrages de l'antiquité. On a conservé deux de ses lettres à saint Nicet, évêque de Trèves; il prie le prélat d'employer son crédit, auprès de Théobalde, roi d'Austrasie [4], afin que ce prince veuille bien accorder sa protection à l'île de *Lari* et faire que les religieux de Roman-Moûtiers puissent voir se

[1] I, p. 367.

[2] T. III, p. 319.

[3] Mabillon, *Annales S. S.* Sec. VII, N° 46.

[4] L'*Histoire littéraire de la France* (*Ibid.* 320) se trompe probablement, en parlant des rapports de saint Nicet avec Théobalde; ce prince était mort, bien avant l'élévation du prélat sur le siége de Trèves. Saint Nicet vécut sous Clotaire, qui le persécuta et l'envoya même en exil, et sous Sigebert qui l'entoura de la plus grande estime. Il doit être question ici de Sigebert.

réaliser les promesses qui leur avaient été faites. Dans une de ces lettres, après avoir souhaité au pieux prélat les félicités du ciel, Florian ajoute : « Là-haut, vous aurez pour compagnon de votre gloire, le très-bon, le très-illustre, la lumière des lumières des évêques de la Gaule, le très-vénérable archevêque d'Arles, Césaire, mon ancien maître et mon bienfaiteur insigne, qui vécut en bienheureux parmi les Barbares et se montra toujours calme, au milieu des épreuves les plus cruelles. Il fut le père des orphelins, le soutien de la veuve, le consolateur des affligés, le pasteur des indigents, le pacificateur des peuples et des rois. Sa foi catholique, par des écrits et des actes, sauva du naufrage les règlements de la discipline ecclésiastique. Vous recevrez ensemble, au pied du trône de l'agneau, la couronne brillante que vous a tressée votre vigilance pastorale. Là vous brûlerez, à mon intention, quelques grains de cet encens d'agréable odeur, qui fume nuit et jour sur l'autel de la victime sans tache [1]. »

Tandis que l'abbé de Lérins parlait, avec tant de reconnaissance et de respect, du saint archevêque d'Arles, il voyait, parmi ses disciples, grandir dans la perfection celui que la Providence destinait à occuper plus tard le même siége et qui se préparait à l'illustrer par les mêmes vertus : c'était Virgile

[1] Mabillon, *Ibid.* N° 50.
Duchesne, *Hist. Franc.* t. Ier, f. 851.

que ses frères considéraient justement comme l'une des gloires du monastère.

Né, en Aquitaine, d'une famille riche et puissante, ce religieux avait aimé, dès sa plus tendre enfance, les deux vertus qui sont d'ordinaire l'annonce d'une grande sainteté : l'humilité et la charité. Il eut des efforts à faire, des luttes à soutenir ; mais les difficultés dont il dut triompher l'établirent plus fortement encore dans la piété chrétienne. A l'exemple des saints, il châtia son corps, pour le réduire en servitude : ses austérités furent bien grandes, car l'historien de sa Vie dit que, si la persécution extérieure lui manqua, pour qu'il obtint le nom de martyr, les souffrances qu'il supporta lui en donnèrent tout le mérite [1].

Comprenant que la volonté de Dieu l'appelle dans la solitude, Virgile obéit aussitôt : il a une famille, il la quitte ; des biens, il les abandonne ; des talents, il veut les consacrer à Dieu ; il cherche l'isolement du désert, pour sauver plus sûrement son âme ; Lérins est l'asile où il espère trouver ce qu'il désire avec tant d'ardeur. A cette école, le jeune religieux comprit que, pour être parfait, il faut être indifférent à tout, renoncer à tout et d'abord à soi-même. Le cœur qui tend ainsi à la perfection n'est pas animé pour ses frères d'un amour moins tendre, puisque la piété donne à l'affection une

[1] Cui tantùm percussor dignoscitur defuisse martyrio, nam ipse se procùl dubio martyrem et cruciatu fecit et merito. — *Chronol. lerin.* I, p. 88.

douceur et une constance que ne sauraient avoir les amitiés humaines.

Il fallait surtout alors que les enfants de Dieu fussent étroitement unis, pour se consoler des malheurs qui accablaient le monde et pour tendre la main aux infortunés que la douleur exposait au désespoir. Les maux de l'Italie étaient arrivés à leur comble, par suite des luttes sanglantes que les Ostrogoths soutenaient contre Bélisaire et Narsès ; plus tard, une armée de Franks et d'Allemans s'y était précipitée et l'avait saccagée, d'un bout à l'autre ; Narsès, furieux contre l'impératrice de Constantinople, avait appelé dans cette contrée les Lombards, qui recommencèrent les ravages.

Une famine affreuse fut la suite de ces guerres et de ces invasions : les populations affamées implorèrent, auprès des Papes, le secours que nul autre ne voulait leur donner. Pélage s'adresse aux évêques Gaulois, leur recommandant les premières familles de Rome, qu'il voit plongées dans une misère extrême ; il demande des vêtements et du pain ; il conjure ces prélats de racheter les esclaves tombés entre les mains des juifs, ainsi que les jeunes anglais que l'on élèvera dans les monastères [1] ; la Gaule répond à ces demandes par des prodiges de charité.

[1] ... Sine dolore et angustiâ cordis nostri, homines quos honesto loco natos noveramus non possumus inspicere... Saga quæ pauperibus erogari possint et tunicas albas aut cucullas et collabia .. Pueros Anglos, qui sunt ab annis XVII aut XVIII... ut in monasteriis proficiant...

Pelagius ad Sapaudum Arelat. *Epist.* 15.

Il n'en était pas ainsi des Empereurs : en vain les Papes imploraient leur assistance pour cette malheureuse Italie, que l'exarque de Ravenne déclarait ne pouvoir défendre ; ils se voyaient même refuser un général qui vînt, en réunissant les débris des armées romaines, s'opposer aux envahissements des Lombards [1]. Leur voix se perdit, au milieu des craintes et des arguties qui préoccupaient les esprits à Byzance ; alors on vit les peuples, délaissés par ces souverains impuissants, chercher, auprès du Siége apostolique, une direction pour la vie politique, en même temps que des enseignements pour la vie spirituelle.

La France de son côté passait par des épreuves douloureuses : les désordres qu'entraînent les guerres civiles [2], surtout les luttes entre Frédégonde et Brunehaut bouleversaient ce royaume ; de plus, le Midi fut plongé dans des calamités affreuses par les attaques successives des Lombards et des Saxons.

De 570 à 576, les premiers tentèrent de pénétrer en France ; ils s'avancèrent, la première fois, jusqu'à Embrun ; plus tard, se divisant en trois corps, ils attaquèrent à la fois Grenoble, Valence et Aix ; les Saxons, de leur côté, envahirent le territoire de Riez. A la vérité, Mummole, général de Gon-

[1] ... Vel unum magistrum militum et unum ducem dignetur concedere... Et exarchus scribit nullum nobis posse remedium ferre.

Ad Gregorium diaconum.

[2] S. Gregorius Turon. *Hist.* lib. IV, cap. 47, 48.

tran, tailla plusieurs fois en pièces ces Barbares, et les força de repasser les Alpes ; mais, en attendant son arrivée, les populations voisines de la frontière voyaient leurs champs dépouillés et leurs habitations ruinées [1].

Si l'expédition de 576 fut la dernière que les Lombards firent sur le territoire des Franks, la lutte des deux peuples ne devait pas se terminer là : c'était sur le sol de l'Italie, qu'elle allait se continuer ; Pépin et Charlemagne réalisèrent les tristes présages que la valeur de Mummole avait dû faire concevoir aux Lombards.

On ignore si le monastère de Lérins eut à souffrir des invasions de ces Barbares ; l'histoire se tait sur cette île et parle seulement de saint Hospice qui vivait dans une tour, près de Nice. Les Lombards arrivèrent au pied de cette construction qui n'offrait aucune ouverture par laquelle on pût pénétrer ; deux soldats se font hisser jusqu'au faîte, enlèvent la toiture et découvrent un homme chargé de chaînes. Le prenant pour un prisonnier, ils lui demandent par quels crimes il a mérité un châtiment pareil : Hospice répond qu'il est coupable de toute sorte de forfaits. A ces mots, un des Lombards tire son épée et lève le bras pour frapper le saint ; quand soudain l'épée tombe à terre, le bras est paralysé et nul effort ne peut le faire mouvoir. Ses compagnons poussent des cris de frayeur ; contemplant Hospice avec effroi, ils

[1] Sur les invasions des Lombards et des Saxons dans le midi de la France, voir Paul diacre, *De gestis Langobardorum*, lib. III.

le conjurent de guérir leur frère ; le saint fait le signe de la croix sur le bras malade, qui aussitôt se meut librement. Ainsi miraculeusement guéri, le Lombard confesse le Dieu d'Hospice, coupe sa chevelure et se soumet à la discipline monastique [1].

C'est aux environs de Lérins, entre Monaco et Villefranche, que saint Hospice offrait aux hommes le spectacle d'une pénitence effrayante : son corps serré d'une chaîne de fer était couvert d'un rude cilice ; le reclus ne mangeait que du pain avec quelques dattes, encore les remplaçait-il par des racines, pendant les jours du carême.

Le Seigneur, en lui révélant l'approche des Lombards, lui indiqua la cause des désastres dont ils seraient les instruments ; plein de l'esprit de Dieu, Hospice répétait sans cesse à ceux que sa renommée attirait auprès de lui : « Les Lombards vont venir dans les Gaules, ils détruiront les cités, parce que la malice des peuples est montée jusqu'au ciel : nul ne respecte sa foi ni le bien de ses frères ; nul n'offre de pain à celui que la faim dévore, ni de vêtement à celui qui est nu... Voilà pourquoi ce fléau va fondre sur nous.., » Il recommanda aux moines qui vivaient dans le voisinage de s'éloigner et, comme ils refusaient de le faire, « Allez, leur dit-il, je sais qu'ils me maltraiteront, mais ce ne sera pas jusqu'à la mort. »

[1] ... Brachium sanitati restituit. Ille autem in eodem loco conversus, tonsurato capite, fidelissimus monachus nunc habetur.

S. Gregorius, *Hist.* lib. VI, cap. 6.

La vie du saint reclus ne fut qu'une longue suite de miracles : de tous côtés, les malades accouraient à lui et retournaient, glorifiant le Seigneur de ce qu'il accordait tant de puissance à un mortel. Quand le jour de sa délivrance fut arrivé, Hospice quitta la chaîne qui ceignait son corps, se mit en prière, répandant, durant de longues heures, son âme devant le Seigneur, au milieu d'abondantes larmes; puis, levant les mains au ciel, il expira. Aussitôt les vers qui dévoraient sa chair disparurent [1]; les peuples des environs s'empressèrent de venir voir une dernière fois l'homme de Dieu, qui avait si souvent compati à leurs maux; tous assistèrent à ses funérailles, auxquelles présida Eustadius, évêque de Nice.

Un pélerin, qui se trouva à cette cérémonie, prit une poignée de la terre qu'avait touchée le corps du saint. Voulant se rendre au plus tôt à Lérins, il ne trouva qu'un navire prêt à partir pour Marseille et monté par des Juifs, auxquels il se garda bien de découvrir le souvenir pieux qu'il emportait et le désir qu'il avait d'aborder à l'île. Arrivé à la hauteur de Lérins, soudain le navire s'arrêta, malgré un vent favorable qui le poussait vers l'occident; alors le pélerin révéla son secret, les juifs le déposèrent à terre et, à peine eut-il

[1] ... Deposuit catenas quibus vinctus erat... et cùm diutissimè cum lacrymis orasset... Et statim vermes qui sanctos artus perforabant evanuerunt...

Ibid.

touché le rivage, que libres désormais les navigateurs purent continuer leur route vers Marseille.

D'après la *Chronologie* de Barralis, le monastère était alors gouverné par saint Virgile, qui avait succédé à Florian. Une difficulté se présente sur ce point historique, plusieurs auteurs pensant, d'après un passage de saint Grégoire de Tours, que Virgile fut à la vérité religieux à Lérins, mais sans jamais y exercer les fonctions d'abbé, et que cette dignité il l'obtint plus tard, dans le monastère de Saint-Symphorien d'Autun.

Si l'autorité de saint Grégoire est grande, surtout quand il s'agit de faits contemporains, on avouera que la tradition de Lérins a aussi sa valeur; d'autant plus que la tradition de l'Église d'Arles, transmise par Saxi (*Pontificium Arelat.*). est d'accord avec elle[1]. Les auteurs du *Gallia christiana* cherchent à concilier les deux opinions, en disant : « Peut-être saint Virgile dirigea-t-il les deux monastères [2]. » Mabillon hésite d'abord, ensuite il ajoute [3] : « On ne saurait supposer qu'une erreur se soit glissée dans le texte de saint Grégoire, par la faute du copiste, et qu'il faille lire Lérins, au lieu d'Autun, puisque le choix de Virgile fut inspiré par

[1] Dans son office, l'Église d'Arles honore : *Sanctum Virgilium Aquitanum, primùm monachum, post abbatem Lerinensem, in locum Etherii episcopi Arelatensis, ad regimen Ecclesiæ adscitum.*

[2] T. III, p 1193.

[3] *Acta S. S. ord. s. Bened.* t. I, lib. VII, 46.

Syagrius, évêque de cette ville. On voyait alors à Autun deux monastères : l'un dédié à saint Symphorien, l'autre à saint Martin; le premier était le plus ancien et avait eu pour abbé saint Germain, avant qu'il fut élevé sur le siége de Paris. Le monastère de Saint-Martin, dans un faubourg, comme l'autre, avait été fondé par la reine Brunehaut, et je ne sais si elle n'y appela pas du monastère de Lérins des religieux, dont la direction resta entre les mains de Virgile qui était leur abbé. » En effet, la réputation de Lérins, répandue dans la France entière, avait pu donner l'idée de soumettre le monastère d'Autun à l'autorité de saint Virgile, comme on verra plus tard saint Mayeul et saint Odilon diriger le monastère de Lérins et plusieurs autres, tout en restant à la tête de Cluny. Si l'on disait que, dans ce cas, saint Grégoire aurait parlé nécessairement de Lérins, dont la gloire était bien plus grande que celle du monastère d'Autun, et aurait donné sans doute à saint Virgile le titre le plus honorable ; nous répondrions que l'évêque de Tours n'entre pas dans des détails sur la nomination de saint Virgile, se contentant de mettre quelques mots à la fin d'un chapitre [1] ; nous dirions

[1] Obiit autem et Licerius, Arelatensis episcopus, in cujus Ecclesiam Virgilius, abbas Augustodunensis, opitulante Syagrio episcopo, substitutus est.

Hist. lib. IX, cap. 23.

Bucelin (*Annales Benedict.*) fait saint Virgile successivement abbé de Lérins, d'Autun et de Saint-Symphorien, oubliant, observent les Bollandistes, que le monastère de Saint-Symphorien est le même que celui d'Autun.

encore que saint Grégoire, en recueillant soigneusement tous les souvenirs édifiants de l'Église des Gaules, préoccupé par des motifs que nous ne pouvons comprendre, ne parle presque pas de Lérins, qui était pourtant l'une des gloires de cette Église.

Il est permis de conjecturer que le monastère d'Autun avait besoin d'être constitué; le souvenir de la régularité des religieux de Lérins, envoyés à la cour de Childebert (vers 550), par le pape Pélage, pour porter des reliques à ce prince, put inspirer plus tard à Gontran ou à Brunehaut l'idée d'en appeler quelques-uns à Autun, et de confier ce monastère à la sagesse de saint Virgile.

Il est certain que des monastères relevaient de Lérins, dans les premiers siècles : quand les religieux de cette île se rendent auprès de saint Aygulphe, pour le prier de venir introduire parmi eux la règle de saint Benoît, ils lui parlent des établissements fondés par Lérins ; le B. Amand eut sous ses ordres trois mille sept cents moines, et l'on ne peut supposer qu'ils fussent tous réunis dans l'île. On verra bientôt saint Porcaire dire à ses religieux, en les exhortant au martyre : « Lérins est semblable à une vigne dont les rameaux ont rempli le monde ; ses tabernacles se sont multipliés et ses colonies ont été plus nombreuses que celles d'aucun autre monastère[1] »

[1] *Chronol. lerin.* I, p. 221.

Quand saint Virgile eut été élevé à la dignité abbatiale, il comprit qu'il ne devait pas se contenter d'édifier par son exemple, mais qu'il lui fallait encore, par une direction ferme et intelligente, faire règner l'ordre et la sainteté dans le monastère; aussi ses efforts tendirent-ils à combattre le relâchement, à ramener les âmes à la ferveur des anciens jours.

Bucelin dit que saint Maur avait réformé plusieurs monastères des Gaules et particulièrement celui de Lérins, où saint Virgile fut l'un de ceux qui recueillirent de cette influence les fruits les plus abondants de sainteté [1]. La *Chronologie* de Lérins, qui ne parle pas de la réforme des Bénédictins, rapporte un fait, d'après lequel on voit que le nom de saint Benoit et celui de saint Maur furent connus de bonne heure dans le monastère.

Saint Maur arrivant en France traversa un village, où des parents éplorés entouraient un jeune homme qui était sur le point d'expirer; le saint religieux pria pour lui et la santé lui fut soudainement rendue. Eloi, c'était le nom du malade guéri de cette manière miraculeuse, voulut consacrer à Dieu la vie qu'il lui avait si miséricordieusement prolongée : il vint à Lérins étudier les règles de la perfection et puiser, auprès du Seigneur, la force d'y être fidèle [2].

[1] ... Beatissimo Mauro... Galliarum cænobia et *Lerinense* in primis reformante, primævo ordinis flori respondens fructus sanctitatis...

Bolland. *Acta S. S. Martii*, t. I, p. 599.

[2] Vocabatur autem, quem penè extinctum sanaverat beatus Maurus, adolescens Eligius, qui posteà in monasterio Lirinensi monachus est effectus.

Surius, *Vita B. Mauri*, t. II, 348.

La colonie que l'ordre de saint Benoit envoyait à la France, continuant sa marche, était arrivée en Anjou que gouvernait alors le vicomte Florus, au nom et sous l'autorisation du roi d'Austrasie, Théodebert, petit-fils de Clovis. Ce vicomte offrit au disciple de Benoit « un de ses domaines [1] pour y établir sa colonie, plus un de ses fils pour en faire un religieux, et annonça l'intention de s'y consacrer lui-même à Dieu. Maur accepta et, dans ce domaine que baignaient les eaux de la Loire, il fonda le monastère de Glanfeuil, qui prit plus tard son propre nom. Mais Florus dut s'adresser à Théodebert pour obtenir, d'abord l'autorisation nécessaire à l'établissement des religieux étrangers, puis celle de s'enrôler lui-même dans leurs rangs. Ce roi, célèbre dans l'histoire des Mérovingiens par ses exploits en Aquitaine contre les Visigoths et en Italie contre les Impériaux, ne consentit à se séparer d'un de ses principaux officiers qu'avec peine, et après avoir rendu lui-même visite à la nouvelle colonie. Il s'y rendit avec toute cette pompe que la race de Clovis avait si rapidement empruntée aux traditions de l'empire abattu ; mais tout revêtu de la pourpre, dès qu'il aperçut Maur, le roi frank se prosterna devant le moine romain, comme Totila s'était prosterné devant Benoît, en lui demandant de prier pour lui et d'inscrire son nom parmi ceux des frères. Il présenta son jeune fils à la communauté, se fit désigner spécialement ceux des moines qui étaient venus du Mont-Cas-

[1] M. le comte de Montalembert. *les Moines d'Occident*, t. II, p. 251-258.

sin avec l'abbé, demanda leurs noms, et les embrassa ainsi que leurs frères. Puis il parcourut les lieux réguliers, mangea avec les moines au réfectoire, et voulut, avant de partir, que le chef de ses scribes rédigeât sur l'heure et scellât de son anneau la donation d'un domaine du fisc qu'il destinait au monastère. Florus obtint ensuite que le roi servît de témoin à sa prise d'habit. Après avoir ajouté de nouvelles largesses à sa première donation, il affranchit et dota vingt de ses esclaves ; puis, déposant sur l'autel son baudrier militaire, il s'agenouilla devant le roi qui, à la prière de l'abbé, lui coupa une première mèche de cheveux ; les autres seigneurs achevèrent de le tonsurer complètement. Au moment de quitter le monastère, le roi voulut revoir son ami, revêtu du froc ; l'exhorta à honorer ce nouvel habit, comme il avait honoré la vie séculière, puis se jeta dans ses bras et y resta longtemps en pleurant, avant de s'éloigner muni de la bénédiction de l'abbé.

« Voilà donc comment le roi franc et le bénédictin firent connaissance, et ces deux forces qui vont fonder la France, la diriger et la représenter, pendant de longs siècles, les voilà en présence pour la première fois. »

Si l'on ne peut dire d'une manière certaine que la réforme fut établie à Lérins par saint Maur, on verra bientôt saint Aygulphe apporter dans le monastère et faire accepter la règle de saint Benoît.

589. Tandis que saint Virgile conduisait à Dieu les religieux placés sous sa direction, la ville d'Arles perdit son

évêque; les habitants de cette ville ne pouvaient oublier Honorat, Hilaire, Césaire, ni le saint asile où s'était perfectionnée leur vertu. Le clergé vint à Lérins et emmena Virgile : malgré ses soixante-et-dix-huit ans, le pieux abbé devait, pendant vingt-et-un ans encore, gouverner cette grande Église et la gouverner avec sagesse et énergie.

Il eut, pour successeur à Lérins, Marin dont on connaît les relations avec d'autres maisons religieuses ; l'auteur de la Vie de saint Eugende, qui dirigea un monastère voisin de Lyon, dit que, d'après les instances de Marin, abbé de Lérins, il a rédigé des règles pour le monastère d'Agaune [1].

Le *Gallia christiana* place l'abbé Marin entre Abbon et Florian (530-550) ; mais Barralis [2] fait observer que saint Eugende vécut, vers l'année 579, ce qui oblige à reculer, après saint Virgile, la nomination de Marin dont les conseils servirent à celui qui écrivait la vie de saint Eugende.

Cependant le catholicisme, après avoir affaibli la puissance des Visigoths ariens dans les Gaules, attaquait l'arianisme en Espagne et l'idolâtrie en Angleterre : ce n'était point sur les armes matérielles qu'il s'appuyait, pour arriver à ces précieuses conquêtes, mais bien sur la grâce divine et la vertu de ceux que le Ciel destinait à cette noble mission.

[1] Si animos vestros spreta dudùm philosophia exsatiare non quiverit, instituta quæ de informatione monasterii Agaunensis, sancto Marino, presbytero, insulæ Lerinensis abbate, compellente, digessimus...

Surius, t. I. Apud *Chronol. lerin.* I, 38.

[2] *Ibid.*

Vers 562, un roi des Suèves, dont le fils est malade, entendant parler des miracles opérés près du tombeau de saint Martin, demande à quelle Église appartenait le thaumaturge.— « De son vivant, lui est-il répondu, il enseignait qu'il faut adorer le Fils avec le Père et l'Esprit-Saint, comme étant de la même substance. » Le prince arien ayant imploré l'assistance de Martin, son enfant fut guéri ; la reconnaissance et la conviction produite par ce miracle ramenèrent un peuple entier à la foi véritable.

Les Visigoths opposèrent une plus longue résistance : Clotilde, épouse du roi Amalaric, avait bien souffert de la part des ariens ; Childebert, son frère, en recevant le mouchoir ensanglanté que la princesse lui envoyait, pour preuve des traitements qu'elle avait à endurer, franchit les Pyrénées, tailla en pièces l'armée du monarque persécuteur et ramena Clotilde. Mais les forces de la martyre étaient épuisées par ses douloureuses épreuves, elle mourut en route et alla demander au Ciel la conversion du peuple sur lequel elle avait régné.

En 572, Lévigilde, devenu roi unique des Visigoths, associe à son autorité ses deux fils Herménégilde et Récarède, qu'il avait eus de Théodosie, sœur de saint Léandre ; il fait épouser à Herménégilde Ingonde, fille de Sigebert et de Brunehaut, tandis que lui-même avait épousé Gosvinde, veuve d'Athalaric et mère de la reine d'Austrasie.

La question de religion divisa bientôt les deux reines que tant de raisons devaient unir : Gosvinde voulut entraîner sa

petite-fille dans l'arianisme, par esprit de prosélytisme et aussi pour se venger de Brunehaut, sa fille, qui s'était faite catholique. On frémit, en lisant les traitements barbares dont la fanatique arienne usa envers la jeune princesse. En présence d'une résistance héroïque, Gosvinde et son époux cherchèrent la main qui pouvait soutenir Ingonde dans l'épreuve : ils comprirent que Fronime, évêque d'Agde, inspirait par ses conseils cette fermeté, devant laquelle échouaient les caresses et les outrages. Lévigilde voulut se venger sur lui, et Fronime dut se réfugier auprès de Childebert, qui plus tard le fit nommer à l'évêché de Vence [1].

Ingonde ne se découragea point ; appuyée sur Dieu, elle ne se contenta plus de résister, elle voulut convertir son époux. Enfin la patience admirable d'Ingonde, surtout le martyre d'Herménégilde amenèrent au catholicisme les Visigoths et leur roi Récarède.

Les musulmans devaient bientôt entrer dans la péninsule: il fallait que le catholicisme eût pris racine sur cette terre, pour pouvoir lutter contre les sectateurs de Mahomet et enfin les rejeter en Afrique. La France, en contribuant à cette conversion, commença l'œuvre des Charles-Martel, des Charlemagne et celle des Chevaliers qui allèrent plus tard, sous l'enseigne de la croix, combattre les infidèles en Espagne.

Cette conversion des Suèves et des Visigoths fut une douce consolation pour le pape Pélage, au milieu des malheurs

[1] S. Gregorius Turon. *Histor.* lib. IX, cap. 24.

dont il était le témoin en Italie : avant de mourir (590), il put lire les belles paroles du roi Récarède, au III[e] concile de Tolède (589), et l'hymne d'action de grâces que saint Léandre adressa au Ciel pour la conversion de son peuple. Pélage quitta paisiblement la terre, parce qu'il voyait l'œuvre de de Dieu se propager ; il porta sur l'avenir un regard moins effrayé, en laissant, près du trône pontifical, Grégoire qui avait si bien représenté l'Église romaine auprès des Césars de Byzance, et qui allait être élu par acclamation.

Saint Grégoire, trouvant l'Italie toujours accablée de maux, implora l'assistance de toutes les âmes généreuses : Lérins répondit à la demande du saint Pontife, par les mains de son abbé Étienne qui avait succédé à Marin. Le Pape écrit à cet abbé quelques lignes bien touchantes : « Nous avons reçu, lui dit-il, les cueillers et les assiettes que vous nous avez adressés [1] ; nous en remercions votre charité. Vous avez montré combien les pauvres sont chers à votre cœur, en envoyant ce dont ils ont besoin. » C'était au moment où l'Église réclamait toute la sollicitude de Grégoire, où il méditait la conversion de l'Angleterre, qu'il s'occupait avec cette tendresse de ceux qui souffraient et reposait sa grande âme, en remerciant le charitable abbé de Lérins.

Nous venons de parler de l'Angleterre et du dessein que Grégoire avait conçu d'y faire prêcher la foi. Après avoir été

[1] Cochlearcs verò et circulos quos direxisti suscepimus et charitati tuæ gratias agimus. . . . *Lib.* VI, *Epist.* 56.

l'une des gloires du christianisme, cette île avait vu des hordes païennes envahir ses rivages et poursuivre la population chrétienne, le fer et le feu à la main ; après une longue résistance, les Bretons vaincus et découragés avaient quitté leur patrie et étaient venus demander un asile à la Gaule. Les Angles, maîtres du territoire. détruisirent les monuments religieux, persécutèrent les fidèles et bientôt l'idolâtrie scandinave régna dans l'*île des Saints*.

Longtemps avant son élévation à la chaire de Pierre, Grégoire était préoccupé du désir de convertir ces infidèles : on connaît ses paroles, à la vue des jeunes Anglais qu'il rencontra au marché des esclaves ; il était même parti pour cette mission, quand le peuple romain, courant en foule après lui, le ramena de force dans la ville. A peine élevé sur le Siége apostolique, il réunit quelques hommes de courage et de foi et les envoya en Angleterre ; mais arrivés en Provence ces missionnaires furent effrayés par les détails qu'on leur donna sur les mœurs des habitants et sur les difficultés que rencontrerait dans cette contrée la prédication de l'Évangile. Augustin, chef de la mission, dut retourner à Rome, pour dire au pontife le découragement de ses compagnons ; Grégoire lui inspira un peu de son héroïque fermeté, le chargea de lettres pour les roi franks et lui remit pour les missionnaires quelques lignes brûlantes de zèle. A son retour, Augustin releva le courage de ses frères, et la sainte troupe se remit en route animée d'un noble enthousiasme.

On sait combien cette mission fut féconde, combien rapi

des furent ses succès ; quand il fallut donner un évêque à l'Angleterre, saint Grégoire choisit Augustin et l'adressa à saint Virgile, pour recevoir la consécration épiscopale. Ainsi les enfants de Lérins participaient toujours aux grands évènements qui intéressaient l'Église.

Déjà, lorsque Augustin retourna de Rome, pour ranimer le courage des missionnaires effrayés, saint Grégoire l'avait chargé d'une lettre pour l'archevêque d'Arles, à qui il recommandait vivement les apôtres qu'il envoyait en Angleterre. « Il est nécessaire, lui disait le grand pontife, [1] que vous les aidiez de vos prières, de vos secours et, s'il est nécessaire, de vos consolations.... S'ils réussissent, comme nous le désirons, dans leur œuvre toute divine, vous aurez part vous-même à leur récompense. » Déjà, sur cette terre, la récompense était bien grande, puisque Virgile put consacrer l'illustre Augustin.

Cet honneur fut accordé à l'archevêque d'Arles, parce qu'il était vicaire du Saint-Siége dans les Gaules : saint Grégoire l'avait revêtu de cette dignité et lui avait accordé le *pallium*, sur sa demande et celle du roi Childebert. Le mérite de Virgile était connu à Rome, comme on peut le voir par les premières lignes de la lettre que lui adressa le Pape :

« Oh ! dit saint Grégoire, que la charité est bonne, elle qui

[1] In quâ re oratione vos eum et auxiliis adjuvare necesse est.... Solatiorum vestrorum ei præbere suffragia et paternâ ac sacerdotali illum consolatione refovere....Et vos possitis pariter mercedem acquirere. *Lib.* IV, *Epist.* 53.

par le souvenir montre les choses absentes et les rend présentes au cœur ; elle unit ce qui est divisé, met l'ordre dans ce qui est confus, associe les inégalités, détruit toute imperfection ; c'est avec justice que le grand apôtre la nomme le lien de la sainteté ; car les autres vertus peuvent conduire à la perfection, mais il faut que la charité les unisse entre elles, et alors elles ne peuvent périr dans le cœur qui sait aimer[1]. Je connais, mon cher frère, combien vous êtes rempli de cette vertu : ceux qui viennent des Gaules me l'ont appris, et la lettre que vous m'avez adressée confirme l'opinion que j'avais conçue de vous. Quand vous me demandez l'usage du *pallium* et le vicariat du Siége apostolique, je me garde bien de croire que vous ayez ambitionné la dignité d'un pouvoir passager et un ornement extérieur. Personne n'ignore de quelle source notre sainte foi s'est répandue dans les Gaules ; aussi, en vous adressant au Saint-Siége, selon l'ancienne coutume, vous avez voulu faire comme un bon fils qui recourt au sein de l'Église sa mère. C'est donc bien volontiers que nous vous accordons ce que vous désirez, ne voulant ni vous priver de l'honneur qui vous est dû, ni paraître mépriser la demande de notre très-excellent fils le roi Childebert... Nous vous établissons, d'après l'antique coutume, notre vicaire sur toutes les Églises qui sont dans le royaume

[1] Vinculum perfectionis... Virtutes quidem cæteræ perfectionem generant, sed tamen charitas etiam ligat, ut ab amantis mente dissolvi nequeant. Hâc itaque virtute, frater carissime, plenum te esse reperio... *Lib.* IV, *Epist.* 51.

de ce prince, en laissant pourtant à chaque métropolitain l'honneur qui lui est dû ; nous accordons aussi à votre Fraternité l'usage du *pallium*, dans l'église et seulement pour la célébration de la messe. Aucun évêque ne pourra entreprendre un long voyage, sans votre autorisation ; s'il s'élève une discussion sur la foi, ou un différend entre évêques, difficile à résoudre, rassemblez douze de vos frères, pour l'examiner et la décider. Que si une solution n'est pas possible, instruisez l'affaire et renvoyez-la à notre jugement... »

Mais en même temps le Pape apprend au nouveau légat qu'il doit, à mesure que sa dignité s'élève, grandir en sainteté et redoubler de vigilance pour le maintien de la discipline. Deux maux bien funestes attaquaient alors l'Église des Gaules : la simonie et l'élection ou la nomination royale d'hommes laïques pour les siéges épiscopaux. Saint Grégoire veut que son vicaire attaque cette double plaie et qu'il recoure à la puissance séculière, pour l'extirper entièrement.

Virgile était à la hauteur de cette mission par son intelligence et sa vertu : puisant sa force dans la patience, sa douceur dans la piété, sa générosité dans la noblesse de son cœur, il attira à lui tous ses diocésains par sa bienveillance, son équité, sa sagesse et la sollicitude constante qu'il apportait dans l'exercice de ses fonctions. Par ses prières et ses austérités il s'efforçait d'appeler sur son ministère les bénédictions du Ciel. Il savait combien la souffrance volontaire est puissante auprès de Dieu : dès l'enfance, il avait ceint son corps d'un cilice et non seulement il ne le quitta jamais, mais il

voulut même qu'on l'ensevelît avec ce douloureux instrument de pénitence.

Par ses soins, une église fût construite, dans l'enceinte de la ville, en l'honneur de saint Étienne, premier martyr. L'église de Notre-Dame-de-Grâce, lézardée de tous côtés, menaçait de s'écrouler ; Virgile la rasa, et l'on vit s'élever à sa place une vaste basilique dédiée au Sauveur et à saint Honorat ; ce temple renfermait le vénérable sanctuaire consacré à la mère de Dieu, près duquel saint Trophime et plusieurs de ses successeurs avaient été ensevelis. Le prélat confia la garde du nouvel édifice à des religieux qu'il établit tout auprès.

Les populations avaient alors besoin de se réfugier auprès de Dieu, pour chercher les consolations et la force si nécescessaires dans leurs épreuves. L'Austrasie venait de perdre Childebert, qui avait rendu tant de services à la religion et à la patrie (596). Son trône était échu à deux enfants, tandis qu'un enfant aussi succédait à son oncle Chilpéric : deux femmes gouvernaient l'Austrasie et la Neustrie, Brunehaut et Frédégonde : leurs noms seuls annoncent ce que la haine qui les dévorait causa de maux à la France. On comprend tout ce qu'il fallait de prudence et de fermeté aux évêques, surtout au vicaire du Siége apostolique, pour continuer l'œuvre de régénération morale confiée à leur ministère, au milieu de sanglantes rivalités et d'obstinations que rien ne pouvait fléchir. Nous verrons bientôt comment les luttes de ces deux reines retentirent dans nos contrées, lorsqu'un an-

cien moine de Lérins fut mêlé à des questions politiques et qu'une abbesse d'Arles fut arrachée du cloître, pour aller comparaître à la cour des rois franks.

Il semble, qu'après la direction si intelligente de saint Virgile, Lérins aurait dû se conserver toujours au même degré de ferveur ; nous avons cependant la preuve, par deux faits arrivés à cette époque, que la régularité s'y était affaiblie.

Attale, jeune Burgonde, après s'être formé à la piété et aux lettres, sous l'évêque Arigius, comprit que Dieu l'appelait à la vie religieuse ; il dit adieu au monde et chercha dans la solitude une direction et des modèles, pour grandir en sainteté ; longtemps il les trouva à Lérins : mais son âme ardente aspirait à des moyens plus énergiques, à une vertu plus consommée. D'un côté, ses frères n'acceptaient pas sans murmures le joug de la discipline [1] ; de l'autre, la renommée parlait d'un moine venu d'Irlande, avec une colonie de disciples fervents. Colomban semblait destiné à corriger la mollesse des Gallo-romains et l'ignorance des Germains [2] ; il disait hautement la vérité aux rois, il était heureux de souffrir pour la justice. C'était l'âme qui convenait à l'âme d'Attale, c'était le guide sous lequel il crut que le Ciel voulait qu'il marchât dans les voies de la perfection.

[1] ... Cùm cerneret monachos ejusdem cænobii nequaquàm regularis disciplinæ habenis colla submittere, cæpit anxio animo trutinare...

Vita s. Attalæ, apud *Chronol. lerin.* I, p. 97.

[2] Ozanam, *Études germaniq.* t. II. p. 101.

Après avoir réfléchi et prié, Attale quitta Lérins et se rendit à Luxeuil : Colomban reçut avec des transports de joie le religieux que dévorait le désir de la souffrance et de la sainteté ; il comprit bientôt l'intelligence et l'énergie de ce nouveau disciple et il l'aima d'un ineffable amour.

Lorsque les princes franks, dont il attaquait les vices avec une sainte rudesse, le chassèrent de *Luxeuil*, Colomban ordonna à ses disciples d'obéir à Attale, comme à un autre lui-même, laissant néanmoins à celui-ci la liberté de rester à *Luxeuil* ou de le suivre dans l'exil. Attale n'hésita point: l'exil c'était la souffrance qu'il partagerait avec son père ; le cloître c'était le repos et la consolation. Il quitta bientôt la France, alla rejoindre son maître et devint plus tard abbé du monastère de Bobbio, que saint Colomban avait fondé en Italie.

Le départ de saint Attale ne doit pas pourtant faire conclure que les religieux de Lérins étaient tombés dans de graves désordres. Attale était une de ces âmes d'élite que la grâce appelle à la pénitence la plus austère, à l'amour pratique de la croix porté à un héroïque degré, et qui rencontrent difficilement des volontés douées de leur sainte énergie. Il manifesta cette exigence inflexible, quand il eut remplacé Colomban à Bobbio : ceux qui avaient vécu sous l'abbé irlandais étaient sans doute habitués à une règle sévère ; néanmoins, lorsque Attale prit la direction du monastère, quelques-uns ne purent supporter la discipline qu'il imposa et s'éloignèrent de Bobbio. En vain l'abbé les conjura de ne point l'abandonner, de marcher courageusement dans la voie rude qui con-

duit au ciel, en se souvenant que les saints y sont parvenus par la mortification de la chair et le mépris de la vie présente; ses exhortations et ses prières ne purent rien gagner sur des cœurs effrayés par l'idée qu'ils s'étaient faite *de sa ferveur excessive et du poids de sa discipline intolérable* [1].

Mais, si le départ de saint Attale peut s'expliquer par un besoin extraordinaire de perfection, la lettre suivante de saint Grégoire à Chonon, abbé de Lérins, prouve évidemment que le relâchement s'était introduit dans le monastère.

« La vigilance des supérieurs, écrit le grand pontife, fait la sureté de leurs subordonnés, qui peuvent ainsi déjouer les ruses de l'ennemi. Nous avons appris, par Mennas, notre frère dans l'épiscopat, combien vous êtes sage dans la direction de vos frères, combien vous les entourez d'une sollicitude pleine de zèle. Autant la faiblesse imprudente de votre prédécesseur nous a souvent affligé [2], autant la sagesse de votre administration nous comble de joie; car cette direction aura, pour résultat infaillible, votre propre récompense et l'amélioration de vos frères. Mais, parce que plus notre adversaire voit qu'on est de tous côtés en garde contre lui, plus il cher-

[1] ... Multis precibus cum pietatis officio prosequebatur eos, orans ut se non relinquerent, sed ardui itineris cœlum fortiter tenerent, reminiscentes quia sancti Patres per mortificationem carnis et contemptum mundi.... Dicebant se nimii fervoris auctoritatem ferre non posse et arduæ disciplinæ pondera portare non valere. *Chronolog. ler.* p. 97, 98.

[2] Sicut nos audita decessoris tui incauta remissio sæpiùs contristavit. *Lib.* IX, *Epist.* 60.

che à attaquer en secret et à tromper par ses artifices celui qui sait résister, il faut que la vigilance de votre charité redouble toujours plus attentive et, qu'avec l'assistance du Seigneur, elle fortifie tous les points, afin que le loup furieux ne puisse trouver d'issue pour entrer dans votre bercail. Préservez, avec la grâce de Dieu et par tous les moyens possibles, préservez ceux qui vous sont confiés, de la gourmandise, de la superbe, de l'avarice, de la méchanceté dans les paroles et de tout ce qui est opposé à la pureté, afin que la récompense, à laquelle vous aspirez dans votre administration, soit d'autant plus grande, que vos disciples seront par votre vigilance rendus plus forts contre les ruses de l'ennemi. Ainsi, soyez doux pour les bons, sévère pour les méchants; dans votre sévérité, n'oubliez point, qu'en attaquant le péché, il faut aimer le pécheur, de peur que, si vous négligiez cette règle, la correction ne se changeât en cruauté et que vous ne perdissiez ceux que vous voulez corriger. Pour guérir une plaie, il faut se garder d'attaquer la partie saine, car, si le fer s'enfonce trop profondément, on peut nuire à celui que l'on désirait soulager. Que votre douceur soit donc pleine de prudence, exempte de faiblesse; que votre fermeté soit intelligente et éloignée d'une sévérité excessive. Unissez la fermeté à la douceur, de manière que l'amour conduise les bons à la sagesse et que la crainte ramène les méchants à l'amour [1].

[1] ... Ut personas diligas et vitia persequaris... Sic enim vulnus debes abscindere, ut non possis ulcerare quod sanum est, ne si plùs quàm res exigit ferrum impresseris, noceas cui prodesse festinas... *Ibid.*

« Mon fils bien-aimé, appliquez-vous à ces règles, suivez-les avec soin, afin que, par une sage direction rendant sains et saufs au Seigneur ceux qu'il vous a confiés, vous méritiez, au jour des récompenses éternelles, de l'entendre vous dire : *Bien, serviteur bon et fidèle, parce que tu as été fidèle dans de petites choses, je t'établirai sur de grandes : viens participer à la joie de ton maître.* »

A la fin de sa lettre, le Pape ajoute : « Nous désirons en outre que notre recommandation rende plus cher à votre cœur notre fils le prêtre Colomb ; son mérite vous l'a déjà fait trouver digne de votre amitié, nous espérons le voir par vos soins avancer dans le chemin de la perfection. » Ce Colomb était probablement un des religieux du monastère.

Saint Chonon, obéissant aux conseils paternels de l'illustre pontife, releva la discipline un instant relâchée. Il avait connu Attale, il savait que *Luxeuil* avait offert à sa ferveur la régularité après laquelle il soupirait si ardemment : ce fut donc à *Luxeuil* qu'il se rendit, auprès de saint Eustaise, pour étudier les règles données par saint Colomban. La vigilante fermeté de Chonon fortifia les âmes et fit refleurir la piété ; il laissa à Lérins un souvenir si profond, qu'une prose très-ancienne du monastère lui donne le nom de Chonon *le rigide (rigidum Chonona).*

Ici se présente une question difficile à résoudre : saint Grégoire se plaint à l'abbé Chonon de la faiblesse imprudente dont s'était rendu coupable son prédécesseur à Lérins, et le *Gallia christiana* fait succéder Chonon à Etienne*, le même

qui mérita de saint Grégoire des remerciements pour sa charité envers les pauvres d'Italie. Cette disposition miséricordieuse peut se concevoir, malgré une certaine mollesse dans l'administration ; mais saint Grégoire ne se contente pas de louer Étienne et de le remercier pour le bien qu'il fait aux indigents, il le félicite sur sa vigilance et en même temps sur l'ordre qu'il fait règner au sein de sa communauté.

« La relation d'Augustin, serviteur de Dieu, dit le Pape, à qui nous confions les présentes, nous a comblé de joie, en nous disant comment votre charité déploie la vigilance nécessaire à un supérieur ; combien l'union et la paix règnent parmi vos prêtres, vos diacres et votre congrégation entière [1]. Et, parce que la bonté des supérieurs est une sauve-garde salutaire pour ceux qu'ils ont à diriger, nous conjurons le Seigneur tout-puissant de vous enflammer toujours par sa grâce d'un zèle nouveau pour votre œuvre sainte, de préserver vos disciples des tentations du démon et de les faire vivre avec vous, dans la charité et dans des actes qui puissent lui plaire. »

Augustin, dont parle saint Grégoire est l'apôtre de l'Angleterre, qui rapporta cette lettre à Étienne, en revenant de Rome, pour ranimer le courage de ses compagnons : il avait vu lui-même le monastère et pouvait rendre au pontife su-

[1] ... Dilectionem tuam, ut oportet, vigilantem esse narravit... unanimes vivere ac concordes affirmavit... Præpositorum bonitas subjectorum salubris est regula... *Lib.* VI, *Epist.* 56.

prême un compte exact de la régularité qui y régnait. Il avait dit à saint Grégoire la bonté, la mansuétude, la charité d'Arigius, évêque de Marseille ; l'amour que Protaise, évêque d'Aix, montrait pour le Siége apostolique ; il dit aussi la vigilance qui distinguait l'abbé de Lérins [1].

Nous remarquons que saint Chonon est appelé aussi *Bonus* et *Bononus* ; peut-être ces appellations diverses indiquent-elles des personnages différents, et alors on s'expliquerait cette contradiction apparente.

Saint Virgile avait porté, sur le siége d'Arles, la piété fervente dont si longtemps les religieux de Lérins furent édifiés ; nous l'avons vu élever de nombreux monuments à la piété ; dans sa sollicitude pour l'ordre monastique, il obtint du Pape la confirmation des priviléges accordés à Mont-Majour. Ces œuvres si saintes lui méritèrent une mort précieuse devant Dieu et il échangea les peines de l'exil contre le repos et la félicité de la patrie (10 octobre 610).

Les auteurs ecclésiastiques ne s'accordent pas sur l'année de sa mort : Mabillon [2] la met en 616 ; Baillet [3], Le Cointe [4] et Henschénius [5], en 624 ; Saxi, en 640 [6]. Nous croyons,

[1] Notes de la lettre de saint Grégoire, dans l'édition de ses œuvres par les Bénédictins de Saint-Maur.

[2] *Annales S. S. ordinis s. Bened.* Sæculo VII.

[3] *Vies des Saints*, 5 mars.

[4] *Annales Ecclesiast.* an. 624.

[5] *Mens. Martii*, p. 400, N° 7.

[6] *Pontificium Arelat.* an. 640.

d'après une note de l'abbé Bonnemant [1], que saint Virgile mourut en 610. On trouve en effet à Milan, dans la bibliothèque ambroisienne, deux lettres du pape Boniface IV, adressées l'une à Florien, successeur de saint Virgile, l'autre au roi Thierry, d'après lesquelles on doit conclure que la mort du saint arriva, en l'année que nous venons d'indiquer.

La plupart des historiens de saint Virgile le font mourir à l'âge de cent-vingt-sept ans ; il nous paraît peu probable qu'on eût appelé à la tête d'une grande Église quelqu'un qui avait dépassé la centième année ; il doit y avoir erreur dans ce chiffre.

Saint Chonon avait eu, pour successeur à Lérins, Nazaire, religieux plein de vertu et animé d'un zèle ardent : le nouvel abbé ne se contenta pas de maintenir ses enfants spirituels dans l'esprit de leur état, sa charité s'étendit au-delà du monastère : il fonda un asile où des vierges chrétiennes pussent venir abriter leur innocence et marcher vers la perfection.

A une petite distance de Cannes, près des bords de la *Siagne*, on voit un monticule qui porta jadis le nom d'*Arluc* et où les païens élevèrent un temple à Vénus ; un bois sacré entourait l'édifice et le Dieu de pureté y était offensé souvent, car, malgré la propagation du christianisme, le démon y tendait des embûches aux âmes. Saint Nazaire, plein de courage

[1] Godescard, *Vies des Saints*, 5 mars.

et de piété, renversa entièrement le temple, dont la place vit s'élever une église en l'honneur de saint Étienne, premier martyr. Tout auprès, un monastère fut construit pour des religieuses qui, par leurs vertus, devaient réparer les scandales dont ce lieu avait été le témoin [1].

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* [2] croient qu'une des premières abbesses d'*Arluc* portait le nom d'*Oratorie* et qu'elle reçut de saint Césaire d'Arles deux exhortations pleines de sagesse et de piété. Ils sont dans l'erreur, car le monastère d'*Arluc* ne fut établi que longtemps après la mort de cet illustre prélat.

Il fallait que la prière s'élevât bien fervente vers le Ciel, pour conjurer les fléaux dont les populations étaient affligées: à cette époque, la Provence, qui souffrait encore des guerres civiles et des invasions des Lombards, fut ravagée par une maladie dont les caractères ressemblaient à ceux de la peste; les environs d'Arles et de Marseille eurent surtout à en souffrir [3].

[1] Nazarius, vir strenuus et pius, non ferens animas hominum illudi fraude diabolicâ, delubrum et aram impudicæ Veneri dicatam in quodam monticulo, qui dicitur *Arlucus* (quasi *Ara-lucis*)... omnino eliminare curavit, ibidemque templum sancto protomartyri Stephano dicatum in sacrum cænobium sanctimonialium erexit... *Chronol. lerin.* II, p. 80.

Voir sur le mont d'*Arluc* et le monastère qui y fut élevé, *Les iles de Lérins, Cannes et les rivages environnants*, p. 286 et suiv.

[2] *Tome* III, p. 221.

[3] His diebus, apud Massiliam et reliquas Provinciæ civitates, nascentibus in

Presqu'à la même époque, l'imposteur du Berry, dont parle saint Grégoire de Tours, parcourut la Provence, se disant inspiré de Dieu, et fit bien du mal aux églises.

Les religieux de Lérins compatirent à tous ces malheurs, peut-être même les partagèrent-ils ; ils furent, peu de temps après, éprouvés d'une manière bien douloureuse : saint Nazaire, épuisé par les austérités et la vieillesse, était arrivé au terme de ses jours, et la violence du mal rendait pénible son passage à l'éternité. Mais Dieu, qui voulait par la souffrance augmenter ses mérites et donner aux religieux un grand exemple de patience, l'assista dans ce moment suprême, d'une manière miraculeuse : saint Honorat, accompagné d'une multitude de moines resplendissants de lumière, apparut au vénérable abbé et à ses frères réunis autour de lui. Le père de Lérins consola ses enfants, les exhortant à persévérer dans le service de Jésus-Christ et, au milieu du chant des hymnes, la troupe céleste conduisit à Dieu l'âme du saint vieillard [1].

Tandis que le monastère d'*Arluc* donnait des larmes à son

hominum inguibus seu delicatioribus locis quibusdam glandulis in modum nucis, maxima generata est mortalitas.

Aimonius, *De gestis Franc.* Lib. III, cap. 86.

S. Gregorius turon. *Histor.* Lib. IV, cap. 5.

[1] ... Apparuit ei et circumstantibus fratribus beatus Honoratus cum multitudine monachorum, cum magnâ claritate.... Animam sancti Nazarii è corpore egredientem cum divinis hymnis et laudibus ad cœlorum culmina associârunt....

Chronol. lerin. II, 80.

pieux fondateur et qu'il voyait la ferveur et la paix régner dans son enceinte, un autre monastère de religieuses, élevé aussi par un enfant de Lérins, était plongé dans une douleur profonde, à cause de l'épreuve qui frappait son abbesse.

Nous avons vu saint Césaire établir à Arles une communauté de vierges chrétiennes, sous la direction de sa sœur sainte Césarie. Cette abbesse mourut, du vivant du saint prélat, et fut remplacée par une autre Césarie, que l'on nomme *la jeune*, pour distinguer les deux premières abbesses. Ce fut cette dernière qui reçut la visite de sainte Radegonde; ce fut elle qui écrivit à la pieuse reine et à l'abbesse de Poitiers une admirable lettre, que l'on considère avec raison comme l'une des plus belles productions de ce siècle.

A la mort de sainte Césarie *la jeune*, les religieuses élurent pour abbesse sainte Liliole, dont le nom est l'emblème de la pureté de son âme. Ce fut elle qui vit arriver à Arles Theudegilde, veuve de Caribert : cette princesse s'était emparée des trésors de son époux et aspirait à la main de Gontran, roi de Bourgogne; on la dépouilla de ses richesses et on la conduisit de force à Arles, où, malgré ses larmes, elle fut forcée de prendre le voile. Pendant l'administration de Liliole, une jeune enfant fut confiée au monastère, pour sauvegarder son innocence et former en même temps son cœur à la piété : c'était Marcia Rusticula, née près de Vaison, d'une noble famille romaine. Son père Valérien mourut, qu'elle était encorea u berceau; sa mère Clémence l'entoura d'affection, ainsi qu'un fils qui, avec Rusticule, consolait la douleur de son

veuvage. La beauté de Rusticule frappa un jeune Seigneur nommé Chéran, qui l'enleva, lorsqu'elle avait cinq ans à peine, dans le dessein de l'épouser plus tard.

La mère désolée demandait au Ciel de lui rendre sa fille; elle le demandait avec ardeur et confiance : elle fut exaucée. Une nuit que Clémence dormait, ayant dans sa chambre le fils qui lui restait, elle eut un songe, dans lequel elle se voyait élever avec tendresse deux petites colombes, l'une blanche comme la neige, l'autre de couleurs variées. Pendant qu'elle leur donnait les soins les plus affectueux, il lui sembla voir accourir ses serviteurs qui lui annonçaient la visite de saint Césaire. A cette nouvelle, elle court joyeuse au devant du pontife, le salue avec respect et le prie d'accorder à la maison sa bénédiction paternelle ; ce que fait le saint, en entrant. Comme Clémence l'invitait à prendre quelque nourriture, Césaire lui dit : « Ma fille, je voudrais cette colombe que je t'ai vue élever avec tant de soin. » Se demandant comment l'évêque pouvait savoir un fait si peu important, elle nia qu'elle possédât rien de semblable. — « Je te dis devant Dieu, reprit Césaire, que je ne sortirai pas d'ici que tu ne m'aies accordé ma demande. » Ne pouvant se défendre plus longtemps, elle montra ses colombes et les offrit au prélat ; il choisit celle qui était d'une blancheur éclatante, la mit plein de joie dans son sein et partit aussitôt, après avoir pris congé de Clémence.

Quand celle-ci fut réveillée, elle chercha l'explication du songe, surprise d'avoir été visitée par un évêque mort depuis

longtemps ; elle ignorait que le Sauveur avait choisi sa fille pour épouse. En effet, sainte Liliole, par l'entremise de Syagrius, évêque d'Autun, obtint que le roi Gontran arrachât Rusticule des mains de son ravisseur, pour la confier aux religieuses d'Arles. Sa jeunesse et ses malheurs firent accueillir l'innocente victime avec l'affection la plus tendre, et les plus grands soins furent prodigués à son éducation; la douce enfant répondit à cette sollicitude maternelle par des progrès étonnants dans la piété et dans les lettres.

Clémence bénissait le Seigneur qui lui avait rendu sa fille; mais, le jour où Rusticule lui annonça que Dieu l'appelait à son service, elle résista, oubliant la vision mystérieuse par laquelle le Ciel lui avait révélé ses desseins sur cette enfant. La volonté de la mère dut s'incliner devant une volonté plus sainte : l'élève du monastère prit l'habit de religion et commença son noviciat. Ame privilégiée, elle eut bientôt atteint à la perfection des anciennes ; aussi, quand Liliole s'endormit dans le Seigneur, les suffrages de plus de deux cents sœurs appelèrent Rusticule à la direction du monastère. Après une longue résistance, elle accepta cette dignité que son humilité trouvait si redoutable, et se dévoua tout entière à l'œuvre sainte qui lui était imposée. Elle s'attacha surtout à la lecture des divines Écritures et apprit par cœur le psautier, les livres sapientiaux et plusieurs autres parties de la Bible.

Bientôt, aux trois églises élevées par le fondateur à la sainte Vierge, à saint Jean et à saint Martin, Rusticule en ajouta deux autres sous les vocables de la Sainte-Croix et de

Saint-Michel. Un instinct divin lui révélait qu'elle aurait à lutter contre le mal : elle se réfugiait donc auprès de celui qui a sanctifié la souffrance par une inexprimable patience, et auprès de l'ange qui a vaincu Satan.

Sous la direction de la jeune abbesse, la ferveur redoubla; de jeunes filles, des veuves vinrent en grand nombre se consacrer au Seigneur. L'enfer, jaloux de la paix et de la piété qui régnaient dans ce saint asile, suscita contre Rusticule une furieuse tempête. Le Seigneur avait révélé à l'abbesse l'épreuve qu'elle allait subir ; elle entendit une voix qui lui disait : « Souviens-toi d'imiter Jésus-Christ crucifié et son « serviteur Étienne, qui ont prié pour ceux qui les outra- « geaient. »

Brunehaut était vaincue par ses ennemis ; les champs couverts de ses membres sanglants disaient la rage furieuse du fils de Frédégonde et des leudes d'Austrasie contre la vieille reine ; on voulut éteindre sa race, tous ses petits-enfants furent massacrés : un seul, Childebert, échappa au fer du féroce Clotaire ; l'histoire n'a pas encore révélé ce que devint cet enfant royal. Mais alors la haine répandit le bruit que Childebert avait été porté dans les provinces du Midi et que, recueilli par Rusticule, il était nourri secrètement dans le monastère d'Arles. Un ancien religieux de Lérins, saint Maxime, évêque d'Avignon, crut à cette calomnie ; un grand seigneur de la cour, nommé Riccimer la porta au pied du trône et l'abbesse d'Arles fut considérée comme rebelle et coupable de lèse-majesté. Clotaire irrité voulut punir ce qu'il

regardait comme un crime ; pourtant un sentiment de justice l'empêcha de sévir, sans connaître la vérité, et ce fut à Riccimer lui-même qu'il donna commission d'aller examiner l'affaire. Celui-ci ayant écrit que l'abbesse était coupable, ordre vint de tirer la sainte du cloître et de la conduire à la cour. Malgré ses larmes et son vœu de clôture, elle fut renfermée dans un autre monastère de la ville, où elle resta sept jours et faillit périr sous une grêle de pierres que des gens dévoués à ses calomniateurs lancèrent dans sa cellule ; ensuite elle fut conduite vers le roi, comme une criminelle.

Mais le Ciel, qui jadis avait assisté Rusticule, dans son enfance, ne voulut pas que cette épreuve qui, durant trois années, avait affligé la pieuse abbesse, se prolongeât plus longtemps ; un évêque l'accusait, Dieu suscita un autre évêque, saint Domnole de Vienne, pour prendre sa défense. Après avoir entendu les paroles du prélat qui proclamait fortement et d'une manière convaincante l'innocence de Rusticule, Clotaire envoya immédiatement à Riccimer un courrier, pour lui ordonner de changer en garde d'honneur l'escorte qui conduisait l'abbesse d'Arles. Arrivée à la cour, Rusticule trouva, auprès du monarque, le respect le plus profond et fut entourée de soins qui la remirent des fatigues et des émotions du voyage. S'étant purgée par serment de ce qu'on lui imputait, elle reprit, comme en triomphe, le chemin d'Arles ; son retour combla de joie ses sœurs et la ville entière. A ses accusateurs, elle accorda un pardon généreux ; elle rendit grâces à Dieu, par un redoublement de piété, de l'as-

sistance qu'il avait daigné lui accorder dans cette circonstance si triste[1].

Sans doute saint Maxime d'Avignon vint se réconcilier avec la charitable abbesse, en déplorant son erreur ; peu de temps après, il quitta la terre et eut pour successeur Magnus, qui, comme lui, avait puisé à Lérins la science et la piété nécessaires pour la direction des âmes.

Nous donnons ces détails sur saint Maxime et saint Magnus, d'après les manuscrits de la collection Massilien [2] et la chronique Avignonaise. Rien, dans la *Chronologie de Lérins*, ne fait même allusion à ces deux évêques.

Il est évident que les faits n'ont pas été suffisamment examinés et dès lors la plus grande confusion de dates s'en est suivie.

On dit que saint Maxime, l'un des persécuteurs de sainte Rusticule, fut élevé sur le siége d'Avignon par Honorius Ier, en 627. Mais Brunehaut périt en 613, sainte Rusticule fut accusée auprès de Clotaire, en 614 ; comment concilier ces faits ?

[1] *Vie de sainte Rusticule*, *Acta S. S. ordinis s. Bened.* t. II, p. 140.

La tête de la sainte abbesse est exposée à la vénération des fidèles, dans l'église paroissiale de N.-D.-de-la-Major (Arles) ; on célèbre sa mémoire le 11 août.

[2] L'abbé Léon de Massilien, ancien lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, se retira à Avignon, reçut les saints ordres et devint prévôt du chapitre de Saint-Didier. Il résuma les titres qui existaient dans les archives de toutes les églises, couvents, etc. et réunit cette compilation en huit volumes, qui sont l'un des plus précieux répertoires de la bibliothèque d'Avignon.

On veut reculer, jusqu'en 637, l'arrivée de saint Agricole à Avignon, pour remplir les fonctions d'archidiacre; mais son élection fut ratifiée, d'après Barralis, par le roi Dagobert, peu de temps avant la mort de ce prince, et Dagobert mourut en 638. Que l'on ne cherche pas à reculer cette ratification jusqu'au règne de Dagobert II (674-679); car Barralis désigne le prédécesseur et le successeur de Dagobert, et oblige à conclure qu'il s'agit ici de Dagobert Ier [1].

N'ayant point à nous occuper de l'histoire d'Avignon, nous nous contentons d'indiquer ces anachronismes, tout en acceptant les faits qui sont relatifs à Lérins.

Agricole était fils de saint Magnus et de Gandaltrude (quelques auteurs la nomment Augustadiale ou Austadiale); la tradition fait descendre son père des Albins, romains illustres attirés en Provence, dès les premiers temps de la conquête, et qui donnèrent tant de gouverneurs à notre contrée. Agricole vint au monastère de Lérins, à l'âge de quatorze ans, pour se former à la piété et aux lettres. La prière et l'étude occupèrent tous les instants du jeune élève, et Dieu bénit les efforts de cette âme affamée de vertu et de vérité; aussi, quand Agricole revêtit l'habit religieux, il édifiait déjà ses frères par la sainteté de sa conduite : tous les regards étaient fixés sur lui, toutes les bouches le louaient, il était chéri de

[1] Dagobertus ipse qui Clotario patri in regni administratione successerat.... Defuncto intereà Dagoberto, atque regnante Clodoveo secundo... I, p. 322.

tous les cœurs[1] ; seul il se méprisait, parce que, se plaçant en face de Jésus-Christ, son adorable modèle, il trouvait toujours quelque chose de trop naturel à réformer, toujours quelque nouveau degré de perfection à atteindre. Une innocence angélique, une tendre charité, la plus rare modestie, un jugement droit sur la valeur réelle de toute chose le rendaient également cher à Dieu et aux hommes.

Peu de temps après que la volonté de ses supérieurs lui eut fait recevoir les ordres sacrés, il fut appelé à Avignon par son père Magnus, pour remplir les fonctions d'archidiacre. La sagesse de son administration remplit d'admiration le peuple et le clergé, qui ne l'appelèrent pas seulement l'œil de l'évêque, mais un second évêque. Bientôt Magnus, affaibli par l'âge et craignant de ne pouvoir dignement remplir ses devoirs de pasteur, convoqua le clergé et les principaux habitants, pour leur dire que la vieillesse le forçait à quitter son siége et les prier en même temps de lui choisir un successeur; aussitôt d'une voix unanime, ils désignent Agricole, et le roi Dagobert, qui connaissait son mérite, ratifie ce choix (vers 638)[2].

[1] Vix adolescentiam ingressus jam ex virtutum omnium religiosæque vitæ fragrantiâ monasterium insulamque replevêrat, ut in omnium oculis esset, in omnium ore versaretur, amaretur ab omnibus, cùm solus ipse sibi displiceret..

Chronol. lerin. I, p. 321.

[2] Dagobertus ipse... tantâ viri famâ increbrescente, id habet acceptum.

Ibid. 322.

Dieu répandit sur l'administration d'Agricole les grâces les plus précieuses : l'ardeur que l'ancien moine avait montrée, dès l'enfance, pour sa propre sanctification, éclata aussi grande pour la sanctification de son peuple ; bientôt, la cathédrale ne pouvant suffire au concours des fidèles, il fallut construire une autre église paroissiale dans l'enceinte de la ville ; pour nourrir la ferveur des fidèles et se procurer à lui-même une douce consolation, Agricole tourna ses regards vers le monastère où s'étaient écoulées ses jeunes années, il appela plusieurs de ses anciens frères, les plaça sous la conduite d'un abbé et leur confia le service de la nouvelle église, en leur assignant des revenus convenables [1]. Souvent il venait au milieu d'eux, se reposer des fatigues du saint ministère, s'entretenir de leur île bien-aimée, surtout parler du ciel et des moyens d'y parvenir.

Il établit dans sa cathédrale l'usage suivi par les religieux de chanter à deux chœurs les divins offices et les messes. Il paraît que l'Église d'Avignon fut l'une des premières en France qui adoptèrent cette pieuse pratique [2].

Barralis dit que Dagobert mourut, avant l'installation de saint Agricole, laquelle eut lieu sous Clovis II, son fils. Il ajoute que ce fut en 650 ; mais Dagobert était mort en 638.

[1] . . . Ad quam egregios operarios monachos non paucos ex cænobio Lerinensi. . curavit acciri, quod ex regulari ordine suavissimum quemdam fructum voluptatis acciperet ; quibus et abbatem præfecit. . . *Ibid.*

[2] Voluit horas canonicas et divina officia, mysteria deinceps in eàdem ecclesiâ,

Quand le saint pasteur comprit que son dernier jour approchait, il fit appeler l'abbé et le conjura de le rendre participant, après sa mort, des prières de sa communauté, ainsi que de l'auguste sacrifice qui est offert tous les jours ; il ordonna que, dans sa cathédrale, une messe serait chantée, chaque jour, pour le repos de son âme.

Agricole exprima le désir d'avoir pour successeur Vérédème, solitaire qui menait, à une petite distance de la ville, une vie tout angélique et que des miracles nombreux avaient rendu célèbre. Vérédème ou *Vérime*, né en Grèce, s'était senti, dès ses jeunes années, attiré à la vie anachorétique ; mais, ne pouvant suivre cet attrait, à cause de l'opposition de son père, il quitta sa patrie et vint dans les Gaules. Il habita successivement trois ermitages : l'un à l'embouchure du Gardon, l'autre à Sanilhac près d'Uzès et le troisième, à un mille de Pajaut. C'est de cette dernière solitude, transformée aujourd'hui en chapelle, que le clergé d'Avignon vint le tirer, pour l'élever à l'épiscopat, d'après la demande de saint Agricole.

La tendre dévotion, qu'il avait puisée à Lérins pour la Sainte-Vierge, consola Agricole dans ses souffrances et le soutint jusqu'au dernier soupir : il la choisit pour son uni-

eodem modo quo solent in monasteriis, alternis videlicet cantibus recitari : nondùm enim in his partibus invaluerat ille mos quem, aliquot antè annos Damasus, pontifex maximus, invexerat, posteàque Pipinus rex in intimam Galliam Romà intulit, cùm Avenione diù viguisset. *Ibid.* 323.

que héritière, voulant que tous ses biens fussent consacrés à l'église de Marie[1] ; il rendit la liberté à ses esclaves et, après avoir béni son peuple, il vit arriver, dans les transports d'une sainte allégresse, le moment de son union éternelle avec le Dieu qu'il avait tant aimé

Les moines de Lérins, appelés à la nouvelle abbaye, s'étaient acquittés des fonctions du saint ministère avec une telle piété, que saint Agricole en demanda de nouveaux pour desservir son église cathédrale. Leur présence ranima la régularité et la ferveur dans les rangs du clergé, en même temps qu'elle était un sujet d'édification pour la ville entière. Quelques siècles après, les chanoines ne voulurent plus vivre en commun, malgré les prescriptions expresses de la règle primitive.

« Cependant ce refroidissement dans la piété, dit un historien de saint Agricole[2], ne fut pas général ; et quatre chanoines, Pons, Arnaud, Odilon et Durand, qui étaient encore animés de l'esprit des moines de Lérins, installés par saint Agricole dans sa cathédrale, aimèrent mieux se retirer, que de partager le relâchement de la majorité de leurs collègues. » Vers l'an 1000, l'évêque Benoît Ier leur donna l'église de Saint-Ruf hors des murs et ils purent vivre paisible-

[1] ... Condito testamento sanctissimam Virginem omnium bonorum suorum in suâ æde reliquit hæredem .. Servos manumitti mandavit.

Chronol. lerin. I, p. 323.

[2] M. Augustin Canron, *Vie de saint Agricol*, p. 18.

ment, d'après la règle qu'avaient suivie leurs prédécesseurs. Ainsi se forma l'ordre de Saint-Ruf, si célèbre dans l'Église entière: il eut bientôt des maisons dans le reste de la France, en Espagne, en Italie, etc. Cet ordre se répandit jusqu'en Norwège ; il compta, parmi ses membres, saint Auldegier ou Ollegaire, évêque de Barcelone, le pape Anastase IV, Adrien IV, le seul anglais qui soit monté sur le siége de saint Pierre et Jules II, qui soutint, avec tant de sagesse et d'intrépidité, les droits de l'Église romaine.

Le chef-lieu de l'ordre fut détruit, en 1156, par les Albigeois ; on le transféra dans la petite île d'Éparvière, presque en face de Valence. L'église qu'on y éleva porta le nom de saint Ruf, premier évêque d'Avignon, en mémoire de la ville qui avait favorisé la fondation des nouveaux chanoines[1].

Ainsi le monastère de Lérins doit être probablement considéré comme le berceau des chanoines réguliers de saint Augustin à Arles et de ceux de Saint-Ruf, soit à cause des pontifes qui fondèrent ces deux ordres, soit encore à cause des moines qui en furent les premiers membres.

Ce n'étaient pas seulement les anciens religieux de Lérins qui venaient demander à ce saint asile des colonies pour propager l'esprit monastique. Tandis que saint Maxime II, suc-

[1] P. Philippe Bonani, S. J. Ordinum religios. in Ecclesiâ militanti catalogus, p. 26.— René Chopin, *Monast.*— J. Le Paige, *Biblioth. Præmonstr.*— *Encyclopédie du XIX siècle*, art. Saint-Ruf.— Le Mire, *Orig. Aug.*, c. II.— Colombi, *De episcopis Valent. et Diens.*— Chorier, *Hist. du Dauphiné*.

cesseur de saint Nazaire, gouvernait le monastère, un personnage distingué par son rang et sa fortune se rendit à Lérins, dans une intention semblable. C'était Calméliac, honoré du titre de duc ou de général, qui possédait en Aquitaine des domaines considérables, un grand nombre de vassaux et se faisait remarquer par sa science. Il gouvernait alors la ville de Clermont [1] et avait sans doute pris part aux guerres qui désolèrent ce pays. Ses relations avec les grands du monde, la considération des agitations et des revers auxquels ils étaient exposés ; lui avaient fait comprendre le vide, en même temps que l'instabilité des choses humaines. Un jour que, retiré dans une métairie, avec un saint vieillard pour toute société, il réfléchissait sur les moyens d'acquérir la paix et le bonheur, il comprit plus fortement que jamais le prix de la piété chrétienne : en même temps dans son cœur, s'alluma plus ardent le désir de posséder les biens que ne peuvent enlever ni les révolutions politiques, ni les malheurs auxquels tout homme est exposé. Bientôt, tout près de son domaine, il éleva, sous l'invocation du prince des Apôtres, un oratoire qu'il entoura d'un monastère, où des serviteurs de Dieu devaient prier pour son salut. Calméliac aurait voulu pouvoir habiter cette paisible retraite ; mais le devoir le re-

[1] Apud Arvernam urbem floret ac præest vir christianissimus dux inclytus, nomine Calmelius, cujus ditioni Aquitaniæ pars non minima, nobiliumque numerosa tyronum clientela... Cœterarum quoque rerum affluentia copiosa, quinetiam suffultus dogmate litterarum... *Ibid.* II, p. 81.

tenait au milieu du monde et il dut se contenter d'y venir passer de longues journées.

Peu de temps après, dans un voyage qu'il fit à Rome, pour honorer les reliques des saints Apôtres, il était préoccupé par la pensée de trouver un guide capable de diriger les religieux qu'il avait appelés dans son monastère ; lorsqu'à son retour, il rencontra des fidèles du diocèse de Fréjus qui lui parlèrent, avec les plus grands éloges de la régularité qu'on voyait régner à Lérins et du nombre considérable de moines qui s'y trouvaient[1].

Calméliac, arrivé en Provence, se rendit auprès de saint Maxime, lui parla de son monastère et le conjura de lui donner un religieux qui pût en prendre la direction. L'abbé, touché de la piété de ce militaire, répondit : « Votre demande est juste, mon fils ; notre amour pour la gloire de Dieu, le respect que vous nous inspirez nous font un devoir de l'accueillir favorablement ; je vous confierai donc, sous la protection du Seigneur, un homme que je chéris tendrement, illustre par sa naissance, instruit dans les lettres et dans les choses du salut. En le recevant de mes mains, vous l'entourerez de votre affection, vous le placerez à la tête de votre monastère, ce dont ses vertus le rendent digne[2]. »

[1] Consolatur fidelium aggere qui, post plurima, ex Forojuliensi se testantur esse congregatione... Verbis quoque non exiguis ventilantibus Lerinense cœnobium... *Ibid.*

[2] Justa est, inquit Beatus Maximus, fili, petitio tua... Committam ergò tibi... spectabilem virum genere et dilectum mihi, sedulum litterarum meditatorem ac divini negotii... *Ibid.*

Saint Maxime choisit, parmi ses disciples, Eudes, religieux d'un âge avancé, qui appartenait à une noble famille et dont le frère était en ce moment gouverneur d'Orange ; se confiant pleinement en sa piété et en sa prudence, il lui donna pour compagnons quelques moines dont il devait être le chef.

Le moment du départ arriva ; l'on vit alors une de ces scènes attendrissantes, par lesquelles on comprend la force des liens qui unissaient entre eux les enfants de la solitude ; l'abbé, dont le cœur était déchiré par cette séparation, éclata en gémissements [1], lorsqu'il vit ses disciples prêts à le quitter ; une fois encore il voulut les recommander à Calméliac ; enfin, après leur avoir donné le baiser de paix, il les laissa s'éloigner.

Saint Eudes arriva bientôt près de Clermont et se rendit au monastère qui avait pris le nom de *Carméry*, en témoignage de reconnaissance pour son fondateur ; cette maison se trouvait dans le pays de Velay, au haut des Cévennes, et jouissait ainsi d'un isolement tel que pouvaient le désirer les cénobites. Nous verrons ce monastère attaqué par les Sarrasins, vers l'époque où ces infidèles vinrent à Lérins détruire les monuments et mettre à mort les religieux. Restauré par les ordres de Louis-le-pieux, il fut bientôt entouré d'une petite ville et, quittant son ancien nom de *Carméry*, il prit celui de *saint Chaffre*, que la ville a pris également.

[1] ... Pro fraterno discessu, cœpit emittere magnos gemitus et convocans principem, monet eum de sancti viri custodiâ, datoque signo pacis... *Ibid.*

Saint Chaffre est l'altération du nom de saint Thiéfroy (ou Théofroy), neveu germain d'Eudes et son successeur dans la direction du monastère. Dès l'enfance, Thiéfroy était tout ému, lorsqu'il entendait parler de son oncle, de Lérins et des vertus qu'on y pratiquait : il éprouvait en même temps un désir ardent de marcher sur les traces de son pieux parent. Placé à la tête de *Carméry*, Eudes se rendait souvent à Lérins, et comme Leufroy, son frère, sut qu'il devait, dans un de ses voyages, retourner par *Saint-Paul-trois-Châteaux*, pour y passer quelques jours, il se rendit dans cette ville, avec le jeune Thiéfroy. La présence d'Eudes redoubla le désir qu'avait le jeune homme d'entrer dans l'ordre monastique ; Thiéfroy s'en ouvrit à son oncle, le conjurant d'obtenir de sa famille le consentement dont il avait besoin. L'abbé remercia le Ciel de cette sainte vocation ; mais, quand il en parla à son frère, celui-ci fut profondément désolé d'un projet qui ruinait toutes ses espérances. Il n'avait que cet enfant : sa race allait s'éteindre, si Thiéfroy se consacrait à Dieu. Dans son désespoir, il employa mille moyens, pour ébranler une détermination qui lui brisait le cœur ; mais ce fut en vain, et il comprit bientôt que la volonté de Dieu était là, exigeant de lui un douloureux sacrifice. Eudes s'efforça d'en adoucir l'amertume par les paroles les plus douces et les considérations les plus pieuses ; le consentement fut enfin accordé, au milieu des larmes, et l'homme de Dieu put conduire un nouveau disciple dans sa solitude.

Quelques années après, Thiéfroy fut chargé des affaires extérieures du monastère ; souvent il était obligé de s'absenter, pour l'accomplissement de ses devoirs ; pendant un voyage, il contribua puissamment à la conversion de saint Ménelé, qu'il amena avec ses compagnons, à *Carméry*, pour s'y former à la vie religieuse, sous la conduite de saint Eudes. Ménelé devint plus tard abbé de Ménat en Auvergne. Avant de mourir, Eudes désigna Chaffre (Thiéfroy) pour son successeur, choix auquel applaudit la communauté entière.

Lérins conserva toujours un doux souvenir de saint Eudes, dont le nom est célébré dans une très-ancienne prose du monastère [1].

La *Chronologie* de Barralis confond l'abbé Maxime II, avec saint Maxime, successeur de saint Honorat et évêque de Riez. Elle ne renferme aucun document sur les deux abbés que le monastère choisit, après la mort de Maxime, et que le *Gallia christiana* nomme le B. Eucher et le B. Vincent.

Eudo pius, vir beatus,
Est à Christo sublimatus
Ad cœleste gaudium.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

Règle de s. Benoît introduite à Lérins. — S. Aygulphe. — Rénovation du monastère. — Martyre de s. Aygulphe et de trente-trois religieux. — S. Amand dirige trois mille sept cents moines. — Les Arabes attaquent le midi de la France. — Eudes d'Aquitaine. — Bataille de Poitiers. — Monastère de *Saint-Chaffre*. — Martyre de saint Porcaire et de cinq cents religieux. — Charles-Martel et les Sarrasins. — Donation de Pepin. — Éleuthère restaure le monastère de Lérins.

660—771.

Abbés de Lérins : Saint Aygulphe, 660. — Rigomir. — S. Amand, 690. — Le B. Sylvain. — S. Porcaire IIme, vers 730. — Éleuthère, 752.

660. Lérins, qui tant de fois a donné des pasteurs aux Églises et des abbés aux monastères, va voir un religieux étranger placé à la tête de ses enfants, pour les unir à l'ordre

de saint Benoît, qui embrassait presque tout le monde chrétien. Il est à déplorer que l'auteur de cette union ait dû sceller de son sang l'œuvre sainte que le succès le plus consolant avait couronné d'abord.

Le martyre de saint Aygulphe, causé par la barbarie de deux religieux révoltés, ne saurait être imputé à la généralité des moines : si la peur gagna un certain nombre d'entre eux, plusieurs eurent assez de courage pour s'opposer à la révolte et pour mourir avec leur abbé. N'oublions pas les mœurs et les sauvages emportements d'une époque, à laquelle bien des âmes aimaient la religion et la pratiquaient d'une manière héroïque, tandis que d'autres, en repoussant son influence salutaire, tombaient dans des égarements qui font frémir. Ainsi, vers le temps où saint Aygulphe expirait, pour le maintien de la discipline, Bercaire, abbé de Montirendé, était poignardé par un de ses religieux et mourait deux jours après.

Quoi qu'il en soit, l'arrivée de saint Aygulphe fait supposer que la discipline s'était affaiblie à Lérins, et il est nécessaire de rechercher les causes de ce relâchement.

La règle primitive du monastère unissait la vie des anachorètes à celle des cénobites, et, comme la permission de se séparer dépendait de la volonté des supérieurs, le caractère particulier de ceux-ci rendait plus ou moins facile la vie d'isolement, plus ou moins active la surveillance à exercer. Lorsque saint Honorat fonda le monastère, il se vit entouré d'âmes énergiques et affamées de perfection, auxquelles la vie érémitique ne pouvait être nuisible. Plus tard, la ferveur

ayant diminué, de graves abus se glissèrent : car, si la solitude est profitable à des hommes raffermis dans la piété, elle est souvent dangereuse pour une vertu commune, parce que l'isolement conduit naturellement à des pensées d'indépendance et de tristesse également funestes aux individus et à la société dont ils font partie.

Si des vocations véritables amenaient les fidèles dans la solitude, l'on y voyait aussi arriver des hommes entraînés par l'exaltation qu'inspire une conversion subite, par le dégoût du monde, qui n'est pas toujours une preuve de vocation, ou bien par des revers de fortune. Ces causes de relâchement ne sont point la part exclusive des temps dont nous parlons, mais il faut toujours en tenir compte, surtout lorsque, unies à des causes particulières, elles ont encore plus d'influence sur les esprits.

Alors en effet des discussions violentes, un malaise général régnaient dans la société ; des luttes acharnées existaient entre l'Austrasie et les autres royaumes franks : souvent les monastères étaient des prisons, aux yeux du vainqueur, qui y renfermait ses adversaires ; des asiles pour les vaincus, qui venaient y chercher la sécurité.

On aurait tort de croire que la Provence fût à l'abri de ces agitations : elle apparaît au contraire comme l'un des principaux théâtres de toutes les intrigues. Partagée entre les divers souverains de la France, pouvait-elle rester indifférente au milieu des évènements politiques ? Dans la fameuse affaire de Gondevald, on voit non seulement Mummole, le vain-

queur des Lombards et des Saxons, mais encore Théodore, évêque de Marseille, à la tête des partisans de cet aventurier; à l'occasion des agitations excitées par Gondevald, Épiphane, que l'on croit évêque de Fréjus, est arrêté et meurt dans les prisons de Gontran; le belliqueux Sagittaire, évêque de Gap, trouve la mort sur le champ de bataille. Nous avons vu l'accusation portée contre sainte Rusticule et les traitements barbares qu'elle eut à essuyer.

Quand les vaincus de ces luttes déplorables cherchaient sincèrement auprès de Dieu la paix du cœur, en même temps que la sécurité, ils renonçaient vite à leurs folles ambitions et procuraient à la patrie le repos que la solitude donnait à leurs âmes; mais souvent ceux que l'on jetait dans les monastères, tout en voyant tomber leur chevelure par ordre du vainqueur, repoussaient intérieurement les lois de l'institution dont ils semblaient devenir les membres. Insensibles à l'influence de la piété, leurs cœurs gardaient les souvenirs du monde; les pratiques religieuses étaient impuissantes à endormir l'orgueil irrité par la défaite et rallumé par l'espérance du succès. Ces hommes devaient parler de leurs revers, de leurs ennemis, de leurs appuis, de leurs projets, initiant ainsi les enfants de la solitude à des pensées mondaines, à des sentiments tout terrestres.

Cette atmosphère d'ambition et de haine faisait ainsi pénétrer son influence funeste dans les asiles de la piété: alors les âmes faibles se décourageaient ou se corrompaient, tandis que les âmes fortes protestaient par un redoublement de

vertu et, s'il le fallait, savaient mourir pour le devoir et la justice.

Peut-être faut-il donner à la révolte de quelques moines de Lérins une cause toute particulière à cette époque. Les Barbares, en arrivant sur le sol de la Gaule, rencontrèrent, dans le clergé séculier et dans l'ordre monastique, des caractères dont ils purent admirer la sainte élévation et la douceur pleine d'énergie. La présence de ces hommes ne leur inspira d'abord qu'une admiration respectueuse; mais plus tard, lorsque le contact avec les Gallo-romains, eût altéré leur simplicité naturelle, qu'ils virent la puissance et les honneurs dont se trouvaient entourés les hauts dignitaires du sacerdoce, ils voulurent à leur tour arriver au ministère sacré. On peut suivre la transformation des idées chez les Franks à ce sujet, en lisant les noms des évêques qui signent dans les conciles : en quelques années, la majorité de ces prélats appartint aux races germaniques.

Ainsi, en 506, on trouve trente-quatre souscriptions au concile d'Agde ; tous les noms sont latins ou grecs. En 511, sur trente-deux souscriptions, une seule nous paraît être germanique (*Giraldus*). Le concile de Mâcon (585) offre six noms germains, sur soixante-trois. Un diplôme souscrit par Clovis-le-jeune (653) présente quarante-cinq signatures, dont cinq seulement sont romaines.

Les rois, de leur côté, considérant souvent les évêchés et les abbayes comme un moyen de récompenser les services militaires, influencèrent les élections et plus d'une fois nom-

mèrent même des évêques, sans tenir compte des prescriptions canoniques. On sait l'embarras de saint Remi, devant la protestation du clergé de sa province, à l'occasion d'un évêque imposé par Clovis. Qui ne connaît les entraves que les successeurs de ce prince apportèrent aux choix des évêques et des abbés ? Saint Grégoire de Tours donne des détails affligeants sur cette immixtion, qui prit souvent le caractère d'une oppression ouvertement déclarée.

Si l'élément germanique cherchait ainsi à s'introduire dans le clergé et allait jusqu'à vouloir dominer ; il devait rencontrer naturellement une résistance chez les Gallo-romains qui l'emportaient incontestablement sur lui par le savoir et par la douceur des manières. L'ancien clergé ne voyait, dans ces Barbares, que des intrus et même des oppresseurs, incapables de diriger les âmes. Des dispositions semblables rendaient les rapports bien difficiles et durent amener souvent des luttes déplorables.

Les religieux de Lérins allèrent-ils d'eux-mêmes conjurer saint Aygulphe de venir réformer leur monastère, ou bien cet abbé fut-il imposé par le roi Clotaire? Voilà ce qu'il est difficile d'éclaircir ; presque tous les auteurs croient que l'autorité séculière intervint ; Barralis, au contraire, parle au long des instances plusieurs fois renouvelées par les religieux envoyés pour décider Aygulphe à venir établir la réforme parmi eux.

Il ajoute pourtant à la fin, que la permission du roi fut né-

cessaire pour qu'Aygulphe pût quitter l'abbaye de Saint-Aignan dont il avait alors la direction.

Ainsi, les motifs qui firent introduire à Lérins la règle de saint Benoît ne sont pas bien connus ; on ignore également les prétextes que mirent en avant les révoltés pour entraîner leurs frères. Nous constaterons seulement que le nom d'Aygulphe et celui de Rigomir qui lui succéda, sont évidemment germains, tandis que ceux de Colomb et d'Arcade, chefs des rebelles, montrent leur origine latine.

Ce qui ajoute encore à l'obscurité dont cette question est entourée, c'est que Barralis a cru devoir rejeter la Vie de saint Aygulphe écrite, sous Charles-le-Chauve, par Aldevralde, moine de Fleury, et en a donné une, qu'il dit tirée de manuscrits anciens, lesquels appartiennent à des auteurs inconnus et sans autorité [1]. L'auteur de la *Chronologie de Lérins* n'a point accepté l'œuvre d'Aldevralde, parce que cet historien fait mention de la translation du corps de saint Benoît en France.

Mais cette Vie a été conservée : Surius l'a publiée, en la retouchant et en l'abrégeant ; Mabillon l'a donnée en entier, après l'avoir enrichie de notes pleines d'érudition. A part

[1] In actis à Vincentio Barrali confarcinatis, Aygulphus....

Acta S. S. ordinis s. Benedicti, t. II, 629.

Comme pour ajouter à l'obscurité de cette question historique, divers auteurs ont confondu saint Aygulphe, abbé de Lérins, avec saint Aygulphe, archevêque de Bourges, l'un des prélats qui déposèrent, en 829, Ebbon de Reims.

quelques erreurs, cette Vie est bien préférable ; pourtant Barralis entre dans de plus longs détails sur certains points, et nous mêlerons plus d'une fois les deux récits.

Saint Aygulphe, que nous allons voir à la tête du monastère de Lérins, naquit (vers 630) à Blois, séjour favori des rois et de leur cour, à cause de la salubrité de l'air [1]. Longtemps privés de fruits de leur union, ses parents demandèrent au Seigneur bien moins un soutien pour leur vieillesse, qu'un fils qu'ils consacreraient au service des autels [2]. Leurs vœux furent exaucés, et les marques singulières de piété que le saint enfant donna, dès ses premières années, montrèrent qu'ils l'avaient été pleinement. Ses succès dans les études furent pour sa famille et sa patrie elle-même une consolation et une gloire ; mais le cœur du jeune Aygulphe se sentait attiré vers une autre science, qu'il allait chercher au pied des autels. Les larmes de ses parents purent seules le faire renoncer au dessein qu'il avait conçu, malgré sa jeunesse, d'embrasser la vie érémitique [3]. Après leur mort, il entra dans le monastère de Fleury (plus tard Saint-Benoît-sur-Loire) dont la parfaite régularité était connue de la France entière.

[1] Blesium.... amænitate suâ aërisque temperie, ad commanendum Regem cum optimatibus attrahebat...

Chronol. lerin. I, 328.— Bulteau, *Hist. monast.*— Bernier, *Hist. de Blois.*

[2] Non ad eorum senectæ subsidium, quàm ut divinis obsequiis manciparent...

Ibid.

[3] Eremum concupivit, fecissetque satis, ni parentes... *Ibid.*

Saint Mummole, qui en était abbé, remercia le Seigneur de lui avoir envoyé, dès les premières années de sa fondation, un disciple qui annonçait quelles vertus on devait attendre de lui, après de si heureux commencements.

Ce fut Aygulphe qu'il chargea, quelques années après, d'aller rechercher et d'apporter en France les restes de saint Benoît, qui étaient abandonnés au Mont-Cassin, depuis le saccagement du monastère [1]. La prudence et l'intrépidité que montra le jeune religieux dans cette mission si difficile, la réputation que lui attirait sa vertu, le firent connaître du roi et des personnes distinguées de la contrée. Cette faveur, dont un ambitieux eût été énivré, épouvanta le saint qui désirait trouver sa récompense ailleurs que dans l'estime des hommes.

Barralis passe complètement sous silence la translation du corps de saint Benoît ; il donne même quelques raisons, pour combattre ce fait historique. On conçoit que, Lérins étant, au XVIIe siècle, sous la dépendance particulière du Mont-Cassin, un religieux de ce monastère ne pouvait parler d'une translation que les moines italiens considéraient comme chimérique et injurieuse à leur ordre. Pour compenser l'omission qu'il commettait à cet égard, il dit que la réputation de saint Aygulphe lui mérita d'être placé à la tête du monastère de Saint-Aignan à Orléans, ce dont aucun autre auteur ne convient et qui paraît bien improbable. C'est là

[1] Voir *Éclaircissements*. N° XIII.

que Barralis fait arriver les religieux de Lérins qui supplient Aygulphe de venir rétablir au milieu d'eux l'union et la discipline. Ils lui rappellent les vertus de leurs premiers pères; lui parlent des monastères qui furent les colonies de Lérins; ils dévoilent l'état déplorable où la discorde avait jeté leur congrégation, et auquel la règle de saint Benoît pourrait remédier. A cela Aygulphe répondait: « C'est l'un de vous qu'il faut choisir pour votre guide: il connaîtra vos mœurs et ainsi son action enlèvera les maux dont vous souffrez. » Après plusieurs jours de résistance, Aygulphe se laissa attendrir; il demanda au roi la permission de suivre ces religieux [1], dit adieu aux seigneurs de la cour, dont ses vertus lui avaient mérité l'affection, et se dirigea vers le lieu où l'appelait la volonté du Ciel (661).

Arrivé dans l'île, Aygulphe fait réparer les cellules qui tombaient en ruines, il rappelle les religieux qui s'étaient éloignés et met en vigueur la règle de saint Benoît, que tous acceptent avec des transports d'allégresse. Bientôt plusieurs personnages illustres viennent se mettre sous sa direction, faisant au monastère des donations immenses [2] et rappelant, par leurs vertus, les jours d'Honorat et de Maxime.

[1] Priùs à rege, cujus affectu plurimùm erat divinctus, abeundi facultate permissâ... *Ibid.*

[2] Cœpit dirupta renovare habitacula et fratres qui aberant ad monasterium revocare... Illustres genere confluebant... castella, vicos simùl et prædia largientes... *Ibid.* 330.

Comme un médecin habile, le saint abbé avait enlevé des cœurs le germe des anciens vices et mis, à leur place, l'amour de l'abnégation et le désir de la sainteté ; aussi les religieux, vivant d'une vie toute céleste, offraient-ils l'image d'une société angélique. Celui qui était l'auteur de cette régénération rendait au Seigneur de continuelles actions de grâces, à la vue de ses disciples avançant tous les jours vers la perfection.

La renommée d'Aygulphe, qui avait attiré de si nombreux religieux dans l'île, se répandait dans le monde : plusieurs filles d'un rang distingué voulurent pareillement se mettre sous sa direction [1]. Elles vinrent le conjurer de leur ouvrir un asile, où elles pussent conserver sans tache la virginité qu'elles avaient vouée à l'époux céleste. Par les ordres du saint, le monastère d'*Arluc* fut agrandi ou restauré ; *Angarisma* [2] vint de Blois, à la tête de quelques religieuses, qui unies aux filles de la Provence firent refleurir la piété sur le mont jadis consacré à Venus.

Un autre fait prouve combien la régularité était parfaite à Lérins, pendant l'administration de saint Aygulphe : l'illustre saint Benoît, dit *Biscope*, se rendit dans ce monastère, afin de se former à l'esprit religieux, et y passa deux

[1] Nobiles virgines... monasterium, in quo illibatam servare quam cœlesti sponso devoverant virginitatem possent... *Ibid.*

[2] Aldevralde a confondu sainte *Angarisma d'Arluc*, avec sainte *Angadrème*, abbesse d'Oroër, près de Beauvais, qui vivait à la même époque.

ans, avant d'entreprendre la mission que le Ciel lui confiait pour la régénération spirituelle de l'Angleterre [1].

Benoît, né dans cette île, en 628, porta d'abord les armes avec gloire et fut l'un des officiers les plus distingués d'Oswin, roi de Northumbrie. Renonçant aux joies et aux grandeurs du monde, il se donna tout entier à Dieu; à l'âge de vingt-cinq ans, il se rendit à Rome, en compagnie de saint Wilfrid, qui devait faire tant de bien sur le siége d'York, commencer la conversion de la Frise et souffrir beaucoup pour la justice. Benoît, pendant son séjour à Rome, étudia les saintes Écritures et se livra aux exercices de la piété chrétienne. L'amour de son pays le fit rentrer en Angleterre; d'où, cinq à six ans après son premier voyage, il retourna à Rome, en compagnie d'Alfrid, fils du roi Oswin.

Mais Benoît comprenant, ainsi que Wilfrid, combien était imparfaite alors la discipline des Irlandais, au monastère de Lindisfarne, comme ailleurs, il chercha, dans les Gaules, une communauté où la régularité fût parfaite. On parlait beaucoup de Lérins, ainsi que de son abbé Aygulphe; la règle du Mont-Cassin y était introduite, depuis peu, et l'on voyait des prodiges de sainteté couronner les soins intelligents du zélé réformateur. Benoît s'y rendit aussitôt, reçut la ton-

[1] V. Beda, *Historia abbatiæ Wirmouth.* —Pitsæus, *De scriptoribus Angliæ.* — Menard, *Martyrologium Bened.* — Mabillon, *Acta. S. S. ordinis s. Benedicti.*— Buiteau *Histoire mon. d'Occident*

sure, fit ses vœux monastiques et crut un instant que le Ciel l'appelait à passer sa vie dans cette île de la Provence.

Cependant un sentiment, dont il ne pouvait se rendre compte et qui était une inspiration de Dieu, venait souvent l'inquiéter ; comme jadis saint Patrice, il était poursuivi par l'idée que, s'il était appelé à se sanctifier dans l'état religieux, ce devait être sur une autre terre. Pour connaître la volonté du Ciel d'une manière précise, il partit pour Rome.

Le pape saint Vitalien cherchait, depuis longtemps, un homme qu'il pût mettre à la tête de l'Église d'Angleterre : il avait jeté enfin les yeux sur un africain nommé Adrien, qui vivait au monastère de Niridan, près de Naples, et il voulut l'élever sur le siége de Cantorbéry. Adrien refusa cette dignité et proposa, à sa place, un religieux nommé André, que tous jugèrent digne de ce rang, mais qui fut empêché par des infirmités corporelles. Adrien parla alors de Théodore, né en Cilicie, d'abord philosophe à Athènes et ensuite moine : sa science, sa prudence frappèrent le Pape, qui consentit à l'ordonner, mais à la condition qu'Adrien l'accompagnerait en Angleterre.

Pour faciliter à Théodore la grande mission confiée à son zèle, saint Vitalien pensa à Benoît qui se trouvait alors à Rome : il connaissait la noblesse, la piété et le savoir du pieux pélerin et lui ordonna de quitter, par la considération d'un plus grand bien, le monastère auquel il appartenait et de retourner en son pays, pour y conduire le nouvel évêque, à qui il servirait d'interprète. Biscope, obéis-

sant à la volonté du Pape, partit pour l'Angleterre, avec Théodore et le saint abbé Adrien, le 27 mai 668.

Lorsque le navire qui le conduisait à Marseille, se trouva près de Lérins, Benoît dut regretter les deux années qu'il venait d'y passer, la paix dont sa vie eût été entourée sur cette terre ; mais il offrit de grand cœur ce sacrifice à Dieu dont l'adorable volonté l'appelait à une autre mission.

Après une année de séjour en France, Benoît suivit Théodore en Angleterre et fut mis à la tête du monastère de Saint-Pierre de Cantorbéry ; il le céda volontiers à Adrien, lorsque celui-ci, recouvrant enfin la liberté dont les soupçons d'Ebroïn l'avaient privé, put venir rejoindre ses anciens compagnons.

L'infatigable Benoît contribua, plus puissamment que personne, à implanter dans sa patrie les lettres, les sciences et les arts. Vers l'an 670, il fit un quatrième pèlerinage à Rome, d'où il rapporta un grand nombre de livres ecclésiastiques. Le roi des Northumbres, voulant récompenser cette activité intelligente, donna à Benoît, près de l'embouchure de la rivière de Wire, une terre de soixante-et-dix charrues, où s'éleva bientôt, en l'honneur de saint Pierre, un monastère qui prit le nom de Wiremouth (*bouche* de la Wire), 674.

Un an après, Benoît passa en France, d'où il emmena des maçons, pour bâtir son église en pierre et la voûter à la romaine. Comme il n'y avait pas encore en Angleterre d'ouvriers sachant fabriquer le verre, il en conduisit également ; de sorte que les vitres qu'on fabriqua dans son monastère

furent, pour les Anglais, le moyen d'apprendre l'art de la verrerie. Il fit venir aussi d'outre-mer tout ce qui était nécessaire pour le service de l'autel et de l'église, vases et ornements, qu'il lui était impossible de trouver dans son pays.

Le roi, à la vue de ces prodiges d'industrie, donna à Biscope une nouvelle terre de quarante charrues, en un endroit nommé Jarou, à deux lieues de Wiremouth, pour y construire un monastère en l'honneur de saint Paul. Le fondateur mit à la tête de ce dernier établissement un saint prêtre du nom de Céolfrid, et confia à saint Estervin, son parent, la direction du monastère de Saint-Pierre, pour être lui-même plus libre dans sa propagande scientifique et dans les nombreux voyages qu'elle le portait à entreprendre.

Une cinquième fois, il se rendit à Rome, d'où il rapporta beaucoup de reliques, une quantité immense de livres et plusieurs images de saints. Pour introduire en Angleterre le chant et les cérémonies romaines, il pria le Pape d'y envoyer avec lui Jean, abbé de Saint-Martin de Rome et chantre de l'Église de Saint-Pierre ; ce que saint Agathon lui accorda.

Biscope plaça au fond de l'église de Saint-Pierre les images de la Sainte-Vierge et des douze apôtres ; au mur méridional, les histoires de l'Évangile ; au côté septentrional, les visions de l'Apocalypse. Aux hommes instruits il prêchait la religion, par les livres qu'il propageait ; il la prêchait aussi aux ignorants, en leur montrant à la fois, par des peintures, la miséricorde divine, source de confiance, et cette justice

redoutable dont la pensée doit éloigner du mal. Dans le monastère de Saint-Paul, Benoît Biscope, marqua par des images, la concordance des deux Testaments : Isaac chargé du bois de son sacrifice correspondait au Sauveur portant la croix; le serpent d'airain était en face de Jésus crucifié. Tous ces détails sont donnés par un saint, le vénérable Bède, qui avait sous les yeux les œuvres que Benoît avait enfantées.

C'est ainsi que l'ancien moine de Lérins travaillait en même temps à raffermir les âmes par les souvenirs de la foi et à propager la civilisation, au moyen des lettres et des arts. Souvent, pendant ses fréquents pélerinages, il dut visiter l'île qui l'avait initié à la vie religieuse et où il pouvait rencontrer d'admirables modèles pour la science, comme pour la piété.

Mais, si les efforts d'Aygulphe tendaient à rendre de plus en plus parfaites les âmes confiées à sa direction, l'ennemi du bien, qui cherchait à entraver cette œuvre sainte, rencontra, même parmi les moines, des instruments pour l'accomplissement de ses funestes desseins.

Dans le monastère se trouvaient deux religieux, Colomb et Arcade, qui longtemps s'étaient souillés de tous les crimes auxquels sont plus d'une fois entraînés les hommes qui ont perdu leur première ferveur et oublié les devoirs de leur vocation. Devant la sagesse et la fermeté d'Aygulphe, ils évitèrent toute transgression extérieure, mais, dans le fond du cœur, ils gémissaient d'une réforme qu'ils regardaient comme intolérable. Le tentateur aigrit ce mécontentement, en leur

rappelant les plaisirs d'autrefois, la liberté dont ils jouissaient ; d'un autre côté, il leur montre, sous les couleurs les plus sombres, la rigide sévérité de la discipline : ces veilles démesurément prolongées, ce silence inviolable, ces jeûnes quotidiens, cette clôture perpétuelle, cette mort à sa volonté, pour se soumettre à la volonté d'autrui [1].

Exaltés par ces dangereuses pensées, Colomb et Arcade quittent le monastère et vont se livrer à leurs anciens désordres. En les voyant revenir, le saint, qui avait compris les motifs de cette absence, les réprimanda avec toute la douceur d'un père, leur reprochant la violation de la règle dont ils se rendaient coupables, et leur montrant les dangers d'un monde auquel jadis ils avaient librement renoncé. Hélas ! il semble que les cœurs profondément corrompus s'irritent, en raison de l'affection et de la bonté que leur témoignent ceux qu'ils haïssent. Les deux moines dégénérés s'efforcent de faire partager leur mécontentement à la communauté : mais ils voient repousser leurs suggestions. Alors ils s'attachent quelques mutins et, au moment convenu entre eux, ils se précipitent dans l'oratoire de saint Jean-Baptiste, où l'abbé était en prière, avec les religieux fidèles. A leurs cris, aux menaces que profèrent les révoltés, Aygulphe s'avance hardiment au

[1] Immittebat ante eorum mentium oculos strictioris vitæ disciplinam... longas vigilias, silentium inviolabile, quotidianum jejunium, claustrum perpetuum, voluntatis propriæ abnegationem, alienæ sequelam.

Chronol. lerin. Ibid.

devant d'eux, leur rappelle le devoir qu'ils méconnaissent, leur peint avec énergie le crime dont ils vont se souiller ; quand il les voit émus, « C'est vous, ajoute-t-il, qui m'avez appelé dans votre île; le désir et l'espérance de vous faire du bien ont seuls vaincu ma résistance ; et vous m'accusez de semer la discorde parmi vous? Si telle est votre conviction, comme Jonas, repoussez-moi de votre demeure. Mieux vaut pour moi vivre loin d'ici, que d'être affligé par le spectacle de vos désordres [1]. » A ces paroles, les moines qui avaient été entraînés, reconnaissant leur faute, implorent à genoux le pardon que le saint accorde généreusement. Les deux coupables se prosternent aussi ; mais, si leurs bras sont désarmés, leurs cœurs gardent toujours la haine et les projets sanguinaires qu'elle leur a inspirés.

Arcade quitte de nouveau le monastère, pour aller réunir, sur la terre ferme, une bande de brigands ; pendant ce temps, Colomb cherche à fomenter la révolte à Lérins. Ne pouvant y parvenir, il mande à Arcade de laisser sa troupe et de revenir dans l'île. L'abbé, averti des menées de ces factieux, par un évêque qui traversait la province [2] s'effor-

[1] « Si rixarum atque discordiæ quæ intrà vos sunt me arbitramini auctorem, sicut à nautis Jonæ factum est... Mihi utiliùs est à vobis longiùs abesse, quàm præsens vestris cruciari moribus... » *Ibid.*

[2] Ab Audoeno episcopo jam cognoverat insidias quæ ipsi parabantur. *Ibid.* On croit que c'est saint Ouen, évêque de Rouen. Le *Gallia christiana* dit que cet Ouen était probablement évêque d'Uzès (t. III, p. 194). Plusieurs auteurs

çait, par ses prières à Dieu et ses exhortations aux moines, de déjouer les complots des méchants. Un jour, pendant qu'il dépeignait à ses disciples le bonheur de la charité et de la paix, Arcade arrive, affectant des sentiments d'humble repentir sur ses fautes ; il se prosterne et demande pardon ; mais Aygulphe le repousse avec fermeté, disant qu'il fallait, d'après l'ordre de saint Benoît, leur père, retrancher du corps tout membre gangrené. En vain les religieux fidèles le conjurent de recevoir leur frère repentant : « Gardons-nous, s'écrie-t-il, de conserver dans cette retraite le lion féroce qu'en a chassé notre père Honorat, de peur qu'il ne mette en danger le troupeau tout entier. »

Plein de fureur, Arcade part de l'île et va retrouver sa bande; mais il comprend bientôt qu'il doit, pour réussir dans ses desseins, s'assurer de la protection de quelque seigneur puissant, et il se rend auprès de Mummole, comte ou prince d'Uzès. Devant lui, il pleure sur son infortune, sur les persécutions qu'il a à souffrir de la part de son abbé; il dit, qu'en voulant changer les anciennes règles, Aygulphe bouleverse tout et excite des dissensions déplorables. Quand il a ainsi inspiré au comte un certain intérêt, il ajoute que, pour disposer à son gré des trésors du monastère, l'abbé l'a chassé

prétendent que l'évêque d'Uzès était Mummole qui participa au martyre de saint Aygulphe, en aidant les religieux révoltés. Barralis et le *Gallia christiana* disent que ce Mummole était comte ou prince d'Uzès.

lui, ainsi que tous ceux qui ont eu le courage de s'opposer à ses volontés despotiques. L'avare Mummole tressaille, en entendant parler de trésors, et promet de se rendre bientôt dans l'île, pour examiner la conduite de l'abbé.

Il ne tarde pas à réaliser sa promesse ; Aygulphe vient au devant de Mummole, qu'il a aperçu de loin, le conduit à l'église et, après une courte prière, il l'introduit au réfectoire. Pendant le repas, Arcade arrive, comme autrefois Judas, à la tête d'une troupe de misérables ; un religieux fidèle, Eudes, vient avertir l'abbé du danger qui le menace. Marchant sur les traces du Sauveur, Aygulphe s'avance au devant du disciple rebelle et lui dit : « Je sais, mon fils, quel est le dessein qui t'amène ; cesse de travailler au malheur de ton âme. » Arcade est endurci, il ordonne qu'on saisisse l'abbé et qu'on le batte de verges, après l'avoir garrotté ; ensuite il le fait jeter dans un souterrain. La rage des révoltés n'est pas assouvie : tous les religieux qui résistent et prennent hautement le parti de leur père, sont battus et jetés dans la prison où déjà se trouve Aygulphe. L'abbé, qui remerciait la Providence de le faire participer au calice de Jésus, sent son cœur déchiré, à la vue de ses enfants ainsi cruellement traités. Cependant il les console, en leur parlant du ciel et du Sauveur : à la pensée de la croix, ils oublient leurs maux, ils louent le Seigneur par des chants d'allégresse, car *ils commencent à être disciples de Jésus-Christ.*

Dieu ne les abandonne pas dans l'épreuve : l'archange saint

Michel se montre à eux et leur dit[1] : « Courage petit troupeau! Ne craignez point, car il a plu à votre père de vous accorder le ciel, par la voie du martyre. » La vision a disparu, et les captifs, versant des larmes de joie, rendent à Dieu des actions de grâces et le conjurent de les soutenir dans le combat.

Pendant la nuit, un des gardiens touché de compassion ouvre le cachot et engage les religieux à s'enfuir ; ils le remercient, en lui répondant par ces paroles des saints livres : « Si nous vivons, nous vivons dans le Seigneur ; si nous mourons, c'est encore en lui que nous mourons : notre vie et notre mort sont entre ses mains. »

Au point du jour, Arcade eut la hardiesse de venir visiter les saints captifs ; l'un d'eux ne pouvant maîtriser son indignation, lui dit : « Mon frère Arcade, je rougis de voir en toi le fils de Satan qui, tout en poussant les hommes vers l'abîme, veut pourtant paraître leur ami. Je gémis de trouver en toi le frère du traître Judas ; à la place de l'embrassement perfide, tu nous adresses des paroles qui semblent pleines de miel, mais qui ne respirent réellement que le venin. »

Arcade, voyant ses protestations repoussées, tente de prouver, par un autre moyen, que ses sentiments ne sont pas aussi mauvais qu'ils le paraissent : il revient, à neuf heures, apportant des aliments, et exhorte les captifs à répa-

[1] Ecce Michael archangelus apparuit eis, in ergastulo, dicens : « Confortamini, pusillus grex, et nolite timere : complacuit enim patri vestro dare vobis, per martyrii palmam, regnum Dei. » *Chronol. lerin. Ibid.*

rer leurs forces épuisées. Quoique brisé par la faim et les tourments qu'il a endurés, Aygulphe répond avec calme : « Dans ces jours, nos règles n'ordonnent-elles pas de prolonger le jeûne jusqu'à trois heures ? Ignores-tu, qu'en aucune occasion, il n'est permis de manquer à ce qu'elles prescrivent [1] ? » Arcade remporta les provisions, qui furent acceptées seulement à l'heure marquée ; avant d'y toucher, les religieux prièrent pour leurs persécuteurs.

Mummole avait quitté l'île, après la saisie de l'abbé, feignant d'être indigné de la conduite des rebelles ; mais il ne renonçait pas à la proie qu'il convoitait et revint, trois jours après. S'étant fait conduire aussitôt à la prison, il dit à l'abbé : « Livre-moi les trésors que je sais être en ton pouvoir ; aussitôt je brise tes chaînes et celles de tes compagnons. —Je vais te montrer, répond Aygulphe, l'or, l'argent et toutes les richesses du monastère. » Alors, étendant les mains vers les frères qui partageaient sa captivité, « Ces moines, dit-il, tous ceux qui sont dans le monastère et les pauvres de Jésus-Christ, voilà nos trésors [2] ! » Mummole s'adresse alors aux religieux, avec un ton courroucé : « Montrez, leur dit-il,

[1] Numquid non his diebus jejunia ad horam nonam usquè protrahit regularis institutio ? An ignoras regularem disciplinam debere nullâ occasione violari ?

Ibid.

[2] Aurum et argentum, cunctasque opes... ostendam... Et ambas manus expandens super concaptivos socios : « En, inquit, in his et aliis qui in monasterio sunt et Christi pauperibus, thesauri consistunt. » *Ibid.*

l'argent que vous retenez, sinon je vous ferai mourir vous et lui dans d'horribles tortures. — Enfants de Benoît et d'Aygulphe, s'écrient-ils, nous ne possédons rien en propre ; tout est commun à tous. » Aussitôt le comte, suivi de ses satellites, pille le monastère, avec l'avide acharnement qu'aurait montré une troupe de Barbares, et se retire chargé de butin.

Après son départ, Colomb et Arcade gardèrent les prisonniers, dix jours encore ; mais, craignant que la nouvelle de leurs violences n'arrivât aux oreilles du roi ; pensant, qu'avec la réflexion, les remords et le courage pouvaient revenir dans les cœurs des religieux qu'ils avaient entraînés ou qui s'étaient tus par faiblesse, ils embarquèrent leurs victimes, pour les immoler en toute sûreté, dans quelque terre écartée.

Pendant plusieurs jours, le navire est battu par la tempête: les captifs continuent néanmoins à louer le Seigneur. Les persécuteurs, irrités de ce calme courageux, tandis que le péril les jette eux-mêmes dans la terreur, se précipitent sur eux, les battent cruellement et leur arrachent la langue. Comme autrefois les martyrs d'Afrique, Aygulphe et ses disciples chantent encore les louanges de Dieu, malgré ce traitement barbare. Plus furieux, à la vue d'un tel prodige, les bourreaux dépouillent les captifs de leurs vêtements, dans l'espoir que du moins le froid les fera trembler ; ils leur crèvent les yeux, mais le Seigneur conserve miraculeusement à ses enfants la faculté de voir. Le bienheureux Aygulphe prie alors pour ses persécuteurs et demande à Dieu de convertir des cœurs jusqu'à ce moment si rebelles : le navire con-

tinuait toujours à être agité par les vagues ; l'abbé se lève, fait le signe de la croix sur les flots soulevés, et la tempête se calme soudain [1]. Mais l'impie, arrivé au comble de la perversité, méprise et brave toute justice.

Le navire arriva, bientôt après, à une île nommée *Capraria*, où il séjourna quelque temps ; de là, les deux moines révoltés conduisirent leurs captifs à l'île d'*Amaritima* ou *Amatuma*, voisine de la Sardaigne. Comme ils se disposaient à les massacrer, Aygulphe leur dit : « Laissez-nous, je vous en prie, laissez-nous du moins regarder le ciel, afin que notre âme tende vers le Dieu qui l'a créée [2]. » Ensuite élevant les mains, « O Dieu tout puissant, s'écria-t-il, vous avez donné au peuple d'Israël des prophètes qui, animés de l'esprit de force, voulaient ramener les cœurs rebelles à vos commandements ; les impies ont mis à mort ces envoyés : dans la Judée, sous le roi Manassés, Isaïe a été coupé par le milieu du corps : en Égypte, Jérémie a péri sous les pierres lancées par le peuple entier ; d'autres sont morts dans divers tourments. Seigneur, en échange de cette vie si courte, vous leur avez donné une gloire éternelle. De même, ô Dieu

[1] Horum linguas jugulo tenùs evelli mandant ; at illi vehementiori voce cantuque sonoro jubilabant... Oculos jubent perfodi. . effossis etiam oculis (Deus) visum pæstitit... B. Aygulphus signum crucis furentibus undis opponens, cessavit tempestas. *Ibid.*

[2] « Sinite, rogo vos, sinite nobis cœlum videre, ut spiritus ad Dominum qui creavit eum dirigatur. » Tendensque ad sidera palmas .. *Ibid.*

notre protecteur, portez sur nous vos regards et recevez-nous comme un holocauste en odeur de suavité ; car aujourd'hui nous allons mourir pour la vérité et la justice et, comme vous l'avez prédit à vos disciples, nous sommes trahis par nos frères ; mais nous avons la certitude qu'un seul cheveu de notre tête ne périra pas. »

Soutenus de la grâce divine, fortifiés par les paroles et l'exemple de leur noble abbé, trente-quatre religieux attendaient l'instant suprême et, au delà des tortures qu'on leur préparait, ils voyaient le poids immense de gloire réservé aux âmes fortes et patientes. Mais Dieu voulait que le monde connût leur héroïsme, que des mains pieuses pussent venir recueillir les restes de ses martyrs ; il laissa un sentiment de frayeur pénétrer dans l'âme de Briconius, l'un des fidèles compagnons d'Aygulphe. Ce religieux brise ses liens, se glisse vers le rivage et monte dans un esquif, pour s'enfuir. Le courage lui revint bientôt, lorsqu'il eut contemplé les âmes des martyrs qui montaient vers le ciel, au milieu des anges. Il voulut avoir sa part de souffrances, pour arriver à la gloire; mais la main du Seigneur, l'éloignant du rivage, le poussa, sans voile et sans avirons et malgré un vent contraire, vers l'île de Lérins, où il put dire à ses frères les tourments et le triomphe des martyrs de la discipline monastique [1].

[1] Unus eorum, Briconius nomine, scapham nactus... flante vento ex adverso sine velis aut remige, ad insulam Lerinensem pervenit. *Ibid.*

Bernier, dans son *Histoire de Blois*, assure que saint Aygulphe et ses religieux furent mis à mort par des pirates, à qui Colomb et Arcade les avaient livrés.

Colomb, dit une légende conservée par Barralis, ne put éviter la peine due à son crime : la nuit qui suivit ce forfait sacrilége, il était endormi à peine, quand il vit apparaître saint Aygulphe, à côté de son lit. Le martyr lui demanda, avec un ton sévère, pourquoi il avait été si injustement barbare envers lui ; pourquoi il avait mis à mort tant d'hommes innocents. En même temps, il prit une goutte du sang qui coulait de ses plaies et en traça deux cercles, l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos du meurtrier. Colomb comprit aussitôt que ces deux cercles figuraient la vengeance divine et celle que les hommes devaient tirer de son forfait [1]. Le misérable tomba tout tremblant aux pieds du saint, le priant de lui pardonner ; il le conjura surtout de ne pas le livrer au jugement de Dieu ainsi souillé de crimes, et de donner par là une preuve nouvelle de cette douceur inaltérable et compatissante dont il était le modèle accompli. Aygulphe, touché par ses prières, effaça seulement l'un des cercles, disant que, s'il était disposé à intercéder pour lui, auprès de Dieu, il ne voulait pas l'exempter du châtiment que son crime avait mérité de la part des hommes ; il lui annonça qu'il aurait à rendre compte de sa cruauté au roi Clovis, à Ébroïn, maire

[1] Geminum circulum pectoris et dorsi præsens et futurum supplicium.

Ibid. 339.

du palais et au tribunal public de Franks [1]. En effet, peu de temps après, sur l'ordre du roi, Colomb fut saisi, condamné et livré au bourreau.

Nous avons retranché du récit de Barralis ce qui paraît impossible : par exemple, on ne peut comprendre que les rebelles aient laissé leurs victimes dans le monastère de *Capraria*, où elles trouvèrent affection et dévouement, tandis que Colomb se rendit à Éphèse. Il n'en revint que deux ans après, pour aller mettre à mort, dans une île voisine, saint Aygulphe et ses compagnons. Les moines de *Capraria* auraient infailliblement délivré les captifs, ou du moins demandé des secours pour les ramener en France.

Les auteurs de l'*Histoire de l'Église gallicane* croient que l'île de *Capraria* est l'une des Canaries ; d'autres pensent qu'elle est voisine des îles Baléares. C'est une double erreur : on voit, près de l'île d'Elbe, une île qui ressemble beaucoup à Lérins et qui porte encore aujourd'hui le nom de la *Capraïa*; elle n'est pas très-distante de celle d'*Amatuma*, où les religieux furent martyrisés.

Le monastère de Lérins fut longtemps dans le trouble et la désolation, après le départ du navire qui emportait l'abbé et

[1] ... Mox ei astitit vir Dei... guttam fusi sanguinis tulit eâque in pectore et dorso ejus circulum pinxit. Tunc miser ille tremebundus corruit ad pedes ejus, rogavitque... Ejus precibus flexus vir beatus alterum expunxit circulum, alterum abolere noluit... Apud Clodoveum regem et Ebroinum majorem domûs publicumque Francorum judicium... *Ibid.*

ses frères ; quelques moines courageux ayant excité chez les autres le remords de leur lâcheté, presque tous avaient conçu la pensée de délivrer les captifs. Le matin qui suivit le départ, ils vinrent pour forcer les portes de la prison et, la trouvant vide, ils ne purent que pleurer sur leur faiblesse et s'humilier douloureusement devant Dieu. Lorsque Briconius, arrivant miraculeusement à l'île, eut raconté les circonstances du martyre, leur affliction redoubla : ils promirent d'être fidèles à la règle pour laquelle leurs frères avaient su mourir et élurent un religieux nommé Rigomir, qui succéda à saint Aygulphe.

Le nouvel abbé, voulant faire connaître aux religieuses d'*Arluc* la mort héroïque de leur père commun, leur envoya Briconius, qui en avait été le témoin. Pendant que ce moine disait les tortures et la patience admirable des saints, les religieuses, ne pouvant plus contenir les transports de leur douleur, éclataient en gémissements. « Ma mère, dit alors Briconius à Angarisma, ne pleurons plus ; loin de là, réjouissons-nous d'avoir dans le ciel, comme je l'y ai vu monter, un si puissant intercesseur. [1] » Après avoir donné, quelque temps encore, un libre cours à leurs larmes, l'abbesse et plusieurs religieuses se rendirent à Lérins, en même

[1] ... Pias rigentesque effundebant lacrymas, gemitibusque et suspiriis nescientes imponere finem... Cui Briconius : « Nobis, inquit, mater, dolendum non est, imò gaudendum, quia ad cœlos, ut vidi, advocatum coràm Deo præmisimus. » *Ibid.*

temps que Briconius, et vinrent s'occuper avec l'abbé des moyens à prendre pour aller chercher les saintes reliques.

Dès que la saison le permit, des navires, sur l'un desquels était Briconius, partirent pour *Amaritima* ; arrivés à l'île, les hommes qui les montaient découvrirent bientôt les corps des martyrs ; ils s'en approchèrent respectueusement et les trouvèrent intacts et frais, comme s'ils venaient d'expirer à peine. Un moine, dont le bras droit était paralysé, en recouvra l'usage, dès qu'il eut touché à ces restes sacrés. On les plaça avec piété dans les navires, et il s'en exhala une odeur si suave, qu'on les eût dit chargés de fleurs et de parfums [1].

Les religieuses d'*Arluc*, distinguant les navires, se rendirent en foule dans l'île, pour vénérer les reliques des martyrs. En face du corps d'Aygulphe, Angarisma, pleine d'une sainte allégresse, à la pensée de la gloire dont son père était couronné, mais pleurant avec amertume la perte cruelle qu'elle venait de faire, embrassait avec transport les plaies dont ce corps était couvert, quand le Seigneur calma par un prodige la douleur qui l'oppressait : l'une des religieuses d'*Arluc*, nommée *Glauconia*, avait voulu venir, quoique aveugle, pleurer sur les restes des saints; arrivée en leur présence, elle se fit conduire près de saint Aygulphe, saisit son bras droit, l'embrassa plusieurs fois et soudain recouvra la vue.

[1] Undè tanta odoramentorum fragrantia secuta est, quòd navis aromatibus onusta crederetur et floribus. *Ibid.*

A l'occasion de ce miracle, une pieuse dispute s'éleva entre l'abbesse et Rigomir.[1] Angarisma demandait avec instance le corps du martyr pour son monastère.—« Il ne convient pas, répond l'abbé, de séparer un père de ses enfants. » A ce nom de père, le cœur d'Angarisma est douloureusement ému, car il lui rappelle les bontés, la sollicitude dévouée dont elle a reçu tant de preuves de la part d'Aygulphe. « Oui, s'écrie-t-elle ; mais il a été mon père, avant d'être le vôtre ; dès le berceau, il a formé mon âme par ses sages conseils et sa pieuse direction ; toujours il m'a regardée comme sa fille en Jésus-Christ. Sur son ordre, j'ai abandonné la France, j'ai dit adieu à ma famille, pour ne pas être éloignée de lui. » L'abbé craignit qu'entraînée par l'exaltation de sa douleur, elle ne lui dit que ceux-là n'étaient pas dignes de conserver Aygulphe mort, qui n'avaient pas su le défendre vivant ; il arrêta soudain *Angarisma* par une réponse embarrassée, qui exprimait en même temps le regret que les moines éprouvaient de leur faiblesse et la confiance qu'ils avaient dans le saint martyr.

Angarisma comprit la confusion pénible des religieux et, sa piété l'empêchant d'insister davantage, elle dit à l'abbé,

[1] Cujus miraculi gratià, pium certamen, sanctaque æmulatio excitata est; nam sanctimonialis fæmina beati viri corpus sibi dari enixè postulabat.— Cui abbas: « A filiis, inquit, patrem separare non decet. » — Et illa : « Benè, mihi enim pater prius extitit... » — « Date nobis, inquit, saltem vel brachium quo hæc soror sanata est. » *Ibid.*

avec beaucoup d'humilité : « Donnez-nous au moins le bras qui a guéri notre sœur. » Rigomir lui accorda aussitôt ce qu'elle demandait, et les vierges d'*Arluc* portèrent dans leur monastère cette précieuse relique.

La renommée répandit au loin le souvenir de l'héroïsme de saint Aygulphe ; elle publia les prodiges opérés par son intercession, aussi les populations élevèrent-elles à l'envi des temples en son honneur et invoquèrent-elles son assistance [1].

L'histoire ne parle plus de l'abbé Rigomir.

690. Dans une ancienne Vie de saint Honorat, on lit que l'abbé Amand, distingué par sa modestie et sa science, fut l'une des gloires de l'ordre monastique dans l'Occident. Sous un pareil guide, la ferveur se ralluma dans le monastère de Lérins, et le nombre des religieux s'éleva jusqu'à trois mille sept cents [2].

On comprend facilement que tous ces moines ne pouvaient vivre dans l'île Saint-Honorat ; celle de Sainte-Marguerite et le *Cap-roux*, retraites destinées jadis aux anachorètes, étaient insuffisants aussi pour un nombre si considérable ; il s'agit donc ici de religieux dont la plus grande partie vivait

[1] Voir *Éclaircissements*, N° XIV.

[2] Qui (Amandus) omnia monasteria Occidentis illustrabat, exemplis videlicet et doctrinâ; sub cujus regimine, exaucta est plurimùm Lerinensium incolarum devotio, ità ut trium millium septingentorum monachorum numerum vir sanctus habuisse legatur.. *Chron. lerin.* II. p. 80.

dans des monastères qui relevaient de Lérins. Lorsque, quarante ans après, on ne trouve plus à Lérins qu'environ cinq cent trente moines, il ne faut point attribuer cette diminution à un affaiblissement de ferveur, puisque ce nombre comprend seulement ceux qui habitaient l'île et ses environs. On voyait, dans la France, des monastères nombreux formés par des colonies sorties de Lérins : nous avons mentionné ceux de Riez, de Carméry, les communautés fournies à Avignon ; sans doute d'autres, sur lesquels les renseignements sont perdus, devaient exister à cette époque [1].

A la mort de saint Amand, les religieux élurent pour abbé le B. Sylvain dont on ne connaît aucun acte et à qui succéda saint Porcaire, deuxième du nom.

Tandis que Lérins réparait, par un redoublement de piété, la faiblesse qu'avaient montrée ses enfants, lors du martyre de saint Aygulphe, un évènement avait lieu qui ébranla l'Europe et aurait pu compromettre même l'existence du christianisme, si le Tout-Puissant n'en était le soutien. Alors, comme aux champs de Vouillé, l'épée des Franks repoussa les ennemis du Christ. Irrités de leur défaite, les Arabes se ruèrent sur le midi de la France ; après avoir saccagé plusieurs monastères, entre autres celui de *Carméry*, ils abordèrent enfin

[1] Erat in eâdem insulâ, à longis retrò temporibus, domus religiosa quæ retinens maximum examen monachorum, præter cæteras longè latèque diffusas omni sanctitate, famâque celeberrima circumquaquè rutilabat.

Ibid. I, p. 221

à l'*île des Saints*, dont ils renversèrent les monuments et qu'ils inondèrent du sang des martyrs.

Le sixième siècle, ouvert par la conversion des Franks et la victoire de Clovis sur les Visigoths ariens, fermé par le retour des Visigoths à la foi catholique, avait été l'une des plus glorieuses époques de l'Église chrétienne. Mais elle n'eut pas à se réjouir longtemps de ce triomphe ; si elle venait de reconquérir l'Occident sur l'idolâtrie et l'arianisme, elle se voyait enlever l'Orient, qui avait été son berceau. Abattu d'un côté, le déisme arien surgissait de l'autre, porté par les ailes de la victoire et armé d'un irrésistible enthousiasme. A peine arrachée aux Vandales, l'Afrique tombait entre les mains des Musulmans ; le détroit de Gibraltar est bientôt franchi et le croissant, parcourant l'Espagne, muette de terreur, arrive triomphant au pied des Pyrénées.

712. *Moussa*, le vainqueur de l'Espagne, encouragé par la facilité de sa conquête, veut se rapprocher de ces Franks dont l'univers entier célébrait la valeur ; il conduit les Arabes au-delà des Pyrénées, mais il n'obtient pas de grands résultats.

718. Pendant les longs jours de paix qu'ils trouvent en Espagne, les musulmans se livrent à des discordes ; *El haur ben Abd el Rahman* les appelle à la *guerre sainte*: ils envahissent la Septimanie, soumettent Narbonne, ainsi que les pays environnants ; ils égorgent presque tous les hommes, et emmènent captifs en Espagne les femmes et les enfants.

721. *El-Samah* vient mettre le siége devant Toulouse, qui

n'est défendue que par ses habitants. Mais Eudes, souverain de l'Aquitaine, arrive au secours des chrétiens, amenant avec lui les forces réunies de l'Aquitaine et de la Gascogne. La bataille se livre, tout près de Toulouse, à un endroit que les traditions arabes désignent sous le nom d'*El-balat*. Avant l'action, *El-Samah* dit aux siens, en montrant l'ennemi : « Ne craignez point la multitude que vous voyez ; si Dieu est pour nous, qui sera contre nous [1] ? » De son côté, Eudes, après avoir distribué aux soldats chrétiens des reliques envoyées par le souverain pontife, leur parle de la patrie, de la religion et des récompenses célestes réservées à ceux qui trouveront la mort dans le combat.

On ignore les manœuvres et les incidents de cette bataille: on conjecture que l'armée chrétienne parvint à envelopper les infidèles : *El-Samah* fut tué, avec la plupart de ses officiers. D'après les récits des chrétiens, l'armée d'Eudes ne perdit que quinze cents hommes, tandis qu'il y eut trois cent soixante-quinze mille Sarrasins mis hors de combat [2]. Les historiens arabes, sans donner le nombre de leurs morts, parlent de cette défaite avec des termes et d'un ton qui en peignent le désastre avec plus de force encore que la relation des vainqueurs. Quatre ou cinq cents ans après, *Ibn-Hayan* dit que cette journée était encore le sujet d'une commémoration solennelle: enfin il va jusqu'à affirmer que l'armée arabe

[1] Conde, *Histoire de la domination arabe*, t. I, p. 21.

[2] Anastase, *Biblioth.* dans les *Historiens des Gaules*, t. III, p. 648.

y périt tout entière, sans qu'un seul homme parvint à s'échapper.

L'expédition d'*El-Samah* n'était pas une incursion ordinaire ; en voyant le nombre des femmes et des enfants qui suivaient son armée, on comprend qu'il visait à un établissement permanent dans le midi des Gaules.

726. *Anbessa* pénètre jusqu'en Bourgogne et couvre ce pays de ruines ; se repliant ensuite vers le midi, il conduit ses troupes au-delà du Rhône. C'est la première expédition des Sarrasins en Provence et l'on en connaît l'issue : les écrivains chrétiens et musulmans s'accordent à dire que les Arabes furent battus et repoussés ; que le *Wali subit le martyre pour l'Islam* ; mais sans donner aucun détail, sans même indiquer les chefs qui commandaient l'armée chrétienne.

Il paraît pourtant, d'après un document précieux encore,[1] malgré tout ce qu'il renferme de faux ou d'équivoque, que l'armée chrétienne était conduite par Eudes ; les troupes provençales obéissaient à Mauronte, homme d'intelligence et d'énergie, que les chroniqueurs appellent duc de Marseille et dont l'autorité s'étendait sur presque toute la Provence.

[1] C'est un fragment trouvé dans un ancien bréviaire de l'Église de Maëstricht et publié depuis dans divers recueils, entre autres dans celui des *Historiens de France* de D. Bouquet. Par une méprise grossière, bien qu'explicable, la victoire remportée sur les Arabes y est attribuée à Charles-Martel. Le morceau est d'ailleurs on ne peut plus obscur et vague, à force de traits de rhétorique barbare.

Note de M. Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*

732. Eudes avait pu deux fois repousser les Arabes, mais il comprenait qu'à la fin il succomberait dans la lutte. Il savait que le Wali *Abd-el-Rahman*, le même qui avait ramené l'armée musulmane, après la défaite d'*El-Samah*, préparait une grande expédition et recevait d'Afrique des renforts nombreux. Loin de pouvoir compter sur les Franks, le duc d'Aquitaine redoutait Charles-Martel, qui voyait avec dépit une partie de la France soumise à ses lois et apprenait avec jalousie la gloire dont se couvrait le prince aquitain par ses victoires sur les infidèles. Eudes est instruit que des divisions règnent parmi les Arabes; pour profiter de cet incident si favorable, il fait alliance avec *Othman-Abi-Nessi* ou *Munuz*, qui commandait la ligne des Pyrénées et visait à l'indépendance [1]. Pour resserrer davantage cette union, il étouffa une répugnance bien naturelle à un chrétien, en lui donnant sa fille Lampagie en mariage. Les forces d'Eudes unies à celles d'Othman auraient peut-être refoulé l'invasion, lorsque du côté du Nord se présenta un nouvel ennemi: Charles-Martel, envahissant l'Aquitaine, s'était déjà emparé de plusieurs places et ravageait tout le pays; Eudes vole au secours de ses États, reprend Bourges où les Franks avaient laissé une

[1] Le continuateur de Frédégaire prétend que non seulement Eudes fit alliance avec un chef sarrasin, mais encore qu'il appela les Musulmans en France. Cet auteur écrivait, sous l'influence de Childebrand, père de Charles-Martel (Pagi, *Critique des Annales* de Baronius, année 733, N° 1er). Aimonius porte le même jugement sur ce prince. *De gestis Francorum*, lib. VI, cap. 52.

garnison, en se retirant, et retourne aussitôt vers les Pyrénées. Mais l'armée d'*Abd-el-Rahman* avait franchi la frontière, Othman venait de périr ; le *Wali* avait vu jeter à ses pieds la tête du rebelle, et la fille d'Eudes, la belle Lampagie, tombée entre les mains des vainqueurs, allait partir pour Damas, où on l'envoyait au *chef des croyants*.

Eudes ne se laisse pas abattre par ces terribles évènements; il réunit toutes ses forces et se poste sur la Garonne, pour disputer le passage à l'ennemi. *Abd-el-Rahman* ne lui donna pas le temps de se fortifier ; son armée innombrable franchit le fleuve et écrasa les troupes chrétiennes. Les Arabes, bientôt maîtres de Bordeaux, se dirigèrent vers le centre de la France : dans l'espoir de trouver un trésor considérable près du tombeau de saint Martin, ils marchèrent sur la ville de Tours. Arrivés à Poitiers, ils voulurent s'emparer de cette place ; mais, éprouvant de la résistance, ils se contentèrent de brûler un des faubourgs et, sans perdre de temps, ils poursuivirent leur marche.

On comprend la douleur d'Eudes, quand il vit les succès des ennemis de sa patrie et de sa foi. Sans armée, sans allié, sans espérance aucune, il comprend que Charles peut seul repousser les Arabes triomphants ; oubliant les torts du chef austrasien, ne cherchant que le salut de la chrétienté, il se rend auprès de lui, pour le conjurer de combattre les infidèles. Charles le promet, à la condition qu'Eudes reconnaîtra sa suzeraineté et que l'Aquitaine rentrera sous le sceptre des rois Franks.

Eudes accorda tout ; les débris de ses troupes vinrent se ranger sous les ordres de Charles et, dans le mois d'octobre 732, l'armée chrétienne se trouva en face des Musulmans. C'était dans ces mêmes plaines de la Vienne et du Clain, où deux cent vingt-cinq ans auparavant, les Franks et les Visigoths, les ariens et les catholiques avaient combattu pour la possession de la Gaule. L'Islamisme rencontrait le dernier boulevard de la chrétienté ; en effet, que restait-il, après les Franks ?... Les Lombards n'étaient pas un obstacle, et Constantinople tremblait déjà pour sa propre sûreté.

Quoique les guerriers austrasiens ne soupçonnassent point la grande mission qui leur était confiée, ils parurent saisis d'un sentiment confus de l'importance de la lutte qu'ils allaient engager ; de leur côté, les Musulmans hésitèrent pour la première fois, et les deux armées restèrent en présence, pendant sept jours entiers.

Enfin la bataille commença : les Arabes fondirent avec la rapidité de la foudre sur le front de bataille des Franks, qui resta immobile. Vingt fois les Musulmans revinrent à la charge, sans pouvoir ébranler les chrétiens. Vers les quatre heures, un tumulte terrible s'élève sur les derrières des Sarrasins : c'est l'héroïque Eudes, avec ses Aquitains, qui a tourné l'ennemi et s'empare du camp arabe [1]. Aussitôt une

[1] Eude quoque cum suis super eorum castra irruens, pari modo multos interfecit omniaque devastavit

Paulus diaconus, *De gestis Langobard.* lib. VI, cap. 14.

partie de la cavalerie infidèle vole, pour défendre les richesses qui y sont entassées, et ce départ bouleverse l'ordre de bataille : alors les Austrasiens s'ébranlant culbutent, sabrent, écrasent tout ce qui se trouve devant eux ; *Abd-el-Rahman* et ses plus braves compagnons disparaissent broyés sous leur passage.

Pendant la nuit, l'armée musulmane partit en silence, abandonnant tout, hormis les chevaux et les armes. Ne se voyant pas poursuivie par les vainqueurs, elle reprit courage. Irritée de sa défaite, elle chercha à la venger ; les coups des infidèles tombaient de préférence sur les églises et les monastères : ils cherchaient à assouvir par là leur haine contre le christianisme, ils espéraient aussi s'emparer des richesses que les populations voisines y avaient déposées.

Une de leurs bandes se dirigea vers *Carméry* [1], où nous avons vu saint Eudes envoyé par l'abbé de Lérins. Ce monastère était alors gouverné par saint Théofroy *(Chaffre)*, qui prévoyant l'attaque dont sa communauté était menacée, ordonna aux religieux de se retirer ; ce qu'ils firent, après avoir longtemps supplié leur père de les suivre ou de leur permettre de mourir avec lui ; deux d'entre eux seulement restèrent avec l'abbé ; il les força de partir, au moment du danger. Théofroy attendait l'ennemi au pied des autels, priant pour la conversion des infidèles, offrant son sang, afin de désarmer la colère divine et de délivrer ainsi les terres

[1] Mabillon, *Acta S. S. ordinis s. Bened.* t. III, p. 476, etc.

chrétiennes de ces terribles envahisseurs. Les Arabes trouvent le monastère désert et sont furieux de voir que les religieux ont emporté, avec les reliques, tout ce qu'il y avait de précieux. Bientôt ils arrivent à l'église, où ils aperçoivent l'abbé prosterné ; ils le saisissent et le frappent avec tant de rage, qu'ils le croient mort sous leurs coups.

Le lendemain, les infidèles veulent offrir à leurs idoles un grand sacrifice ; déjà les cérémonies étaient commencées, quand ils voient apparaître Théofroy qui s'est traîné jusqu'à eux et a pu voir les libations par lesquelles ils prétendaient honorer leurs divinités. L'abbé leur parle avec véhémence de la vanité sacrilége de leur culte, leur prêche la religion chrétienne, qu'il les exhorte à embrasser. Pendant ce discours, le sacrificateur, saisissant une grosse pierre, la jette à la tête du saint ; Théofroy tombe mortellement blessé. Les infidèles allaient incendier le monastère, lorsqu'une terreur subite s'empare d'eux, et ils prennent la fuite, soit qu'on fût venu leur annoncer l'approche des troupes chrétiennes, soit, comme le rapporte le chroniqueur, que Dieu eût excité une tempête horrible, pour punir leur attentat.

Quelque temps après la fuite des Musulmans, les religieux revinrent et trouvèrent leur abbé presque mourant. Il put encore les embrasser, les exhorter à l'amour du Sauveur et à la charité fraternelle, ensuite il rendit son âme à Dieu, le 14 octobre.

La mort de Théofroy, que l'on peut considérer comme un

enfant de Lérins, fut ainsi le prélude du massacre que les Arabes devaient faire dans cette île.

En descendant vers le midi, ils renversèrent le monastère de Saint-Cyr, fondé à Marseille par l'illustre Cassien; on connaît l'héroïque exemple de chasteté que donnèrent au monde les religieuses qui l'habitaient [1]. Les guerriers de l'Islam s'avançaient vers Lérins, au milieu des ruines et du carnage.

Peu de temps avant leur arrivée, un ange apparut à saint Porcaire, qui dirigeait ce monastère, et lui dit : « Lève-toi, va déposer en un lieu sûr les reliques des saints que vous possédez ; car bientôt cette île sera ravagée et couverte du sang des religieux qui l'ont sanctifiée par la prière, les veilles, l'abstinence et l'auguste sacrifice du salut. Encourage donc et fortifie tes frères, afin qu'au moment du danger, ils ne voient pas leur foi défaillir et parviennent à la vie éternelle promise aux âmes qui confesseront, jusqu'à la mort, le nom du Seigneur [2] » Le pieux abbé s'éveilla soudain et vit monter vers le ciel une flamme éclatante, ce qui lui prouva que l'apparition venait de Dieu.

Il courut se prosterner devant l'autel de saint Pierre, patron particulier du monastère, le conjurant avec larmes de soutenir ses frères dans l'épreuve, et resta longtemps la

[1] Mabillon place, en 732, le martyre de sainte Eusébie. *Ibid.*

[2] Angelus Domini apparuit in somnis sancto Porcario dicens : « Surge velociter et occulta venerandas reliquias... Confirma fratres tuos.

Chronol. lerin. I. p. 221

face contre terre. Les moines, en entrant dans l'Église, virent leur père dans cet état, l'entendirent pousser des gémissements et, le relevant aussitôt, lui demandèrent la cause de son affliction. L'abbé ne répond rien, il monte à l'autel, célèbre la messe du Saint-Esprit et, quand le sacrifice est terminé, il adresse la parole aux assistants : « Mes bien-aimés, leur dit-il, je vous annonce un sujet de joie éternelle ; le Seigneur a choisi cette île comme un bercail privilégié ; il l'a sanctifiée et peuplée d'une race d'élite ; par sa protection, ses soins et l'accroissement qu'il lui a donné, Lérins est devenue la terre d'où la véritable vigne, fortement enracinée, a propagé ses rameaux féconds dans l'univers ; Dieu, multipliant les tabernacles de cette île bénie, les a étendus bien plus que ceux d'aucun autre ordre monastique. Aujourd'hui le Seigneur vient la visiter, comme un père de famille diligent visite la vigne qu'il a cultivée avec prédilection ; il en appelle les habitants et les invite à laver leurs robes dans leur propre sang, désireux qu'il est de les admettre aux noces de l'agneau céleste. »

Ces paroles, prononcées par des lèvres encore teintes du sang de Jésus-Christ, saisirent l'âme des religieux ; mais l'impression redoubla, quand l'assemblée se vit entourée d'un nuage brillant et qu'une voix se fit entendre qui disait : « Venez, les bénis de mon père; venez prendre possession du royaume pour vous préparé, dès le commencement [1] ! »

[1] His ab eo prolatis, mox nubes lucida apparuit super omnes qui aderant, et

Alors l'abbé leur communique la vision dont le Ciel l'a honoré, il les encourage au martyre : tous pleurent de joie, à l'annonce de l'épreuve et de la gloire qui en sera le prix.

Bientôt on va cacher les saintes reliques ; ensuite l'abbé dit à ses frères : « Nous avons, vous le savez, dans le monastère, seize enfants et trente-six jeunes gens qui pourraient céder aux caresses ou aux tortures ; je pense qu'il convient de les envoyer en Italie, afin, qu'après la tempête qui nous menace, ils puissent réédifier ce monastère sacré et continuer la vénération qui est due aux reliques que nous venons de déposer en lieu sûr. » Tous l'approuvent ; il continue en ces termes : « Examinez-vous sérieusement et, s'il se trouve quelqu'un qui redoute le martyre, qu'il parte avec les enfants, pour ne pas succomber à la fin : car une grande différence existe entre l'esprit et la chair. »

Tous sondèrent leurs cœurs, et il se trouva cinq cent cinq religieux qui, en face du martyre annoncé pour une époque si prochaine, firent éclater une sainte allégresse. Comprenant, qu'en pareils moments surtout, la force si nécessaire aux âmes vient d'en-haut, ils se préparèrent au combat par la prière et par la réception de la divine Eucharistie, comme les chrétiens des premiers jours qui recevaient cet aliment céleste, quand les tyrans les appelaient pour mourir.

Les saints étaient armés pour le combat ; l'ennemi ne tarda

audierunt de nube singuli vocem claram dicentem : « Venite, benedicti, percipite regnum vobis ab initio præparatum. » *Ibid.*

pas à paraître. Les felouques sarrasines abordant de tous côtés, les infidèles ont bientôt envahi l'île ; alors ils se précipitent vers le monastère, abattant les croix et tout ce qui est consacré au culte ; ils rencontrent enfin, dans le cloître, les moines qui les attendaient en silence : l'abbé était au premier rang, la croix à la main [1].

Deux religieux manquaient à la troupe des martyrs [2] ; quand les navires parurent, Colomb et Éleuthère avaient eu peur ; ils étaient allés se cacher dans une grotte, formée par les rochers du rivage.

Comme de paisibles agneaux, les moines se laissent saisir par les infidèles ; on les torture, pour leur faire déclarer en quel endroit sont les objets précieux ; on cherche partout et l'on ne découvre que quelques pauvres vêtements. Déçus dans leur cupidité, les Arabes veulent au moins gagner des sectateurs à Mahomet ; réunissant les plus jeunes religieux, les infidèles leur font mille promesses, s'ils consentent à embrasser leurs croyances, et les menacent de supplices atroces, s'ils veulent résister jusqu'au bout. Pendant cette terrible épreuve, les anciens, tremblants pour la foi de leurs frères, levaient les mains au ciel et imploraient le Dieu des mar-

[1] ... Tunc vexillum sanctæ crucis, quod in agmine primo dux bonus præferre consueverat, defixo cuspide, ponens... *Ibid.* p. 224.

[2] Dùm autem sacramentis ecclesiasticis se munirent, cognoverunt duos ex ipsis juvenes trepidare... Qui discedentes à cæteris, in quodam antro propè littus insulæ latuerunt. *Ibid.*

tyrs [1]. Soutenus par la grâce, les jeunes athlètes méprisèrent promesses et menaces.

Cette sainte fermeté irrita le fanatisme féroce des bourreaux; ils pensèrent que la vue des tortures ébranlerait leurs cœurs et ils firent expirer, dans des tourments inouïs, les anciens dont ils désespéraient de vaincre la constance. Mais le sang des martyrs double le courage de celui qui le voit répandre; les jeunes moines furent plus fermes encore. Alors les infidèles massacrèrent tous les religieux, épargnant seulement quatre d'entre eux jeunes et bien faits, qu'ils embarquèrent sur le navire de leur chef.

Pendant que leurs frères mouraient pour la foi, Colomb et Éleuthère, du fond de la grotte, voyaient, au milieu des anges, les âmes des martyrs, comme de brillantes étoiles, monter dans les cieux, en s'attendant mutuellement. « Mon frère, s'écrie Colomb jaloux d'une si belle gloire, allons, nous aussi et, couronnés comme eux, envolons-nous vers le Seigneur ! [2] » Éleuthère tremblait toujours; Colomb s'élança de

[1] Disgregârunt à senioribus juvenes, plurima eis promittentes, si eorum ritibus consentirent, et, si renuerent, eos diversis cruciatibus interficerent. Tunc mæror fuit senioribus et pavor, qui piis invocationibus et suspiriis Dominum cui serviebant precabantur, ut junioribus constantiæ spiritum et animi fortitudinem... largiri dignaretur... *Ibid.* p. 222.

[2] ... Sociorum animas, sicut stellas fulgentes, cum angelis gloriantes et se invicem præstolantes... « Eamus ergò et nos, ut cum eisdem laureati conscendamus ad Dominum » *Ibid.*

de la grotte ; courant vers la sainte troupe, il vint partager ses souffrances et son triomphe.

Après le massacre des religieux et le saccagement des édifices que renfermait l'île, les Sarrasins se rembarquèrent. Pendant une relâche qu'ils firent à *Agay*, les quatre religieux qu'ils emmenaient purent se soustraire à leur garde et pénétrèrent dans les bois ; après avoir marché toute la nuit, ils parvinrent, le lendemain, au village d'*Arluc*, d'où, ayant trouvé une barque près du rivage, ils se dirigèrent vers Lérins [2].

A la vue des corps de tant d'hommes vénérables, du sang qui couvrait l'île, les religieux éclatèrent en gémissements, pleurant leurs frères, pleurant la gloire dont eux-mêmes avaient été privés par la pitié des infidèles. Éleuthère, du fond de sa grotte, entendit leurs cris de douleur, et se présenta à eux, en rougissant de sa faiblesse. Aussitôt ils ensevelirent les restes des martyrs, qu'ils arrosèrent de leurs larmes ; ils partirent ensuite pour l'Italie, afin de rejoindre leurs compagnons. Tous ensemble allèrent annoncer au souverain pontife le martyre des religieux et la destruction du monastère.

Les historiens ne sont point d'accord sur l'époque à laquelle le monastère de Lérins fut renversé par les Arabes : D.

[1] Ad locum, qui *Araluci* dicitur, pervenerunt, quo in loco parvum navigium, prope littus maris, reperientes... sacram Lerinensem insulam, circa auroram intraverunt. *Ibid.*

Bouquet veut que ce soit en 729 [1]; d'autres placent cette destruction entre 731 et 739. Nous croyons qu'elle eut lieu, après la défaite des Musulmans par Charles-Martel, en 732 ou 733. « Peut-être, dit M. Reinaud [2], est-ce à cette retraite désespérée des Sarrasins, qu'il faut attribuer une partie des ravages dont nous avons parlé, à l'occasion de leur entrée en France. »

Plusieurs auteurs donnent le nom de *Vandales* et celui de *Païens*, aux hommes qui vinrent couvrir Lérins de sang et de ruines.

Il paraît, qu'au moyen âge, on désignait sous le nom de *Vandales* tous les envahisseurs, quoiqu'ils n'appartinssent pas à ce peuple. Les Sarrasins venaient de l'Afrique, d'où les Vandales avaient jadis fait des descentes dans le midi des Gaules, ce qui a pu faire confondre les deux nations. Quelques auteurs, pensant que saint Porcaire Ier est l'abbé de ce nom qui souffrit le martyre, ont attribué à Genséric le massacre des cinq cents religieux.

Quoique les Musulmans aient toujours abhorré le paganisme, les auteurs du moyen âge les désignent sous le nom de païens. A l'époque des Croisades, les mots islamisme et paganisme avaient la même signification. Bien plus, on appela *Sarrasins* les peuples idolâtres antérieurs à Mahomet, tels que les Franks avant Clovis et même les Grecs et les Ro-

[1] *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. III, p. 700.

[2] *Invasions des Sarrasins*, p. 50

mains. Un chapitre de la Chronique de Guillaume de Nangis commence de la sorte : « Ci commencent les chroniques de tous les rois de France, chrétiens et sarrasins. » On pourrait pourtant dire qu'il y a du vrai dans cette appellation donnée aux Arabes, puisqu'il est question du culte des idoles, lors de l'attaque du monastère de *Carméry* ; probablement il se trouvait un certain nombre d'idolâtres, dans les rangs de l'armée musulmane.

Les habitants de Montverdun, près du Lignon *(Loire)*, prétendent, sur la foi d'une ancienne tradition, que saint Porcaire échappa au fer des Sarrasins et se retira chez eux ; plus tard, dans une incursion, ces infidèles saisirent de nouveau le saint et le percèrent d'une lance. « Je croirais difficilement cela, dit Mabillon [1], de Porcaire qui était à la tête des religieux ; néanmoins j'ai dû rapporter le fait, pour ne pas dédaigner la tradition de Montverdun. » Le Cointe, voulant enlever à saint Porcaire la tache de faiblesse et de timidité, a admis deux Porcaire, l'un abbé de Lérins, l'autre de Montverdun. Il est plus probable que les reliques de l'abbé de Lérins furent transportées à Montverdun, et que plus tard, les souvenirs de cette translation s'étant obscurcis, on a cru que le saint y avait souffert le martyre.

Une charte de 1018 confirme la tradition de Lérins [2] : « Hum-

[1] *Annales ordinis S. Bened.* t. II, lib. XXI, 89.

[2] ... Ab eo tempore, quo monachi Lerinenses illùc, cum sancti Porcarii, abbatis et martyris, corpore, ob Sarracenos, se receperunt.

Ibid. t. IV, lib. LIV, 260.

bert et Alpane, son épouse, y est-il dit, donnent à l'église de Saint-Jean... la chapelle de Saint-Pierre, située dans le pays de Forez, sur le mont nommé *Verdun*,.. chapelle dédiée à saint Porcaire et à saint Pierre, depuis le temps où les moines de Lérins se réfugièrent en ce lieu, à cause des Sarrasins, avec le corps de saint Porcaire, abbé et martyr. »

Les religieux de Lérins, qui avaient échappé au massacre, allèrent, avec leurs jeunes frères d'Italie, se présenter au Pape. Saint Grégoire III, alors assis sur le trône pontifical, trouvait, dans son affection pour les malheureux, une consolation au milieu des douleurs qui déchiraient son âme. Celui qui mérita le beau surnom de *Père des pauvres* accueillit, avec sa bonté ordinaire, les religieux de Lérins et pleura sur leurs infortunes. Mais ce malheur, quelque grand qu'il fût, n'était rien à côté des calamités qui affligeaient l'Église: l'Orient, déjà envahi presqu'en entier par les Musulmans, voyait encore, dans les provinces qui restaient à l'Empire, les défenseurs de la foi persécutés et les saintes images profanées; les Lombards menaçaient Rome, dont les Césars de Constantinople voulaient la ruine, plus encore que les Barbares eux-mêmes; l'Espagne gémissait sous le joug des infidèles: un seul coin de terre, les montagnes des Asturies, servait de refuge aux chrétiens; la France, qui avait vu les Arabes au cœur de son territoire, tremblait encore, en pensant au danger dont le bras de Charles-Martel l'avait délivrée.

A qui s'adresser, pour obtenir la restauration et la défense

du monastère de Lérins? Un instinct providentiel tournait, depuis quelque temps, dans les jours de danger, les regards de Rome vers la France, parce que le secours devait venir de là. Ainsi le pape Grégoire, pressé par les Lombards, avait imploré l'appui de Charles-Martel; si le héros de Poitiers ne put aller en Italie, il obtint pourtant, par négociation, que les possessions de l'Église fussent respectées.

Mais Charles, loin de penser à relever et à doter les monastères détruits, se croyait forcé, par des raisons politiques, à s'emparer des biens de l'Église, afin de contenter ses leudes. S'il comprenait l'avantage que pouvait lui offrir le concours du clergé, pour raffermir son autorité et soumettre enfin les peuples du Nord, que son épée avait vaincus tant de fois, il savait aussi que les guerriers franks voulaient des bénéfices, des possessions territoriales et, pour se les attacher, il usurpa plus d'une fois les propriétés des évêchés et des monastères. Aussi, à côté des éloges que lui ont donné quelques chroniqueurs, à cause de l'appui qu'il accorda à saint Boniface dans ses missions de Germanie, on trouve les murmures provoqués dans plusieurs Églises par l'usurpation qu'il fit de leurs biens [1]. Du reste, ce prince ne pouvait alors rien faire pour le monastère de Lérins, puisque la Provence

[1] Hic (Carolus) res Ecclesiarum, propter assiduitatem bellorum, laïcis tradidit. De Majoribus domûs regiæ, *Scriptor. rerum Franc.* t. I., p. 700.

Eo tempore, bella graviora et intestina parricidialia orta sunt in hâc provinciâ (Trevirensi). quandò Carolus tyrannus laïcis episcopatus dedit... Cujus

était en guerre avec lui et que Mauronte venait de faire alliance avec les Musulmans, afin d'être en état de résister à ses armes.

Nous avons vu Charles exiger d'Eudes, avant la bataille de Poitiers, qu'il se reconnût son vassal. A la mort d'Eudes (735), il réclame le serment des deux fils que laissait le duc d'Aquitaine; ces princes le refusent, et Charles, envahissant leurs états, les contraint à se soumettre. De son côté, Mauronte, qui commande la Provence, craignant que Charles ne veuille se rendre maître de ce pays, fait avec les Sarrasins un traité dont les bases ne sont pas connues, mais qui contenait une alliance offensive et défensive contre les Austrasiens.

Après la défaite des Sarrasins à Poitiers, *Abd-el-Malek* était venu, en Septimanie, relever le courage des Arabes, et ce fut alors qu'eut lieu le traité avec Mauronte. Ce chef stipula sans doute que les Églises et leurs propriétés seraient respectées; mais *Joussouf*, gouverneur de Narbonne, après son entrée dans Arles, saccagea le monastère des Apôtres, ainsi que celui de la Sainte-Vierge, et détruisit le tombeau

infelici tempore, his de Ecclesiis multa sunt ablata, et res ab episcopis divisæ, domus religiosæ destructæ, Ecclesiæ disciplina disperdita.

Gesta episc. Trevir. *Ibid.* t. III.

Inde Wilcarius, cùm furioso et insano consilio Franci res sacras Ecclesiarum ad usus suos retorquerent, videns Viennensem Ecclesiam suam humiliari, relicto episcopatu, in monasterium ingressus...

Ado Vienn. *Comment Ætatis* VI.

de saint Césaire [1]. Ensuite il s'empara, après une longue résistance, de la ville de *Fretta* (aujourd'hui Saint-Remi), remonta le Rhône, jusqu'à la Durance, se rendit maître d'Avignon et, s'il faut en croire les historiens arabes, les Musulmans arrivèrent à Lyon, qu'ils prirent et où ils se fortifièrent.

Charles, qui faisait la guerre dans la Germanie, revient vers le Midi, se précipite sur Lyon, dont la garnison effrayée s'enfuit et va s'unir aux défenseurs d'Avignon. Les Franks attaquent cette ville, la prennent d'assaut et passent tous les Arabes au fil de l'épée. Charles se dirige vers Narbonne et la trouve mieux défendue qu'il ne s'y attendait ; il voit bientôt une armée arriver d'Espagne, pour secourir cette place ; en vain il la met en fuite, et noie une partie des ennemis dans l'étang de Berre [2] ; quelques bataillons ont pu entrer à Narbonne, dont le siége doit être levé, peu de temps après.

[1] Une inscription, placée plus tard sur le nouveau tombeau du saint, fait mention de cet acte de vandalisme :

Cernitur hic pario renovatum marmore tegmen
Patri Cæsario, pontificique sacro :
Quod scelerata cohors rabie destruxit acerbâ ;
Hanc, virtute Dei, sorbuit unda maris...

Chronol. lerin. I, p. 276.

[2] La plupart des auteurs parlent de l'étang de Berre ; mais il est bien distant de Narbonne et probablement il s'agit ici de l'étang de Sigean, voisin de cette ville.

C'est dans cet étang, que les Arabes reçurent le châtiment dont il est parlé

En retournant vers le Nord, les Franks ravagent le pays, enlèvent une multitude de captifs, abattent les remparts de Nîmes et mettent le feu aux *Arènes*. Heureusement l'incendie, qui a laissé dans ce grand monument des traces ineffaçables, ne put en détacher une pierre.

Tout tremblait devant les Austrasiens ; mais leur barbarie, en irritant les infidèles, éloignait en même temps d'eux la population chrétienne : les biens des Églises, repris sur les Sarrasins, étaient donnés aux leudes ; ceux des particuliers étaient pillés ou ravagés par les soldats ; souvent la servitude punissait le moindre signe de résistance. Ce fut surtout la conduite des Franks qui éloigna l'idée de guerre sainte contre les musulmans et qui paralysa l'élan national seul capable de repousser le croissant du sol chrétien. On trouve bien peu d'évêques appelant le peuple aux armes : pourtant on voit saint Ebbe, évêque de Sens, faire une sortie contre une bande de Sarrasins qui assiégeait cette ville, et la mettre en déroute, peu de temps avant la bataille de Poitiers. Haincmar, évêque d'Auxerre, dont les vastes propriétés s'étendaient sur une grande partie de la Bourgogne, laissant à une autre l'administration de son diocèse, alla signaler sa valeur du côté des Pyrénées.

dans l'inscription de la note précédente : « Qui (Sarraceni) evaserant, cupientes navali evectione evadere, in stagnum maris natantes mutuo conatu insiliunt. Mox Franci cum navibus et jaculis super eos insiliunt, suffocantesque in aquis interimunt.

Aimonius, *De gestis Francorum*, lib. IX, cap. 57.

D'ailleurs, la plupart des évêques, témoins des désordres qui désolaient le Midi, ne virent, dans les ravages des Sarrasins, que des fléaux envoyés de Dieu, pour punir les crimes des peuples corrompus : aussi se contentèrent-ils de prêcher la conversion et la pénitence, sans chercher à organiser une résistance contre les infidèles.

739. Charles voulut repousser entièrement les Sarrasins de la Provence et soumettre les chefs chrétiens qui avaient fait alliance avec eux. Il savait que leurs troupes réunies venaient de reprendre Avignon, où elles s'étaient fortifiées. Charles demanda le concours de Luitprand, roi des Lombards [1], sans doute, parce que les Sarrasins, que favorisait Mauronte, occupaient quelques passages des Alpes. Pressés des deux côtés, les Arabes et leur allié furent écrasés ou mis en fuite ; Charles s'empara de Marseille et fit visiter avec soin les côtes de la mer, où les vaincus avaient pu chercher un abri. On ne sait ce que devint Mauronte : il est probable qu'il se retira en Septimanie ou en Espagne.

La tradition veut que Théobalde de Grimaldi reçut, plus tard, de Pepin, la ville et le territoire d'Antibes, pour avoir

[1] On trouve les vers suivants, dans l'épitaphe de Luitprand, à Pavie :

. . . . Deinceps fremuêre feroces

Usque Sarraceni, quos dispulit impiger, ipso.

Cum premerent Gallos, Carolo poscente juvari.

Sigonius, *De regno italico*, an 743

chassé les Sarrasins de nos contrées. Il est probable qu'il s'agit ici de Charles-Martel [1].

Dans les pays où la population chrétienne s'arma contre les Musulmans, on vit des actes d'une cruauté inouïe.

Pendant leurs courses en Aquitaine, les Arabes avaient repoussé les habitants vers les montagnes ; plusieurs solitudes se remplirent de ces fuyards, entre autres le désert de *Conques*, dans le Rouergue. L'ennemi ne les y laissait pas tranquilles ; de leur côté, les chrétiens faisaient souvent des incursions sur les terres d'où l'on venait de les chasser.

Un noble Gallo-romain, nommé *Datus*, demeurait avec sa mère dans une *villa* de la gorge de *Conques*. Pendant une expédition qu'il fit sur le territoire qu'avaient envahi les infidèles, ceux-ci, par hasard ou sur l'avis de leurs espions, fondirent sur la *villa* et sur le bourg, pillèrent tout et ne laissèrent que les murailles nues. Après leur départ, les habitants sortirent des cavernes où ils s'étaient cachés, et annoncèrent bientôt à *Datus*, qui retournait, le pillage de sa maison et l'enlèvement de sa mère. Ce jeune guerrier, dans la fureur du désespoir, remonta à cheval et courut, avec ses compagnons, à la forteresse des Sarrasins. Comme il en faisait le tour, frémissant de colère et mesurant d'un œil découragé la hauteur des murailles, le chef arabe parut aux créneaux et lui dit d'une voix railleuse : « Quoi ! c'est l'habile Datus qui vient visiter notre fort ? Dis-nous le motif qui vous amène

[1] Arazy. *Hist. d'Antibes*. II, p. 65.

ici toi et les tiens... Que si tu veux me donner ton cheval avec ses riches ornements, je te rendrai ta mère et tout le butin ; sinon, ta mère va mourir à tes yeux. » *Datus* répond par ces affreuses paroles : « Tue ma mère, scélérat, si tu le veux ; mais tu n'auras pas ce noble coursier, qui ne sentira jamais ton frein. » A ces mots, l'arabe fait amener l'infortunée, lui déchire le sein avec son cimeterre et, après lui avoir tranché la tête, il crie à Datus : « Voilà ta mère ! [1] »

L'insensé qui avait provoqué pareil malheur, pour conserver un cheval, devint fou et s'enfuit dans les bois, loin du regard des hommes. Plus tard, Dieu calma son désespoir ; *Datus* renonça au monde, prit l'habit religieux et fonda le monastère de *Conques*.

Nous ne trouvons rien de semblable, dans les Annales de la Provence, l'alliance de Mauronte avec les Sarrasins devant empêcher semblables luttes. Aussi croyons-nous, avec M. Reinaud [2], que le prologue, qui est en tête de la *passion* de saint Porcaire et des religieux de Lérins, doit s'appliquer à une autre époque : probablement après le règne de Louis-le-pieux, lorsque les Sarrasins s'établirent au Fraxinet.

[1] Voir *Éclaircissements* N° XV.

On a un capitulaire de Louis-le-pieux, en faveur de l'abbaye de *Conques*, à la date de 819 (*Gallia christ.* t. I, p. 236). On sait que Datus mourut à la fin du VIII[e] siècle ; le poète, en lui donnant l'épithète de *juvenis*, indique assez clairement que le fait eut lieu, vers 735.

[2] *Invasions des Sarrasins*. p. 62.

Mais les infidèles n'en pillaient pas moins les églises et les monastères, comme nous l'avons vu, à leur entrée dans Arles ; et les Provençaux qui, sous Eudes, avaient caché les reliques de sainte Madeleine, se gardaient bien de les replacer dans leur sanctuaire.

« Charles-Martel, dit un chroniqueur [1], ne laissant plus d'adversaires derrière lui, et ayant soumis toute région à son empire, retourna au pays des Franks, à la *villa* de Verberie-sur-Oise. Tous les ennemis des Franks étant vaincus, en l'année 740, il gouverna ses États, et ne conduisit pas d'armée vers aucun point de l'horizon. »

741. Pepin et Carloman, héritiers de la puissance de leur père, voulurent s'attacher le clergé, en réparant les pertes causées par le don des bénéfices fait aux leudes. Au champ-de-mars tenu à Leptines, en 743 [2], ces princes firent décider: 1° que les laïques, détenteurs des biens ecclésiastiques, en partageraient les revenus avec les églises, qui les avaient possédés autrefois ; 2° qu'un militaire, en jouissance de ces biens, venant à mourir, la propriété retournerait à l'église ; 3° que tout bénéfice, dont la privation réduirait une église à la pauvreté, devrait être restitué immédiatement.

Lorsqu'en 752, Pepin eut pris le diadème, il redoubla de dévouement envers l'Église : on sait les services qu'il rendit

[1] *Annales Metenses.*

[2] *Fredeg. Chronic. Continuator.* IV, ad annum 760.

à la Papauté, en la défendant contre les Lombards. Dans sa reconnaissance envers ce prince, le pape Étienne II vint en France, pour sacrer le nouveau roi (754). Au milieu des questions si importantes qu'il avait à traiter, Étienne n'oublia pas Lérins : il dut dire à Pepin la gloire de ce monastère, les services qu'il avait rendus à l'Église des Gaules, la dévastation qu'il venait de subir de la part des Sarrasins et aussi l'ardent désir qu'avaient les moines de rentrer dans ce saint asile. L'abbé Éleuthère vint à Kiersi déposer, au pied du trône, l'humble demande de ses frères ; il exprima en même temps les espérances qu'avait fait concevoir à leurs cœurs un souverain qui se montrait le consolateur de l'infortune et l'ami de l'Église.

Pepin, touché de ces supplications, qu'appuyaient les paroles du pontife suprême, voulut contribuer à la restauration du monastère et à l'entretien des religieux : il accorda donc une étendue immense de terrain, dont les confronts sont spécifiés dans l'acte qu'il fit dresser [1] ; c'étaient sans doute des propriétés enlevées aux Arabes et aux Provençaux qui avaient combattu contre Charles-Martel.

Les religieux quittèrent alors les asiles où ils s'étaient reti-

[1] Voir *Éclaircissements*, N° XVI.

Evolutis autem, post hoc exitium, aliquibus annorum curriculis et per potentiam Francorum expulsis à Provinciâ Barbaris, vir Dei Eleutherius eversum Lerinense monasterium, cum cæteris monachis ab Italiâ venientibus, procuraverunt restaurari. (*Chronol. lerin* I, p. 223.

rés, et rentrèrent à Lérins : ils travaillèrent au rétablissement des édifices renversés, ils s'appliquèrent surtout à ressusciter l'esprit de foi et la discipline monastique : cette terre arrosée du sang des martyrs, en leur rappelant les vertus des anciens moines, les excitait à marcher sur leurs traces glorieuses.

Ici finit la période la plus brillante de Lérins ; pendant plus de trois siècles, cette île fut une école célèbre de piété et de science, et donna des évêques à plusieurs des grandes Églises de le Gaule. Nous avons fait connaître quelques-uns des pontifes qui sortirent de ce monastère, nous les avons suivis sur les siéges où ils apprirent aux peuples à quel degré de vertu Lérins savait élever ses enfants [1]. Sans doute le nombre de ces évêques dut être bien plus considérable, et Dieu seul connaît le bien que les disciples d'Honorat firent au monde, dans ces siècles de calamités et de régénération chrétienne. Nous avons dit les prodiges de piété dont l'*île des Saints* fut témoin, pendant ces jours de ferveur, du développement que l'enseignement y donna aux intelligences. Dans les temps qui vont suivre, cette action sera moins sensible, mais il restera toujours aux moines qui habiteront ces rivages bénis, la fidélité à la règle qui enfante la vertu et la prière qui attire la grâce divine sur le monde.

[1] Prædicare quò liquidò clarescerent sacræ insulæ Lerinensis studia, quantùmque valerent. *Chronol. lerin.* II, p. 181.

CHAPITRE IX.

LES LETTRES A LÉRINS.

Nous n'avons considéré jusqu'ici le monastère de Lérins que comme une école de piété et en même temps un noviciat pour les vertus nécessaires à l'exercice du ministère pastoral; mais, quand on lit les ouvrages publiés par ses religieux, on comprend qu'il rendit à la société un autre service très précieux, en conservant, au cinquième et au sixième siècle, bien plus qu'aucune autre école, les traditions anciennes sur l'art d'écrire.

S'il est vrai que les lettres sont comme le reflet des mœurs d'une époque, jamais cette parole n'a pu s'appliquer plus justement qu'aux siècles dont nous parlons. « Pour que la culture de l'esprit [1], les sciences, les lettres

[1] M Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 135.

Voir, sur l'état de la littérature à cette époque, le D. Baerh, *Histoire de la littér. rom.* § 116, p. 60.—Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.* t. I, chap. X.

prospèrent par elles-mêmes, il faut des temps heureux, paisibles, des temps de contentement, de bonne fortune pour les hommes. Quand l'état social devient difficile, rude, malheureux, quand les hommes souffrent beaucoup et longtemps, l'étude court grand risque d'être négligée et de décliner. Le goût de la vérité pure, le sentiment du beau séparé de tout autre besoin, sont des plantes délicates autant que nobles; il leur faut un ciel pur, un soleil brillant, une atmosphère douce; elles courbent la tête et se flétrissent au milieu des orages. » Les intelligences ne manquaient pas, à l'époque dont il est question [1]; mais, dans les bouleversements de l'Empire et la corruption des mœurs, les esprits étaient faussés par l'absence de l'enseignement ou rendus stériles par les malheurs qui pesaient sur le monde Claudien Mamert croit devoir prononcer l'oraison funèbre des études, ce qu'il fait dans un style qui n'est pas exempt d'affectation et de recherche. Selon lui [2], la langue romaine est non seulement négligée, mais encore entourée de mépris; on abandonne la grammaire, la dialectique, la rhétorique; la géométrie, l'arithmétique et la musique elle-même effraient, comme trois furies; la philosophie n'inspire pas un moindre dédain.

[1] Nostro sæculo non ingenia deesse, sed studia.

Claud. Mamertus, *Epist. ad Sapaudum.*

[2] Os romanum non modò negligentiæ sed pudori esse Romanis; grammaticam uti quamdam barbaram barbarismi et solæcismi pugno et calce propelli...Musicen verò et geometriam atque arithmeticam tres quasi furias respui.... *Ibid.*

A côté de cette négligence, on voyait les esprits, appliqués à des minuties, soulever les questions les plus bizarres, se lancer dans des discussions pour les objets les moins sérieux : on se rappelle la lettre par laquelle saint Avite [1] crut devoir s'expliquer sur la quantité d'une syllabe, auprès d'un rhéteur qui avait fait bien du bruit, à l'occasion de cette prétendue faute de prononciation. Les paroles du pieux évêque, empreintes de politesse et de modération, calmèrent-elles du moins l'exaltation du puriste et lui ouvrirent-elles les yeux sur le peu de fondement de sa critique ?

Dans ces jours d'agitation, les écrivains perdent la justesse de pensée, la pureté de diction dont le siècle d'Auguste avait offert de si beaux modèles. Ce qui caractérise principalement, en Gaule, comme partout, la littérature de ces siècles, c'est un certain contraste plus ou moins choquant entre la forme et le fond des ouvrages, entre les idées et le style : les idées en sont généralement graves et intéressantes, tandis que le style est à l'excès maniéré et affecté ; les moyens d'effet les plus recherchés s'y heurtent à chaque instant. La multiplicité des mots inutiles, une emphase insupportable et poussée jusqu'au ridicule étaient des défauts de plus en plus communs ; la langue perdait de jour en jour sa précision ; le sens de beaucoup de mots devenait douteux et confus. La forme étant ainsi profondément altérée, l'intelligence devait perdre à la fin sa fécondité et sa justesse.

[1] *Epist.* 51 ad Viventiolum

« L'étude, les lettres, la pure activité intellectuelle, dit M. Guizot [1], n'auraient pu résister seules aux désastres, aux souffrances, au découragement universel; il fallait qu'elles se pussent rattacher aux sentiments et aux intérêts populaires; qu'elles cessassent de paraître un luxe et devinssent un besoin. La religion chrétienne leur en fournit le moyen; ce fut en s'alliant avec elle, que la philosophie et les lettres se sauvèrent de la ruine qui les menaçait; leur activité eut alors des résultats directs, pratiques; elles se montrèrent appliquées à diriger les hommes dans leur conduite, vers leur salut. On peut le dire sans exagération: l'esprit humain proscrit, battu de la tourmente, se réfugia dans l'asile des églises et des monastères; il embrassa en suppliant les autels, pour vivre sous leur abri et à leur service, jusqu'à ce que des temps meilleurs lui permissent de reparaître dans le monde et de respirer en plein air. »

M. Guizot établit un parallèle entre les écrivains laïques et ceux que l'Église fournit à cette époque. « Ces derniers, dit-il [2], s'adressent en même temps aux plus grands intérêts de la pensée et de la vie; ils sont actifs et puissants dans le domaine de l'intelligence et dans celui de la réalité; leur activité est rationnelle et leur philosophie populaire; ils traitent des choses qui remuent les âmes au fond de la solitude, et les peuples au milieu des cités. »

[1] *Ibid.*

[2] *Ibid.* 129. 130

Parmi les écrivains ecclésiastiques cités par M. Guizot, nous rencontrons un seul nom qui se rattache à Lérins : c'est celui de Salvien. Sans doute, l'auteur du *Gouvernement de Dieu* a illustré ce monastère ; mais saint Eucher, saint Hilaire et saint Vincent ne sont pas même nommés, et leurs œuvres, sous bien des rapports, sont supérieures à celles de Salvien. En effet les écrits de ces moines prouvent, qu'au milieu de l'abaissement presque général des esprits, Lérins offrit l'une des plus glorieuses exceptions, parce qu'avec l'élévation que donne à l'intelligence l'enseignement chrétien, ses religieux purent trouver, dans l'enceinte même du monastère, des hommes qui avaient su conserver les traditions littéraires les plus pures.

Les amis de la littérature chrétienne doivent regretter la perte d'un grand nombre d'écrits sortis de Lérins. Le temps n'a rien conservé des nombreuses lettres de saint Honorat : elles devaient être pleines d'affectueuse douceur, à en juger par un mot de saint Eucher répondant à son ami : *Vous avez rendu son miel à la cire*, lui dit-il, faisant allusion aux tablettes sur lesquelles Honorat avait écrit.

Nous n'avons de saint Loup que la lettre adressée à saint Sidoine ; elle a été donnée en entier, dans le chapitre V ; une seconde, qu'il écrivit de concert avec un autre évêque, n'offre rien d'intéressant.

Presque toutes les œuvres de saint Hilaire sont perdues : nous avons au moins de lui une lettre à saint Eucher et le beau panégyrique de saint Honorat.

Ce dernier ouvrage, le *Commonitoire* de saint Vincent, les écrits de saint Eucher et ceux de Salvien sont sans contredit les œuvres les plus importantes de la science et de l'éloquence religieuse du cinquième siècle. Pour le sixième, Lérins peut offrir les belles homélies de saint Césaire.

Les productions sorties de Lérins constatent la vérité des paroles suivantes de M. Guizot[1] : « Les écrits, les études prennent un caractère et un but pratique. Quiconque s'y livre aspire à agir immédiatement sur les hommes, à règler leurs actions, à gouverner leur vie, à convertir ceux qui ne croient pas, à réformer ceux qui croient et ne veulent point pratiquer. La science et l'éloquence sont des moyens d'action et de gouvernement. » Ces hommes de foi n'avaient pas besoin de chercher la vérité, ils la possédaient par la révélation ; ils ne s'occupaient point de vagues questions métaphysiques, lorsqu'il fallait sauver le monde par la sainteté. Si parfois ils subissent l'influence de leur siècle pour la recherche et la diffusion, ce n'est qu'en passant ; leur pensée constamment grande et sainte est exprimée presque toujours avec une précision pleine d'élégance.

1° *Saint Eucher.*

Le style de saint Eucher, encore plus que son nom[2], por-

[1] *Histoire de la civilisation en France*, leçon VI.

[2] Εὖ, bien : χείρ, main : *Aux belles mains*.

terait à admettre la conjecture de quelques savants qui lui donnent une origine grecque. En effet, plusieurs familles illustres de l'Asie mineure et de la Grèce avaient suivi le grand Constantin, lorsque ce prince vint établir le siége de son Empire dans la ville d'Arles, qui de là fut nommée la Rome Gauloise. On croirait, en parcourant les belles pages de l'*Éloge de la solitude* et du traité sur le *Mépris du monde*, lire un travail venu des bords du Mélès ou des écoles d'Athènes, tant on y rencontre d'élégance, de pureté et de parfait atticisme.

Claudien Mamert, après avoir entendu le grand évêque de Lyon adresser à son peuple cette parole éloquente et harmonieuse, ne sait où trouver des expressions propres à rendre l'impression qu'il en conserve [1]; saint Isidore de Séville [2] parle des œuvres de saint Eucher avec de grands éloges; Érasme [3] les met, pour le style, au-dessus de toutes les productions des saints Pères.

[1] Haudquaquàm Eucherium præterierim mihi nunc viventem doctrinâ et præsentaneis coràm disputationibus cognitum... perindè ingenii subtilissimus, scientiæ plenus, eloquii profluus, magnorum sui sæculi pontificum longè maximus, editis in rem fidei multijugis variorum operum voluminibus...

De statu animæ.

[2] *De Script. eccles.* cap. xv.

[3] Si quid meo suffragio tribuis, nihil video profectum à nostræ religionis hominibus, qui eloquentiæ quoque gloriâ floruerint, quod cum hujus phrasi sit conferendum Ut nusquàm non præstat egregium artificem, sive spectes ordinem, sive transitus subindè novos, sive non vulgarem ingressum, veluti limen argu-

Le traité adressé à Valérien sur le *Mépris du monde et de la philosophie du siècle*, est la première production sortie de Lérins et aussi la première publication de saint Eucher.

J. Anthelmi croit que cet ouvrage parut en 432 ; le cardinal Noris veut que ce soit en 430. Ils se fondent sur un passage qui fait allusion à l'élévation de Pétronius sur le siége de Bologne ; or, Pétronius n'ayant été évêque, d'après Sigonius, qu'en 430, saint Eucher n'a pu écrire au plus tôt que cette année. Mais, dans le passage même que l'on cite, pour soutenir cette opinion, il est dit que saint Hilaire était encore religieux, quand saint Eucher écrivit à Valérien. Ce ne fut qu'en 429, que saint Hilaire monta sur le siège d'Arles, d'où il faut conclure que le traité de saint Eucher est antérieur à cette date. Quant à l'époque de l'élévation de Pétronius, le texte que l'on cite pourrait probablement servir à rectifier une erreur chronologique. Il semblerait même que saint Eucher dut écrire à Valérien, avant 426, parce que sa lettre à saint

mentationis. Nullam suasorii generis partem non tractat. Nusquàm desidet in locis communibus. Magis urget et instat argumentis, mirè pungit epiphonematibus, delectat juxtà et movet sententiis. Quodque magis etiam mirandum est, sic Isocratis stemmatibus modulata, structa, picturataque est oratio, ut nusquàm frigeat aut ineptiat; sic arguta, ut interim nervosa; sic elaborata, ut tamen dilucida: sic nova, sed ut tædio careat affectationis; sic festiva, ut nihilo seciùs gravis ac seria; sic rhetorica, ut γνησίως tamen christiana; deniquè sic acris et vehemens, ut suî tamen ubique similis, pari intentione ad extremum usquè calcem properans, sani videlicet vegetique ingenii argumentum...

Epist. Alardo. Édit. de s. Eucher, 1530.

Hilaire sur l'*Éloge de la solitude*, qui parut en 426 ou 427, montre clairement qu'il vivait loin du monastère, tandis que la fin du traité sur le *Mépris du monde* fait supposer qu'il était encore à Lérins ou à Sainte-Marguerite.

Le pieux écrivain commence par ces touchantes paroles :

« Les liens du sang sont bien forts, quand l'amitié vient les resserrer... Ce double motif d'affection m'a poussé à t'écrire un peu longuement, pour recommander à tes réflexions la cause de ton âme ; car, t'aimant autant que moi, je dois désirer que tu arrives au souverain bien, comme un autre moi-même. »

Après ce début si saintement affectueux, Eucher ramène l'esprit de son parent au principe le plus élevé et en même temps le plus élémentaire de la vraie philosophie ; il laisse les paroles vagues : voulant sauver, il expose simplement la vérité.

« Mon bien-aimé Valérien, lui dit-il, le premier devoir de l'homme est de reconnaître son créateur, d'employer la vie, qui est un don de Dieu, à l'accomplissement des devoirs que ce Dieu impose ; de sorte que ce que nous avons reçu de la munificence du Seigneur, sans l'avoir mérité, retourne par le dévouement à celui qui en est la source...

« Un homme sage doit, en outre, donner à l'âme un soin tout spécial, pour ne pas reléguer au second rang, dans sa pensée, ce qui tient la première place par son importance. Que notre attention ait donc d'abord pour objet, les choses les plus essentielles; que le salut, notre affaire principale, attire toutes nos sollicitudes ; car il n'est pas seulement notre premier intérêt, mais bien notre intérêt unique ; aussi tout en nous doit-il tendre à le procurer et à le garantir... On apporte

beaucoup d'attention pour la guérison du corps ; l'espoir de recouvrer la santé encourage dans les moyens que l'on emploie ; est-ce que l'âme ne mérite pas qu'on soit plus vigilant encore pour la guérison de ses maux ?... La plus noble partie de nous-mêmes réclame à bon droit nos prédilections, parce que notre sollicitude doit surtout s'appliquer à ce qui constitue principalement la dignité de notre être [1]...

« Quelle compensation trouver, si notre âme rencontre des dangers, si elle est exposée à se perdre ?..... Puisque quelques jours peuvent nous procurer une éternelle vie, alors même que ces jours si rapides offriraient une félicité sans trouble et sans mélange, on devrait les estimer bien peu, à cause de leur brièveté... Resserrés dans les bornes étroites du temps, et destinés à établir notre demeure dans l'éternité, donnons à la vie qui ne doit point finir les soins qu'elle mérite, n'accordant à cette vie passagère que ce qui est en rapport avec sa durée. Gardons-nous, par un renversement de toute raison, de porter toute notre sollicitude sur quelques heures fugitives, étant presque indifférents pour ce qui est éternel..... [2] »

Après ces considérations si puissantes, l'auteur, qui a convaincu l'esprit, va s'adresser au cœur par l'appel le plus tendre et le plus persuasif.

« Si un homme illustre et riche, dit-il, voulait t'adopter pour fils, tu braverais la grandeur et le nombre des obstacles ; tu arriverais,

[1] Merito poscit studia majora pars melior, quia omni nobis curâ illuc respiciendum est, ubi substantiæ nostræ abundantior dignitas consistit...

[2] Nobis quoque, quia in præsentiarum brevissimum angustiis coarctantibus tempus est, in futuro sæcula erunt, competentibus copiis vitam exaugeamus æternam, competentibus instruamus exiguam ; ne, provisione perversâ, impendamus brevi tempori curam maximam et maximo tempori curam brevem.

malgre la longueur de la route. Or, le Dieu, maitre du monde et de toutes choses, t'offre son adoption ; tu pourras, si tu le veux, recevoir de lui le doux nom d'enfant, qui te sera commun avec notre Seigneur, son fils unique, et tu ne voies pas animé d'une sainte ardeur? Tu ne te hâtes pas, craignant qu'une mort prématurée ne vienne te ravir cette noble condition ?...

« Il est deux liens surtout qui, selon moi, retiennent l'homme comme enchainé aux choses du siecle, l'éblouissant par des apparences trompeuses, et séduisant ses sens avec une déplorable facilité : ce sont les plaisirs de la fortune et l'éclat des honneurs. Mais les noms qu'ils portent sont-ils d'accord avec la vérité ? Ces honneurs n'offrent que vanité, on ne trouve que misere dans cette prétendue fortune. »

Ici l'auteur présente un tableau saisissant de l'instabilite des grandeurs mondaines.

« Nous avons vu naguère des hommes distingués atteindre au faite des dignités les plus élevées ; posséder, dans toutes les parties du monde, d'immenses domaines ; le succès avait dépassé leur ambition ; leurs désirs les plus exagérés étaient encore au-dessous des moyens qu'ils avaient de les satisfaire. Mais pourquoi parler du bonheur réservé aux simples particuliers ? Des rois ont vécu dans la grandeur et la puissance ; ils étincelaient sous l'éclat de l'or et des diamants ; leurs manteaux, chose admirable ! resplendissaient de métaux que l'art avait tissés ; leur diadème éblouissait par le reflet des pierreries ; leur cour étalait un luxe prodigieux, dans de somptueuses demeures. Leurs volontés étaient la règle suprême de l'humanité, on regardait comme des lois leurs plus simples paroles. Mais qui peut s'élever au-dessus de la condition humaine, quand il n'a pour base qu'une grandeur passagère ? De cette pompe, il ne reste plus rien ; ces immenses richesses ont disparu, et avec elles ceux qui les possédaient. Quoi-

que si récent encore, le souvenir de ces règnes fameux ne nous semble déjà plus qu'une fable, et ce qui avait paru si élevé à nos yeux est aujourd'hui enseveli dans le néant. Ceux qui possédaient ces empires qu'ont-ils pu emporter de leur opulence et de leurs honneurs? Rien, je crois; que dis-je? j'en suis certain, rien autre que les trésors de la foi et de la piété, s'ils en ont su faire les œuvres. Seules, ces œuvres saintes leur restent, lorsqu'ils sont dépouillés de tout; compagnes fidèles et inséparables, elles les suivent, quand ils quittent la terre, leur servant d'aliment, étant pour eux en même temps gloire et fortune [1]. »

Bien plus sages que les hommes du monde, les saints n'ont pas attendu que les révolutions ou la mort vinssent leur enlever des biens dont la possession ne saurait rendre heureux; témoins de l'agitation et du vide qui tourmentent ceux mêmes que le siècle appelle fortunés, ils ont pu admirer le bonheur et la douce quiétude des âmes qui se livrent à Dieu; aussi est-ce vers ce Dieu qu'ils tendent, en dédaignant les prétendues félicités de la terre.

L'auteur va citer de nombreux modèles :

« Issu d'une famille sénatoriale et descendant des Césars, Clément, après avoir enrichi son esprit de toutes les sciences, après avoir brillé dans les arts libéraux, entre dans cette voie des justes, et ses vertus

[1] ... Eorum voluntates jura hominum, eorum verba leges appellabantur... Nihil, ut puto, imò ut certò scio, ex illis opibus, honoribus, regnis secum abstulerunt nisi, si qua in his fuit, fidei pietatisque substantiam. Sola hæc illos, cæterarum rerum egenos, sola prosequitur : hæc abeuntes inseparabilis et quasi fida comitatur...

l'y rendent tellement recommandable, qu'il est appelé à l'honneur de succéder au prince des apôtres.

« Grégoire, évêque du Pont, le premier philosophe, le plus grand orateur de son siècle, parvient par sa piété à un rang et à une gloire plus élevés encore. Dieu lui communique sa puissance, et l'histoire, entre autres prodiges admirables, parle d'une montagne que ses prières ont pu transporter, d'un lac dont les eaux ont été desséchées.

« Un autre saint, du même nom de Grégoire, également adonné aux lettres et à la philosophie humaine, fut attiré vers cette philosophie céleste. On ne saurait omettre une de ses paroles, qui touche de si près à la question dont je veux t'occuper : tandis que Basile, son ami, voué d'abord aux études du siècle, enseignait la rhétorique, Grégoire entre un jour dans son école, le saisit par la main et l'entraîne avec lui, en disant : *Laisse tout cela, pour travailler à ton salut.* Devenus bientôt de célèbres évêques, tous deux ont laissé dans les trésors de notre Église d'admirables monuments de leur génie [1].

« Le noble et merveilleux modèle de notre Gaule, Paulin, dont les richesses étaient si grandes, dont l'éloquence ressemblait à une source intarissable, Paulin s'est inspiré des mêmes sentiments, il a pris semblable détermination, avec une ardeur telle, que toutes les parties du monde publient la sainteté de ses paroles et de ses œuvres... »

Ces exemples ne suffisent pas à l'éloquent solitaire : après avoir énuméré les autres saints, les princes et les rois qui ont accepté le joug du Seigneur, il s'écrie :

« Tu vois comment les jours et les années [2], comment tous ces

[1] ... Auditorium ejus ingressus manu hunc apprehensum scholâ abduxit dicens : *Omitte ista et da saluti operam.*

[2] Cernis ut etiam dies atque anni et cuncta hæc ornamenta cœli Dei verbum

astres, ornements du ciel, observent, par une fidélité que rien ne lasse, la parole et les ordres du Seigneur, obéissant à ses lois avec une soumission constante : et nous, pour qui toutes ces choses ont été faites, devant qui ces merveilles ont été placées, instruits des commandements célestes et de la volonté divine, fermerions-nous l'oreille aux préceptes du Seigneur ? A ces sphères, qui sont comme les soutiens de l'univers, c'est une seule fois qu'il a tracé la marche à suivre, durant les siècles ; pour nous, il réitère ses commandements, à chaque page des livres sacrés. Que l'homme apprenne du moins par là, à accomplir les volontés de son créateur, à garder ses préceptes, puisque c'est le devoir qui lui est imposé ; que le spectacle du monde, destiné à répondre aux besoins de notre nature, serve encore de leçon à notre cœur.

« Après avoir donné à l'univers un regard d'admiration, sachons élever nos pensées vers l'auteur de cette merveille : considérons quelle splendeur éclatante doit frapper un jour nos regards dans le monde à venir, lorsque dans celui-ci la lumière et si radieuse ; quelle sera la magnificence des choses éternelles, quand nous trouvons tant de beauté dans ce qui doit périr....

« La grandeur attire-t-elle ton cœur par ses charmes ? Rien d'aussi magnifique que Dieu. Si tu es entraîné vers la gloire, tu trouveras en

mandatumque infatigabili observatione conservent, præceptorumque ejus custodiant irremissâ lege famulatum ? Numquid nos, quorum ista usibus fabricata sunt, quorum luminibus ingesta sunt, cœlestium mandatorum non nescii, nec divinæ voluntatis ignari, præceptum Dei surdâ aure transibimus ? Et his quidem prædictis mundi adminiculis, quid in sæcula observarent semel jussum est ; nobis vero tot voluminibus divinæ legis iterantur imperia. Ad hæc saltem, quod homini ipsi attributum est, voluntati auctoris parere, præceptisque ejus vacare discat, quia omne istud, cum præbet ministerium, præstat exemplum.

lui une gloire infinie. As-tu du penchant pour la beauté, pour la vérité, pour ce qui est pur et simple ? Rien d'aussi beau, d'aussi pur, d'aussi simple que le Seigneur ; seul il est la vérité. Tu cherches l'abondance? Il est riche en toutes choses. Tu aimes les cœurs fidèles ? qui peut offrir une constance pareille à la sienne? Veux-tu être conduit par la sévérité ou la douceur ? Rien de terrible comme sa puissance, rien de rassurant comme sa miséricorde. As-tu besoin d'un consolateur dans l'affliction, d'un guide dans la prospérité ? De lui seul nous viennent toute joie dans la bonne fortune, tout allégement dans les douleurs. La raison exige donc que tu aimes souverainement celui en qui les dons les plus parfaits se rencontrent. Les richesses et tout ce dont le charme peut captiver ton cœur, non seulement se trouvent en lui, mais encore c'est lui qui en est la source. Un amour que tu prodiguais jusqu'ici, sans raison. dirige-le désormais vers Dieu seul ; tes affections si longtemps vagabondes, ramène-les à un saint objet pour les épurer ; ton âme, qui se trompe et qui s'égare, dispute-la à l'erreur ; tourne vers Dieu ses affections, après les avoir purifiées ; souviens-toi que tout ce que tu aimes est à lui ; à lui, te dis-je ; car il est si grand, que ceux mêmes qui ne l'aiment pas, tout en faisant le mal, ne sauraient pourtant rien aimer qui ne lui appartienne [1] »

[1] Itaque ratione plenissimum est te illum, in quo habes omnia, amare præ omnibus. Divitiæ et quæcumque illa sunt que te nunc amænitatibus suis obtinent, non solùm intrà ipsum, sed etiam ab ipso habentur. Malè hactenùs amor sparsus divinis deinceps reddatur excubiis. Vaga adhùc affectibus suis in sacros reducatur usus jam casta caritas, dilectionemque opinionibus deviam, cobibito errore, castigans dirige atque in Deum amorem confer tuum, quia et quidquid nunc amas suum est; suum, inquam, suum est. Est enim tantus ille, ut qui non amant eum, iniquè quidem, sed tamen non nisi ejus quidquam amare possint.

Valérien était savant, aussi Eucher croit-il devoir entrer dans des considérations encore plus élevées; peut-être veut-il répondre à certains doutes, que les malheurs de l'Empire avaient pu jeter dans l'esprit de son ami sur l'action de la Providence.

« Pourquoi penses-tu, lui dit-il, que tant de nations et de royaumes, autrefois étrangers les uns aux autres, soient passés sous la domination romaine? Pourquoi une grande partie du genre humain ne forme-t-elle plus qu'un seul peuple? N'est-ce pas pour que la foi éclairât l'ensemble des individus composant une nation unique, et, de même que les remèdes agissent sur le corps tout entier, elle pût, en s'introduisant dans la tête, se répandre dans tous les membres? Sans cela, elle se serait propagée moins rapidement parmi des peuples que séparaient des coutumes et une langue différentes, et n'aurait pu s'étendre aussi loin, en face d'obstacles multipliés à chaque pas. Le bienheureux Paul, qui semait la foi au milieu du monde, écrit que, depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie, il a tout rempli de l'Évangile de Jésus-Christ. C'est parce que le lien de l'unité avait rapproché des nations innombrables par leur multitude, barbares par leurs instincts, que l'univers entier, de l'Orient à l'Occident, du Septentrion au Midi, retentit du nom de Jésus-Christ; que toutes les extrémités du monde aspirent à une vie nouvelle, que le Thrace, le Lîbyen, le Syrien, l'Espagnol reçoivent la foi. Dieu a donné un grand témoignage de sa bonté, en choisissant, pour descendre sur la terre, le moment où la puissance romaine avait atteint son apogée, sous César Octavien. Aussi, te dirai-je, en me servant de tes propres arguments : Tout ce que l'Empire romain, qui compte aujourd'hui onze cent quatre-vingt-cinq ans, depuis sa fondation, a reçu d'accroissement, sous l'antique domination de ses rois et ensuite sous la double administration des consuls, avait pour objet de

préparer les peuples à la venue du Christ et à la propagation de l'Évangile. Un écrivain capable pourrait exposer cette conduite de la Providence [1]. »

Cet écrivain, en même temps inspiré par la foi et soutenu par un admirable génie, a paru : c'est Bossuet qui, dans la III[e] partie du *Discours sur l'histoire universelle*, a développé la pensée de l'illustre solitaire.

Il importe, d'après saint Eucher, que le chrétien se défende contre les séductions d'une doctrine dont la raison humaine est la base unique : les enseignements de la philosophie profane détournent les esprits de la vérité ; Eucher conseille à son ami de les abandonner, pour se nourrir de la sagesse chrétienne · celle-ci guide, soutient et console, et, en éclairant l'intelligence, elle révèle au cœur le Dieu qui déjà a comblé de biens ses enfants, qui leur en réserve de plus précieux encore.

Après ces considérations bien capables d'ébranler un esprit droit et sérieux, l'auteur dit à son ami :

« Du milieu de l'Océan de tes préoccupations, regarde autour de toi, porte enfin les yeux sur notre retraite, comme sur un port assuré, et tourne la proue vers nos rivages. C'est l'asile unique qui nous soit

[1] Itaque, ut tua apud te proferam, cùm ab ortu regni hujus centesimus et octogesimus quintus ferè suprà millesimum vertatur annus, quidquid vel sub illâ dominatione regum vetustâ, vel sub illâ deindè geminâ administratione consulum, romano accessit imperio, omnia Christi adventui præparata et diffundendæ fidei provisa potest, si quis idoneus est assertor, ostendere.

ouvert, quand nous sortons du milieu des tourmentes du siècle, fatigués par les tempêtes dont le monde est bouleversé ; c'est un refuge pour tous ceux dont le cœur est affligé par les agitations de l'Empire romain. Ici le navire trouve un mouillage assuré, une paix que rien ne saurait troubler ; il rencontre un abri que ne peut atteindre la fureur des vagues ; le calme le plus parfait répand ici la sérénité. Quand tu seras arrivé, après tes inutiles fatigues dans le siècle, ton navire se trouvera en sûreté, parce que tu l'auras attaché à la croix, comme à une ancre inébranlable. » [1]

Le deuxième ouvrage de saint Eucher est l'*Éloge de la solitude*, qu'il adressa à saint Hilaire, quand celui-ci retourna d'Arles à Lérins. C'est bien plutôt une élévation, une effusion de l'âme, qu'un traité proprement dit. On y voit l'homme fuyant les choses périssables, pour s'attacher au Seigneur [2]. C'est Moïse rencontrant son Dieu au milieu du désert, et conduisant Israël dans la solitude, après l'avoir arraché à la captivité [3] ; c'est Israël recevant la loi qui des-

[1] Circumfer oculos, et de pelago negotiorum tuorum velut in quemdam professionis nostræ portum prospice, proramque converte. Unus hic portus est, in quem nos ab omni fluctuantis sæculi jactatione referamur ; quem inter irruentes mundi turbines fessi petamus. Hùc cunctis confugiendum est, qui frementis sæculi tempestate vexantur : hic statio fidissima et quies certa; hìc latè recessus exclusis fluctibus silet : hic blanda tranquillitas serenum renidet. Hùc cùm fueris delatus, tuto navis tua, post inanes labores, hic ad Crucis anchoram fundata retinebitur.

[2] ... Ut accedens ad eremum pristinis curarum obligationibus vitæ se absolvat et anterioribus vinculis expeditus incedat, ne locum polluat...

[3] Ibi primùm Moyses divini colloquii familiaris adhibetur interpres ; accipit verba ac vicissim refert ; dicenda agendave et percontatur pariter et docetur, ac

cend du Sinaï [1]. La solitude offre le salut à David fuyant les habitations des hommes ; Élie demande au Carmel un peu de repos pour son âme découragée [2]. Le divin Sauveur aime la solitude ; il y appelle ses disciples, et c'est sur le sommet du Thabor, que l'un d'eux lui dit : *Seigneur, il fait bon pour nous être ici* [3].

La solitude est aux yeux d'Eucher comme une halte, dans

mutuo confabulationis usitatoque commercio cum cœli Domino sermocinatur. Ibi virgam resumit in opera signorum potentem, ingressusque eremum pastor ovium, pastor ab eremo revertitur populorum.

[1] Deindè plebs Dei, ab Ægypto liberanda et operibus absolvenda terrenis, numquid non avia petiit, ad solitudinesque confugit? Appropinquatura in eremo utique Deo, à quo fuerat exempta servitio... Ipse planè dux itineris populum suum Dominus ad deserta ducebat, in usum utriusque temporis trahens viantibus columnam, nunc rubentem flammà, nunc nube candentem...Illic etiam idem populus demissum cœlitùs cibum albenti solo legit, cùm è nubibus Dominus panem pluvium sicco imbre dejecit. Et, quia sufficit diei malitia sua, quotidianum divina indulgentia victum contulit.... Sic quondàm in eremo constitutis, quia præstare victum terrena non poterant, cœlum ministrabat. Legem etiam et cœlestia edicta Hebræus idem numquid non eremi inhabitator accepit, tunc cùm propius admotus inspicere divino digito impressa tabulis signa meruit?

[2] Elias verò, maximus secretorum colonus, cœlum imbribus clausit, ignibus reseravit, ministrâ alite cibum sumpsit, fixa mortis jura revocavit...

[3] Ipse qnoque Dominus ac salvator noster baptisatus confestim, ut Scriptura ait, à spiritu in desertum ducitur... Ad excelsa montis remotiora secessit, cùm tribus tantùm sibi adhibitis electis insolità claritate vultùs effulsit; qui, cùm assumptum palàm hominem præferret, declarandæ majestatis indicium secretis credidit. Ibi tunc ille apostolorum maximus : *Bonum est*, inquit, *nos hìc esse*, adamans scilicet magnitudinem signi, in remotione deserti.

la marche vers la véritable patrie ; il faut avoir habité le désert, pour voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants. Arrêtant leurs regards sur les choses éternelles, les solitaires atteignirent dans leurs pensées les hauteurs du ciel et furent inondés de grâces, par des révélations secrètes ou par des signes éclatants ; à l'aide de la solitude, ils parvinrent à un degré de perfection tel, que leur esprit possédait déjà le ciel, quand leur corps était encore arrêté sur la terre.

« Jadis, continue le pieux écrivain [1], la divine Providence montra une tendresse extrême pour ceux qui habitaient le désert ; cette tendresse n'est pas moindre aujourd'hui. Car les aliments, qui arrivent de nos jours aux solitaires par des voies inattendues, ne descendent-ils pas du Ciel ? Les enfants de la solitude trouvent leur manne dans cette céleste munificence, et le bras du Seigneur leur dispense la nourriture d'une façon mystérieuse. Lorsque, du sein des rochers creusés par leurs mains, les eaux enfin obéissantes coulent miraculeusement, ne semblent-elles pas jaillir du roc qu'a frappé la verge de Moïse ? Aujourd'hui encore, les vêtements ne manquent pas à ceux qui habitent l'immensité du désert : renouvelés sans cesse par des mains que la Providence rend généreuses, ils sont perpétués par cette prévoyance paternelle. Autrefois le Seigneur nourrit ses enfants dans

[1] Fuit olim ergà eremum cura divinæ Providentiæ summa et maxima ; sed nec tunc quidem parva est. Nam et nunc, cùm eremi incolis victus divinitùs insperatà supervenit largitate, quid aliud quàm è cœlo lapsus defluit ?... Et cùm silicibus perfossis tandem divino munere respondentes è saxis aquæ profluant, quid aliud quàm velut Moysi virgæ ictu percussà rupe emergunt ?

le désert, il les nourrit aujourd'hui encore ; ce ne fut pour eux que durant quarante années, pour nous ce sera pendant la durée des âges.

« Que celui qui brûle du feu divin abandonne donc sa demeure, pour choisir le désert ; qu'il le préfère à ses proches, à ses enfants, à ceux dont il reçut le jour ; qu'il l'achète, au prix de ses plus chères affections. Pour le chrétien qui abandonne le sol natal, que le désert devienne une patrie transitoire, d'où rien ne puisse le rappeler, ni la crainte, ni les désirs, ni la joie, ni les peines; oui, on peut bien payer le bonheur de la solitude par le sacrifice de tout ce qu'on aime...[1]

« Quoique souvent dans le désert se rencontre une poussière légère qui couvre le sol, nulle part néanmoins on ne place d'une manière plus solide les fondements de la maison dont parle l'Évangile [2]. Peut-être quelqu'un voudra s'y arrêter sur le sable, mais jamais pour bâtir sa demeure ; nulle part plus qu'ici, on ne trouvera la pierre ferme, soutien de l'édifice qui, fondé sur une assise solide, résistera par sa construction inébranlable ; ainsi établi, il verra les tempêtes s'élever, les vents souffler, les torrents déchaîner leurs flots, sans jamais être ébranlé. Les habitants du désert élèvent ainsi, dans leurs cœurs, de semblables édifices; aspirant aux grandeurs par l'abaissement, à l'élévation par l'humilité. L'espérance et le désir des biens célestes les rendent oublieux et indifférents pour tout ce que la terre peut offrir ; ils rejettent les richesses, par amour de la pauvreté ; ils se hâtent de s'appauvrir, parce qu'ils soupirent après les trésors véritables. Le jour, la nuit, ils combattent par le travail et les veilles, pour

[1] Meritò planè universorum affectuum sola sit pretium.

[2] Et quamvis sæpè in eremo tenuis soli pulvis occurrat, nusquam tamen firmius evangelicæ illius domûs fundamenta jaciuntur. In illis licèt aliquis consistere arenis velit, nequaquàm tamen super arenas domum construit...

atteindre au commencement de cette vie dont ils ne verront jamais le terme. Ainsi la solitude reçoit, dans son sein maternel, les hommes saintement avares de l'éternité et sagement prodigues de cette courte vie. Par leur indifférence pour la vie présente, il assurent leur avenir, parce qu'arrivés au terme du temps, ils verront s'ouvrir devant eux les siècles qui n'ont pas de fin, dans un séjour où règnent uniquement les lois salutaires qui régissent la conscience de l'homme et les codes de l'éternité.... [1]

« Dans le désert, tout se tait : alors l'âme heureuse est attirée vers Dieu par je ne sais quels aiguillons du silence, qui la font jouir d'ineffables extases. Là, point de bruit qui trouble, pas d'entretien, si ce n'est avec Dieu. Ce commerce si doux interrompt seul le silence de cet asile retiré et sa paisible quiétude, par une conversation angélique plus suave encore que cette quiétude elle-même. Alors les chœurs animés font retentir les airs de leurs hymnes pieuses; le Ciel accueille en même temps les chants et les prières. Cependant l'ennemi frémit vainement et rôde, comme le loup autour des brebis que le bercail protége. Les anges pleins d'allégresse viennent [2] admirer les beautés de la solitude et, comme jadis le long de l'échelle de Jacob, ils peuplent et embellissent le désert par leur présence mystérieuse. Mais,

[1] Itaque habitantes desertum talia sibi ædificia sed in cordibus fabricantur, illi qui summa imis petunt, qui celsa humilitate sectantur, desides atque immemores terrenorum ob spem votorumque cœlestium.... Fervent ibi conscriptæ interioris hominis salubriter leges et æterni sæculi jura ..

[2] Invisit sane speciosa deserti lætantium angelorum chorus, et per illam Jacob scalam commeantes eremum frequentià abditæ visitationis illustrant; ac ne in vanum vigilent qui custodiunt civitatem, peculiariùs Christo propugnatore munitur, qui tanquam murorum objectu ità eremi ambitu hostes suos submovet, ut adoptiva Deo gens quantùm secreti spatiis exposita, tantùm hostibus suis clausa sit....

afin que ceux qui veillent sur la cité ne le fassent pas en vain, la solitude trouve dans le Christ un gardien spécial, qui, pareil à un rempart, éloigne les ennemis des approches de cet asile, afin que la race choisie de Dieu, exposée au danger par l'immensité du désert, soit à l'abri de toute embûche. C'est là que l'époux repose, au milieu du jour; c'est là que les habitants de la retraite, blessés d'amour, le contemplent et disent : *Nous avons trouvé celui que chérit notre âme; nous le saisirons, pour ne jamais le laisser.* »

Aux yeux d'Eucher, le désert est la demeure de la foi, l'arche de la vertu, le tabernacle de la charité, le trésor de la piété et le réservoir de la justice. Après avoir ainsi énuméré les biens que l'on trouve dans la solitude, l'auteur parle de Lérins, des saints qu'il a vus sur ses rivages, des prodiges de vertu dont il a été le témoin. Nous avons donné ailleurs les belles pages que le souvenir de cette île lui a inspirées.

Il a été dit, dans un des chapitres précédents, que saint Eucher, élevé alors sur le siége de Lyon, écrivit deux traités pour ses fils Véran et Salonius qui avaient été, de son vivant, élevés à l'épiscopat.

Le premier de ces traités, intitulé : *Formules de l'intelligence spirituelle*, est adressé à Véran alors évêque de Vence. L'objet que l'auteur se propose est de faciliter l'intelligence du sens figuré de l'Écriture; car, puisque la lettre tue et l'esprit vivifie, ainsi qu'il le rappelle dans sa préface, il importe grandement de connaître le sens spirituel des livres sacrés.

Pendant sa vie évangélique, le Sauveur, après avoir parlé par figure au peuple, expliquait aux apôtres le sens caché de ce qu'il avait dit. Ceux-ci transmirent à leurs disciples ces explications que l'Église conserva religieusement, en ne les communiquant qu'avec prudence ; car, dans ces jours où la vérité trouvait de toute part des ennemis, les philosophes païens travestissaient les doctrines chrétiennes, insultant lâchement aux fidèles, tandis que les bourreaux préparaient les supplices. Dès les premiers siècles, saint Méliton recueillit ces traditions, dans un livre que l'on regardait jusqu'à ce jour comme perdu, et qui vient d'être retrouvé par l'un des savants bénédictins de Solesmes [1].

Si, aux jours de la persécution, les fidèles cherchaient dans l'Écriture un surcroit d'énergie, ils voulurent aussi, quand la paix leur fut donnée, éclairer et soutenir leur âme par les divins enseignements qu'elle renferme. Le traité des *Formules* répond à ce désir, et l'auteur l'a composé, en déclarant qu'il est seulement l'écho d'une tradition qui remonte à l'établissement de l'Église.

Il distingue, dans les livres saints, le sens littéral, le sens moral et le sens anagogique, auxquels il joint le sens allégorique, d'après lequel les faits historiques sont la figure des choses à venir [2]. Ainsi, selon lui, le mot *Ciel* indique,

[1] *Spicilegium Solesmense*, t. II, Proleg. p. 23.

[2] Corpus ergò scripturæ divinæ, sicut traditur, littera est : anima in morali sensu, qui tropicus dicitur ; spiritus in superiore intellectu, qui anagoge appel-

d'après le sens littéral, le firmament que nous voyons ; d'après le sens moral, la vie céleste ; le baptême est indiqué par l'allégorie, et les anges, par le sens anagogique. [1]

Les premiers chapitres de ce livre sont consacrés à expliquer la signification des noms donnés à Dieu et des formes humaines que l'Écriture sainte lui prête ; dans les autres, l'auteur explique quelques locutions prises métaphoriquement, les mots abstraits et certains nombres employés par allégorie.

Cet ouvrage, qui est loin d'avoir le mérite littéraire des autres productions de saint Eucher, puisqu'il n'est qu'une nomenclature de noms et de textes, dut pourtant être d'une grande utilité, en résumant dans quelques pages les traditions anciennes sur plusieurs parties de l'Écriture.

Les deux livres des *Institutions* adressés à Salonius, et principalement le premier, sont de beaucoup supérieurs au traité des *Formules*. On y trouve l'éclaircissement des difficultés qui se rencontrent dans certains passages des saints livres, à cause de l'obscurité du texte. Les solutions précises, claires et pleines d'exactitude sont empruntées aux docteurs

latur ; sunt etiam qui allegoriam, in hoc scientiæ genere, quarto in loco adjiciendam putent, quam gestorum narratione futurorum umbram prætulisse confirment.

[1] Cœlum est, secundùm historiam, hoc quod intuemur ; secundùm tropologiam, vita cœlestis : atque secundùm allegoriam, baptismus ; secundùm anagogen, angeli

les plus illustres, ainsi que l'auteur le déclare dans sa *préface.*

Nous citerons un seul exemple.

« Quel crime ont commis les Juifs, en crucifiant le Sauveur, puisqu'ils n'ont pas pu croire, d'après la prophétie d'Isaïe qui devait s'accomplir ? — Le prophète l'a prédit, parce que Dieu avait prévu qu'ils agiraient ainsi. Dieu ne saurait porter au péché, lui à qui le péché ne peut plaire; gardons-nous donc de voir ici la prédestination, au lieu de la prescience divine.... On dit qu'ils n'ont pas pu, comme nous disons souvent que nous ne pouvons pas, alors que nous manquons seulement de bonne volonté [1]. Si quelqu'un n'est pas satisfait de la solution donnée à cette question si difficile, qu'il tremble avec moi et dise : *Les jugements du Seigneur ont la profondeur de l'abîme*; car ces jugements, toujours justes, sont souvent cachés pour nous. »

Le second livre n'est qu'une liste de noms de personnes et de choses que l'on rencontre dans les saintes Écritures et dont l'auteur donne l'étymologie. Ces interprétations montrent que l'auteur connaissait l'hébreu et le grec.

Ce double travail reçut l'accueil qu'il méritait : Cassiodore place saint Eucher au nombre de ceux qui ont donné des règles, pour entendre les divines Écritures et dont il avait mis les œuvres dans sa bibliothèque [2].

[1] Propheta hoc prædixit, quia Deus hoc futurum præscivit.... In his ergò non prædestinatio divina intelligenda est, sed præscientia... non poterant eredere, ità dicitur, sicut et nos sæpè aliquâ dicimus non posse, quia nolumus....

[2] Cassiodorus. *Instit.* cap. x.

On a encore de saint Eucher plusieurs homélies qui ont été publiées sous le nom d'Eusèbe d'Emèse [1].

Parmi les travaux de l'illustre évêque, on trouve l'*histoire du martyre de la légion thébéenne.* Eucher la composa, de peur que le temps n'effaçât de la mémoire des hommes un souvenir si glorieux pour l'Église. Il avait appris ce qu'il en rapporte de personnes qui avaient connu saint Isaac, évêque de Genève. Ce prélat fut contemporain de saint Théodore d'Octodure ou Martignac, qui assista, en 381, au concile d'Aquilée et qui avait pu interroger les témoins oculaires d'un fait arrivé dans son diocèse [2].

Surius a donné cette histoire, avec divers changements et des additions considérables; déjà, dans le septième siècle, un auteur (probablement moine d'Agaune) avait amplifié et modifié l'œuvre de saint Eucher ; ce dernier compilateur fait même mention de la mort de saint Sigismond, roi de Bourgogne, qui périt en 524. Heureusement le P. Chifflet trouva, dans l'abbaye de Saint-Claude, le manuscrit original, bientôt reconnu pour authentique par les critiques les plus habiles [3] : Tillemont, Ruinart, les auteurs de l'*Histoire littéraire*

[1] D. Cellier, *Hist. gén. des auteurs sacrés*, t. XIII, p. 560.
Histoire littér. de la France, t. II, p. 288.
Tillemont, *Mémoires*, t. VI, p. 569 ; t. XV, p. 152
Bibliothèque des Pères, t. VI, p. 619.

[2] *Hist. littér.* loco citato.

[3] *Passio Agaunensium martyrum.— Paulinus illustratus*, p. 86.

de la France, etc.[1] Le P. Chifflet considère cette production comme supérieure à toutes les autres œuvres de saint Eucher[2]. Le discours adressé à Maximien par les chefs de cette illustre légion, « pourrait figurer, sans trop de désavantage, parmi les harangues de Thucydide, de Tite-Live, de Salluste, de Tacite et des autres auteurs anciens. [3] »

Plusieurs des ouvrages de saint Eucher sont perdus. Le moine Hariulfe, auteur du onzième siècle, dit que l'on conservait, au monastère de Saint-Riquier, le livre de saint Eucher, évêque, sur l'éclipse du soleil et de la lune. Probablement il s'agit ici de saint Eucher de Lyon : il serait à désirer que ce livre fût un jour découvert.

Lorsque Claudien Mamert réfuta l'assertion de saint Fauste, qui prétendait que les anges et les saints ont un corps, il rapporta divers témoignages des docteurs de l'Église; entre autres autorités, il cite le passage suivant de saint Eucher[4] : « Quelques-uns demandent assez souvent comment l'homme et Dieu ont pu être unis dans le Christ. Ils demandent encore la raison de ce mystère, qui s'est accompli une seule fois, tandis qu'ils ne peuvent eux-mêmes rendre raison de

[1] *Mémoires*, t. IV, p. 421.

Admonitio in passionem S. S. Mauritii et sociorum, p. 285.

Hist. littér. t. II.

[2] *Paulinus illust.* p. 86.

[3] Grégoire et Colombet, *Œuvres de s. Vincent et de s. Eucher*, p. 286.

[4] Migne, *Patrologie*, t. L, p. 866.

ce qui se fait tous les jours, par l'union de l'âme avec le corps, pour former l'homme. De la même manière qu'une chose corporelle est unie à une chose incorporelle, le corps à l'âme, pour composer l'homme; ainsi l'homme est uni à Dieu pour faire le Christ. Et encore l'union de l'âme avec Dieu, l'un et l'autre incorporels, est plus facile à concevoir que celle du corps avec l'âme incorporelle, dont l'union forme la personne de l'homme. »

§ 2me. *S. Véran et Salonius.*

On attribue à ces deux frères un traité en forme de dialogue sur les *Proverbes* et sur l'*Ecclésiaste* : Salonius résout les difficultés que Véran propose ; « Ce qui marque, dit Tillemont [1], que Salone était l'aîné, ainsi que l'observe Gennade ; il signe aussi le premier dans la lettre à saint Léon, comme le plus ancien dans l'épiscopat. » Dignes enfants d'Eucher, ils donnaient, même dans leurs écrits, des preuves de l'intime union qui régnait entre les membres de cette sainte famille.

« Le style de ce traité, dit l'*Histoire littéraire de la France* [2], est simple et net. La plupart des explications ont rapport à la morale ; elles sont pleines de piété. Salone y

[1] *Mémoires*, t. xv, p. 134.

[2] Tome II, p. 435, 436.

explique fort bien la différence qu'il y a entre la sagesse et la discipline ou la prudence , comme il les confond lui-même dans la suite : la sagesse consiste à savoir et à entendre ce que l'on doit croire dans la foi , et la prudence à connaître comment il faut règler sa conduite et où il faut diriger l'intention de son esprit [1]. On acquiert la sagesse , lorsque l'on étudie et que l'on goûte la doctrine de la vérité dans les divines Écritures. On acquiert la prudence, lorsqu'on se plaît à s'instruire des préceptes divins et que l'on s'applique à y conformer sa conduite. On y explique encore fort bien la défense de s'appuyer sur sa propre sagesse , en disant que c'est avoir la confiance de pouvoir accomplir les préceptes par ses propres forces [2] : ce qui ne s'accorde pas avec le système des semi-pélagiens. »

[1] *Veranus*. Quid utilitatis parabolæ Salomonis tribuunt ?

Salonius. Sapientiam videlicet et disciplinam; et hoc est quod ait: *Ad discendam sapientiam et disciplinam.*

Veranus. Quid distat inter sapientiam et disciplinam ?

Salonius. Sapientia est divinarum rerum cognitio , disciplina verò est sanctæ et puræ vitæ conversatio.

Veranus. Quid est ergò discere sapientiam ?

Salonius. Scire et intelligere quomodò rectè credere debeas.

Veranus. Quid est discere disciplinam ?

Salonius. Cognoscere qualiter unumquemque oporteat vivere et quid operando conveniat agere et quò debeat intentionem cordis dirigere.

[2] *Veranus*. Quid est quod ait : *Inclina cor tuum ad intelligendam prudentiam ?* Quomodò potest homo inclinare cor ?

Salonius. Ille inclinat cor suum ad cognoscendam prudentiam , qui humiliat se

Nous allons citer quelques passages de ce dialogue.

Véran. Que faut-il entendre par cette parole : *La Sagesse s'est construit une maison ?*

Salonius. La Sagesse, c'est-à-dire le fils de Dieu, s'est construit une maison, en créant dans le sein de la Vierge l'homme qu'il a pris dans l'unité de sa personne.

Véran. Comment a-t-elle taillé sept colonnes ?

Salonius. Elle les a taillées, lorsque, par les sept dons du Saint-Esprit, elle a établi l'Église dans l'univers; semblables à des colonnes, ils soutiennent et conservent sa mémoire, c'est-à-dire le mystère de son Incarnation.

Véran. Peut-on l'entendre autrement ?

Salonius. Certainement: la maison de la Sagesse est l'Église de Jésus-Christ ; les colonnes de cette maison sont les saints docteurs ; le nombre de sept est désigné, parce que les docteurs sont remplis des sept dons de l'Esprit-Saint.

Véran. Comment donc la Sagesse a-t-elle taillé ces colonnes ?

Salonius. En détachant l'esprit de ces prédicateurs de l'amour du siècle présent, et en l'élevant bien haut pour supporter l'édifice de l'Église [1].

et emundat animum suum à peccatis, ut dignus fiat ad percipienda mysteria Divinitatis.

Veranus. Quid est quod dicit : *Ne innitaris sapientiæ tuæ* ? Quis enim innititur sapientiæ suæ?

Salonius. Ille qui suâ sapientià aut suis viribus confidit se posse implere divina mandata.

[1] Excidit columnas, quia mentes prædicatorum ab amore præsentis sæculi separavit ; et erexit eos ad portandam ejusdem Ecclesiæ fabricam.

Plus loin Véran demande comment on peut concilier ce texte de Salomon : *La terre demeure éternellement* , avec les paroles de Notre-Seigneur : *Le ciel et la terre passeront.*

Salonius répond que les paroles de Notre-Seigneur s'entendent d'un changement, d'une amélioration, et non d'un anéantissement [1].

Véran désire l'explication spirituelle de cette parole : *Il est un et n'a pas de second ; il n'a ni fils ni frère, et pourtant il ne cesse de travailler, et ses yeux ne peuvent se rassasier par les richesses.*

Salonius. Ces paroles s'appliquent à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, par sa nature, est le fils unique de Dieu et qui seul descendit des cieux, pour racheter le genre humain.

Véran. Comment n'a-t-il ni fils ni frère, puisque, par le saint baptême, tous les chrétiens deviennent fils de Dieu et frères de Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Salonius. Seul il est par nature le propre fils de Dieu, les autres ne le sont que par adoption ; aussi c'est la grâce et non la nature qui les rend ses frères [2].

Véran. Comment est-ce qu'il ne cesse de travailler ?

Salonius. En supportant patiemment nos péchés, en attendant mi-

[1] Verè juxta Domini sententiam : *Cœlum et terra transibunt*, per meliorationem, sed non per ablationem ; quia igne judicii purgata meliorabuntur, quoniam renovabuntur, sed penitùs non destruentur. Tantùm quippè ardebit cœlum sursùm et terra deorsùm, quantùm malitiâ hominum simùl et dæmonum coinquinari potuit...

[2] Ille solus proprius et naturalis filius, cæteri verò sunt adoptivi et ideò fratres ejus sunt non naturâ sed gratiâ.

séricordieusement notre repentir et en intercédant pour nous, chaque jour, auprès de Dieu son père.

Véran. Comment ses yeux ne peuvent-ils se rassasier par les richesses ?

Salonius. Parce que toujours il désire notre salut.

Le traité est écrit tout entier avec cette aimable simplicité : il révèle en même temps une grande pureté de goût et une piété pleine d'onction.

§ 3e. *Saint Vincent.*

L'Église, après avoir lutté contre le fer des bourreaux et contre les systèmes philosophiques qui voulaient concilier l'enseignement chrétien avec les opinions des écoles païennes, vit surgir des hommes qui dénaturaient ses croyances, tout en se disant les défenseurs de l'orthodoxie. Souvent une hérésie n'était que le résultat de l'entraînement auquel cédaient certains esprits, en combattant ce qu'ils regardaient, avec raison, comme une erreur. Si l'Orient enfanta plusieurs hérésies métaphysiques, l'Occident, plus positif, voit les hérétiques attaquer les mœurs, la discipline : les Donatistes, trop rigides pour le pécheur que le repentir ramène aux pieds de Dieu, sont combattus par Jovinien, qui tombe dans l'excès contraire ; Pélage nie le péché originel et enlève, dans le mérite surnaturel de l'homme, la part qui est due à l'action de la grâce ; la lutte contre cette erreur conduit des esprits exagérés dans le système déplorable des Prédestinatiens :

d'autres arrivent au semi-pélagianisme, croyant ne montrer qu'un zèle raisonnable contre ce fatalisme désespérant.

Au milieu de ces discussions, de ces luttes, la vérité se constatait plus nettement; les croyances arrivaient à une exposition plus précise et plus parfaite; mais, en attendant, les âmes avaient à souffrir, pendant de longs jours d'incertitude, car les hérésiarques appuyaient leurs erreurs d'arguments capables de séduire et ils inspiraient parfois une certaine confiance par des apparences de sainteté. Il était donc nécessaire que, pour raffermir la foi et amener les esprits droits à la vérité, des livres parussent qui indiquassent un moyen sûr et facile de discerner le vrai du faux. Des ouvrages avaient été publiés pour montrer, par les monuments de la tradition et les décisions dogmatiques, quelle était la foi de l'Église, il fallait encore prouver la nécessité de croire à l'Église elle-même.

« L'antiquité chrétienne, dit Mgr Gerbet [1], a produit sur ce sujet deux ouvrages fondamentaux, l'un vers le commencement du troisième siècle, et l'autre au cinquième : les *Prescriptions* de Tertullien et le *Commonitoire* de Vincent de Lérins. Nous les disons fondamentaux, parce qu'effectivement les considérations qui y sont développées frappent également toutes les sectes, quelles que soient leurs doctrines particulières; et, de même qu'en algèbre, on obtient, en éliminant les conditions spéciales de tel problème particulier, des formules gé-

[1] *Coup d'œil sur la controverse chrétienne*, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, p. 39.

nérales applicables à toute espèce de quantité ; de même, en écartant dans la lecture de ces deux écrits les noms des hérétiques contemporains et les réflexions accessoires qui s'y rattachent, on voit se dégager, dans sa pureté logique, le principe général de la controverse avec tous ceux qui créent ou *choisissent* leur foi, suivant la signification propre de ce nom d'hérétiques. Tertullien prouve que l'hérésie n'est pas la voie pour arriver au vrai christianisme, premièrement parce que toute hérésie est nouvelle, comparée à la vérité, qui a dû exister dès le commencement ; secondement, parce que chaque hérétique, réduit à son propre jugement, dispute sur le sens des Écritures sans règle et sans fin ; troisièmement, parce que toutes les hérésies étant réciproquement contradictoires et prétendant chacune, au même titre, posséder la vérité, elles sont également incertaines ; c'est-à-dire qu'il oppose aux hérétiques un ordre d'idées identique à celui sur lequel Lactance, par exemple, dans son livre *De la fausse sagesse*, s'appuie pour combattre les philosophes rationalistes. Aux caractères de l'hérésie, Tertullien oppose ceux de l'Église catholique, qui se réduisent, ainsi que le montre particulièrement Vincent de Lérins, au caractère de la plus grande autorité. Lorsque celui-ci établit que le signe distinctif de la vérité est la croyance constante et universelle, il ne fait pas dépendre cette maxime de la discussion et de l'interprétation des textes de l'Écriture, ce qui serait contradictoire, puisqu'il cherche la règle de cette interprétation : mais il l'établit comme règle *à priori*, comme règle fondamentale qui subsiste par elle-même ; ce qui implique nécessairement qu'elle est, au fond, la loi de la raison humaine et la base de toute croyance....

« La maxime que Vincent de Lérins établit contre les hérétiques, dans le sens restreint de ce mot, est donc aussi identique à celle que l'auteur du huitième livre des *Stromates* établit contre les hérétiques en grand ou les philosophes, lorsque, recherchant la base sur laquelle

il est nécessaire de s'appuyer pour prouver quoi que ce soit, il dit à peu près dans les mêmes termes : La foi qui rend les choses certaines et incontestables, étant attachée au consentement général, c'est donc ce consentement qu'il faut poser comme principe de la doctrine. »

Après avoir lu attentivement le *Commonitoire*, on comprend l'impression qu'il doit faire sur tout esprit droit cherchant sérieusement à découvrir la vérité : le savant Pierre Pithou avoua au P. Sirmond [1] que rien n'avait plus contribué à lui faire abjurer le calvinisme, que la lecture des Pères de l'Église et entre autres du livre *tout d'or* de Vincent de Lérins; on comprend aussi les éloges qu'ont donnés au *Commonitoire* tous les écrivains ecclésiastiques [2].

[1] *Histoire littér. de la France*, t. II, p. 310.

[2] Honorius d'Autun : Vir in scripturis sanctis doctus (*De Ecclesiæ luminaribus*).

Pierre de Natalibus : Vir sanctitate admirandus, in divinis scripturis eruditus.

Sixte de Sienne : Doctissimus ac disertissimus Vincentius Lerinensis, edito libello verè aureo (*Biblioth. lib.* VI, *annot.* 105).

Possevin : Vincentius Lirinensis Gallus aureum scripsit librum (*In apparatu sacro*, t. III.).

Bellarmin : Opusculum parvum mole sed virtute maximum (*Ad an.* 400).

P. Pithou : Nihil eo genere aut majori judicio, aut acutiore stylo conscriptum memini (*Epist. dedic. Salviani ad Fabrum*).

Petau : Vincentius Lirinensis aureatum edidit libellum (*Rat. temp.* Pars I, lib. VI, anno 434).

Suarez : Vir religiosissimus fuisse perhibetur et dicto libro suo talem se ostendit (*De gratiâ*, t. I, Proleg. V, cap. 5).

Canisius : Vincentius Lerinensis, in libello suo aureo adversus profanas hæreseon novationes (*Opus catechisticum*. p. 146).

Saint Vincent, plein d'une touchante modestie, cache son nom et écrit sous le pseudonyme de *pélerin* ou *d'étranger* : il ne se pose pas en docteur ayant la prétention de conduire les autres : il réunit des notes qui lui faciliteront le souvenir des principes et des vérités les plus nécessaires, pour se prémunir contre l'erreur [1]. S'il écrit, c'est afin de se raffermir et de raffermir ses frères, au milieu des discussions ardentes qui agitaient le midi des Gaules, entre les admirateurs de saint Augustin et les adversaires que certaines opinions de ce docteur lui avaient suscités.

Pour découvrir la vérité et pour la conserver, Vincent indique deux moyens que lui ont enseignés des hommes pleins de piété et de science : les saints livres et la tradition de l'Église universelle. Sans doute l'Écriture est inspirée de

Godescard : « Vincent de Lérins avait en vue les hérétiques de son temps, mais surtout les Nestoriens et les Apollinaristes. Il les réfute par des principes généraux et lumineux, qui s'appliqueront à tous ceux qui oseront dogmatiser jusqu'à la fin du monde... Il n'y a point de livre de controverse qui renferme tant de choses en si peu de mots. »

[1] In nomine Domini quod instat adgrediar, ut scilicet à majoribus tradita et apud nos deposita describam, relatoris fide potiùs quàm auctoris præsumptione... Me verò sublevandæ recordationis vel potiùs oblivionis meæ gratiâ Commonitorium mihimet parasse suffecerit. *Præfatio.*

On donnait, à cette époque, le nom de *Commonitoire* à un recueil de notes qui devaient aider la mémoire : c'est ainsi que l'empereur Théodose donna un *commonitoire* au comte Elpidius partant pour le concile d'Éphèse, et que le pape Zosime en remit un à Faustin qu'il envoyait en Afrique.

Dieu ; mais, si l'homme veut l'interpréter, en s'appuyant uniquement sur les lumières de sa raison, il peut ne pas la comprendre et tomber dans l'erreur ; de là des sens divers donnés à certaines paroles ; de là des opinions contraires qui, de part et d'autre, se disent fondées sur l'Écriture : dès lors incertitude et souffrance, quelquefois égarement. Tandis que l'on est sûr de ne point se tromper, lorsque, dans cette interprétation, on s'en tient à ce qui a été cru par tous, dans tous les temps et dans tous les lieux [1].

Cette règle, qui s'applique à tous les points de la croyance, n'exige ni discussion ni examen du fond de la doctrine : ce qui serait impossible au plus grand nombre ; elle réclame seulement un sens droit et le désir de connaître la vérité. Les quinze siècles, qui ont suivi la publication du *Commonitoire*, ont à l'envi embrassé cette règle salutaire et en ont proclamé la sagesse.

L'auteur aborde simplement les questions et les résout avec une clarté et une précision admirables :

« Que doit faire un chrétien catholique, dit-il, si quelque partie de l'Église se retranche de la communion de la foi universelle ? Rien

[1] Quia videlicet scripturam sacram, pro ipsâ suâ altitudine, non uno eodemque sensu universi accipiunt, sed ejusdem eloquia aliter atque aliter alius atque alius interpretatur, ut penè quot homines sunt, tot illinc sententiæ erui posse videantur.... Idcircò multùm necesse est.... ut propheticæ et apostolicæ interpretationis linea secundum ecclesiastici et catholici sensûs normam dirigatur.... In ipsâ item catholicâ Ecclesiâ magnoperè curandum est ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus traditum est. *Cap.* II.

autre, que de préférer la santé de tout le corps à un membre pestiféré et corrompu? — Et si quelque nouvelle contagion s'efforce d'infecter non plus seulement une faible partie de l'Église, mais l'Église elle-même toute entière? — Alors il faudra avoir soin de s'attacher à l'antiquité, qui ne saurait être séduite par les artifices trompeurs de la nouveauté. — Mais si, dans l'antiquité même, le fidèle trouve l'erreur soutenue par deux ou trois personnes, par une cité entière, ou bien par tout une province? — Il aura soin de préférer à la témérité ou à l'ignorance du petit nombre les décrets d'un concile universel, si toutefois il en existe. — Et dans le cas où il surgirait une doctrine contre laquelle on ne trouverait rien de semblable? — Alors il faudra que le chrétien consulte, interroge, compare entre eux les sentiments des anciens, de ceux-là seulement qui, bien qu'en divers temps et en divers lieux, sont demeurés néanmoins dans la communion et la foi de la seule Église catholique et sont devenus ainsi des docteurs légitimes; tout ce qu'il verra avoir été professé, écrit, enseigné, non point par un ou deux hommes seulement, mais par tous à la fois, et cela d'un accord unanime, ouvertement, fréquemment et sans variation, il doit lui aussi le croire, sans hésiter. »

Saint Vincent se sert de cette règle contre les Donatistes, les Ariens, etc., déplorant les malheurs dont leurs hérésies ont accablé le monde. C'est, pour l'avoir oubliée, que de hautes intelligences se sont éloignées de la vérité, tandis qu'elle préserve de l'erreur les âmes simples et droites. Mais la chute des esprits égarés ne doit point ébranler le fidèle, qui trouvera toujours la vraie foi dans l'Église, et pourra facilement discerner la vérité de l'erreur, en suivant la règle donnée par le pape saint Étienne : *Ne rien innover, mais garder ce qui a été transmis.*

« C'est donc un grand exemple, ajoute l'auteur, un exemple divin sans doute et digne de fixer assiduement les méditations de tous les catholiques véritables, que celui de ces bienheureux personnages qui, rayonnants, comme le chandelier à sept branches, des sept lumières du Saint-Esprit, ont enseigné à la postérité de quelle manière il faudra désormais, à travers tous les vains raisonnements de l'erreur, écraser l'audace des nouveautés profanes, avec l'autorité de l'antiquité sacrée. Et certes ceci n'est point nouveau : car il a toujours été en usage dans l'Église, que les hommes les plus zélés pour la religion aient aussi manifesté le plus d'empressement à se déclarer contre les inventions nouvelles.... »

L'auteur expose ensuite les errements des divers hérétiques, qui ont abandonné l'enseignement ancien et universel: Photin ne reconnaissant pas la Trinité; Apollinaire prétendant que la nature du Verbe est muable, et n'admettant point deux substances dans le Christ ; Nestorius prêchant qu'il y a deux Christs, toujours ou du moins pendant un certain temps.

Vincent résume, en un chapitre [1], la croyance de l'Église sur la Trinité, sur l'Incarnation et la personne du Verbe.

» Que personne, ajoute-t-il [2], ne soit assez téméraire, pour vouloir dépouiller la Sainte-Vierge Marie des priviléges d'une grâce divine et de sa gloire spéciale. Car, par un singulier bienfait de Notre-Sei-

[1] *Cap.* XIII.

[2] Absit ut quisquam sanctam Mariam divinæ gratiæ privilegiis et speciali gloria fraudare conetur.... In ejus sacrato utero sacrosanctum illud mysterium perpetratum est, quòd propter singularem quamdam atque unicam personæ unitatem, sicut Verbum in carne caro, ità homo in Deo Deus est. *Cap.* XV.

gneur et notre Dieu son fils, il la faut confesser véritablement et heureusement *Mère de Dieu* ; non point *Mère de Dieu*, à la façon de certains hérétiques impies, qui soutiennent que nous devons l'appeler mère de Dieu seulement de nom, parce qu'elle a enfanté un homme qui depuis est devenu Dieu, ainsi que nous appelons mère d'un Prêtre ou mère d'un Évêque, non pas celle qui a enfanté un homme déjà prêtre ou évêque, mais un homme qui depuis est devenu prêtre ou évêque. Ce n'est point ainsi, dis-je, que la Sainte-Vierge Marie est *Mère de Dieu*, mais plutôt, comme je l'ai déjà dit, parce que le mystère sacré de l'Incarnation s'est accompli en son chaste sein ; et que, par une singulière et ineffable unité de personne, de même que le Verbe est chair dans la chair, ainsi l'homme est Dieu en Dieu. »

Notre auteur n'est pas seulement un dialecticien, il est encore plein d'une douce éloquence, lorsqu'il parle des erreurs auxquelles les écrits mal compris ou altérés du grand Origène ont conduit bien des esprits, ainsi que lorsqu'il déplore la chute de Tertullien [1]. Son style revêt des couleurs, son âme

[1] ... Nemo penè sit qui Origenis tentationi valeat comparari, in quo plura adeò præclara, adeò singularia, adeò mira extiterunt, ut inter initia habendam cunctis adsertionibus ejus fidem quivis facilè judicaret. Nam, si vita facit auctoritatem, magna illi industria, magna pudicitia, patientia, tolerantia. Si genus, vel eruditio, quid eo nobiliùs, qui primùm in eâ domo natus est quæ est inlustrata martyrio, deindè pro Christo non solùm patre sed omni quoque facultate privatus, tantùm inter sanctæ paupertatis profecit angustias, ut pro nomine dominicæ confessionis sæpiùs, ut ferunt, adfligeretur? Neque verò hæc in illo sola erant quæ cuncta posteà tentationi forent; sed tanta etiam vis ingenii, tam profundi, tam acris, tam elegantis, ut omnes penè multùm longèque superaret : tanta doctrinæ ac totius eruditionis magnificentia, ut pauca forent divinæ, penè

révèle une tendresse que l'on ne s'attendait point à trouver dans un traité dogmatique, au milieu d'une exposition de principes, qui, de sa nature visant à la précision, parvient rarement à éviter la sécheresse.

Mais, par cette fidélité aux traditions anciennes, l'Église

fortassis nulla humanæ philosophiæ, quæ non penitùs adsequeretur : cujus scientiæ cùm Græca concederent, Hebræa quoque elaborata sunt. Eloquentiam verò quid memorem, cujus fuit tam amæna, tam lactea, tam dulcis oratio, ut mihi ex ore ipsius non tam verba quàm mella quædam fluxisse videantur?.... Sed, credo, pauca conscripsit? Nemo mortalium plura.... Sed forsan discipulis parûm felix? Quis unquàm felicior?... Quis non ad eum paulò religiosior ex ultimis mundi partibus advolarit? Quis christianorum non penè ut prophetam, quis philosophorum non ut magistrum veneratus est?.... Dies me citiùs defecerit quàm ea quæ de illo viro præclara extiterunt, vel ex minimâ saltem parte, perstringam : quæ tamen omnia non solùm ad religionis gloriam, sed etiam ad tentationis magnitudinem pertinebant. Quotus enim quisque tanti ingenii, tantæ doctrinæ, tantæ gratiæ virum à se facilè deponeret, ac non illâ potiùs uteretur sententiâ : se cum Origene errare malle, quàm cum aliis vera sentire? Et quid plura? Eò res decidit, ut tantæ personæ, tanti doctoris, tanti prophetæ non humana aliqua sed, ut exitus docuit, nimiùm periculosa tentatio plur mos a fidei integritate deduceret... Verè non solùm tentatio, sed etiam magna tentatio, deditam sibi atque in se pendentem Ecclesiam admiratione ingenii, scientiæ, eloquentiæ, conversationis et gratiæ, nihil de se suspicantem, nihil verentem. subitò à veteri religione in novam profanitatem sensim paulatimque traducere.

Sed dicet aliquis corruptos esse Origenis libros; non resisto, quin potiùs et malo.... Sed illud est quod nunc debemus advertere, etsi non ipsum, libros tamen sub nomine suo editos magnæ esse tentationi, qui multis blasphemiarum vulneribus scatentes, non ut alieni, sed quasi sui et leguntur et amantur; ut, etsi in errore concipiendo Origenis non fuit sensus, ad errorem tamen persuadendum Origenis auctoritas valere videatur.

ne se condamne-t-elle pas à rester stationnaire, en renonçant à tout progrès ? — Non, car, pour la vérité, le progrès c'est le développement, ce n'est pas un changement quelconque.

Écoutons notre judicieux auteur [1] :

« Quelqu'un dira peut-être : Ne peut-il donc y avoir de progrès pour la religion dans l'Église du Christ ? — Il faut qu'il y en ait et qu'il y en ait beaucoup. Car qui serait ennemi des hommes et maudit de Dieu, au point de vouloir empêcher ce progrès ? Néanmoins ce doit être un progrès véritable et non un changement. Ce qui constitue le progrès d'une chose, c'est qu'elle prenne de l'accroissement, sans

Sed et Tertulliani quoque eadem ratio est. Quid enim hoc viro doctiùs, quid in divinis atque humanis rebus exercitatiùs ? Nempè omnem philosophiam et cunctas philosophorum sectas, auctores adsertoresque sectarum, omnesque eorum disciplinas, omnem historiarum ac studiorum varietatem mirâ quâdam mentis capacitate complexus est. Ingenio verò nonnè tam gravi ac vehementi excelluit, ut sibi nihil pene ad expugnandum proposuerit quod non aut acumine irruperit, aut pondere eliserit ? Jam porrò orationis suæ laudes quis exequi valeat, quæ tantâ nescio quâ rationum necessitate conserta est, ut ad consensum suî quos suadere non potuerit impellat ; cujus quot penè verba, tot sententiæ sunt ; quot sensus, tot victoriæ. Sciunt hoc Marciones, Apelles, Praxeæ, Hermogenes, Judæi, Gentiles, Gnostici, cæterique, quorum ille blasphemias multis ac magnis voluminum suorum molibus, velut quibusdam fulminibus, evertit. Et tamen hic quoque, post hæc omnia, hic, inquam, Tertullianus, catholici dogmatis, id est universalis ac vetustæ fidei parùm tenax, disertior magis quam felicior, mutatâ deinceps sententiâ, fecit ad extremum quod de eo beatus confessor Hilarius quodam loco scribit : *Sequenti, inquit, errore detraxit scriptis probabilibus auctoritatem.* (In Matth. cap. v.) Et fuit ipse quoque in Ecclesiâ magna tentatio.

Cap. XVII, XVIII.

[1] *Cap.* XXIII.

changer d'essence ; ce qui en fait au contraire le changement, c'est qu'elle passe d'une nature à une autre. Il est donc nécessaire que l'intelligence, la science, la sagesse de chacun, comme de tous, d'un seul homme, comme de l'Église entière, suivant l'âge et le siècle, croissent et grandissent beaucoup, mais toutefois dans le genre qui leur est propre : en conservant la même doctrine, le même sens, la même pensée. La religion des âmes doit imiter l'état des corps, qui, tout en se développant et grandissant avec les années, ne laissent pas néanmoins d'être les mêmes. Il y a bien de la différence entre la fleur de l'enfance et la maturité de la vieillesse ; mais les mêmes deviennent vieillards, qui furent d'abord adolescents ; de sorte qu'un seul et même individu a beau changer d'état et d'extérieur, il ne change cependant ni de nature ni de personne..... La doctrine de la religion chrétienne doit suivre les mêmes lois de perfectionnement : se consolider par les années, s'étendre avec le temps, s'élever avec l'âge, mais demeurer cependant pure et intacte ; se montrer pleine et entière dans toutes les mesures de ses parties, comme dans ses sens et dans ses membres en quelque sorte, n'admettre aucun changement, ne rien perdre de ce qui lui est propre et ne subir aucune variation dans les points définis.... Tout ce que la foi de nos pères a semé dans le champ de la divine Église, il faut que les soins de leurs enfants le cultivent et l'entretiennent ; que par eux il fleurisse et vienne à maturité, qu'il profite et arrive à la perfection. Car il est permis de soigner, de limer, de polir, avec le temps, ces dogmes anciens d'une céleste philosophie ; mais c'est un crime de les changer, c'est un crime d'en rien retrancher, de les mutiler. Qu'ils reçoivent l'évidence, la lumière, la distinction ; mais qu'ils conservent leur plénitude, leur intégrité, leur propriété. Si l'on accordait une fois cette licence impie et frauduleuse, je frémis en pensant au danger que courrait la religion de se voir scindée et abolie.... L'Église du Christ, soigneuse et prudente gar-

dienne des dogmes à elle confiés, n'y change jamais rien, n'y diminue rien, n'y ajoute rien; elle évite d'en retrancher rien de ce qui est nécessaire, d'y rien introduire de superflu; elle ne laisse rien perdre de ce qui lui appartient, comme elle n'accepte rien d'étranger; mais elle met toute son industrie, toute son étude à conserver fidèlement et sagement les choses anciennes, à façonner et à polir ce qu'il put y avoir autrefois de commencé, d'ébauché; à consolider, à affermir ce qui fut exprimé, développé; à garder ce qui fut confirmé, défini. Enfin quel autre but s'est-elle jamais proposé dans les décrets des conciles, sinon de faire croire avec plus de force ce que l'on croyait avec plus de simplicité; de faire prêcher avec plus de véhémence ce qui se prêchait moins fortement; de faire adorer avec plus de zèle ce que déjà on adorait dans une tranquille sécurité? Le seul et unique but que l'Église, éveillée par les nouveautés des hérétiques, se soit proposé dans les décrets de ses conciles, ç'a été de consigner à la postérité, par le sceau de l'écriture, tout ce qu'elle avait reçu des ancêtres par la tradition seule, embrassant en peu de mots une grande quantité de choses, et, plus d'une fois, pour en faciliter l'intelligence, désignant par une dénomination nouvelle un dogme qui n'avait rien de nouveau. »

Dès lors, quand une erreur quelconque est énoncée, il faut réunir contre elle les témoignages de ceux qui ont vécu dans la communion de l'Église, assuré qu'on a la vérité, si l'on suit la croyance de tous ou de la plupart d'entre eux. Une opinion isolée, quelque saint ou savant qu'ait été celui qui l'a professée, fût-il évêque, confesseur ou martyr, doit être écartée comme un sentiment privé et douteux.

Après l'exposé de ces principes, l'auteur se proposait de montrer l'application qu'en avait faite le concile d'Éphèse: il devait publier, sur la question dont les Pères s'y étaient

occupés, les témoignages des docteurs les plus vénérés des siècles précédents. Ce projet avait été réalisé ; mais la plus grande partie du travail fut dérobée, et l'auteur se contenta d'en faire un résumé que l'on voit à la suite du *Commonitoire.*

Dans ce résumé, Vincent montre comment le concile constate la valeur de la règle qu'il proposait lui-même, pour discerner la vérité ; il rapporte les noms des docteurs cités par les Pères, une partie du discours de saint Cyrille et enfin, pour couronner son œuvre, les paroles du pape Sixte à Jean d'Antioche et celles de saint Célestin aux évêques de la Gaule méridionale.

La valeur doctrinale du *Commonitoire* n'a jamais été contestée : ce petit livre a mérité d'être placé à côté du traité des *Prescriptions* de Tertullien. Les deux ouvrages tendent au même but ; s'il est inférieur à Tertullien, pour l'éloquence et l'énergie du style, le moine de Lérins l'emporte, pour la précision et la méthode, sur le grand docteur africain.

« La clarté jointe à une élégance simple et naturelle, dit M. l'abbé Goux [1], distingue à un degré éminent le style du *Commonitorium.* On aime, en parcourant ces pages, où l'art a su ne se montrer jamais, la netteté du plan, l'enchaînement facile des idées, la disposition méthodique des preuves, l'aisance et la pureté de l'expression. Ces qualités, dont la présence est le signe infaillible d'un esprit judicieux et

[1] *Lérins au cinquième siècle*, p. 111.

délicat, n'enlèvent pas à Vincent l'énergie et la vivacité des sentiments. Simple et concis dans son début, abondant presque jusqu'à l'excès, quand il compare les lois du progrès permis à la religion à celles qui règlent le développement graduel du corps humain, précis dans les expositions et dans les conclusions dogmatiques, il est véhément contre les Ariens, pathétique, lorsqu'il déplore la chute d'Origène... Si nous portons un jugement si favorable au style de saint Vincent, nous ne craignons pas qu'il le paraisse trop à ceux qui auront lu attentivement son livre. »

Nous ajouterons à ce jugement, qu'on rencontre, presqu'à chaque page du *Commonitoire*, une saveur de piété, un amour tendre pour l'Église ; l'esprit est facilement entraîné par une exposition aussi lumineuse, et le cœur embrasse volontiers la vérité présentée avec tant de charité et de douceur.

Divers auteurs attribuent à saint Vincent, non sans quelques raisons, le symbole : *Quicumque vult salvus esse*, qui porte le nom de saint Athanase.

Si l'on a donné, si l'on donne encore aujourd'hui à cet écrit le titre d'*Athanasien*, c'est probablement parce qu'ayant été découvert à Trèves, vers le milieu du cinquième siècle, sans que l'on en connût l'auteur, il a été attribué à saint Athanase qui avait longtemps séjourné dans cette ville.

On conçoit difficilement que saint Athanase ait publié cet écrit, lui qui, plus que personne, redoutait les moindres changements dans l'exposé de la foi : il connaissait l'astuce des Ariens, et pouvait-il leur offrir une raison d'opposer un

symbole à celui pour lequel il avait tant combattu et tant souffert ?

S'il l'avait composé, il n'aurait certainement pas omis le mot *consubstantiel*, qui était comme la pierre de touche de l'orthodoxie.

Ce symbole a été certainement écrit en latin, ainsi que l'indique le style. En admettant que saint Athanase l'ait composé, pendant son exil dans les Gaules, peut-on supposer qu'il ne l'ait pas traduit en grec, lors de son retour à Alexandrie, pour le faire connaître à l'Orient ?

D'ailleurs comment expliquer le silence que les Pères grecs et latins ont gardé sur cet écrit, quand le nom d'Athanase eût été si puissant contre Macédonius, Nestorius et Eutychès, dont les erreurs sont condamnées dans ce symbole, d'une manière si formelle ?

Ces raisons ont fait croire à plusieurs critiques que le symbole appartient à un autre auteur ; quelques-uns l'ont attribué à saint Hilaire de Poitiers : J. Anthelmi [1] et un moderne éditeur [2] du *Commonitoire* l'attribuent à saint Vincent.

Anthelmi dit, pour appuyer son opinion, qu'après avoir constaté la foi de l'Église sur la Trinité et sur la personne de Jésus-Christ, saint Vincent ajoute [3] : « Nous avons exposé

[1] *De initiis Ecclesiæ Forojul.— De symbolo Athanasiano Disquisitio.*

[2] M. R***, *Athanasianum Symbolum sit-ne Vincentio attribuendum ?* p. 6. Vesunt. 1837.

[3] *Commonit.* cap. XVI

ceci en abrégé ; s'il plait à Dieu, nous le traiterons et l'expliquerons ailleurs avec plus d'étendue. » D'où Antelmi conclut que l'auteur du *Commonitoire* a rempli sa promesse par la publication du symbole.

Mais, répond avec raison Casimir Oudin [1], Vincent promet un travail plus complet sur les dogmes chrétiens, et ce ne peut être le symbole, puisqu'on n'y trouve aucun article qui ne soit aussi longuement exposé dans le *Commonitoire.*

Voici quelques raisons qui nous paraissent bien autrement concluantes :

Saint Vincent a vécu, vers le milieu du cinquième siècle, époque de la découverte du symbole, puisque le *Commonitoire* fut publié peu d'années après le concile d'Éphèse.

Ce dernier livre, nous l'avons vu, révèle une précision et une exactitude peu ordinaires, en même temps qu'un désir ardent de conserver les esprits dans la foi et de les y ramener.

Né, d'après l'opinion commune, dans la première Belgique, Vincent dut conserver des relations avec sa patrie, et l'on conçoit qu'il ait adressé à ses concitoyens cet abrégé de la foi catholique.

Après avoir donné son *Commonitoire*, sous le titre de *Pélerin* ou *d'Étranger*, il put suivre une semblable inspiration, pour la publication du symbole. S'il vit lui-même son œuvre attribuée au grand Athanase, l'humble cénobite dut bénir le Seigneur d'une erreur qui, en rassurant son humilité, don-

1. *Comment. de Scriptor. Eccles.* t. I, p. 1248.

nait à cette publication une autorité plus grande, par le nom vénéré sous lequel les fidèles l'acceptaient.

Ces raisons, qui nous paraissent avoir une certaine force, sont corroborées par des rapports très-frappants entre le symbole et plusieurs passages du *Commonitoire*. Le lecteur va pouvoir en juger.

SYMBOLUM.	COMMONITORIUM.
Fides autem catholica hæc est ut unum Deum in Trinitate et Trinitatem in unitate veneremur.	Ecclesia verò catholica unam Divinitatem in Trinitatis plenitudine et Trinitatis æqualitatem in unâ eâdemque majestate veneratur. *Cap.* XII.
Neque confundentes personas, neque substantiam separantes.	Ut neque singularitas substantiæ personarum confundat proprietatem, neque item Trinitatis distinctio unitatem separet Deitatis. *Cap.* XVI.
Alia est enim persona Patris, alia Filii, alia Spiritûs Sancti.	Quia scilicet alia est persona Patris, alia Filii, alia Spiritûs Sancti. *Cap.* XII.
Sed Patris et Filii et Spiritûs Sancti una est Divinitas, æqualis gloria, coæterna majestas.	Sed Patris et Filii et Spiritûs Sancti non alia et alia, sed una eademque natura est. *Cap.* XIII.
Est ergò fides recta ut credamus et confiteamur quia Dominus noster Jesus-Christus Dei filius Deus et homo est.	Vehementer enim præcavere debemus ut Christum non modò unum, sed semper unum confiteamur: unus idemque Christus filius Dei, unus idemque Christus Deus et homo. *Cap.* XV, XIII.

Deus est ex substantiâ Patris antè sæcula genitus, et homo est ex substantiâ matris in sæculo natus.

Idem ex Patre antè sæcula genitus, idem in sæculo ex matre generatus.
Cap. XIII.

Perfectus Deus, perfectus homo, ex animâ rationali et humanâ carne subsistens.

Perfectus Deus, perfectus homo : in Deo summa Divinitas, in homine plena humanitas, quippè quæ animam simùl habeat et carnem.... Ex duplici diversâque subsistens animi corporisque naturâ. *Cap.* XIII.

Æqualis Patri secundùm Divinitatem, minor Patre secundùm humanitatem.

Duæ substantiæ sunt.... una coæterna et æqualis Patri, altera ex tempore et minor Patre. *Ibid.*

Qui, licèt Deus sit et homo, non duo tamen sed unus est Christus.

Unum Christum Jesum, non duos, eumdemque Deum pariter atque hominem confitetur... *Ibid.*

Unus autem non conversione Divinitatis in carnem, sed assumptione humanitatis in Deum ; unus omninò non confusione substantiæ sed unitate personæ.

Unus autem non... Divinitatis et humanitatis confusione, sed.... unitate personæ... non conversione naturæ, sed personæ ratione.
Cap. XIII, XVI.

Nam sicut anima rationalis et caro unus est homo, ità Deus et homo unus est Christus.

Igitur sicut anima connexa carni.... non imitatur hominem, sed est homo... ità etiam Verbum Deus.... uniendo se homini.... factus est homo.... *Cap.* XIV.

Qui passus est pro salute nostrâ...

Ecclesia Deum, secundùm hominem, credit in terrâ factum, passum et crucifixum... *Cap.* XVI.

Ces rapprochements du symbole et du *Commonitoire* sont dûs aux auteurs dont nous avons adopté l'opinion, particulièrement à J. Anthelmi.

S. Hilaire d'Arles.

Cet évèque, l'un des esprits les plus cultivés qui vinrent se placer sous la direction de saint Honorat, se rendit célèbre par son savoir et son éloquence. Nous avons parlé, dans les chapitres précédents, de son influence sur le peuple d'Arles et même sur presque toutes les Églises de la Gaule.

L'historien de saint Hilaire, parlant des productions littéraires qu'il a laissées, énumère l'Oraison funèbre de son prédécesseur, des Homélies pour toutes les fêtes de l'année, une Exposition du Symbole, un nombre considérable de lettres et des poésies pleines de verve [1]. L'*Histoire littéraire de la France* parle encore d'autres monuments sur l'éloquence et la philosophie [2].

Il ne reste de saint Hilaire qu'une lettre à saint Eucher et le Panégyrique de saint Honorat. On ne peut raisonnablement regarder comme authentiques certains écrits que quelques auteurs croient devoir lui attribuer.

[1] .... Epistolarum verò tantus numerus, versus etiam fontis ardentis.

Vita s. Hilarii, cap. XI.

[2] Tome II, p. 271.

Inexhaustum facundiæ fontem, philosophicorum dogmatum interiorem veramque doctrinam præclara posteris ejus eloquio monumenta testantur.

Baronius veut faire deux ouvrages distincts de l'Oraison funèbre et de la Vie de saint Honorat, quoique ce soit une œuvre unique.

On a vu le jugement que porte Charles Nodier sur ce travail ; Gennade [1] et saint Isidore de Séville [2] en parlent aussi avec de grands éloges.

Voici ce qu'en pense Tillemont : « .... Cette oraison funèbre, dont on a dit qu'elle surpassait peut-être, en esprit et en éloquence, toutes les pièces que nous avons de cette nature dans l'antiquité ecclésiastique. Elle est pleine d'une piété ardente et agréable et, en louant un saint, elle apprend admirablement ce qu'il faut faire pour devenir saint... Cette pièce est l'une des plus saintes et des plus éloquentes que nous ayons dans l'Église ; aussi a-t-elle été extrêmement célèbre dans l'antiquité [3]. »

Nous avons donné, dans les premiers chapitres de cette Histoire, de longs passages du Panégyrique de saint Honorat, d'après lesquels on a pu juger de sa valeur littéraire.

§ 5e. *Salvien.*

Saint Eucher était à la tête de l'Église de Lyon, saint

[1] Ingenio verò immortali aliqua et parva edidit, quæ eruditæ animæ et fidelis linguæ indicio sunt, in quibus.... vitam sancti Honorati.... composuit.

De scriptoribus eccles. cap. 59.

[2] Hilarius.... scripsit vitam parentis et prædecessoris.... Honorati.... suavi ac præclaro præditam eloquiò. *De script. eccles* cap. 16.

[3] *Mémoires*, t. XII, p. 464, 485.

Hilaire gouvernait celle d'Arles, honorant, dans ces deux grandes villes, leur auguste ministère par d'admirables vertus et par une grande science; bientôt Lérins envoie Salvien à Marseille : ainsi les cités les plus importantes du midi des Gaules ont pour docteurs des religieux que ce monastère a formés.

Les œuvres de Salvien, bien plus nombreuses et plus étendues que celles de ses anciens frères, méritent d'être placées à côté des plus belles productions du cinquième siècle.

« Le style de Salvien, dit l'*Histoire littéraire de la France* [1], au jugement de Gennade, son contemporain, est étudié et poli, mais net et clair, et les beautés en sont assez connues de tous ceux qui ont un peu de goût pour les belles-lettres. Il serait difficile de trouver un discours plus orné, plus coulant, plus diversifié, plus agréable. Salvien est seulement un peu trop diffus, comme le sont presque tous les écrivains gaulois du cinquième siècle, quoique Sixte de Sienne prétende le contraire. Mais tout ce qu'on peut lui accorder, c'est qu'il est plus serré que Lactance, comme l'on trouve aussi qu'il est plus divertissant et plus instructif. Les matières qu'il traite nous sont même aujourd'hui plus nécessaires, parce qu'elles regardent les mœurs. Il autorise ce qu'il avance de passages de l'Écriture, et quelquefois des auteurs profanes, qu'il allègue fort à propos et qui viennent très-bien à son sujet. Les portraits qu'il fait des vices sont très-naturels et propres à en donner de l'horreur. De même, les raisons, qu'il apporte pour en éloigner, sont très-plausibles; et il réfute avec esprit et avec solidité les vains prétextes, dont on se sert dans le monde pour les

[1] Tome II, p. 529, 530.

couvrir. Salvien a encore cela de particulier que, traitant de Dieu et de ses mystères admirables, il a trouvé le secret d'y entrelacer agréablement les histoires de son temps et des siècles passés. »

On trouve, dans les écrits de Salvien, des pages qu'auraient signées les auteurs du grand siècle d'Auguste, soit qu'il marche sur les traces de Salluste et de Tacite [1], soit

[1] Sed videlicet qui corrumpimur rebus prosperis, corrigimur adversis; et quos intemperantes pax longa fecit, turbatio facit esse moderatos. Numquid populi civitatum, qui impudici rebus prosperis fuerant, asperis casti esse cœperunt? Numquid ebrietas, quæ tranquillitate et abundantiâ creverat, hostili saltem depopulatione cessavit? Vastata est Italia tot jam cladibus; ergo Italorum vitia destiterunt? Obsessa est urbs Roma et expugnata; ergò desierunt blasphemi et furiosi esse Romani? Inundarunt Gallias gentes barbaræ; ergo, quantùm ad mores perditos spectat, non eadem sunt Gallorum crimina quæ fuerunt? Transcederunt in Hispaniæ terras populi Vandalorum; mutata quidem est sors Hispanorum, sed non mutata vitiositas. Postremò, ne qua pars mundi exitialibus malis esset immunis, navigare per fluctus bella cœperunt: quæ, vastatis urbibus mari clausis, et eversis Sardiniâ et Siciliâ, id est fiscalibus horreis, atque abscissis velut vitalibus venis, Africam ipsam, id est quasi animam captivavêre reipublicæ. Ecquid? ingressis terram illam gentibus barbaris, forsitan vel metu vitia cessarunt? Aut, sicut corrigi ad præsens etiam nequissimi quique servorum solent, modestiam saltem ac disciplinam terror extorsit? Quis æstimare hoc malum possit? Circumsonabant armis muros Cirthæ atque Carthaginis populi barbarorum, et ecclesia Carthaginiensis insaniebat in circis, luxuriabat in theatris. Alii foris jugulabantur, alii intùs fornicabantur. Pars plebis erat foris captiva hostium, pars intùs captiva vitiorum. Cujus sors pejor fuerit, incertum est....

De Gubern. Dei, lib. VI, cap. 12.

.... Sed quid ego tam minutè et quasi allegoricè de hoc loquar, cùm facinoribus apertissimis non furta tantùm divitum, sed latrocinia comprobentur? Quo-

qu'il imite Pline l'ancien [1], dans ses belles descriptions.

Salvien se laisse parfois entraîner par l'esprit de son siècle

tus quisque enim juxtà divitem non pauper aut actu aut statu est ? Siquidem pervasionibus præpotentum aut sua homines imbecilli, aut etiam se ipsos cum suis pariter amittunt. Ut non immeritò de utrisque personis sacer sermo testatus sit dicens : *Venatio leonis, onager in eremo; sic pascua sunt divitum pauperes.* (Eccli. XIII, 23) Quamvis tyrannidem hanc non pauperes tantùm, sed penè universalitas patiatur generis humani. Quid est enim aliud dignitas sublimium quàm proscriptio civitatum ; aut quid aliud, quorumdam quos taceo, præfectura quàm præda ? Nulla siquidem major pauperculorum est depopulatio, quàm potestas. Ad hoc enim honor à paucis emitur, ut cunctorum vastatione solvatur. Quo quid esse indigniùs, quid iniquiùs potest ? Reddunt miseri dignitatum pretia quas non emunt. Commercium nesciunt, et solutionem sciunt. Ut pauci illustrentur, mundus evertitur. Unius honor orbis excidium est. Deniquè sciunt hoc Hispaniæ, quibus solum nomen relictum est. Sciunt Africæ, quæ fuerunt. Sciunt Galliæ devastatæ, sed non omnibus, et ideò in paucissimis adhùc angulis vel tenuem spiritum agentes, quia eas interdùm paucorum integritas aluit, quas multorum rapina vacuavit... *Ibid.* lib. IV, cap. 4.

[1] Formicæ, in subterraneis latibulis varia frugum genera condentes, ad hoc cuncta contrahunt ac reponunt, quia affectu vitæ diligunt quæ recondunt. Apes, cùm fundamina favis ponunt, vel cùm è floribus natos legunt, quâ causâ vel thymum, jam nisi studio et cupiditate mellis, vel flosculos quosdam, nisi futuræ sobolis charitate, sectantur ? Deus ergò, qui etiam minimis animantibus hunc affectum proprii operis inseruit, se tantummodò solum creaturarum suarum amore privavit, præsertim cùm omnis in nos rerum bonarum amor ex illius bono amore descenderit?... *Ibid.* cap. 9.

Nemini dubium est Aquitanos ac Novempopulos medullam ferè omnium Galliarum et uber totius fecunditatis habuisse : nec solùm fecunditatis, sed, quæ præponi interdùm fecunditati solent, jucunditatis, voluptatis, pulchritudinis. Adeò illic omnis admodùm regio aut intertexta vineis, aut florulenta pratis, aut dis-

vers les *antithèses* [1] et les *répétitions* [2]; mais d'ordinaire son style offre une pureté et une simplicité peu communes.

Son premier ouvrage, selon l'ordre chronologique, est le traité *Contre l'avarice*, divisé en quatre livres, dès le temps de Gennade, ainsi que le remarque cet écrivain. Composé, vers l'an 440 au plus tard, il est antérieur au livre sur le *Gouvernement de la Providence*, où il est cité, mais sans le nom de son auteur.

Quelques critiques ont qualifié ce livre de Satire des riches et des avares. Il faut convenir que Salvien est tombé dans l'exagération, quand il semble enseigner que tout le monde est obligé, pour être sauvé, de donner son bien ou de le léguer, en mourant, aux pauvres, plutôt qu'aux héritiers naturels. Le reproche d'exagération est plus fondé encore,

tincta culturis, aut consita pomis, aut amænata lucis, aut irrigua fontibus, aut interfusa fluminibus, aut crinita messibus fuit; ut verè possessores ac domini terræ illius non tam soli istius portionem, quàm paradisi imaginem possedisse videantur... *Ibid.* lib. VII, cap. 2.

[1] Interrogo enim Christianorum omnium conscientiam : ex his vel flagitiis, vel sceleribus quæ nunc diximus, quotusquisque hominum non aliquid est horum? Aut quotusquisque non hoc totum? faciliùs quippè invenias qui totum sit, quàm qui nihil. Et quod diximus nihil, nimis forsitan gravis videatur esse censuræ, plus modò dicam : faciliùs invenias reos malorum omnium quàm minorum; id est faciliùs qui et majora crimina cum minoribus, quàm qui minora tantùm sine majoribus perpetrarint. *De Gubern.* lib. III.

[2] Qui agrum *excolit* ad hoc *colit* ut cuncta conservet; et qui vineam *plantat* ad hoc *plantat* ut *plantata* custodiat *Ibid.* lib. IV.

lorsque l'auteur dit presque qu'un père ne peut, sans pécher, laisser même une partie de son bien à ses enfants. Ces assertions, heureusement fort rares, sont corrigées et rachetées par l'ensemble de l'enseignement dont l'exactitude est incontestable.

Le P. de la Rue a résumé, en quelques lignes, une partie du premier livre de Salvien [1] :

« Homme insensé, dit cet orateur, êtes-vous donc né pour la terre ? Au-dessus de vous n'y a-t-il donc rien qui excite vos désirs ? Ne possédez-vous rien que ce corps terrestre et matériel qui s'appesantit tous les jours ? Ne sentez-vous rien en vous qui anime cette masse, aucune alliance, aucun rapport avec ce ciel exposé à vos yeux ? Vous ne pouvez ignorer ce que la religion vous dit : Que le ciel est votre patrie, que votre corps mortel et formé de terre est destiné pour rentrer dans la terre ; mais que votre âme, immortelle et sortie du ciel, est destinée pour retourner au ciel. Quoi ! tant de maisons, de jardins de campagne, de châteaux, tant d'appareil et d'espace pour votre corps !..... Et votre âme, aussi durable que le ciel, qu'en faites-vous ? Où la logerez-vous ? Quel séjour lui préparez-vous ? Toutes ces idées sont obscures et confuses dans votre esprit : âme, ciel, immortalité, tout cela ne vous touche point. Votre esprit, aussi bien que votre cœur, n'est plus que terre ; il a pris la

[1] *Sermon sur l'avarice*, Carême, tome II, p. 413.

nature et les qualités de son trésor, il s'est transformé en lui.... [1].

Salvien établit la différence qui se trouve, au point de vue de la perfection, entre l'Évangile et la loi mosaïque ; dès lors il montre combien pleinement il faut détacher son cœur de tout ce qui est terrestre [2].

Mais un père doit songer à l'avenir de ses enfants, leur préparer en même temps une position sociale et une fortune convenable. — L'héritage le plus précieux qu'il puisse leur transmettre, répond l'éloquent moraliste, c'est la foi, la crainte de Dieu, la modestie, la sainteté, biens qui ne sauraient périr. Le bonheur des enfants ne peut consister dans les richesses, les palais, les propriétés immenses [3].

[1] Invident itaque saluti suæ, animasque proprias, quæ vocantur ad cœlum, terrenis ponderibus ad terram premunt. Mens enim thesaurisantis thesaurum suum sequitur, et quasi in naturam terrestris substantiæ demutatur, nec solùm nunc, sed etiam in futuro atque perpetuò. Lib. I, cap. 4.

[2] Tunc plus indulgentiæ erat ac plus licentiæ. Tunc esus carnium prædicabatur, nunc abstinentia. Tunc in omni vitâ jejuniorum paucissimi dies, nunc quasi unum jejunium vita omnis. Tunc læsis ultio suppetebat, nunc patientia. Tunc irascentibus lex ministra erat, nunc adversaria. Tunc accusatori gladium porrigebat, nunc caritatem. Tunc etiam carnali illecebræ lex indulgebat, nunc Evangelium nec aspectui. Tunc corporeæ voluptates habebant quamdam licentiam, nunc jubentur etiam oculi custodire censuram. Tunc ad multas uxores recipiendas unius mariti torum lex dilatabat, nunc etiam ad unam excludendam casti affectûs devotione constringit. Lib. II, cap 3.

[3] Videtis quas parari opes à parentibus filiis Deus jubeat, non pecuniarios thesauros, nec graves metallo aureo saccos, habentes quidem multùm ponderis,

Pendant la vie, l'homme pèche souvent et rarement il pense à réparer ses fautes : mais enfin le moment de la mort arrive.

« Où est alors le temps de pleurer, dit Salvien [1], quand on a perdu le temps où il fallait pleurer ? Comment satisfaire, lorsque les jours de la satisfaction sont passés ? L'homme recourra-t-il alors à des jeûnes prolongés ? Mais peut-il penser à cette réparation, lorsqu'il est à l'extrémité ? Il voudra peut-être macérer sa chair par le cilice, se couvrir de cendre et de poussière, pour racheter par les austérités présentes la mollesse de ses anciennes voluptés. Hélas ! comment employera-t-il ces grands moyens, lorsque, touchant presque au tombeau, il ne pourra même faire les pénitences les plus légères ? Son corps est épuisé ; sur quoi donc cette volonté réparatrice frappera-t-elle pour l'expiation ? Un seul moyen reste, quand tous les secours, toutes les ressources abandonnent, c'est celui que le prophète Daniel indiquait au roi de Babylone. — *Seigneur*, lui disait-il, *suivez mon conseil : rachetez vos péchés par la miséricorde et vos injustices par le soulagement des pauvres.* »

L'avarice, dont les inspirations souillèrent la vie du chrétien, ne veut point perdre son empire, même au dernier moment. L'auteur adresse les reproches les plus véhéments à celui qui ne sait pas être miséricordieux, quand il va quitter la terre.

sed plus tamen iniquitatis: non superbas ac præeminentes excelsis urbibus domos ; non suprà humanos visus elata culmina, nec inserta nubibus aerio habitatore fastigia ; non denique fundos interminabiles et notitiam sui possessoris excedentes, qui consortes pati indignum æstiment et vicinitatem injuriam putent.

Lib. I, cap. 4.

[1] *Ibid.* cap. 10.

« O le plus malheureux des hommes, s'écrie-t-il [1], tu touches presque à cet examen sacré, à ce terrible et intolérable jugement, devant lequel l'âme, quittant la terre et pleine d'angoisses, ne peut avoir d'autre consolation qu'une bonne conscience, une vie sainte, ou la miséricorde, qui est si près de l'innocence; devant lequel, le coupable n'a d'autre appui que les nobles sentiments, une pénitence réelle et les abondantes aumônes venant d'une main généreuse; en cet instant, tu trouveras, d'après la différence des mérites, le bien suprême ou le souverain mal, une récompense éternelle, ou des tourments qui n'auront point de terme. Et tu ne penses qu'à enrichir des héritiers, tu t'inquiètes de la fortune que tu laisseras à tes parents et à tes alliés? Tu cherches quel sera celui qui profitera le plus de ton héritage, celui à qui tu légueras les magnificences de tes meubles somptueux, celui dont la bourse sera la plus remplie de tes trésors, celui à qui adviendra le plus grand nombre d'esclaves? Malheureux, tu t'occupes du bien-être qu'auront les autres, après toi, et tu ne penses pas aux horreurs de ta mort? Dis-moi, je t'en prie, homme misérable et infidèle, tu divises ton patrimoine entre plusieurs, tu enrichis un grand nombre, au moyen de tes trésors; toi seul as-tu assez peu mérité de toi-même, pour que, parmi ces étrangers, tu ne te réserves pas une part de ton héritage? A ta sortie de la vie, tu es attendu par le tribunal de Dieu, par les anges, terribles ministres des supplices éternels; et tu rêves dans ton esprit les voluptés dont jouiront bientôt tes héritiers, tu savoures par la pensée les délices dont ils vont se rassasier; insensé, qu'as-tu à faire de ces niaiseries, de ces égarements, de cette trompeuse folie, de l'abîme où conduisent ces vanités?... [2] »

[1] Lib. III, cap. 3.

[2] Infelicissime omnium, quid tibi est cum his neniis, quid tibi cum his deliramentis, quid cum stultitiâ hujus erroris, quid cum perditione istius vanitatis?

Cependant la raison, d'accord avec la foi, devrait faire réfléchir sur ce moment décisif, Dieu presse l'âme de revenir à la sagesse, et l'âme résiste :

« Il y a donc, reprend Salvien, des motifs bien puissants, pour que tu refuses d'écouter Dieu. Rassemblés autour de la couche où tu souffres, tes parents et tes alliés, des mères de famille opulentes, des hommes d'un rang distingué viennent éblouir tes yeux mourants par l'étalage de leurs vêtements d'or et de soie. Quel digne fruit pour l'éternité que de dispenser sa fortune à ces indigents ! Tu as une raison convenable et juste d'enlever à ton âme ce que tu laisseras à des mendiants pareils ! On comprend que tu sois brisé par la compassion, que tu sois vaincu par l'amour qu'inspire la vue de parents dans la douleur. C'est un motif bien juste : car tu vois des hommes opulents, richement parés, inquiets sur ton sort, pleurant sur tes souffrances, avec un visage abattu et des habits de fête, dirigeant vers toi des yeux façonnés à la tristesse et cherchant à gagner ton héritage par une sollicitude hypocrite. Qui résisterait à pareille affection, qui ne serait touché par une telle douleur, et comment, à cette vue, pourrais-tu penser à toi-même ? Tu vois couler des larmes de commande, tu entends des soupirs simulés, tu es témoin d'une anxiété feinte qui, loin de désirer ta guérison, attend le moment de ta mort. Tu vois arrêter sur toi des regards qui se plaignent de ce que ce moment tarde trop à venir.... [1] »

[1] Circumstant enim te ægrotantem... locupletes matresfamiliæ, circumstant nobiles viri, obsidet lectum infirmitatis tuæ sericis atque auratis vestibus circumfusa numerositas. O quantus fructus æternitatis est, talibus bona propria erogare mendicis !.... Vides opulentissimi ac splendidissimi cultûs homines, tibi anxios, tibi flentes, tristi vultu et festo habitu, compositas ad mæstitudinem facies tibi ostentantes, per imaginariam sollicitudinem suam ... Vides defixos in te, quasi accusantes tui obitûs tarditatem, omnium vultus. Lib. III, cap. 19.

Nous nous arrêtons à ce tableau dont l'ironie amère et les couleurs brillantes font qu'il peut être comparé aux plus belles pages écrites sur ce triste sujet.

Le principal ouvrage de Salvien est son traité du *Gouvernement de Dieu*, ou, comme Gennade l'intitule, *De la justice du jugement que Dieu exerce présentement sur les hommes*, suivant l'explication que l'auteur en donne lui-même. Il est encore plus connu sous le titre *De la Providence*, qui exprime la même chose et convient fort à l'ouvrage. On croit généralement qu'il parut avant l'année 451 ou 452. Mais l'*Histoire littéraire de la France* dit que ce n'a été probablement qu'en 455, après la prise de Rome par les Vandales.

« Quelques-uns, dit Salvien, considèrent Dieu comme étranger et indifférent pour les actions humaines, ne soutenant pas les gens de bien, n'entravant point les desseins des méchants ; de sorte que souvent, pendant cette vie, les hommes vertueux sont dans l'infortune et les méchants dans le bonheur. Nous parlons à des chrétiens; il devrait donc suffire, pour réfuter pareilles erreurs, d'invoquer les paroles divines. Mais, parce que plusieurs conservent en eux-mêmes quelque reste de l'incrédulité païenne, peut-être aimeront-ils à connaître les témoignages des esprits d'élite et des sages du paganisme... »

L'auteur cite Pythagore, Platon, les Stoïciens, Virgile, qui tous ont confessé un Dieu dont la Providence gouverne le Monde. Il invoque ensuite l'Écriture, pour prouver que ce Dieu est présent partout, qu'il dirige tout et qu'il juge tout, même dès le temps présent.

Ces principes posés, Salvien emploie le reste de l'ouvrage

à décrire les calamités de son siècle et à montrer qu'elles sont le châtiment des crimes dont le monde s'était souillé : il s'attache plus particulièrement à ce qui regarde les Gaules, l'Espagne et l'Afrique.

Nous avons déjà cité divers passages de ce livre, par lesquels on a pu apprécier le style de Salvien ; quelques pages sur la ville de Trèves serviront encore à en donner une juste idée.

« Trois fois la première ville des Gaules a été détruite; trois fois elle a été un immense bûcher ; et, chaque fois, après la ruine, les crimes des habitants ont redoublé. Ceux que le fer de l'ennemi avait épargnés, lors du saccagement, gémissaient dans les douleurs. Les uns, couverts de blessures profondes, s'éteignaient dans une longue agonie; les autres à demi-brûlés souffraient longtemps de leurs plaies.[1] Ceux-ci mouraient de faim, ceux-là de la privation de vêtements ; l'épuisement ou le froid faisait continuellement des victimes.... J'ai vu, (comment ai-je pu survivre à ce spectacle ?), j'ai vu la terre jonchée de morts ; les cadavres d'hommes et de femmes confondus sans sépulture gisaient nus, déchirés, rongés par les chiens et les oiseaux de proie. L'odeur infecte de ces cadavres jetait la mort parmi ceux qui avaient pu survivre.... Qu'arriva-t-il, oui, qu'arriva-t-il, après tous ces désastres ? Qui pourrait concevoir pareil genre de folie? Quelques nobles, qui avaient échappé à la mort, demandaient aux

[1] Alios impressa altiùs vulnera longis mortibus necabant, alios ambustos hostium flammis etiam post flammas pæna torquebat... Jacebant siquidem passim... utriusque sexùs cadavera nuda, lacera, avibus canibusque laniata...Pro summo deletæ urbis remedio, circenses ab imperatoribus postulabant...

Lib. vi, cap. 15.

empereurs, comme pour suprême remède aux maux de leur ville, la permission d'avoir des spectacles.... Habitants de Trèves, vous réclamez les jeux du cirque, quand vos champs sont ravagés, votre ville prise d'assaut, après la ruine, le massacre, les supplices, l'esclavage, après tant de renversements de votre ville? Quoi de plus déplorable qu'une telle folie, de plus digne de larmes qu'une pareille extravagance? Je vous ai jugés dignes de compassion, après la destruction que vous avez subie, mais ma compassion redouble pour vous, quand je vous vois demander des spectacles; je pensais que, dans vos malheurs, vous aviez perdu seulement votre fortune, je ne savais pas que vous aviez en même temps perdu le sens et l'intelligence. Vous réclamez donc des théâtres, vous demandez un cirque à vos princes; mais, je vous en prie, pour quel état, pour quel peuple, pour quelle cité? Pour une ville réduite en cendres et renversée; pour un peuple captif et presque détruit, qui a péri ou gémit dans les fers, dont les pitoyables restes n'offrent que misère; aujourd'hui ils sont plongés dans l'anxiété, brisés par la douleur, consternés des pertes qu'ils ont faites, au point que vous ne savez quel est l'état le plus pitoyable et le plus cruel, de ceux qui sont morts ou de leurs survivants.... O Trèves, tu demandes donc des jeux publics? Mais, dis-moi, où les célébreras-tu? Sur les débris calcinés, sur les cendres, ou bien sur les ossements et le sang de tes enfants qui ont été massacrés? Quelle est la partie de ton enceinte qui n'ait à pleurer sur pareilles calamités? Quel est l'endroit où le sang n'ait pas coulé? Quel lieu qui ne soit couvert de cadavres ou de membres déchirés? Partout s'offre aux yeux l'aspect d'une ville prise d'assaut, partout l'horreur de la captivité et l'image de la mort. Les débris d'un peuple infortuné gisent sur les anciens tombeaux, et tu demandes des spectacles? Tes murs sont noircis par l'incendie, et tu veux revêtir un air de fête? Tout est dans le deuil, et tu penses à t'amuser? Par ces coupables divertissements, tu insultes le

Ciel, et tes superstitions coupables allument la colère de la Divinité. Je ne suis plus étonné, oh non ! des divers malheurs qui sont tombés sur toi : la ville que trois renversements n'ont pu corriger, a mérité de subir une quatrième destruction [1]. »

Entre autres ouvrages publiés par Salvien, on voyait des homélies sur divers sujets, particulièrement sur les sacrements ou les mystères ; d'après Gennade, leur nombre était si grand, qu'il avoue n'en pas savoir le compte [2]. Mabillon [3] doute s'il s'agit ici d'instructions sur les saints mystères, que l'on faisait au peuple, pendant les offices, ou de préfaces de la messe, qui souvent alors étaient fort longues. Mais, dans ce cas, Gennade n'aurait pas employé le terme d'homélies ; il est plus naturel d'entendre par là les catéchèses que Salvien faisait, comme prêtre, aux catéchumènes ou même aux fidèles. Des copistes, au lieu de *Homilias episcopis factas*, ont mis : *Episcopus factus;* de là quelques auteurs ont fait Salvien

[1] ... Putabam enim vos in excidiis rem tantùm atque substantiam, nesciebam etiam sensum atque intelligentiam perdidisse. Theatra igitur quæritis, circum à principibus postulatis ? Cui, quæso, statui, cui populo, cui civitati ? Urbi exustæ ac perditæ, plebi captivæ et interemptæ, quæ aut periit aut luget... Ludicra ergò publica, Trever, petis ? Ubi, quæso, exercenda ? An super busta et cineres, super ossa et sanguinem peremptorum ?... Non miror planè, non miror, tibi evenisse mala quæ consecuta sunt ; nam, quia te tria excidia non correxerant, quarto periisse meruisti. *Ibid.*

[2] Homilias episcopis factas multas, sacramentorum verò quantas nec recordor. *De script. eccles.* cap. LXVII.

[3] *De liturgiâ gallicanâ*, p 29.

évêque de Marseille ; ce titre lui est même donné dans diverses éditions de son livre sur le *Gouvernement de Dieu.*

Saint Césaire.

On a, de cet ancien religieux de Lérins, environ cent trente sermons, nombre bien inférieur à ce qu'il en a prêché : ce sont surtout des sermons de doctrine ou de morale religieuse. Nous emprunterons quelques passages à ces instructions, pour faire connaître le genre d'éloquence et le style de l'illustre archevêque.

Dans un sermon sur le besoin de lire les *divines Écritures*, saint Césaire presse les fidèles de ne pas s'adonner uniquement à leurs affaires temporelles, de veiller sur leur âme, de s'en occuper avec sollicitude. Nous avons déjà vu cette pensée développée par saint Eucher.

« Le soin de notre âme, mes très-chers frères, dit l'orateur, [1] ressemble fort à la culture de la terre : de même que, dans un champ, on arrache certaines choses, afin d'en semer d'autres qui seront bonnes, ainsi en doit-il être de notre âme ; que ce qui est mauvais soit déraciné, ce qui est bon planté.... Que la superbe soit arrachée, et l'humilité mise à sa place ; que l'avarice soit rejetée, et la miséricorde cultivée.... Personne ne peut planter de bonnes choses dans sa terre, s'il ne l'a débarrassée des mauvaises ; ainsi tu ne pourras planter dans ton âme les saints germes des vertus, si tu n'en as d'abord

[1] *S. Augustini opera*, t. v, col. 509, 510. Édit. in-fol. 1683. C'est à la fin de ce volume, que l'on trouve la plupart des sermons de s. Césaire.

arraché les épines et les chardons des vices. Dis-moi, je t'en prie, toi qui prétendais tout-à-l'heure que tu ne pouvais accomplir les commandements de Dieu, parce que tu ne sais pas lire, dis-moi qui t'a enseigné de quelle façon tailler la vigne et à quelle époque il faut en planter une nouvelle ? Qui te l'a appris ? Sans doute tu l'as vu, ou tu l'as entendu dire, ou tu as interrogé d'habiles cultivateurs. Puisque tu es si occupé de ta vigne, pourquoi donc ne l'es-tu pas de ton âme ? Faites attention, je vous en prie, mes frères, il y a deux sortes de champs : l'un est à Dieu, l'autre à l'homme : tu as ton domaine, Dieu a le sien : ton domaine, c'est ta terre ; le domaine de Dieu c'est ton âme : est-il donc juste de cultiver ton domaine et de négliger celui de Dieu ? Lorsque tu vois ta terre en bon état, tu te réjouis ; pourquoi donc ne pleures-tu pas, en voyant ton âme en friche ? Nous n'avons que peu de jours à vivre, en ce monde, sur les fruits de notre terre : tournons donc notre plus grande application vers notre âme... travaillons-la de toutes nos forces, avec l'aide de Dieu, afin que, lorsqu'il voudra venir à son champ, qui est notre cœur, il le trouve cultivé, arrangé, en bon ordre ; qu'il y rencontre des moissons, non des épines ; du vin, non du vinaigre ; et plus de froment que d'ivraie. »

Les prêtres doivent aider le fidèle, dans cette œuvre de salut, par leurs exemples et leurs enseignements ; le fond de ces leçons doit être puisé dans les divines Écritures. L'auteur se sert d'une comparaison empruntée à la vie commune, en disant que le prêtre doit se nourrir des fleurs que l'on trouve dans les livres saints, pour fournir un aliment aux fidèles, comme certains animaux vont brouter les herbes et les tiges des arbres, et peuvent ainsi donner du lait à leurs petits [1].

[1] Sacerdotes in Ecclesiâ similitudinem habere videntur vaccarum, christiani

Ce qui distingue surtout la prédication de saint Césaire, c'est la clarté de ses expositions : sa manière est toujours simple, pratique et étrangère à toute intention littéraire ; il veut seulement provoquer l'âme de ses auditeurs à l'amour et à l'accomplissement du devoir.

« Beaucoup de gens, dit-il [1], pensent qu'il leur suffit, pour la vie éternelle, de n'avoir pas fait de mal ; s'il s'en trouve par hasard qui s'endorment dans cette fausse tranquillité, ils doivent savoir positivement qu'il ne suffit pas à un chrétien d'éviter le mal, s'il n'a pas accompli, autant qu'il était en son pouvoir, les choses qui sont bonnes ; car celui qui dit : *Éloigne-toi du mal*, nous dit aussi : *Fais le bien.*

« L'homme persuadé qu'il lui suffit de n'avoir pas fait de mal, quoi-

verò populi typum proferunt vitulorum. Quomodò enim vaccæ per campos et prata discurrunt, vineta et oliveta circueunt, undè pastis herbis et frondibus cibum lactis præparent vitulis suis, ità sacerdotes, in diversis sanctarum scripturarum montibus, assiduè legendo verbum Dei, debent flores decerpere, è quibus spiritale lac valeant filiis ministrare, ut possint partem habere cum apostolo qui dicit : *Lac vobis potum dedi non escam.* Considerate, fratres, et videte quia carnales vaccæ non solùm ipsæ ad suos vitulos veniunt, sed etiam sui vituli eis obviam currunt et ità ubera matrum suarum capite frequenter percutiunt.... Injuriam ipsam vaccæ libenter suscipiunt, dùm vitulorum suorum cupiunt videre profectum. Hoc etiam boni sacerdotes debent fideliter desiderare vel cupere, ut filii eorum, pro salute animæ suæ, assiduis eos interrogationibus inquietent, ut dùm filiis pulsantibus gratia divina tribuitur, sacerdotibus sanctarum scripturarum secreta revelantibus æternum præmium comparetur.

Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1064.

[1] *Opera s. August.* t. V, col. 431, 432.

qu'il n'ait pas fait de bien, qu'il me dise s'il voudrait de son serviteur ce qu'il fait pour son Seigneur : quelqu'un se contente-t-il que son serviteur ne fasse ni bien ni mal ? Nous exigeons tous que nos serviteurs non seulement ne fassent pas le mal que nous leur interdisons, mais encore qu'ils s'acquittent des travaux que nous leur avons imposés. Ton serviteur serait plus gravement coupable, s'il te dérobait ton bétail, cependant il n'est pas exempt de faute, s'il ne le garde qu'avec négligence. Il n'est pas juste que nous soyons envers Dieu, comme nous ne voulons pas que nos serviteurs soient envers nous...

« Ceux qui croient qu'il leur suffit de n'avoir pas fait de mal ont coutume de dire : Plût-à-Dieu que je méritasse d'être trouvé, à l'heure de la mort, tel que je suis sorti du sacrement de baptême ! Sans doute il est bon à chacun d'être trouvé pur de fautes, au jour du jugement, mais c'en est une grave de n'avoir point avancé dans le bien.... »

Et ailleurs, dans un sermon sur la charité [1] :

« Pour les autres bonnes œuvres, on peut trouver quelque excuse; il n'y en a point pour le devoir de la charité. Quelqu'un dira : Je ne puis pas jeûner.— Qui osera dire : Je ne puis pas aimer ? On dira encore : A cause de la faiblesse de mon corps, il m'est impossible de m'abstenir de viandes et de vin.—Mais qui pourra dire : Je ne puis pas aimer mes ennemis, ni pardonner à ceux qui m'ont offensé ? — Que personne ne se fasse illusion, M. T. C. F., car on ne saurait tromper Dieu... Il y a beaucoup de choses que nous ne pouvons tirer de notre grenier ou de notre cellier ; mais il serait honteux de dire qu'il y a quelque chose que nous ne pouvons tirer de notre cœur ; car ici nos pieds ne se lassent point à courir, nos yeux à regarder, nos oreilles à entendre, nos mains à travailler ; nous ne pouvons alléguer aucune

[1] Ibid. 451, 452.

fatigue pour excuse ; on ne nous dit point : Allez à l'Orient, pour y chercher la charité ; naviguez vers l'Occident et rapportez-en l'affection.— C'est en nous-mêmes et dans nos cœurs qu'on nous ordonne de rentrer ; c'est là que nous trouverons tout...

« Mais, dit quelqu'un, je ne puis, en aucune façon, aimer mes ennemis. Dieu te dit, dans les Écritures, que tu le peux ; toi, tu réponds que tu ne le peux pas : regarde maintenant, qui faut-il croire de Dieu ou de toi ?... Quoi donc, tant d'hommes, tant de femmes, tant d'enfants, tant et de si délicates jeunes filles ont supporté d'un cœur ferme, pour l'amour du Christ, les flammes, le glaive, les bêtes féroces ; et nous ne pouvons supporter les outrages de quelques insensés ? Et, pour quelques petits maux que nous a faits la méchanceté des hommes, nous poursuivons contre eux, jusqu'à leur mort, la vengeance de nos injures ? En vérité, je ne sais de quel front et avec quelle conscience nous osons prétendre à partager avec les saints la béatitude éternelle, nous qui ne savons pas suivre leur exemple, même dans les moindres choses. »

Après avoir cité ce passage, M. Guizot dit : [1] « Ceci, vous le voyez, n'est pas dépourvu de verve ; le sentiment en est vif, le tour pittoresque ; nous touchons presque à l'éloquence. »

Saint Césaire est surtout admirable par les comparaisons qui facilitent si grandement la compréhension des principes exposés. Quand il veut prouver qu'il ne suffit pas de vouloir, ni même de vouloir sincèrement, mais qu'il faut encore vouloir avec une ferme persévérance, il appelle l'attention de ses

[1] *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 16.

auditeurs sur les campagnes riantes de verdure et couvertes de fleurs. Cette vue donne une douce espérance, mais la moisson et la vendange peuvent seules satisfaire les vœux de l'agriculteur [1].

Sa parole devient éloquente, lorsqu'il parle de la génération éternelle du Verbe, de sa vie mortelle, des souffrances qu'il a endurées pour nous, et de la manière dont nous devons répondre à ces témoignages d'amour [2].

[1] Quid mihi prodest si mihi sata viridantia in herbis spem messis ostendant, et me, sub ipso falcis tempore, subita vel aeris intemperies, vel pluviarum inundatio decipiat? Quid mihi proderit, si vinea spem omnem in flore promittat, vel ferarum incursio, vel vastitas grandinis spem omnem in consummationem subducat? Migne, *Patrol.* t. LXVII, col. 1064.

[2] Quòd autem dixi et ex Deo genitum, fortè sint aliqui de minùs eruditis qui dicant in corde suo : Quomodò Deus Filium genuit ? Nihil hic corporeum cogitemus. Quid est enim Deus Deum genuit, nisi de igne ignis apparuit, lux de luce processit ? Ergò, propter aliquos qui tardi sunt ad intelligendum, aliquam jam speciem vel comparationem de terrenis ac visibilibus assumamus. Verbi gratiâ : si lampas accendatur ex lampade, si una illuminetur ex aliâ, non tibi videtur flamma, quodammodò flammam parturiens, splendorem de splendore genuisse ? Non tibi videtur inæstimabili ratione natum fuisse lumen ex lumine? Quod cùm de lampade ad lampadem transferatur, licèt duæ lampades ardeant, tamen ille ignis ipse est utiquè in secundâ, qui splendebat in primâ. Numquid de nihilo, aut de aliquo novo initio factus est ille ignis ? Sed magis de naturâ sui splendoris effusus est. Ergò illa illuminatio quæ de primâ lampade videtur accensa, non quasi ex nihilo in secundâ esse cœpit, sed de cognato splendore processit, qui in primi luminis origine jam manebat ; et licèt in utrâque lampade genuina et duplex micare videatur flamma, utraque tamen una substantia est : itâ et unigenito Dei

Nous terminons par un extrait que M. Guizot dit pouvoir être comparé aux belles pages de l'Enfer, dans le *Paradis perdu*. Son appréciation est juste; mais nous ne pouvons accepter le doute que cet écrivain jette sur l'authenticité de l'homélie [1].

« Voilà, dit saint Césaire, parlant de la descente de Jésus-Christ aux enfers, vous avez entendu ce qu'a fait de son plein gré notre défenseur, le Seigneur des vengeances. Lorsque, pareil à un conquérant, il atteignit brillant et terrible les contrées du royaume des ténè-

Filio, si species personæ propria est, generis tamen natura communis est, non de Patre incipiens, sed ex Patre cum Patre subsistens. Omnia de nihilo creata sunt, ille solus de Deo Deus. Hic ergò, cùm in formâ Dei esset, formam servi pro salute servorum suscepit, et in ligno crucis, cùm vitæ esset lignum, appensus est, quasi seipsum pensaret in pretium perditorum. Alapis cæsus est, spinis coronatus est... Porrigitur acetum malitiæ, quia vinum sapientiæ quod à Christo acceperant peccando perdiderant. Potatur acerbitate malorum nostrorum, daturus dulcedinem bonorum suorum. Sed et nunc quotidiè, quandò peccatis contristatur, exacerbatur, aceti quodammodò illi potus et cibus fellis ingeritur.... Undè nos agnoscentes ergâ nos divinorum beneficiorum alta mysteria, respondeamus in quo possumus misericordiæ Redemptoris. Demus illi compunctionem de peccatorum emendatione pro spinis suis; offeramus illi cor suo timore confixum pro clavis suis; reddamus illi palmam perseverantiæ pro alapis suis...

Ibid. col 1051, 1052.

[1] *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 16-18.

L'homélie se trouve dans la *Biblioth. maxima Patrum* de Margarin de la Bigne, et dans la *Patrologie* de M. l'abbé Migne, t. LXVII, col. 1041.

M. Guizot est d'accord avec ces deux ouvrages, pour les deux premiers tiers du morceau; quant au reste, il s'en écarte complètement; on dirait qu'il traduit une autre œuvre. Nous avons suivi le texte donné par M. Migne

bres, à sa vue les légions impies de l'enfer, effrayées et tremblantes, se demandèrent : « Quel est ce terrible, qui resplendit d'une blancheur « de neige ? Notre Tartare a-t-il jamais reçu son pareil ? Jamais le « monde a-t-il vomi dans notre caverne quelqu'un de semblable à « lui [1] ? C'est un envahisseur, non un débiteur ; il exige et ne de- « mande pas ; nous voyons un juge, non un suppliant ; il vient pour « ordonner, non pour succomber ; pour ravir, non pour demeurer. Les « portiers dormaient-ils, quand ce guerrier a attaqué nos portes ? « S'il était pécheur, verrions-nous cette grandeur et cette hardiesse ? « Si quelque faute le souillait, il n'illuminerait pas nos ténèbres d'un « tel éclat. S'il est Dieu, pourquoi est-il venu ? S'il est homme, « comment l'a-t-il osé ? S'il est Dieu, que fait-il dans le sépulcre ? « S'il est homme, pourquoi délivre-t-il les captifs ? Est-ce qu'il a fait « alliance avec notre maître ? Peut-être l'a-t-il attaqué et vaincu, pour « pénétrer ainsi dans nos royaumes ? Certainement il était mort, il « était vaincu. Celui qui combattait pour nous dans le monde s'est « trompé ; il n'a pas su les ravages que ferait à l'enfer cette croix, en « détruisant notre joie, en enfantant nos malheurs. C'est le bois qui « nous avait enrichis, c'est encore le bois qui nous ruine : c'en est fait « de cette puissance que les peuples ont toujours redoutée. Nul vivant « n'est entré ici, personne n'a fait trembler nos bourreaux. Jamais « une lumière odieuse n'a brillé dans ce lieu constamment obscurci « par les brouillards et la fumée. Est-ce que le soleil aurait abandonné « le monde ? Mais ni le ciel, ni les astres ne sont soumis à nos lois,

[1] Invasor est iste, non debitor : judicem videmus, non supplicem ; venit jubere, non succumbere ; erumpere, non manere... Si Deus est, quid in sepulcro facit ? Si homo, quid præsumpsit ?... An fortè sol de mundo migravit ? Sed nec cœlum nobis astraque parent, et tamen infernus lucet....

« et pourtant l'enfer est illuminé ! Que faire ? A quel moyen recourir?
« Nous ne pouvons défendre contre ce vainqueur nos demeures san-
« glantes ni conserver la garde de l'Averne que nous possédions. Un
« trouble funeste s'est emparé de nous ; pouvons-nous obscurcir la
« lumière, et de plus n'avons-nous pas à trembler pour notre exis-
« tence ?

En lisant le chapitre que nous venons de terminer, le lecteur a pu comprendre combien fortement les religieux sortis du monastère de Lérins durent agir sur la société, par les lettres, en même temps que par la vertu : armes saintes et irrésistibles qu'ils avaient trouvées dans cette grande école de science et de piété.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

N° I.

Patrie de saint Honorat. — Sa renommée.

Baronius prétend que saint Honorat était originaire d'Arles ; d'autres font naître le fondateur de Lérins à Pertuis, à Nîmes, et même à Nicomédie et en Hongrie.

Baronius s'appuie sur le passage suivant du panégyrique de saint Hilaire : « De là, dit l'évêque d'Arles à son peuple, le Christ vous ramène *votre* Honorat, et d'une main mystérieuse assure son retour. » On ne saurait admettre la conclusion du savant Annaliste, qui veut voir ici un retour dans le lieu d'où le saint est parti, dans le pays natal [1]. Saint Hilaire parle évidemment de la rentrée d'Honorat dans les Gaules et, d'une manière métaphorique, il dit que c'est pour les Arlésiens, dont il devait plus tard être le pasteur, que le Seigneur l'a ramené.

Nous avons vainement cherché quelque preuve de la tradition de Nîmes et de Pertuis.

[1] Quem ergò ad suos Arelatenses reductum atque regressum tradit, sanè inde recessisse significat. *Annal.* an 444

Quant à l'opinion de Raymond Féraud et autres romanciers, elle ne peut être sérieusement discutée.

Il paraît certain que saint Honorat est originaire du Nord de la Gaule, probablement de Toul ou des environs.

A côté du passage si peu concluant que Baronius emprunte à saint Hilaire, nous trouvons quelques textes qui ont une importance bien autrement significative. « D'où vient, je vous en prie, dit aux Arlésiens le panégyriste d'Honorat, que vous cherchez ce pasteur de si loin, lorsqu'il vous était entièrement inconnu ? Qui a mis dans vos cœurs cette affection pour un homme absent, que vous n'aviez jamais vu ? » Plus loin, saint Hilaire ajoute que les parents d'Honorat, attirés à Arles par son affection, étaient abandonnés au milieu d'étrangers [1].

Devant des paroles aussi précises, le doute n'est pas même permis. Saint Hilaire va indiquer la patrie d'Honorat : « Par amour pour moi, dit-il, il ne dédaigne pas de revenir dans sa patrie qu'il avait abandonnée.[2] » Honorat a quitté son pays natal, pour chercher la solitude ; il y retourne, quand il est déjà à la tête du monastère, et vient arracher au monde Hilaire, qu'il amène à Lérins. Hilaire est son parent, comme il le dit bien clairement lui-même ; or, on sait que la sœur d'Hilaire, Piméniole, épousa saint Loup qui est sûrement originaire de Toul.

Quoi que dise Raymond Féraud sur l'authenticité et la véracité de

[1] Sed undè illud, quæso, quod tam è longinquo, tam ignotus expetitur ? Quis illam absentis nec priùs visi gratiam vestris pectoribus affixit ?... Cùm omnes suos quos ad hanc urbem amor suus traxerat, utiquè inter peregrina desereret...

S. Hilarius, *Sermo de vitâ* s. *Honorati*.

[2] Mei enim gratià patriam quam fastidierat non dedignatur accedere.

Ibid.

la Vie qu'il a donnée de saint Honorat [1] : quoiqu'il ait été moine de Lérins et même prieur d'un monastère dépendant de cette abbaye [2], on ne peut s'empêcher de dire, avec les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* [3] : « Si nous voulions de cet ouvrage (*La Vida de sant Honorat*), qui forme un assez gros volume, extraire, d'un côté, les fictions de toute espèce et, de l'autre, la part de la vérité et de l'histoire, nous ne savons s'il resterait quelque chose pour celle-ci ; toujours serait-ce bien peu de chose. »

D'après Féraud, saint Honorat est non seulement le contemporain, mais encore le proche parent des rois Marsile et Aigolant, fameux dans les guerres de Charlemagne contre les Sarrasins. Selon ce poète et quelques autres romanciers, Honorat délivre par ses miracles et ses prières, Pepin-le-Bref et son fils Charles, prisonniers en Espagne ; plus tard, devenu ermite, il reçoit, sur le mont de l'Argentière, la visite de Charlemagne qui se rendait en Italie, pour se faire couronner empereur. On voit aussi Honorat persécuté par le fameux Gérart de Roussillon, comte d'Arles, qui en vint à le chasser de son évêché.

Ces fictions révèlent l'impression profonde faite dans l'esprit des peuples par les institutions et les vertus du fondateur de Lérins.

[1] La vida s'atrobet en un temple jadis :
De Roma l'aportet un monges del Leris :
De lay sè trays li gesta d'una antigua scriptura.
Ren non i trobares mays de veritat pura.

Prologue de la *Vida de sant Honorat*.

[2] Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 573

[3] Tome III, p. 236.

N° II.

Esprit de continence répandu dans la société chrétienne.

Ce n'était pas seulement dans le cloître, qu'on rencontrait des hommes qui savaient renoncer aux joies les plus légitimes de la nature ; au milieu même du monde, les peuples pouvaient voir d'admirables modèles de continence et de virginité. Un des exemples les plus intéressants de ces existences extraordinaires est l'histoire de sainte Scholastique, rapportée par saint Grégoire de Tours (*Hist. Francorum*, lib. I, cap. 12).

« Injuriosus, dit-il, un des sénateurs d'Arvernie, homme fort riche, rechercha en mariage une jeune fille de même condition et, après lui avoir donné des gages de sa foi (*datoque arrabone*), il fixa le jour des noces : ils étaient tous les deux enfants uniques. Le jour arrivé, la cérémonie des noces ayant été célébrée, quand ils se trouvèrent seuls, la jeune fille grandement affligée se tourna du côté de la muraille et se prit à pleurer amèrement. Son mari lui dit : « Qu'est-ce qui te chagrine? Dis-le moi, je t'en supplie. » Comme elle gardait le silence ; « Je te conjure, par Jésus-Christ, fils de Dieu, reprit-il, de me faire part de ce qui t'afflige. »

S'étant alors retournée vers lui, elle répondit : « Dussé-je pleurer « tous les jours de ma vie, mes larmes ne seraient jamais assez abon« dantes pour effacer la douleur immense de mon cœur. J'avais résolu « de consacrer à Jésus-Christ mon corps pur de tout attouchement « d'homme ; mais malheur à moi, qu'il a tellement abandonnée, que « je ne pourrai accomplir mon désir ! Faut-il que je perde, en ce « jour que je n'aurais jamais dû voir, ce que j'avais conservé, depuis

« le commencement de ma jeunesse? Voilà que, délaissée par le
« Christ immortel, qui me promettait le paradis pour dot, je suis
« liée à un homme mortel; et, au lieu d'être parée d'une couronne
« de roses incorruptibles, je recevrai du mariage la triste parure d'une
« couronne de roses flétries. Je devais revêtir l'étole de pureté, aux
« bords des fleuves célestes où règne l'agneau, et voilà que la robe que
« je porte est pour moi un fardeau et non un honneur. Mais pourquoi
« plus de paroles? Malheureuse! moi, qui devais obtenir la demeure
« des cieux, je suis aujourd'hui précipitée dans les abîmes! Ah! si
« tel était mon avenir, pourquoi le jour, qui fut le commencement
« de ma vie, n'en fut-il pas la fin? Ah! plût au ciel que j'eusse passé
« par la porte de la mort, avant d'avoir goûté le lait d'une femme!
« Plût au ciel que les baisers de mes douces nourrices ne m'eussent
« été donnés que dans le cercueil! Les pompes de la terre me font
« horreur, car je me représente les mains du Rédempteur percées
« pour le salut du monde. Je ne puis voir les diadêmes rayonnants de
« pierreries, lorsque je porte le regard de ma pensée sur sa couronne
« d'épines. Je méprise l'étendue immense de vos domaines, parce que
« j'aspire aux douceurs du paradis; vos palais élevés me font pitié,
« lorsque je regarde le Seigneur résidant au-dessus des astres. »

A ces paroles, prononcées avec des torrents de larmes, le jeune homme, touché de pitié, lui dit: « Nous sommes les enfants uniques des parents les plus nobles de l'Arvernie, et ils ont voulu nous unir pour propager leur race, de peur, qu'à leur sortie du monde, un héritier étranger ne vînt à leur succéder. »

Elle lui dit: « Le monde n'est rien, les richesses ne sont rien, la pompe de cette terre n'est rien, la vie même dont nous jouissons n'est rien. Il vaut bien mieux rechercher cette autre vie que la mort même ne termine point, qu'aucun accident, aucun malheur ne peut interrompre ni finir; où l'homme, plongé dans la béatitude éternelle,

s'abreuve d'une lumière qui n'a pas de déclin et, ce qui vaut bien plus encore, où la présence du Seigneur lui-même transporte le bienheureux au niveau des anges et le pénètre d'une joie intarissable. »

Il répondit : « A tes douces paroles, la vie éternelle brille à mes « yeux comme un soleil resplendissant. Si donc tu veux t'abstenir de « toute concupiscence charnelle, je m'unirai à tes pensées. »

Elle répliqua : « Il est difficile que les hommes accordent aux fem« mes de telles choses. Cependant, si tu fais en sorte que nous de« meurions sans tache dans ce monde, je te donnerai une part de la « dot qui m'a été promise par mon époux, le Seigneur Jésus, à qui « je me suis consacrée comme épouse et servante. »

S'étant alors armé du signe de la croix, il reprit : « Je ferai ce à « quoi tu m'exhortes. » Ils se donnèrent alors les mains et s'endormirent et vécurent, pendant un grand nombre d'années, dans une admirable chasteté, comme leur mort le prouva par la suite.

Leur épreuve étant accomplie, lorsque Scholastique monta vers le Christ, son mari, après s'être acquitté des devoirs funéraires, dit, en la déposant au tombeau :

« Je te rends grâces, ô notre Seigneur, Dieu éternel : je restitue à « ton amour ce trésor sans tache, comme je l'ai reçu de toi. »

A ces paroles, elle se mit à sourire dans son cercueil et lui dit :

« Pourquoi révèles-tu ce qu'on ne te demande pas ? »

Il ne tarda pas longtemps à la suivre.

Comme on les avait placés dans deux tombeaux séparés par une cloison, l'on vit un nouveau miracle qui mit au grand jour leur chasteté. Le lendemain matin, le peuple s'étant approché de ce lieu, trouva réunis les tombeaux qu'il avait laissés à distance l'un de l'autre, comme si la tombe avait dû ne pas séparer les corps de ceux que le ciel avait réunis.

Saint Grégoire ajoute : « Aujourd'hui encore les habitants de ce lieu donnent à ces époux le nom des deux amants. »

Le même historien dit (*Gloria Confess.* I, c. 75) que la femme de Rhéticius, évêque d'Autun, étant près d'expirer, lui prit la main et lui dit : « Frère très-cher, accomplis une dernière volonté. Lorsque ta course en ce monde sera terminée, je veux que ton corps soit placé dans le sépulcre où va descendre le mien, afin que nous reposions côte à côte sous la même pierre, nous qui avons conservé l'amour de la chasteté. »

N° III.

Saint Eucher.

Plusieurs éditions de Gennade ne donnent à saint Eucher que le titre de *prêtre* ; mais, dans l'ancien manuscrit de Corbie, ont lit *Pontifex* au lieu de *Presbyter.*

Il paraît certain qu'il n'y a eu à Lyon, qu'un évêque du nom d'Eucher, lequel est l'ancien moine de Lérins, le père de saint Véran et de Salonius.

La légende sur la grotte voisine de la Durance doit être attribuée à un autre Eucher.

N° IV.

Départ de saint Léonce Ier pour la Germanie.

Quoique Girardin dise [1] que saint Léonce Ier mourut en 432 ou 433, on croit généralement, avec les auteurs de l'*Histoire de l'Église gallicane* [2], que ce pontife quitta son diocèse, pour aller évangéliser les peuples de la Germanie.

[1] *Histoire de la ville et de l'Église de Fréjus*, t. II ; p. 86.

[2] *Tome* II, p. 198 et 237.

L'ancien bréviaire de Fréjus porte, au répons de la troisième leçon du premier nocturne : *Jam sparso verbi semine, per partes Forojulicas, sub charitatis tegmine, terras petit Germanicas. Per fraudes diabolicas fit medela deceptis, morbidis fit curatio, mortuis suscitatio, cunctis via salutis.*

L'antienne, dont on se servait aux suffrages de Laudes à Fréjus, confirme cette tradition : *Germanas gentes idolorum fana sequentes tu Christi fonti reddis sermone, Leonti.*

Girardin applique ces textes à saint Léonce II, successeur de Théodore et martyr. Il prétend, d'après une ancienne légende, que les Franks demandèrent eux-mêmes des missionnaires : cette dernière assertion ne repose sur aucun fondement.

En rapportant à saint Léonce Ier l'apostolat de la Germanie, nous suivons le bréviaire fréjusien donné par Mgr de Beausset et le *Propre* approuvé par le Saint-Siége, lors du retour de notre diocèse à la liturgie romaine.

Ces deux monuments de notre tradition ecclésiastique s'appuient sur la lettre écrite aux évêques de la province Viennoise, par saint Léon-le-grand, après l'affaire de saint Hilaire d'Arles. Il y est dit : « Nous souhaitons, si vous le jugez à propos, d'accorder à notre » frère et co-évêque Léonce, prélat recommandable, le droit que « vous ne puissiez pas indiquer le concile d'une autre province, sans « son consentement, et que vous lui rendiez l'honneur dû à son an- « cienneté et à sa vertu, sauf les droits et la dignité des métropoli- « tains. »

Il n'est point question du siége occupé par Léonce; on ne connaît, à cette époque, dans nos provinces, aucun autre évêque de ce nom ; déjà le Pape a parlé dans sa lettre du respect dont il convient d'entourer la vieillesse ; n'est-il pas permis de conjecturer que saint Léonce, revenu de la Germanie, où probablement il était allé, avec la per-

mission du Siége apostolique, reçut cette haute prérogative que lui méritaient ses vertus et les services rendus à l'Église ?

N° V.

Culte des saints accusés de semi-pélagianisme.

I° *Saint Hilaire d'Arles.* Les divers martyrologes indiquent le jour de sa fête : peu de temps après sa mort, saint Léon l'appelait évêque de sainte mémoire (*sanctæ memoriæ*) et les évêques de la Province lui donnaient le même titre (*beatæ recordationis*). Henschenius, (*Acta sanctorum*, 5 mai, N° 3), dans une dissertation qui précède la Vie de saint Hilaire, rapporte les témoignages qui, dans tous les temps, ont constaté sa sainteté.

II° *Saint Vincent de Lérins.* Nous avons, dans le chapitre IX, énuméré les éloges donnés à son livre et en même temps à ses vertus. Son nom est dans le *Martyrologe romain*; l'ancien bréviaire de Fréjus, ainsi que le nouveau *Propre* approuvé par Rome, fixe sa fête au 18 mai.

III° *Saint Valérien de Cimiés.* Arnaud, dans son *Martyrologe monastique*, fait mention de ce saint [1], qui est honoré à Nice ; on y voit, à l'église cathédrale de Sainte-Réparate un tableau qui offre son image [2].

[1] Nono calendas Augusti, Nicææ in Provincià, depositio sancti Valerii, episcopi et confessoris, qui, ex monacho Lerinensi, ad episcopatum assumptus boni pastoris officium implere studuit.

[2] J. B. Toselli, *Biographie Niçoise ancienne et moderne*. p. 322, 323.

Lorsque le P. Sirmond eut édité les homélies de saint Valérien, on dénonça à l'inquisition cette publication, parce qu'elle portait le titre de *saint* et que la doctrine en était semi-pélagienne. Le P. Sirmond écrivit de son côté, et le tribunal décida, qu'à la prochaine édition, on ajouterait des notes pour montrer le peu de fondement de cette double accusation.

IV° *Saint Fauste de Riez.* Le culte de ce saint remonte à la plus haute antiquité : l'ancien calendrier de l'Église de Riez marque sa fête avec octave ; la messe propre est dans un vieux missel manuscrit; une chapelle lui est dédiée dans l'église de saint Maxime.

Dyname Patrice, auteur de la Vie de ce dernier saint, appelle son successeur le *bienheureux Fauste*, dans sa lettre à Urbicus.

Génébrard, archevêque d'Aix (*Œuvres diverses*, Paris 1578), intitule une homélie de Fauste adressée aux religieux de Lérins : *Sermon de saint Fauste de Riez, pour l'instruction des moines.*

Baronius constate que la fête de saint Fauste s'est toujours célébrée à Riez.

Son nom est dans l'ancien Martyrologe gallican.

A Riez, on célèbre, le 28 septembre, sa fête double avec octave.

A Cavaillon, le 21 mai, double majeur.

A Lérins et dans les églises de l'ordre, on la célébrait le 17 janvier.

Quelques martyrologes d'Irlande et d'Écosse mettent cette fête au 11 mai.

V° *Saint Cassien.* Nous entrerons dans de plus longs détails, pour prouver la légitimité du culte dont ce saint fut toujours honoré.

1° *Souverains pontifes qui ont donné le titre de saint au fondateur de Saint-Victor :*

Saint Grégoire-le-Grand, dans sa lettre à l'abbesse Respecta, parle

du monastère consacré à *saint Cassien* [1]. Benoît XIV [2] atteste qu'il s'agit ici de l'auteur des *Conférences*.

Benoît IX [3], parlant d'un monastère de Marseille, dit qu'il a été construit par le *bienheureux Cassien*.

Saint Grégoire VII [4], dans sa bulle à Bernard, abbé de Saint-Victor, désigne, en énumérant les possessions de ce monastère, trois *celles* qui portaient le nom de *saint Cassien*.

Pascal II [5] parle de quatre *celles* qui avaient le même vocable.

Innocent II [6], Eugène III [7], Honorius III [8] les nomment également et toujours comme consacrées à saint Cassien.

Urbain V [9] accorde divers privilèges à son ancienne abbaye de Saint-Victor, « dans laquelle reposent les corps de plusieurs martyrs et qui fut dirigée par *saint Cassien*. »

Benoît XIV [10] assure qu'il n'est pas permis de mettre en doute la sainteté d'Hilaire d'Arles, de Jean Cassien et de Vincent de Lérins.

2° Urbain V fit la translation des reliques de saint Cassien conservées et honorées dans le monastère de Saint-Victor ; translation qui prouve évidemment le culte public dont saint Cassien était honoré, et qui était en même temps une approbation formelle de ce culte, comme

[1] *Lib.* VII, *Epist.* 12.

[2] *De canonisatione sanctorum*, lib. II, cap. 29, N° 6.

[3] Archives de la commune, à Marseille ; *Cassianus illust.* p. 572 ; *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Marie-Madeleine*, t. II. p. 629.

[4] *Cartular. min. S. Victoris*, f. 27.

[5] *Ibid.* f. XL ; *Gallia christiana*, t. I, p. 128.

[6] Cartular. min. f. XXX.

[7] *Ibid.* f. XLII.

[8] *Ibid.* f. XLVII.— *Gallia christ.* Inter instrum. Eccles. Massil. t. I, p. 117

[10] *De canonisat. Sanct.* lib. II, cap. 29, N° 9.

l'ont conclu Benoît XIV [1], le cardinal Noris [2], Alphonse Ciaconi [3], Tillemont [4], Ruffi [5], etc.

Puisque le culte, dont la date est antérieure de cent ans aux décrets d'Urbain VIII (1625 et 1634), doit être considéré comme légitime, est-il permis d'élever un doute sur celui dont saint Cassien est honoré ?

3° Les églises élevées à la mémoire d'un saint prouvent plus clairement encore le culte accordé à sa mémoire.

Or, Marseille nous montre l'église et le monastère de saint Cassien ; Saint-Zacharie et la Baume de Sainte-Madeleine ont des chapelles en son honneur [6] ; la paroisse de Tavernes lui est dédiée [7] ; on voyait, dans le diocèse de Fréjus, l'église de Saint-Cassien *Laudimii* ou *Laudimia* [8] ; dans le territoire de Cannes et dans celui du Tignet (Alpes-Maritimes), on trouve, ainsi qu'au village des Castellets (Basses-Alpes) [9], des chapelles sous le vocable de saint Cassien.

4° On célébrait la fête du saint, le 23 juillet, dans le monastère de Saint-Victor et à la cathédrale de Marseille.

Cette fête est indiquée dans le Martyrologe manuscrit d'Aix, que l'on croit du cinquième siècle [10] ; dans un ancien Martyrologe manus-

[1] *Ibid.* cap. 2.

[2] *Hist. Pelag.* lib. II, cap. 2.

[3] Tom. II, in *Vitâ Urbani* V.

[4] *Mémoires*, t. XIV, p. 187.

[5] *Hist. de Marseille*, t. III, p. 119.

[6] *Cassianus illustr.* p. 300.

[7] *Cartular. majus*, f. 142, verso.

[8] *Ibid.* 128, verso.

[9] *Ibid.* f. 179.

[10] Pour les bréviaires et autres monuments de la fête de saint Cassien, voir Guesnay, *Cassianus illust.* p. 80, 211, 295-297, 380, etc.

crit d'Arles, dans le bréviaire d'Apt, 1522; dans celui de Grasse, 1528 : dans le Propre des saints de l'Église de Riez, 1635 ; dans un Recueil de prières de l'Église de Fréjus, qui date au moins du XIII[e] siècle; dans le Martyrologe de Lérins ; dans le bréviaire du monastère de Saint-André, près d'Avignon ; dans celui de l'abbaye de Saint-Gilles, au diocèse de Nîmes, et dans celui du monastère de Saint-Savin, au diocèse de Tarbes.

5[e] Enfin il est prouvé par des documents authentiques qu'une lampe brûlait constamment devant le tombeau de saint Cassien [1], que sa tête était portée dans les processions [2], avec celles des autres saints protecteurs de Marseille, et que le jour de sa fête était férié [3].

Devant ces preuves, il n'est pas possible de conserver le moindre doute sur la légitimité du culte de saint Cassien, dont la fête se trouve dans le nouveau *Propre* de Marseille et de Fréjus. [4].

N° VI.

Reliques et Fête de saint Maxime.

Le 21 mai 1230, Rostaing de Sabran, évêque de Riez, visita et fit la reconnaissance des reliques de saint Maxime. Il plaça le haut du

[1] .... Quotidiè, ad ejus (Cassiani) sepulcrum, lampadem accessam pendulam esse, teste Pagi.

Benedictus XIV, *De canonis.* SS. lib. II, cap. 29, N° 6.

Noris, *Hist. Pelag.* Lib. II, cap. 2.

Guesnay, *Cassianus illustr.* p. 3.

[2] Archives de la commune de Marseille, 18 août 1365, registre *A*, *H.*

[3] Ruffi, *Hist. de Marseille*, t. II, p. 145.

[4] Nous devons ces détails sur le culte de saint Cassien à l'obligeance de M. l'abbé Albanès, de Marseille.

crâne et l'os d'un bras dans deux belles châsses d'argent surdoré faites à ses frais. On porta ces reliques dans la ville et dans diverses paroisses du diocèse: ces processions furent l'occasion de plusieurs miracles.

On institua, à cette époque, une fête particulière qui s'est conservée jusqu'à nos jours, sous le vocable de *Triomphe de saint Maxime*. Le plus ancien calendrier de l'Église de Riez porte, à la date du 21 mai (gros caractères et encre rouge) : *Triumphus s. Maximi à R. D. D. Rostaing de Sabran, Regensi episcopo*... On fait une procession solennelle et l'on chante la messe à la chapelle du saint, la troisième fête de la Pentecôte, qui fut le jour de la translation, en 1230.

1354. Une portion considérable du crâne fut séparée, avec quelques morceaux des habits, à la sollicitation de la reine Jeanne Ire, sur un ordre du souverain pontife. On donna ces reliques à un seigneur, qui les fit porter à son château de Saint-Martin d'Aiglie, près d'Ivraie en Piémont, où elles sont conservées dans un chef d'argent pur, surdoré et enrichi de pierreries.

La majeure partie des reliques du saint se trouvait en l'abbaye de *la Grâce*, au diocèse de Carcassonne. Visitées et vérifiées, le 5 novembre 1701, elles furent placées dans une nouvelle châsse; on trouva sur l'ancienne, en caractères qui dataient de plus de cinq cents ans : *Hìc continentur reliquiæ s. Maximi, Regensis episcopi.*

On trouvait des reliques du saint à Lérins, à Nantua, à Beaufort (Savoie), où l'on a tant de dévotion pour saint Maxime, que le lieu s'appelle indifféremment : Beaufort *de Saint-Maxime* ou *Saint-Maxime* de Beaufort; à Saint-Maximin (Isère); à Eyragues (Bouches-du-Rhône); à Vernon-sur-Seine (Eure); à Vienne (Isère); à Saint-Maïme (Basses-Alpes).

Dans une généalogie de la maison de Sassenages, il est dit que l'abbaye de Saint-André-le-Bas, à Vienne, conservait des reliques du saint et que, vers le commencement du onzième siècle, Artaud XIV,

comte du Forez et de Lyon, et sa femme Pétronille, ayant obtenu un enfant mâle, par son intercession, firent une donation considerable à ce monastère.

M. L'abbé Féraud, *Saints tutélaires de l'Église de Riez*, p. 37-39.

N° VII.

Reliques de saint Véran.

Le chanoine Barcillon, du chapitre de Vence, auteur de la *Vie de saint Véran*, donne les détails suivants sur les reliques de ce pontife :

« Saint Véran fut enseveli dans un sépulcre de marbre, dont le travail montre son antiquité, qu'on dressa contre la muraille de son église, et qui sert aujourd'hui d'autel à sa chapelle.... Les reliques de ce grand serviteur de Dieu ayant été vénérées et conservées dans son sépulcre, l'espace de mille ans, elles en furent tirées en après et logées dans un coffre de cyprès.... et son crâne fut enfermé dans une belle châsse d'argent, élevée dans la poitrine et surdorée au chef orné d'une mître, dont le travail fait voir combien l'ouvrier était expert en son art, et l'inscription, qu'on lit tout autour au bas, nous apprend qu'elle fut faite en l'année mil quatre cent quatre-vingt-quinze, et le dixième d'octobre, par Laurens de Paris, orfèvre. »

En 1839, M. Blacas, vicaire général de Fréjus, sortit les reliques du coffre de cyprès et les plaça dans des sachets en soie blanche, dont quatre contiennent les divers ossements de saint Véran et un cinquième, la poussière de son tombeau, ainsi qu'il conste par le procès-verbal inséré dans le registre de la Fabrique.

La châsse d'argent, en forme de buste, renfermant le crâne de saint Véran fut profanée, pendant les jours de la terreur, ainsi que la précieuse relique qu'elle contenait. Pour remplacer cet ancien reliquaire enlevé par des mains impies, on fit, en 1825, un buste en cuivre argenté, où fut placée une partie des reliques conservées par la piété des fidèles.

N° VIII.

Deux saints Léonce.

On a vu, à l'*Éclaircissement* n° IV, que Girardin attribue à saint Léonce, successeur de Théodore, la mission en Germanie. Il est certain que, jusqu'au dix-huitième siècle, on a fait à Fréjus la fête de saint Léonce, martyr. Par des raisons que nous n'avons pu connaître, les auteurs du Bréviaire Gallican supprimèrent cette fête, et l'Église de Fréjus n'honore plus que saint Léonce, confesseur.

Cependant une tradition existe qui distingue ce saint Léonce de son successeur martyr. Elle montre, dans l'ancien bréviaire, deux hymnes en l'honneur de ce dernier, hymnes qui avaient été adoptées par le monastère de Lérins, et que Barralis a insérées dans sa *Chronologie* [1].

On lit, dans l'ancien bréviaire, les passages suivants : *Mare transit navigio, Deo sibi propitio, nec trepidat in undis.*

1re Antienne du IIe nocturne.

Dum doctrinâ fidem Christi roborare nititur, ab iniquis doctor

[1] *Pars.* I, p. 128.

bonus invasus occiditur ; sic pugil currit ad vitam , dùm pro fide moritur : constans offert corpus morti pro fide quam docuit.

1 Resp. du IIIe nocturne.

Pro grege Pastor moritur : cujus morte defenditur Grex à morte secundâ. 2 Resp. du IIIe nocturne.

Præsul et martyr inclyte , fer opem supplicantibus , nos pio vultu respice , tuis nos juvans precibus. Antienne du *Magnificat.*

Le fait avancé par le P. Dufour sur la mort de saint Léonce II , à Cagliari, où ses reliques seraient conservées, est loin d'avoir une certitude complète. Des doutes s'étant élevés sur l'authenticité de la relique apportée à Fréjus comme appartenant à saint Léonce , évêque de cette ville , Pierre Anthelmi écrivit à Cagliari, et la réponse du vicaire général (1634) , ainsi que celle des Jésuites (1650), ne put éclaircir la question d'une manière complète : le doute resta ; nous avons dû le constater et ajouter même que probablement le P. Dufour a été induit en erreur.

Voir , sur ce point , Anthelmi , *De initiis Eccl. Foroj.* cap. XXV , p. 123.

N° IX.

Reliques de saint Ausile.

De temps immémorial , la paroisse de Callas (diocèse de Fréjus) honore saint Ausile et conserve ses précieuses reliques : à une époque très-reculée , une chapelle y fut élevée en son honneur.

On voyait également, sous le même vocable, une chapelle à Lorgues et une à Draguignan (inter claustrum et ecclesiam F. F. Augustinorum).

A l'occasion de la guérison d'un indigent de Fréjus, qui recouvra, en 1590, l'ouïe et la parole dont il était privé, après être venu à Callas, pour la Pentecôte, gagner les indulgences accordées à l'église de saint Ausile, le curé et quelques notables firent (1591) des fouilles dans cette église. Le troisième jour, ils découvrirent un tombeau en pierre contenant des ossements humains entiers, très-blancs et répandant une odeur suave. L'inscription tumulaire, effacée en grande partie, ne put fournir d'indication précise.

Instruit de cette découverte, l'évêque diocésain se rendit à Callas et fit placer les ossements derrière l'autel, dans une châsse en bois portant l'inscription suivante sur une plaque de plomb : « L'an du Seigneur 1601 et le 23 mai, on a trouvé, avec la permission de Barthélemy de Camelin, évêque de Fréjus, certains ossements dans la chapelle de saint Ausile, au territoire de Callas. Parce que l'on se doute qu'ils sont les ossements de saint Ausile, comme l'affirment plusieurs habitants, d'après une tradition transmise de père en fils, ils ont été placés ici, le 27 juin de ladite année, par le même évêque, jusqu'à ce qu'il soit prouvé mieux et avec plus de certitude, que ce sont les ossements dudit saint. »

1639. Pierre de Camelin, évêque de Fréjus, fit placer le corps dans une châsse de plomb. L'année suivante, il permit qu'on le transportât à l'église paroissiale, où il fut mis dans une armoire.

Enfin, le 16 mai 1642, l'évêque Pierre, après avoir longtemps prié consulté et examiné, décida que « d'après de nombreux (*infinita*) miracles, constatés, selon les règles du droit, il avait permis et permettait d'honorer à l'avenir les reliques de saint Ausile, soit en particulier soit publiquement. »

1645. Indulgence plénière accordée, pour sept ans, par Innocent X (1645) à ceux qui visiteraient l'église de saint Ausile, le jour de sa

fête. Même indulgence accordée par Alexandre VII (1659) et par Clément XI (1667).

Authenticité des reliques de saint Ausile constatée (1803) par M. Cavalier, curé de Draguignan, délégué de Mgr. l'archevêque d'Aix.

N° X.

Reliques de saint Marcel.

Saint Grégoire de Tours (*De gloriâ confessorum*, cap. 70) parle des miracles opérés par l'huile de la lampe qui brûlait près du tombeau de saint Marcel. La Vie de ce pontife écrite en prose, vers l'an 800, par Vulfinus, l'un de ses successeurs, ainsi qu'une autre en vers ont été perdues.

On trouve, dans les *Acta sanctorum* (1er vol. d'avril) deux fragments de la Vie de saint Marcel, dont le premier est tiré des leçons de matines du bréviaire de Die, et le second formé des antiennes et des répons, ainsi que d'un passage d'un missel manuscrit.

D'après la tradition du diocèse de Fréjus, ce saint fut exilé en Provence et mourut à la Roquette (Var), ancienne paroisse qui fait aujourd'hui partie de la commune de *Montmeyan*.

Selon le P. Henschenius, auteur de l'article sur saint Marcel, dans les Bollandistes, cet évêque ne resta pas en Provence, mais se rendit à Rome, après la sentence de bannissement, et ce fut, en retournant dans les Gaules, qu'il mourut près de Barjols.

Nous ne savons quel est le fondement de la tradition sur l'ancien différend entre les collégiales de Barjols et d'Aups, qui l'une et l'autre voulaient avoir le corps de saint Marcel, et sur l'intervention des habitants de Tavernes, qui transportèrent ces restes dans la première collégiale. Henschenius dit que les cartes géographiques marquent, à

deux lieues de Barjols, un bourg du nom de Saint-Maurice, où se trouvait une maison de Templiers ; c'est là, selon lui, que saint Marcel tomba malade et mourut, en revenant de Rome. La translation de ses reliques fut faite de cet endroit à Barjols par le prêtre qui desservait l'église de Saint-Maurice, lorsque l'ordre des Templiers eut été dissous.

Les restes de saint Marcel étaient conservés à Barjols, dans une châsse d'argent. En 1504, trois ouvriers volèrent cette châsse, mais ils furent saisis et condamnés au dernier supplice. En 1562, les Calvinistes brûlèrent les reliques conservées dans les diverses églises de Barjols, entre autres celles de saint Marcel dont on ne put conserver qu'un fragment (*os pollicis*).

N° VI

Reliques de saint Césaire.

En 1791, les religieuses du *Grand-Couvent* d'Arles firent porter, pendant la nuit, peu de jours avant leur expulsion, les reliques de leur fondateur dans la salle des archives de Notre-Dame-la-Major. Grâce à la vigilance de M. Dieudonné, préposé par la municipalité à la garde du foin entassé dans cette église, la porte des archives ne fut pas ouverte et, au rétablissement du culte, les reliques de saint Césaire furent rendues à la paroisse. Après un sérieux examen, on reconnut l'authenticité des quatre objets suivants :

1° Une *tunique*, sans couture, de laine d'un teint roux-fauve ; de légères bandes de toile blanche protégent le col, la poitrine, les poches et les manches. Ce vêtement n'est pas semblable à celui des évê-

ques de cette époque ; saint Césaire, par attachement pour Lérins, avait conservé l'habit grossier qu'il porta jadis dans cette solitude.

2° Une *ceinture* en cuir noir, offrant le monogramme du Christ, auquel sont attachés l'*Alpha* et l'*Oméga*. Ce monogramme est piqué au milieu en lettres grecques très-allongées, avec un fil jaunâtre.

3° Deux *Pallium* : le premier a 2,40 de longueur, sur 0,90 de largeur. Il est entièrement recouvert de soie byzantine et porte le monogramme du Christ ; le second, qui est de la même largeur, n'a en longueur qu'un mètre 75 centim. ; il est revêtu d'une toile blanche sur laquelle sont cousues, à gros points, des croix de soie rouge.

4° Des sandales en cuir, dont la pointe très-aigüe est légèrement recourbée. A l'extérieur, la semelle paraît collée et non cousue ; pourtant l'empeigne est attachée aux quartiers avec un fil très-épais.

Voir *Histoire de s. Césaire*, par M. l'abbé Trichaud, p. 326-329.

N° XII.

Reliques de saint Siffred.

Les restes de saint Siffred sont conservés encore aujourd'hui dans l'ancienne cathédrale de Carpentras.

Barralis rapporte, sur la translation du corps de saint Siffred dans cette ville, une légende bien intéressante.

« Depuis longues années, dit-il, les reliques de l'ancien religieux de Lérins étaient honorées à Venasque, dans l'église de la Trinité ; lorsqu'une nuit, des voleurs ouvrant son tombeau les enlevèrent et se dirigèrent vers la rivière qui coule près de Carpentras. Arrivés sur les bords, ils furent frappés de cécité et se mirent à errer au hasard

dans les champs ; cette marche désordonnée étonna les cultivateurs qui, avec le jour, se rendaient à leur travail ; ils eurent bientôt accosté les voleurs qui, comprenant que leur infirmité était un châtiment infligé par la justice divine, avouèrent leur larcin et en demandèrent pardon à Dieu. Le clergé et les habitants s'emparèrent du corps en l'enlevant ainsi à d'injustes ravisseurs et le portèrent dans leur église, pleins de joie et rendant grâces au Ciel. Les voleurs véritablement repentants recouvrèrent la vue par l'intercession de celui dont ils avaient enlevé les restes.

Le lieu qui entra ainsi en posession des précieuses reliques portait sans doute un nom avant cet évènement ; mais par cette translation il reçut celui de Carpentras (de *Carpentum*, char qui transportait le corps de saint Siffred). Il devint bientôt célèbre, non seulement par le transfert du siége épiscopal, mais surtout par l'éclat des prodiges qui s'opérèrent dans son enceinte, tandis que Venasque perdit son rang de cité et sa réputation de ville des miracles.

Chronol. lerin. II, p. 140, 141.

N° XIII.

Translation des restes de saint Benoît en France.

A côté des témoignages si précis des auteurs français [1], qui tous confirment cette translation, il convient de citer un auteur italien, Paul diacre.

[1] Voir en particulier le *Gallia christiana*. t. III. f. 1193

Au sujet du corps de saint Benoît transporté en divers lieux par les religieux de Fleury-sur-Loire, pendant les ravages des Normands, voir Mabillon, *Annales ord. s. Bened.* t. III. lib. 34. N° 64.

« Circà hæc tempora, dit-il [1], cùm in Cassino monte, ubi beatissimi Benedicti sacrum corpus requiescit, jam aliquot annis elapsis, vasta solitudo existeret, venientes de Cænomanorum vel Aurelianensium regione Franci, dùm apud venerandum corpus se pernoctare simulassent, ejusdem venerabilis patris pariterque ejus sororis venerandæ Scholasticæ ossa auferentes in suam patriam asportârunt, ubi singulatim duo monasteria in utriusque honorem, hoc est sancti Benedicti et sanctæ Scholasticæ, constructa sunt. »

N° XIV.

Reliques et miracles de saint Aygulphe.

Nous avons vu le bras droit de saint Aygulphe donné au monastère d'*Arluc* par l'abbé Rigomir; l'inscription de la tour de Lérins (Voir *Iles de Lérins*, *Cannes*, etc. p. 69) parle des reliques de ce martyr conservées dans la chapelle de la *Sainte-Croix*.

Cependant une tradition, que Baillet dit mieux fondée que celle de Lérins, veut que le corps de saint Aygulphe ait été transféré à Fleury, pendant les ravages des Sarrasins dans la Provence. Lors des incursions des Normands, ce corps fut porté dans une petite église de Provins, dédiée à saint Médard; bientôt le culte de saint Aygulphe donna l'idée d'y construire un monastère, sous son nom, lequel devint un prieuré de Bénédictins uni à la congrégation de Saint-Vanne. Les reliques de saint Aygulphe qui se trouvaient à Fleury furent brûlées par les Huguenots, dans le seizième siècle.

[1] *Hist. Langobardorum*, lib. VI, cap. 2.

Une partie du corps du saint martyr resta en Provence, ainsi que Baillet le reconnaît, et fut conservée à Lérins qui en donna quelques parcelles à divers prieurés de son obédience.

Le culte de saint Aygulphe est répandu dans le diocèse de Fréjus : on voit, à quelque distance de cette ville épiscopale, une chapelle élevée en son honneur ; à Notre-Dame du *Brusc*, près de Grasse, se trouve une statue très-ancienne représentant le saint, que l'on vient invoquer, surtout pour le mal des yeux, en mémoire du prodige qu'il opéra sur *Glauconia*, religieuse d'Arluc.

Barralis rapporte divers miracles obtenus par l'intercession du saint, ensuite il ajoute : « Après avoir médité cela, tandis que j'éprouvais des peines terribles pour l'accomplissement de mes devoirs religieux, je fus subitement consolé, pendant la nuit, par le bienheureux Aygulphe, et le Seigneur daigna exaucer ma prière. »

Chronol. lerin., I, p 361.

N. XV.

Datus.

Datus, ut agnovit propriam matremque domumque
Direptam, varium pectore versat onus.
Prorsùs equum phaleris ornans se nec minùs armis,
Conjunctis sociis adparat ire sequax.
Fortè fuit castrum vallo seu marmore firmum,
Quo reduces Mauri cum spoliis remeant.
Hùc celer et socii Datus cunctusque popellus
Certatim coeunt, frangere claustra parant.

At velut accipiter pennis per aëra lapsus
Ungue rapit volucrem notaque ad antra fugit :
At sociæ crocitant, raucasque per aëra voces
Nequicquam recinunt atque sequuntur avem ;
Ipse sedens tutus prædam stringitque feritque
Versat et in partes quas sibi cumque placet.
Non aliter Mauri, prædâ valleque potiti
Dati bella timent, spicula sive minas.
Tùm juvenem muri quidam compellat ab arce,
Voce cachinnatâ dicta nefanda dabat :
« Date sagax, nostras modò quæ res vexit ad arces,
« Te sociosque tuos, dicito, namque precor ?
« Si modò, quo resides, tali pro munere nobis
« Dedere mavis equum quo phaleratus abis,
« Nunc tibi mater est sospes seu cætera præda,
« Sin autem antè oculos funera matris habes. »
Reddidit orsa sibi Datus non digna relatu :
« Funera matris age, nec mihi cura satis
« Nam quem poscis equum nonnumquam dedere dignor
« Improbe, haud equidem ad tua fræna decet. »
Nec mora : Crudelis matrem consistit in arce,
Et nato coràm dilaceravit eam :
Namque ferunt primò ferro secavisse papillas,
Et, capite abscisso, « En tua mater, ait ! »

Ermoldi Nigelli *Carm.* Lib. I.

N° XVI.

Donation de Pepin à Lérins.

Lyrinense monasterium... anno ab incarnato Dei Verbo septingentesimo quinquagesimo secundo, restitutum est per Eleutherium virum Dei. Hic adiens Pipinum Francorum regem pragmaticum constitutum suo monasterio, ex subscripto etiam Stephani junioris secundi vel tertii romani pontificis, qui cum rege convenerat in loco qui vocatur *Carisiacus*, adeptus est. In quo inter cetera solenniter concessione firmatur quinta pars ducatus predicto monasterio, infra hos afines transalpine Provincie : sicut incipit a primo latere longum mare Circei montis fine extendente se Provincia usque in castello Sisterico, dividente via regia sancti Petri usque

Stephanus insuper secundus ipsius apostolice sedis antistes, qui junior appellatur, dùm aliquandò cum illustri Pipino, Francorum rege et patricio Romanorum, in loco, qui Carisiacus dicitur, convenisset, solemnem ipsius regis donationem eidem monasterio Lyrinensi factam de ducatu vel tota Provincie regione confirmavit, et ut prefatum monasterium sub nullius jurisdictione esse deberet decrevit. Sed quia eadem Provincia de B. Petri regalibus esse noscebatur, in ordinatione abbatis ipse idem Papa pensionem constituit : codicem videlicet quatuor Evangeliorum auro argentoque decoratum. Ulterius interventu ejusdem regis Pipini, qui erga monasterium illud peculiarem devotionis gerebat affectum, ipse Stephanus Papa statuit et ordinavit ut ejusdem loci abbas a romanis Pontificibus consecretur cum dalma

fontem *Dure* qui prorupit de monte Genevo et exinde ducente Alpinorum montium descensu in monte agelli maritimi, cum omnibus suburbanis atque viculis et territoriis ejus montanis ac maritimis insulis, littoribus atque portubus seu civitatibus, castellis, opidis ac viculis nec non pensionibus atque censibus, piscatoriis, salinis, pascualibus erbaticis, silvis, glandaretis Sed quare eadem Provincia de regalibus beati Petri esse dinoscitur, predictus Papa pensionem constituit in ordinationem abbatis codicem quatuor Evangeliorum auro argentoque decoratum. Cujus loci abbas a Romanis Pontificibus consecratur cum dalmaticis et sandaliis, interventu ejusdem imperatoris Pipini. Quod monasterium habet privilegia sue tuitionis a Romanis Pontificibus, ab ipso Stephano juniore et Adriano et Leone tertio.

tica et sandaliis, aliisque pontificalibus insigniis....

Post patratam.... monasterii Lyrinensis eversionem... illustris Pipinus, rex Francorum Romanorumque patricius, insistente viro Dei Eleutherio, per pragmaticam sanxionem eidem monasterio solemnem fecit donationem de quinta parte totius ducatus: ex subscriptione etiam Stephani junioris, romani Pontificis, qui cum rege convenerat in loco qui dicitur Carisiacus. Et, ultra hec, metas eidem monasterio donatas limitavit, infra hos affines: Videlicet transalpine Provincie, sicut incipit a primo latere longum mare Circei montis; fine extendente se Provincia usque in castello Sistarico: dividente via regia sancti Petri, usque in fontem Dure que prorupit de monte Genevo. Et exinde ducente Alpinorum montium decessu in montem agelli maritimi, cum omnibus suburbanis atque viculis et territoriis ejus, montanis ac maritimis insulis, littoribus atque portubus seu civitatibus, castellis, oppidis ac viculis; nec non pensionibus, censibus, pischatoriis, salinis, pascua-

Cartulaire de Lérins A, f. 129 verso.

libus, herbaticis, silvis atque glandaretis, que omnia, ut supra diximus, rex ipse sanxivit in usus dicti Lyrinensis cenobii et monachorum inibi degentium perpetuo debere converti.

Vita s. Honorati (Venetiis, 1501), lib. III, cap. 28, 29.

ERRATA.

Le lecteur pourra suppléer facilement aux incorrections de style et aux fautes de ponctuation qu'il rencontrera dans ce volume ; mais il y a des erreurs qu'il est nécessaire de rectifier.

Il faut lire : Page 20 . (notes). *Histoire de la civilisation en France* t. 1er, p. 117, 115.

Page 27 (notes). Cette histoire n'a qu'un volume.

Page 43 (notes). *Histoire de la civilisation en France*, IV leçon.

Page 63 (notes). Cet ouvrage de Mabillon a le titre de : *Annales ordinis s. Benedicti*. La faute est répétée diverses fois.

Page 81, ligne 19. Beau-frère d'Hilaire.

Page 113, ligne 21 Le jour anniversaire de la mort de son prédécesseur.

Page 307, ligne 13. 550—660.

Page 320, ligne 20. De sa pourpre.

Page 369, ligne 17. Comme ailleurs, chercha.

TABLE DES MATIÈRES.

Draguignan, imp. de P. Garcin.